
DOMINIQUE DIRLEWANGER
LES COULEURS DE LA VIEILLESSE
Histoire culturelle des représentations de la vieillesse
en Suisse et en France (1940-1990)
HISTOIRE
ÉDITIONS
ALPHIL
PRESSES
UNIVERSITAIRES
SUISSES

Les couleurs de la vieillesse

Histoire culturelle des représentations de la vieillesse en Suisse et en France (1940-1990)

Dominique Dirlewanger

Les couleurs de la vieillesse

Histoire culturelle des représentations de la vieillesse en Suisse et en France (1940-1990)

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.alphil.ch

Alphil Diffusion
commande@alphil.ch

ISBN papier 978-2-88930-191-1
ISBN pdf 978-2-88930-217-8
ISBN epub 978-2-88930-218-5

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique et de la Société Académique Vaudoise.



Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Photographie de couverture : Westend61 GmbH / Alamy Banque d'images, image JEE0GD.



Responsable d'édition : Sandra Lena

Pour Adou qui n'est plus là pour poser sa question…
Pour Jeanne qui continue de me poser des questions…

Remerciements

Ce livre est le fruit d'un long parcours jalonné de nombreuses rencontres, à la fois intellectuelles et amicales. Citer toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont influencé le contenu de ce travail est impossible. Je tiens néanmoins à les en remercier toutes et tous. Je voudrais également dire ma reconnaissance aux personnes sans qui ma thèse n'aurait pas pu être menée à bien. Il y a plusieurs années, Hans Ulrich Jost a su trouver les mots qui m'ont encouragé et convaincu de l'intérêt de réaliser un doctorat. C'est avec Matthieu Leimgruber que j'ai abordé il y a vingt ans déjà les questions posées dans cet ouvrage. Mes recherches s'inspirent de quelques historiens dont j'ai eu la chance de croiser le chemin : François Vallotton, Matthias Ruoss, Pierre-Emmanuel Jaques et Vincent Barras. Je me serais sans aucun doute perdu dans le dédale des archives sans les conseils judicieux de Dominique Prongué, Claude Zurcher, Françoise Clément et Delphine Zimmerman à la RTS, Michel Dind à la Cinémathèque suisse et Pierre Parent à la RTBF. La bienveillance et les encouragements de l'équipe du Gymnase Provence, en particulier de son directeur Patrick R. Monbaron, ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de ma recherche. Au cours de la réalisation du livre, j'ai eu la chance de bénéficier des compétences et de la disponibilité de l'équipe des Éditions Alphil. Je remercie en particulier Alain Cortat pour sa confiance, Sandra Lena pour son aide à la production, ainsi qu'Anne-Caroline Le Coultre pour le choix de la couverture.

Écrire, c'est surtout réécrire. Les commentaires de Romain Felli, Olivier Longchamp, Stéphanie Pache et Marion Repetti m'ont été précieux pour améliorer le texte, tout comme la lecture patiente de Gérard Michaud et de Jacques Christinat, ainsi que les stimulantes discussions avec Sylvianne Charbon et Marianne Herren-Favez. Bien des scories figureraient encore sur ces pages sans l'aide précieuse d'Agnès Margot-Blanc, de Chloé Galland-Traube, Joanna Bauvert et Marc Vaucher. Selon la formule consacrée, je reste bien évidemment le seul responsable des analyses proposées, comme des imperfections ou des erreurs éventuelles contenues dans cet ouvrage.

Je n'oublie pas Jeanne, Paul et Joanna, qui ont supporté mon enthousiasme comme mes galères. Leur affection a fortement contribué à l'aboutissement de cette aventure.

Liste des abréviations

A2	Chaîne de télévision française (ex Antenne 2)
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CERG	Centre d'études et de recherches gérontologiques
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CPGG	Centre pluridisciplinaire de gérontologie de Grenoble
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées
EMS	Établissement médico-social
EURAG	Fédération européenne des personnes âgées
FNG	Fondation nationale de gérontologie
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FR 3	Chaîne de télévision française (France 3)
INA	Institut national de l'audiovisuel
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
RTBF	Radio télévision belge francophone
RTL	Radio Télé Luxembourg
RTS	Radio télévision suisse

SMS	Société de médecine sociale (Suisse)
SSG	Société suisse de gérontologie
SZVS	Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik
TF1	Chaîne de télévision française
TSR	Télévision suisse romande
U3A	Université du troisième âge
URPA	Union romande de personnes âgées

Introduction :

Une histoire culturelle des représentations de la vieillesse

Dans l'histoire de l'Europe occidentale, le statut des personnes âgées a varié considérablement entre prestige et dénigrement. D'un côté, les anciens assuraient la transmission d'une expérience (patrimoine culturel) ou d'un héritage matériel (patrimoine foncier ou financier). De l'autre, le vieillissement physique suscitait une crainte à l'égard de la sénilité et de la décrépitude qui provoquaient rejets ou moqueries. De manière générale, la diversité des situations sociales faisait obstacle à la reconnaissance de la vieillesse comme un sujet social cohérent et homogène.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le dernier âge de la vie a changé de visage : le vieux quinquagénaire d'alors est devenu un jeune senior actif. L'espérance de vie au-delà de 60 ans atteint désormais un niveau sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Cet allongement inédit de la vie s'est doublé d'un accroissement spectaculaire de la part des personnes âgées dans la population occidentale. Alors que, jusque-là, la vieillesse était synonyme de déchéance physique, voire de misère sociale, la visibilité croissante de la population âgée révèle aujourd'hui différentes dynamiques économiques, sociales et culturelles. Du point de vue économique et social, l'introduction et l'expansion du système des

retraites après la Seconde Guerre mondiale ont modifié les conditions de vie des personnes âgées, la retraite représentant maintenant une nouvelle étape dans les trajectoires personnelles et professionnelles des individus, un nouvel âge de la vie. Enfin, l'expérience de la vieillesse et du vieillissement a produit une culture originale qui mobilise de nouvelles normes de comportement autour de l'activité des personnes âgées. Le dernier âge de la vie a changé de signification pour devenir un troisième âge (plus de 65 ans), composé à la fois de rentiers oisifs et de seniors actifs.

Cet ouvrage ambitionne d'étudier le jeu d'influences politiques et médiatiques à la source de ces métamorphoses des représentations de la vieillesse en France et en Suisse. Diffusées par des médecins, des démographes ou des statisticiens, puis par des hommes politiques, des sociologues, des gérontologues et, enfin, par des économistes, ces représentations fournissent un ensemble de logiques argumentatives et de qualifications des âges de la vie dont l'évolution constituera le fil rouge de notre recherche. L'histoire des représentations de la vieillesse ne s'arrête pas aux frontières, et la circulation médiatique entre la Suisse et la France s'est vérifiée à plusieurs occasions, nous le verrons, lors de la diffusion dans les médias de certains sujets sur les personnes âgées. Cette porosité des espaces culturels légitime notre tentative de dessiner le portrait de la vieillesse indépendamment des spécificités nationales. Au-delà d'une comparaison systématique des deux espaces francophones, notre approche permettra d'enrichir l'histoire politique de la vieillesse par une analyse des contenus culturels. La spécificité de la Suisse romande ne sera pas complètement gommée et nous conserverons parfois un traitement à part des sujets helvétiques où les influences culturelles et politiques de la Suisse alémanique seront soulignées.

Les couleurs de la vieillesse

Entre fragilité et sagesse, entre charge collective et richesse individuelle, les représentations de la vieillesse oscillent entre des conceptions positives et des conceptions négatives. Afin de rendre compte de cette ambivalence, nous proposerons une synthèse de ces différentes conceptions sous la

forme d'un éventail de couleurs de la vieillesse. Il ne s'agit pas ici de reprendre les études sur l'histoire symbolique des couleurs chère à Michel Pastoureau[1], mais de proposer une typologie chromatique qui regroupe différentes formules associées à la vieillesse et au vieillissement. À la manière de lunettes teintées, chaque modèle de couleur dépeint un ordre du discours qui regroupe un ensemble de représentations. Cette approche culturelle permet d'orienter la recherche vers une lecture thématique, quasiment affranchie du carcan chronologique et des bornes nationales. De la même façon que les teintes se mélangent sur la palette du peintre, les couleurs de la vieillesse coexistent dans plusieurs réalités géographiques et se reproduisent à différentes périodes historiques. Loin de s'exclure ou de s'annuler, les représentations de la vieillesse peuvent être exposées dans la longue durée[2].

Comme le signale l'historien David Troyansky, le XVIIIe siècle marque une rupture, avec la reconnaissance de la vieillesse comme figure positive[3]. Le respect envers les aînés se perçoit autant dans les corporations professionnelles qu'au travers des textes religieux, catholiques et réformés, qui exaltent les vertus des Anciens. Avec l'image du « père » ou du « patron » qui se confond avec celle du vieillard, l'évocation idéalisée d'un individu sage, doux, modeste, peu exigeant et sachant goûter avec modération les plaisirs de la vie, se diffuse aussi bien dans les précis de médecine que dans les œuvres littéraires ou théâtrales[4]. Cette qualification positive des Anciens peut être regroupée sous une bannière verte, celle évoquée par la formule de la *verte* vieillesse.

Dans la lutte contre la pauvreté, les politiques d'assistance publique qui déploient leurs effets au XIXe siècle produisent une nouvelle représentation ambivalente de la vieillesse. D'un côté, cette « assistance

[1] Michel PASTOUREAU, *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Paris : Le Léopard d'or, 1989.
[2] Les paragraphes suivants sont inspirés de l'ouvrage collectif : Pat THANE (éd.), *A history of old age*, Los Angeles : The J. Paul Getty Museum, 2005.
[3] David G. TROYANSKY, *Old age in the old regime: image and experience in eighteenth-century France*, Londres : Cornell University Press, 1989.
[4] Jean-Pierre GUTTON, *Naissance du vieillard : essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris : Aubier, 1988.

vieillesse» se justifie par la nécessité de venir en aide à une population fragile digne d'être secourue. De l'autre, la sénescence est associée au déclin des forces physiques et mentales, ce qui associe «les vieux» à des personnes misérables. Dans ce contexte, l'entrée dans la vieillesse se signale par le retrait du monde de la production, et le discours médical réduit le vieillissement à un processus de dégénérescence qui accompagne la perte de statut des aînés[5]. Avant la Première Guerre mondiale, la figure du patriarche vert et débonnaire perd du terrain face à son double négatif, le vieillard, représentation de la vieillesse *grise*.

Le xx[e] siècle voit une montée en gamme des couleurs de la vieillesse. Pendant les deux guerres mondiales, l'organisation de l'économie de guerre, comme la mobilisation des armées, suscite une forte valorisation patriotique de la jeunesse. Sous l'influence croisée du poids démographique des vieillards (vieillesse grise) et de l'allongement progressif de la durée moyenne de vie (vieillesse verte), ces représentations se recomposent après 1945. L'introduction des retraites redéfinit les limites des classes d'âge en fonction de critères formels (durée de cotisation, année de naissance) et non plus de la capacité physique ou mentale de l'individu. Cette transition, négociée socialement vers la dernière étape de vie, devient l'un des repères majeurs de l'entrée dans la vieillesse. De manière complexe, les représentations de la vieillesse se teintent de multiples reflets *vert-de-gris* et oscillent entre reconnaissance et dévalorisation du troisième âge. Alors que le genre féminin est surreprésenté parmi la population âgée, la vieillesse des femmes avec ses teintes *mauves* n'est pas immédiatement reconnue par les discours politiques et médiatiques. Avec l'extension des systèmes de retraite au cours des années 1960, la vieillesse se détache de l'horizon de pauvreté. Plus fondamentalement, la retraite propose une nouvelle identité à la personne âgée qui ne se limite plus seulement au vieux ou au vieillard, mais qui devient un senior à l'instar de l'univers des compétitions sportives. Accompagnant des mutations sociales profondes, une nouvelle image de la vieillesse *dorée* transforme la retraite en un nouvel âge de

---

5 Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1997, p. 357-394.

la vie. Sur le plan économique, l'émergence d'une clientèle de seniors durant les années 1970 encourage le développement des études de marché qui identifient un potentiel de consommation croissant au sein de la vieillesse *argentée*. Lorsque le processus de vieillissement tend à se banaliser à la fin des années 1980, l'évocation de la sexualité du troisième âge et de l'accompagnement des personnes mourantes produit un rayonnement *infrarouge* qui éclaire sous un spectre diffus un nuancier complexe de représentations chromatiques de la vieillesse.

Afin d'envisager une histoire culturelle de la vieillesse, nous concentrerons notre recherche sur les représentations savantes, politiques et médiatiques[6]. Analysant la manière dont la société ordonne les étapes de vie des individus, les sociologues Vincent Caradec et Hervé Glevarec soulignent combien les médias contribuent à la construction des représentations des âges[7]. La standardisation des cycles de vie selon un modèle ternaire (jeunesse, vie adulte, vieillesse) fait du troisième âge une étape riche de potentialités, non seulement une « phase de la vie » après l'emploi salarié (temps de la retraite) mais également un « mode de vie » (activités et loisirs des personnes âgées). Apparus en 1953 dans la langue française comme abréviation du concept anglais *mass media*, les médias désignent l'ensemble des supports de diffusion de l'information et de la culture. Espace de production, de réception et de circulation, le champ médiatique révèle les imbrications des réalités sociales et politiques. Les discours sur la vieillesse ne forment pas *a priori* un ensemble cohérent en regard des points de vue divergents des journalistes ou des angles éditoriaux spécifiques à chaque titre. Cependant, comme le souligne l'historien Christian Delporte, il est permis de considérer « *les médias comme source de compréhension des phénomènes sociaux, cherchant dans leurs contenus les clés d'analyse*

---

[6] Pascal Ory, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82. Pour une actualisation de cette perspective, voir : Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris : Presses universitaires de France, 2004.

[7] Vincent Caradec, Hervé Glevarec, « Présentation », *Réseaux*, 3, n° 119, 2003, p. 11-13.

des représentations partagées»[8]. Alors qu'il est délicat de mesurer les effets sociaux des sujets médiatiques, l'historien peut recourir au concept de représentations collectives, afin de rendre compte de la «*construction sociale de la réalité*»[9]. En nous appuyant sur cette démarche, nous nous efforcerons d'isoler les différentes composantes des représentations de la vieillesse, entre la création de la Sécurité sociale et l'arrivée à la retraite de la génération d'après-guerre (1940-1990). Au cours de cette période, le champ médiatique a connu des évolutions structurelles que l'on résumera ici rapidement[10].

Durant l'après-guerre, les tirages de la presse quotidienne ont continué de croître en Suisse, comme en France, même si des restructurations ont modifié à la baisse l'offre des journaux. Au cours de la décennie 1950, 80% des Français lisent régulièrement un quotidien[11]. Entre 1950 et 1970, la radio poursuit son développement et conserve son rôle de média de masse le plus important. À partir de la seconde moitié des années 1960, la télévision entre dans les foyers et l'équipement télévisuel se déploie de manière exponentielle. En France, 13% des foyers étaient équipés d'un poste de télévision en 1960, ils sont plus de 62% en 1968, puis 90% en 1979[12]. En Suisse, les concessions pour les postes de télévision passent de 129 000, soit 8% des ménages privés, en 1960 à un million (48%) en 1968[13]. Comme

---

[8] Christan Delporte, «Médias», in: Christian Delporte, Claire Blandin (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris: Presses universitaires de France, 2010, p. 524.

[9] Sylvain Venayre, «Représentation(s)», in: *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France…*, p. 697-701. Voir également: Dominique Kalifa, «Représentations et pratiques», in: Christian Delacroix (éd.), *Historiographies II. Concepts et débats*, Paris: Éditions Gallimard, 2010, p. 877-893.

[10] Agnès Chauveau, Philippe Tétart, *Introduction à l'histoire des médias en France: de 1881 à nos jours*, Paris: Éditions Armand Colin, 1999, p. 48-87.

[11] Claire Blandin, «Presse quotidienne», in: *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France…*, p. 657.

[12] Isabelle Veyrat-Masson, «Télévision et consommation de masse», in: *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France…*, p. 788. Voir aussi: Maryline Crivello, «Histoire et télévision», in: Christian Delacroix (éd.), *Historiographies I. Concepts et débats*, Paris: Éditions Gallimard, 2010, p. 336.

[13] François Vallotton, «Anastasie ou Cassandre? Le rôle de la Radio-Télévision dans la société helvétique», in: Theo Maeusli, Andreas Steigmeier, *La radio et*

le souligne le sociologue de la culture Pascal Durand, la croissance rapide du champ médiatique conduit à des effets de circulation des sujets traités entre les différents titres de la presse et les émissions radiophoniques ou audiovisuelles[14]. Chaque fois que nous observerons ces phénomènes dans notre recherche, nous en rendrons compte, même si la réception des représentations médiatiques n'est pas le principal sujet de notre étude[15]. Par-delà la diversité des types de discours, nous aborderons dans un même élan l'information politique, les productions savantes et les sujets culturels, afin de déconstruire les catégories d'intelligibilité de la réalité sociale. Marqués par un certain empirisme, les modèles de représentations que nous décrirons s'articulent autour d'une imbrication de convictions scientifiques et politiques, de codes esthétiques et culturels, de normes morales et idéologiques. Alors que nous privilégions une démarche axée sur l'analyse des contenus, notre réflexion laissera une large place aux citations que nous reproduisons à l'identique des propos tels que nous les avons entendus à la radio ou à la télévision, sans chercher à les traduire en une langue écrite. Notre démarche s'inspirera enfin d'une distinction classique proposée par Marc Ferro. Selon l'historien français spécialiste du cinéma, il est possible d'opérer trois types d'histoire en recourant aux matériaux cinématographiques : une histoire *du* cinéma (présentation des œuvres et des genres de manière chronologique), une histoire *au* cinéma (représentation d'événements ou de périodes du passé dans les films) et, enfin, une histoire *avec* le cinéma (utilisation du film comme source première)[16]. Vecteurs de normes, de croyances et de valeurs partagées, les médias ne se limitent pas à illustrer des représentations, ils sont également producteurs de contenus, ce que certaines critiques

---

la télévision en Suisse. Histoire de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision SSR 1958-1983, Baden : Hier+Jetzt, 2006, p. 37-76.

[14] Pascal Durand, « Presse ou médias, littérature ou culture médiatique ? Question de concepts », *COnTEXTES Revue de sociologie de la littérature*, publié en ligne le 20.05.2012, URL : http://contextes.revues.org/5392

[15] Sur l'histoire de la réception des représentations médiatiques, voir : Géraldine Poels, « Faire l'histoire de la réception télévisuelle : sources, méthodes, questionnements », *Mise au point*, 3, 2011, URL : http://map.revues.org/984

[16] Marc Ferro, *Cinéma et Histoire. Nouvelle édition refondue*, Paris : Folio, 1993, p. 19-27.

d'une histoire traditionnelle des médias mettent en évidence[17]. Avec la logique du *scoop* ou des « marronniers » (sujet saisonnier qui reparaît régulièrement), les représentations médiatiques trahissent parfois une distorsion de la réalité[18]. Tenant compte de certaines précautions méthodologiques[19], il est ainsi possible d'écrire une histoire culturelle de la vieillesse *avec* les médias écrits et audiovisuels, qui se distingue d'une histoire institutionnelle des médias ou d'une histoire sociale des assurances sociales.

Le corpus des sources a été élaboré à partir de multiples documents médiatiques en Suisse et en France. De manière pratique, nous avons mené une lecture croisée de titres tirés de la presse politique quotidienne (*Le Monde*, *Journal de Genève*, *Gazette de Lausanne* de 1945 à 1990) et de documents audiovisuels (*Ciné journal suisse* de 1940 à 1975, *archives RTS* radio depuis 1940 et télévision depuis 1954, *archives INA* radio depuis 1941 et télévision depuis 1944 jusqu'en 1990). Les lacunes rencontrées dans les archives radiophoniques et télévisées sont partiellement comblées par l'analyse du programme des émissions de radiotélévision (*Radio Je vois tout* de 1931 à 1990) qui permet de relever dans la durée l'émergence de nouveaux sujets sur la vieillesse. Conservées sur support numérique aux archives de la Radio Télévision Suisse (RTS) à Lausanne, ainsi qu'à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) à Paris, les productions audiovisuelles des médias de monopole public sont recensées dans des bases de données électroniques. Avec la clé de recherche « vieillesse » et « vieillissement », plusieurs centaines d'émissions ont été consultées, et la liste complète des sujets est répertoriée selon les lieux d'archives (voir annexes). Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que le matériau audiovisuel analysé

---

[17] Voir : Agnès Chauveau, « Le voile, le miroir et l'aiguillon. La télévision et les mouvements de société jusque dans les années 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, n° 72, 2001, p. 97-108.

[18] Patrick Charaudeau, *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, Paris : Nathan, 1997, p. 29-40.

[19] Pour une mise en garde méthodologique des recherches s'appuyant sur des ressources numériques, voir : Claire Lemercier, « Une histoire sans sciences sociales ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2, 70, 2015, p. 345-357.

constitue un échantillon des archives qui n'ont pas conservé, par ailleurs, l'ensemble des émissions produites et diffusées par le passé. De même, les deux principaux quotidiens consultés en Suisse romande (*Journal de Genève*, *Gazette de Lausanne*) appartiennent à l'aile politique libérale conservatrice, mais notre choix s'explique essentiellement par le rôle déterminant de ces titres dans les débats politiques et culturels de la seconde moitié du xxe siècle[20]. Afin de constituer un échantillon de taille raisonnable, nous avons dû renoncer au dépouillement systématique de la base de données *Memobase* dont les ressources inépuisables, même si elles concernent essentiellement des sujets alémaniques, mettaient en péril la maîtrise du corpus[21]. Une deuxième étape de la recherche documentaire a été consacrée à l'analyse de revues politiques et savantes ainsi qu'à la recherche gérontologique que nous avons envisagée comme des «*archives raisonnées*»[22]. La production scientifique permet d'isoler les discours relatifs aux politiques de la vieillesse des sujets médiatiques qui rendent compte de l'évolution des représentations de la vieillesse.

Illustration 1: Évolution chronologique des représentations de la vieillesse

[20] Sur le rôle de ces deux quotidiens, voir: Alain Clavien, *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne - Journal de Genève*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2010.

[21] Avec la clef de recherche «vieillesse» et «vieillissement», la base de données produit respectivement 22 et 20 documents, alors que le seul terme «Alters» renvoie 4 190 fiches. Portail Memobase, URL: http://www.memobase.ch

[22] Nous empruntons cette formule à Michel Bozon, «Jeunesse et sexualité (1950-2000). De la retenue à la responsabilité de soi», in: Ludivine Bantigny, *Jeunesse oblige: histoire des jeunes en France, xixe-xxe siècle*, Paris: Presses universitaires de France, 2009, p. 227.

Vieillesse et vieillissement au xxe siècle

Dans sa contribution au *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, l'historienne Élise Feller propose une lecture en trois étapes des «*modalités de la construction sociale de la vieillesse*»[23]. Cette chronologie française peut être adaptée sans difficulté majeure à la réalité suisse romande. Trois moments pivots structurent l'évolution des représentations de la vieillesse (voir l'illustration 1). Tout d'abord, au début du xxe siècle, les études démographiques commencent à isoler la catégorie des personnes âgées du reste de la population, ce qui se traduit par l'invention du concept de vieillissement démographique. Caractéristique centrale des discours sur la vieillesse au xxe siècle, la crainte suscitée par le vieillissement conduit parfois à des discours extrémistes qui confondent le vieillissement démographique avec le déclin de la Nation ou, pire, avec une dégénérescence biologique et raciale. Deuxième moment autour de la Seconde Guerre mondiale, les systèmes de retraite se généralisent à l'ensemble de la population en France et en Suisse, selon des temporalités spécifiques. Une nouvelle représentation de la «vieillesse retraite» accompagne alors l'émergence d'un nouveau cycle de vie qui articule les âges en fonction de l'activité salariée jusqu'au passage à l'inactivité pensionnée après 65 ans. Un troisième pivot émerge avec les nouvelles politiques de la vieillesse des années 1960 qui consacrent le concept de troisième âge et dénoncent la ségrégation des populations âgées. L'amélioration des conditions matérielles et l'allongement de la vie en bonne santé consolident une nouvelle identité culturelle de la «vieillesse active». Ces mutations symboliques des représentations de la vieillesse s'appuient sur un développement démographique.

Phénomène marquant du xxe siècle, les populations âgées en France et en Suisse connaissent un développement régulier, à peine ralenti en France au cours de la décennie 1970. Les plus de 60 ans représentaient moins de 10% de la population suisse en 1900 et moins de 13% en France. À la fin des années 1990, ce groupe d'âge compte

[23] Élise Feller, «Vieillesse», in: *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France*…, p. 834-838.

presque pour un cinquième de la population totale de chacun de ces deux pays. Comme le montre le graphique 1, la croissance du nombre des personnes âgées cache cependant des dynamiques nationales spécifiques. La part de la population âgée est plus marquée en France qui connaît un vieillissement démographique précoce dès l'entre-deux-guerres. Un phénomène de rattrapage s'observe entre les deux pays. En 1920, la France comptait 14% d'individus de plus de 60 ans. Ce niveau sera atteint en Suisse au cours de la décennie 1950. Ce processus s'accélère après 1970, et une remarquable fusion des courbes de population âgée apparaît vers 1990. Cette convergence démographique entre la France et la Suisse influence en retour une homogénéisation des représentations de la vieillesse entre les deux cultures nationales. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de personnes de plus de 60 ans croît de manière significative. Entre 1941 et 1970, la reprise de la natalité est décrite comme un phénomène inédit avec la formule très médiatisée du *baby boom*. Au tournant des années 1960, la reconnaissance des différentes phases du vieillissement conduit les études statistiques à distinguer systématiquement les personnes de plus de 65 ans (troisième âge) et de plus de 75 ans (quatrième âge).

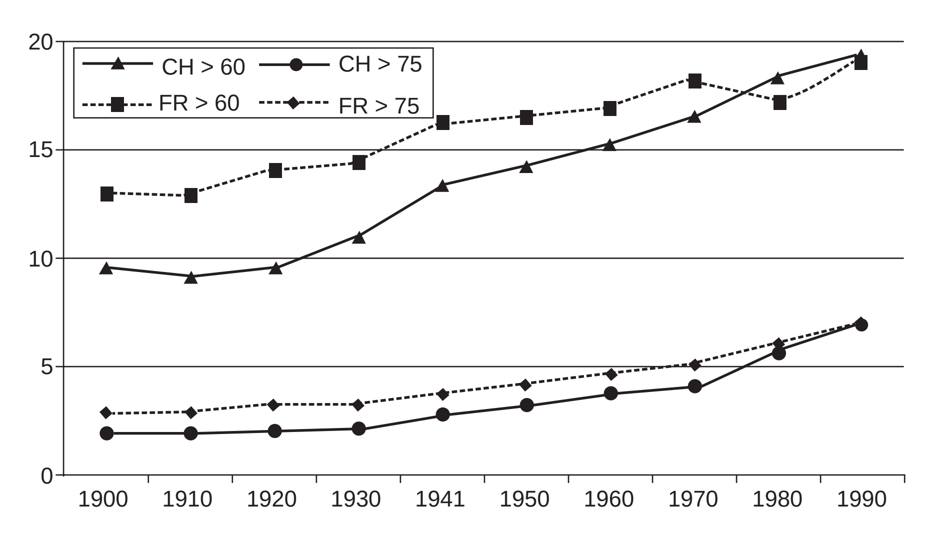
Nécessaire à la compréhension des dynamiques de longue durée, l'histoire des systèmes de protection sociale n'aborde que marginalement l'émergence de la vieillesse comme catégorie culturelle et sociale[24]. La plupart des études comparatives se heurtent à une perspective linéaire de la transition du modèle de protection sociale fondée sur l'assistance vers un système de prévoyance basé sur l'assurance sociale[25]. Afin de

---

[24] Quelques exemples: Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale: essai sur les origines de la sécurité sociale en France 1850-1940*, Paris: Éditions Armand Colin, 1971; Gaston V. Rimlinger, *Welfare Policy and Industrialization in Europe, America, and Russia*, Londres: J. Wiley, 1971; Gerhard Albert Ritter, *Vom Wohlfahrtsausschuss zum Wohlfahrtsstaat: der Staat in der modernen Industriegesellschaft*, Cologne: Markus Verlag, 1973; Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris: Librairie Arthème Fayard, 1995; François Ewald, *Histoire de l'État Providence. Les origines de la solidarité*, Paris: Éditions Bernard Grasset, 1996.

[25] Gøsta Esping-Andersen, *Les trois-mondes de l'État-providence: essai sur le capitalisme moderne*, Paris: Presses universitaires de France, 2007.

Graphique 1: Évolution comparée de la population âgée de plus de 60 ans et de plus de 75 ans en Suisse et en France (en % de la population résidante totale), 1900-1990



Remarque: l'année 1941 fait référence à la situation en Suisse, alors que pour la France les données correspondent à l'année 1946.

Sources: OFS, recensements fédéraux; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil en France métropolitaine.

comprendre les composantes sociales et politiques de chaque pays, on comparera sommairement ici les systèmes de retraite mis en place en Suisse et en France au cours du xx[e] siècle.

En Suisse, la vieillesse assurée a occupé les discussions politiques dès la Première Guerre mondiale. Marquée par une opposition classique entre promoteurs d'une extension de la couverture étatique et partisans d'un État faible, la question des retraites se caractérise par la parcellisation des débats à l'échelle cantonale et par le poids des compagnies d'assurances sur le marché de la prévoyance. Avant l'introduction de l'Assurance vieillesse et survivant (AVS) en 1948, il n'existait aucun système de retraite obligatoire. Entre 1951 et 1975, l'AVS est révisée huit fois, ce qui conduit à une amélioration sensible des prestations qui passent d'environ

10 % du salaire moyen en 1948 à 35 % en 1975[26]. Alors que la France, l'Allemagne et la Suède améliorent le niveau des prestations de retraite au cours des années 1950[27], la répartition entre retraites fédérales et prévoyance professionnelle fait problème en Suisse. L'arrivée du socialiste Hans Peter Tschudi au Conseil fédéral ouvre une phase d'expansion. Les révisions successives de l'AVS, l'introduction de l'Assurance invalidité en 1960 et les prestations complémentaires (suppléments de revenu pour couvrir les besoins vitaux, PC dans le tableau ci-dessous) en 1965 traduisent le dynamisme du conseiller fédéral, ce que les médias résument dans le slogan « Tschudi Tempo »[28]. Cependant, l'augmentation des rentes entre 1951 et 1969 reste modeste en comparaison du relèvement de 80 % des montants lors de la huitième révision (1973/1975), suivi d'une nouvelle hausse de 25 % deux ans plus tard. L'AVS et les assurances professionnelles constituent les deux premiers piliers du système de retraite hélvétique qui est complété par une épargne individuelle (« troisième pilier ») qui ne concerne qu'une minorité de salariés. Massivement accepté en votation populaire en 1972, le modèle des trois piliers de la prévoyance vieillesse consolide la division des tâches entre l'assurance sociale et la prévoyance privée.

En France, l'aide sociale au XIXe siècle reposait sur une base facultative qui était administrée par les bureaux de bienfaisance et des institutions hospitalières, en particulier les hospices[29]. Avant la

[26] Matthieu Leimgruber, *Solidarity Without the State? Business and the Shaping of the Swiss Welfare State, 1890-2000*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, p. 189.

[27] Peter Baldwin, *The Politics of Social Solidarity: class bases of the European welfare state 1875-1975*, New York : Cambridge Univeristy Press, 1990, p. 186-200, 212-223.

[28] Par exemple : George Duplain, « Les assurances sociales en Suisse et leur adaptation vues par M. Tschudi », *Gazette de Lausanne*, 05.06.1961 ; « M. Tschudi : "une vraie politique de la vieillesse" », *Journal de Genève*, 10.10.1967. Pour un exemple radiophonique et télévisé, RTS : « Entretien avec Hans Peter Tschudi », collection : Dimanche en liberté, chaîne : La Première, diffusion : 19.03.1972, durée : 7 minutes ; « Les rentes augmentées », collection : Carrefour, diffusion : 01.07.1966, durée : 5 minutes.

[29] Élise Feller, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Paris : Éditions Eli Arslan, 2005, en particulier p. 171-182.

Tableau 1 : Principales étapes des révisions de l'AVS, 1951-1997

Année	N°	Éléments clés	
1951	1	Relèvement de la limite de revenu pour les rentes transitoires	Édification
1954	2	Relèvement des rentes ; plus d'obligation de cotiser pour les personnes de plus de 65 ans exerçant une activité lucrative	
1956	3	Suppression des limites de revenu et des échelles locales pour les rentes transitoires	
1957	4	Abaissement de l'âge de la retraite des femmes de 65 à 63 ans ; adaptation de l'échelle des cotisations des indépendants	
1961	5	Relèvement des rentes ; suppression de la réduction des rentes pour les étrangers	
1964	6	Relèvement des rentes ; abaissement de l'âge de la retraite des femmes de 63 à 62 ans ; introduction de la rente complémentaire pour épouse et de la rente pour enfant ; relèvemant de la contribution des pouvoirs publics	
1969	7	Relèvement des rentes ; le versement de la rente peut être ajourné ; relèvement du taux de cotisation ; relèvement de la contribution des pouvoirs publics	
1972		Inscription du concept des trois piliers dans la Constitution fédérale	Extension
1973/75	8	Relèvement des rentes pour garantir le minimum vital (en tenant compte des PC) ; relèvement du taux de cotisation	
1979/80	9	Introduction de l'indice mixte pour le calcul des rentes ; relèvement de la contribution de la Confédération et des cotisations des indépendants	Consolidation
1997	10	Splitting des rentes ; bonifications pour tâches éducatives et d'assistance ; le versement de la rente peut être anticipé ; relèvement par étapes de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans ; rente de veuf	

Source : OFAS, « L'AVS a 60 ans », Berne : DFI, 2008, p. 5.

Première Guerre mondiale, la vieillesse a fait l'objet d'une législation spécifique, d'abord avec la loi sur l'assistance aux vieillards indigents en 1905, puis avec l'introduction des retraites pour salariés modestes en 1910. À la suite de la révision des lois sur les assurances sociales (1928 et 1930), l'introduction de l'allocation aux vieux travailleurs salariés donne lieu à un vibrant discours du maréchal Pétain à la radio en 1941[30] qui annonce la création de « la retraite des vieux » calquée sur le système de retraite allemand introduit en 1889 par Bismarck et dont Hitler avait fait baisser l'âge légal à 62 ans. À la Libération, la Sécurité sociale unifie cet héritage complexe au travers de la création d'un système national de retraite, financé par les cotisations sociales et géré par les intéressés[31]. La disparition des régimes d'entreprise consolide le régime de base qui devient le plus important[32]. Si le régime général couvre l'ensemble des salariés, la création de l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC) en 1947 permet le regroupement de l'ensemble des régimes complémentaires des cadres du secteur privé[33]. En 1961, les différents régimes complémentaires des non-cadres sont regroupés à leur tour, dans l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO). Enfin, des régimes spécifiques sont destinés à certains groupes, comme les artisans et les commerçants, les professions libérales, les exploitants agricoles, les clercs de notaire… Résultat de la séparation entre secteur public et privé, certaines régies étatiques bénéficient de leurs propres régimes, ce sont les régimes « spéciaux » (cheminots, traminots, régie des transports parisiens, etc.)[34].

---

[30] INA : « Entrée en vigueur de la retraite des vieux », collection : Fonds Vichy, disques de la BDIC, diffusion : 14.03.1941, durée : 3 minutes, notice : PHD95079072.

[31] Bruno Palier, *Gouverner la Sécurité sociale : les réformes du système français de protection sociale depuis1945*, Paris : Presses universitaires de France, 2002, p. 65-106.

[32] Bernard Friot, *Puissances du salariat. Emploi et protection sociale à la française*, Paris : La Dispute, 1998.

[33] Bruno Valat, *Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967) : l'État, l'institution et la santé*, Paris : Éditions Economica, 2001.

[34] Michel Pigenet (éd.), *Retraites. Une histoire des régimes spéciaux*, Issy-les-Moulineaux : ESF éditeurs, 2008. Voir aussi : Thierry Tauran, *La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes. Les régimes spéciaux de sécurité sociale*, Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 2015.

Comme le montre le tableau 2, l'organisation des systèmes de retraite dans chaque pays comporte plusieurs étages : régime de base, régimes complémentaires et assurances facultatives. Dans les deux modèles, une partie du financement est assurée par un système de répartition – les cotisations des actifs paient les pensions des retraités –, alors qu'une autre provient de la capitalisation – les salariés épargnent individuellement ou collectivement auprès de caisses de retraite qui versent ensuite des rentes après un certain nombre d'années d'affiliation. Le poids de ces deux types de financement distingue nettement le cas suisse, où la répartition représente environ la moitié du montant total des prestations de retraite, de la situation française où le régime de base par répartition assure le versement de plus de 90 % des pensions versées. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les discussions sur le *plan Beveridge* (1942) de Sécurité sociale britannique, les succès électoraux du parti socialiste suisse avec son programme *Suisse nouvelle* (1942) et la popularité du programme du Conseil national de la Résistance, *Les Jours heureux* (1944), signalent un changement important. Avec l'intervention de l'État, la vieillesse ne dépend plus uniquement de la solidarité familiale, ce qui transforme l'image traditionnelle du vieillard indigent en un groupe social homogène nouveau : les retraités. Dans les deux pays, l'expansion des retraites n'efface pas complètement le recours à l'assistance. La création des prestations complémentaires (1965) en Suisse ou du Fonds national de solidarité (1956) en France souligne la persistance de fortes inégalités parmi la population âgée, en particulier chez les femmes. Après cette période de fondation, les débats politiques se centrent sur la gestion du système. Le développement de la Sécurité sociale assure une forte cohérence entre politique économique et politique sociale, ce qui contribue à la cohésion nationale et permet la collaboration entre patronat et syndicats. À partir du milieu des années 1970, ce système commence à être ébranlé par les changements de l'environnement économique et social.

Tableau 2: Comparaison des systèmes de retraite en Suisse et en France à la fin des années 1980

Suisse

Régime de base	*Régimes complémentaires*	
AVS	LPP	3e pilier facultatif & individuel
Assurance sociale garantie par l'État fédéral	Caisses de pension secteurs privés et publics	Banques & assurances
Répartition 60 %	Capitalisation 40 %	

France

Régime de base	*Régimes complémentaires*	*Régimes supplémentaires (facultatifs)*	
régime général	ARRCO AGIRC	régimes d'entreprise, assurances Perco	*Secteur privé*
régime général & régimes spéciaux ex : RATP, SNCF…	régimes complémentaires pour fonctionnaire Préfon		*Secteur public*
Répartition 90 %		Capitalisation 10 %	

Les champs d'étude de la vieillesse

Alors que les sciences humaines et sociales ont engagé des réflexions sur la vieillesse dès l'entre-deux-guerres, les historiens français soulignent l'insuffisance des recherches historiques sur les personnes âgées depuis la fin des années 1980[35]. S'il doit être nuancé par les travaux issus des mondes anglo-saxon et allemand[36], ce constat fait écho à la rédaction tardive de synthèses historiques sur la vieillesse[37], en comparaison des études globales sur l'enfance et la jeunesse[38]. Au tournant des années 1980, le renouveau de l'histoire culturelle coïncide avec un regain d'intérêt pour l'étude des mentalités et favorise l'étude d'objets historiques en lien avec les « âges de la vie » (enfance, mort, etc.)[39]. Or, les études démographiques, médicales, philosophiques ou psychologiques sur la vieillesse existent depuis longtemps. Sans même mentionner les réflexions littéraires à l'époque romaine de Cicéron (*De Senectute*) et de Sénèque (*L'éloge de la vieillesse*) ou les féroces critiques des barbons dans les pièces de Molière au XVIIe siècle, on sait que les images de la vieillesse nourrissent une pensée complexe, et il est difficile de proposer une liste exhaustive des ouvrages qui y sont consacrés[40]. On mentionnera cependant le pic de production historiographique du dernier tiers du XXe siècle.

---

[35] Voir par exemple : Élise Feller, *Histoire de la vieillesse…*, p. 13 ; Jean-Pierre Bois, *Les Vieux: de Montaigne aux premières retraites*, Paris : Fayard, 1989, p. I ; Georges Minois, *Histoire de la vieillesse en Occident de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris : Éditions Fayard, 1987, p. 8 ; Bruno Dumons, *Genèse d'une politique publique : les politiques de vieillesse en Suisse (fin XIXe-1947)*, Chavannes-près-Renens : Institut de hautes études en administration publique, 1993, p. 41.

[36] Peter N. Stearns, *Old Age in European Society: the case of France*, Londres : Croom Helm, 1977 ; Helmut Konrad, *Der alte Mensch in der Geschichte*, Vienne : Verlag für Gesellschaftskritik, 1982.

[37] Josef Ehmer, *Sozialgeschichte des Alters*, Frankfurt am Main : Suhrkamp Verlag, 1990 ; David I. Kertzer, *Aging in the Past: demography, society, and old age*, Berkeley : University of California Press, 1995 ; Pat Thane (éd.), *A history of old age*….

[38] Lloyd De Mause, *The History of Childhood*, New York : Harper & Row, 1975 ; Colin Heywood, *A History of Childhood: children and childhood in the West from medieval to modern times*, Cambridge : Polity, 2001.

[39] Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44e année, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

[40] Pour une synthèse, voir : « Images de la vieillesse », *Retraite et société*, n° 34, 2001.

En France, des ouvrages gérontologiques, philosophiques et sociologiques étudient l'expérience du vieillissement dès les années 1950[41]. Pierre Laroque, haut fonctionnaire français qui préside la Commission d'études des problèmes de la vieillesse, rédige en 1962 un premier rapport sur la vieillesse en France[42]. Dans la revue *Les Temps modernes*, André Gorz publie un texte sur le vieillissement comme destin social, repris ensuite comme épilogue à la réédition de son célèbre essai, *Le Traître* (1964)[43]. Le philosophe Michel Philibert fait paraître *L'Échelle des âges* (1968), qui s'appuie sur une introduction historique et ethnologique afin d'interroger le rôle des âges dans les sociétés traditionnelles[44]. Simone de Beauvoir publie *La Vieillesse* en 1970, sous la forme d'un essai de presque 700 pages, dont près de la moitié sont consacrées à la dimension diachronique[45]. L'approche des sciences sociales décline à la fois une appréhension de l'âge sous l'angle des acteurs (vieillissement individuel) et une analyse des politiques de la vieillesse (vieillissement collectif). Archétypes de cette dynamique, les travaux d'Anne-Marie Guillemard se déploient dans ces deux directions. Après sa thèse, *La Retraite, une mort sociale* (1972), la sociologue propose une étude des politiques de la vieillesse dans *La Vieillesse et l'État* (1980), puis une réflexion sur les préretraites, avec *Le Déclin du social* (1986)[46]. Simultanément, les

---

[41] Marcel Jouhandeau, *Réflexions sur la vieillesse et la mort*, Paris : Éditions Bernard Grasset, 1956 ; Hugues Destrem, *À la conquête du troisième âge ou les secrets de la longévité*, Paris : Éditions Gallimard, 1958 ; Pierre Vachet, *Vivre mieux, rester jeune : remède à nos inquiétudes*, Paris : Éditions Bernard Grasset, 1958.

[42] Haut Comité consultatif de la population et de la famille (éd.). *Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'études des problèmes de la vieillesse présidée par Pierre Laroque*, Paris : La Documentation française, 1962. L'ouvrage, réédité par l'Harmattan en 2014, sera désormais abrégé : Rapport Laroque (1962), version 2014…

[43] André Gorz, *Le Traître ; suivi par Le Vieillissement*, Paris : Éditions Gallimard, 2005.

[44] Michel Philibert, *L'Échelle des âges*, Paris : Éditions du Seuil, 1968.

[45] Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*, Paris : Éditions Gallimard, 1970.

[46] Anne-Marie Guillemard : *La Retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris : Mouton, 1972 ; *La Vieillesse et l'État*, Paris : Presses universitaires de France, 1980 ; *Le déclin du social : formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris : Presses universitaires de France, 1986.

Actes de la recherche en sciences sociales (ARSS) publient en 1979 un article consacré à « L'invention du "troisième âge" »[47].

Au sein des sciences historiques, c'est Antoine Prost qui a proposé, en 1964 déjà, des *Jalons pour une histoire des retraites et des retraités*, où la vieillesse est abordée sous l'angle de la transition entre la vieillesse misérable et une vieillesse sécurisée grâce aux assurances sociales[48]. À Paris, en 1979, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) organise avec plusieurs historiens une première table ronde sur le thème *Le Vieillissement : implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le* XVIIIe *siècle*[49]. En écho à ses travaux sur *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1973), Philippe Ariès évoque en 1983, sous forme interrogative, la possibilité d'une « *histoire de la vieillesse* »[50]. L'intérêt des historiens pour la vieillesse se diversifie selon plusieurs approches. Une première thèse, centrée sur *Les Vieux Soldats à l'hôtel royal des Invalides au* XVIIIe *siècle* (1981), est réalisée par Jean-Pierre Dubois, suivie par le doctorat de Ronald Melchers, *Vieillesse ouvrière* (1984)[51]. Plusieurs travaux de recherche sur les institutions de prise en charge des vieillards, l'émergence de la psychiatrie âgée ou encore les figures littéraires des personnes âgées signalent l'apparition d'un champ historique dont les *Annales de démographie historique* se font l'écho dans un numéro intitulé *Vieillir autrefois* (1985)[52]. Fait significatif, les sujets

---

47 Rémi Lenoir, « L'invention du "troisième âge" », *ARSS*, 26-27, 1979, p. 57-82.

48 Antoine Prost, « Jalons pour une histoire des retraites et des retraités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1964, p. 263-289.

49 Arthur Erwin Imhof, Jean-Pierre Goubert (éd.), *Le Vieillissement : implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le* XVIIIe *siècle : actes de la Table ronde organisée à l'EHESS de Paris les 24-26 octobre 1979*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1982.

50 Philippe Ariès, « Une histoire de la vieillesse ? », *Communications*, 37, 1983, p. 47-54. Voir : Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Éditions du Seuil, 1973.

51 Jean-Pierre Dubois, *Les Vieux Soldats à l'hôtel royal des Invalides au* XVIIIe *siècle*, doctorat de 3e cycle, Paris, 1981 ; Ronald Melchers, *La Vieillesse ouvrière : les origines de la retraite ouvrière*, thèse à l'Université Aix-Marseille II, 1984.

52 Centre national de la recherche scientifique (France), *Vieillir autrefois*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1985.

de recherche se centrent sur les retraites et sur la vieillesse ouvrière, avant d'aborder le phénomène culturel et social de la vieillesse assurée et du vieillissement comme nouvel âge de la vie. Ces études sur la vieillesse débouchent sur une série de publications « grand public » : George Minois propose une *Histoire de la vieillesse en Occident de l'Antiquité à la Renaissance* (1987)[53] ; Jean-Pierre Gutton publie *Naissance du vieillard : essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France* (1988)[54] ; Jean-Pierre Bois signe *Les Vieux : de Montaigne aux premières retraites* (1989)[55]. Quelques années plus tard, Vincent Gourdon est l'auteur d'un ouvrage à succès, *Histoire des grands-parents* (2001)[56]. Cet intérêt de l'historiographie se traduit aussi par la thèse de Patrice Bourdelais sur *Le Nouvel Âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population* (1993)[57] et les doctorats de Bruno Dumons et Gilles Pollet sur *L'État et les retraites* (1994)[58]. Au début du XXIe siècle, Élise Feller réalise sous la direction de Michelle Perrot une thèse intitulée *Vieillissement et société dans la France du premier XXe siècle* (2005)[59]. Cinquante ans après la publication des premiers rapports sur la vieillesse, son étude historique est bel et bien engagée et s'est considérablement enrichie.

En Suisse, ce sont également les sociologues qui ouvrent la voie des premières recherches. Jeune retraité de l'Administration fédérale, Arnold Saxer coordonne la publication du rapport *Les Problèmes de la vieillesse en Suisse* (1966)[60]. Ce premier élan est actualisé dix ans

---

[53] Georges Minois, *Histoire de la vieillesse…*
[54] Jean-Pierre Gutton, *Naissance du vieillard…*
[55] Jean-Pierre Bois, *Les Vieux : de Montaigne…*
[56] Vincent Gourdon, *Histoire des grands-parents*, Paris : Éditions Perrin, 2001.
[57] Patrice Bourdelais, *Le Nouvel Âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1993.
[58] Bruno Dumons, Gilles Pollet, *L'État et les retraites : genèse d'une politique*, Paris : Belin, 1994.
[59] Élise Feller, *Histoire de la vieillesse….*
[60] Commission d'étude des problèmes de la vieillesse suisse, *Les Problèmes de la vieillesse en Suisse : rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse (du 16 décembre 1966)*, Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1966. Désormais abrégé : Rapport Saxer (1966)…

plus tard grâce à la synthèse *Vieillir en Suisse* (1979)[61]. Les recherches sociologiques se développent au travers de deux approches : une première approche culturelle étudie les modes de vie durant la vieillesse[62], alors qu'une seconde s'intéresse aux cadres sociaux qui accompagnent le vieillissement[63].

La première approche est perceptible dans les travaux du Groupe universitaire genevois de recherche interdisciplinaire sur les personnes âgées (GUGRISPA) qui organise, depuis 1976, un recueil de récits de vie et de biographies individuelles de personnes âgées. Ce matériau de première main offre aux historiens des sources précieuses pour étudier les « formes collectives d'identité culturelle » et les représentations de la vieillesse durant les années 1970. Parallèlement à sa collaboration au GUGRISPA, le sociologue genevois Christian Lalive d'Épinay développe une stimulante réflexion sur le temps libre, posant les jalons d'une analyse des représentations qui sous-tendent l'instauration des retraites comme droit au repos et à la réalisation de soi[64].

S'agissant de la seconde approche des recherches sociologiques, il faut souligner le rôle central joué par le démographe Pierre Gilliand qui, après avoir achevé sa thèse, *Vieillissement démographique et planification hospitalière* (1969), dirige des recherches sur la situation économique et sociale des retraités[65]. Au cours de la décennie 1990, ces travaux sont mis à

---

[61] Office fédéral des assurances sociales OFAS, *Vieillir en Suisse : rapport 1979*, Berne : Office central fédéral des imprimés et du matériel, 1979. Désormais abrégé : Rapport OFAS (1979)… Une troisième mise à jour existe : Commission fédérale « Vieillir en Suisse » (éd.), *Vieillir en Suisse : bilan et perspectives*, Berne : OCFIM, 1995. Désormais abrégé : Vieillir en Suisse (1995)…

[62] Christian Lalive d'Épinay, Étienne Christe, *Vieillesses : situations, itinéraires et modes de vie des personnes âgées aujourd'hui*, Saint-Saphorin : Éditions Georgi, 1983.

[63] Pierre Gilliand, *Vieillir aujourd'hui et demain*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1982.

[64] Christian Lalive d'Épinay (éd.), *Temps libre. Culture de masse et culture de classes aujourd'hui*, Lausanne : Éditions Pierre-Marcel Favre, 1982.

[65] Pierre Gilliand, *Vieillissement démographique et planification hospitalière : étude fondée sur les données de la Suisse et du Canton de Vaud*, Lausanne : Département de l'intérieur. Service de la santé publique, 1969.

jour par le Programme national de recherche 32 du Fonds national suisse de la recherche, et une synthèse est publiée en 1999[66]. Plusieurs ouvrages sociologiques intègrent des études à vocation historique sur la vieillesse[67]. Dernier exemple de cette tendance, la thèse de Marion Repetti terminée en 2015 sous la direction de René Knüsel, qui porte sur l'évolution de la figure sociale de la vieillesse ; la première moitié du travail est consacrée à une introduction de l'histoire des retraites[68].

Dans le champ historique, en Suisse, les premiers travaux qui s'intéressent à la vieillesse apparaissent en marge de l'étude des assurances sociales[69]. Une première recherche sur l'instauration de l'assurance vieillesse et les débats parlementaires a été réalisée par l'historien vaudois André Lasserre en 1972[70]. La plupart des ouvrages qui ont prolongé cette réflexion insistent sur le rôle prépondérant des autorités politiques[71]. Depuis quelques années, les études sur les assurances sociales se sont diversifiées en intégrant la question du genre[72] et l'articulation des prévoyances privées et étatiques[73]. En marge de quelques travaux épars

66 François Höpflinger, Astrid Stuckelberger, *Vieillesse : principaux résultats et perspectives du Programme national de recherche PNR 32*, Berne : Programme national de recherche, 1999.

67 Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action : l'engagement social des groupements de retraités*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1996 ; Pasqualina Perrig-Chiello (éd.), *Die Babyboomer : eine Generation revolutioniert das Alter*, Zurich : Neue Zürcher Zeitung, 2009.

68 Marion Repetti, *Du retraité méritant au senior actif : genèse et transformations de la figure sociale de la vieillesse en Suisse*, Thèse de l'Université de Lausanne, 2015. Voir également la version publiée : *Les bonnes figures de la vieillesse : regard rétrospectif sur la politique de la vieillesse en Suisse*, Lausanne : Antipodes, 2018.

69 Matthieu Leimgruber, « État fédéral, État social ? : L'historiographie de la protection sociale en Suisse », *Traverse*, 18, 2011, p. 217-237.

70 André Lasserre, « L'institution de l'assurance-vieillesse et survivants, 1889-1947 », in : Roland Ruffieux (éd.), *La démocratie référendaire en Suisse au xxe siècle. Tome 1 : Analyse de cas*, Fribourg : Éditions universitaires Fribourg, 1972, p. 259-326.

71 Peter Binswanger, *Histoire de l'AVS. Assurance-vieillesse et survivants suisse*, Zurich : Éditions Pro Senectute, 1987 ; Alexandre Berenstein, *Histoire de l'assurance-vieillesse suisse*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1986.

72 Christine Luchsinger, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit : der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV : 1939-1980*, Zurich : Chronos Verlag, 1995.

73 Matthieu Leimgruber, *Solidarity Without the State ?…*

à caractère local, muséal ou commémoratif[74], des progrès notables ont été réalisés par des études sur la représentation politique des personnes âgées[75]. Si les étapes de la législation sociale et le passage de l'assistance à l'assurance ont bien été étudiés, les travaux culturels sur la vieillesse dans une perspective historique restent lacunaires[76].

Plan des chapitres

L'ambivalence des représentations de la vieillesse avant et après la Seconde Guerre mondiale occupe les quatre premiers chapitres de notre travail. Concept choc dès les années 1930, le vieillissement démographique fournit un lieu commun aux discours péjoratifs sur la vieillesse (chapitre 1). À l'opposé, les centenaires offrent un sujet récurrent de reportages positifs sur certains vieillards exceptionnels (chapitre 2). La perception des femmes dans la vieillesse est neutralisée par un traitement médiatique qui rend le genre invisible jusqu'aux années 1950 (chapitre 3). Documenté par les observations du corps médical, le vieillissement en bonne santé devient un leitmotiv médiatique au lendemain de la guerre (chapitre 4). À la charnière des années 1960, les représentations de la vieillesse soulignent à la fois l'existence d'un nouvel âge de vie (troisième âge) et la persistance de situations de dépendance (quatrième âge). La fragilité de la population âgée, considérée comme un groupe homogène, fait l'objet d'une attention particulière. L'élaboration des politiques de la vieillesse stimule la production de rapports scientifiques sur le vieillissement

---

74 Geneviève Heller (éd.), *Le poids des ans : une histoire de la vieillesse en Suisse romande*, Lausanne : Éditions d'En Bas & Société d'histoire de la Suisse romande, 1994 ; Roxanne Currat (éd.), *Au fil du temps : le jeu de l'âge : catalogue*, Lausanne & Gollion : Fondation Claude Verdan & Éditions Infolio, 2008.

75 Alexandre Lambelet, *Des Âgés en AG. Sociologie des organisations de défense de retraités*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2014 ; Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters : Geschichte der Stiftung Pro Senectute im entstehenden Schweizer Sozialstaat (1917-1967)*, Zurich : Chronos Verlag, 2015.

76 Josef Ehmer, « Das Alter in Geschichte und Geschichtswissenschaft », in : Ursula M. Staudinger, *Was ist Alter(n)?: neue Antworten auf eine scheinbar einfache Frage*, Berlin : Springer, 2008, p. 149-172.

individuel et collectif (chapitre 5). Dans ce cadre, la question du logement occupe une place centrale, qu'il s'agisse de réussir à vieillir de manière indépendante chez soi ou d'expérimenter une vieillesse digne en institution (chapitre 6). Avec le tournant des années 1970, la valorisation d'un nouvel âge hors des contraintes de l'emploi propose un modèle de la vieillesse active (chapitre 7). Le développement d'un marché ciblé pour les seniors devient la source d'un intérêt commercial inédit pour la clientèle du troisième âge (chapitre 8). Depuis la fin des années 1970, les représentations médiatiques focalisent leur attention sur de nouveaux sujets à sensation, le sexe et la mort (chapitre 9). Depuis l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1980, les représentations de la vieillesse auront donc connu de multiples reconfigurations.

Chapitre 1 :

Vieillissement de la population, le regard sombre des démographes

Construction intellectuelle de l'entre-deux-guerres, le concept de « vieillissement démographique » émerge lors des controverses qui opposent les milieux populationnistes et néomalthusiens en France, mais également selon des modalités particulières dans les milieux familialistes helvétiques. Au cœur de ce débat politique, la relation postulée entre le dynamisme économique et la baisse du niveau de natalité constitue l'enjeu de la réflexion qui mobilise la science démographique. Apparue à la fin du XIXe siècle, l'idée qu'une nation puisse vieillir ne constitue pas une évidence. Lorsque les sciences naturelles décrivent les phénomènes de sénescence, il s'agit essentiellement de processus individuels et non de problèmes collectifs. Dans les représentations politiques, les effets du vieillissement sur la prospérité d'un pays sont décrits de manière confuse. Traduit médiatiquement, le vieillissement de la population fournit un terrain fécond pour détailler les composantes du modèle de la vieillesse *grise*.

La Seconde Guerre mondiale suspend momentanément les discussions scientifiques, mais le vieillissement démographique constitue un élément important du débat lors de la mise en place des systèmes de retraite. Si la

rhétorique politique après 1945 continue de se développer avec une grille de lecture héritée des années 1930, une nouvelle littérature grand public (4 ouvrages entre 1946 et 1979) participe à la reconnaissance du concept de « vieillissement » et envisage un possible rajeunissement de la nation. Nous concentrerons nos analyses sur la discussion démographique en France à l'aide de la littérature produite par les démographes (20 articles de revues savantes entre 1895 et 1954). Cette production scientifique met en lumière l'expertise des démographes qui jouent un rôle moteur dans la diffusion du concept. Avec les travaux statistiques et démographiques, les articles de vulgarisation scientifique issus de la presse des années 1950 offrent un premier corpus cohérent de sources (10 articles), complétées d'émissions radiophoniques (2 sujets). Exemples du « bon client » médiatique, les experts démographes martèlent un discours récurrent sur les effets néfastes du « vieillissement de la population » et livrent des prévisions inquiétantes sur l'avenir des sociétés industrielles. Au tournant des années 1980, la première assemblée mondiale de l'Organisation des Nations Unies sur le vieillissement fournit le prétexte à de nouveaux articles sur le sujet (13 articles).

Ce chapitre revient en quatre temps sur les origines scientifiques des polémiques à propos du vieillissement démographique. Un premier moment s'attache à l'émergence de la notion et à son évolution dans la France de la première moitié du xxe siècle. Les caractéristiques du débat en Suisse sont ensuite précisées pour la période de l'entre-deux-guerres. Puis la diffusion médiatique du concept est étudiée depuis 1950 jusqu'à la fin des années 1970. Enfin, la Conférence sur le vieillissement organisée par l'ONU en 1982 constitue la consécration mondiale de la notion. Question technique et politique au cours de l'entre-deux-guerres, le vieillissement de la population quitte le champ politique pour devenir un sujet de société durant les années 1960. Si cette actualité participe à la publicité inédite de la vieillesse dans les représentations médiatiques, la mise en scène des réflexions démographiques rend visible des conceptions concurrentes, entre l'optimisme du corps médical qui espère soigner le vieillissement individuel et le pessimisme des statisticiens qui ne cessent de rappeler la charge collective que représente la vieillesse.

La pensée démographique découvre le vieillissement

Au moment où la plupart des pays européens connaissent une baisse de la natalité et une croissance de la longévité humaine, la pensée démographique conceptualise le vieillissement non plus en terme individuel, mais comme un enjeu social. L'évolution de la structure par âge permet aux statisticiens d'isoler un groupe distinct et homogène («les vieux»), alors que le choix de la frontière des âges traduit une représentation figée de l'entrée dans la vieillesse. Comme l'analyse Patrice Bourdelais, l'histoire du vieillissement de la population remonte à la fin du XIXe siècle[1]. Au centre des réflexions en économie politique, les analyses sur la population constituent un domaine sensible de la statistique qui identifie la force et la richesse d'un pays au nombre de ses habitants. Pionnier de la statistique démographique, Jacques Bertillon (1851-1922) publie un premier article consacré à la «dépopulation de la France» en 1895. En reliant de manière rigide les évolutions de la natalité et de la mortalité, Bertillon illustre un raisonnement clos sur lui-même: «*lorsque l'on meurt beaucoup, cela fait de la place, et il y a aussitôt beaucoup de naissances pour combler les vides*»[2]. Ce raisonnement mécanique trouve son explication dans une métaphore d'inspiration biologique et botanique résumée dans un article de 1904:

> «*On peut comparer encore une société humaine à une forêt d'une étendue déterminée. Dès que le bûcheron fait des clairières dans la forêt, les rejets et les stolons bourgeonnent de toutes parts, et la forêt se reconstitue, sans qu'on ait à s'occuper de son peuplement. S'il en est autrement, c'est qu'il y a quelque vice, quelque germe malfaisant qui contrarie l'effet bienfaisant de la nature. Il faut alors que le forestier recherche cette cause de stérilité et la détruise; qu'il écarte la dent dévastatrice des chèvres et les autres animaux nuisibles qui détruisent les jeunes pousses de sa forêt. Mais que dire de celui qui, contre un pareil malheur, n'imaginerait autre chose que d'écarter*

[1] Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse*….

[2] Jacques Bertillon, «De la dépopulation de la France», *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, décembre 1895, p. 431.

la hache du bûcheron et de conserver ses arbres indéfiniment! Il n'arriverait qu'à vieillir inutilement sa futaie, et, finalement, serait vaincu dans cette lutte contre la mort; car, la loi des sociétés vivantes, des forêts comme des nations, c'est le renouvellement perpétuel des êtres. L'œuvre impossible tentée par ce forestier ignorant n'est autre que celle que conseillent les médecins trop confiants dans leur art. »[3]

Si le lecteur perçoit ici une pique adressée aux «*médecins trop confiants*», cette dernière comparaison a suscité de nombreuses réactions critiques, notamment des hygiénistes qui luttaient en faveur de mesures sanitaires destinées à réduire la mortalité[4]. La simplicité du raisonnement sera facilement reprise après la Première Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1950. Nombreux sont les démographes français qui s'inquiètent des pertes humaines dues à la Grande Guerre, notamment parce qu'elles s'ajoutent aux effets de la dénatalité. En 1914, 40 millions de Français sont numériquement dépassés par 68 millions d'Allemands ou 45 millions de Britanniques. Véritable «prêt à penser», le vieillissement désigne, sans les expliquer, de nombreuses relations complexes entre natalité, mortalité et nuptialité. La population française ne retrouvera son niveau d'avant 1914 qu'avec la conjugaison du *baby-boom* et de l'immigration des années 1950[5]. En France, le vieillissement «par le haut» a un rôle bien moins important que le vieillissement «par le bas» qui résulte de la diminution de la natalité[6]. En effet, l'augmentation de la part des individus âgés dans la population totale ne s'explique pas seulement par l'allongement de la durée de vie.

---

[3] Jacques Bertillon «Parallélisme des mouvements de population dans les différents pays d'Europe», *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 10, octobre 1904, p. 345-348. Cité par: Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse*…, p. 107.

[4] Patrice Bourdelais (éd.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques, (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris: Éditions Belin, 2001, en particulier la contribution de Yankel Fijalkow, «Statistique sanitaire et volontés politiques: le cas parisien au tournant du siècle», p. 97-117.

[5] Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française. Volume 4. De 1914 à nos jours*, Paris: Presses universitaires de France, 1988, p. 78.

[6] Didier Blanchet, «Évolutions démographiques et retraites: quinze ans de débat», *Population et sociétés, bulletin de l'INED*, n° 383, octobre 2002.

Autour de la Seconde Guerre mondiale, l'opposition de la France et de l'Allemagne dans les analyses démographiques se renforce par le biais de métaphores qui valorisent « *la jeune nation allemande* » face à la « *vieille France* »[7]. Cette idée qu'une population peut vieillir exprime également la peur d'un déclin national français. Fondée en 1896 par Jacques Bertillon, l'Alliance nationale contre la dépopulation profite de ce climat pour développer et pour diffuser une « *pédagogie de l'inquiétude* » autour de la dénatalité[8]. L'Alliance se donne pour ambition d'alerter l'opinion sur les conséquences néfastes d'une croissance moindre de la population française. Durant les années 1930, Fernand Boverat (1885-1962), président de l'Alliance, organise un véritable groupe de pression nataliste et familialiste. Le démographe de renom multiplie les conférences et les publications qui ne cessent de fustiger « *le péril de la dénatalité* »[9]. Son engagement conservateur imprime un ton moralisateur, et même raciste, à certaines de ses interventions[10]. En 1946, Fernand Boverat publie un premier livre, *Le Vieillissement de la population*, entièrement consacré à la question. Dans son ouvrage, le démographe ouvre la réflexion à partir de la question des retraites :

> « Quelles ressources aurai-je lorsque je serai vieux ? *se demandent avec inquiétude la plupart des Français.* […] *L'effort qui peut être fait par une nation pour assurer la sécurité de ses vieillards ne dépend pas des décisions du législateur, mais du rapport entre le nombre des producteurs et celui des gens âgés. Le problème des pensions de vieillesse touche directement presque tous les Français. Il faut souhaiter qu'à ce titre il les décide à étudier la situation démographique de la France, à laquelle la plupart d'entre eux se sont si peu intéressés jusqu'ici.* »[11]

---

[7] Hervé Le Bras, *Le sol et le sang: rhétoriques de l'invasion*, La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2016, p. 37-43.
[8] Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse*…, p. 137-141.
[9] Fernand Boverat, « Le danger de la dépopulation française », Alliance d'hygiène sociale, Congrès de Mulhouse, 2-4 octobre 1931.
[10] Fernand Boverat, *La Race blanche en danger de mort*, Paris : Éditions de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 1931.
[11] Fernand Boverat, *Le Vieillissement de la population*, Paris : Les Éditions sociales françaises, 1946, p. 9.

En écho à la création de la Sécurité sociale, cette rhétorique qui oppose les « producteurs » (actifs en emploi) aux « gens âgés » (inactifs à la retraite) s'inspire des critiques de l'Alliance nationale contre la dépopulation qui stigmatisent les implications sociales des déséquilibres démographiques. Dénonçant le spectre d'une France « pays de vieillards », le démographe souligne les effets combinés de l'accroissement de la longévité humaine et de la baisse de la natalité qui accélèrent le vieillissement français. Sans tenir compte des phénomènes migratoires ou de la croissance de la production, Boverat résume les conséquences néfastes du vieillissement des individus : baisse du contingent militaire, baisse du rendement du travail, baisse de la production nationale, baisse des rentrées fiscales, augmentation du déficit public et de l'endettement, etc. Ce scénario dramatique conduit l'analyse du vieillissement démographique vers des considérations sur les populations « vieillies » et vers des jugements péjoratifs sur la vieillesse. Hérité des représentations démographiques du XIXe siècle qui teintent l'image des personnes âgées d'une coloration *grise*, le vieillissement alimente une conception dramatisée du déclin collectif de la Nation. Si l'analyse confond la dépopulation et le vieillissement dans un scénario fiction catastrophiste, Boverat fournit pour la première fois une synthèse facile d'accès. Accusée de manquer de dynamisme et de produire des travailleurs moins performants, la population âgée devient de plus en plus visible, ce qui suscite l'émergence de jugements dépréciatifs sur la vieillesse en général[12].

Sans faire l'objet d'un débat scientifique, la notion de vieillissement démographique s'impose dans les discours qui suivent l'introduction des retraites durant l'après-guerre. Or, c'est avant la Seconde Guerre mondiale que le concept a été étudié de manière systématique par Alfred Sauvy (1898-1990), économiste et démographe de renommée internationale[13]. Après son entrée à la Statistique générale de la France, ce polytechnicien prononce une conférence à la Société de statistique

---

[12] Pat Thane (éd.), *A history of old age…*, p. 283-305.

[13] Paul-André Rosental, *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2003, p. 120-136 ; voir également : Michel Louis Lévy, *Alfred Sauvy : compagnon du siècle*, Paris : La Manufacture, 1990.

de Paris, intitulée « La population française jusqu'en 1956, essai de prévision démographique ». Sauvy emploie pour la première fois en 1928 le terme de « *vieillissement de la population* » dans ce commentaire des naissances et des décès où le vieillissement a « *pour effet d'élever la mortalité générale et d'abaisser la natalité* »[14]. Par la suite, les travaux d'Alfred Sauvy sur les effectifs par âge de la population française sont sollicités pour évaluer l'équilibre futur du budget des assurances sociales[15]. À la manière des bulletins météorologiques qui anticipent les évolutions du temps qu'il fait ou des prévisions budgétaires proposées par les économistes, le statisticien cherche désormais à prédire les tendances démographiques[16]. La symbolique du vocabulaire retenu illustre le lieu commun du poids que les vieillards font peser sur la société. Sur ce point, Patrice Bourdelais ose une hypothèse psychologisante en rappelant qu'Alfred Sauvy, né en 1898, a perdu la plupart de ses camarades dans les tranchées de la Grande Guerre, ce qui le conduit à s'imposer dans un milieu professionnel où les personnes de moins de 45 ans sont peu nombreuses[17]. Le poids des aînés a-t-il déterminé la perception d'un déséquilibre entre les groupes d'âges au sein de la population ?

Le rôle d'Alfred Sauvy dans la diffusion de ces questions mérite une attention particulière, même s'il est difficile d'apprécier son rôle tant que ses archives personnelles n'auront pas été étudiées. Influent par ses réseaux et par sa légitimité d'expert, proche des milieux dirigeants, Alfred Sauvy conserve en tout temps son autonomie en se tenant suffisamment éloigné de l'action politique. Conseiller économique du libéral Paul Reynaud, comme d'un ministre du Front populaire,

---

[14] Alfred Sauvy, « La population française jusqu'en 1956 », *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, décembre 1928, n° 1, janvier 1929. Cité par : Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse…*, p. 117.

[15] Alfred Sauvy, « Le vieillissement de la population et la Sécurité sociale », *Revue française du travail*, n° 3, juillet 1946, p. 201-210. Voir : Élise Feller, *Histoire de la vieillesse…*, p. 258-277 ; Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique…*, p. 164-165.

[16] Hervé Le Bras (éd.), *L'invention des populations : biologie, idéologie et politique*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2000, p. 48-50.

[17] Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse…*, p. 114.

Sauvy renforce sa notoriété jusqu'à la fin des années 1950 grâce à une posture de spécialiste apolitique. Après avoir dirigé l'Institut de conjoncture (1937-1945), Alfred Sauvy fonde l'Institut national d'études démographiques (INED) qu'il dirige de 1945 à 1962[18]. Délégué français à la Commission de la population de l'ONU (1947-1981), il devient par la suite président de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Également professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, autrement appelé Sciences Po (1945-1959), il devient le rédacteur en chef de la revue *Population* qui bénéficie dès son lancement d'un rayonnement international. Sans être un organe de vulgarisation, la revue s'adresse prioritairement aux universitaires, aux parlementaires, aux médecins ou aux avocats, ainsi qu'aux élites économiques. Membre du Conseil économique et social (1947-1974), Alfred Sauvy possède une solide reconnaissance intellectuelle qui contribue à ancrer la notion de vieillissement démographique dans l'opinion.

Dans ses travaux, Alfred Sauvy traduit en termes vulgarisés ses propres inquiétudes natalistes[19]. Grâce au concept de vieillissement, le démographe offre une image simple et facile à comprendre, alors que les réflexions sur la natalité et sur la mortalité constituent des démarches intellectuelles complexes. Sans avoir besoin de décrire longuement le phénomène, le projet nataliste d'un «rajeunissement» national semble aller de soi et peut aisément s'imposer avec la force de l'évidence. Le lien explicite entre «vieillissement» et «rajeunissement», déjà évoqué par Bertillon en 1895, illustre un glissement de notions individuelles vers des concepts valables pour des sociétés entières. Disponible au début de l'année 1944, l'ouvrage de Sauvy intitulé *Richesse et population* consacre un chapitre entier au «*vieillissement et* [au] *problème des retraites*»[20]. En 1952, la première édition de la

[18] Sur le réseau de Sauvy avant 1945, voir: Alain Drouard, *Une inconnue des sciences sociales, la fondation Alexis Carrel (1941-1944)*, Paris: Édition de la Maison des sciences de l'homme, 1992. Sur le rôle de l'INED dans l'après-guerre, voir: Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique*..., p. 139-156.

[19] Philippe Albou, *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, Paris: Éditions Glyphe, 1999, p. 111.

[20] Alfred Sauvy, *Richesse et population*, Paris: Payot, 1943. Ce texte est également publié dans la *Revue française du travail* en juin 1946.

Théorie générale de la population dans la prestigieuse « Bibliothèque de sociologie contemporaine » aux Presses universitaires de France assoit l'autorité intellectuelle de son auteur[21].

Au cours des années 1950, les travaux démographiques sont toujours en quête d'une reconnaissance scientifique. Alors que les jeunes démographes de l'INED partagent globalement les objectifs du mouvement nataliste, ils s'éloignent des méthodes utilisées par l'Alliance nationale contre la dépopulation et ne s'accordent pas sur les estimations de l'évolution de la population française. La qualité des études d'Alfred Sauvy et de l'INED, reconnue par l'État et par les entreprises privées, éclipse progressivement l'influence de l'Alliance nationale. Exemple de ce déclin, celle-ci propose en 1959 l'introduction d'un manuel scolaire de démographie « *rédigé en France à l'intention des Français* », ce qui conduit à la publication d'un manuel élémentaire en 1960, remplacé un an plus tard par un ouvrage réalisé par un chercheur de l'INED[22].

Le débat nataliste entre la Suisse et la France

En Suisse, les discussions de politiques sociales se nourrissent des débats français et allemand sur le vieillissement de la population. Alors que la population suisse atteint 3,9 millions d'habitants en 1914, la croissance n'est que de 500 000 personnes jusqu'en 1945. La baisse de la natalité s'observe dès la Première Guerre mondiale : une femme sur quatre née entre 1911 et 1915 reste sans enfant pendant l'entre-deux-guerres[23]. Cette stagnation démographique est la plus importante depuis le XVIIIe siècle. Le recul du taux de natalité helvétique (21,2 ‰ en 1920 à 15,9 ‰ en 1940) comparable à celui de la France (21,4 ‰

[21] Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, Paris : Presses universitaires de France, 1952

[22] Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique…*, note 32 p. 328.

[23] Kurt Seifert (éd.), *Chronique Pro Senectute. De l'aide aux indigents au soutien à toutes les personnes âgées*, Zurich : Pro Senectute Suisse, 2007, p. 14.

en 1920 à 14,6 ‰ en 1938) nourrit une hantise «*des berceaux vides*»[24]. Dénonçant un «suicide collectif», plusieurs politiciens conservateurs fustigent les dangers moraux issus de l'urbanisation ou de la baisse du nombre d'enfants par femme. Ces dénonciations sont relayées en France comme en Suisse par des associations catholiques qui combattent le recul des naissances au nom de valeurs morales supérieures, telles la famille et l'autorité de l'Église[25]. En Suisse, la politique de la famille devient un instrument d'affirmation nationale[26].

Comme le signale l'historienne Céline Schoeni, la pensée nataliste joue un rôle prépondérant dans la multiplication d'initiatives favorables à l'instauration d'un système d'allocations familiales[27]. La France représente un «modèle» en matière de politique sociale pour les milieux familialistes helvétiques. La loi française de 1932 a introduit un premier socle d'allocation familiale obligatoire auprès des employeurs de l'industrie et du commerce, puis le système a été étendu en 1938 à l'ensemble de la population active. En Suisse, aucune loi nationale n'est adoptée, toutefois un Comité suisse pour la protection de la famille est créé en 1931. Ce comité bénéficie de l'appui des principales forces politiques du pays. Les affinités culturelles avec la France se trouvent renforcées par les élites politiques et par les réseaux associatifs, notamment catholiques, qui entretiennent des contacts étroits. Ces réseaux s'organisent d'ailleurs à une échelle supranationale[28]. Les craintes du vieillissement de la population conduisent à une

---

24 Voir la série d'articles dans la *Gazette de Lausanne*: G. Rigassi, «Chronique suisse: les berceaux vides», 15.04.1930; G. Tétaz, «La race qui se renie», 17.04.1930; E. Reymond, «La race qui se renouvelle», 23.04.1930.

25 Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 164 et p. 172.

26 François Höpflinger, «Politique de la famille», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16586.php, version: 24.06.2010.

27 Céline Schoeni, *Travail féminin: retour à l'ordre! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2012, p. 25-26.

28 Christophe Capuano, «Une structure d'action et de mobilisation familialistes à l'échelon transnational: La Ligue internationale pour la Vie et la Famille (1927-1939)», in: Olivier Dard, Nathalie Sévilla (éd.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz: Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2011, p. 133-146.

revalorisation du modèle familial bourgeois lors des discussions sur le vieillissement démographique en Suisse. Le développement des politiques familiales et l'offensive contre le droit au travail des femmes mariées constituent un point de convergence des discussions[29].

Pendant l'entre-deux-guerres, la notion de vieillissement démographique apparaît timidement en marge des débats sur la politique familiale en Suisse. En 1927, lors des premières discussions sur le financement de l'assurance vieillesse, les experts mathématiciens de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) publient des études, afin d'établir «*le mouvement et l'état de la population suisse*» selon «*différentes classes d'âge*». Comme en France, le recul de la natalité enregistré au cours des années 1920 laisse imaginer qu'un fort changement risque de se produire encore, mais cette évolution en cours ne suscite pas d'inquiétude particulière. Comme le souligne le *Message du Conseil fédéral* du 29 août 1929: «*Dans ces conditions, on ne saurait, sur ce point, tirer des observations du passé des conclusions définitives pour l'avenir.*»[30] Si les «*bases démographiques de l'assurance vieillesse et survivants*» doivent encore être assurées, le Conseil fédéral semble surtout préoccupé par le développement démographique inégal entre cantons «*vieillissants*» et cantons «*jeunes*»[31]. Concernant les relations intergénérationnelles, le Conseil fédéral relève que le poids de la vieillesse sur les jeunes générations risque de s'alourdir au fil des années:

> «[…] *la composition de la population subira une transformation très sensible quant à la force respective des classes d'âge. Selon toutes probabilités, le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans s'accroîtra fortement par rapport à celui des personnes âgées de 20 à 64 ans.* […] *Si la charge des rentes allouées aux personnes âgées de 65 ans et plus doit être supportée par les contemporains âgés de 20 à 64 ans, elle deviendra donc toujours plus lourde pour ceux-ci.*»[32]

---

[29] Gisela Bock, «Pauvreté féminine, droits des mères et États-Providence», in: *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*…, p. 405.

[30] *Message du Conseil fédéral du 29 août 1929*, AFS 17, p. 403.

[31] Philippe Wanner, *Âges et générations: la vie après 50 ans en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2005, p. 11-34.

[32] *Message du Conseil fédéral du 29 août 1929*…, p. 404.

Alors que les prévisions jusqu'en 1950 ne sont «*pas trop pessimistes*», le Conseil fédéral ajoute que la situation sociale et économique est trop incertaine pour s'engager de manière définitive sur l'organisation de l'assurance vieillesse. Dans le contexte politique précédant la crise économique des années 1930, la question de l'équilibre entre les générations ne conduit pas à des conclusions alarmistes, seules quelques préoccupations natalistes voient le jour en marge des discussions sur la création d'une assurance vieillesse.

Au cours des années 1930, la question du vieillissement de la population en Suisse accompagne le mouvement de «Défense spirituelle». Ce mouvement politique et culturel proclame les valeurs fondamentales du pays afin de surmonter les divisions de partis et de classes. Sous l'impulsion du catholique conservateur Philipp Etter, le Département fédéral de l'intérieur donne un caractère officiel à ce programme. En 1938, le conseiller fédéral associe la baisse du taux de la natalité à un péril national qu'il faut combattre[33]. Cette même année, le directeur du Bureau fédéral de la statistique, Carl Brüschweiler, donne une conférence radiophonique durant laquelle il dramatise la «*crise de population*» de la Suisse consécutive à la baisse de sa natalité[34]. En Suisse, la question du vieillissement démographique se focalise dès lors sur le problème de la natalité et des politiques familiales.

L'inauguration de la Landi, l'Exposition nationale de Zurich en 1939, offre une première vitrine à la «Défense spirituelle»[35].

---

[33] Philipp Etter, «Der Geburtenrückgang als nationales Problem. Referat an der Jahresversammlung der Schweizerische Gesellschaft für Volkswirtschaft und Statistik», *SZVS*, 1938, p. 156-170.

[34] Carl Brüschweiler, *Die schweizerische Bevölkerungskrise*, Erweiterte Fassung des Radiovortrages vom 6. Mai 1938 «Bevölkerungspolitische Schicksalsfragen der Schweiz» gehalten am 1. Schweiz. Familienkongress in Olten, 20.08.1939. Voir également: Carl Brüschweiler, «Strukturwandlungen der schweizerischen Bevölkerung», *SZVS*, 70, vol. 2, 1934, p. 258.

[35] Kurt Imhof, «Das kurze Leben der geistigen Landesverteidigung. Von der "Volksgemeinschaft" vor dem Krieg zum Streit über die "Nachkriegsschweiz" im Krieg», in: Kurt Imhof (éd.), *Konkordanz und Kalter Krieg: Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Zwischen- und Nachkriegszeit*, Zurich: Seismo Verlag, 1996, p. 35.

Dans un contexte de forte mobilisation, la production nationale et les créations artistiques patriotiques sont censées promouvoir la conscience patriotique[36]. Les tableaux démographiques de l'Exposition dénoncent la « surpopulation étrangère » et les problèmes de natalité ; ils fustigent dans le même élan le citoyen helvétique qui épouse une femme étrangère[37]. Connoté de valeurs conservatrices, le discours familialiste consacre des ambitions fortement nationalistes, proches des arguments employés par les milieux natalistes français. Selon l'historien Hans Ulrich Jost, de nombreux statisticiens helvétiques s'inscrivent dans le courant de la pensée nataliste[38]. Dès la fin des années 1930, plusieurs enquêtes statistiques analysent les origines et les effets du recul des naissances[39]. Depuis les années 1920, de nombreuses recherches ont été menées en Suisse sur la population âgée démunie, sous l'œil attentif de la Fondation suisse « Pour la vieillesse »[40]. Il faut signaler que la revue *Pro Senectute* multiplie les publications spécialisées à l'intention des autorités comme du grand public[41]. En 1938, la Société suisse de statistiques consacre son assemblée annuelle à la question du recul de la natalité et du vieillissement de la population. Contrairement aux autres pays d'Europe qui sont en guerre, la Suisse observe une

[36] Walter Willi, « Geistige Landesverteidigung », *Schweizer Monatshefte. Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur*, 17, 1937-1938.
[37] OFS (éd.), *Wir als Viermillionen Volk*, Zur Schweizerischen Landesausstellung 1939 von Dr. Carl Brüschweiler, direktor des Eidgenössischen Statistischen Amtes, Berne, 1939.
[38] Hans Ulrich Jost, « Des chiffres et du pouvoirs. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du xviiie au xixe siècle », *Forum Statisticum Journal de l'Union des offices suisses de statistique*, 35, octobre 1995, p. 41. Matthias Ruoss signale également les travaux du chef mathématicien de l'OFAS qui introduit le concept du « vieillissement démographique » : Werner Friedli, *Bevölkerungsstatistische Grundlagen zur Alters und Hinterlassenenversicherung in der Schweiz*, Beilage zum Entwurf eines Bundesgesetztes mit Motivenbericht des Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartementes vom 31.08.1928, Berne, 1928.
[39] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 158-162.
[40] Ursula Tschirren, « Pro Senectute », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16631.php, version 12.04.2012. Voir également : Histoire de la Sécurité sociale, URL : http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/associations-et-organisations/pro-juventute-pro-senectute-pro-familia-pro-infirmis-et-pro-mente-sana/.
[41] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 37-45.

première hausse de la natalité dès 1943, ce qui renforce la vigueur des milieux familialistes[42]. La question du vieillissement démographique se déploie encore après la Seconde Guerre mondiale, selon des modalités similaires au débat français.

La diffusion médiatique du « vieillissement de la population »

Les années d'immédiat après-guerre signalent une vaste diffusion du concept de vieillissement. Or, la période 1945-1950 coïncide avec les premières années du grand *baby boom*. À la fin des hostilités, la fécondité connaît une première hausse, suivie par un *baby boom* « de la prospérité » qui déploie ses effets à partir de la fin des années 1950. à l'origine de ce second mouvement se trouve la précocité croissante des mariages qui a pour conséquence l'allongement de la période féconde[43]. Néanmoins, cette conjoncture n'entame guère les représentations négatives, inspirées du vieillissement de la population.

Auteur de plusieurs ouvrages dans la collection « Que sais-je ? », aux nombreuses rééditions, éditorialiste fécond et écouté, le démographe Alfred Sauvy participe directement à la popularisation de la notion qu'il a inventée. Dès 1946, la revue *Population* éditée par l'INED publie des articles de vulgarisation sur la notion de vieillissement démographique qui décrivent les conséquences du processus en fonction de l'âge de la retraite[44]. Sauvy s'impose dans le champ médiatique comme le

[42] Anne-Lise Head-König, Luigi Lorenzetti, « Immigration et dynamique démographique en Suisse de la seconde moitié du xixe siècle à la crise des années 1970 », in : *Movilidad y migraciones internas en la Europa latina*. Universidade de Santiago de Compostela, 2002, p. 259-281.
[43] Céline Schmid Botkine, Fabienne Rausa-de-Luca, *Vieillissement démographique et adaptations sociales*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique OFS, 2008, p. 5.
[44] Dans la revue *Population* : Jean Daric, « Vieillissement de la population et prolongation de la vie active », n° 1, 1946, p. 69-78 ; Paul Vincent, « Vieillissement de la population, retraites et immigration », n° 2, 1946, p. 213-244 ; Hersch Liebmann, « Démographie potentielle et vieillissement de la population », n° 2, 1948, p. 233-248 ; J. F. Gravier, « Productivité et population », n° 2, 1950,

spécialiste des questions de « population », terme moins technique et moins rebutant pour le grand public que celui de « démographie ». Le directeur de l'INED comprend rapidement l'importance de la communication de masse. Grâce aux membres du comité technique de son institut, il dispose de puissants relais : Francis Perrin appartient au Conseil national de la radiodiffusion, alors que Paul Rivet, fondateur du Musée de l'Homme, préside le Conseil supérieur de la radio française[45]. À l'invitation de ce dernier, Sauvy participe à l'élaboration des programmes scientifiques de la radio. La publicité de l'INED est renforcée par la mise en place d'un « service de diffusion » qui organise des campagnes d'affichage et d'annonces dans la presse. Sauvy tient une chronique de conjoncture économique dans la *Revue politique et parlementaire* depuis 1948 ; il publie des analyses dans *L'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber dès 1960, puis dans *L'Expansion* de Jean-Louis Servan-Schreiber (frère du précédent) ; et il tient une rubrique « Notes de lecture » dans *Le Monde* après 1963[46]. Proche des milieux natalistes, sans y adhérer formellement, populationniste par conviction, Sauvy multiplie les interventions en faveur d'une politique familiale qui ne se limite pas à une conception conservatrice[47]. Selon le démographe, le vieillissement de la population pose non seulement un problème fondamental de financement des retraites, mais, plus grave, il fait souffler un vent conservateur sur les mentalités marquées par le repli sur les valeurs du passé, et il pèse sur l'investissement en général. Contre tous ces effets néfastes, le démographe lutte avec acharnement.

Le côté obscur et inquiétant qui entoure la notion de vieillissement entre facilement en résonance avec les représentations médiatiques. En 1946, dans un article sur le vieillissement et sur le besoin accru d'immigration, Marcel Tardy reprend l'argumentation des milieux

---

p. 301-310 ; Jean Daric, « Vieillissement de la population, besoins et niveau de vie des personnes âgées », n° 1, 1952, p. 27-48 ; Alfred Sauvy, « Le vieillissement des populations et l'allongement de la vie », n° 4, 1954, p. 675-682.

45 Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique…*, p. 167-168.

46 Voir sa première chronique : Alfred Sauvy, « Les notes de lecture », *Le Monde*, 25.03.1963.

47 Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique…*, p. 88-95.

natalistes en adoptant un ton résolument dramatique qui met en doute « *l'existence même de la France* »[48]. Plusieurs articles du quotidien *Le Monde* s'inspirent des catégorisations par âge proposées par les nouvelles études démographiques de l'INED[49]. La démarche de vulgarisation s'appuie le plus souvent sur une rhétorique du dévoilement qui dénonce le manque de publicité faite aux effets néfastes du vieillissement. Par exemple, dans un sujet traité par le journal en 1947, le démographe Jean Daric décrit un phénomène obscur et mal connu :

> « *Nous voulons parler du vieillissement de la population, c'est-à-dire de l'augmentation constante du nombre des vieillards dans la population totale. Ce phénomène resta longtemps caché. Bien que les premiers recensements par âge remontent déjà à plus d'un siècle, c'est à une date relativement récente que l'on s'est attaché à étudier la structure par âge des populations et que fut mis en évidence le processus du vieillissement. On peut s'étonner de ce retard si l'on songe qu'il s'agit là d'un phénomène ne pouvant prêter à aucune contestation et, au surplus, facilement mesurable.* »[50]

Le chercheur de l'INED compare ensuite la proportion de « *vieillards de plus de cinquante ans* » [sic] de plusieurs pays européens. Cette comparaison défavorable à la France le conduit à dénoncer un mal « *beaucoup plus profond* » :

> « *Un pays vieilli ressent moins qu'un autre le besoin d'un renouvellement de son équipement technique.* […] *Le mal est d'autant plus insidieux et dangereux qu'il peut longtemps être caché par un état de santé apparent : augmentation passagère du standard de vie par prédominance des biens de consommation sur les biens*

[48] Marcel Landry, « Avons-nous besoin d'un renfort d'étrangers ? », *Le Monde*, 25.11.1946.
[49] Dans le journal *Le Monde* : « Le dépeuplement de la France », 27.10.1945 ; A. L., « La durée moyenne de la vie des Français a augmenté de vingt ans » ; Dr H. F. « La prolongation de la vie humaine contraindra peut-être une France appauvrie à relever l'âge de la retraite », 15.01.1952.
[50] Jean Daric, « Les répercussions sur l'ensemble de notre économie », *Le Monde*, 10.11.1947.

d'investissement. L'appauvrissement n'en reste pas moins, à la longue, inéluctable. […] *Ces conséquences économiques rendent de plus en plus lourde la contribution demandée à la population adulte pour subvenir aux besoins des vieillards inactifs.* »

Ces remarques mélangent des considérations morales et des jugements politiques sans jamais expliciter les liens entre les différents niveaux du vieillissement individuel ou collectif. Si l'accroissement de la natalité laisse entrevoir l'espoir d'augmenter à terme le nombre de producteurs, les effets démographiques mettent des décennies à se déployer. Selon Jean Daric, il faut attendre presque vingt ans pour que les nouveau-nés viennent accroître la population adulte. Dans l'immédiat, les solutions esquissées dans l'article se déploient dans de multiples directions : recours à l'immigration, utilisation de la main-d'œuvre féminine, réduction des effectifs des secteurs non productifs, importation de machines étrangères, rationalisation, prolongation de la vie active des travailleurs, etc.

En janvier 1951, sous le titre : « Comment rajeunir ? Qui vieillit le plus vite des femmes ou des hommes ? », un premier sujet sur le vieillissement est diffusé à la radio française dans l'émission « Tribune de Paris »[51]. Après une brève introduction, la discussion s'anime autour des travaux sur le « rajeunissement » du professeur Charles Richet, prix Nobel de médecine en 1913 et physiologiste reconnu, quoiqu'à la réputation entachée par des positions eugéniques et racistes. Les propos mélangent indistinctement le vieillissement physique individuel et le vieillissement démographique de la société française. Alors que la discussion se centre sur l'aspect physique du « rajeunissement », surtout chez les femmes, le Dr Charles Claoué, précurseur de la chirurgie esthétique en France, livre un diagnostic intéressant :

« *À mon sens, le problème du vieillissement se présente sous ces différents aspects, mais le point de vue social est extrêmement*

[51] INA : « Comment rajeunir ? Qui vieillit le plus vite des femmes ou des hommes ? », collection « Tribune de Paris », diffusion : 30.01.1951, enregistrement : 23.11.1950, durée : 19 minutes, notice : PHD86032127.

> *important. Si l'homme veut être jeune, si la femme veut être jeune… si l'homme veut être jeune, c'est en raison même de sa vie sociale.* [*Que voulez-vous dire exactement ?,* demande Raymond Thévenin] *Eh bien s'il veut rester jeune, c'est à cause de ses rapports avec ses semblables, à cause de la vie sociale et le problème du vieillissement tourne beaucoup autour de ce sujet.* » (Minutage : 07:04)

Si la « découverte de la vieillesse » met à jour une contradiction entre le corps et l'esprit, un conflit entre l'envie de rester jeune et l'image physique du miroir, la chirurgie esthétique permet, selon le Dr Claoué, de lutter contre cette antinomie et de répondre à la pression sociale[52]. Ces aspects physiques du vieillissement individuel sont discutés avec un certain optimisme : l'allongement de la vie humaine n'est pas une catastrophe, bien au contraire. Toutefois, l'émission change de tonalité lorsque le Dr Jean Auguste Huet, secrétaire général du Groupement d'études et de recherches gérontologiques, aborde la question du vieillissement de la population. Ce recadrage conduit la discussion vers les conséquences du développement des retraites :

> « *Je voudrais tout de même qu'on revienne un petit peu à la question du vieillissement national qui constitue un drame pour notre pays, car chaque Français traîne derrière lui deux vieillards et deux petits enfants. C'est une charge sociale telle qu'il ne peut que s'effondrer devant les conséquences budgétaires, financières, d'une telle charge. C'est ce vieillissement national qui est un véritable drame, qui a nécessité des Assises nationales qui ont été organisées il y a deux ans par l'Alliance nationale contre la dépopulation.* » (Minutage : 11:27)

Influencée par la propagande nataliste de l'entre-deux-guerres, l'image de la vieillesse est connotée négativement par le Dr Huet. Mentionnées dans cet extrait radiophonique, les « journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population » sont

[52] Charles Claoué, *Propos sur la chirurgie esthétique*, Paris : N. Maloine, 1932. En 1951, le Dr Claoué présente son dernier livre : *Le mal d'Hippocrate*, Paris : édité par l'auteur, 1950.

organisées à Paris en 1948 par l'Alliance nationale contre la dépopulation en collaboration avec l'INED. Si aucun article de presse ne relate à notre connaissance ces rencontres, les divers comptes rendus parus dans *Population* permettent de percevoir l'émergence d'une nouvelle réflexion sur la vieillesse[53]. Les discussions abordent aussi bien les aspects directement démographiques – pénurie de main-d'œuvre, dépeuplement de la France – que les aspects physiologiques du vieillissement – force musculaire, productivité, mémoire, intelligence, attention.

En 1952, c'est l'émission « Paris vous parle » qui aborde la question du vieillissement et de la natalité en France[54]. Invité par le journaliste Jean Rabaut, le géographe spécialiste des migrations Georges Mauco, conservateur proche des milieux natalistes et secrétaire du Haut Comité de la population, discute les thèses de Fernand Boverat sur le vieillissement. En comparaison internationale, la France est « *le premier pays à avoir connu la baisse de la natalité et possède la population la plus âgée au monde* » (minutage : 01:30). C'est une « *lourde charge sur les épaules des actifs* » qui supportent à la fois les personnes âgées et les enfants. « Vieillissement de la population » et « accroissement des naissances de l'après-guerre », les deux phénomènes sont maintenant reconnus dans les représentations médiatiques. De manière symptomatique, les émissions radiophoniques des années 1950 traduisent le concept de vieillissement démographique issu de la pensée scientifique sous la forme d'une représentation vulgarisée qui oppose le pessimisme des démographes à l'optimisme du corps médical. Nous aborderons dès le prochain chapitre quelques représentations positives de la vieillesse *verte* véhiculées par les discours médicaux, mais il faut signaler ici le

---

[53] Dans la revue *Population* en 1948 : D. J., « Journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population. Paris, 22, 23, 24 avril 1948 », n° 2, p. 407 ; A. G., « Alliance nationale contre la dépopulation — Trois journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population », n° 4, p. 762-763 ; D. J., « Les journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population (Paris, 22, 23, 24 avril 1948) », n° 4, p. 841-842.

[54] INA : « Le vieillissement de la population française », collection « Paris vous parle », diffusion : 08.04.1952, enregistrement : 17.03.1952, durée : 5 minutes, notice : PHD86036880.

caractère non évolutif des descriptions et des jugements proposés par les démographes. Ce portrait brossé par la pensée démographique fige une image sombre de la vieillesse.

Autre indice de la diffusion du « vieillissement », le recours à la figure emblématique des pyramides des âges se généralise dans les publications démographiques d'après-guerre[55]. Imaginé par des démographes au XIXe siècle, ce schéma illustre la composition par âge d'une population où chaque tranche représente la largeur de l'effectif d'une classe d'âge scindée entre hommes et femmes. L'ambition de cette figure est de proposer une lecture diachronique. Lorsque la baisse de la fécondité se produit, la pyramide se rétrécit ; lorsque la natalité s'accroît, sa base s'élargit. Alors que les économistes et les historiens cherchent à caractériser les cycles de vie depuis les années 1930, la littérature démographique impose cette présentation sous forme de pyramide à la fin des années 1950[56]. Les bilans annuels publiés par l'INED et l'INSEE en France, comme ceux de l'OFS en Suisse, incluent tous des pyramides des âges. Les manuels scolaires et les journaux les utilisent très largement. Le raisonnement démographique transforme les pyramides en outil de prévision. La comparaison entre plusieurs pays doit permettre de tirer des conclusions sur le vieillissement ou sur la dénatalité afin d'anticiper une dynamique économique[57]. La plupart du temps, cette utilisation implique une comparaison normative entre une « bonne » et une « mauvaise » pyramide selon que la figure respecte la forme « normale » d'un socle large et d'un sommet pointu. Cette représentation repose sur une conception très répandue du vieillissement perçu comme un déclin national[58].

---

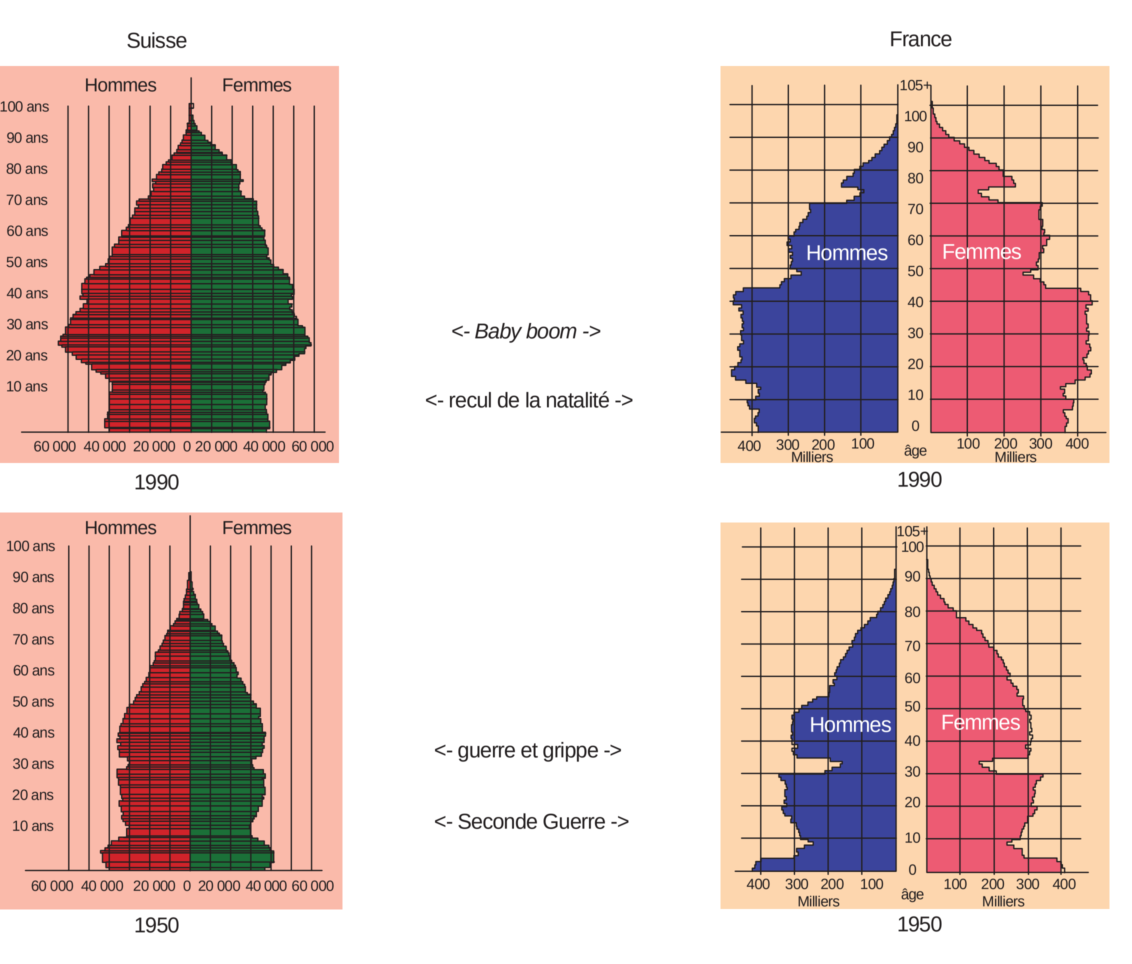
[55] Paul-André Rosental, « L'argument démographique. Population et histoire politique au XXe siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 95, 3, 2007, p. 3-14. Voir dans le même numéro, Éric Godelier, « Pyramide des âges et gestion des ressources humaines », p. 127-142.

[56] Hervé Le Bras, « Retour d'une population à l'état stable après une catastrophe », *Population*, n° 5, 1969, p. 861-896.

[57] Hervé Le Bras, *Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, Paris : O. Orban, 1991, p. 133.

[58] Noël Nonneuil, « Conjoncture et structure dans le comportement de fécondité », *Population*, 1, 1989, p. 135-137.

Graphique 2: Pyramides des âges en Suisse et en France, 1950 et 1990



Source: Ofs, *Atlas de la vie après 50 ans*; Insee, *estimations de population*, France métropolitaine, territoire courant.

Outre la représentation sous forme pyramidale, la dualité du « vieillissement » et du « rajeunissement » de la population accompagne un débat en France autour de l'accès aux méthodes contraceptives. En 1956, Alfred Sauvy signe deux éditoriaux publiés par le journal *Le Monde* dans lesquels il fait état de ses doutes quant à la « *croyance à la contraception miracle* », à la « *croyance à la suppression de l'avortement* » ou encore au slogan du « *moins d'enfants, mieux élevés* »[59]. Selon le directeur de l'INED, la libéralisation de la contraception entraînerait un « *vieillissement excessif* » de la population. Si Sauvy reconnaît que la population française entre dans la voie du rajeunissement « *après un siècle de vieillissement dramatique* », ses convictions natalistes continuent de se manifester énergiquement. Dans son second billet, il reprend l'ancienne métaphore sylvestre :

> « *Donc la population française est en voie de reconstitution ; sur le vieux tronc chargé de vieilles branches apparaissent de jeunes rameaux, tests et promesses de vitalité. D'ici dix ans, si la natalité se maintient, la France va faire une vaste conversion et quitter le passé pour l'avenir.* […] *C'est la première fois dans l'histoire qu'un pays se relève, après avoir glissé sur la pente fatale du dépeuplement. Ce que la Grèce et Rome n'ont pu faire, la France est en train de le réaliser, dans un sublime désordre, certes, mais d'une façon qui confondra les alarmistes.* »[60]

Sans reconnaître sa propre erreur d'appréciation alarmiste sur le vieillissement de la population, Sauvy envisage pour la première fois un possible rajeunissement du peuple français. Ce thème se trouve au cœur de deux publications à succès : *La Montée des jeunes* (1959) et *Les Limites de la vie humaine* (1961)[61]. Ces deux ouvrages reprennent les analyses publiées dans le quotidien *Le Monde* et l'hebdomadaire libéral *L'Express*. Illustration d'un engagement tenace contre la pensée malthusienne, Sauvy prend fait et cause pour la jeunesse. À cette occasion, le conflit générationnel prend le pas sur les considérations morales d'une population

---

[59] Alfred Sauvy, « I. L'aspect individualiste », *Le Monde*, 30.05.1956.

[60] Alfred Sauvy, « II. Le rajeunissement de la nation », *Le Monde*, 31.05.1956.

[61] Alfred Sauvy, *La Montée des jeunes*, Paris : Calmann-Lévy, 1959 ; Alfred Sauvy, *Les Limites de la vie humaine*, Paris : Hachette, 1961.

vieillissante. La question de la charge que les vieux font peser sur les jeunes devient le nouveau slogan des années 1960 :

> « […] *une personne âgée inactive prélève une partie de la production réalisée par les adultes. S'estimant trop lourdement frappée, la population adulte cherche à réduire le nombre des jeunes. Nier le conflit ne le supprime pas ; il se manifeste aujourd'hui de façon très concrète dans le cadre de la Sécurité sociale ;* le risque d'une population vieille est donc de basculer de façon lente mais continue vers la vieillesse, les charges du passé finissant par l'emporter [en évidence dans le texte]. »[62]

Salué par la presse, *La Montée des jeunes*, publié en format de poche chez Calman-Lévy, devient un *best seller*[63]. En 1974, au lendemain du premier choc pétrolier, l'ancien directeur de l'INED signe une tribune dans le quotidien *Journal de Genève* où il fustige la décadence occidentale dont l'origine se trouve dans la dénatalité. Empruntant un vocabulaire médical et réduisant le vieillissement à une pathologie, Sauvy persiste dans une représentation négative de la vieillesse. Il réclame une politique volontariste, un véritable programme de rajeunissement :

> « *Les conséquences matérielles du vieillissement peuvent être étudiées avec assez de sûreté, mais l'étude des facteurs moraux, combien plus importants, a été entièrement négligée ; toujours l'anesthésie.* […] *Dans cette optique, le relâchement général, la montée de la criminalité, les désagrégations diverses, l'absence d'idéal sont imputables au même mal, la vieillesse. Le combat aujourd'hui n'oppose pas des riches à des pauvres. Il s'agit d'assaut des peuples jeunes, ardents, contre des peuples fatigués, sur la défensive, et aspirant au repos. Le remède est à côté du mal : la conscience. Mais il faudra de terribles efforts et de dures batailles.* »[64]

---

[62] Alfred Sauvy, *La Montée des jeunes*…, p. 60.
[63] Michel Louis Lévy, *Compagnon du siècle*…, p. 147.
[64] Alfred Sauvy, « Nous Occidentaux sommes vieux : nous avons peur de vivre », *Journal de Genève*, 22.11.1974.

Cette tribune suscite de nombreux courriers de lecteurs dans les jours qui suivent. Collaborateur du *Journal de Genève*, l'artiste et philosophe Robert Hainard réagit par une tribune qui dénonce le pessimisme du démographe français[65]. Prisonnier d'une représentation de la vieillesse *grise*, le démographe persiste jusqu'en 1979 à décrire de manière unilatéralement négative le vieillissement de la population[66]. Invité en 1983 à l'Université de Lausanne lors d'un colloque interdisciplinaire, Alfred Sauvy continue de fustiger «*le conservatisme des structures de la société*» dans un monde vieillissant[67]. De retour à Lausanne trois mois plus tard, Alfred Sauvy, invité du service culturel du distributeur alimentaire Migros, présente une conférence sur la crise économique des années 1970. Fidèle à ses convictions natalistes, le démographe peine à envisager les conséquences positives d'un vieillissement de la population, et il dénonce une nouvelle fois la «*politique suicidaire de l'Occident*», comparable selon lui à la situation qui prévalait durant l'entre-deux-guerres[68].

Née dans les cercles restreints des statisticiens et des démographes de l'entre-deux-guerres, la notion de vieillissement démographique est devenue, en moins de trente ans, un outil descriptif d'une remarquable efficacité symbolique[69]. Repris par les représentations politiques et médiatiques, le concept désigne à la fois un processus d'évolution démographique et une arme de la propagande nataliste[70]. Selon la formule de Paul-André Rosental, cette «*intelligence démographique*» fait de la discipline scientifique une actrice du système: les prédictions

---

[65] Robert Hainard, «Non à la croissance démographique», *Journal de Genève*, 10.12.1974.

[66] Voir la contribution de Sauvy dans: Gérard-François Dumont (éd.), *La France ridée: échapper à la logique du déclin*, Paris: Le livre de poche, 1979, p. 61-118.

[67] «Comment empêcher notre économie de prendre un coup de vieux», *Gazette de Lausanne*, 09.02.1983.

[68] F. Aerny, «Alfred Sauvy : "L'Occident mène une politique suicidaire"», *Journal de Genève*, 04.05.1983.

[69] Jérôme Pellissier, *La Nuit, tous les vieux sont gris: la société contre la vieillesse*, Paris: D. Radford, 2003, p. 71-74.

[70] Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse…*, p. 171-174.

proposées par les experts prétendent non seulement analyser mais aussi prévoir les comportements[71].

La consécration mondiale d'un concept

Au cours de la décennie 1970, la notion de « vieillissement » rencontre un écho mondial lorsque les organisations internationales s'emparent du concept[72]. En 1973, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution intitulée *Question des personnes âgées et des vieillards* (3137 – xxviii) dont la teneur est inspirée d'un rapport sur le vieillissement démographique élaboré de concert par l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)[73]. L'année suivante, une disposition du plan d'action mondial sur la population invite les pays membres à tenir compte à l'avenir des « *incidences de l'évolution de l'effectif et de la proportion des personnes âgées* »[74]. Entre 1976-1978, le Conseil économique et social de l'ONU ainsi que le Conseil de l'Europe s'intéressent à cette question, ce dont témoignent une série d'articles du quotidien *Le Monde*[75]. Durant la seconde moitié des années 1970, plusieurs publications sont réalisées par l'Association internationale

[71] Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique*…, p. 171.
[72] Matthieu Leimgruber, « La Sécurité sociale au péril du vieillissement. Les organisations internationales et l'alarmisme démographique (1975-1995) », *Le Mouvement social*, 3, n° 244, 2013, p. 31-45.
[73] Pour l'histoire des travaux de l'ONU sur cette question, voir : Nations Unies (éd.), *Rapport de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement*, Vienne, 26 juillet-6 août 1982 (A/CONF.113/31), New York, 1982, p. 1-5.
[74] Paul Paillat, « Les Nations Unies et le problème du vieillissement démographique », *Population*, 29e année, n° 6, 1974, p. 1137-1138.
[75] Dans le quotidien *Le Monde*, voir : « Le vieillissement de l'Europe s'accélère », 08.09.1976 ; « Un vieillissement inéluctable », 26.07.1978 ; « Les problèmes du vieillissement se posent aussi dans le tiers-monde », 30.12.1978. Voir aussi Paul Paillat, « L'Europe vieillit : causes, aspects et répercussions du vieillissement démographique », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 29, n° 2, 1976, p. 152-166.

pour la Sécurité sociale, le Bureau international du travail ou encore l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)[76]. Comme le montre l'historien Matthieu Leimgruber, le point commun de tous ces travaux se situe dans le «*caractère non alarmiste de leurs conclusions*»[77].

En 1982, la première Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement adopte un *Plan d'action international sur le vieillissement*[78]. Ce programme à la tonalité consensuelle n'envisage pas le vieillissement comme une catastrophe démographique, mais propose le renforcement des droits et des revenus des personnes âgées. Dans ce cadre, les analyses démographiques du vieillissement forment un apport décisif pour évaluer les besoins des populations âgées, en particulier dans les pays du tiers-monde. Au cours des travaux préparatoires de l'Assemblée mondiale, le quotidien *Le Monde* conserve une tonalité sereine, à l'exemple des articles publiés en marge de la Journée mondiale de la santé en avril 1982[79].

Au cours de la décennie 1980, l'interprétation sélective des effets du vieillissement se modifie dans la presse politique, à la suite de la publication de plusieurs rapports. Dirigé par l'économiste libéral Jean-Jacques Rosa, l'ouvrage collectif *The World Crisis in Social Security* (1982) dénonce l'incapacité des systèmes de retraite à faire face au vieillissement[80]. Autre exemple, la publication, en 1980, d'un rapport préparatoire à l'Assemblée des Nations Unies sur le Japon sert de cas exemplaire pour dénoncer les dynamiques négatives provoquées

---

[76] *Recherche sur le vieillissement et la retraite: implications pour la sécurité sociale* (rapport de la table ronde de La Haye, 27-29 avril 1976), Genève, Association internationale pour la sécurité sociale, 1977; *Older workers, work and retirement*, Genève, ILO, 1979; *Socio-economic policies for the elderly*, Paris, OCDE, 1979.

[77] Matthieu Leimgruber, «La Sécurité sociale au péril du vieillissement…», p. 34.

[78] Nations Unies (éd.), *Vienna international plan of action on aging*, New York: World Assembly on Aging (26 July-6 August 1982), 1983.

[79] Dans le quotidien *Le Monde* du 07.04.1982, voir: Joseph Franceschi, «La Journée mondiale de la santé et la préparation de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement»; Jean Benoît, «600 millions de plus de soixante ans à la fin du siècle»; Claire Brisset, «Éviter une médicalisation excessive».

[80] Jean-Jacques Rosa (éd.), *The World Crisis in Social Security*, Paris: Bonnel, 1982.

par un « vieillissement trop rapide ». Les effets de l'accroissement de la population âgée sur les systèmes de santé et le financement des retraites sont dramatisés par le correspondant au Japon du journal *Le Monde*, Philippe Pons :

> « *Le Japon, qui, il y a encore une décennie, était parmi les plus jeunes des pays développés, est en train de devenir l'une des sociétés les plus âgées du monde.* […] *Dans cette situation, les autorités envisagent un ralentissement de l'augmentation des pensions et une progression des cotisations des salariés et des entreprises, qui devraient passer de 9 % à 20 %. Mais on peut se demander si les jeunes, sur lesquels pèseront les charges nouvelles, et qui seront dans une position de force compte tenu de leur "rareté", accepteront ces contraintes.* […] *L'évolution de la structure démographique japonaise est évidente lorsque l'on regarde une pyramide des âges : "pyramidale" effectivement au début du siècle, elle tend à devenir cylindrique. Or, tout le système social et économique nippon repose sur une structure démographique à base large ; c'est-à-dire une société où les jeunes sont pléthoriques et les vieux peu nombreux.* […] *Aujourd'hui, la forme presque cylindrique que prennent les structures démographiques signifie dans la structure de l'emploi un "embouteillage" dans la couche des personnes aspirant à des promotions de fin de carrière et, en revanche, un "trou" au niveau des jeunes.* »[81]

Cette longue citation illustre le nouveau discours sur le vieillissement de la population qui se met en place au tournant des années 1980. La mise en scène du conflit entre générations est mobilisée pour décrire le bouleversement démographique de la société japonaise. Illustré comme un processus inéluctable grâce aux figures des pyramides des âges, le vieillissement menace les équilibres financiers des systèmes de retraite et plombe les dépenses des systèmes de santé. À l'issue de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, le contexte devient plus favorable à l'évocation d'une « *crise de l'État*

[81] Philippe Pons, « Le vieillissement de la population menace le "modèle" », *Le Monde*, 18.11.1980.

social»[82]. Le climat idéologique est en train de changer[83]. Reprise en France comme en Suisse, cette rhétorique catastrophique dénonce pêle-mêle l'absence de «*renouvellement des générations*», «*la mort lente des campagnes*» ou encore le «*déclin de l'Europe*»[84]. En juillet 1982, la Fondation suisse «Pour la vieillesse» publie un rapport préparatoire à l'Assemblée mondiale des Nations Unies sur le vieillissement. La présentation du rapport par l'Agence télégraphique suisse (ATS) offre l'occasion d'annoncer les conséquences à long terme du «vieillissement»:

> «*Première conséquence de cette évolution démographique: si le niveau actuel des rentes doit être maintenu ou amélioré, il faudra accroître durablement la productivité des "actifs" et vraisemblablement augmenter les cotisations des salariés, des employeurs et de l'État.* […] *Voilà pour le long terme. À court et moyen termes, les auteurs de l'étude admettent que la situation matérielle des rentiers est assurée dans une large mesure.*»[85]

Le ton serein et mesuré de ce compte rendu contraste avec les propos de la correspondante du quotidien libéral conservateur le *Journal de Genève*. Dès l'ouverture de l'Assemblée des Nations Unies, la journaliste Florence Vernet s'émeut d'«*une augmentation sans précédent du nombre de personnes âgées*», recourant notamment à l'image de la pyramide des âges qui se renverse: «*les vieux finiront par surpasser les*

---

[82] Carroll Lynn Estes, «Social Security: the social construction of a crisis», *The Milbank Memorial Fund Quarterly. Health and Society*, vol. 61, n° 3, 1983, p. 445-461; Jill Quadagno, «Generational equity and the politics of the welfare state», in: *Politics and Society*, vol. 17, n° 3, 1989, p. 353-376.
[83] J.-M. D., «Le vieillissement de la campagne française», *Le Monde*, 02.09.1980; Christiane Grolier, «L'individu s'adapte mieux au vieillissement que la société», *Le Monde*, 03.09.1980; «BIT: le vieillissement inexorable des peuples industrialisés», *Gazette de Lausanne*, 08.04.1982; «La population japonaise vieillit trop vite!», *Journal de Genève*, 28.04.1982.
[84] Guy Herzlich, «Les conséquences du vieillissement. La quadrature du cercle», *Le Monde*, 01.11.1983; René Dabernat, «Les Français font toujours moins d'enfants», *Gazette de Lausanne*, 12.11.1983.
[85] ATS, «Perspectives pour l'an 2040: 1 rentier pour 2 personnes actives», *Journal de Genève*, 20.07.1982.

jeunes en nombre»[86]. Soigneusement élaboré durant les années 1970 par des groupes d'intérêts libéraux et conservateurs, le leitmotiv d'une faillite possible des systèmes de Sécurité sociale s'appuie alors sur les études du vieillissement démographique qui présentent l'avantage d'une apparente neutralité scientifique[87].

L'évolution des représentations rend compte de la circulation des idées de la «*pensée démographique*»[88]. Lieu commun de la pensée nataliste des années 1930, la formule du vieillissement de la population se transforme en une critique du fardeau des populations vieillissantes à la fin des années 1970. Depuis la «*mentalité conservatrice*» des personnes âgées jusqu'au «*fardeau des retraites*» d'une société vieillissante, les représentations du vieillissement démographique réduisent à chaque fois la vieillesse à un âge *gris*. Contrairement à la jeunesse associée à la vitalité et à l'avenir, le concept du vieillissement produit un stéréotype du déclin de la nation consécutivement à l'accroissement du nombre des personnes âgées. Dans cette configuration, le vieillissement devient un processus inéluctable qui implique par conséquent des choix «naturels» afin d'alléger le «fardeau» budgétaire représenté par les dépenses de santé et de retraite[89]. L'image de la vieillesse *grise* produite par les démographes se confronte pourtant à la longévité de certains individus reconnue par le corps médical, puis mise en scène comme un progrès de l'espèce humaine. Cette représentation de la vieillesse se teinte alors de différents reflets *verts*. La mise en scène médiatique de vieillards alertes et en bonne santé conduit à la reconnaissance d'un vieillissement plus positif que nous présenterons dans le chapitre suivant.

---

[86] Florence Vernet, «Ouverture de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement à Vienne», *Journal de Genève*, 27.07.1982.

[87] Martin Geyer, «Die Gegenwart der Vergangenheit. Die Sozialstaatsdebatten der 1970er Jahre um die umstrittenen Entwürfe der Moderne», *Archiv für Sozialgeschichte*, vol. 47, 2007, p. 47-94.

[88] Annie Vidal, *La Pensée démographique: doctrines, théories et politiques de la population*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 1994.

[89] Phil Mullan, *The Imaginary Time Bomb: why an ageing population is not a social problem*, Londres: Tauris, 2000, p. 77-113.

Chapitre 2 :

Centenaires, les héros verts de la longévité

Le recul de l'âge de la mort n'a cessé de fasciner le public, et les grands vieillards nourrissent la curiosité des scientifiques. En 1920, quand le Dr Alexandre Lacassagne (1843-1924) publie son ouvrage *La Verte Vieillesse* – qui sera réédité trois fois jusqu'en 1924 –, ce professeur de la Faculté de médecine de Lyon est surtout connu pour ses travaux en anthropologie médicale et criminelle. C'est lors de ses vieux jours que le légiste commence à se pencher sur la médecine des personnes âgées. Reconnaissant que l'accroissement de la longévité humaine constitue une amélioration de la vie, Lacassagne entreprend d'isoler les facteurs explicatifs de cette dynamique hors du commun. Le phénomène du grand âge en général et le cas des centenaires en particulier occupent les réflexions du médecin lyonnais pendant plusieurs pages[1]. Disciplinés, actifs et dotés d'une santé de fer, les centenaires forcent l'admiration du médecin. Le portrait de ces vieillards robustes accompagne la diffusion du modèle de la *verte* vieillesse.

Le centenaire «héros de la longévité», ou plutôt cette héroïne tant les femmes dominent cette tranche d'âge, devient l'objet d'émissions

---

[1] Alexandre Lacassagne, *La Verte Vieillesse*, Lyon : Imprimerie A. Rey, 1920, p. 41-42, 267, 332, 342.

radiophoniques pendant la Seconde Guerre mondiale en Suisse romande (7 émissions entre 1940 et 1946). Avec l'évocation de leurs souvenirs vieux d'un siècle, ces témoins permettent de relativiser les difficultés du rationnement et de la mobilisation générale, ce que la presse quotidienne évoque également (6 articles entre 1940 et 1943). En France, l'intérêt médiatique pour les célébrations de centenaires se perçoit durant l'après-guerre. Si les sujets radiophoniques sur les centenaires en Suisse romande disparaissent des archives de la RTS après 1944, les journaux télévisés français de 1950 à 1970 ne proposent pas moins de 40 sujets, en particulier pour l'édition de la mi-journée (26 occurrences). Durant les années 1960, un pic d'intérêt médiatique se signale avec 12 émissions au JT en 1962 et 10 en 1963. Ces reportages, qui dépassent rarement une minute et trente secondes, présentent des centenaires fêtés dignement dans leur quartier entre le curé, le maire et le préfet. Au sein des représentations médiatiques, les sujets tirés des « chroniques locales » sont encore complétés par quelques articles sur les progrès de l'espérance de vie et sur les recettes de la longévité humaine, publiés dans le magazine suisse romand *Radio Je vois tout* (4 articles entre 1954 et 1969). Avec l'augmentation puis la banalisation du nombre des centenaires, le traitement médiatique du sujet évolue de la célébration patriotique vers la réflexion médicale et les récits d'anticipation (5 émissions télévisées entre 1977 et 1982). Exemplaire et fascinant, le centenaire ne disparaît pas des représentations médiatiques : d'abord exceptionnel, le sujet est reconverti en objet de recherches scientifiques (enquête sur les doyens de l'humanité durant les années 1950), puis en évocation exotique avant de réapparaître dans les imaginaires de science-fiction.

Ce deuxième chapitre se conjugue en trois temps. Tout d'abord, l'évolution de l'espérance de vie rendra compte des progrès réalisés au cours du XXe siècle, ce qui permettra de brosser à grands traits un portrait démographique des centenaires. Dans un deuxième temps, notre analyse se concentrera sur les représentations médiatiques associées à la figure des centenaires. Un renversement symbolique s'opère dans les célébrations de vieillards nonagénaires et centenaires dont l'exceptionnalité permet une requalification positive de la grande vieillesse. Dans le dernier temps du chapitre, les mises en scène médiatiques des héros de la longévité

laisseront entr'apercevoir la perspective fantasmée d'un âge centenaire pour toute l'espèce humaine. Une ultime actualisation du thème se révélera dans des sujets de science-fiction qui se développeront à partir des années 1970. Nous verrons ainsi que la reconnaissance positive du vieillissement individuel propose une conception alternative au discours alarmiste des démographes : la vieillesse en bonne santé devient un objectif accessible à tous.

Portrait démographique

Une révolution démographique s'opère au xx[e] siècle avec l'allongement de la vie en bonne santé dans les pays occidentaux. En Suisse, la durée moyenne de vie des hommes et des femmes croît de manière régulière durant la première moitié du siècle. Comme le montre le tableau 3, en 1920, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 55,67 ans pour les femmes (53,20 ans pour les hommes) et atteint, en 1950 déjà, 71,09 ans (66,65 ans pour les hommes), soit une croissance moyenne de plus de 20 %. Entre 1950 et 1980, cette dynamique s'est ralentie, mais les gains en espérance de vie n'ont pas cessé pour autant.

Tableau 3 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, en Suisse et en France, 1920-1980

Année	H Suisse	F Suisse	différence	H France	F France	différence
1920	53,20	55,67	2,47	50,22	53,97	3,75
1950	66,65	71,09	4,44	63,40	69,20	5,8
1980	72,29	78,88	6,59	70,20	78,40	8,2
Gain	19,09	23,21		19,98	24,43	

Sources : OFS et INSEE.

L'étude des populations centenaires dans plusieurs pays européens montre que tous les cas rapportés avant 1800 sont fortement suspects, en particulier du fait de l'absence d'état civil. Afin d'étudier la démographie des centenaires, l'historien bénéficie en Suisse des recensements de l'Office fédéral de la statistique (OFS) disponibles dès 1860. Comme l'expliquent les démographes Jean-Marie Robine et Fred Paccaud, les grands événements économiques et militaro-politiques du xxe siècle n'ont guère affecté les séries statistiques en Suisse[2]. Entre 1800 et 1900, les cas réels de centenaires sont exceptionnels, et leur nombre reste faible jusqu'en 1950. Pour évaluer la situation des centenaires, il est nécessaire de recourir directement aux données du recensement de l'OFS, car la série « Population résidente à la fin de l'année » ne relève que les individus âgés de 84 ans et plus, sans mentionner spécifiquement ceux âgés de 100 ans révolus[3]. Selon les données de l'OFS, la diminution de la mortalité après 80 ans explique plus de la moitié de l'augmentation du nombre de centenaires, alors que la diminution de la mortalité entre la naissance et l'âge de 80 ans en explique un autre tiers[4]. Enfin, c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale qu'un premier pic de centenaires apparaît dans la statistique.

En France, le faible nombre de centenaires au début du xxe siècle facilite l'édition du portrait de chaque individu en cartes postales[5]. Au cours des décennies suivantes, le nombre des centenaires dans l'Hexagone passe d'une centaine en 1900 à deux cents en 1950, puis dépasse le millier au cours de la décennie 1960. Le taux de centenaires (nombre de centenaires issus d'une cohorte de naissances) augmente pour les deux sexes, mais l'avantage des femmes par rapport aux hommes

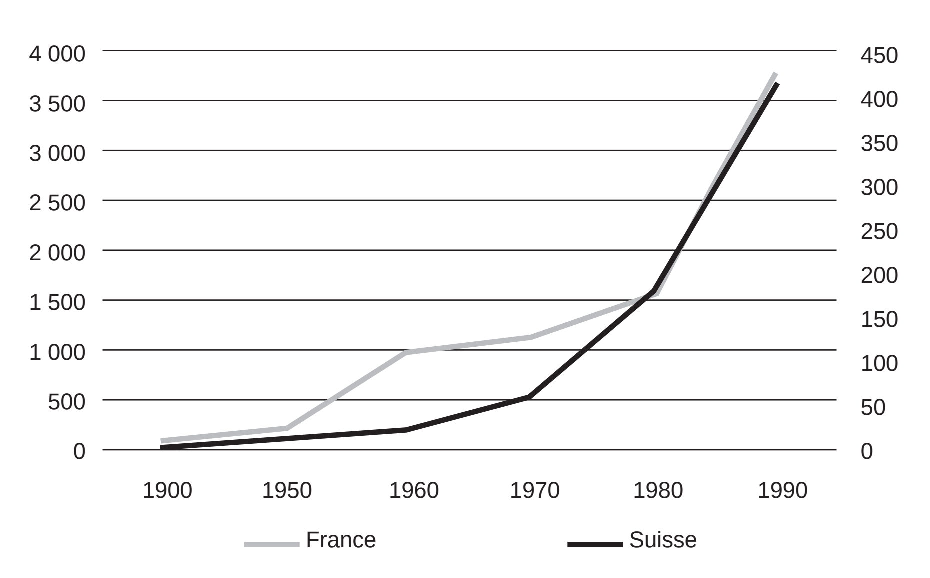
[2] Jean-Marie Robine, Fred Paccaud, « La démographie des nonagénaires et des centenaires en Suisse », in : *Cahiers québécois de démographie*, 33, 1, 2004, p. 51-81, voir p. 52.

[3] Voir : OFS, *Bilan de la population résidante permanente, 1861-2016*, cote : su-f-01.02.04.05, Neuchâtel : OFS, 2017.

[4] Laurence Seematter-Bagnoud, Fred Paccaud, Jean-Marie Robine, *Le Futur de la longévité en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique 2009, p. 8.

[5] Jean-Pierre Bois, *Le Mythe de Mathusalem : histoire des vrais et faux centenaires*, Paris : Fayard, 2001, p. 9.

Graphique 3 : Évolution des effectifs de centenaires en Suisse et en France, 1900-1990 (échelle de droite pour la Suisse ; échelle de gauche pour la France)



Source : Insee, 1900-1990 : *Un siècle de démographie française* ; Jean-Marie Robine et Fred Paccaud, « La démographie des nonagénaires et des centenaires en Suisse », *Cahiers québécois de démographie*, 33, 1, 2004, p. 51-81.

est frappant en Suisse comme en France[6]. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance donne un léger avantage aux femmes. Grâce aux progrès de la médecine, de l'hygiène et de l'alimentation, la baisse de la mortalité accroît le nombre d'individus âgés, sans que la longévité maximale des individus ait réellement progressé. La mortalité au cours de la jeunesse est nettement moins forte, ce qui permet à plus de personnes d'atteindre un âge élevé, sans que la longévité moyenne des femmes et des hommes ne soit notablement augmentée.

La mise en scène des femmes et des hommes de très grand âge joue un rôle capital dans les représentations de la vieillesse. Signalée par

[6] Nadine Lefaucheur, « Maternité, Famille, État », in : *Histoire des femmes en Occident. Le XX*e *siècle*, Paris : Plon, 1992, p. 418.

l'historien Thierry Halay, une reconnaissance positive de la personne âgée émerge dans la société française du XVIIIe siècle déjà[7]. Ce mouvement s'approfondit au cours des siècles suivants. Avec les recueils de portraits des centenaires du milieu du XIXe siècle, la grande vieillesse entre dans le champ de la célébration patriotique[8]. Par leur caractère exceptionnel, les centenaires illustrent une longévité qui les singularise. Fêtés, montrés, contemplés, ils attirent les hommes politiques qui les honorent. Leur célébration constitue un sujet médiatique répété dès le milieu des années 1930. La rhétorique de la célébration convoque le plus souvent la mémoire de la personne âgée dans une mise en scène pratiquement religieuse. L'affirmation de la présence du passé ne cesse d'être rappelée, et sa valeur morale doit être imitée. Les contemporains cherchent une réponse aux problèmes actuels dans la mémoire des témoins du passé. Cette logique commémorative met en avant le moment présent à l'aide d'un passé idéalisé[9]. Figure héroïque de la vieillesse *verte*, le centenaire est alors valorisé par les représentations médiatiques.

Portraits médiatiques

« Marronniers » de la presse suisse romande pendant la guerre, les sujets médiatiques sur les femmes centenaires évoluent dans un contexte marqué par les incertitudes[10]. Ces articles sont principalement consacrés aux visites des autorités politiques auprès des nouvelles centenaires et font l'objet d'un rituel de plus en plus institutionnalisé. Cet intérêt médiatique suit l'évolution des effectifs de la statistique démographique. La mise en scène

[7] Thierry Halay, *Histoire des centenaires et de la longévité*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2007, p. 110.
[8] Charles Lejoncourt, *Galerie des centenaires anciens et modernes*, Paris : Dupont, 1842.
[9] François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Éditions du Seuil, 2003, p. 156.
[10] Les centenaires célébrés par la *Gazette de Lausanne* : Mme Muller-Meillaud (17.08.1940), Mlle Henriette Ringger (15.10.1941), Mme Verena Baumberger (04.11.1943), Mme Jeannette Clerc-Delisle (02.06.1944), Mme Jenny Campiche-Junod (29.12.1945). Dans le *Journal de Genève* : Mme Cusinay (04.03.1940), Mme Jules Nicole (06.12.1945).

de la figure du vieillard est une pratique médiatique assez ancienne, comme le remarque l'historien Matthias Ruoss concernant une série de reportages de la *Neue Zürcher Zeitung* en 1925, organisée avec la participation de la fondation Pro Senectue[11]. Outre l'énumération des cadeaux offerts au vénérable aïeul, le compte rendu des cérémonies souligne à chaque fois la bonne santé et la vivacité d'esprit des vieillards. Dès que les centenaires sont mentionnés, l'image des souffrances attachées à la vieillesse disparaît. Le centenaire est toujours triomphant… Il est difficile de mesurer le regain d'intérêt médiatique pour les centenaires à l'aide des archives incomplètes conservées pour l'entre-deux-guerres et les années 1940. Il reste que le phénomène ne passe pas inaperçu aux yeux des contemporains, comme le relève un chroniqueur vaudois au milieu de la guerre :

> « *La longévité est aujourd'hui un phénomène fort répandu. Il pleut des centenaires. Il n'est guère de jour où la presse n'en fête un et ne publie le portrait de quelque Philémon, parfois accompagné d'une vénérable et souriante Baucis.* »[12]

Derrière l'exagération médiatique du phénomène (« *il pleut des centenaires* »), le journaliste saisit bien une réalité tangible : la multiplication des nonagénaires et des centenaires en Suisse. Figure de cette vieillesse *verte*, M[me] Laure Muller-Meillaud, centenaire en août 1940, fait l'objet de plusieurs articles dans la presse romande, qui soulignent « *le visage sans rides de la vieille dame* »[13] ou relèvent que « *la vénérée centenaire jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles et s'intéresse vivement soit à sa ville natale soit aux événements actuels qui l'ont douloureusement affectée* »[14]. La célébration médiatique offre une évasion bienvenue quelques mois après la défaite française et l'encerclement de la Suisse par les pays de l'Axe en juin 1940.

Le portrait des femmes centenaires de la Seconde Guerre mondiale illustre une série de leitmotivs. Tout d'abord, la majorité de celles qui

---

[11] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 76.
[12] P. G. [Pierre Grellet], « Les Doyens », *Gazette de Lausanne*, 03.12.1943.
[13] P. C.-B., « Chronique locale. Une centenaire », *Journal de Genève*, 21.08.1940.
[14] « Une Payernoise centenaire », *Gazette de Lausanne*, 17.08.1940.

sont célébrées vivent chez elles, le plus souvent entourées par une fille cadette ou une petite-fille. Seule Mlle Marie-Louise Pitiot vit dans un hospice de vieillards, ce qui est le plus souvent passé sous silence dans les articles la concernant[15]. La solitude féminine face aux difficultés du grand âge renforce la dimension héroïque de la doyenne. De plus, la santé physique et morale se complète d'une mémoire extraordinaire, même si certains centenaires perdent parfois le fil de la discussion. Dans sa chronique consacrée à Mme Laure Muller-Meillaud, le *Journal de Genève* insiste :

> « *Les souvenirs se pressent dans sa tête.* […] *Malgré les années écoulées, la centenaire se souvient d'une foule de détails* […]. *Les souvenirs, plus récents cependant, que Mme Muller a sur la période qui a suivi son arrivée à Genève paraissent un peu moins précis.* »[16]

Autre lieu commun, la centenaire détient un secret de longévité que les journalistes se pressent de découvrir. Or, les réponses des aïeules sont reformulées par la presse et ressemblent le plus souvent à des injonctions morales. En 1940, dans un article du *Journal de Genève* intitulé « La leçon de la centenaire », le journaliste Puck défend une morale de la modestie à partir des réponses de Mlle Marie-Louise Pitiot. Cette dernière aurait déclaré avec fierté : « *J'ai beaucoup travaillé, j'ai mené une vie régulière et je n'ai jamais envié personne.* »[17] La mentalité du centenaire se résume donc à une discipline inébranlable qui se traduit également par une santé de fer. En outre, le vieillard n'a pas conscience de sa vieillesse. Un éditorial de la *Gazette de Lausanne* en 1943 développe une réflexion sur la perception de l'âge et s'amuse qu'un centenaire appelle son fils de 70 ans « le gamin ». Le journaliste termine son article ainsi :

> « *Mais le susdit centenaire, ici encore, se rajeunissait. Ce n'était pas seulement son fils qu'il voyait jeune. Il disait "le gamin" d'autant*

---

[15] « Neuchâtel. Une centenaire », *Gazette de Lausanne*, 11.03.1941.
[16] P. C.-B., « Chronique locale. Une centenaire », *Journal de Genève*, 21.08.1940.
[17] Puck, « Le billet du jour : La leçon d'une centenaire », *Journal de Genève*, 13.03.1940.

plus aisément qu'il se sentait lui-même tel ! On pourrait évidemment admettre que la jeunesse est sans grand rapport avec l'âge et que les uns naissent et vivent jeunes, tandis que les autres sont vieux précocement, question de caractère. De fait il y a des mentalités de vieillards, comme il y a des jeunesses de cœur qui sont éternelles. »[18]

Le grand âge n'est pas perçu par les centenaires. Ces derniers se maintiennent en quelque sorte dans une éternelle jeunesse. Infatigable et plein d'entrain, le portrait du centenaire se teinte des couleurs de la vieillesse *verte* dont les attributs rappellent ceux du jeune âge que certains parviennent à conserver toute leur vie. Entre 1940 et 1945, les archives des radios romandes de Genève et Lausanne ont conservé six émissions consacrées à la célébration de centenaires[19]. Les reportages à domicile constituent un format récurrent des émissions pendant la guerre. Avec peu de logistique, ces émissions ne nécessitent pas d'importants moyens, surtout dans une période où le rationnement de guerre se renforce. Les sujets retenus concernent aussi bien les personnes âgées que les familles nombreuses.

La plus ancienne archive concerne Mlle Marie-Louise Pitiot qui entre dans sa 101e année le 9 mars 1940[20]. Dans la commune neuchâteloise du Locle, l'émission est animée par une personnalité des ondes romandes : Maître Marcel W. Suès (1899-1989), alias Squibbs. Parmi les pionniers du reportage radiophonique en Suisse romande, Squibbs participe dès 1927 à la réalisation des premières émissions d'actualité, et sa notoriété doit beaucoup aux émissions du service sportif de Radio-Genève dès 1926, en particulier les reportages en direct des matchs du championnat de Suisse de football. En 1930, le service d'actualité de Radio-Genève

---

18 Bridoie, « Les grandes personnes », *Gazette de Lausanne*, 26.10.1943.

19 RTS : Fête d'une centenaire du Locle, diffusion : 09.03.1940, cote : CDR 3125 ; Reportage à l'asile des vieillards d'Yverdon : Interview de Mme Buenzod-Compondu, centenaire, diffusion : 09.05.1940, cote : CDR 818 ; Visite à une centenaire, diffusion : 31.12.1940, cote : CDR 3458 ; Visite à un nonagénaire de Lausanne : Remise du fauteuil par le secrétaire municipal, diffusion : 28.10.1941, cote : CDR 7141 ; Anniversaire d'Edouard Drexler, centenaire, diffusion : 16.01.1944, cote : CDR 2388 ; Les Centenaires, diffusion : 20.01.1944, cote : CDR 2388.

20 *Gazette de Lausanne*, 09.03.1940.

lui est confié, et son micro voit défiler toutes les personnalités régionales et internationales, en particulier durant la grande époque de la Société des Nations. À la radio romande en 1940, le président de la Commune du Locle affiche volontiers un ton solennel lors de la cérémonie en l'honneur de Mlle Marie-Louise Pitiot. En pleine guerre, le discours des autorités communales souligne la mobilisation populaire de la ville du Locle. L'héroïsation de la centenaire participe d'un élan patriotique que la « voix radiophonique » de Squibbs met en scène lors de l'interview de la vénérable aïeule :

> Suès : « *Vous avez été malade une fois dans votre vie ?* »
> Pitiot : « *Non, je ne me rappelle pas, je crois pas…* »
> Suès : « *Bravo, voilà ce que je voulais faire dire à Mademoiselle Pitiot pour terminer cette interview : à 100 ans, une centenaire nous déclare qu'elle n'a jamais été malade ! Mes chers auditeurs, Mesdames, Messieurs, prenons-en tous de la graine !* » [Rires] (Minutage : 10:58)[21]

Le journaliste extorque un aveu à la centenaire sur son état de santé, comme l'assume explicitement l'intervieweur (« *voilà ce que je voulais faire dire à Mademoiselle Pitiot* »). Si cette santé exemplaire est ainsi soulignée, c'est plus pour sa valeur morale que pour sa réalité médicale. Dans la mobilisation patriotique, la centenaire ne se plaint pas : vive d'esprit, Mlle Pitiot fait rire le public autant qu'elle illustre une bonne humeur qui force le respect. L'héroïne de la longévité donne une leçon de vie à tous les auditeurs. Cette mise en scène de la santé inébranlable du centenaire ne souffre pas de remise en cause. Quelques semaines plus tard, Squibbs part à la rencontre d'une autre centenaire, Madame Louise Buenzod-Compondu, 102 ans, née le 5 mai 1840 et qui vit dans un asile de vieillards à Yverdon. Au début de l'émission, le journaliste s'explique sur le nouvel intérêt médiatique porté aux vieillards :

> « *D'ailleurs, ne croyez pas que ces petites interviews avec des personnes âgées soient une espèce de présentation. Ce que nous admirons tous chez ces personnes soi-disant âgées, c'est qu'elle reflète précisément*

[21] RTS : Fête d'une centenaire du Locle, diffusion : 09.03.1940, cote : CDR 3125.

> *la vie… La vie, la vie vous le savez tout aussi bien que moi, c'est Dieu! Alors, elles sont bien naturellement un grand exemple pour nous…* » (piste 13)[22]

« *Exemple pour nous* », les centenaires ne doivent pas sortir de leur rôle. Lorsque la centenaire tente de se plaindre ou d'exprimer sa fragilité, Squibbs l'interrompt sur-le-champ : « *Mais non! La santé reste bonne… Il faut aller en avant.* » Mise en scène comme un phénomène de foire, la doyenne se met finalement à chanter à tue-tête et ne répondra plus aux questions. L'injonction morale prend le dessus sur toute autre considération, et il n'y a guère de place dans ces sujets pour la compréhension des difficultés de la vieillesse ou pour la sympathie à l'égard des problèmes physiques ou sociaux que les vieillards peuvent rencontrer. Les centenaires sont ainsi l'objet d'émissions plus que leur sujet. Leur parole n'est pas entendue lorsqu'elle s'écarte des canons du genre, c'est-à-dire de la représentation d'un héros de la longévité, jamais malade, bien portant et vif d'esprit.

Après-guerre, une série d'articles sur les centenaires paraît dans la presse romande, en écho à l'accroissement de cette catégorie d'âge dans la population. Les éléments du discours médiatique tendent à se standardiser autour d'une courte biographie qui présente les étapes de vie du centenaire. Les journaux insistent le plus souvent sur le soutien familial apporté au vieillard. En 1958, la *Gazette de Lausanne* rapporte que Mme Amélie Servettaz-Hottelier, née le 18 août 1855, vit avec « *une de ses filles, qui est veuve elle-même et qui est âgée de 76 ans*[23] ». Autre point récurrent, la bonne santé des femmes centenaires : Mme François [sic] Koschier, née le 12 août 1858, « *est demeurée alerte ; elle continue à se lever et à faire des promenades* »[24] ; Mme Amélie Servettaz-Hottelier, « *jouit encore de toutes ses facultés; elle lit encore sans lunettes et, chaque jour, elle fait encore une petite promenade autour de sa maison* »[25] ; Mme Louise-Adelaïde Tronchet, née

---

[22] RTS : Reportage à l'asile des vieillards d'Yverdon, diffusion : 09.05.1940, cote : CDR 818.

[23] « Amélie Servettaz-Hottelier à Charrot », *Gazette de Lausanne*, 14.08.1958.

[24] « Alerte centenaire », *Gazette de Lausanne*, 12.08.1958.

[25] « Amélie Servettaz-Hottelier à Charrot », *Gazette de Lausanne*, 14.08.1958.

le 19 janvier 1869, «*se trouve en pleine forme*»[26]; M[me] Julia Thöni, née le 11 août 1874, «*jouit d'une bonne santé; sa lucidité est parfaite, son esprit vif et sa discussion aisée*»[27].

La tradition de remise d'un fauteuil aux vieillards lors de leur centième anniversaire se met progressivement en place durant l'entre-deux-guerres[28]. Les centenaires reçoivent divers cadeaux, des bouquets aux couleurs du drapeau cantonal jusqu'aux caisses de bouteilles de vin; les offrandes peuvent même prendre la forme d'espèces sonnantes et trébuchantes. Véritable «trône démocratique» (minutage: 05:52)[29], le fauteuil du centenaire devient une institution au milieu des années 1940 et continuera d'évoluer dans la seconde moitié du XX[e] siècle. Au moment où la tradition du fauteuil du centenaire n'est pas encore totalement définie, le besoin d'évoquer la grande vieillesse au masculin permet d'envisager certaines exceptions. En effet, les centenaires sont presque exclusivement féminins au cours des années 1940. C'est en jonglant un peu sur les âges qu'un homme de 92 ans est finalement célébré avec plusieurs années d'avance en octobre 1941. Inspiré par une mise en scène héroïque de la vieillesse, l'étudiant en droit lausannois Raymond Gafner[30], journaliste d'occasion à Radio-Lausanne, lance un vibrant appel à la jeunesse:

> «*On cherche actuellement par tous les moyens à donner ou à redonner à la jeunesse la fierté de vivre et à ranimer en elle le sens de la famille. Un des aspects les plus importants de ce sens familial est le respect des vieillards, de ceux qui pendant de longues années ont lutté pour assurer l'honneur du nom et la situation de la famille et qui maintenant*

---

26 «On a fêté, hier, la centenaire de Plainpalais», *Journal de Genève*, 21.01.1969.

27 «Centenaire fêtée à Vessy», *Journal de Genève*, 15.08.1974.

28 En mars 1940, le journaliste Puck du *Journal de Genève* témoigne de cette nouvelle tradition dont on ne connaît pas l'origine: «*À vrai dire, je ne sais pas pourquoi on remet un siège à la personne qui atteint cent ans; et si un lecteur pouvait me renseigner sur l'origine de cette coutume et la signification de ce symbole, il me ferait plaisir.*» Voir Puck, «Le billet du jour: La leçon d'une centenaire», *Journal de Genève*, 13.03.1940.

29 RTS: Les Centenaires, diffusion: 20.01.1944, cote: CDR 2388.

30 Pour un résumé de la carrière du futur directeur de l'hôpital cantonal vaudois (1954 à 1980) et membre du Comité international olympique (1969-1990), voir: Karel Wendl, «Gafner, Raymond», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14044.php, version: 27.04.2005.

ont le droit de finir leurs jours paisiblement. Et aujourd'hui tout particulièrement, le sort des vieilles personnes est difficile et l'on peut dire que de nos jours il y a un mérite réel à devenir très vieux malgré tout. C'est pourquoi nous sommes heureux d'être aujourd'hui dans la famille de Monsieur Eugène Albert à Lausanne qui fête ses 92 ans et auquel la Municipalité de Lausanne va remettre dans un instant le traditionnel fauteuil. »[31] (Minutage : 13:24)

Fort de son expérience de scout et de son engagement comme officier de l'armée suisse, Raymond Gafner mène l'entretien qui suit la cérémonie officielle en demandant à Eugène Albert d'évoquer ses souvenirs militaires, en particulier la mobilisation de 1870 quand la France avait été, une première fois, défaite par l'Allemagne. Cette mise en souvenir de la guerre entre en résonance avec la situation de la mobilisation de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle permet de relativiser les moments difficiles de 1940-1941 et d'offrir aux auditeurs un peu de légèreté lorsque la petite-fille du doyen relate « *l'esprit taquin et même farceur* » de son grand-père.

Le même schéma est reproduit quelques années plus tard dans une émission de radio en Suisse romande, lors du centenaire de Monsieur Edouard Drexler[32]. C'est également l'occasion de revenir sur les difficultés du passé, la Grande Guerre de 1914 ou les temps difficiles de la guerre franco-allemande de 1870. En 1944, au lendemain du discours de Nouvel An durant lequel le Conseil fédéral a annoncé la mise en chantier de l'assurance vieillesse, la mobilisation des centenaires est relancée. Le 16 janvier, une émission consacrée aux « Centenaires » marque la prise de conscience d'un allongement de la vie humaine, mais permet surtout de lancer un vibrant appel à la réalisation de l'AVS :

« *Il semble depuis quelque temps que le nombre des centenaires augmente. À tout moment, les journaux nous présentent les*

[31] RTS : Visite à un nonagénaire de Lausanne, diffusion : 28.10.1941, cote : CDR 7141.

[32] RTS : Anniversaire d'Edouard Drexler, centenaire, diffusion : 16.01.1944, cote : CDR 2388.

augustes visages de sympathiques vieillards qui ont l'air ma foi de trouver que la vie a encore du bon. Il faut croire qu'un tel âge est bel et bien un phénomène rare, puisque l'État qui n'est pas généreux offre aux jubilaires un fauteuil confortable. […] *Ce que nous devons retenir des jubilés que de temps à autre, on nous signale, c'est qu'il est bon qu'un peuple honore ses vieillards et les entoure de soins attendris.* […] *C'est pourquoi l'assurance vieillesse doit devenir une réalité. Ce sera la plus belle œuvre de prévoyance et de solidarité que notre peuple puisse concevoir.* »[33] (Minutage : 05:50)

La reconnaissance médiatique d'un accroissement du nombre des centenaires (« *Il semble depuis quelque temps que le nombre des centenaires augmente* ») s'oriente vers un soutien explicite au projet d'assurance vieillesse. Sans que la situation matérielle des vieillards ne soit évoquée, la mobilisation symbolique des héros de la longévité participe à la valorisation des personnes âgées. La cérémonie officielle de remise des cadeaux évolue durant les années d'après-guerre. En sus du désormais traditionnel fauteuil des autorités politiques, l'aide cantonale à la vieillesse, section locale de la Fondation suisse « Pour la vieillesse », offre régulièrement un complément bienvenu sous forme de coupe en cristal pleine de bonbons, de bouteilles de vin, d'un plateau de pralinés et même parfois d'une enveloppe contenant de l'argent[34]. La tradition du fauteuil se trouve ébranlée au cours des années 1970. Mme Suzanne Monney, née le 6 septembre 1870, refuse le fauteuil du Conseil d'État et répond « *qu'elle n'en avait pas besoin et préférait une bonne bouteille de malaga* »[35]. En 1974, Mme Julia Thöni ne reçoit pas le traditionnel fauteuil, mais une pendule neuchâteloise offerte par le Conseil d'État genevois[36]. Ainsi, la tradition évolue au gré des années sans que cela ne provoque de remous ; tout au plus, un certain amusement vient tempérer la remise du fauteuil.

---

33 RTS : Les Centenaires, diffusion : 16.01.1944, cote : CDR 2388.

34 *Journal de Genève*, 13.08.1959 ; *Journal de Genève*, 21.01.1969.

35 « Vésenaz a fêté sa centenaire », *Journal de Genève*, 11.09.1970. Le Chancelier de l'État de Genève lui remettra finalement cinquante bouteilles de vin doux.

36 « Centenaire fêtée à Vessy », *Journal de Genève*, 15.08.1974.

Pendant l'après-guerre, la tradition française se distingue des rituels de Suisse romande : la plupart des vieux reçoivent des fleurs et un gâteau avec cent bougies avant de trinquer au champagne[37] ; quelques-uns réalisent exceptionnellement un baptême de l'air en hélicoptère ou en avion[38], et la mairie remet parfois un diplôme, un chèque ou une médaille d'argent au doyen[39]. Dans les campagnes, une messe est quelquefois célébrée[40]. Plusieurs centenaires sont présentés comme marchant sans canne, et ils répondent toujours volontiers aux questions des journalistes. Dans le même esprit évoqué pour la Suisse pendant la guerre, ces manifestations sont l'occasion de rassembler la population et de célébrer l'exemplarité de ces héros de la longévité, toujours alertes et en grande forme.

Admiré et envié, le personnage du centenaire nourrit également les chroniques littéraires. Sans vouloir évoquer toutes les représentations artistiques de la vieillesse, il faut mentionner ici le basculement vers la comédie qui s'opère dans le champ romanesque à la fin des années 1950[41]. Dramaturge, écrivain et futur académicien,

---

[37] INA : « À Montmartre on fête le 100e anniversaire de Madame Norro », collection : JT 20H, diffusion : 28.07.1950, durée : 1 minute, notice : CAF92004671 ; « On fête une centenaire à Paris », collection : JT 20H, diffusion : 21.09.1950, durée : 4 minutes, notice : CAF92006250 ; « Centenaire », collection : JT 19H15, diffusion : 01.01.1961, durée : 1 minute, notice : CAF95054491 ; « Une centenaire dans la Manche », collection : JT 13H, diffusion : 02.06.1961, durée : 1 minute, notice : CAF95054492.

[38] INA : « Une centenaire à Dourdan », collection : JT 13H, diffusion : 03.10.1960, durée : 1 minute, notice : CAF95054487 ; « Baptême de l'air de Madame Loiseau », collection : JT 13H, diffusion : 05.11.1962, durée : 53 secondes, notice : CAF95054509 ; « Le centenaire Ange Donadieu », collection : JT 13H, diffusion : 19.01.1963, durée : 1 minute, notice : CAF95054515.

[39] INA : « Centenaire dans le 19 », collection : JT 13H, diffusion : 28.01.1962, durée : 29 secondes, notice : CAF95054500 ; « Centenaire de Mme Tremeau », collection : JT 13H, diffusion : 05.10.1962, durée : 41 secondes, notice : CAF95054507 ; « Monsieur Taittinger et les centenaires », collection : JT 13H, diffusion : 28.02.1963, durée : 42 secondes, notice : CAF95054518 ; « Centenaire d'Ytrac », collection : JT 13H, diffusion : 27.01.1965, durée : 52 secondes, notice : CAF95054526.

[40] INA : « Deux centenaires à Usson du Poitou », collection : JT 13H, diffusion : 01.10.1962, durée : 1 minute, notice : CAF95054506 ; « La centenaire », collection : JT 13H, diffusion : 16.11.1965, durée : 2 minutes, notice : CAF95054528.

[41] Liana Nissim, Claude Benoît, *Études sur le vieillir dans la littérature française : Flaubert, Balzac, Sand, Colette et quelques autres*, Clermont-Ferrand : Presses

René de Obaldia signe *Le Centenaire* (1959) qui présente le journal intime d'un vieillard. Avec humour, Obaldia met en scène un centenaire précoce qui n'a que 87 ans :

> « *Dans treize ans, je serai centenaire. On ouvrira grande la porte du salon et les contemporains viendront me toucher. Au final de l'inévitable banquet : un gâteau orné de cent bougies. Les vierges l'allumeront. Alors je me lèverai, pris légèrement de boisson, empestant l'œillet, et, de mon souffle extrême, j'éteindrai le plus grand nombre possible d'étoiles ; les témoins compteront le nombre d'années qui me restera avant de me marier avec la mort.* »[42]

Vieillard vert et débonnaire, « Monsieur le Comte » rédige ses mémoires, se souvient de ses amours et, fier de ses rides, fustige la jeunesse. Cet *antiroman* est bien accueilli par le public. Obaldia fait sans doute écho à la reconnaissance médiatique de la vieillesse *verte*. En outre, son traitement humoristique révèle la banalisation croissante des centenaires. L'opposition entre jeune et vieux sert de prétexte. Obaldia vante les bonheurs de l'existence et son envie de longévité. En réaction aux mouvements culturels de jeunes des années d'après-guerre, l'auteur dénonce les valeurs de disponibilité, de souplesse ou d'adaptation assimilées à la jeunesse[43].

Les secrets de la longévité

Malgré la visibilité de la grande vieillesse, l'accroissement quantitatif des centenaires tend à relativiser le phénomène et participe de leur banalisation qualitative, avant leur effacement médiatique. Les secrets de la longévité occupent cependant une place importante dans les

---

universitaires Blaise Pascal, 2008 ; Alain Montandon, *Figures du vieillir*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005. Sur la vieillesse dans la littérature enfantine, voir : Geneviève Arfeux-Vaucher, *La Vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, Paris : Auzas Éditions, 1994.

[42] René de Obaldia, *Le Centenaire : roman*, Paris : Plon, 1959, p. 1.

[43] Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris : Hachette, 2001, p. 78-100.

imaginaires. La curiosité sur les recettes pour atteindre le grand âge s'exprime dès le début des années 1940, notamment dans une chronique du *Journal de Genève* intitulée « Pour devenir vieux ». Cet article annonce l'ouverture d'un Institut de la vieillesse à Chicago qui prodigue « *l'art de la longévité* »[44]. À la sortie de la guerre, Radio Lausanne diffuse une émission sur le sujet : « Peut-on prolonger la vie humaine ? ». En mai 1946, l'avocat Raymond Gafner interpelle plusieurs médecins et un homme politique lausannois à propos d'un phénomène inédit : « *le doublement de la durée de vie* » au cours du dernier siècle. Après avoir évoqué les progrès techniques, la meilleure alimentation, la disparition des famines, l'amélioration des soins médicaux, les découvertes de Pasteur et les progrès de la chirurgie, l'émission s'intéresse à la question des conséquences sociales et économiques. Appartenant à la catégorie des « faibles économiquement », les vieillards doivent être soutenus, selon Raymond Gafner :

> « *Ils l'étaient autrefois de façon privée, officieusement par les membres de leurs familles, alors qu'aujourd'hui, la tendance sociale de l'époque veut que l'on couvre, officiellement et socialement parlant, beaucoup mieux ces charges.* »[45] (Chapitre 2, minutage : 1:32)

Échos de la conception du vieillissement de la population popularisée par les démographes, cette représentation de la vieillesse *grise* conduit le journaliste à poser franchement la question de l'opportunité de prolonger la vie humaine. Ainsi, la vieillesse apparaît de façon ambivalente dans les représentations médiatiques. Or, l'enthousiasme pour la vieillesse *verte* rendue possible par les progrès de la médecine atténue ce pessimisme. En effet, les médecins présents à l'émission mentionnent nombre de thérapies qui ralentissent le vieillissement : sérums découverts en URSS, thérapies cellulaires, vitamines et nouveaux médicaments anti-âge… Raymond Gafner se fait le porte-parole de la curiosité du public en 1946 :

> « *Permettez une question, Messieurs les spécialistes, une question bête peut-être… Ce qui frappe lorsque l'on parle de l'âge de l'espèce,*

[44] Puck, « Le billet du jour : Pour devenir vieux », *Journal de Genève*, 25.02.1940.
[45] RTS : Forum de Radio-Lausanne, Peut-on prolonger la vie humaine ? diffusion : 08.05.1946, durée : 33:28, cote : CDR 686.

qui serait de cent ans environ, c'est l'âge auquel le Conseil d'État donne un fauteuil à celui qui l'atteint. La jeunesse de l'homme qui est d'environ vingt ans représente pour la race humaine le cinquième de la vie maximum… Tandis que si on prend la plupart des bêtes, je prends le chat par exemple, il est adulte à un an et il vit douze ans, treize ans. Par conséquent, il semblerait à première vue que l'homme, je ne sais pas pourquoi, aurait une vie en fait beaucoup moins longue, par rapport à la jeunesse, mais enfin c'est un critère, qu'il ne pourrait peut-être atteindre. » (Chapitre 4, minutage : 15:40)

Selon le corps médical, le recul de la mort garantit simultanément une plus longue jeunesse dans la vieillesse. Le fardeau collectif de la vieillesse *grise* s'efface devant la vitalité et l'allongement du nouvel âge de la vie. La longévité étendue bouleverse l'échelle des âges, comme le signale le municipal radical lausannois Jean Peitrequin :

« *La vie se distendrait, si je puis dire, sur 150 ans. C'est-à-dire que la jeunesse aurait une plus longue durée. Cela impliquerait d'énormes changements sociaux, il faudrait des apprentissages de 7-8 ans, il faudrait des périodes de production beaucoup plus longues. Sans cela, si on ne prolongeait que la vie, avec un vieillissement qui commencerait vers les 60 ans, ce serait une catastrophe sociale.* » (Chapitre 5, minutage : 22:22)

Scénario dramatique, le rétrécissement de l'âge adulte se résume à une « catastrophe sociale » qui ne résiste pourtant pas à la convocation optimiste de la vieillesse *verte*. La perspective *grise* du vieillissement de la population est aussitôt éclaircie par les propos de Henri Onde, professeur de géographie de l'Université de Lausanne, qui s'appuie sur le modèle de la vieillesse *verte* au Japon. Loin de l'image du pays vieilli décrit par les démographes des années 1980, les progrès sociaux japonais ont permis de faire face à l'accroissement démographique de la population âgée. Pour Henri Onde, le « vieillissement » reste une hypothèse, pas une certitude… Si ces arguments rationnels n'ont que peu de prise sur le discours politique, le municipal Peitrequin

conclut l'émission avec un brin d'ironie sur les dangers qui guettent les hommes âgés :

> « *On peut aussi penser à ce que deviendrait la vie de famille, lorsque des générations* [sic], *on aurait chacun deux ou trois générations de belles-mères qu'il faudrait héberger. À supposer que le sens de la famille reste ce qu'il est maintenant. On aurait des conflits de générations qui se posent déjà maintenant, qui se posent à deux, exceptionnellement trois, si elles se posaient à trois ou quatre, j'ai l'impression que ceux qui travaillent à même la pâte humaine auraient du pain sur la planche.* » (Chapitre 8, minutage : 32:00)

Quelques années plus tard, en 1954, le magazine hebdomadaire *Radio Je vois tout* publie l'un des premiers articles à caractère scientifique sur la longévité humaine. Repris de l'agence Cosmopress et signé par le journaliste André Pigal, cet article singulier annonce l'enjeu des décennies à venir « Va-t-on vaincre la vieillesse ? ». Cette nouvelle quête de l'élixir de jouvence est marquée par la croyance en un progrès technique infini :

> « *Le temps n'est pas éloigné où, à grand renfort de publicité, de sensationnels sérums de jouvence étaient offerts à notre fringale pérennité. On attendait des miracles du traitement préconisé par le fameux Bogomoletz, attaché à pallier les défaillances des tissus conjonctifs. Le célèbre Voronoff, de son côté, par des greffes de glandes sexuelles, pensait avoir résolu le problème. Après une euphorie toute provisoire, il a fallu déchanter. Le sérum Bogomoletz, s'il donne quelques résultats, n'arrête pas la marche inexorable du temps. Voronoff, malgré ses tentatives, n'a pu vaincre le redoutable adversaire auquel il s'était attaqué. Tout au plus a-t-il enregistré d'éphémères succès, anéantis rapidement par l'invincible offensive de l'âge.* »[46]

Reprenant les travaux du physiologiste français Charles Édouard Brown-Séquard (1817-1894), le Dr Serge Voronoff (1886-1951) s'était rendu en

[46] André Pigal, « Va-t-on vaincre la vieillesse ? », *Radio Je vois tout*, n° 29, 22.07.1954, p. 1351.

effet mondialement célèbre en réalisant à large échelle des xénogreffes de testicules de singe sur l'être humain, afin de redonner fougue et vitalité à des hommes atteints de sénilité[47]. Quant au Dr Alexandre Bogomoletz (1881-1946), sa reconnaissance en France est posthume, à la suite de la traduction en 1950 de son ouvrage *Comment prolonger la vie?*, qui présente une revue de centenaires en URSS[48]. Grand fabricant de centenaires durant l'entre-deux-guerres, Bogomoletz avait mis au point un sérum miraculeux contre la sénilité (le fameux «sérum Bogomoletz») capable de lutter, prétendait-il, contre les infections, les cancers, les fractures et même les maladies mentales. Malgré la forte présomption de charlatanisme qui entourait ces expériences pseudo-scientifiques, l'intérêt médiatique pour ces travaux ne se démentait pas. Comme le concluait le journaliste André Pigal en 1954:

> «*Les hommes de science qui se penchent sur les causes de la vieillesse pour tenter de s'en rendre maîtres ne désarment pas pour autant.* […] *Deux médecins de Washington, les Dr William et Dr Grody, ont eu recours à des injections bihebdomadaires d'hormones femelles et d'hormones mâles pour "rajeunir" certaines de leurs clientes.* […] *Mais il ne faut pas trop s'enthousiasmer de ces résultats qui restent des expériences. Il est question, au premier chef, de renforcer les défenses naturelles de l'organisme pour qu'il puisse lutter efficacement contre les atteintes de la vieillesse. Le sommeil artificiel, l'hibernation font l'objet d'études nouvelles. Le maintien de l'activité rénale et des glandes sexuelles préoccupe également les savants. Pour supprimer la vieillesse, il faudrait annihiler le déclin de nos forces physiques en faisant échec à tout ce qui le provoque. Cela paraît bien difficile…*»[49]

Dans le climat de concurrence qui règne alors entre l'Est et l'Ouest pendant la guerre froide, les «centenaires caucasiens» font

---

[47] Jean Real, *Voronoff*, Paris: Stock, 2001. Voir également: Olivier Chaumelle, «La greffe de jouvence du docteur Voronoff», documentaire réalisé par Véronique Samouiloff, «La Fabrique de l'histoire», France Culture, 17.02.2015.

[48] Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie, de l'Antiquité à nos jours*, Levallois-Perret: Éditions Animagine, 2007, p. 171-172.

[49] André Pigal, «Va-t-on vaincre la vieillesse?…»

une entrée remarquée dans les médias francophones. La controverse prend rapidement une tournure idéologique entre les défenseurs et les opposants des régimes communistes[50]. Au sein des Républiques socialistes, le Caucase et la Géorgie se voient également contester leur place de paradis des centenaires par la Roumanie[51]. Au début des années 1950, l'Institut national de gériatrie et de gérontologie de Bucarest devient une véritable «*usine de centenaires*»[52]. Le magazine *Radio Je vois tout* consacre deux pages entières à la lutte contre la vieillesse en 1958. Sous le chapeau «La marche du temps serait-elle arrêtée grâce à un médicament miracle?», le cinéaste Géo Kelber présente son reportage sur le Dr Ana Aslan[53]. À la suite d'injections de procaïne (anesthésique dérivé de la cocaïne), des centenaires connaissent un rajeunissement marqué par la repousse de cheveux ou la capacité à réaliser des mots croisés. Née à Brăila en Roumanie, Ana Aslan (1897-1988) est issue d'une famille d'origine arménienne. Diplômée de la Faculté de médecine de Bucarest avant de devenir académicienne, elle crée et dirige l'établissement qui devait porter son nom jusqu'en 1988, année de sa mort à l'âge de 91 ans.

Conçue en 1949 à Bucarest, la «pilule jeunesse» roumaine est popularisée sous le nom de *Gerovital H3*[54]. Combinaison de procaïne, d'hormones et de vitamines, le GH3, également désigné sous son nom générique de novocaïne, est utilisé contre le traitement des rhumatismes, puis pour ses propriétés régénératrices, énergisantes et antidépressives[55]. Le traitement au *Gerovital* va devenir un

---

[50] Lucian Boia, *Quand les centenaires seront jeunes: l'imaginaire de la longévité de l'Antiquité à nos jours*, Paris: Les Belles Lettres, 2006, p. 171; Lucian Boia, *La Mythologie scientifique du communisme*, Paris: Belles Lettres, 2000, p. 158-159.
[51] Thierry Halay, *Histoire des centenaires…*, p. 190-193.
[52] Lucian Boia, *Quand les centenaires…*, p. 181.
[53] Géo Kelber, «La marche du temps serait-elle arrêtée grâce à un médicament miracle?», *Radio Je vois tout*, n° 2, 09.01.1958, p. 16-17.
[54] Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie…*, p. 173.
[55] En 1975, une enquête montre que la procaïne améliore l'état de la peau, équilibre le poids, donne du tonus et rend optimiste. Voir Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*, Paris: Éditions Bernard Grasset, 1988, p. 44.

phénomène de mode, et le pèlerinage de croyants venus de l'Ouest fait l'objet d'une curiosité médiatique renouvelée[56]. L'arrivée d'une nombreuse clientèle étrangère, « surtout américaine », dans l'Institut du Dr Aslan conduit le magazine *Radio Je vois tout* à rouvrir ses colonnes à ce sujet en 1969. Sur quatre pleines pages, le journaliste suisse de renommée internationale Fernand Gigon (1908-1986) dresse un portrait hagiographique de la doctoresse. « Reporter volant » indépendant depuis 1951, Gigon a publié de grandes enquêtes dans plus de vingt-cinq journaux à travers le monde. Son récit sur les survivants de la bombe atomique au Japon en 1957 a été traduit en sept langues. Grande plume journalistique romande qui sait aussi manier le micro et la caméra, il parcourt la Russie soviétique, la Chine communiste et l'Extrême-Orient, de la Polynésie à l'Australie durant les années 1950-1960[57]. Pour le magazine de radio et télévision romand, Gigon mène l'enquête à Bucarest et rapporte des dizaines de photographies de vieillards bien portants. Il laisse transparaître sa fascination en 1969 :

> « *La doctoresse Aslan stoppe la vieillesse, ranime des impotents, rend la liberté de mouvements à des malheureux ligotés par l'artériosclérose, cette maladie des peuples trop bien nourris, et soulage hommes et femmes des atteintes de la sénilité.* »[58]

Interpellé par la modestie des coûts du traitement (12,5 dollars par jour), le journaliste s'amuse des célébrités internationales du *show business* ou de la politique qui se pressent à l'Institut de Bucarest au cœur d'une République socialiste. Parmi les habitués de l'Institut, la presse mentionne Mao Tsé Toung, Charles de Gaulle, Nikita Khrouchtchev ou John Fitzgerald Kennedy, sans oublier des célébrités comme Marlène Dietrich, Charlie Chaplin, Kirk Douglas, Maurice Chevalier,

---

[56] Noëlle Namia, « On m'a rajeunie en Roumanie », *Paris Match*, 24.11.1973, n° 1281.

[57] Pascal Gavillet, « Fernand Gigon », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28754.php, version : 11.07.2007.

[58] Fernand Gigon, « Peut-on vraiment rajeunir ? », *Radio Je vois tout*, n° 41, 09.10.1969, p. 25.

Luis Mariano ou Salvador Dalí. Lors de son interview, le Dr Aslan est interrompue par de fréquents appels de l'étranger. Fernand Gigon défend les travaux de l'Institut roumain, malgré plusieurs expériences contradictoires menées aux États-Unis :

> « *Vue de l'étranger, la science médicale de l'Est, c'est-à-dire des pays communistes, est souvent considérée comme "un bluff et un article de propagande", pour utiliser les termes d'un représentant de la science officielle, peut-être plus influencé par son anticommunisme que par son objectivité. Toujours est-il qu'en cette matière, ni les Soviétiques, ni les autres républiques populaires n'ont créé ou découvert beaucoup de nouveautés. Une exception : Ana Aslan. Il est difficile de préciser dans quelle mesure la suspicion qui recouvre, en Occident, la médecine rouge, n'atteint pas le Gérovital H3.* »[59]

En conclusion de son enquête, Gigon relativise les succès de « la méthode aslanienne » dont les ambitions ne sont ni l'immortalité ni la régénération complète de l'organisme. Avec optimisme, la doctoresse envisage une limite de la vie humaine vers 120 ans. La mythologie de « l'usine à centenaires » se heurte cependant à la réalité d'une espérance de vie sensiblement plus basse à l'Est qu'à l'Ouest[60]. L'engouement autour des travaux de l'Institut national de gériatrie et de gérontologie n'est pas seulement anecdotique. La controverse autour du *Gérovital* ne doit pas masquer la modernisation de la prise en charge des personnes âgées, imaginée par la directrice de l'Institut de Bucarest[61]. Dès 1963, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'intéresse au modèle de l'hôpital gériatrique mis en place en Roumanie, en particulier au « *rôle des diverses institutions dans la protection médicale des personnes âgées et des vieillards* »[62]. Avec l'apparition de l'institut roumain, la mise en

[59] Fernand Gigon, « Peut-on vraiment rajeunir ? »…, p. 28.

[60] Voir la contribution de Lucian Boia dans : Danièle Chauvin, Jean-Louis Backès (éd.), *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, 1996, p. 112.

[61] Jean Benoît, « Voir Bucarest et mourir… », *Le Monde*, 16.10.1974.

[62] *Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé* (OMS), n° 131, rapport annuel du directeur général à l'Assemblée mondiale de la santé et aux Nations Unies, Genève : OMS, 1963, p. 83.

place d'une assistance médicale complète comme la possibilité de court séjour font figure de modèle pionnier dans la prise en charge de la vieillesse[63]. Malgré la dénonciation des recherches sur le *Gérovital* par la revue *American Medical Association* en 1963, la fascination pour les centenaires du Dr Aslan ne se dément pas au cours des décennies, et des reportages sur les cures de rajeunissement sont encore diffusés au milieu des années 1980[64].

À côté des figures héroïques et littéraires, certains ouvrages grand public renouvellent l'intérêt pour les centenaires en livrant des recettes pour atteindre le grand âge[65]. L'intérêt pour le rajeunissement et la longévité se substitue à la célébration du héros centenaire qui tend à se banaliser dans les médias. Dans son ouvrage *Recettes pour devenir centenaire* (1962), Justine Glass livre plusieurs conseils diététiques, des règles d'hygiène et des leçons de gymnastique afin d'atteindre une espérance de vie de 180 ans[66]. Sous le titre évocateur « Serons-nous centenaires ? », l'hebdomadaire *Radio Je vois tout*, propose un compte rendu de l'ouvrage :

> « *On constate un peu partout dans les pays dits civilisés que la durée de la vie humaine a tendance à augmenter. Cette prolongation n'est du reste pas sans poser un grand nombre de problèmes. Ce n'est pas un simple hasard si dans beaucoup de pays on institue des retraites pour tous.* […] *Les progrès de la médecine dans tous les domaines, et en gérontologie spécialement, nous donnent toute raison de penser que nous vivrons plus âgés que nos parents. Mais encore faut-il*

---

[63] En 1968, France Inter organise un duplex entre Paris et Bucarest et fait dialoguer le démographe Alfred Sauvy et le Dr Ana Aslan. En conclusion de l'émission, les deux intervenants soulignent ensemble « *les responsabilités de la société face aux personnes âgées* ». INA : « Le Monde contemporain du 18 mai 1968 », diffusion : 18.05.1968, chaîne : France Inter, durée : 20 minutes, notice : PHD94043644.

[64] RTS : « Destination vieillesse », collection : Temps présent, diffusion : 07.03.1985, durée : 58 minutes. L'Institut de Bucarest est longuement présenté (minutage : 38:02-44:52).

[65] Louis de Brouwer, *Centenaire, pourquoi pas ?*, Millau : R.G.L. de Brouwer, 1978 ; Michel Allard, *À la recherche du secret des centenaires*, Paris : Éditions du Cherche midi, 1991.

[66] Justine Glass, *Recettes pour devenir centenaire*, Paris : Denoel, 1962.

aider quelque peu la nature et ne pas compter uniquement sur sa chance !»[67]

Autre exemple de l'intérêt renouvelé pour la longévité, le livre du démographe Alfred Sauvy, *Les Limites de la vie humaine* (1961). Le directeur de l'INED s'appuie sur la figure mythique du centenaire pour introduire son sujet :

> «*Dans la famille ou dans l'entourage d'un grand vieillard, la tendance à le vieillir* [sic] *se manifeste à partir des 90 ans et quelquefois plus tôt, de façon fort nette, en tout cas, quand il approche de la centaine. Ce nombre rond exerce une sorte de fascination, bien qu'il ne présente aucune importance en soi ; il résulte simplement du choix du système décimal, résultant lui-même du nombre de doigts.* […] *Dans les propos que l'on tient à ce sujet, chacun cite avec une sorte de fierté les cas d'extrême vieillesse qu'il connaît, en mentionnant toujours l'état de fraîcheur de ces grands vieillards. C'est un des nombreux thèmes sur lesquels la conversation oblige soit à se taire, soit à citer* [sic] *plus fort que le précédent interlocuteur.* »[68]

Cette valorisation des personnes âgées au sein des familles emploie la même rhétorique que les célébrations patriotiques. Le démographe assure que la longévité humaine demeure la plus élevée des espèces vertébrées, avec un « âge limite » qui oscille entre 106 et 108 ans. Bien que ni le biologiste ni le statisticien ne puissent assigner un plafond précis à la vie humaine, l'espoir du 100e anniversaire à portée de chacun n'est pas sans réactiver l'ancien mythe de la *Fontaine de Jouvence* que la science ne parvient pas à faire oublier. Toutefois, les conditions pour mesurer un accroissement du nombre de centenaires par rapport à une population globale nécessitent un recensement sur plus d'un siècle. Selon Alfred Sauvy, la question des centenaires pose problème par son exceptionnalité, et seuls quatre pays (la France, la Suède, les Pays-Bas

---

[67] M. T. [Martine Thomé], « Serons-nous centenaires ? », *Radio Je vois tout*, n° 40, 04.10.1962, p. 15.
[68] Alfred Sauvy, *Les limites de la vie…*, p. 11.

et la Suisse) peuvent fournir des statistiques fiables[69]. Le démographe explique cette évolution historique de la représentation des centenaires, en 1956, dans son « Que sais-je ? » consacré à *L'Opinion publique* :

> « *Le mythe du "robuste vieillard" qui devient centenaire, grâce à la vie dans la nature, se perpétue à travers les siècles. Et en ces toutes dernières années encore, la presse soviétique découvrait dans le Caucase des paysans de 150 ans, "restés très près de la nature". Sur cent personnes consultées par l'INED au cours d'un sondage, en 1959-1960, 67 seulement savaient que l'homme vit plus vieux qu'il y a un siècle. Cette opinion persistante se rattache au mythe de la dégénérescence, qui remonte à des temps très anciens et renaît de temps à autre, malgré les coups que lui donne la science.* »[70]

Selon le directeur de l'INED, le secret du grand âge fournit un ressort médiatique pratiquement inépuisable, qui oscille entre l'évocation de la vieillesse *verte* et la méconnaissance par l'opinion publique du vieillissement *gris* de la population. Progressivement, l'offre médiatique évolue de l'expérience héroïque vers la découverte possible d'un élixir de jouvence. À partir des années 1980, les nouveaux médicaments (antioxydant, hormones de substitution, DHEA et mélatonine) deviennent les emblèmes de cette recherche d'un élixir de jouvence dans les magazines et les hebdomadaires[71]. En juin 1982, l'émission « C'est à vous » s'interroge sur la possibilité de « Vivre jusqu'à 120 ans »[72]. Le journaliste Jacques Poux dialogue avec deux spécialistes, le professeur de gériatrie Yves Memin et le chirurgien esthétique Claude Chauchard, qui évoquent la lutte contre l'hypertension artérielle et la prévention en matière diététique. Les questions des téléspectateurs orientent l'émission : pourquoi les

---

69 Alfred Sauvy, *Les limites de la vie…*, p. 72.

70 Alfred Sauvy, *L'Opinion publique*, Paris : Presses universitaires de France, 1956, p. 54.

71 À titre d'exemple, voir l'ouvrage édité par *Time Magazine* dans la collection « Les mystères de l'inconnu » en 1992 : Daphné Halin, *La recherche de l'immortalité*, Amsterdam : Time-Life Publishers, 1992.

72 INA : « Vivre jusqu'à 120 ans », collection « C'est à vous », diffusion : 22.06.1982, chaîne : TF1, durée : 25 minutes, notice : CAA8201143301.

peuples afghans ont-ils plus de centenaires? Quels sont les effets du Gérovital? Comment peut-on lutter contre la ménopause? Existe-t-il des techniques pour produire des cellules neuves? La fascination pour la longévité humaine surpasse, et de loin, l'intérêt pour la discussion scientifique et médicale. La «tempérance», «l'activité physique», «l'alimentation» ou encore le «verre de vin quotidien» sont le plus souvent mentionnés comme sources de l'éternelle jeunesse. Ce sont exactement les mêmes lieux communs que le lecteur retrouve dans un cahier «spécial santé» de la *Gazette de Lausanne* prolongeant les réflexions entamées à la suite de l'Assemblée mondiale de l'ONU sur le vieillissement de 1982[73]. La fascination pour le grand âge accompagne la visibilité croissante du vieillissement démographique. Image de la robustesse, la vieillesse *verte* des centenaires efface dans le même temps toute appartenance de genre, de classe ou de race.

Alors que les centenaires étaient célébrés par les autorités publiques autour de la Seconde Guerre mondiale, les cérémonies deviennent moins spectaculaires au début des années 1970. Figure exceptionnelle jusqu'au milieu du XXe siècle, la grande vieillesse se banalise, ce qui dévalorise son statut. En février 1971, le *Journal de Genève* signale ce changement de paradigme:

> «*Aujourd'hui, et de plus en plus, grâce aux conquêtes de la science, grâce aussi à une législation sociale qui progresse lentement mais sûrement, la vieillesse ne cesse de reculer dans le temps. Le centenaire est une réalité assez fréquente.*»[74]

En passant en quelque sorte du mythe à la réalité, le centenaire héroïque est devenu une personne en chair et en os. Si la radio et la télévision se désintéressent de plus en plus de cette mémoire du siècle, les reportages passent de la chronique commémorative au simple fait de société. À la fin des années 1970, de nouveaux reportages exotiques, des émissions sur les sciences paranormales et des récits de science-fiction viennent relancer l'intérêt médiatique pour la longévité humaine.

[73] «Un élixir de jouvence?», *Gazette de Lausanne*, 03.11.1982.
[74] «Le 3e âge: problèmes et solutions», *Journal de Genève*, 10.02.1971.

Détaché de la célébration patriotique, le fantasme de la durée de la vie se double d'un intérêt pour l'altérité. Avec les vieillards d'Azerbaïdjan ou du Caucase dont l'âge varierait entre 130 et 150 ans, les reportages sur les « cas d'extrême vieillesse » déplacent l'intérêt médiatique de l'exceptionnalité locale vers de nouvelles figures lointaines[75].

Au début des années 1980, des émissions pseudo-scientifiques s'intéressent aux progrès de la lutte contre le vieillissement et n'hésitent pas à annoncer une potentielle immortalité accessible d'ici quelques générations[76]. En 1982, le programme destiné à la jeunesse, « 2002 L'Odyssée du futur », des frères Igor et Grichka Bogdanoff fournit un excellent exemple. Sous le titre « Vivre 120 ans », l'émission aborde les progrès réalisés en matière de vieillissement humain sous un angle scientifique plus ou moins sérieux[77]. Dans un décor de vaisseau spatial à l'ambiance futuriste, les deux frères proclament leur ambition de fournir une synthèse complète des connaissances sur les causes du vieillissement. Dans les diverses séquences de l'émission, les invités prestigieux se succèdent : Bernard Strehler, gérontologue à l'Université de Californie du Sud et pionnier des études sur le vieillissement cellulaire[78] ; Ladislas Robert, médecin à la Pitié-Salpêtrière et biologiste étudiant les horloges internes[79] ; Henri Laborit, neurobiologiste à l'hôpital Sainte-Anne et spécialiste des stratégies de comportement

---

[75] INA : « Ces fameux centenaires du Caucase », collection : Portrait de l'Univers, diffusion : 10.10.1977, chaîne : 2, durée : 63 minutes, notice : CPB77054277 ; « Le village de la longévité », collection : Fenêtre sur l'étranger, diffusion : 27.02.1978, chaîne : 2, durée : 26 minutes, notice : CPB78056087 ; « La vallée des centenaires et la fin de la vallée », collection : Sept sur Sept, diffusion : 22.09.1981, durée : 26 minutes, notice : CAA8101680001.

[76] Yves Christen, *Les années Faust ou La science face au vieillissement*, Paris : Sand, 1991.

[77] INA : « Vivre 120 ans », collection : 2002 L'Odyssée du futur, chaîne : TF1, diffusion : 10.05.1982, durée : 70 minutes, notice : CPA8205399201 et CPA82053992.

[78] Bernard Louis Strehler, *Time, Cells, and Aging*, New York : Academic Press, 1962.

[79] Ladislas Robert, *Mécanismes cellulaires et moléculaires du vieillissement*, Paris : Éditions Masson, 1983 ; Ladislas Robert, *Les Horloges biologiques : histoire naturelle du vieillissement : de la cellule à l'homme*, Paris : Éditions Flammarion, 1989.

humain[80] ; Marian Apfelbaum, nutritionniste de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et pionnier des régimes restrictifs dans l'allongement de la vie[81] ; Jean-François Bach, immunologiste de l'hôpital Necker et spécialiste de l'horloge interne des cellules[82]. La thèse qui sous-tend l'émission est que la vieillesse «*n'est pas un phénomène d'usure naturelle et inévitable, mais qu'au contraire il s'agit d'une sorte de maladie*» (minutage : 01:45). Par la suite, les reportages scientifiques côtoient les récits mythologiques. Après un panorama ésotérique des patriarches bibliques jusqu'à l'histoire d'*Hibernatus*, sans oublier les centenaires du Caucase, d'Équateur ou de l'Himalaya, Grichka Bogdanoff promet que dans le futur la maîtrise de l'ADN et des chromosomes permettra de retarder le vieillissement (minutage : 22:10). Son frère Igor lance alors un sujet sur les thérapies antivieillissement :

> « *Vieillir… Ce phénomène insidieux et tellement courant, nous le considérons depuis toujours comme quelque chose de naturel. Mais au fond, qu'est-ce que la vieillesse ? Pourquoi cette tragique déchéance du corps ? S'agit-il d'une série d'accidents mécaniques ? Ou au contraire de transformations génétiquement programmées par une horloge ?*» (Minutage : 22:15)

Commentant des schémas dessinés et des figures animées, Igor Bogdanoff présente tour à tour des cas d'ostéoporose, le processus de sénescence tissulaire de la peau et du tube digestif, puis il décrit l'effet des radicaux libres sur la mutation des cellules. Lorsque le présentateur évoque le cancer comme une maladie synonyme de mort, il renverse soudainement la perspective en évoquant l'immortalité des cellules cancéreuses :

> «*Et bien sûr il existe une exception de taille, encore inexpliquée, celle des cellules cancéreuses. En raison d'un dérèglement*

[80] Henri Laborit, *Éloge de la fuite*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1976.
[81] Marian Apfelbaum, Raymond Lepoutre, *Les Mangeurs inégaux*, Paris : Stock, 1978.
[82] Jean-François Bach (éd.), *Immunologie*, Paris : Éditions Flammarion Médecine-Sciences, 1976.

énigmatique de leur programme génétique, elles peuvent en effet se diviser indéfiniment… Or leur secret, extrêmement précieux parce qu'unique dans la nature, c'est bien sûr l'immortalité. C'est pourquoi chaque jour davantage on étudie ces incroyables cellules, on essaie de comprendre pourquoi elles sont devenues immortelles et, un jour, on leur arrachera leur secret fabuleux… Ce jour-là, non seulement nous saurons vaincre le cancer, mais encore nous saurons peut-être aussi soigner et guérir cette maladie qui apparaît comme la maladie fondamentale : la vieillesse. » (Minutage : 29:38)

Après cette séquence prophétique, Grichka Bogdanoff propose un reportage sur les transplantations d'organes avec le célèbre cardiologue Alain Carpentier (minutage : 35:23). De retour en plateau, Igor Bogdanoff donne une liste de produits anti-âge (antioxydant, vitamine C et E, diméthyle aminé éthanol). Grichka ose une nouvelle prophétie : « *dans peu de temps l'homme accédera effectivement à cette vie beaucoup plus longue* » (minutage : 47:00). Afin d'évoquer les bouleversements considérables que l'immortalité risque de provoquer dans les sociétés humaines, un récit de science-fiction clôt la dernière demi-heure d'émission : en 1998, un traitement hormonal (*l'antigéria*) révolutionne les thérapies antivieillissement. Si ce traitement permet de freiner le processus de l'hypothalamus, son usage demeure secret et seuls quelques dirigeants de multinationales, une poignée de banquiers suisses et l'élite politique de l'URSS y ont accès. Informé par ses services secrets, le président français refuse ce rationnement. Il divulgue le secret de la longévité humaine, ce qui lui vaut le prix Nobel quelques années plus tard. L'immortalité est atteinte en 2032, lorsque des chercheurs suisses mettent à jour une thérapie inhibant le vieillissement cellulaire. Des tensions sociales s'accroissent entre la jeunesse issue du tiers-monde et la vieillesse des populations de l'Occident, et des attentats terroristes sont commis contre les vieux qui s'accrochent au pouvoir. Avec la fin de la barrière des âges, les voyages interstellaires offrent de nouvelles prospectives d'immigration spatiale qui permettent d'équilibrer la population mondiale. C'est sur ce récit utopique que l'émission s'achève dans un esprit d'optimisme technique et scientifique.

Détour exotique avec les grands vieillards asiatiques, foi positiviste dans les nouvelles thérapies génétiques du rajeunissement ou encore futurologie utopique avec les récits d'anticipation et de science-fiction, les représentations de la grande vieillesse signalent surtout un vieillissement optimiste et heureux. Au cours de la seconde moitié du XX[e] siècle, une teinte *verte* colore ces nouvelles représentations médiatiques de la vieillesse.

Chapitre 3 :

Vieillesse mauve, les femmes âgées dans l'ombre masculine

Majoritairement féminine, la vieillesse ne se laisse pas reconnaître comme un phénomène sexué. Le mot «vieillarde» est très rarement usité, et le terme «vieille» désigne de manière péjorative la femme âgée, contrairement à son pendant masculin dont la connotation est ambivalente. Durant les années 1950-1970, la situation des femmes face à la vieillesse ne semble pas avoir donné lieu à des recherches particulières[1]. Plusieurs auteurs relèvent même une «*occultation de la vieillesse des femmes*» ou une «*étonnante invisibilité du vieillissement féminin*»[2]. Tapies dans l'ombre masculine, les femmes âgées apparaissent furtivement dans les représentations médiatiques. Il est vrai que la comparaison entre l'expérience féminine et l'expérience masculine du

[1] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 242-243.

[2] Claudine Attias-Donfut, «Sexe et vieillissement», in: Thierry Blöss, *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris: Presses universitaires de France, 2001, p. 197-215; Michèle Charpentier, Anne Quéniart, Christelle Lebreton, «Regards féministes sur les vieillissements au féminin», in: Cornelia Hummel (éd.), *Vieillesse et vieillissement. Regards sociologiques*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 149-160. Voir également Monique Legrand, Ingrid Voléry, «Introduction au dossier "Genre et vieillissement"», *SociologieS*, 15.11.2012.

vieillissement se heurte aux lacunes des sources. En ce sens, le regard masculin véhiculé par les représentations ne fait que reproduire la neutralisation androcentrique des recherches gérontologiques. Il est dès lors opportun de s'intéresser aux principaux traits des discours politiques et médiatiques sur les femmes âgées. Ces représentations évoluent sous l'effet de la reconnaissance progressive du rôle des femmes dans la société, ce que nous conceptualisons avec le modèle de la vieillesse *mauve*.

Afin d'approcher cette transformation des regards sur la vieillesse des femmes, nous avons isolé des extraits d'émissions suisses ou françaises qui abordent marginalement la question de l'expérience féminine du vieillissement (12 émissions entre 1952 et 1985). Ces représentations de la vieillesse conjuguée au féminin s'expriment aussi bien dans certaines remarques sexistes que dans quelques conclusions d'enquêtes médicales ou démographiques. Ce premier corpus audiovisuel est complété par des articles de presse spécifiques aux femmes âgées dans la société (6 occurrences entre 1959-1970). Le manque de ressources documentaires est partiellement comblé par des articles hétéroclites sur le veuvage, la ménopause, la solitude et la grande parentalité, autant de sujets repris ponctuellement dans les représentations médiatiques. Repérés de manière marginale dans notre corpus de sources, ces discours rendent compte de réflexions ambivalentes autour de la vieillesse *mauve*.

Ce nouveau chapitre est construit à partir de quatre objets historiques. Le premier se dévoile au travers des réflexions politiques de la première moitié du xxe siècle. Alors que les femmes composent la majorité de la population âgée, les systèmes de protection sociale ne leur accordent qu'une place subsidiaire dans les représentations politiques. Le deuxième objet se perçoit dans les études démographiques et médicales qui attestent une précocité de la vieillesse des femmes. Ces caractéristiques du vieillissement féminin renforcent l'idée que les femmes sont fragilisées par la vieillesse. Un troisième objet apparaît dans la reconnaissance médiatique de la figure affective de la grand-mère. Première revalorisation de la vieillesse *mauve*, l'implication des grands-mères dans l'éducation des petits-enfants, comme dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes, conduit à renouveler de manière ambiguë un discours essentialiste sur les activités féminines au cours du vieillissement. Un dernier objet émerge à

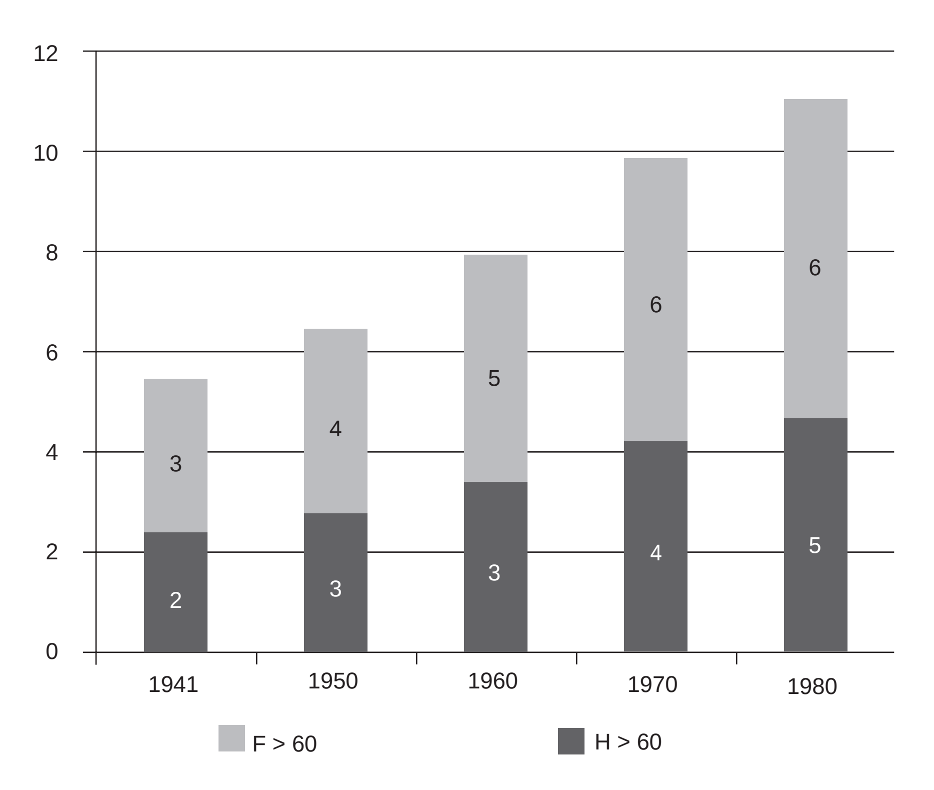
la fin des années 1960, lorsque les représentations féministes fournissent un contre-feu aux représentations négatives associées à la ménopause et à la solitude des femmes. Affranchies de la tutelle du mari dans le veuvage et libérées des travaux domestiques après le départ des enfants, les femmes âgées font l'expérience d'un âge de la vie qui peut représenter une nouvelle émancipation. La vieillesse *mauve* oscille entre une occultation des caractères spécifiquement féminins du vieillissement et une requalification positive des représentations des femmes âgées.

Une place subsidiaire dans les politiques sociales

La vieillesse est une construction sociale dont la supposée naturalité biologique n'est jamais abordée par les représentations[3]. Alors que les enquêtes sur la vieillesse des années 1960 distinguent différents âges dans la vieillesse, avec le troisième âge (plus de 65 ans) et le quatrième âge (plus de 75 ans), les statistiques démographiques focalisent l'attention sur l'allongement inédit de l'espérance de vie sans mentionner le rôle central des femmes dans cette évolution[4]. Comme le montrent les graphiques 4 et 5, la croissance démographique des femmes âgées est particulièrement spectaculaire au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Considéré par les démographes comme un phénomène global sans distinction entre les sexes, le vieillissement de la population se révèle un phénomène majoritairement féminin[5]. L'augmentation de la population féminine âgée est significative chez les plus de 75 ans : de 3 % à 6 % de la population résidante en Suisse entre 1941 et 1990 (4 % à 9 % en France entre 1946 et 1990). Si la grande vieillesse constitue une expérience fortement genrée, la représentation dominante des parcours de vie correspond à des trajectoires socioprofessionnelles masculines (emploi salarié tout au long de la vie active). Or, les femmes de plus de

[3] Vincent Caradec, « Vieillir après la retraite, une expérience genrée », *SociologieS*, 15.11.2012.
[4] Nadine Lefaucheur, « Maternité, famille, État… », p. 418-420.
[5] Alain Parant, « Croissance démographique et vieillissement », *Population*, 47e année, n° 6, 1992 p. 1657-1675.

Graphique 4: Répartition selon le sexe de la population résidante des plus de 60 ans en Suisse (en centaine de milliers), 1941-1980

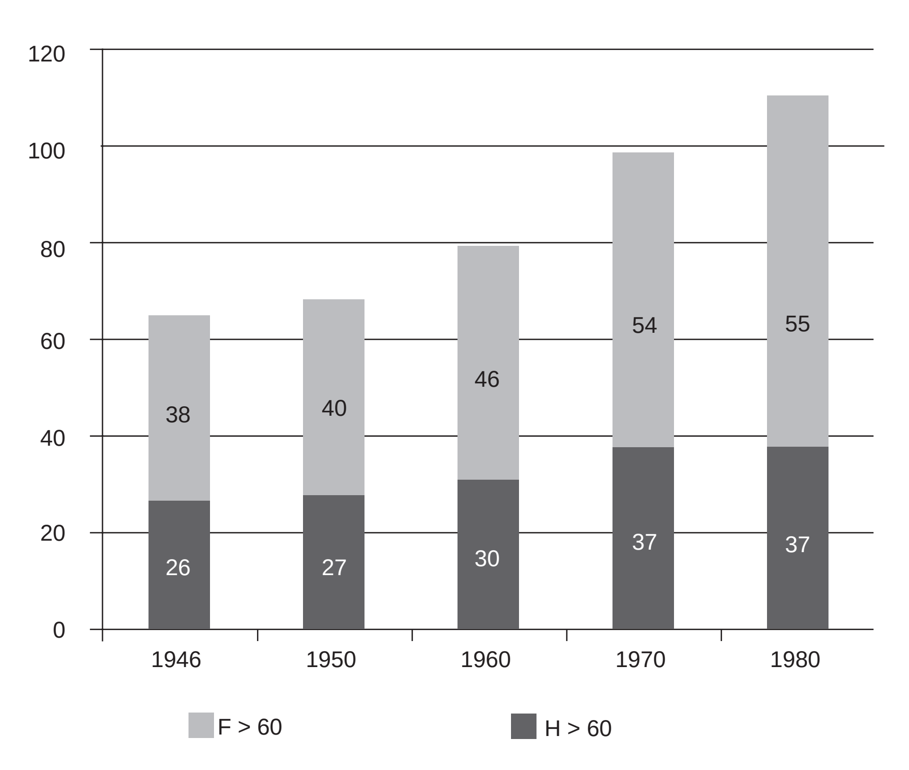


Source: OFS, recensements fédéraux.

80 ans ont, pour la plupart, connu des parcours moins linéaires, avec une alternance de périodes d'emploi, de travail domestique ou dédiées aux tâches éducatives. Les politiques sociales en Suisse, comme en France, ne reconnaissent pas un statut d'égalité aux femmes dans la vieillesse abordée sous le seul angle masculin. Considérées comme subalternes dans le salariat, les femmes disposent d'une place périphérique dans les dispositifs de la Sécurité sociale d'après-guerre.

De longue date en Suisse, la place des femmes dans les assurances sociales a été marquée par la place subsidiaire qu'elles occupent dans

Graphique 5: Répartition selon le sexe de la population résidante des plus de 60 ans en France (en centaine de milliers), 1946-1980



Source: Insee, estimations de population.

le ménage et, plus globalement, dans le monde de la production. Archétype de cette réflexion sur le rôle des femmes dans la société bourgeoise, le politicien neuchâtelois Edouard Steiner développait sa conception d'une aide spécifique aux femmes «abandonnées», lors du premier Congrès national des intérêts féminins organisé en 1896 à Genève:

> «*La meilleure assurance de la femme contre les risques d'abandon misérable, c'est souvent, ce devrait être toujours, le mariage.* […] *L'assurance de la femme contre l'abandon misérable avant l'âge de la majorité, pendant la vieillesse ou en cas d'accident, de maladie*

ou de chômage, est à la restauration de la famille ce que le remède est à l'hygiène. »[6]

Dans cet extrait, le libéral conservateur affirme nettement son attachement à l'ordre social dont la mise en péril doit être combattue à tout prix. Selon cette rhétorique, le célibat féminin se réduit à une maladie qu'il faut prévenir et soigner. Ces propos déclenchent une polémique lors du Congrès de 1896[7]. L'argument de la « solidarité patriarcale des hommes à l'égard des femmes » perdurera tout au long du xxe siècle.

Considérée comme atypique, la situation des femmes célibataires disparaît derrière le modèle de la famille basée sur un couple stable, ce qui conduit à ignorer dans un premier temps la question du veuvage[8]. Lorsque le canton de Glaris introduit pour la première fois une assurance vieillesse obligatoire en 1916, les femmes reçoivent des rentes inférieures à celles allouées aux hommes, alors même qu'elles sont astreintes à payer une cotisation égale[9]. De manière analogue, lors des débats sur l'assurance vieillesse durant l'entre-deux-guerres, les autorités politiques n'envisagent jamais d'assurer les femmes obligatoirement. Dans le *Message du Conseil fédéral* du 23 juillet 1924, cette affiliation facultative des femmes à l'assurance sociale est justifiée par sa dépendance à l'égard du « chef de famille » :

« *Il restera à examiner si les deux sexes ne devraient pas être traités différemment quant à l'obligation de l'assurance, et si,*

---

[6] Edouard Steiner, « Assurance de la femme contre les risques d'abandon misérable, en cas de maladie, d'accident, de chômage ou pendant la vieillesse », in : Commission permanente pour les intérêts féminins en Suisse, *Bericht über die Verhandlungen des schweizerischen Kongresses für die Interessen der Frau abgehalten in Genf, im september 1896*, Berne : [s.n.], 1897, p. 205-216. Citations p. 205 et 211.

[7] Pour une analyse de cette conférence, voir Brigitte Studer, *Les Femmes et l'État : Journée nationale des historiens suisses à Berne, octobre 1996*, Bâle : Schwabe, 1998, p. 184-186.

[8] Gaby Sutter, *Berufstätige Mütter : subtiler Wandel der Geschlechterordnung in der Schweiz (1945-1970)*, Zurich : Chronos Verlag, 2005.

[9] Ernst Nobs, « Die Glarner Alters- und Invalidenversicherung », *Rote Revue sozialistische Monatsschrift*, 6, 9, 1926-1927, p. 297-304.

en particulier, il ne faudrait pas, afin de décharger d'autant le chef de famille, renoncer à cette obligation pour la femme mariée. […] *il convient de n'appliquer l'assurance vieillesse combinée avec l'assurance survivants qu'au mari seulement. Car l'épouse est pourvue pour ses vieux jours, soit par le revenu ou la rente vieillesse de son mari, aussi longtemps que celui-ci vit encore, soit au cas où elle devient veuve, par la rente de survie qui lui est allouée jusqu'à son propre décès.* »[10]

Selon la norme fixée par les autorités politiques, les femmes non mariées doivent être astreintes à l'assurance vieillesse. La vieillesse des femmes est envisagée dans ce modèle sous les traits d'une personne dépendante, au même titre que les enfants survivants[11]. Les politiques familiales et natalistes de l'entre-deux-guerres renforcent la conception traditionnelle de la famille bourgeoise (« un mari gagne-pain et une mère au foyer »). Si les autorités fédérales renoncent à exclure les femmes du cercle des cotisations, le *Message du Conseil fédéral* du 29 août 1929 maintient une conception traditionnelle de la famille :

« *C'est à l'homme, en effet, qu'il appartient en premier lieu de pourvoir à la subsistance de la famille. Vient-il à disparaître en pleine activité, les principales ressources du foyer se trouvent taries et il est nécessaire de suppléer à l'absence de gain. Dans les cas où, le mari étant malade par exemple, la femme est obligée de travailler pour assurer la subsistance de la famille, son décès peut même mettre en question l'existence de cette dernière. Si tristes que soient ces cas, si fréquents et si dignes d'intérêt qu'ils puissent être, ils constituent toutefois des exceptions à la règle selon laquelle c'est le mari qui doit faire vivre la famille.* »[12]

---

10 *Message du Conseil fédéral du 23 juillet 1924*, AFS 12, p. 729-730.

11 Béatrice Schumacher, « Familien(denk)modelle. Familienpolitische Weichenstellungen in der Formationsphase des Sozialstaats, 1930-1945 », in : Matthieu Leimgruber, Martin Lengwiler (éd.), *Umbruch an der « Inneren Front ». Krieg und Sozialpolitik in der Schweiz*, 1938-1948, Zurich : Chronos Verlag, 2009, p. 139-163.

12 *Message du Conseil fédéral du 29 août 1929*, AFS 17, p. 276-277.

En 1948, lors de la mise en place de l'AVS, la situation des femmes continue de se conformer à ce modèle familial[13]. L'accès aux rentes vieillesse est déterminé par des critères de sexe et d'état civil. Les rentes de couple empêchent les femmes mariées d'obtenir des rentes individuelles. Le salaire perçu par une femme mariée n'est que partiellement pris en compte dans la rente de couple. Seules les femmes célibataires ou divorcées bénéficient d'un droit individuel à la retraite. Les rentes de veuves n'ont pas d'équivalent masculin. Si les femmes arrivent à l'âge de la retraite avant leur mari, elles peuvent toucher une rente individuelle, mais ces cas sont statistiquement rares. Les rentes de veuve sont calculées sur la base des cotisations du mari, et les femmes divorcées ne bénéficient pas de cette prise en compte au moment de leur départ à la retraite. Enfin, les femmes célibataires perçoivent des salaires plus bas et connaissent des carrières plus aléatoires que les hommes, ce qui a des effets importants sur le niveau de leur rente vieillesse. Simultanément, les représentations des femmes âgées sont occultées par les débats sur l'égalité politique (droit de vote) et les problèmes d'emploi[14]. Dans nos dépouillements, nous n'avons trouvé qu'un seul courrier de lecteur, dans le magazine *Radio Je vois tout*, qui soit consacré aux problèmes du divorce et de l'AVS[15]. En somme, la place des femmes dans les politiques sociales reste un sujet anecdotique dans les représentations médiatiques.

En France, la question de la protection sociale des femmes se pose dans des termes légèrement différents. En marge des premiers débats sur les retraites avant la Première Guerre mondiale, le statut du veuvage pose un problème : la veuve peut-elle prétendre à l'assistance publique ? Malgré la grande diversité des situations matérielles des familles, le veuvage se conjugue le plus souvent avec la misère. Cette précarité est aggravée lorsqu'il y a des enfants à charge. Incapable de pourvoir à leur

---

[13] Christine Luchsinger, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkei…*, p. 71-88. Voir également : Nathalie Kohler, *La Situation de la femme dans l'AVS*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1986.

[14] Myrthe Kahn, *Die Frauenerwerbsarbeit in der Schweiz*, Dissertation Universität Basel, 1956, en particulier p. 53-73.

[15] Me Corbinelli, « Avertissement aux femmes âgées en instance de divorce », Les propos de l'avocat, *Radio Je vois tout télévision*, n° 7, 12.02.1959, p. 16.

subsistance, la veuve a alors droit à une assistance particulière. En France, la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards indigents ouvre le droit à l'assistance aux femmes âgées septuagénaires reconnues infirmes ou incurables. Ce n'est pas le statut proprement dit du veuvage qui est reconnu, mais plutôt le caractère invalidant de l'âge qui entraîne une diminution physique ou mentale[16]. L'âge des veuves devient le facteur invalidant d'une reprise du travail par les femmes âgées. Or, la condition d'âge ne constitue pas à elle seule une cause d'admission, mais seulement une présomption grave d'incapacité professionnelle. Dans la loi sur les retraites ouvrières et paysannes (1910), le droit au versement d'une partie de la pension acquise à la veuve apparaît[17]. Malgré les conditions strictes et précaires de cette rente de veuve (conditions d'âge, existence d'enfants, durée de cotisation du mari, circonstances de son décès, durabilité de l'union non rompue par une séparation ou un divorce), la reconnaissance du statut de veuve constitue une innovation dans les politiques sociales d'avant 1914[18]. La Grande Guerre va bouleverser la situation en raison de l'apparition de 700 000 veuves en France, ce qui se traduit par une reconnaissance singulière du statut des femmes dans les assurances sociales[19]. Avec cette nouvelle visibilité, les rentes des veuves françaises sont revalorisées et leurs conditions d'octroi assouplies[20]. Après 1917, les veuves françaises peuvent obtenir une « pension de réversion » dès l'âge de 65 ans ou en cas d'incapacité physique d'exercer un travail (loi du

---

[16] Christel Chaineaud, « L'État et la veuve âgée sous la IIIe République : entre indifférence et prise en charge », in : Yannick Marec (éd.), *De l'hospice au domicile collectif : la vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 419-427. Ce constat est également valable dans les débats en Suisse, voir : Marion Repetti, *Du retraité méritant…*, p. 162-165.

[17] Bruno Dumons, Gilles Pollet, « Femmes retraitées au début du siècle », in : *« Vieillesses des femmes », Pénélope : pour l'histoire des femmes*. Paris : Groupe d'études féministes de l'Université Paris 7 & Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985, p. 23-29.

[18] Isabelle Delaunay-Berdai, « Le veuvage précoce en France : les raisons d'un oubli », *Recherches et Prévisions*, n° 76, juin 2004, p. 107-112.

[19] Christine Bard, *Les Femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris : Éditions Armand Colin, 2001, p. 28.

[20] Stéphanie Cuoq-Petit, *Les Veuves de la Grande Guerre : d'éternelles endeuillées ?*, Paris : Éditions du Cygne, 2007.

18 octobre 1917), puis dès l'âge de 55 ans (loi du 23 février 1919), quelle que soit l'origine de leur incapacité de travail (loi du 30 juin 1924)[21]. Alors que 40 % des Françaises de 50 ans et plus sont veuves en 1936[22], les difficultés économiques renforcent encore la nécessité d'octroyer des droits aux veuves âgées[23]. C'est comme « victime de guerre » que la veuve devient la figure par excellence de la femme âgée en France[24].

Les politiques natalistes de l'entre-deux-guerres focalisent leur attention sur la dénatalité et le vieillissement. Le modèle de la famille avec un homme salarié qui apporte les revenus et une femme au foyer qui assure l'entretien du logis reste dominant dans les représentations de l'après-guerre[25]. Lors des Journées pour l'étude du vieillissement de la population, organisées en 1948 par l'Alliance nationale contre la dépopulation, le vieillissement du corps électoral associé au droit de vote des femmes en France préoccupe le démographe François Boverat qui y voit un obstacle au « *redressement du pays* »[26]. Comme le rappelle l'historienne Élise Feller, « *le thème du vieillissement de la population contribue de son côté à rejeter sur les femmes, et notamment les femmes âgées, la responsabilité du "déclin" français* »[27]. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les revendications en matière d'assurances sociales incluent le congé maternité rémunéré qui rencontre le soutien de divers groupes de pression natalistes[28]. Au-delà du domaine de la

---

[21] Christel Chaineaud, Bernard Gallinato, *La Protection sociale contemporaine de la veuve (1870-1945)*, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2012.

[22] Michel Ragon, *L'Accent de ma mère*, Paris : France loisirs, 1989, p. 24.

[23] Christel Chaineaud, « L'État et la veuve âgée… », p. 425.

[24] Patrice Bourdelais, « Une histoire longue et récente », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 36-39.

[25] Françoise Thébaud, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1985, 32, p. 276-301. Voir : Susan Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State: Britain and France, 1914-1945*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993.

[26] Compte rendu des « Journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population : du 22 au 24 avril 1948 », Fascicule I, p. 111.

[27] Élise Feller, « Les femmes et le vieillissement dans la France du premier xxe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 7, 1998.

[28] Gisela Bock, « Pauvreté féminine, droits des mères et États providence… », p. 385-409. Sur la question de l'assurance maternité en Suisse, voir : Matthieu Leimgruber, « Schutz

maternité, la consolidation des droits sociaux reste timide, malgré la présence accrue des femmes dans l'activité économique. Jusqu'à la fin des années 1960, la couverture sociale au moment de la vieillesse se résume à des mesures d'assistance au titre de la solidarité nationale (allocation des vieux travailleurs depuis 1941, puis prestations du Fonds national de solidarité dès 1956)[29]. Avec la supériorité numérique du veuvage féminin, la protection accordée aux veuves continue de marquer de son empreinte les politiques de la vieillesse à l'égard des femmes[30].

Le traitement distinct à l'égard des femmes âgées ne se vérifie pas dans toutes les législations sociales européennes[31]. Ainsi, le système d'assurance vieillesse imaginé en Grande-Bretagne par le plan Beveridge en 1942 prévoit de faire cotiser les femmes mariées, afin de tenir compte de la contribution du travail domestique non payé des femmes[32]. En 1950, la féministe anglaise Vera Brittain revient sur les luttes pour l'égalité des droits et pointe du doigt le rôle majeur joué par « l'État providence » dans la conquête d'une autonomie des femmes dans la société contemporaine :

> « *L'État providence a été à la fois la cause et la conséquence du deuxième grand changement qui a permis aux femmes de passer*

---

für Soldaten, nicht für Mutter. Lohnausfallentschädigung für Dienstleistende », in : Matthieu Leimgruber, Martin Lengwiler (éd.), *Umbruch an der « Inneren Front »…*, p. 75-99.

[29] Anne-Marie Brocas, « Les femmes et les retraites en France : un aperçu historique », *Retraite et société*, n° 43, vol. 3, 2004, p. 16.

[30] Françoise Cribier, « Les progrès récents de la longévité des femmes en France, 1950-1980 », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 40-45.

[31] Brigitte Studer, *Les femmes et l'État…*. Voir également : Brigitte Studer, *Etappen des Bundesstaates : Staats- und Nationsbildung der Schweiz, 1848-1998*, Zurich : Chronos Verlag, 1998, p. 159-186.

[32] Fonctionnaire au ministère britannique du Travail, William Beveridge (1879-1963) propose une refonte globale de la protection sociale. Voir : Mary Daly, *The Gender Division of Welfare: the impact of the British and German welfare states*, Cambridge : Cambridge University Press, 2000. Voir encore : Jean-Jacques Monachon, « Le plan Beveridge et les débats sur la sécurité sociale en Suisse entre 1942 et 1945 », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 18, 2002, p. 321-329.

en trente ans de la rivalité avec les hommes à une reconnaissance nouvelle de leur valeur spécifique de femmes. »[33]

Selon ce point de vue, le développement des assurances sociales constitue un socle indispensable pour développer l'émancipation des femmes au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Pendant près d'un siècle, la figure des femmes âgées est marquée par cette place subsidiaire dans les assurances sociales[34].

La vieillesse précoce des femmes

Dans son ouvrage *La Verte Vieillesse* (1920), le Dr Alexandre Lacassagne associe la vieillesse des femmes à la perte de la fonction reproductive. Si l'homme est un vieillard à partir de soixante, voire même soixante-dix ans, le médecin prétend que « *la femme entre dans la vieillesse deux ou trois lustres plus tôt* », soit vers 50 ans au moment de la ménopause[35]. Au XIXe siècle déjà, la littérature médicale décrit l'effacement de la maternité comme un « *âge critique des femmes* »[36]. Toutefois, comme le relève Élise Feller, les médecins se préoccupent plus de l'âge de la *ménarche* (apparition des règles) que de l'âge de la *ménopause* (disparition des règles)[37]. Les recherches sur la ménopause modélisent un parcours de vie typiquement féminin qui se traduit par une vieillesse précoce. Loin d'être un simple fait biologique, la ménopause se construit, au travers d'une abondante production livresque grand public, comme un phénomène social

---

[33] Vera Brittain, *Lady into Woman*, Londres : Draker, 1953, p. 224. Cité par : Gisela Bock, « Pauvreté féminine, droits des mères et États providence… », p. 384.
[34] Walter Korpi, « Faces of Inequality : gender, class, and patterns of inequalities in different types of welfare states », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 7, 2000, p. 127-191.
[35] Alexandre Lacassagne, *La Verte Vieillesse*…, p. 47. Voir également : p. 51-58, ainsi que le chapitre « L'amour chez les femmes âgées ».
[36] Charles-Pierre-Louis de Gardanne, *De la ménopause ou de l'âge critique des femmes*, Paris : Méquignon-Marvis, 1821.
[37] Élise Feller, « Les femmes et le vieillissement… », notes 18 et 23.

et historique récent[38]. Après un premier « Que sais-je ? » en 1958, plusieurs ouvrages de vulgarisation sont publiés au cours des années 1970-1980[39]. En écho à ce phénomène protéiforme, les radios et les télévisions se montrent réservées. Ce n'est qu'au début des années 1970 que la ménopause fait l'objet de timides remarques dans des émissions. Dans les archives radiophoniques françaises, le sujet est traité aux actualités[40]. Si ces premières émissions mentionnent que la ménopause fait grossir ou que la pilule contraceptive retarde son arrivée, la décennie 1970 aborde le sujet de manière plus polémique[41].

En 1975, le livre militant du Dr Anne Denard-Toulet, *La Ménopause effacée*, fait sensation lorsqu'il propose aux femmes d'ajouter « *vingt ans de vie de qualité* » aux femmes âgées qui se trouvent désormais délivrées de l'éducation des enfants et des charges les plus lourdes du ménage[42]. Dix ans plus tard, dans les colonnes du journal *Le Monde*, le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte (1923-1996) présente un état de la recherche qui conclut que « *les dépressions de la ménopause* » n'existent pas. Responsable de la rubrique médicale du quotidien entre 1956 et 1988, la journaliste munie d'un triple doctorat en médecine (Belgique, États-Unis, France) joue un rôle considérable dans la vulgarisation des savoirs médicaux et biologiques

38 Daniel Delanoë, « La ménopause comme phénomène culturel », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001, p. 57-67.

39 Paul Guilly, *L'Âge critique*, Paris : Presses universitaires de France, 1958 ; Anne Denard-Toulet, *La Ménopause effacée*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1975 ; Geneviève Doucet, David Elia, *Femme pour toujours : la ménopause oubliée*, Paris : Hachette, 1985.

40 INA : « La vieillesse de l'Homme », collection : Inter-Actualités de 13h00, chaîne : France Inter, diffusion : 08.08.1969, durée : 8 minutes, notice : PHD94043083 ; « Le vieillissement et la retraite », collection : Biologie et médecine, enregistrement : 13.12.1971, diffusion : 24.12.1971, durée : 29 minutes, notice : PHD97005531 ; « Le colloque de l'INSERM sur la vieillesse », collection : Inter-Actualités de 7h00, chaîne : France Inter, diffusion : 19.06.1981, durée : 1 minute, notice : PHD97026704 ; « La sexualité chez les personnes âgées », collection : Inter-Actualités de 13h00, chaîne : France Inter, diffusion : 20.08.1983, durée : 11 minutes, notice : PHD98012408.

41 INA : « Vieillir en restant jeune », collection : L'avenir du futur, diffusion : 28.05.1984, durée : 150 minutes, notice : CAA8201143401 ; « Le corps », collection : Apostrophes, 486, diffusion : 31.05.1985, durée : 76 minutes, notice : CPB85000077.

42 Voir le compte rendu : *Les Cahiers du GRIF*, « Dé-pro-ré créer », 1975, 7, p. 84.

en France[43]. Femme de combats et de convictions, ses articles ont un impact sur les débats éthiques qui secouent alors la société française, depuis ceux qui touchent à la contraception jusqu'aux controverses sur le suicide assisté et l'hospitalisation des grands vieillards[44]. Avec le sous-titre accrocheur « La mégère ménopausée : un syndrome culturel », le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte conteste la médicalisation systématique de la ménopause, considérée par les psychiatres comme une « étape banale du vieillissement ». Sur la base d'études transculturelles, mais également en référence directe au mouvement de défense des personnes âgées (*Panthères grises* aux États-Unis), un nouvel âge est revendiqué pour les femmes en 1984 :

> « *Toutes les enquêtes montrent au contraire que trois femmes sur quatre vivent cette disparition des règles comme un événement favorable et un soulagement. À vrai dire, l'image de la ménopause résulte, essentiellement, d'une construction culturelle, d'une symbolique de la perte pour une société qui sacrifie au culte de la jeunesse et qui conçoit mal les étapes ultérieures de la vie, si ce n'est dans le sens du refus de la vieillesse et de la mort. Des études montrent que chez les femmes indiennes où le franchissement de la ménopause se traduit par l'accession à un nouveau rôle social très valorisé, les prétendus "troubles ménopausiques" sont exceptionnels.* »[45]

Selon les représentations médicales, le vieillissement féminin s'articule autour de la ménopause qui représente la porte d'entrée dans la vieillesse. Cette porte devient également une clôture autour d'un corps déficitaire, nouvelle illustration d'une conception *grise* du vieillissement. À l'opposé, le traitement hormonal de la ménopause est présenté comme la promesse d'une vieillesse *verte*, par l'effacement des symptômes déficients de cette nouvelle étape de vie. Après la publication du livre de Denard-Toulet, l'opinion se divise face aux risques potentiels pour la santé liés à la

---

[43] André Fontaine, « Claudine Escoffier-Lambiotte. La passion de son métier », *Le Monde*, 06.01.1996.

[44] « Le docteur Escoffier-Lambiotte à l'honneur », *Le Monde*, 20.10.1988.

[45] Claudine Escoffier-Lambiotte, « Menstruation et ménopause. Vraies douleurs et maux imaginaires », *Le Monde*, 02.10.1984.

prise d'œstrogène[46]. Derrière la controverse sur l'usage des hormones émerge un désaccord parmi les féministes sur le potentiel émancipateur de la vieillesse des femmes. Les représentations médiatiques soulignent l'ambivalence du vieillissement qui oscille entre l'image négative du déclin des caractères féminins et l'espoir d'une émancipation potentielle des sphères de la séduction et de la reproduction.

La reconnaissance de la vieillesse précoce des femmes entre en écho avec les représentations politiques. Afin de tenir compte des spécificités de la vieillesse féminine, la quatrième révision de l'AVS introduit un abaissement de l'âge de la retraite des femmes de 65 à 63 ans en 1957 en Suisse[47]. Derrière cette différentiation selon le sexe se cache une réflexion plus vaste sur l'entrée précoce des femmes dans la vieillesse. Comme le souligne le *Message du Conseil fédéral* du 25 juin 1956 :

> « *Voir abaisser l'âge dès lequel les femmes ont droit à une rente est un vœu qui a déjà été exprimé dès l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants ; mais des raisons d'ordre financier en ont fait constamment renvoyer la réalisation. La femme vit en moyenne plus longtemps que l'homme, mais n'en est pas moins désavantagée à maints égards sur le plan physiologique. Règle générale, ses forces physiques déclinent plus tôt, ce qui la contraint très souvent à abandonner ou à restreindre prématurément son activité lucrative. Abaisser l'âge dès lequel les femmes ont droit à une rente répond donc à un besoin d'ordre social.* »[48]

De manière inédite, le législateur va tenir compte du déclin des forces physiques des femmes durant la vieillesse, car ce déclin précoce les oblige à restreindre prématurément leur activité lucrative indépendamment du type d'emploi. En sus du maintien d'un certain « ordre social » tributaire de la différence d'âge entre homme et femme au mariage, cet abaissement de l'âge de la retraite des femmes

46 Voir le courrier des lecteurs : « Jeanne », *Les Cahiers du GRIF*, 1976, 12, p. 87.
47 Peter Binswanger, *Histoire de l'AVS. Assurance-vieillesse et survivants suisse…*, p. 162-166.
48 *Message du Conseil fédéral du 25 juin 1956*, AFS 29, p. 1496-1497.

se justifie également par la volonté de protéger « les femmes vivant seules ». En 1963, la sixième révision de l'AVS abaisse à 62 ans l'âge de la retraite des femmes pour des motifs similaires à ceux invoqués en 1957[49]. De manière originale, la reconnaissance d'un vieillissement précoce des femmes dans le champ des politiques sociales s'opère indépendamment de l'accroissement du salariat féminin. Plusieurs études démographiques et sociologiques révèlent ainsi une conception subsidiaire des femmes au sein de la population active. Par exemple, en 1964, une étude gérontologique bâloise revient sur les difficultés d'emploi des femmes âgées. Les médecins Hans Guth et Adolf Lukas Vischer soulignent la nécessité de distinguer l'âge d'entrée dans la vieillesse selon les sexes :

> « *Quant aux femmes mariées et aux veuves, elles éprouvent des difficultés à reprendre, après de longues années, une activité lucrative lorsqu'elles ont quitté, jeunes, la vie professionnelle pour se marier et élever leurs enfants. En effet les méthodes de travail ayant changé entre-temps, elles doivent se contenter de travaux moins intéressants qu'auparavant et accepter d'être commandées par des collègues plus jeunes. C'est pourquoi l'âge maximum auquel une femme peut encore faire une offre sur le marché de l'emploi est plus bas que pour la main-d'œuvre masculine, fait paradoxal si l'on sait que l'espérance de vie de la femme est plus longue que celle de l'homme.* »[50]

L'âge plus jeune de départ à la retraite pour les femmes constitue ici une mesure paternaliste[51]. Malgré le paradoxe (« *l'espérance de vie de la femme est plus longue* »), l'introduction d'une baisse de l'âge de la retraite ne suscite guère d'opposition. Le modèle patriarcal de la famille domine la révision qui n'envisage aucunement l'introduction d'une rente individuelle pour les femmes mariées.

---

[49] *Message du Conseil fédéral du 16 septembre 1963*, AFS 39, p. 521-523.

[50] Hans Guth (éd.), *Die alten Leute im Kanton Basel-Stadt: Ergebnisse einer stichprobenweisen Befragung der Betagten*, Basel : (Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt), 1963. Cité in : Rapport Saxer (1966)…, p. 73. Les enquêtes des années 1970 confirment cette précarité féminine dans la vieillesse. Rapport OFAS (1979)…, p. 171.

[51] Christine Luchsinger, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit*…, p. 89-93.

En France, les réflexions sur l'âge de la retraite des femmes tiennent davantage compte des revendications syndicales. Si les activités professionnelles n'entraînent pas «*une usure physique plus rapide chez la femme que chez l'homme*», le rapport français sur la vieillesse de 1962 reconnaît les difficultés rencontrées par les femmes pour concilier emploi et vieillissement[52]. Or, la priorité est donnée au «*relèvement du montant des retraites pour l'ensemble des assurés*». Cette même année, une table ronde est organisée par la revue *Esprit* sur l'abaissement de l'âge de la retraite. Un démographe de l'INED, Paul Paillat (1922-2006), y fustige les revendications de la Confédération générale du travail (CGT) en faveur d'une baisse de l'âge du droit à la retraite des femmes:

> «*Parmi vos revendications, il en est une qui mérite d'ouvrir une parenthèse. Vous demandez un âge de retraite plus jeune pour les femmes. Vous ne faites d'ailleurs que reprendre une recommandation du* [Bureau international du travail]. *Le démographe s'étonne un peu, puisque, dans notre pays en tout cas, les femmes vivent en moyenne six à sept ans de plus que les hommes. Si vous donnez aux femmes une retraite cinq ans plus tôt, cela veut dire que vous allongez la durée de leur retraite de onze ans. Ce n'est pas de ma part un point de vue antiféministe, mais bien une constatation. Encore une fois, une analyse sérieuse demanderait une étude de la longévité par classes sociales, par milieux, etc., pour voir si cette plus grande longévité des femmes, par exemple, s'observe dans tous les milieux, avec des passés professionnels différents. Autre aspect de cette question: les femmes ont la plupart du temps, notamment quand elles ont été mariées, une carrière interrompue. Si vous abaissez l'âge de la retraite pour les femmes, vous risquez de les mettre bien souvent dans une situation telle qu'elles n'auront pas les trente ans de versements qui leur donnent droit à la retraite à taux plein. C'est quand même une chose à considérer.*»[53]

Recruté à l'INED par Alfred Sauvy en 1956, Paul Paillat est le spécialiste français du vieillissement de la population et des conditions

[52] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 129-130, 157 et 168-169.
[53] «L'âge de la retraite», *Esprit*, 5, mai 1963, p. 879-880.

de vie des personnes âgées. Si le démographe reconnaît les particularités physiologiques du vieillissement féminin, la question du financement des rentes et de leur montant occupe l'essentiel de la discussion. Pour répondre à l'argument des coûts financiers, le représentant syndical Roger Mario, secrétaire de la Commission confédérale de Sécurité sociale de la CGT et administrateur de la caisse primaire de la Sécurité sociale, justifie l'abaissement de l'âge d'entrée à la retraite par la reconnaissance des travaux féminins non salariés:

> «*La femme, au cours de son existence, a de lourdes tâches à remplir: son métier de mère, son métier de femme d'intérieur, son métier de travailleuse, et elles sont de plus en plus nombreuses à l'exercer. Nous pensons pour cela que l'âge de la retraite doit leur être donné cinq ans plus tôt.*»[54]

Si la distinction entre les hommes et les femmes pour la fixation de l'âge de la retraite est critiquée par le patronat, le représentant du Commissariat général du Plan, Philippe Madinier, insiste quant à lui sur les difficultés de réussir une carrière quand le départ à la retraite intervient trop tôt. En somme, la trajectoire des femmes dans les cycles de vie et dans le monde du travail continue d'être envisagée du seul point de vue masculin. En Suisse, parmi les femmes nées avant 1900, un tiers ne participe qu'épisodiquement au marché de l'emploi, alors qu'un autre tiers travaille pendant une période de transition allant de l'arrêt des études au mariage ou à la naissance du premier enfant[55]. Le dernier tiers, composé de célibataires, de divorcées ou séparées avec ou sans enfants, occupe des emplois de manière continue jusqu'à un âge avancé.

Malgré la généralisation des systèmes de retraite durant l'après-guerre, la vieillesse continue de représenter une cause majeure de pauvreté et de précarité, ce que les taux d'activité des personnes âgées révèlent dans le tableau 4. Les travailleurs suisses sont plus longtemps en activité que leurs homologues français: 83% des hommes âgés de 65 à 69 ans exercent une activité professionnelle en 1920 en Suisse (66% en 1950, 26% en

[54] «L'âge de la retraite»…, p. 884.
[55] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 45.

Tableau 4: Taux d'activité des hommes et des femmes par âge, 1910-1990

Suisse	60-64		65-69		France	60-64		> 65	
	H	F	H	F		H	F	H	F
1920	90,4	32,6	82,6	29,9	1921	79,8	42,1	53,5	22,9
1950	87,9	23,8	65,9	17,3	1954	71,7	35,1	36,2	13,3
1980	82,7	24,4	25,5	9,5	1982	39,1	22,4	5,0	2,2

Sources: Olivier Marchand, Claude Thélot, *Deux siècles de travail en France*, INSEE, 1991, p. 79; Joseph Deiss, Spartaco Greppi, «L'activité lucrative des rentiers et ses implications pour la politique sociale», in: «Vieillesses: Enjeux personnels et de société», *Cahiers de l'ISSP*, n° 16, Université de Neuchâtel, 1994, p. 71-106.

1980) contre 54% en France (36% en 1954, 5% en 1982). Ces taux sont également élevés pour la population féminine: 30% des femmes âgées de 65 à 69 ans restent actives en 1920 en Suisse (17% en 1950, 10% en 1980) contre 23% en France (13% en 1954, 2% en 1982). Chez les femmes âgées de 60 à 64 ans, les Suissesses se distinguent par un maintien du taux d'activité (24% en 1960 et 1980), alors que l'emploi féminin en France continue de baisser pour cette catégorie d'âge de 1954 à 1982, passant de 35 à 22%. Ce n'est qu'à la suite de la consolidation des retraites à la fin des années 1960 que les taux d'activité des personnes âgées diminuent sensiblement. Malgré la permanence de fortes disparités liées à la pénibilité de certaines carrières professionnelles, les progrès de la prévoyance vieillesse favorisent une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées qui coïncide avec des progrès médicaux et une amélioration des conditions financières. Au cours des années 1960, le marché de l'emploi se transforme et la division du travail entre l'homme chargé du travail rémunéré et la femme responsable des tâches domestiques tend à se modifier. Durant la seconde moitié du xxe siècle, de nouvelles revendications émergent en faveur d'une revalorisation de la place des femmes dans les assurances sociales, ce qui conduit également à une meilleure reconnaissance des spécificités de la vieillesse des femmes.

Un autre phénomène propre à la vieillesse féminine est identifié pendant les années 1960: la solitude des femmes âgées. Conséquence de la proportion plus importante de femmes dans la population âgée, les foyers solitaires sont majoritairement féminins. En Suisse, 27% des retraités vivent encore avec leurs enfants en 1960 (12% en 1990), alors que les ménages âgés solitaires sont en nette augmentation[56]. La part des femmes seules de plus de 75 ans passe de 24% en 1960 à 47% en 1990 (contre 11% à 20% pour les hommes). À la fin des années 1970, la moitié des veuves et des femmes divorcées en Suisse tiennent un ménage d'une seule personne[57]. Durant la seconde moitié du xxe siècle, le pourcentage de veuves et de veufs diminue dans l'ensemble des groupes d'âge. En 1950, 60% des Suissesses de 75 à 79 ans étaient veuves, elles ne sont plus que 50%

[56] François Höpflinger, «Vieillesse», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2826.php, version: 03.01.2015.
[57] Rapport OFAS (1979)…, p. 24, 239 et 245.

en 1990. À partir de 1966, le nombre de divorces s'est mis à augmenter, et le taux de divortialité (nombre de divorces pour 100 mariages) passe de 13% en 1966 à 30% en 1983[58]. À nouveau, le caractère majoritairement féminin de la vieillesse n'apparaît pas explicitement dans les études qui reconnaissent l'ampleur du phénomène sans rendre visible les différences de sexe. De façon générale, les ouvrages de gériatrie masculinisent les observations cliniques qui se fondent le plus souvent sur des cas de femmes âgées à l'hôpital[59].

Les représentations médiatiques de la solitude des personnes âgées traduisent de manière originale les différents éléments de la vieillesse féminine identifiés précédemment. Le problème de la solitude se conjugue avec la question des ressources financières. Les revenus des célibataires âgés sont moindres que ceux des couples du même âge. Si la réalité féminine de la solitude dans la vieillesse est le plus souvent passée sous silence dans les représentations médiatiques, la fragilité supposée des femmes âgées fait l'objet de réflexions politiques. Les statistiques des maisons de retraite révèlent une plus grande proportion d'hommes seuls dans les *homes* et les établissements que de femmes[60]. Afin d'expliquer cette situation, certaines études sur la vieillesse mobilisent le lieu commun de «*l'aversion*» des hommes pour le ménage ou de leur «*inaptitude à tenir un ménage*»[61]. Sans que la pertinence de l'explication ne soit évaluée, les différences d'expérience des vieillesses masculine ou féminine justifient un traitement politique spécifique selon le sexe[62]. La féminisation de la vieillesse rend visible les différences d'espérance de vie entre les sexes,

---

58 François Höpflinger, «La structure par âge et par état civil de la population résidante de la Suisse: évolution et perspective», in: Olivier Blanc (éd.), *La Population en Suisse: structure et dynamique spatiale*, Berne: Office fédéral de la statistique, 1995, p. 45-53.

59 Stephen Katz, Hervé Maury, «Les vieilles dames de Charcot. Les corps de connaissance à l'interface des études sur l'âge et des études féministes», *Cahiers du Genre*, n° 31, 2, 2001, p. 105-128. Voir également: Stephen Katz, *Disciplining Old Age: the formation of gerontological knowledge*, Charlottesville: University Press of Virginia, 1996.

60 Rapport Saxer (1966)..., p. 41-43 et p. 225-228. En France, la situation est similaire, voir: Rapport Laroque (1962), version 2014..., p. 47.

61 Rapport Saxer (1966)..., p. 228.

62 Rapport Saxer (1966)..., p. 176.

ainsi que la surmortalité masculine lors du vieillissement. En Suisse, l'accroissement de l'espérance de vie après 60 ans est plus fort chez les femmes que chez les hommes[63]. En France, le recul de la mortalité est beaucoup plus fort chez les femmes que chez les hommes[64].

La reconnaissance d'une espérance de vie des femmes supérieure à celle des hommes apparaît dans certains reportages[65]. Plusieurs émissions télévisées de Suisse romande portent leur attention sur la solitude des vieillards[66]. En 1948, dans une interview accordée au magazine *Radio Je vois tout*, l'actrice américaine Irène Dunne relève la situation paradoxale de la solitude âgée : « *La vieillesse peut être terriblement solitaire, même pour une personne accoutumée à vivre indépendante.* »[67] Progressivement, cette solitude tend à être reconnue comme un fait féminin dans les années 1970[68]. À titre d'exemple, l'article de l'hebdomadaire romand *L'Illustré* consacré aux femmes suisses en mai 1966 attire en passant l'attention sur la situation spécifique des femmes dans la vieillesse[69]. Au bas d'une photographie qui figure une silhouette d'une femme âgée seule dans la rue, le chapeau du reportage proclame :

> « *Les abîmes de la solitude, d'innombrables célibataires, veuves ou divorcées les connaissent, en Suisse comme ailleurs. La femme, beaucoup plus que l'homme risque fort de finir sa vie seule.* »[70]

---

[63] Rapport OFAS (1979)…, p. 239 et p. 24. Voir : François Höpflinger, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, *Frauen im Alter - Alter der Frauen : ein Forschungsdossier*, Zurich : Seismo Verlag, 1997.

[64] Françoise Cribier, « Les progrès récents de la longévité des femmes… », p. 40-45.

[65] INA : « Le vieillissement de la population française », collection : Paris vous parle, diffusion : 08.04.1952, enregistrement : 17.03.1952, durée : 5 minutes, notice : PHD86036880 ; « Le soir de l'âge », collection : Les Femmes aussi, diffusion : 30.09.1966, durée : 48 minutes, notice : CPF86630540.

[66] RTS : « La Suisse vieillit », collection : Carrefour, diffusion : 20.06.1962 ; « Le troisième âge », collection : Continents sans visa, diffusion : 16.05.1968 ; « Vieillir ensemble », collection : Temps présent, diffusion : 10.02.1972.

[67] « Les vedettes vous répondent », *Radio Je vois tout*, n° 20, 14.05.1948, p. 669.

[68] RTS : « Je suis seul(e) ce soir », collection : Temps présent, diffusion : 10.02.1972.

[69] Isabelle Aguet, « Les femmes suisses s'interrogent », *L'Illustré*, n° 20, vol. II, 19.05.1966, p. 20-27.

[70] Isabelle Aguet, « Les femmes suisses… », p. 26.

Cet article fait exception dans notre corpus. Dans ce reportage sur les inégalités juridiques, salariales, politiques et psychologiques subies par les femmes, la journaliste Isabelle Aguet souligne la précarité des femmes âgées. Elle témoigne d'une réalité sociologique qui émerge à peine dans les représentations médiatiques. Afin que la vieillesse féminine soit reconnue, il faut que les médias focalisent préalablement leur attention sur la situation particulière des femmes. Autre exemple, c'est dans le cadre d'une soirée spéciale de la télévision suisse italienne consacrée à la situation des femmes que le premier reportage porte son attention sur la solitude dans la vieillesse[71]. À l'opposé de ces deux derniers exemples, le professeur Jean-Pierre Junod donne une conférence sur l'angoisse du vieillard en 1982, sans que le directeur de l'hôpital de gériatrie ne mentionne la réalité féminine de la solitude des personnes âgées[72].

En France, la vieillesse féminine apparaît principalement sous les traits du veuvage. En mai 1963, le numéro spécial de la revue *Esprit* consacré à la vieillesse et au vieillissement aborde la dimension féminine de la vieillesse uniquement sous l'angle du veuvage féminin[73]. L'intérêt pour l'expérience de la vieillesse dans sa réalité féminine croît, certes, depuis le début des années 1980. Mais la reconnaissance de la vieillesse féminine dans les représentations médiatiques reste occultée par l'ombre du vieillissement de la population considéré comme un phénomène indistinct selon le sexe.

La figure mythique de la grand-mère

À la fin des années 1960, plus d'un enfant sur deux en France connaît le couple complet de ses grands-parents, en moyenne jusqu'à la fin de son adolescence[74]. La coexistence familiale de trois

---

[71] « La femme dans la société. Vieillesse et solitude », TV Suisse italienne, 13.11.1970, diffusion : 21h30. Voir : *Radio Je vois tout*, n° 45, 05.11.1970, p. 97.
[72] J.-P. A., « Quatorze conférences sur l'angoisse. Solitude et résignation du vieillard », *Journal de Genève*, 17.04.1982.
[73] Suzanne G. Meyer, « Trois millions de veuves », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 760-768.
[74] Hervé Le Bras, « Parents, grands-parents, bisaïeux », *Population*, 28e année, n° 1, 1973, p. 9-38.

à quatre générations apparaît comme un acquis inédit du XXe siècle. Contrairement à l'idée reçue d'une dissolution des liens de parenté, les enquêtes démographiques démontrent que les grands-parents fréquentent de plus en plus leurs petits-enfants. La figure de la grand-mère contribue à nourrir un vaste imaginaire de l'enfance. Comme le résume le démographe Hervé Le Bras, «*les grands-parents peuplent donc la jeunesse des enfants*», ce qui permet aux personnes âgées d'occuper une position affective sans autorité (rôle des «parents à plaisanterie»), prélude aux relations d'amitié[75]. La grand-mère prend une place centrale dans les récits d'enfance. Ces représentations de la grande parentalité valorisent fortement la place des femmes dans la vieillesse[76]. Dès le lendemain de la guerre, la participation des grands-mères à l'éducation des enfants devient un enjeu politique au moment où les besoins en main-d'œuvre s'accroissent[77]. Lors des Journées pour l'étude du vieillissement de la population, organisées en 1948 et évoquées au début de ce chapitre, une conférencière souligne le rôle déterminant des grands-mères «*qui tiennent le ménage, élèvent les bébés, veillent sur le travail à la maison des écoliers et permettent ainsi à la mère d'avoir des enfants, tout en accroissant par son salaire le budget familial*»[78]. La cohabitation avec les grands-parents favorise simultanément le taux de natalité et l'éducation des enfants. Comme pour la valeur économique du travail domestique, la participation des femmes à l'évolution des représentations de la vieillesse passe inaperçue dans un premier temps.

Si la cohabitation familiale reste importante jusqu'aux années 1960, les difficultés de logement font de plus en plus obstacle à la présence des grands-parents dans le foyer familial à la fin des années 1970[79]. Néanmoins, cette «expérience type» ne signifie pas obligatoirement

---

75 Hervé Le Bras, «Parents, grands-parents…», p. 18.

76 Agathe Gestin, «Un nouvel impératif pour les hommes et les femmes retraités: “vieillir-jeune”», *Cahiers du Genre*, 2, n° 31, 2001, p. 203-219.

77 Élise Feller, «Les femmes et le vieillissement…»

78 Mme Cruse, «La présence des grands-parents au foyer favorise-t-elle ou non la natalité et l'éducation des enfants?», in: *Trois Journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population: du 22 au 24 avril 1948*, Fascicule I, p. 92-97.

79 Paul Paillat, «Le vieillissement dans la perspective démographique», *Esprit*, 5, mai 1963, p. 740.

un échange de services entre grands-parents, parents et petits-enfants. Dans la revue *Esprit*, le sociologue Jean-René Treanton décrit le changement qualitatif qui s'opère dès le milieu des années 1960 :

> « […] *dans la bourgeoisie et les classes moyennes, les grands-parents ont cessé d'être "ceux qui ont du temps". La plupart d'entre eux travaillent jusqu'à la soixantaine et au-delà. La grand-mère d'aujourd'hui, beaucoup plus jeune que la grand-mère d'hier, manque du loisir nécessaire pour perpétuer ce qui apparaissait comme le rôle traditionnel des grands-mères (à l'inverse, il est possible que la réduction des horaires de travail favorise les contacts directs entre les jeunes parents et leurs enfants mineurs). On rétorquera que l'arrière-grand-mère d'aujourd'hui a repris le rôle de la grand-mère d'autrefois. Mais l'écart psychologique et affectif de trois générations n'est-il pas, désormais, d'une opacité infranchissable ? La culture de l'adolescence, qui prenait autrefois son autonomie aux alentours des 17 ans et qui, favorisée par la stimulation des marchands de disques et autres spécialistes du "pré-bac", aujourd'hui se constitue en monde clos dès les 13 ou 14 ans, quelle place laisse-t-elle à la sagesse des arrière-grands-mères ?*»[80]

Le rapprochement entre jeunes et vieux n'éclipse pas la constitution d'une culture spécifique aux jeunes qui reste le plus souvent hermétique aux parents et aux grands-parents[81]. Comme pour la figure du centenaire dont les représentations médiatiques omettent de relever la dominante féminine, la nouvelle représentation des grands-parents reste fortement déterminée par les différences de genre. Dans une enquête qualitative sur le rôle des grands-parents menée auprès de trois générations, le D[r] Claudine Attias-Donfut insiste sur la participation active du troisième âge à la formation de l'identité sexuelle des petits-enfants[82]. Le souvenir du grand-père incarne l'histoire sociale, alors que la grand-mère porte l'histoire familiale. Cette répartition sexuelle des récits de la mémoire familiale conduit à faire revivre la grand-mère

---

[80] Jean-René Treanton, « Le vieillard dans la famille », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 757.
[81] Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois…*, p. 294-298.
[82] Claudine Attias-Donfut, Martine Segalen, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1998.

disparue dans l'intimité de la maison et du corps, à travers des mets, des senteurs, des sensations. Ces reconstructions narratives des grands-parents ressortent presque toujours d'une rhétorique mythique[83].

Objet d'une reconnaissance singulière du rôle des hommes dans l'éducation des jeunes enfants, le rôle de grand-parent est progressivement associé à l'apprentissage d'un métier. En 1979, *Radio Je vois tout* consacre un article à « l'art d'être grand-père », en marge de la diffusion d'un téléfilm tourné dans le Jura, intitulé « La vie à trois temps ». Afin d'examiner les « rapports intergénérations », la Télévision suisse romande (TSR) propose deux émissions qui encadrent le téléfilm et qui présentent des sketchs d'adolescents sur la vieillesse. Le journaliste du magazine hebdomadaire romand rend compte du difficile apprentissage de grands-parents :

> « *Mais il n'existe pas de formule magique pour être un grand-père idéal; c'est un "métier" qui s'apprend chaque jour, qu'on perfectionne au cours des années et de l'évolution des petits-enfants. Un "métier" qui conserve d'ailleurs toute sa raison d'être à l'âge de la "famille nucléaire" et en cette époque où la disponibilité de maints parents a elle-même tendance à se réduire.* [...] *Être confronté à des jeunes êtres en devenir donne peut-être aussi le sentiment de vieillir moins vite. Et c'est sans doute le meilleur moyen de s'obliger à rester en contact avec les réalités de son temps, d'évoluer, de participer plus complètement à la vie de tous les jours.* »[84]

Si la transmission de l'expérience des aînés est valorisée, le métier de grand-parent est reconnu comme un moyen pour les personnes âgées de se maintenir en activité. La référence au métier sert à justifier les efforts des personnes âgées et à valoriser les apprentissages tout au long de la vie.

En 1987, la chargée de mission pour les Affaires sociales en France, Ségolène Royal, publie un essai intitulé *Le Printemps des grands-parents*.

[83] Vincent Gourdon, *Histoire des grands-parents*...

[84] F. R., « L'art d'être grand-père, un "métier" qui s'apprend », *Radio Je vois tout*, n° 43, 25.10.1979, p. 48-49. Sur le téléfilm « La vie à trois temps », voir le même numéro, p. 11-15.

L'essentiel du livre reprend les travaux de Hervé Le Bras et propose une «*nouvelle alliance entre les âges*». Une idéalisation des relations familiales parcourt l'essai, mais celui-ci est révélateur de la prise de conscience d'un phénomène social:

> «*Le printemps des grands-parents arrive. Une nouvelle génération est en train d'éclore, qui ne ressemble à aucune autre. Avant 52 ans, une femme sur deux est grand-mère, à 55 ans un homme sur deux est grand-père: les dix millions de grands-parents sont jeunes. Et aussi plus actifs, plus tolérants, plus instruits, plus curieux, matériellement plus aisés, ils affichent un modernisme de bon aloi, sans renoncer à leurs traditionnelles qualités. Dans le même temps, les conflits entre générations qui avaient marqué la décennie des années soixante-dix s'apaisent. Les premiers à comprendre ce rapprochement, ce sont les adolescents qui curieusement partagent avec les grands-parents une connivence, parfois une vision semblable de la vie* […].»[85]

Insistant sur la connivence idéalisée entre les générations, Ségolène Royal exprime une représentation positive du vieillissement, nouvel exemple de la vieillesse *verte*. Avec son affirmation véhémente que «*le troisième âge n'existe plus*», la chargée de mission évoque également une mise en valeur du rôle des femmes âgées dans l'organisation familiale que «*l'emboîtement des générations*» rend possible. Comme le souligne Hervé Le Bras, la querelle entre parents et enfants, quand elle existe, se passe nécessairement sous les yeux de témoins, les grands-parents[86]. L'existence type d'une vie familiale à plusieurs générations se résume dans le modèle proposé par le démographe en 1973:

> «*À sa naissance, celui qui la vit a ses parents et ses grands-parents ainsi qu'un ou deux arrière-grands-parents, qui meurent dans sa petite enfance. Ses grands-parents meurent au cours de l'adolescence et au début de la vie active. Lorsqu'il fonde une famille, il a encore*

[85] Ségolène Royal, *Le Printemps des grands-parents: la nouvelle alliance des âges*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1987, p. 9.
[86] Hervé Le Bras, «Parents, grands-parents…», p. 19.

> *ses deux parents qu'il perd entre 40 et 55 ans, il hérite alors, établit ses enfants et devient orphelin complet de 50 à 65 ans ; ses petits-enfants naissent, il prend sa retraite et, s'il s'agit d'une femme, elle a la joie d'assister à la naissance d'arrière-petits-enfants, peu avant de mourir.* »[87]

La valorisation des grands-mères se fonde le plus souvent sur un paradoxe : les femmes ne sont plus uniquement définies par la maternité. Toutefois, la relation à l'enfant et à la sphère domestique demeure prépondérante. Dans un témoignage publié par la revue *Pénélope*, une jeune grand-mère, Jeanne (65 ans), exprime cette situation ambiguë en 1985 :

> « *Je n'ai pas voulu garder mes petits-enfants toute la semaine, dit Jeanne, je n'aurais plus eu de vie sociale, d'autonomie, de liberté ; mais, lorsque je les ai, alors c'est la grande joie, c'est la fête, l'amusement.* »[88]

Active et disponible, la figure de la maternité vieillissante participe d'une recomposition positive du rôle des femmes dans la vieillesse. En diffusant ce modèle positif, les représentations médiatiques confortent la vision traditionnelle des rapports sociaux de sexe[89]. Les mères devenues grands-mères se préoccupent de garder les petits-enfants et de soigner les vieux parents dépendants[90]. Sans aborder les figures des femmes célibataires, veuves ou divorcées, ces représentations de la vieillesse féminine associent mécaniquement l'épanouissement individuel aux solidarités familiales et sociales, ce qui renforce le modèle du couple hétérosexuel et la division sexuelle du travail. Au milieu des années 1980, le rôle des grands-parents est reconnu si important qu'il est « possible d'adopter » une personne âgée comme grand-mère de substitution, ce que propose une petite annonce

[87] Hervé Le Bras, « Parents, grands-parents… », p. 24.
[88] *« Vieillesses des femmes »*, *Pénélope*…, p. 129.
[89] INA : « Grand-mère au pair », collection : JT 20H, diffusion : 22.10.1972, durée : 3 minutes, notice : CAF95054555.
[90] Christine Castelain-Meunier, « Des revendications féministes aux revendications des retraité(e)s », *Pénélope*…, p. 126-129.

parue dans le magazine rural *Le Chasseur français*[91]. Malgré l'aspect conservateur de ces représentations de la vieillesse féminine, il ne faut pas négliger la revalorisation de la vieillesse *mauve* soutenue par la figure des grands-mères.

La vieillesse mauve bouscule les représentations

Comme le fait remarquer le sociologue Vincent Caradec, l'occultation de la vieillesse féminine prend soit la forme d'une neutralisation du genre, soit la forme d'une prédominance du modèle masculin de l'homme âgé[92]. Lorsqu'elle élabore son échantillon de recherche pour sa thèse en 1972, la sociologue Anne-Marie Guillemard décide de surreprésenter les hommes, afin de tenir compte d'une «*situation classique de retraite*»[93]. La reconnaissance d'un épanouissement possible des femmes âgées fait écho à des témoignages éloignés du champ politique ou médical. En marge des études sur la ménopause, évoquées précédemment, le vieillissement du corps des femmes devient progressivement un sujet d'intérêt des représentations médiatiques. Un premier lieu commun s'inspire des remarques du corps médical sur le rapprochement des corps masculins et féminins dans le vieillissement. Comme le mentionne le professeur Alexandre Lacassagne dans son ouvrage *La Verte Vieillesse* en 1920:

> «*La vieillesse et l'âge avancé changent complètement la physionomie, l'allure, le port ou maintien, la démarche. Dans les deux sexes, il y a même aspect extérieur* [sic], *et parfois telle ressemblance que la distinction se fait par les vêtements.*»[94]

Selon le médecin français, le vieillissement porte atteinte à l'apparence physique, ce qui est vécu de manière plus dramatique

[91] Voir: Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 177.
[92] Vincent Caradec, «Vieillir après la retraite, une expérience genrée», *SociologieS*, 15.11.2012.
[93] Anne-Marie Guillemard, *La Retraite, une mort sociale*…, Paris: Mouton, 1972, p. 55.
[94] Alexandre Lacassagne, *La Verte Vieillesse*…, p. 47.

pour les femmes que pour les hommes. La masculinisation du corps féminin vieillissant se marque par la perte de son attrait sexuel. Ce rapprochement du corps vieillissant vers une norme masculine conduit à une altération du rapport à autrui. Toujours selon le professeur Lacassagne, les femmes se sentent dévalorisées par la pression sociale qui exalte la jeunesse et la beauté : « *Quand la ménopause est définitivement installée, on peut dire que la femme est asexuée.* »[95] L'inévitable déclin du corps devient une épreuve redoutable.

En 1951, l'ancienne rédactrice de *Marie Claire*, Marcelle Auclair, s'en prend aux représentations *grises* de la vieillesse des femmes lors d'une émission radiophonique intitulée « Comment rajeunir ? Qui vieillit le plus vite des femmes ou des hommes ? »[96]. Dans le débat qui l'oppose à Georges Ravon, chroniqueur au *Figaro*, la journaliste prétend que la vieillesse est un drame plus grand pour les femmes que pour les hommes. Elle évoque le lieu commun de l'entrée précoce des femmes dans la vieillesse :

> « *Je crois que pour l'instant,* [les femmes] *vieillissent encore un peu plus vite que les hommes, mais qu'il faut se dépêcher de le dire parce que depuis Balzac elles ont gagné vingt bonnes années.* » (Minutage : 02:44)

L'ethnologue Marie-Louise Lédé intervient à son tour dans le débat en rappelant que les femmes vieillissent plus vite, car elles ne peuvent plus procréer à partir de 50 ans, contrairement aux hommes. Ainsi la femme paraît-elle plus vieille que l'homme, en particulier dans les classes travailleuses, notamment chez les ouvrières et chez les paysannes. Alors que Marcelle Auclair affirme ne pas craindre la vieillesse et envisage cet âge comme un « *nouvel avenir* » pour les femmes, car il devient possible d'apprécier « *la beauté de la maturité* » (minutage : 08:18), Georges Ravon lâche avec humour que « *l'automne des femmes sera plus beau que le printemps* » (minutage :

[95] Alexandre Lacassagne, *La Verte Vieillesse*…, p. 145.
[96] INA : « Comment rajeunir ? … », 30.01.1951.

10:18). Les docteurs Huet (médecin de l'hospice de Nanterre) et Claoué (chirurgien esthétique) soulignent à leur tour que la reproduction n'est qu'un des aspects du vieillissement. Finalement, Marcelle Auclair lance un plaidoyer en faveur de la reconnaissance de la vieillesse des femmes :

> «*Je crois par exemple, à ce point de vue-là, je crois que la femme reste beaucoup plus apte à une vie active* […] *parce que ses activités sont moins spécialisées, n'est-ce pas, intellectuellement elle reste plus jeune, elle continue, je vois par exemple le cas vis-à-vis des enfants, elle reste beaucoup plus compréhensive, elle est beaucoup plus capable d'évoluer et de suivre la jeunesse que ne le fait souvent le père ou le grand-père…*» (Minutage : 16:23)

Si la fin du travail est imposée au mari lors de la retraite, les femmes restent actives plus longtemps et elles enterrent souvent leur conjoint. Marie-Louise Lédé relève également le courage des grands-mères et refuse de considérer les femmes âgées comme inutiles. Le journaliste Raymond Thévenin conclut son émission par une boutade sur l'avènement de la «société matriarcale» que la prédominance des femmes dans la vieillesse laisse augurer.

Au début des années 1960, la journaliste et écrivaine française, Ménie Grégoire, née Marie Laurentin, publie un essai remarqué chez Plon sur *Le Métier de femme* (1965) qui donne lieu à une série d'émissions radiophoniques consacrées au travail féminin[97]. À cette occasion, la journaliste s'oppose à l'abaissement de l'âge de la retraite qu'elle compare à une «menace de mort». La chance offerte aux femmes âgées de refaire leur vie n'est possible qu'au travers du «*Métier de femme*»[98]. Dans une contribution à la revue *Esprit*

[97] Ménie Grégoire, *Le Métier de femme*, Paris : Plon, 1965. Voir INA : «Le Métier de femme», collection : Grandes enquêtes, diffusion : 25.10.1965-29.10.1965, durée : cinq fois 18 minutes, notice : PHD94027655 ; PHD94027656 ; PHD94027657 ; PHD94027658 ; PHD94027659.

[98] Le livre de Ménie Grégoire rencontre un intérêt médiatique jusqu'en Suisse romande. Voir : «Le métier de femme», *Journal de Genève*, 26.05.1965 ; «Dans l'avion miracle, une femme pas comme les autres», *Gazette de Lausanne*, 09.12.1965.

en 1963, Ménie Grégoire propose un résumé de cette expérience libératoire dans la vieillesse :

> « *Les femmes se heurtent, en fait, à une fâcheuse coïncidence : la privation de leur féminité (la ménopause) se situe à l'âge où apparaissent à la fois la retraite des charges maternelles et les premiers signes de vieillissement apparent. La ménopause – mort de quelque chose – semble donc sonner le glas d'un déclin définitif. Mais les femmes devraient remarquer que, socialement, elles perdent moins que les hommes : leur "métier de femmes" leur reste ; la vieillesse ne les éjecte de leur rôle vital et ménager qu'en cas d'infirmité majeure. Bien plus, en un certain sens, elles y gagnent un bien neuf. Qu'est-ce que c'est que commencer à vieillir, pour une femme ? C'est d'abord devenir libre : libre des entraves maternelles ; souvent, hélas, de celles du couple. C'est déboucher sur un vide à remplir.* »[99]

Psychanalyste de formation, femme engagée et fine observatrice de la société de l'époque, Ménie Grégoire va connaître la célébrité comme animatrice de radio sur RTL avec son émission « Allo, Ménie » (1967-1981) qui aborde la sexualité et la psychanalyse au travers de questions posées au téléphone par les auditeurs[100]. Il faut rappeler les positions conservatrices de Ménie Grégoire teintées d'un certain esprit libéral. Si « la Dame de cœur » participe à une nouvelle reconnaissance de la situation des femmes âgées dans la société française, elle se déclare ouvertement antiféministe et ses positions politiques sont très souvent conservatrices en matière de mœurs[101]. Comme le souligne l'historien Jean-Noël Jeanneney, Ménie Grégoire rompt cependant avec l'Église et se bat pour l'accès à la contraception, pour le droit à l'avortement[102].

---

[99] Ménie Grégoire, « L'amour de toute une vie », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 912-927, citation p. 916.

[100] Ménie Grégoire, *Telle que je suis*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1976. Voir le documentaire : Delphine Saltel, Véronique Samouiloff, « Allo Ménie, confidences sur les ondes », diffusé le 03.03.2015, « Histoire de l'intime 2/4 », La Fabrique de l'histoire.

[101] Claude Fauque, « Une femme pense aux autres femmes… Ménie Grégoire », *Journal de Genève*, 31.08.1966.

[102] Jean-Noël Jeanneney, *L'Écho du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris : Hachette Littératures, 1999, p. 309.

Les représentations médiatiques soulignent l'ambiguïté du vieillissement précoce du corps féminin. En 1984, dans une interview à l'hebdomadaire *France-Soir Magazine*, l'actrice Sophia Loren réagit vivement à la célébration de son 50e anniversaire :

> « *Le jour de mes quarante ans, j'ai eu l'impression que le monde allait me tomber dessus. Comme si avoir quarante ans n'arrivait qu'aux autres. Aujourd'hui au contraire je suis ravie d'avoir enfin atteint l'âge de la maturité.* »[103]

Les propos de la vedette italienne laissent entr'apercevoir un renversement possible de la disqualification du corps féminin lors du vieillissement. De manière similaire au propos de Marcelle Auclair, la sortie du champ de la séduction peut être vécue comme une libération, à condition d'accepter ce processus inéluctable du vieillissement.

Pionnière de l'histoire des femmes en France entre 1979-1985, la revue *Pénélope* propose dans son dernier numéro de 1985 une série d'articles sur l'expérience féminine du vieillissement vécue comme une libération. Dans son étude sur le vieillissement féminin en milieu rural réalisée grâce à des entretiens auprès d'une dizaine de femmes âgées dans la région française du Poitou, l'historienne Yvonne Pasquet relève une ambivalence des expériences de la solitude[104]. Dans ce cadre, l'isolement se distingue de la solitude, car il est plus fréquemment évoqué dans les réponses. Les célibataires semblent mieux vivre seuls que les veuves ou les divorcées. Si l'isolement est vécu dans des conditions de dépendance à autrui, le sentiment négatif associé à la vie solitaire domine. À l'opposé, la solitude peut être une expérience recherchée, lorsqu'elle est associée au « repos physique » ou à un temps pour soi. Cette ambiguïté de la solitude est également documentée en milieu urbain par la psychologue Antoinette Mayrat qui souligne le rôle de l'espace intime (« chez-soi ») dans la recomposition de l'identité de la femme âgée[105]. Ainsi, le choix

---

[103] *France-Soir magazine*, 15.09.1984. Cité par : Antoinette Mayrat, « Vieillesse de femmes seules en région parisienne », *Pénélope*…, p. 88.
[104] Yvonne Pasquet, « Vieillir seule à la campagne », *Pénélope*…, p. 78.
[105] Antoinette Mayrat, « Vieillesse de femmes seules en région parisienne », *Pénélope*…, p. 91.

de la solitude au moment de la vieillesse n'est pas forcément vécu sur le mode de la privation[106]. Dans sa thèse sur le vieillissement en région parisienne, Antoinette Mayrat propose de scinder en deux l'expérience de la solitude[107]. La *solitude objective* s'observe par la privation de compagnie humaine ou par la mise hors du circuit social. Parfois choisie et revendiquée par certaines femmes en quête de repos ou de tranquillité, la solitude devient pénible si la personne âgée n'a pas choisi son lieu de vie. La *solitude subjective* renvoie à l'ordre du sensible. État d'âme ressenti sur un mode émotionnel, ce sentiment d'abandon et d'isolement est souvent douloureux et angoissant pour la personne qui l'éprouve. Une dernière contribution dans la revue *Pénélope* revient sur la liberté éprouvée par certaines ouvrières en préretraite. La sociologue Anne Lerolle résume de manière positive cette émancipation gagnée après le départ des enfants :

> « *Enfin soulagées de la responsabilité de mère qui absorbait toutes leurs forces, elles découvrent une autre vie. Elles sont tout à coup submergées par une multitude de désirs trop longtemps enfouis : elles veulent voyager, découvrir le monde, elles sortent, elles prennent possession de leur corps, pas seulement pour se faire belles ou effacer les marques de l'âge, mais pour être bien, pour se sentir vivre. Comme par exemple, ce groupe de femmes de plus de 45 ans qui décident de réaliser un vieux rêve et s'inscrivent à des cours de natation pour apprendre à nager.* »[108]

Plusieurs recherches remettent en cause les représentations négatives de la ménopause et de la fragilité des femmes dans la vieillesse[109]. Reprenant les discours gérontologiques, certaines féministes proposent une argumentation essentialiste qui souligne les conditions favorables

[106] Erika Flahault, *Une vie à soi : nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 9-14.
[107] Antoinette Mayrat, *Le Sentiment de solitude chez les femmes âgées ne vivant pas en famille*, thèse de troisième cycle sous la direction de Guy Durandin, Université René Descartes, Paris V, 1980. Voir : Antoinette Mayrat, « À propos de la solitude », *Gérontologie*, 80, n° 38, avril 1981, p. 44-46.
[108] Anne Lerolle, « Vieillir en usine… et ailleurs », *Pénélope*…, p. 110.
[109] Margaret Morganroth Gullette, *Aged by Culture*, Chicago : University of Chicago Press, 2004. Voir également : Michèle Kérisit, Simone Pennec, « La “mise en science” de la ménopause », *Cahiers du Genre*, 2, n° 31, 2001, p. 129-148.

d'adaptation des femmes au vieillissement. Dans la revue *Pénélope*, la psychologue Jacqueline Barus-Michel conclut son article sur la question du narcissisme féminin :

> « *Encore faut-il dire que la femme a peut-être plus que l'homme cette possibilité de reconversion, parce qu'elle peut gagner le territoire qu'elle n'avait pas vraiment occupé : celui de l'expression et de la réalisation, et hors de l'univers professionnel où l'homme a été obligé de se cantonner au point de ne plus savoir quoi faire d'autre.* »[110]

La recomposition des rôles masculins et féminins en faveur du « sexe faible » lors de la vieillesse ouvrirait des conditions favorables à l'épanouissement des femmes. Loin d'être dominantes dans les représentations médiatiques, ces réflexions nourrissent le modèle de la vieillesse *mauve*. Cet imaginaire ambivalent ne réduit plus le vieillissement à un simple déficit du corps physique. De façon paradoxale, cette requalification de la vieillesse des femmes comme un âge émancipateur produit à son tour de nouvelles injonctions par des références à l'autodiscipline des corps, au maintien d'une éternelle jeunesse par la seule volonté individuelle ou à la mise en avant de la féminité comme principe d'adaptation au vieillissement[111]. En 1979 par exemple, l'OFAS insiste sur les qualités d'adaptation des femmes dans la vieillesse :

> « *Grâce à leur capacité d'adaptation et à leur caractère pratique, les femmes ont moins de graves problèmes à résoudre au moment de la retraite. Les ménagères sont affectées indirectement par les difficultés qu'éprouve leur mari, alors que beaucoup de femmes seules exerçant une profession et ayant leur propre ménage réussissent de façon relativement facile à passer de la vie active à la vie domestique, plusieurs d'entre elles se réjouissant de pouvoir enfin jouir de leur home. D'autres sont fatiguées et même épuisées par leur double rôle*

[110] Jacqueline Barus-Michel, « La femme, son âge et son narcissisme », *Pénélope*…, p. 57.
[111] Voir : Henri Rozenbaum, *La Cinquantaine épanouie*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1980.

de mère ou d'épouse exerçant une profession et sont reconnaissantes de pouvoir mener une vie plus tranquille. »[112]

Cette évolution des rôles masculins et féminins est également abordée dans les études du gérontologue allemand Hans Thomae qui relève que les femmes ne connaissent pas les mêmes difficultés lors du passage à la retraite[113]. Selon plusieurs enquêtes mentionnées par la gérontologue Claudine Attias-Donfut, ces tendances se rencontrent également en France où certains hommes acceptent de participer aux travaux domestiques en réponse à l'inactivité ou à l'invalidité[114]. À l'issue d'une vaste enquête interdisciplinaire sur les itinéraires et les parcours de vie de personnes âgées entre 1977-1983, le sociologue genevois Christian Lalive d'Épinay affirme que de nombreuses veuves vivent leur solitude comme une libération[115]. Ce processus de requalification ne se repère pas uniquement dans la littérature sociologique, comme l'ont montré les exemples médiatiques de Marcelle Auclair et de Sophia Loren. Les conceptions de la vieillesse renforcent les stéréotypes de genre autant qu'elles contribuent à révéler une évolution des pratiques intimes.

Associé à l'idée d'une meilleure adaptation des femmes dans la vieillesse, le modèle chromatique de la vieillesse *mauve* renverse les représentations *grise* ou *verte* du vieillissement masculin. La solitude assumée lors du veuvage bouscule le schéma traditionnel de la relation conjugale. Comme l'historien David Troyanski l'évoque dans le contexte particulier des franges supérieures de la société du XVIIIe siècle, la vieillesse et le veuvage permettent à certaines femmes de l'élite d'exercer un pouvoir comparable à celui des hommes[116]. Cette émancipation potentielle des femmes dans la vieillesse n'est pas unanimement reconnue. L'idée que la ménopause provoque une

112 Rapport OFAS (1979)…, p. 127.

113 Hans Thomae, « Vieillissement et problèmes d'adaptation », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963, p. 381-392.

114 Claudine Attias-Donfut, « Sexe et vieillissement », in : Thierry Blöss, *La Dialectique des rapports hommes-femmes*…, p. 197-215.

115 Christian Lalive d'Épinay, Étienne Christe, *Vieillesses*….

116 David Troyanski, « Images de la vieillesse des femmes dans la France du XVIIIe siècle », *Pénélope*…, p. 11-15.

perte symbolique majeure se trouve par exemple dans l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* (1949). Selon la philosophe française, les femmes paient un lourd tribut à leur brutal vieillissement :

> « *Tandis que l'homme vieillit continûment, la femme est brusquement dépouillée de sa féminité ; c'est encore jeune qu'elle perd l'attrait érotique et la fécondité d'où elle tirait, aux yeux de la société et à ses propres yeux, la justification de son existence et ses chances de bonheur ; il lui reste à vivre, privée de tout avenir, environ la moitié de sa vie d'adulte.* »[117]

Vingt ans plus tard, cette vision négative de la vieillesse se retrouve dans le nouvel essai de l'auteure française sur la vieillesse[118]. Elle maintient son jugement sur la dévalorisation sociale des femmes lors du vieillissement, en particulier au moment de la ménopause. Au cours des décennies 1970-1980, les représentations médiatiques des femmes âgées accompagnent une évolution profonde des sociétés et des mentalités occidentales. Comme le souligne le psychiatre Daniel Delanoë en conclusion d'une enquête qualitative menée auprès de 1 700 femmes ménopausées à la fin du siècle :

> « [Nos] *résultats diffèrent de la description de Simone de Beauvoir ou d'Hélène Deutsch, pour qui l'expérience de la ménopause ne pouvait qu'être négative. Il est difficile de dire si cet écart renvoie à l'évolution de la société depuis une cinquantaine d'années ou bien au fait que ni l'une ni l'autre ne disposaient d'enquête en population générale. Margaret Mead, cependant, à la même époque, avait dressé un tableau plus ouvert de la ménopause, en distinguant plusieurs possibilités, de l'événement terrible et ravageur à l'étape paisiblement acceptée ou heureusement surmontée (1966). L'expérience de l'anthropologue lui a donné un regard plus précis que celui de la philosophe ou de la psychanalyste.* »[119]

---

117 Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Éditions Gallimard, 1949, vol. 2, p. 276.
118 Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*…
119 Daniel Delanoë, « La ménopause comme phénomène culturel », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001, p. 57-67, citation p. 63.

À partir du milieu des années 1980, certains discours sur le corps évoluent vers une reconnaissance différentiée du vieillissement[120]. En 1996, le sociologue Vincent Caradec relève que le passage à la retraite marque une renégociation des territoires et une nouvelle répartition des tâches impliquant davantage les hommes dans la vie domestique[121]. En 1997, le sociologue François Höpflinger souligne combien la fin des contraintes professionnelles et familiales, le départ des enfants et, souvent, la solitude entraînent un affranchissement des normes de comportements sexués, ce qui conduit à des changements sociaux dans les relations entre sexes[122]. Malgré la croissance des publications sur la vieillesse, la reconnaissance de la féminisation de la vieillesse demeure largement occultée jusqu'à la fin des années 1980[123]. C'est ce que rappelle l'historienne Françoise Cribier dans l'introduction de la revue *Pénélope* consacrée aux « vieillesses des femmes » de 1985 :

> « *Ce qui est plus étonnant, c'est que les féministes se soient si peu intéressées à cette période de la vie des femmes, et, disons-le, aux femmes qui n'étaient plus jeunes. La sexualité des jeunes femmes et la procréation étaient au cœur de leurs réflexions, au cœur de leurs luttes.* […] *C'est un paradoxe que les féministes aient si peu approché la vieillesse des femmes dans son intériorité, si peu analysé tout ce que la seconde partie de la vie apporte au développement de la personne.* »[124]

---

[120] Jane Fonda, *Le Bel Âge de la femme*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1985. Voir sa participation à l'émission « Apostrophe » en 1985 ; INA : « Le corps », collection : Apostrophes, 486, diffusion : 31.05.1985, durée : 76 minutes, notice : CPB85000077.

[121] Vincent Caradec, *Le Couple à l'heure de la retraite*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1996.

[122] François Höpflinger, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, *Frauen im Alter - Alter der Frauen : ein Forschungsdossier*…

[123] Outre le numéro pionnier de la revue *Pénélope* en 1985, la revue *Retraite et société* a consacré quatre numéros à la question des femmes (n° 13 en 1996, n° 32 en 2000, n° 43 en 2004 et n° 63 en 2012). En 2001, Les *Cahiers du Genre* ont consacré un numéro à la question du vieillissement féminin dans une perspective historique : *Cahiers du Genre*, « Vieillir jeunes, actifs et disponibles ? », 2, n° 31, 2001.

[124] « Vieillesses des femmes », *Pénélope*…, p. 6.

Émancipée des charges familiales et des tâches ménagères, émancipée des contraintes sociales, notamment par le veuvage, une indépendance nouvelle se conquiert dans la vieillesse. La recomposition de l'image féminine s'opère selon un renversement symbolique qui n'efface cependant pas la représentation essentialiste des différences de genre. Dans ce processus de vieillissement, l'idée que le travail est central dans l'identité masculine demeure, alors qu'elle serait de moindre importance pour les femmes qui ne semblent pas souffrir ici de la transition vers la retraite. Si les femmes entrent de manière précoce dans la vieillesse, cette situation offre l'avantage d'expérimenter le vieillissement avec une plus grande vivacité et une certaine jeunesse d'esprit. Au milieu des années 1990, le rapport *Vieillir en Suisse* signale encore cette aisance des femmes lors de l'entrée dans la vieillesse[125]. Or, l'accroissement de l'emploi féminin fait évoluer les « mentalités » sur ces questions. Comme le formule de manière un brin provocateur le rapport : « *Au fond, le sexe dit "faible" est-il vraiment le plus faible ?* » (p. 238). Cette inversion symbolique de la vieillesse négative des femmes sous le signe de la solitude et de la misère vers un modèle positif de libération et d'affranchissement des contraintes sociales révèle comment la vieillesse questionne en quelque sorte la pertinence des catégories de sexes. Au moment où la sexualité échappe à la reproduction et où l'insertion sur le marché du travail n'est plus centrale grâce à la retraite, la construction conventionnelle des différences sexuelles se laisse entr'apercevoir[126]. Certains discours féministes s'emparent de la vieillesse féminine comme d'un nouvel horizon d'émancipation, alors que de nouvelles valorisations des femmes âgées les replacent dans le rôle traditionnel des femmes au cœur du réseau d'entraide (relation mère - fille, organisation de la vie familiale élargie, rôle de la grand-mère). La nouvelle forme de solidarité féminine intergénérationnelle s'exerce dans différents domaines de la vie familiale, sociale et professionnelle, mais l'historien manque de recul et de ressources pour en mesurer l'ampleur réelle.

---

[125] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 238.

[126] En Suisse romande, les émissions radiophoniques « Réalités » de la RTS attestent cette dynamique. Voir : « Sexualité féminine », 16.05.1968, durée : 26 minutes ; « Couple et sexualité », 22.09.1969, durée : 24 minutes.

Chapitre 4 :

Vieillesse reverdie sous les lumières gérontologiques

Malgré un intérêt renouvelé depuis l'entre-deux-guerres, la vieillesse est reléguée au domaine des choses jusqu'à la fin des années 1950. Sans âge ni sexe précis, « les vieux », comme ils sont encore fréquemment désignés, sont progressivement reconnus comme une catégorie de la population, une classe d'âge homogène. Les représentations de la vieillesse les réduisent le plus souvent à une situation d'exemplarité morale, à l'instar des centenaires ou des veuves. Hébergés dans un hospice ou à domicile sous la surveillance d'un proche parent, les « vieux de la vieille » sont présentés comme un vase sur une commode ou un meuble difficile à déplacer. Sous ce regard teinté de misérabilisme, la vieillesse prend une coloration végétale, et les personnes âgées sont associées métaphoriquement aux légumes. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la vieillesse *verte* provoque un renversement de perspective en reconnaissant les richesses de l'avancée en âge. Sous l'influence croisée de l'élévation du niveau de vie et de l'amélioration des conditions matérielles, le seuil du « grand âge » passe de 60 ans à plus de 85 ans en quelques décennies. De même, la vieillesse *mauve* des femmes, tableau idéalisée et équivoque, contrebalance les images de la déchéance des vieillards, perception misérable de la vieillesse *grise*. Avec la généralisation des retraites après la guerre, le

sort des personnes âgées s'améliore graduellement à la suite de travaux gérontologiques qui font reculer la vieillesse.

À partir des années 1950, la circulation des connaissances médicales et la constitution d'un champ gérontologique international renouvellent la curiosité médiatique pour les populations âgées. Cette recherche scientifique rassemble sous un seul discours la diversité des situations de la vieillesse. Pour aborder l'évolution des représentations médiatiques sous les lumières gérontologiques, nous avons sélectionné une série de sujets d'actualités dans la presse (9 articles entre 1952-1967). Plusieurs sujets de société reprennent cette question à la télévision et à la radio françaises (10 sujets) ou à la radio alémanique (5 sujets). Si la fragilité du vieillard ne disparaît pas des représentations, la mise en scène de l'expertise médicale requalifie positivement le vieillissement individuel. Les représentations de la vieillesse prennent un nouveau virage avec l'explosion médiatique des sujets sur la démence sénile à l'horizon des années 1980 (10 émissions télévisées et 9 articles de presse). Avant la déchéance provoquée par la maladie d'Alzheimer, la bonne santé du troisième âge se trouve singulièrement mise en valeur.

Ce chapitre présente quatre moments de diffusion des représentations gérontologiques sur la vieillesse. Tout d'abord, les recherches scientifiques autour de la Seconde Guerre mondiale apparaissent dans une zone considérée comme périphérique au champ des pratiques médicales, ce qui conduit les gériatres à défendre leur spécialisation. Afin de décrire l'évolution des thérapies du vieillissement, nous présenterons deux études de cas successifs : dans un premier temps, la possibilité de vieillir en bonne santé, puis, dans une seconde étape, la peur des démences séniles. D'un côté, la diffusion médiatique des recherches scientifiques accompagne la reconnaissance d'une conception positive du vieillissement qui n'est plus associée à la maladie. De l'autre, la psychiatrie de l'âge avancé débouche sur une conception sombre de l'inévitable déclin des facultés mentales. Quatrième moment à partir des années 1960, la description gérontologique du vieillissement individuel débouche sur une complexité des âges de la vieillesse avec le concept de « quatrième âge » qui illustre la fragilité de la grande vieillesse, alors que le troisième âge reste associé à la vieillesse *verte*.

Optimisme des représentations médicales et gérontologiques

Bien que formellement différentes, la gériatrie et la gérontologie tendent à se confondre dans les représentations politiques et médiatiques. Selon l'historien Thierry Halay, le terme gérontologie (du grec *gerôn*, vieillard, et *logos*, science) aurait été introduit en 1921 par le Dr Laurent[1]. Cette approche traite du vieillissement dans une perspective interdisciplinaire et systémique, alors que la gériatrie se consacre à l'étude de la vieillesse chez l'être humain du strict point de vue médical. En somme, la gériatrie fait partie de la gérontologie. Apparue au XVIIIe siècle, la «*médecine de la vieillesse et de ses maladies*» est reconnue du grand public avec l'ouvrage *La Verte Vieillesse* (1920)[2]. Alexandre Lacassagne y définit le concept de «séniculture» par opposition à la «puériculture» pour les enfants, afin d'affirmer l'existence d'une «science positive» de la médecine des personnes âgées. La gérontologie comme «*étude scientifique de la vieillesse*» apparaît plus tardivement avec les travaux d'Elie Metchnikoff (1845-1916)[3]. Pour ce zoologiste russe, la sénescence n'est pas un phénomène naturel, mais une sorte de pathologie qui met en évidence l'auto-intoxication de l'organisme par le gros intestin (vieillissement cellulaire), et l'auteur de décrire les bienfaits de l'acide lactique dans la longévité des populations bulgares[4]. Après la Seconde Guerre mondiale, les discours médicaux participent de la modification des représentations médiatiques sur la vieillesse. Simultanément, l'autorité scientifique du médecin contribue à la confusion entre gériatrie et gérontologie dans les représentations médiatiques[5].

---

[1] Thierry Halay, *Histoire des centenaires*…, p. 200.

[2] Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie*…. Voir encore le chapitre X: «La gériatrie et la représentation du vieillard», in: Patrice Bourdelais, *L'Âge de la vieillesse*…, p. 357-394.

[3] Elie Metchnikoff, *The Prolongation of Life: Optimistic Studies*, Londres: William Heinemann, 1907.

[4] Léon Binet, *Gérontologie et gériatrie: la lutte contre les années*, Paris: Presses universitaires de France, 1961, p. 14-17.

[5] Olivier Faure, «Le regard des médecins», in: Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (éd.), *Histoire du corps*, Paris: Éditions du Seuil, 2005, vol. 2, p. 15-49.

C'est à Paris que les recherches modernes sur la vieillesse débutent, avec le neurologue Jean Martin Charcot (1825-1893) qui officie à La Salpêtrière, le plus grand hospice d'Europe avec près de 8 000 malades, dont 2 000 à 3 000 vieillards au début du xixe siècle[6]. Afin d'améliorer la reconnaissance de la discipline médicale, le praticien américain Ignaz Nascher (1863-1944) introduit le terme de *gériatrie* en 1909 et s'en explique dans un manuel à usage médical en 1914 :

> « *Estimant que l'attention sur ce sujet serait plus facilement soutenue s'il était considéré dans sa totalité et hors de son originalité, l'auteur suggère qu'il soit étudié comme une branche spéciale de la médecine à laquelle on applique le terme de* gériatrie. *Ce terme qui a été généralement adopté dérive du grec,* geron, *vieil homme, et* iatrikos, *traitement médical. La construction étymologique est fausse, mais l'euphonie et l'opportunité mnémonique sont considérées comme plus importante que la construction grammaticale correcte.* »[7]

L'intérêt du médecin américain pour la vieillesse se double d'une volonté d'imposer une terminologie dans l'espace public. Au Royaume-Uni, le Dr Marjorie Warren mène durant l'entre-deux-guerres une série d'études pionnières. Dans le sillage de l'Association internationale de gérontologie fondée en 1951, de nouvelles sociétés gérontologiques et des revues scientifiques essaiment dans la plupart des pays industrialisés[8]. En 1950 se tient la première conférence nationale sur le vieillissement aux États-Unis qui assure sa position d'avant-garde par la création du National Institute of Aging en 1976.

En 1953, la fondation de la Société suisse de gérontologie (SSG) marque les débuts des études sur le « processus de vieillissement » au

---

[6] Jean Martin Charcot, *Leçons cliniques sur les maladies des vieillards et les maladies chroniques*, Paris : A. Delahange, 1867.

[7] Ignatz Leo Nascher, *Geriatrics, The Diseases of Old Age and Their Treatment*, Philadelphia, 1914, p. vii. Traduction de l'auteur. Pour la référence antérieure, voir : *New York Medical Journal*, 90, 1909, p. 358-359.

[8] Nathan Wetheril Shock (éd.), *The International Association of Gerontology: a chronicle, 1950 to 1986*, New York : Springer Publishing, 1988.

sein du territoire helvétique[9]. Des biologistes, des sociologues, des statisticiens, des infirmières, des kinésithérapeutes, des assistants sociaux ou des directeurs de *homes* pour vieillards rejoignent la SSG qui tient chaque année une assemblée au cours de laquelle sont évoqués des sujets de biologie médicale[10]. Membre de la Société internationale de gérontologie depuis 1954, la SSG participe au Congrès international de gérontologie qui a lieu tous les trois ans. À la fin des années 1950, des contacts étroits sont noués avec la Société autrichienne de gériatrie et avec la Deutsche Gesellschaft für Alternsforschung[11]. La création de la Société de médecine sociale en 1954 illustre l'intérêt croissant pour la recherche appliquée. Pivot de la circulation des idées sur la vieillesse, la société adhère à l'Association européenne de médecine sociale, et des délégations participent régulièrement au Congrès européen de médecine sociale.

La France se présente également comme un important lieu de recherches gérontologiques[12]. En 1949, le Centre d'études et de recherches gérontologiques (CERG) est créé à Paris. En 1954, la *Revue de gérontologie d'expression française* est lancée, et la Société française de gérontologie est fondée sept ans plus tard. En 1967, la Fondation nationale de gérontologie (FNG), présidée par Pierre Laroque, se propose d'éditer les *Cahiers de la FNG* (qui devient la revue *Gérontologie et Société* à partir de 1972). Plusieurs caisses complémentaires de retraite créent leurs propres services de recherches, comme le Centre de gérontologie sociale en 1966 ou le Service d'études sociologiques de la Caisse de retraite interentreprises en 1968. Jusqu'à la fin des années 1950, la gériatrie reste le fait de chercheurs relativement marginaux dont les travaux ne sont guère diffusés à l'extérieur du champ médical[13]. Parallèlement à l'autonomie croissante de la

---

9 Pia Graf-Vögeli, « Gérontologie (Société suisse de) », in : *Dictionnaire suisse de politique sociale*, URL : http://www.socialinfo.ch

10 Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 208 et 217-219.

11 Kurt Seifert (éd.), *Chronique Pro Senectute*…, p. 23.

12 Paul Paillat, « Organisation de la recherche dans quelques pays », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, 3, 1963, p. 480-489 ; Michel Philibert, « L'essor de la gérontologie sociale aux États-Unis », *Esprit*, 5, mai 1963, numéro spécial, p. 994-999.

13 Rémi Lenoir, « L'invention du “troisième âge” … », p. 77.

gériatrie dans le champ médical, la gérontologie émerge comme une discipline autonome parmi les sciences sociales et humaines. En 1948, le sociologue Otto Pollak mène une première recherche d'ampleur, *Social Adjustment in Old Age*, sur les effets des transformations démographiques issues du vieillissement de la population américaine[14]. En France, l'espace du champ gérontologique se déploie selon trois vecteurs : un premier autour de l'INED et d'Alfred Sauvy, figure des travaux démographiques ; un second autour du doyen Léon Binet et de son élève François Bourlière, qui propose des recherches médicales en milieu hospitalier ; un dernier axe plus politique qui apparaît avec des médecins engagés socialement, comme le Dr Jean Auguste Huet[15].

Le corps médical domine le champ de la gérontologie, et il prétend être la seule discipline à s'intéresser à la question de la vieillesse[16]. Dans une interview donnée en 1958 à la *Gazette de Lausanne*, le Dr Hugues Destrem insiste sur l'intérêt inédit porté aux personnes âgées : « *Jusque-là, la médecine se désintéressait d'eux.* »[17] Directeur du service gérontologique de la ville de Bordeaux, le Dr Destrem ne connaît pas une carrière hospitalière prestigieuse[18]. Encore mal perçue, la gériatrie tente d'asseoir son autorité, comme le relève le sociologue Rémi Lenoir :

> « *C'est au moment où vont s'accroître, avec la généralisation des systèmes de retraite complémentaires (1955-1961), les transferts financiers en faveur des personnes âgées que le système hospitalier et plus généralement le champ médical, se révèlent "prêts" à réintégrer*

[14] Otto Pollak, Glen Heathers, *Social Adjustment in old Age: a research planning report*, New York : Social Science Research Council, 1948.
[15] Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social…*, Paris : Presses universitaires de France, 1986, p. 165.
[16] Christophe Büla, « Gériatrie : une discipline jeune ? », in : *Au fil du temps : le jeu de l'âge :* catalogue. Lausanne & Gollion : Fondation Claude Verdan & Infolio, 2008, p. 75-79. Voir aussi : Paul Lüth, *Geschichte der Geriatrie : dreitausend Jahre Physiologie, Pathologie und Therapie des alten Menschen*, Stuttgart : F. Enke, 1965.
[17] Michèle Savary, « La vieillesse commence à 75 ans, "À la conquête du troisième âge" », *Gazette de Lausanne*, 22.03.1958.
[18] Jean-Jacques Amyot, *Dr Hugues Destrem, témoin et acteur de la naissance gérontologie*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2016, p. 76-86.

le traitement de la vieillesse (et ceci d'autant plus que les effectifs de médecins ne cessent d'augmenter) mais selon leur logique propre, c'est-à-dire en tant que spécialisation médicale. »[19]

En Suisse, le développement des recherches gériatriques permet de repérer une évolution similaire. En 1952, le *Journal de Genève* rend compte du « Cours annuel du groupement romand des institutions d'assistance publique et privée » à Lausanne. C'est l'occasion pour le quotidien genevois d'insister sur le regard positif que les recherches gérontologiques permettent de porter :

« *Conclusion : les progrès actuels de la médecine, de la sociologie, de la psychologie nous interdisent de considérer la vieillesse avec le pessimisme que l'on a montré jusqu'ici. Donc : revoir toutes nos conceptions vis-à-vis de la vieillesse.* »[20]

De manière symptomatique, le *Journal de Genève* ne fait mention ni des statisticiens ni des démographes dans sa conclusion. Le ton a changé depuis la crise des années 1930 et les sujets sur le vieillissement démographique. Les conclusions des médecins se montrent nettement moins alarmistes que celles des démographes. Désormais, la vieillesse est perçue comme un nouvel âge qui conduit à renoncer au pessimisme. En 1956, la chronique médicale du *Journal de Genève* témoigne de cette nouvelle aspiration à « vieillir sans crainte ». Le compte rendu de l'ouvrage du Dr Erich Stern, *Vieillir : psychologie du vieillissement et de la vieillesse* (1956), offre l'occasion au journaliste Maurice Roch de signaler ce changement de regard sur la vieillesse[21] :

« *Lorsque j'ai reçu le livre de M. Erich Stern portant le titre* Vieillir, *j'ai regardé le rayon de ma bibliothèque où sont alignés, déjà serrés, beaucoup d'ouvrages traitant de la vieillesse ; je m'apprêtais à serrer davantage pour faire place, lorsque je m'avisai que l'auteur s'occupait*

---

19 Rémi Lenoir, « L'invention du "troisième âge"… », p. 63.

20 « L'actualité : le vieillissement de la Suisse », *Journal de Genève*, 22.11.1952.

21 Erich Stern, *Vieillir : psychologie du vieillissement et de la vieillesse*, Neuchâtel : La Baconnière, 1956.

> *moins de la vieillesse elle-même que de la période de vieillissement et que, quoique médecin, le Dr Stern s'intéressait plus à la psychologie qu'à la pathologie corporelle.* […] *Non sans humour, il nous expose ses observations d'où l'on peut tirer des enseignements utiles et réconfortants.* […] *D'utiles leçons d'optimisme se dégagent du livre de Stern. Je ne les ai pas fait assez ressortir, c'est pourquoi je veux terminer par ce précepte d'une saine psychologie: "Rien n'accélère le vieillissement comme la crainte de vieillir." C'est un bon antidote de ce fâcheux conseil trop médical: "Pour rester vieux longtemps, il le faut devenir de bonne heure."*»[22]

Première étape d'une requalification de la vieillesse, la vulgarisation médiatique des recherches gérontologiques reste teintée de couleurs sombres, comme dans l'article publié par la *Gazette de Lausanne* sur l'ouvrage de Marcel Jouhandeau *Réflexions sur la vieillesse et la mort* (1957)[23]. Dans un numéro de *Radio Je vois tout* en 1954, André Pigal évoque, sous une forme interrogative, la possibilité de «vaincre la vieillesse»:

> «*La biologie du vieillissement retient d'ailleurs, de plus en plus, l'attention des savants et des médecins qui, par leurs constantes recherches et expériences, sont parvenus à un premier résultat en réussissant à prolonger la durée moyenne de la vie.* […] *Les progrès de la médecine ont seulement permis de prolonger l'existence. Ils n'ont pas encore trouvé la panacée capable de triompher du processus du vieillissement, ni la solution idéale permettant de vaincre les maladies spécifiques qui aboutissent au tombeau.*»[24]

L'allongement de l'espérance de vie promet de freiner le processus du vieillissement. L'espoir d'une prolongation de l'existence est lentement délaissé au profit des améliorations potentielles de la santé

---

[22] Maurice Roch, «Chronique médicale: Vieillir sans crainte», *Journal de Genève*, 11.08.1956.
[23] Jean Nicollier, «Marcel Jouhandeau: Réflexions sur la vieillesse et sur la mort», *Gazette de Lausanne*, 09.02.1957.
[24] André Pigal, «Va-t-on vaincre la vieillesse?…», p. 1351.

des personnes âgées. Publié dans le même hebdomadaire, un courrier de lecteur conduit le médecin expert de *Radio Je vois tout* à résumer les diverses « branches » de la gériatrie en 1956 :

> « *Les mesures générales à prendre en faveur de l'individu vieillissant font l'objet de la gérontologie, alors que la gériatrie n'en est que la partie purement médicale. L'importance de ces deux activités sociale et médicale ne cesse de croître, étant donné l'augmentation des personnes d'un certain âge. Une troisième branche, ayant pour but de rechercher expérimentalement les causes du vieillissement, se rattache à la gériatrie.* […] *La gérontologie et la gériatrie sont des sciences précieuses qui ont encore beaucoup à apprendre.* »[25]

Le vieillissement de certains organes, notamment le cerveau et le cœur, fait l'objet de découvertes sur la « fonte croissante des cellules », première approche vulgarisée du vieillissement cellulaire. Illustration de la vieillesse *grise*, les premières études sur le vieillissement individuel coexistent longtemps avec le concept démographique du vieillissement de la population comme phénomène social. Sous l'influence directe de la gériatrie, l'évolution des discours sur le vieillissement marque cependant un renversement de l'image négative de la vieillesse vers l'espoir d'un gain substantiel d'années de vie en bonne santé. Cette évolution peut être repérée dans plusieurs articles parus au cours de cette même décennie.

La fin des années 1950 coïncide avec la période des premières émissions radiophoniques sur la gérontologie. Diffusée sur les ondes en Suisse romande en 1958, une première série médicale sur Radio Sottens est signalée par l'hebdomadaire *Radio Je vois tout* au mois d'avril[26].

---

[25] Dr Lancette, « Docteur, répondez-moi : Peut-on combattre le vieillissement ? », *Radio Je vois tout*, n° 26, 28.06.1956, p. 1200.

[26] « La gérontologie (1) : la recherche expérimentale », mercredi 2 avril 1958 par M. Verzar, professeur de l'Université de Bâle ; « La gérontologie (2) : le travail d'un laboratoire de recherche expérimentale sur la vieillesse », mercredi 9 avril 1958 par M. Verzar, professeur de l'Université de Bâle ; « La gérontologie (3) : son aspect psychologique », mercredi 16 avril 1958 par Mme Verzar-Mac Dougall ; « La gérontologie (4) : son aspect social », mercredi 23 avril 1958 par le Dr Torben-Geill ;

Programmées le mercredi à 8h, puis rediffusées le samedi à 15h sur le second programme, les trois premières émissions sont organisées autour du fondateur de l'institut de gérontologie expérimentale de Bâle, le professeur Fritz Verzar (1886-1979), qui est à l'origine d'importantes découvertes sur le vieillissement des tissus[27].

L'intérêt médiatique pour la gériatrie apparaît simultanément dans une multitude d'émissions radiophoniques en France[28]. Dans ces émissions, la tension entre optimisme médical et pessimisme démographique constitue une mise en scène récurrente. Cet aspect est repris dans un article du quotidien *Le Monde* sur l'allongement de l'espérance de vie en 1950 :

> «*Médicalement la chose n'a rien de redoutable, car nos vieillards seront de plus en plus des vieillards sains qui n'auront à souffrir que de l'usure du temps. Mais du point de vue social et économique il en va tout*

«La gérontologie (5) : son aspect social (suite)», mercredi 30 avril 1958 par le Dr Torben-Geill. Voir : *Radio Je vois tout télévision*, n° 13, 27.03.1958, p. 38 ; n° 14, 03.04.1958, p. 34 ; n° 15, 10.04.1958, p. 34 ; n° 16, 17.04.1958, p. 38.

27 Hubert Steinke, «Verzár, Fritz», in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14680.php, version : 08.07.2013. Voir : Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 222-226.

28 INA : «Centre de Gérontologie», collection : Enquêtes et Commentaires, chaîne : France 3 Nationale, diffusion : 04.02.1959, enregistrement : 01.01.1959, durée : 8 minutes, notice : PHD96007014 ; «Gérontologie et rajeunissement», collection : Le progrès et la vie, chaîne : France 1 Paris-Inter, diffusion : 23.03.1960, enregistrement : 03.03.1960, durée : 18 minutes, notice : PHD88028719 ; «La vieillesse», collection : Magazine des Sciences, chaîne : France Inter, diffusion : 04.02.1964, enregistrement : 30.01.1964, durée : 14 minutes, notice : PHD94030799 ; «Hygiène et diététique de la vieillesse», collection : Enquêtes et commentaires, chaîne : France Inter, diffusion : 10.12.1964, enregistrement : 10.12.1964, durée : 4 minutes, notice : PHD94027817 ; «La régénération des hommes mûrs atteints de sénilité précoce», chaîne : France Culture, diffusion : 01.04.1965, enregistrement : 29.03.1965, durée : 6 minutes, notice : PHD88016431 ; «Le vieillissement chez l'homme», collection : Enquêtes et commentaires, chaîne : France Inter, diffusion : 14.04.1965, durée : 4 minutes, notice : PHD94048977 ; «Création de la fondation nationale de gérontologie», collection : Social-Matin, chaîne : France Inter, diffusion : 11.02.1967, enregistrement : 10.02.1967, durée : 1 minute, notice : PHD94027129 ; «Gérontologie», collection : Médecine sans frontières, chaîne : France Culture, diffusion : 31.03.1967, enregistrement : 28.03.1967, durée : 40 minutes, notice : PHD94026400.

autrement, et, devant la charge croissante qui va de ce fait peser sur les épaules des jeunes générations, les statisticiens se demandent si nous ne serons pas amenés à repenser notre système économique et social. »[29]

Les conceptions ambivalentes de la vieillesse sont portées tour à tour par les médecins ou par les statisticiens. La reprise de la natalité ralentit le vieillissement démographique et assure une « montée des jeunes », mais le démographe Alfred Sauvy garde toujours ses distances avec l'optimisme médical dans les colonnes du journal *Le Monde* en 1962 :

« *Les optimistes partent d'autres considérations : la vieillesse, disent-ils, n'est qu'une maladie, mal connue. Il y a, dans la nature, des animaux (et même certaines cellules de vertébrés supérieurs) immortels. Il suffirait, ajoutent-ils, de supprimer les déchets métaboliques toxiques pour donner aux cellules humaines la même immortalité. Et déjà certains pensent toucher la plus immense découverte qui ait jamais été faite : le printemps éternel.* »[30]

Sauvy persiste à décrire le vieillissement comme un processus « d'usure » du corps et de l'esprit, alors que les médecins parlent de la « sénilité » comme d'un processus normal que l'individu peut apprivoiser et soigner grâce à une thérapie appropriée.

Dans les représentations médiatiques, les problèmes sociaux et économiques sont finalement déclassés au profit de la « médicalisation de la vieillesse » qui promet une dignité et un vieillissement heureux pour chaque individu. La « médicalisation de la vieillesse » ne constitue pas ici une conclusion de nos analyses des discours médiatiques, mais le concept peut s'employer comme un indice des évolutions des représentations[31]. Loin d'une lecture unilatérale où le domaine biomédical se diffuserait sans limite dans la définition

29 A. L., « La durée moyenne de la vie des Français a augmenté de vingt ans », *Le Monde*, 05.07.1950.
30 Alfred Sauvy, « La montée des jeunes ne comble pas nos besoins en personnel », *Le Monde*, 28.12.1962.
31 Francesco Panese, Vincent Barras, « Médicalisation de la "vie" et reconfigurations médicales », *Revue des sciences sociales*, 2008, n° 39, « Éthique et santé », p. 20-29.

des identités individuelles et collectives, le point de vue médical se signale comme une expertise scientifique parmi d'autres discours[32]. Cette oscillation entre discours démographique sombre et propos médicaux optimistes se vérifie par ailleurs au travers d'une étude des principaux quotidiens français durant la période 1947-1977, réalisée par la sociologue Anne-Marie Guillemard[33]. Le «*ton de commisération et de déploration*» relevé pendant les années 1950 a cédé la place à un discours optimiste qui souligne le «*dynamisme conservé*» par les personnes âgées.

La vieillesse n'est plus une maladie

Au cours des années 1960, le déplacement de l'objet du vieillissement démographique vers un problème individuel révèle une revalorisation de la vieillesse *verte* dans les représentations médiatiques. Si la vieillesse est désormais perçue comme un nouvel âge de la vie, c'est surtout comme expérience positive du vieillissement et comme prolongation d'un état de santé convenable. En 1966, la requalification de la vieillesse se trouve dans deux pages de la *Gazette de Lausanne*. Dans son exposé, le professeur Armand Delachaux, directeur de l'hôpital Sandoz de Lausanne et président de la SSG, insiste sur les progrès offerts aux populations âgées:

> «*Il s'agit d'un très vaste domaine: celui de la biologie en fonction de l'âge. Nombre de personnes n'envisagent que l'aspect médical: la gériatrie ou médecine des personnes âgées.* […] *cette discipline ne se limite pas à soigner et à assurer une vie décente aux individus âgés. Elle se propose aussi d'étudier comment ils sont arrivés à l'état qui est le leur. Ceci englobe des recherches sur les populations humaines*

[32] Pierre Aïach, Daniel Delanoë (éd.), *L'Ère de la médicalisation: ecce homo sanitas*, Paris: Éditions Anthropos, 1998. Voir: Nikolas Rose, «Beyond medicalisation», *The Lancet*, n° 369, 2007, p. 700-702.

[33] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*, Paris: Presses universitaires de France, 1980, p. 121.

> *en général, et sur les individus en particulier ainsi que des travaux de biochimie et de biologie.* »[34]

Expert scientifique s'exprimant au nom de l'ensemble des champs disciplinaires de la gérontologie expérimentale (processus du vieillissement), clinique (gériatrie ou thérapeutique des malades âgés) ou sociale (troubles du vieillissement), le médecin détaille ensuite les problèmes spécifiques du vieillissement cellulaire et du vieillissement de la peau. Le terrain gérontologique s'efface derrière l'omniprésence du discours médical qui résume les multiples affections qui touchent la vieillesse. Si l'expression « maladie de vieillesse » se justifie par la fréquence élevée de certaines affections à cet âge, le professeur Delachaux refuse de considérer le vieillissement comme une pathologie :

> « *Il est possible de freiner le vieillissement individuel en corrigeant les conditions défavorables de vie et en assurant de manière précoce les soins les plus efficaces aux maladies qui aggravent les altérations dues à l'âge. Notons qu'il est moins important de vivre jusqu'à 100 ans que de conserver le plus longtemps possible une certaine intégrité fonctionnelle.* »[35]

Si la vieillesse n'est plus considérée comme une maladie, les personnes âgées ont cependant besoin de soins particuliers. De manière analogue, une émission de la télévision française provoque un petit écho des deux côtés de la frontière en 1967. Annoncée par la *Gazette de Lausanne* sous un titre accrocheur « Meurt-on de vieillesse ou de maladie ? », l'émission française est présentée par ces quelques mots dans le quotidien lausannois : « *Les gériatres s'accordent, à l'heure actuelle, pour dire que la vieillesse n'est pas une maladie.* »[36] Cette mise en avant de l'autorité médicale se vérifie dans le déroulement de l'émission[37].

---

[34] Monique de Meron-Landolt, « Approche de la gérontologie. Les médecins devant la vieillesse », *Gazette de Lausanne*, 30.04.1966.

[35] Monique de Meron-Landolt, « Approche de la gérontologie… »

[36] « Meurt-on de vieillesse, ou meurt-on de maladie ? », *Gazette de Lausanne*, 10.04.1967.

[37] INA : « La gériatrie », collection : Émission médicale, diffusion : 13.04.1967, durée : 70 minutes, notice : CPF86658538.

Accompagnée d'un extrait de la symphonie n° 9 *Du Nouveau Monde* d'Antonín Dvořák, l'émission débute par une séquence filmée de 40 secondes montrant une vieille dame qui marche péniblement avec sa canne dans les jardins de sa maison de retraite. En direct à 21h40, le journaliste introduit gravement la soirée :

> « *Le sujet de notre émission de ce soir intéresse directement hélas les hommes depuis fort longtemps, c'est la vieillesse. Depuis quelques temps, et plus particulièrement, il intéresse la science médicale, au point que nous avons assisté à la naissance d'une nouvelle discipline médicale qu'on appelle la gériatrie qui est la médecine des vieillards, par symétrie, par pendant en quelque sorte, de la pédiatrie qui est, vous le savez, la médecine des enfants.* » (Minutage : 00:38)

Après avoir rappelé que l'émission est réalisée dans une maison de retraite et non dans un hôpital, le journaliste cède la parole à un gériatre afin qu'il définisse la vieillesse comme expérience personnelle. La mise en scène du médecin révèle une autorité singulière : voix grave, zoom avant vers un très gros plan, le docteur reformule la question du journaliste sans y répondre et se lève brusquement pour afficher des radiographies. Sans laisser le temps au spectateur de comprendre ce qu'on lui montre, le docteur illustre trois pathologies dont les diagnostics difficiles le conduisent à la conclusion suivante :

> « *Quand on s'occupe d'un vieillard, on méconnaît toujours l'importance de ses besoins médicaux. On se pose le problème psychologique ou social,* […] *et puis on* [ne] *pense pas que si, un beau jour, quelque chose a nécessité un secours psychologique ou social, ben… il y a peut-être eu aussi quelque chose, quelque chose de médical.* » (Minutage : 05:23)

Derrière l'utilisation de termes techniques et la rapidité des cas présentés, le médecin met en scène son discours scientifique qui fait la part belle à la gériatrie. Un peu plus tard dans l'entretien, il insiste sur la distinction avec la gérontologie, non sans dénigrer la nature purement descriptive de cette dernière : « *la description biologique n'est pas une thérapeutique* » (minutage : 09:33). En conclusion, le docteur affirme que seule la gériatrie est capable

de prendre soin des personnes âgées. La suite de l'émission se montre plus nuancée, notamment en décrivant l'importance de la psychologie pour l'accompagnement des vieillards. Selon le médecin, le patient âgé meurt de cancer, d'infection artérielle et cardiaque, mais il existe quantité de maladies qui ne sont pas mortelles comme le rhumatisme, les troubles psychiques, les troubles moteurs, l'insuffisance respiratoire, la grippe, la dénutrition chronique ou la maladie mentale. Le journaliste résume son propos : « *La vieillesse n'est pas une maladie, mais les vieillards ont plus facilement des maladies.* » (Minutage : 22:20). Interpellé à nouveau sur le sujet en fin d'émission, le docteur assène :

> « *On meurt toujours d'une maladie et quand on fait ce qui est je pense indispensable pour se faire une opinion sur la question, c'est-à-dire l'autopsie de tous les décès, on trouve non pas une, mais plusieurs causes de décès et qui sont des maladies.* » (Minutage : 50:07)

Après avoir évoqué les progrès envisageables dans le rajeunissement cellulaire et les gains en espérance de vie, le gériatre relève que « *le recul de la vieillesse* » fait apparaître de nouvelles maladies et que les accidents continueront de provoquer la mort d'êtres humains. Des images fortes montrent les couloirs d'un hôpital parisien où sont parqués des lits de vieillards en fin de vie. La conclusion de la discussion médicale se porte sur la pénurie de lieux de soins appropriés aux personnes âgées.

Le regard noir de la psychiatrie âgée

Un premier ouvrage psychologique sur la sénescence paraît à Londres dès 1922, mais le regain d'intérêt pour la psychologie de la personne âgée émerge avec la prise de conscience du vieillissement démographique et le développement d'une médecine de la personne âgée au milieu des années 1960[38]. « Psychiatrie du sujet âgé », « gérontopsychiatrie »,

[38] G. Stanley Hall, *Senescence: the last half of life*, Londres & New York : D. Appleton, 1922. Voir : Philippe Albou, « Les grandes étapes de l'histoire de la psychogériatrie », *Neurologie-Psychiatrie-Gériatrie*, 6, 32, 2006, p. 45-50.

«psychogériatrie», «psychiatrie du vieillissement», la diversité des termes illustre l'émergence d'une nouvelle spécialisation où chaque dénomination attribue des objectifs différents[39]. C'est finalement l'expression anglo-saxonne de «*old age psychiatry*» qui va rencontrer le plus large écho et conduire à la stabilisation du concept de psychogériatrie au cours de la décennie 1980[40]. Comme le résume le neurologue Jean-Claude Monfort, la psychogériatrie n'est pas une discipline, mais une «*approche multidisciplinaire*» qui a pour objet de comprendre et d'accompagner les personnes âgées[41]. La médecine identifie nombre de pathologies mentales à l'âge avancé: troubles névrotiques (anxiété, phobies, hystérie), troubles psychotiques (schizophrénie, psychose hallucinatoire chronique, délires paranoïaques, état maniaque), dépressions (involution, hypocondrie, hostilité, «syndrome de glissement»), état confusionnel, démences préséniles et séniles.

En Suisse romande, la première mention des «démences séniles» dans notre corpus apparaît dans un article du *Journal de Genève* sur l'artériosclérose en 1956[42]. Dix ans plus tard, un article de la *Gazette de Lausanne* présente ce champ scientifique à la suite de la publication d'une thèse de médecine du Dr Jean-Louis Villa, *L'Hygiène mentale du vieillissement* (1966)[43]. Interrogé par le journaliste Henri-Charles Tauxe, le médecin-chef de l'hôpital gériatrique de Lausanne commente les débuts de la psychiatrie des personnes âgées:

> «*Il est difficile de donner une date précise, mais on peut dire que l'intérêt pour la gériatrie a augmenté depuis la fin de la dernière*

[39] Jean-Pierre Clément, «Histoire et champ de la psychiatrie de la personne âgée», in: Jean-Pierre Clément (éd.), *Psychiatrie de la personne âgée*, Paris: Éditions Flammarion, 2009, p. 3-11.

[40] Cécile Hanon, «La psychiatrie du sujet âgé: mythe ou réalité?», *Le Carnet PSY*, 4, 180, 2014, p. 31-35.

[41] Jean-Claude Monfort, *La Psychogériatrie*, Paris: Presses universitaires de France, 2011, p. 3.

[42] Dr E. M., «L'artériosclérose», *Journal de Genève*, 19.09.1956.

[43] Jean-Louis Villa, *L'Hygiène mentale du vieillissement. Réalisations sociales et hospitalières dans les pays occidentaux. L'expérience gérontopsychiatrique lausannoise*, Genève: Médecine et hygiène, 1966.

guerre ; ce fait est en relation avec l'accroissement du nombre de personnes âgées ; c'est une caractéristique de notre époque, les chances de vie augmentent […] *Dans ces conditions, vous comprendrez facilement que les troubles psychiques des vieillards ont pris de l'importance et ont sollicité toujours plus l'attention des psychiatres.* »[44]

Si quelques articles épars sont publiés en France dès les années 1950, ces premières occurrences ne sont guère significatives par rapport à l'explosion médiatique des années 1980. Dans un article du quotidien *Le Monde*, le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte introduit la notion de « démence sénile » en 1986 :

« *Ils sont plus de 350 000 en France. Le vieillissement des populations étant ce qu'il est, ils seront 500 000 avant quinze ans et 3 millions aux États-Unis. Jadis, on les appelait les gâteux, les radoteurs ou les séniles, et l'on attribuait aux méfaits inévitables de l'âge le naufrage de leur pensée. Les autorités administratives disent qu'ils sont atteints de "détérioration intellectuelle", et certains des services hospitaliers où ils sont parqués sont encore baptisés "centres de défectologie". Depuis une dizaine d'années, les gérontologues, les épidémiologistes, les neurobiologistes, les généticiens, se sont enfin intéressés à ces fantômes de l'esprit, pour comprendre que les délabrements dont ils souffrent et qui les conduisent à la mort à brève échéance ne sont nullement l'effet inéluctable de l'âge, mais doivent être reliés à des pathologies bien précises qu'il est capital d'identifier correctement, dans la mesure où certaines sont curables et la démence dès lors réversible.* »[45]

En refusant le terme de « gâtisme » et en lui préférant la métaphore de « *fantômes de l'esprit* », la journaliste témoigne d'une nouvelle attention médiatique qui requalifie la maladie. Le terme de « démence » définit un « état de détérioration global, progressif et irréversible, des fonctions

[44] Henri-Charles Tauxe, « La psychiatrie aujourd'hui. La gériatrie : soigner le vieillard et non le séquestrer », *Gazette de Lausanne*, 28.05.1966.
[45] Dr Claudine Escoffier-Lambiotte, « La démence sénile », *Le Monde*, 12.02.1986.

intellectuelles» qui peut expliquer le comportement des personnes âgées au lieu de les réduire à l'image de «vieillard radoteur». Simultanément, l'omniprésence des référents psychiatriques dans les représentations médiatiques éclaire une sensibilité nouvelle à l'égard des responsabilités de la famille et des proches dans la gestion des maladies du grand âge. Alors que les «grands-pères gâteux» ne suscitent qu'un émoi fort relatif jusqu'aux années 1970[46], la publicité faite autour de la démence sénile bouleverse les représentations de la vieillesse.

Les démences séniles englobent une très grande variété de symptômes cliniques et d'expériences individuelles de déclin cognitif[47]. Sans distinguer démence et sénilité, la «maladie d'Alzheimer » offre un schéma unificateur pour décrire différentes pathologies mentales liées au vieillissement[48]. Baptisée du nom du neurologue allemand Aloïs Alzheimer (1864-1915), la maladie émerge des recherches gériatriques qui, les premières, ont souligné la nécessité d'une prise en charge médicale[49]. Alors que les malades séniles sont longtemps délaissés à l'hospice ou dans les hôpitaux psychiatriques, les neurologues reconsidèrent la maladie en envisageant un dépistage précoce, avant que les épidémiologistes quantifient le phénomène (la dégénérescence toucherait 30% des hommes et 50% des femmes après 80 ans). La curiosité pour la maladie d'Alzheimer est perceptible en premier lieu dans les émissions télévisées, puis dans la presse écrite et la radio. En 1983, le président américain Ronald Reagan lance la première campagne «National Alzheimer's Disease Awareness Month». Simultanément,

---

46 Voir par exemple: Dr Lancette, «Le courrier du médecin. Je perds la mémoire», *Radio Je vois tout*, n° 21, 21.05.1970, p. 93.

47 Marion Droz Mendelzweig, «Regard anthropologique sur le vieillissement cérébral et la maladie d'Alzheimer. Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer», in: Geneviève Leuba (éd.), *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer: vulnérabilité et plasticité*, Bruxelles: De Boeck, 2013, p. 309-331.

48 Laëtitia Ngatcha-Ribert, *Alzheimer: la construction sociale d'une maladie*, Paris: Dunod, 2012. Voir: Marion Roach, Gabrielle Rolin, *La Mémoire blessée: Alzheimer, un autre nom pour la folie*, Lyon: La Manufacture, 1986 et Natalie Rigaux, «Représentations médicales et sociales de la maladie d'Alzheimer», *Études*, 6, 416, 2012, p. 761-770.

49 Vincent Caradec, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris: Éditions Armand Colin, 2012, p. 22.

le *Journal de Genève* annonce une émission scientifique de la TSR qui présentera pour la première fois la maladie :

> « *Chacun le sait, les chances de vie augmentent et, du même coup, les problèmes liés au vieillissement prennent de plus en plus d'importance.* […] *Il existe* […] *certains types de maladies propres à la vieillesse. L'une d'entre elles est la démence sénile, ou maladie d'Alzheimer, que l'on confond parfois avec l'artériosclérose, dont l'origine est différente et qui peut apparaître beaucoup plus tôt. La dépression des vieillards, d'autre part, est une maladie souvent liée à la situation du malade, qui ne parvient plus à envisager un avenir.* »[50]

De manière symptomatique, l'article signale la diversité des maladies mentales qui touchent les personnes âgées sans les réduire à la seule maladie d'Alzheimer. Plusieurs émissions d'actualité évoquent le phénomène en France[51]. En 1985, un Congrès médical sur le vieillissement à New York donne lieu à deux brèves d'actualité sur France Inter qui relatent également le phénomène[52]. Cette même année, la populaire rubrique du journal radiophonique de France Inter, « Le téléphone sonne », consacre une émission aux démences séniles[53]. La presse emboîte le pas en consacrant quelques pages aux développements de la psychiatrie[54], avant d'évoquer la mort de Rita Hayworth en 1987 ou de Sugar Ray Robinson en 1989[55].

---

[50] « Écouter voir, sur la chaîne romande, à 21h10 : Télescope, Le vieillissement », *Journal de Genève*, 16.11.1983.

[51] INA : « On n'a pas tous les jours 20 ans… », collection : Les mercredis de l'information, diffusion : 02.06.1982, chaîne : France 3, notice : CAA8201110601 ; « Démence sénile », collection : Midi 2, diffusion : 31.08.1983, chaîne : Antenne 2, notice : CAB8301244101.

[52] INA : « Congrès médical sur le vieillissement à New York », collection : Inter-Actualités de 8h00, diffusion : 15.07.1985, chaîne : France Inter, notice : PHD98220684 ; « Congrès sur la gérontologie à New York », collection : Inter-Actualités de 8h00, diffusion : 19.07.1985, chaîne : France Inter, notice : PHD98220734.

[53] INA : « Vivre sa vie après 60 ans », collection : Le téléphone sonne (Inter-Actualités de 19h00), diffusion : 31.08.1983, chaîne : France Inter, notice : PHD98222152.

[54] Françoise Blaser, « Psychiatrie. Le retour du biologique », *Gazette de Lausanne*, 06.10.1984 ; Léo Léderrey, « Santé. Les fantômes de l'esprit ou la démence sénile », *Gazette de Lausanne*, 05.11.1986.

[55] « Mort de Rita Hayworth », *Gazette de Lausanne*, 16.05.1987 ; « Les derniers jours de Sugar Ray Robinson », *Journal de Genève*, 14.04.1989.

Le destin tragique de l'actrice Rita Hayworth (1918-1987) bouleverse les représentations médiatiques de la maladie d'Alzheimer. La célébrité américaine était l'une des plus grandes vedettes hollywoodiennes des années 1940, notamment grâce à ses rôles dans *L'Ange de Broadway* (1940) ou *La Dame de Shanghaï* (1947). Véritable *sex symbol*, sa figure de *pin up* est associée à la scène culte du *strip-tease* aux longs gants noirs lentement dépouillés dans le film *Gilda* (1946). Les troubles d'humeur de la célébrité sont régulièrement imputés à son abus d'alcool, alors qu'il semble rétrospectivement que la maladie d'Alzheimer se manifeste déjà en 1960[56]. Lorsque le diagnostic tombe, l'actrice est placée sous la tutelle de sa fille qui joue un rôle majeur dans le développement de l'Association pour la défense des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer[57]. Grâce aux associations de familles de malade, l'attention médiatique s'accroît. La publicité faite autour de la mort de l'actrice participe de la confusion autour des différentes formes de démences dégénératives, séniles ou préséniles, qui sont progressivement toutes regroupées sous le terme générique de « maladies Alzheimer ». En 1987, la programmation de la TSR illustre de manière exceptionnelle le vif intérêt suscité par « *l'explosion Alzheimer* »[58]. En août, le téléfilm canadien *Sonia* propose une fiction documentaire qui focalise l'attention sur la douleur des proches de « *personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer* »[59]. Ce film dépasse le simple témoignage sur la démence sénile, afin d'évoquer plus généralement l'isolement des personnes âgées. En 1988, la TSR reprogramme une émission scientifique sur la « *maladie d'Alzheimer ou la mémoire blessée* », diffusée cinq ans auparavant[60]. La terrible

---

[56] Barron H. Lerner, *When Illness Goes Public: celebrity patients and how we look at medicine*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2006.

[57] Barbara Leaming, Françoise Adelstain, *Rita Hayworth*, Paris : Presses de la Renaissance, 1990.

[58] Philippe Albou, « L'explosion d'Alzheimer », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, n° 9, 28, 2005, p. 27.

[59] « Écouter voir. Sonia. Film de fiction documentaire sur la chaine romande à 20h10 », *Gazette de Lausanne*, 13.08.1987. Voir : Paule Baillargeon, *Sonia*, 1986, durée : 53 minutes. Le film est disponible sur l'URL : https://www.nfb.ca/film/sonia/

[60] RTS : « Maladie d'Alzheimer ou la mémoire blessée », collection : Télescope, diffusion : 13.01.1988, durée : 32 minutes.

pathologie est désormais reconnue, comme le signale la présentation du sujet par la *Gazette de Lausanne* :

> « *Cette maladie, la plus fréquente des démences séniles, fait peur parce qu'elle est assimilée à la folie et qu'elle semble frapper aveuglément. C'est la maladie d'Alzheimer. Elle se manifeste par des trous de mémoire associés le plus souvent au vieillissement normal. Mais, insidieusement, les troubles de l'attention et de l'orientation apparaissent, parfois accompagnés d'aphasie, d'apraxie et entraînent anxiété et troubles du comportement souvent pénibles pour l'entourage. Peu à peu, on perd son autonomie, on ne reconnaît plus ses proches, on se dépersonnalise et tout bascule…* »[61]

La sonorité inquiétante du nom « Alzheimer » autant que sa difficulté orthographique amplifient l'effroi et le mystère qui entourent les démences séniles[62]. Tout le monde peut potentiellement développer la maladie, ce qui accentue les craintes du public comme l'intérêt médiatique. De manière récurrente, la démence sénile est associée à « un retour à l'enfance ». Les émissions de vulgarisation scientifique reprennent cette rhétorique[63]. En 1988, un ouvrage grand public associe la maladie d'Alzheimer à la « *peste noire des* XX*e et* XXI*e siècles* »[64].

La complexité des âges de la vieillesse

Les années de vie gagnées après le départ à la retraite nourrissent le modèle de la vieillesse *verte* où le corps médical joue un rôle central d'expertise scientifique. Cette évolution se signale par le glissement

[61] « Écouter voir. La maladie d'Alzheimer », *Gazette de Lausanne*, 13.01.1988.
[62] Peter J. Whitehouse (éd.), *Le Mythe de la maladie d'Alzheimer : ce qu'on ne vous dit pas sur ce diagnostic tant redouté*, Marseille : Solal, 2009.
[63] Voir : « Alzheimer : ma sœur et moi », *Tell quel*, 13.01.1995 durée : 20 minutes ; « Que sont-ils devenus ? », *Tell quel*, 22.12.1995, durée : trois minutes (minutage : 48:00-51:40) ; « Alzheimer : la mémoire brisée », *Check up*, 22.01.1997, durée : 79 minutes.
[64] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 116.

des sujets médiatiques du «vieillissement démographique» vers le «vieillissement individuel». Simultanément, le discours médical produit de nouvelles représentations sombres avec les descriptions de nouvelles pathologies, parmi lesquelles la démence sénile occupe une place de choix. Cette actualisation de la vieillesse *grise* bouscule les représentations médiatiques qui continuent de naturaliser les âges de la vie et qui considèrent la vieillesse de manière homogène. Si les inégalités sociales et les disparités géographiques empêchent toute forme de généralisation, les gérontologues tiennent compte de ces évolutions équivoques. Au tournant des années 1970-1980, de nouvelles catégorisations de la population âgée se traduisent médiatiquement par une complexité des âges de la vie[65].

Selon Anne-Marie Guillemard, c'est le professeur Jean Auguste Huet, médecin à l'hospice de Nanterre, qui aurait inventé le terme «*troisième âge*» en 1956[66]. Dans une émission télévisée consacrée aux «livres de la vieillesse» en 1970, le professeur revient sur le sens qu'il donnait initialement au concept: «*ceux qui sont aux abords de la retraite et qui suivent cette retraite, c'est-à-dire, si on veut mettre un âge défini, de 50 à 80 ans*» (minutage: 14:14)[67]. Une première occurrence du concept de «troisième âge» apparaît en février 1958, lorsque les Éditions Gallimard publient l'ouvrage du Dr Hugues Destrem, *À la conquête du troisième âge ou les secrets de la longévité*[68]. Le gériatre accorde une interview à la *Gazette de Lausanne* en 1958:

> «*Et l'avez-vous remarqué? Un vieillard, ou bien on le déteste et on désire le voir mourir, ou bien on l'adore… Mais les vieillards sont en général dans une détresse morale intense. Il faut leur donner encore de belles années, puisqu'il sied de vivre comme si l'on ne devait jamais*

---

[65] Malcolm Johnson, «La conception de la vieillesse dans les théories gérontologiques», *Retraite et société*, 3, 34, 2001, p. 51-67.

[66] Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social…*, p. 165. Voir: Gilles Morin, «Jean-Auguste Huet (1900-1986)», in: Jean Maitron, Claude Pennetier, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, URL: http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article88637, version mise en ligne le 06.08.2010.

[67] INA: «Livres sur la vieillesse», collection: Lire et comprendre, diffusion: 25.01.1970, durée: 27 minutes, notice: CAF89019139.

[68] Hugues Destrem, *À la conquête…*

mourir. Au fond, la médecine des vieillards est en pleine création. Il s'agit de faire de la vieillesse un âge comme les autres. »[69]

Selon le Dr Destrem, l'entrée dans la vieillesse se fixe à l'âge «*où l'on accepte d'être vieux*» et lorsqu'il faut des soins pour «*lutter contre le vieillissement*». Le docteur dénonce la confusion entre «*vieillesse et période présénile*» qui aboutit à la discrimination des sexagénaires encore en bonne santé. Il tire enfin la conclusion suivante:

«*Moralement préparé pour en apprécier le meilleur et pour en supporter le pire, socialement, assisté, soigné comme il convient, l'homme peut entrer dans la vieillesse avec confiance et prendre, tel que les précédents se sont offerts à lui, cet âge comme les autres.* »

La vieillesse sous le signe du «troisième âge» devient un âge presque «comme les autres». Certes, il faut préparer ou supporter les aléas de la vieillesse, mais l'association de la «longévité» au «troisième âge» constitue bien une idée centrale des discours sur la vieillesse. Quelques années plus tard, le journaliste radio Georges Jouin ouvre son émission par ces quelques mots résolument optimistes: «*la vie commence au troisième âge*»[70]. En introduction de la discussion radiophonique entre trois médecins, l'animateur définit le «troisième âge» pour son public en indiquant qu'il s'agit d'un «*mot pudique pour dire vieillesse*», preuve que la notion n'est pas encore d'usage courant en 1961. Avec le concept de «troisième âge», la perception des personnes âgées n'est plus seulement celle d'une charge pour la collectivité ou d'un problème individuel, la vieillesse représente un nouvel âge de la vie.

En Suisse, le Dr Jean-Louis Villa définit trois catégories de population âgée dans sa thèse *L'Hygiène mentale du vieillissement*

---

[69] Michèle Savary: «La vieillesse commence à 75 ans, "À la conquête du troisième âge"», *Gazette de Lausanne*, 22.03.1958.

[70] INA: «La vieillesse», collection: Édition spéciale, diffusion: 25.09.1961, enregistrement: 25.09.1961, 10 minutes, notice: PHD94016865. En 1992, l'émission «Tell Quel» de la TSR reprend la même formule pour une émission sur la santé des seniors. RTS: «La vie débute à 70 ans», collection: Tell Quel, diffusion: 07.02.1992, durée: 22 minutes.

(1966) évoquée précédemment. Déclinées entre « *les vieillards les plus valides* », les vieillards invalides et « *les vieillards malades qui ont besoin de soins médicaux* »[71], les catégories proposées résument des états statiques que le gériatre lausannois n'envisage pas comme un parcours de vie dynamique. En 1974, la gérontologue américaine Bernice Neugarten propose de distinguer deux étapes dans la vieillesse : les *Young Old*, personnes âgées actives et indépendantes (65-74 ans) et les *Old Old*, âge de grande fragilité (plus de 75 ans)[72]. La culture gérontologique distingue dans un premier temps deux âges de la vieillesse[73]. Un premier est associé aux loisirs et à l'indépendance. Le second s'attache à la dépendance et à la fragilité. L'opposition entre « troisième » et « quatrième âge » s'internationalise au cours des années 1980. Dans son ouvrage *L'Émergence du troisième âge* (1989), Peter Laslett introduit la notion dans le monde anglophone et insiste sur l'apparition d'un nouvel âge, « *véritable cadeau de vie offert par les sociétés industrielles avancées* »[74].

Alors qu'en France et en Suisse, la vieillesse se conjugue en deux temps, les gérontologues américains jouent un rôle majeur en élaborant un modèle de la vieillesse comme une vie entière, de la jeune vieillesse à la vieillesse vieille et se terminant par la vieillesse sénescente[75]. En 1985, les gérontologues Matilda Riley et Richard Suzman proposent un nouveau séquencement de la vieillesse[76]. Cette contribution bouscule profondément les conceptions gérontologiques en proposant un troisième étage dans le vieillissement avec les *Oldest Old*, « les plus

---

71 Jean-Louis Villa, *L'hygiène mentale…*, p. 10-11.

72 Bernice L. Neugarten, « Age groups in American society and the rise of the young old », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, 415, 1974, p. 187-198.

73 Christian Lalive d'Épinay, Dario Spini, « Le grand âge : un domaine de recherche récent », *Gérontologie et société*, n° 123, 4, 2007, p. 31-54.

74 Peter Laslett, *A fresh map of life: the emergence of the third age*, Londres : Weidenfeld and Nicolson, 1989.

75 Carroll Lynn Estes (éd.), *Social theory, social policy and ageing: a critical introduction*, Maidenhead : Open University Press, 2003.

76 Richard Suzman, Riley Matilda, « The oldest old », *Milbank Memorial Fund Quarterly Health and Society*, 63, 2, 1985, p. 177-186.

vieux des vieux» (les plus de 85 ans). Si l'expansion du système des retraites accompagne un usage médiatique du concept homogène de «troisième âge», la désignation du grand âge par le concept de «quatrième âge» permet de dénoncer la ségrégation dont font l'objet les personnes âgées. Ainsi, dans le journal *Le Monde* en 1973, un article sur l'hospitalisation des démences séniles précise-t-il:

> «*Le troisième âge dispose, relativement, de quelques moyens d'autodéfense. Son importance démographique, voire économique, passionne les sociologues, inquiète les dirigeants, suscite l'intérêt des professions médicales et même des agences de voyages. Mais ensuite? Chez les plus vieux, chez les exilés du "quatrième âge", les restes de bonheur ne sont plus le privilège que d'une infime minorité.*»[77]

La reconnaissance du «quatrième âge» et de sa fragilité conduit inversement à la valorisation du «troisième âge» et de son autonomie. Ces différentes frontières entre les âges sont toujours arbitraires, ce que les auteurs reconnaissent eux-mêmes. En 1988, un ouvrage grand public sur le troisième âge signale cette complexité croissante des cycles de la vieillesse en proposant une déclinaison par décade: «*50 ans: les prévieux de la préretraite*»; «*60 ans: les jeunes vieux*»; «*70 ans: les presque vieux*»; «*80 ans: les enfin vieux*»; «*90 ans: les hors vieux*»; «*100 ans: les vieux du crépuscule*»[78]. Les organisations internationales identifient l'entrée dans la vieillesse autour de 60 ans. La catégorie des «seniors» débute parfois dès le milieu de la cinquantaine. Avec la popularisation de l'expression «troisième âge», la perception de la vieillesse fait l'objet d'une reconnaissance politique avec l'ambition d'une intégration des personnes âgées. D'immobile et dépendante, la vieillesse devient *active*, *autonome* et *responsable*. Associée à la croissance de l'espérance de vie, la dernière étape de vie se présente avec un caractère durable et inévitable. Cette expérience accessible à l'ensemble des classes sociales, mais avec des durées et des revenus inégaux, devient l'objet de nouvelles préoccupations politiques au cours des années 1960.

---

[77] Jean Benoît, «Prisons pour vieillards», *Le Monde*, 11.08.1973.
[78] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*..., p. 23-31.

Chapitre 5 :

Les politiques du troisième âge sous une teinte vert-de-gris

L'oscillation *grise*, *verte* et *mauve* des couleurs de la vieillesse révèle à la fois une évolution des représentations savantes, politiques et médiatiques, ainsi qu'une complexité des conceptions du dernier âge de la vie. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'augmentation de la population âgée pose des problèmes inédits qui nécessitent une identification des besoins sociaux spécifiques à cette classe d'âge. Malgré l'expansion du système de retraite, beaucoup de vieillards ne disposent toujours pas de revenus suffisants pour vivre. Afin de répondre aux problèmes de la vieillesse, des enquêtes sont commandées par les responsables politiques, en France comme en Suisse. Leur objectif commun est de présenter un état de la situation et un catalogue de mesures en faveur des personnes âgées. Avec la mise en place des politiques du troisième âge, les autorités politiques envisagent une réponse globale qui assure non seulement une intervention préventive, mais aborde également les modes de vie. De manière spécifique à chaque pays, le concept de troisième âge permet d'articuler les niveaux individuel et collectif du vieillissement dans une synthèse inédite qu'éclaire une nouvelle teinte *vert-de-gris*.

Au tournant des années 1960-1970, l'introduction des politiques de la vieillesse accompagne une évolution des représentations médiatiques. Plusieurs émissions mettent en scène des débats entre les démographes, les médecins, les psychologues et les hommes politiques (48 sujets de radio et télévision). Dans ce cadre, les représentations médiatiques ne donnent pas la parole aux personnes âgées pour relater leurs expériences de la vieillesse. En 1970, on l'a vu, la publication d'un essai critique de la philosophe Simone de Beauvoir relance l'intérêt médiatique pour les politiques du troisième âge (6 articles de presse et 3 émissions télévisées). Par l'illustration des difficultés de vie des personnes âgées, les sujets médiatiques mettent alors en circulation de nouvelles représentations qui justifient la mise en place d'une politique du troisième âge.

Nous présentons dans ce chapitre les politiques du troisième âge en trois étapes. Dans un premier temps, la comparaison du rapport Laroque en France (1962) et du rapport Saxer en Suisse (1966) permettra d'isoler les principales composantes des représentations politiques de la vieillesse. Dans un deuxième temps, nous compléterons notre analyse par la traduction médiatique de ces enquêtes. Enfin, nous focaliserons notre attention sur quelques exemples de littérature savante. En 1963, la revue *Esprit* publie un numéro spécial « Vieillesse et vieillissement » qui entre en résonance avec le rapport Laroque tout en s'en distinguant par une approche gérontologique affirmée. Sept ans plus tard, Simone de Beauvoir critique ouvertement les échecs des politiques en faveur des personnes âgées. Devenue une question politique, la vieillesse quitte la sphère privée pour occuper une place importante parmi les débats menés dans l'espace public.

Les rapports sur la vieillesse

En France, la publication en 1962 d'une enquête globale sur la vieillesse, le rapport Laroque, constitue la première tentative publique de définition d'une action sociale cohérente et spécifique en

faveur de la population âgée[1]. En Suisse, la publication du rapport Saxer joue un rôle similaire[2]. Baptisés du nom des présidents des commissions de recherche, ces deux rapports fournissent l'armature générale des politiques de la vieillesse mises en place dans chaque pays. Commandés par les autorités politiques, ils signalent une revalorisation symbolique dans la prise en charge de la vieillesse, ce que la composition prestigieuse des commissions d'études suggère également. Durant les années 1945-1960, les politiques sociales avaient mis la priorité sur l'encouragement à la natalité et les politiques familiales dans l'optique de reconstruire l'appareil de production. L'accroissement de la population âgée oblige les autorités politiques à élaborer des mesures spécifiques à cette classe d'âge. Par opposition avec les pratiques antérieures qui associaient vieillesse et pauvreté, les politiques de la vieillesse misent sur une intégration des personnes âgées dans leur milieu de vie[3]. Haut fonctionnaire français qui préside la Commission d'études des problèmes de la vieillesse, Pierre Laroque résume ce point en 1962 :

> « *L'accent doit être mis, par priorité, sur la nécessité d'intégrer les personnes âgées dans la société, tout en leur fournissant les moyens de continuer, le plus longtemps possible, à mener une vie indépendante par la construction de logements adaptés, par la généralisation de l'aide-ménagère à domicile, par la création des services sociaux de toute nature qui leur sont nécessaires, par l'organisation de leur occupation et de leurs loisirs.* »[4]

De la même manière, en Suisse, les révisions successives de l'AVS depuis 1948 soutiennent une politique de revenus croissants pour les retraités, l'introduction des prestations complémentaires en 1965 garantit un volet d'assistance pour la frange la plus pauvre de la

---

[1] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 31-35.
[2] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 270.
[3] Élise Feller, « L'assistance républicaine aux vieillards, de l'assistance obligatoire (1905) au fonds national de solidarité (1956) », *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 38, 1998, p. 4-39.
[4] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 9.

population âgée, alors que les conclusions du rapport Saxer proposent une politique d'intégration du troisième âge. Au lieu d'isoler les personnes âgées, les recommandations des rapports sur la vieillesse fixent quatre vecteurs d'intégration sociale : logement, aide à domicile, services sociaux et loisirs. Avec le concept de « troisième âge », les experts assurent un nouveau statut aux personnes âgées et soulignent la nécessité de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes spécifiques du vieillissement. Cette évolution des représentations de la vieillesse se vérifie des deux côtés de la frontière.

Tableau 5 : Comparaison des rapports sur la vieillesse en France et en Suisse

Rapport Laroque (1962)	**Rapport Saxer (1966)**
Introduction Première partie Chapitre I. — Les données démographiques Chapitre II. — Le vieillissement individuel Chapitre III. — Conditions d'existence des personnes âgées Chapitre IV. — L'activité professionnelle des personnes âgées Chapitre V. — Les régimes de retraite et les allocations non contributives Chapitre VI. — Aide et action sociales Chapitre VII. — Données psychologiques et sociales de la situation des personnes âgées	Introduction Première partie Le vieillissement de la population et de l'individu A. Le vieillissement de la population B. Les aspects médicaux du vieillissement Deuxième partie La situation économique et la sécurité matérielle des personnes âgées A. Activité lucrative des personnes âgées B. Situation des personnes âgées sans activité lucrative C. Moyens d'existence nécessaires aux personnes âgées D. Moyens d'existence des personnes âgées

Rapport Laroque (1962)	Rapport Saxer (1966)
Deuxième partie Chapitre I. — Les problèmes du travail et de l'emploi des personnes âgées Chapitre II. — Les revenus des personnes âgées. Politique des retraites Chapitre III. — Aide et action sociale en faveur des personnes âgées Chapitre IV. — Problèmes médicaux et hospitaliers des personnes âgées Chapitre V. — Action d'information et d'éducation Conclusions	Troisième partie Les problèmes du logement des personnes âgées A. Importance du logement pour les personnes âgées B. Mode de logement des vieillards C. Besoins actuels et futurs en logements pour personnes âgées Quatrième partie Les loisirs des personnes âgées et les soins aux personnes âgées A. Problème des loisirs, des occupations et des relations sociales des personnes âgées B. Aide sociale et soins aux personnes âgées C. Problème du personnel Cinquième partie – Conclusions et vœux

Si la structure des deux textes ne présente pas immédiatement d'analogie, les éléments convergents surpassent de loin les différences. Le rapport Laroque est construit en deux parties, une première qui rassemble la documentation nécessaire et une seconde qui opère une critique de la situation. Le rapport Saxer est composé de cinq parties (vieillissement, situation économique, logement, loisirs et soins, conclusions) où les descriptions précèdent les propositions et les évaluations critiques de la politique de la vieillesse. De manière globale, trois grandes thématiques composent les réflexions en Suisse et en France : 1. le vieillissement démographique et individuel, 2. les conditions de vie matérielles et psychologiques des personnes âgées, 3. un catalogue de mesures en matière de politique de la vieillesse.

Les « nouveaux problèmes » posés aux personnes âgées sont révélateurs d'une représentation originale de la vieillesse.

L'étude des conditions d'existence des personnes âgées débouche sur une description contrastée du vieillissement dans les deux pays. Le rapport helvétique évoque la situation économique des salariés, des indépendants (arts et métiers), puis des agriculteurs et enfin des professions libérales. La commission française se limite aux distinctions de la situation économique entre Paris et la province, avant de centrer son propos sur les différents aspects de l'emploi des personnes âgées (productivité selon l'âge, taux d'activité en fonction de l'âge et du sexe, chômage). Outre une analyse de la répartition géographique des personnes âgées et des différences de conditions de vie entre milieux urbains et ruraux, les rapports évaluent chacun négativement tout abaissement de l'âge de la retraite et considèrent que le maintien en activité des personnes âgées est une garantie de bonne santé et de maîtrise des coûts des assurances sociales. Une différence d'appréciation apparaît néanmoins concernant le grand âge, les commissionnaires français l'envisageant à partir de 75 ans, alors que les Suisses font débuter cet âge de la fragilité à 80 ans. Des enquêtes de terrain ou des sondages complètent les données brutes par l'évocation des « *réactions psychologiques des personnes âgées* » (Laroque) ou encore des enquêtes auprès des « *homes pour vieillards* » et la rédaction d'un « *mémoire sur les besoins matériels des personnes âgées* » (Saxer). Quant au volet sur les propositions en matière de politique de la vieillesse, malgré des différences nationales évidentes, les deux rapports se rejoignent sur plusieurs points. Après avoir insisté sur une revalorisation des revenus des personnes âgées (retraites), la question la plus préoccupante demeure à chaque fois le logement, les aides à domicile (repas, soins, etc.) et, plus globalement, les activités des personnes âgées.

Comme nous l'avons déjà signalé, le concept de « troisième âge » présent dans les deux rapports permet une articulation simultanée des niveaux individuels et collectifs du vieillissement. Les problèmes sociaux liés au vieillissement démographique se distinguent de l'expérience personnelle et contrastée du vieillissement physique ou mental des individus. Dans les deux rapports, une teinte *vert-de-gris* est ainsi

projetée sur la vieillesse. Afin de pouvoir mesurer la réception des deux rapports, il faut présenter l'élaboration spécifique de chacune des deux enquêtes.

Commandé par le Premier ministre français Michel Debré, le rapport Laroque tient son nom de celui de l'architecte du système de Sécurité sociale français, Pierre Laroque[5]. Directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale jusqu'en 1967, enseignant et expert pour de nombreuses missions internationales, Pierre Laroque est épaulé d'un démographe et d'un médecin, spécialistes renommés du vieillissement de la population : Alfred Sauvy, directeur de l'INED et François Bourlière, directeur du Centre de gérontologie de l'Association Claude Bernard à la Faculté de médecine de Paris. En sus des experts du monde démographique et médical, la Commission recrute Jean Vergeot, commissaire général adjoint au Plan, Georges Lutfalla, président-directeur général de la compagnie d'assurances La Nationale, ainsi que plusieurs spécialistes des sciences sociales, comme Gabriel Chevry, directeur adjoint de l'INSEE, Louis Chevalier, professeur d'histoire au Collège de France, Pierre George, professeur de géographie à la Sorbonne et Jean Fourastié, professeur d'économie au Conservatoire national des arts et métiers[6]. Les ministères de la Santé, du Travail, de la Construction et de l'Agriculture sont consultés, ainsi que des délégués de la Sécurité sociale, des œuvres de bienfaisance et divers représentants des associations de travailleurs sociaux, d'organisations patronales ou syndicales. En mai 1960, la Commission d'études des problèmes de la vieillesse débute des travaux qui vont durer quinze mois. Démographes, médecins, juristes, historiens, géographes, économistes et statisticiens, les commissionnaires passent en revue plusieurs enquêtes de terrain et conduisent une comparaison internationale avec la Grande-Bretagne, la Suède et le Danemark[7].

---

[5] Bruno Valat, « Pierre Laroque et la Sécurité sociale », *Lettre d'information Comité régional d'histoire de la sécurité sociale Midi Pyrénées*, 2 décembre 2001, p. 12. Voir : Eric Jabbari, *Pierre Laroque and the Welfare State in Postwar France*, Oxford : Oxford University Press, 2012.

[6] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 10-20 et p. 281.

[7] Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social*…, p. 132-138.

En Suisse, la Fondation suisse « Pour la Vieillesse » est mandatée par le Conseil fédéral afin d'organiser et d'animer la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse. Dans le contexte des révisions successives de l'AVS depuis les années 1950, le groupe d'experts rassemble la documentation utile à l'élaboration de propositions politiques pour l'aide aux personnes âgées. La nature composite de la commission révèle la tradition du système de milice helvétique qui privilégie une expertise para-étatique déléguée à une fondation privée[8]. La présidence de la Commission est attribuée à Arnold Saxer (1896-1975), jeune retraité de la direction de l'Office fédéral des Assurances sociales (OFAS). Ancien conseiller national de l'aile modérée du parti radical et président du comité de direction de Pro Senectute, Saxer possède toutes les qualités requises pour mener les travaux. Ceux-ci débutent sous sa présidence le 27 mars 1961 et le rapport final est rendu le 16 décembre 1966[9]. À côté des représentants des cantons, des villes, des associations d'employeurs et de salariés (USAM, USP, USS), la Commission d'étude sollicite la participation de proches collaborateurs de Pro Senectute, notamment le Dr André Repond, médecin psychiatre, directeur de la Maison de santé de Malévoz (Valais) et président du Comité national suisse d'hygiène mentale, Johannes Roth, secrétaire central de la Fondation, Oscar Schwitzguébel, président du comité cantonal vaudois et artisan de la construction de la Cité vieillesse Val Paisible à Lausanne en 1961, enfin le Dr Adolf Lukas Vischer, ancien médecin chef du *home* de personnes âgées du Bürgerspital de Bâle et rédacteur en chef de la revue *Pro Senectute* (1954-1971). Si le rapport Saxer sert de base aux travaux préparatoires de la septième révision de l'AVS, la publication est présentée lors du 50e anniversaire de la Fondation « Pour la Vieillesse »[10]. À l'occasion du jubilé, la Poste suisse émet un timbre de 20 centimes sur lequel sont représentés un soleil et un sablier, symboles connotés positivement et associés à la vieillesse[11]. En introduction, le rapport

[8] Kurt Seifert (éd.), *Chronique Pro Senectute*…, p. 22.

[9] Rapport Saxer (1966)…, p. 12.

[10] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 271.

[11] Kurt Seifert, *Eine Jahrhundertgeschichte. Pro Senectute und die Schweiz, 1917-2017*, Baden : Hier und jetzt, 2017, p. 72.

Saxer revient sur les raisons profondes des difficultés rencontrées par les personnes âgées dans leurs conditions de vie :

> « *Les vraies raisons, toutefois, sont plus profondes. L'individu n'est guère conscient de certains changements fondamentaux, qui se manifestent sous l'effet des conquêtes de la technique et de l'industrie moderne et affectent le milieu ambiant et les conceptions humaines. Les jeunes peuvent s'adapter beaucoup plus facilement que les personnes âgées à des situations qui évoluent rapidement. Pour cette raison déjà, la distance séparant les générations grandit ; en outre, le processus d'individualisation, qui se développe en même temps, pousse l'homme à prendre plus conscience de lui-même, rendant difficile la vie commune avec des êtres d'âges différents.* »[12]

L'industrialisation, l'urbanisation et le développement de l'individualisme constituent les trois facteurs d'une redéfinition des relations entre générations sur laquelle nous revenons en conclusion de ce chapitre. L'idée du « manque d'empressement » des jeunes à s'occuper de leurs parents s'impose progressivement dans les représentations politiques. La principale conclusion commune aux deux rapports sur la vieillesse concerne la lutte contre la discrimination des populations âgées. En dénonçant « *la ségrégation des personnes âgées* », le rapport Laroque annonce l'enjeu général des années 1960 :

> « *Poser le problème de la vieillesse, en France, c'est essentiellement rechercher quelle place peut et doit être faite aux personnes âgées dans la société française d'aujourd'hui et, plus encore, dans celle de demain.* […] *Il est essentiel, en effet, de maintenir les personnes âgées dans la société, en contact avec les autres générations, et d'éviter également toute rupture brutale dans leurs conditions de vie.* […] *le problème de la vieillesse est dominé par la nécessité de concilier, d'une part, l'adaptation du milieu et des conditions d'existence à l'état physique et psychique des personnes âgées, d'autre part, leur maintien dans la société, en excluant toute ségrégation.* »[13]

---

[12] Rapport Saxer (1966)…, p. 287.
[13] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 4-5.

Entre « l'adaptation des conditions d'existence » et le « maintien dans la société » des personnes âgées, la nouvelle conception politique s'articule sur un modèle des cycles de vie qui fait du vieillissement non plus une maladie ou une condition d'appauvrissement, mais une étape. Contrairement au chômage ou à l'accident, la prise en charge collective du « risque » vieillesse s'adresse à toute la population sans distinction sociale. Le contexte de l'expansion économique des années 1960 et l'apparition de la société de consommation favorisent une requalification du temps de la retraite. Dans les représentations politiques, l'avènement du concept de « troisième âge » substitue à l'image triste et menaçante de la vieillesse une idéalisation de l'activité sociale des seniors. En somme, les politiques de la vieillesse constituent un discours sur l'avenir adressé à toutes les classes d'âge. Or, la prise en compte de l'hétérogénéité des conditions de vie des personnes âgées fait obstacle à une représentation homogène de la vieillesse. Comme le précise le rapport Laroque :

> « *Non seulement le vieillissement se manifeste aussi de manière différente d'un individu à l'autre, mais la condition des personnes âgées varie également en fonction du milieu social auquel elles appartiennent : rural ou urbain, provincial ou parisien, salarié ou travailleur indépendant.* […] *L'étude des problèmes de la vieillesse ne peut donc être abordée qu'en tenant compte, non seulement du caractère différentiel du vieillissement, mais aussi des données sociologiques variées et en constante évolution.* »[14]

À nouveau, le concept de « troisième âge » permet de faire coexister dans un même élan les différences « *d'un individu à l'autre* » et les conditions issues « *du milieu social* ». Les politiques de la vieillesse signalent l'émergence des nouvelles représentations de la vieillesse où le troisième âge en tant que mode de vie participe activement à la société. Sans entrer dans une évaluation positive ou négative des politiques envisagées, il faut insister sur les catégories mentales élaborées par les deux rapports. Une tendance à l'homogénéisation des représentations

[14] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 5.

de la population âgée traduit une formidable évolution symbolique. Comme le montre la sociologue Anne-Marie Guillemard, les politiques sociales structurent une nouvelle « *éthique de la vieillesse* » qui naturalise l'âge biologique des cycles de la vie et efface la diversité et les inégalités au sein des populations âgées[15]. Loin de l'image des « pauvres vieux » de la première moitié du XXe siècle, les nouveaux retraités du troisième âge sont portés par un discours optimiste et dynamique.

Représentations médiatiques du troisième âge

Si la diffusion du concept de « troisième âge » dans les représentations médiatiques est antérieure aux politiques de la vieillesse, les rapports des années 1960 produisent une accélération inédite de la reconnaissance de la vieillesse comme nouvel âge de la vie. Après la publication du rapport Laroque en France, les émissions radiophoniques sur « le problème des vieux » se multiplient. En février 1962, divers membres de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse sont invités à tour de rôle sur les ondes d'Inter (chaîne des informations)[16]. L'exclusion des vieillards, le mépris envers les personnes âgées ou la pauvreté des vieux sont autant de sujets mobilisés pour justifier une politique de la vieillesse, alors que le maintien en emploi et les niveaux de pension des retraités restent la préoccupation principale des journalistes. Dans un premier temps, c'est la dénonciation de la vieillesse *grise* qui occupe l'essentiel de l'espace médiatique français[17]. Ensuite, la presse rend compte des travaux de la

[15] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 88-93.

[16] INA : « Mesures sociales pour les personnes âgées », collection : Inter-Actualités de 12h30, diffusion : 07.02.1962. 2 minutes, notice : PHD94008522 ; « Les vieillards », collection : Édition spéciale, diffusion : 10.02.1962. 10 minutes, notice : PHD94008586 ; « Les vieillards ont-ils de quoi vivre ? », collection : Édition spéciale, diffusion : 13.02.1962. 10 minutes, notice : PHD94008604 ; « Les vieillards ont-ils besoin de travailler ? », collection : Édition spéciale, diffusion : 15.02.1962. 10 minutes, notice : PHD94008605 ; « Travaux de la Commission Laroque », collection : L'économie et les hommes, diffusion : 20.02.1962. 14 minutes, notice : PHD98010983.

[17] INA : « Comment vivent les personnes âgées en maison de retraite ? », collection : Page de la femme, diffusion : 05.02.1962, durée : 9 minutes, notice : CAF95054546 ;

Commission. Encore proches de la représentation de la vieillesse *grise*, la plupart des articles du quotidien *Le Monde* se concentrent sur le problème du montant des retraites et la question du logement[18].

Dans un entretien radiophonique de février 1962, la mise à l'écart des vieillards est dénoncée par Pierre Laroque. Le haut fonctionnaire insiste sur les difficultés des familles qui ne parviennent plus à assurer la subsistance des parents comme autrefois[19]. Le « respect des personnes âgées » suscite une mobilisation morale inédite en faveur du troisième âge[20]. L'exclusion est un thème associé à l'une des rares émissions sur la vieillesse sans lien direct avec les travaux de la commission Laroque en novembre 1963 : « *faut-il supprimer le permis de conduire aux vieillards ?* »[21]. Si les propos du gériatre Jean de Carné rassurent les auditeurs sur le fait que les personnes âgées ne causent finalement que peu d'accidents, il y a tout de même dans les arguments du contradicteur journaliste à *France-Soir* une défiance à l'égard des « vieux ». En 1963, la chaîne de radio France 3 nationale organise vingt émissions diffusées entre avril et septembre à raison d'un épisode hebdomadaire. Pierre Laroque, François Bourlière, Jean Fourastié, Pierre George, Gabriel Chevry ou encore Jean-Auguste Huet seront invités à discuter « Les problèmes de la vieillesse »[22]. L'angle médical

« Les personnes âgées : pour adoucir leurs vieux jours », collection : Page de la femme, diffusion : 12.02.1962, durée : 9 minutes, notice : CAF95054623 ; « Onze mille francs par mois », collection : Cinq à la Une, chaîne : France 1, diffusion : 04.05.1962. 9 minutes, notice : CAF89015575.

[18] Dans le journal *Le Monde* : « Les propositions de la commission Laroque ont été examinées par un premier conseil restreint », 05.03.1962 ; Georges Mauco, « Pour une politique de la vieillesse », 10.05.1962 ; Georges Mauco, « Pour un code de la vieillesse », 28.12.1962 ; « Les personnes âgées sont plus mal logées que l'ensemble de la population », 26.07.1965.

[19] INA : « Interview de Pierre Laroque », collection : Émission du travail, diffusion : 24.02.1962. 4 minutes, notice : PHD94008783.

[20] INA : « Respect des personnes âgées », collection : En direct avec vous, diffusion : 03.03.1962. 5 minutes, notice : PHD94008882.

[21] INA : « Le permis de conduire », collection : Controverse, chaîne : France 1 Paris-Inter, diffusion : 30.11.1963, durée : 8 minutes, notice : PHD94031979.

[22] INA : « Les problèmes de la vieillesse », collection : Heure de culture française : institutions et société, chaîne : France 3 Nationale, durée : 10 minutes par épisode, diffusion : vers 8h45 entre le 04.04.1963 et le 05.09.1963, notice : PHD90008219,

fera l'objet d'une série de trois émissions sur la même chaîne pendant trois semaines à la fin de l'été[23]. Ultime indicateur de la diffusion du rapport Laroque en mars 1964, l'émission « Recherche de notre temps » sur France Culture consacre une semaine d'antenne à la vieillesse[24]. Autour des philosophes Michel Foucault, Paul Ricœur, Jean Rostand, les démographes Alfred Sauvy et Paul Paillat, l'historien Philippe Ariès et le nutritionniste Jean Tremolière abordent, sous la forme d'une causerie radiophonique, la description des processus du vieillissement individuel, les modes de vie à l'âge avancé, le problème des ressources et du travail des retraités, bref « la vieillesse et la vie ». Les émissions inspirées du rapport Laroque marquent durablement le propos des discussions radiophoniques. Grandes enquêtes économiques et démographiques, dossiers sur la question sociale de l'exclusion des personnes âgées ou débats politiques autour du niveau des pensions et de l'abaissement de l'âge de la retraite, telles sont en fin de compte les trois rubriques dans lesquelles le sujet « vieillesse » vient systématiquement se ranger[25].

PHD90008239, PHD90008284, PHD90008304, PHD90008329, PHD90008354, PHD90008393, PHD90008413, PHD90008947, PHD90008971, PHD90008993, PHD90009016, PHD90009040, PHD90009059, PHD90009084, PHD90010433, PHD90009107, PHD90009129, PHD90009172, PHD90009196, PHD90009220.

[23] INA : « Les progrès de la médecine », collection : Heure de culture française : sciences et techniques, chaîne : France 3 Nationale, durée : 11 à 12 minutes par épisode, diffusion : vers 8h50 entre le 28.08.1963 et le 11.09.1963, notice : PHD90009189, PHD90009213, PHD90009238.

[24] INA : « La vieillesse », collection : Recherche de notre temps, chaîne : France Culture, durée : 37-41 minutes par épisode quotidien, diffusion vers 19h15 pendant une semaine entre le 23.03.1964 et le 26.03.1964, notice : PHD89027575, PHD89027576, PHD89027577, PHD89027578.

[25] INA : « L'âge de la retraite », collection : Grandes Enquêtes, chaîne : France Inter, diffusion : 10.02.1964. 5 minutes, notice : PHD94030848 ; « La condition des personnes âgées », collection : Grandes Enquêtes, chaîne : France Inter, durée : 10 minutes pour chacun des sept épisodes, diffusion : quotidienne entre le 20.10.1964 et le 30.10.1964, notice : PHD94029869, PHD94029870, PHD94029871, PHD94029872, PHD94029956, PHD94029973, PHD94029984 ; « Le troisième âge », collection : Grandes Enquêtes, chaîne : France Inter, diffusion : 25.03.1966, durée : 18 minutes, notice : PHD94033375 ; « Les logements pour personnes âgées », collection : Enquêtes et Commentaires, chaîne : France Inter, diffusion : 24.10.1966, durée : 3 minutes, notice : PHD94034101.

En Suisse romande, l'écho médiatique du rapport Saxer est considérablement plus faible qu'en Suisse alémanique où presque tous les quotidiens font mention des conclusions de l'expertise sur la vieillesse[26]. Nos recherches n'ont pas permis d'élucider ce manque de curiosité médiatique des quotidiens francophones, même si la composition technique et majoritairement alémanique de la Commission peut expliquer en partie ce désintérêt. Malgré cette différence, le magazine romand *L'Illustré* publie en 1966 cinq pages sur la vieillesse. S'appuyant sur un reportage photographique de Claude Huber, la journaliste Colette Muret enquête sur « Le sort des vieillards en Suisse »[27]. Plume élégante et reconnue de la *Gazette de Lausanne* où elle a débuté sa carrière au sortir de la guerre en 1945, Colette Muret est l'héritière de deux grandes familles libérales vaudoises et la sœur du communiste André Muret[28]. Libre d'esprit et figure remarquée du gotha lausannois, l'humour de ses billets et la diversité de ses intérêts font écho à son style rédactionnel empreint d'un certain détachement. Sensible aux sujets de société, Colette Muret s'intéresse à la vieillesse en Suisse, non sans souligner dès l'introduction la revalorisation de l'âge perçue grâce aux politiques de la vieillesse :

> « *L'âge n'est plus le drame d'autrefois. Depuis que leurs problèmes sont devenus une de nos préoccupations majeures, les "vieux" peuvent jouer un rôle utile dans la société. Notre enquête en Suisse romande démontre que leur situation s'améliore chaque jour.* » (p. 20)

En référence implicite au rapport sur la vieillesse, le reportage rend compte des ambivalences du vieillissement. Les « fardeaux de la vieillesse » riment ainsi avec « solitude, dépendance, oisiveté ». La

[26] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 277. Les Archives économiques suisses (SWA) ont conservé l'ensemble des coupures de presse sous la cote « S91c ».
[27] Colette Muret, « Le sort des vieillards en Suisse », *L'Illustré*, n° 11, 17.03.1966, p. 20-25.
[28] Myriam Meuwly, *Hommage à Colette Muret*, URL : http://www.hommages.ch/Defunt/41860/Colette_Muret

pauvreté dont sont victimes les vieillards trouve alors un écho dans les pages de *L'Illustré* :

> « *Certes, l'assurance vieillesse devait en principe donner une sécurité de base à tous les gens âgés. On sait qu'à son stade actuel, elle est davantage une illusion, souvent ironique, qu'une réalité. On doit la considérer comme un simple embryon de ce qu'elle deviendra avec le temps, c'est-à-dire une assurance obligatoire frappant les revenus proportionnellement à leurs montants, mais dont les rentes seraient égales pour tous et représenteraient le salaire moyen d'un travailleur.* » (p. 23)

Le retard pris en Suisse par les politiques de la vieillesse est souligné par Colette Muret qui relève la persistance de l'assistance familiale dans la gestion des populations âgées : « *Longtemps, on a compté chez nous sur les familles pour prendre soin des vieillards ainsi laissés pour compte.* » Si la Suisse prend « conscience du problème de la vieillesse », les politiques du troisième âge doivent répondre aux problèmes du vieillissement individuel comme aux enjeux démographiques. Comme le résume Colette Muret à la fin de son article :

> « *Avant que la science ne prolonge, d'ailleurs souvent arbitrairement, les vies humaines, la vieillesse n'était qu'un problème individuel. Aujourd'hui, il s'agit encore plus encore* [sic] *d'équilibre social que de certains particuliers. La société se doit de résoudre ce problème. À cette enfance triste qu'est trop souvent la vieillesse, elle doit substituer des motifs de croire et d'espérer. Et surtout une raison d'être qui soit une raison de vivre.* » (p. 25)

Archétype de la teinte *vert-de-gris*, cette appréhension équivoque de la vieillesse donne à voir comment les enquêtes sur le troisième âge réalisent une synthèse des couleurs de la vieillesse. Cette représentation médiatique est déjà perceptible en 1962, lors de la 46e session de la Conférence internationale du travail sur le vieillissement. Colette Muret rend compte de la rencontre de Genève pour la *Gazette de Lausanne*[29].

---

[29] Colette Muret, « Le sort des travailleurs âgés », *Gazette de Lausanne*, 06.06.1962.

À la TSR, l'émission d'actualités télévisées « Carrefour » propose un sujet sous le titre « La Suisse vieillit »[30]. Après avoir résumé le processus du « vieillissement » à un lien entre croissance des naissances et « *diminution moins vite des décès* », le journaliste rappelle les facteurs explicatifs de ce contexte nouveau qui voit « les gens vivre plus vieux » (progrès médical, amélioration des conditions d'existence). Cette « *situation dont nous avons toutes les raisons de nous réjouir !* » est cependant relativisée :

> « *À condition cependant que nous sachions quoi faire de tous ces vieillards ? C'est-à-dire que nous sachions ce qu'il va devenir de vous, de moi, de nous tous, l'année prochaine pour les uns, ou dans dix ans ou même dans vingt ou trente ans pour les autres… Car il faut voir loin ! Et n'est-ce pas, chacun d'entre nous compte bien profiter personnellement de cette prolongation de la vie humaine. Eh bien, cette question des personnes âgées à laquelle on essaie d'apporter des réponses dans beaucoup de pays, le Directeur général du Bureau international du travail vient de la poser à l'échelle mondiale.* » (Minutage : 00:49)

Alors que les vieillards occupent une « place marginale dans la société », les séquences filmées qui illustrent le commentaire balancent entre des représentations positives et négatives de la vieillesse. Sous le signe du manque de main-d'œuvre, le commentaire se focalise sur les besoins de la production en Suisse. L'image de la vieillesse *verte* et bien portante domine alors, soutenue par des plans de coupe où les personnes âgées se promènent tranquillement en ville (minutage : 01:11-02:45). Lorsque le vieillissement démographique est évoqué, les images des vieillards errant sur les trottoirs témoignent d'une vieillesse *grise* en difficulté. La conclusion de l'émission lance un appel en faveur d'une lutte politique contre les discriminations de la vieillesse :

> « *Et puis il y a cette solitude dans laquelle se trouvent trop de vieux, il y a aussi bien souvent le désespoir des maisons de retraite, enfin cette atmosphère d'abandon autour des vieillards, c'est pourquoi, s'appuyant sur des expériences tentées dans certains pays, le BIT*

[30] RTS : « La Suisse vieillit », collection : Carrefour, diffusion : 20.06.1962, durée : 4 minutes.

parle du logement, des loisirs, du bien-être, de la participation à des activités communautaires, de la santé. Et c'est ainsi qu'apparaît toute une série de problèmes bien divers qui nous obligent à voir grand et loin. » (Minutage : 03:54)

En 1968, la TSR propose un autre sujet sur le troisième âge dans l'émission « Continents sans visa ». Sur le même modèle que le magazine d'information français « Cinq Colonnes à la Une », l'émission d'information mensuelle réalisée en Suisse romande est lancée le 6 novembre 1959[31]. Rendez-vous phare de la grille des programmes des années 1960, « Continents sans visa » impose le grand reportage à la télévision, influencé par le « cinéma vérité » et un regard proche des réalités sociales. La caméra légère et la prise de son directe permettent de capter au plus près les sujets filmés. Le 16 mai 1968, au même moment que les émeutes du Quartier latin, le sujet de Jean-Pierre Goretta, réalisé par Christian Mottier, est diffusé à l'antenne[32]. Dans le reportage, la séquence introductive illustre le départ presque joyeux d'une grand-mère de 90 ans pour une maison de retraite luxueuse (minutage : 00:00-05:45). Il s'agit en somme d'une présentation de la fin du troisième âge, c'est-à-dire du moment où l'autonomie de la personne âgée n'est plus assurée. Il faut dès lors se résoudre à partir dans une structure d'accueil. Les entretiens qui suivent donnent la parole à des personnes âgées dans diverses maisons de retraite, qui toutes racontent une vie simple, mais également paisible. « *On ne veut pas trop critiquer.* » « *Oh on est bien à l'hôpital…* » Derrière ces discours convenus, l'image de la vieillesse reste malgré tout assez sombre. Images de la vieillesse *grise*, la solitude, l'absence d'activités ou l'apathie des vieillards à moitié endormis dans les couloirs illustrent l'inadaptation des structures d'accueil pour les personnes âgées à la fin des années 1960.

Contre-point inspiré par la vieillesse *verte*, la fin du reportage se clôt sur une série de *happy ends*. La cité Val-Paisible à Lausanne (minutage :

[31] Theo Maeusli, Andreas Steigmeier, *La radio et la télévision en Suisse…*, p. 48-51.
[32] RTS : « Le troisième âge », collection : Continents sans visa, diffusion : 16.05.1968, durée : 72 minutes.

44:38) ou les appartements du Lignon (minutage : 54:38) abritent des personnes âgées autonomes et contentes de leur sort. L'arrivée du jeune facteur qui apporte le mandat postal avec la pension de retraite AVS, la musique joyeuse au clavecin qui accompagne les plans fixes exprime l'idéal d'une vieillesse paisible. Les longues prises de vue des barres d'immeubles du Lignon accentuent l'effet de modernité qui n'est pas sans rappeler les belles séquences du film *Playtime* (1967), réalisé par Jacques Tati et sorti en salle un an plus tôt. Par contraste avec les premières maisons présentées au début du reportage, ces logements modernes pour retraités révèlent la possibilité d'une vie confortable au troisième âge. Enfin, c'est le quotidien d'un vieux professeur de philosophie qui sert de conclusion à l'émission. Alonso Diez, 75 ans, n'a jamais cessé sa vie active, il poursuit ses activités intellectuelles dans le même appartement occupé depuis des décennies. Image d'une vieillesse *verte*, le professeur vit de manière décalée, travaillant jusqu'au milieu de la nuit, prenant ses repas à une heure du matin, sans horaire fixe. Ce cas extraordinaire permet de conclure sur la situation particulière des retraités qui ne sont plus soumis aux contraintes du travail salarié.

Au tournant des années 1970, les politiques de la vieillesse font l'objet de réflexions médiatiques. Quand le *Journal de Genève* interroge en 1971 le responsable du service social genevois Jean-Paul Buensod, ce dernier justifie la politique de la ville au nom de la dette contractée envers le troisième âge dans son ensemble :

> « *Tous ces gens-là ne sont pas aisés, bien qu'il soit fait maintenant beaucoup pour que leur vieillesse ne soit pas seulement décente, mais heureuse, ce qui est tout simplement normal et légitime, car ce sont tout de même les aînés qui ont bâti et consolidé, comme ils l'ont pu, le monde dans lequel les jeunes évoluent aujourd'hui pour le contester trop souvent à tort et à travers.* »[33]

Les recommandations des rapports sur la vieillesse butent sur une insuffisance de moyens, mais les réflexions politiques laissent émerger

[33] « Ne pas oublier le troisième âge… », *Journal de Genève*, 14.05.1971.

une évolution des représentations. En 1973, dans l'émission d'actualité « Carrefour », le sociologue Pierre Gilliand rappelle que les « *besoins réels* » de santé des personnes âgées sont plus importants que ceux du reste de la population, car ces dernières tombent quatre à cinq fois plus souvent malades que les jeunes (minutage : 06:38-08:04)[34]. Exemples d'une recherche appliquée d'inspiration gérontologique, les travaux du professeur Gilliand s'adressent aux municipalités et aux autorités cantonales, soit à « *tous les responsables de santé publique, qu'ils travaillent en hôpital ou qu'ils travaillent dans le domaine médico-social ou qu'ils soient à la tête d'un gouvernement* » (minutage : 08:00). En 1977, le directeur du Service cantonal de recherche et d'information statistiques, Pierre Gilliand, revient dans l'émission télévisée romande « Temps présent » sur les politiques sociales mises en place depuis une décennie[35] :

> « *Si l'on cherche à s'adapter au vieillissement, contrairement à ce que l'on a fait pendant les années 1960 où on a construit comme si la population allait continuer de croître, si l'on cherche à s'adapter au vieillissement, on peut d'une part éviter l'institutionnalisation, l'hospitalisation avec des structures plus souples, services à domicile etc., il y aura une augmentation certaine du nombre de médecins, donc on peut imaginer un retour à la pratique domiciliaire qui évitera aussi l'hospitalisation et qui coûtera moins cher. On forme à l'heure actuelle trois spécialistes sur quatre médecins, on peut imaginer d'inverser la tendance ou de trouver d'autres modes de distribution des soins, etc. Vous voyez qu'il y a une possibilité d'adaptation.* » (Minutage : 01:52:30)

Professeur de politique sociale aux Universités de Lausanne et Genève, puis à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), Pierre Gilliand joue un rôle capital dans la diffusion en Suisse romande de la question du vieillissement démographique et

---

[34] RTS : collection : Carrefour, diffusion : 29.01.1970, durée : 11 minutes.
[35] RTS : « Problèmes natalité et AVS », collection : Temps présent, diffusion : 05.05.1977, durée : 72 minutes.

dans la réorganisation du système hospitalier[36]. Fragile et précaire d'un côté, résistante et dynamique de l'autre, la vieillesse s'éclaire, sous les lumières des rapports d'experts, d'une teinte *vert-de-gris* équivoque. Comme l'illustrent ces derniers exemples médiatiques, les différentes couleurs de la vieillesse ne forment pas une chaîne chronologique ou une explication téléologique. Au contraire, les teintes contradictoires coexistent dans des perceptions de plus en plus complexes. La reconnaissance médiatique du troisième âge dirige les projecteurs vers la population âgée qui, de façon symptomatique, devient à la fois sujet et objet de discours.

Répliques gérontologiques autour du rapport Laroque

Les premiers rapports sur la vieillesse nourrissent également un regain d'intérêts scientifiques pour le troisième âge. Plusieurs revues savantes se font l'écho des travaux de la Commission Laroque. En 1961, la revue *Convergence* du Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques publie un dossier sur « La Vieillesse. Problème d'aujourd'hui »[37]. En 1963, la revue intellectuelle *Esprit* sort un numéro spécial « Vieillesse et vieillissement »[38]. Cette même année, la *Revue internationale des sciences sociales* publie un état de la recherche consacré au troisième âge[39]. En 1964, Paul Paillat mène une Enquête nationale sur les conditions de vie et les besoins des personnes âgées qui sera publiée dans les *Cahiers « Travaux et documents »* (n° 52, 1969) de l'INED[40]. Cette activité éditoriale foisonnante accompagne la diffusion médiatique des travaux de la Commission Laroque. Combinant des approches sur le vieillissement démographique, la gérontologie sociale, les problèmes

---

[36] Nécrologie rédigée par son ancien collaborateur Stéphane Rossini pour la revue *Reiso*, URL : http://www.reiso.org/spip.php?article304

[37] « La Vieillesse. Problème d'aujourd'hui », *Convergence*, SPES, 1961.

[38] « Vieillesse et vieillissement », *Esprit*, 5, mai 1963, numéro spécial.

[39] « Le troisième âge », *Revue internationale des sciences sociales*, XV, 3,1963.

[40] Paul Paillat, *Conditions de vie et besoins des personnes âgées en France*, Paris : Presses universitaires de France, 1969.

psychologiques du vieillissement individuel, les revues françaises participent à la vulgarisation de la pensée des psychologues américains (Elaine Cumming, Clark Tibbits), des démographes français (Paul Paillat, Alfred Sauvy) ou anglais (Peter Townsend, Dorothy Cole Wedderburn), et encore des sociologues français (Joffre Dumazedier, Aline Ripert), danois (Henning Friis), autrichien (Eva Köckeis), chilien (Peter Heintz) ou allemand (Hans Thomae). De même, l'ensemble de ces contributions illustre une circulation des idées entre de multiples milieux internationaux[41]. L'absence de spécialisation gérontologique explique en partie cette effervescence éditoriale. Ces interventions répétées dans le champ scientifique participent de la reconnaissance de la discipline étudiée au chapitre précédent.

Comme un écho au rapport Laroque dans la littérature savante, le numéro spécial de la revue *Esprit*, « Vieillesse et vieillissement », illustre en 1963 le caractère multidisciplinaire de la recherche gérontologique. Si un quart des articles sont signés par des médecins, plusieurs spécialistes en sciences humaines proposent des analyses démographiques, statistiques, sociologiques ou des études politiques inspirées des pratiques administratives. Les contributions, entre autres de François Bourlière, Alfred Sauvy ou Paul Paillat, reprennent les découpages thématiques du rapport Laroque : vieillissement individuel, vieillissement de la population, rapports entre générations, logement, aide à domicile, etc. D'autres articles focalisent leur attention sur la « ségrégation des personnes âgées », les « soins à la vieillesse », les « rapports entre travail et vieillesse », les « besoins médicaux », la « psychiatrie des vieillards » et les « expériences d'hygiène mentale ». L'unification gérontologique du sommaire de la revue s'opère au travers d'une reprise assumée des travaux de la Commission Laroque.

Une étape importante de la reconnaissance des problèmes de la vieillesse est franchie en 1970 avec la publication, que nous avons déjà évoquée, d'un essai de la philosophe et romancière

[41] Sur le caractère international des recherches appliquées gérontologiques, voir : Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 264-271.

Simone de Beauvoir[42]. Sobrement intitulé *La Vieillesse*, l'ouvrage de 700 pages connaît un rapide succès, plus de 100 000 exemplaires sont vendus en à peine six mois[43]. Aînée d'une famille bourgeoise, née en 1908, Simone de Beauvoir obtient une licence de mathématiques en 1927 et réussit l'agrégation de philosophie deux ans plus tard. En 1949, son œuvre majeure, *Le Deuxième Sexe* (1949), marque de son empreinte la pensée féministe en France et dans le monde. La consécration littéraire vient en 1954 avec l'obtention du prix Goncourt pour *Les Mandarins*, et une nouvelle orientation d'écriture débute avec une série de romans autobiographiques: *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958), *La Force de l'âge* (1960), *La Force des choses* (1963), *Tout compte fait* (1972)[44]. Dans *La Vieillesse*, Simone de Beauvoir cherche à «*briser la conspiration du silence*» qui entoure la vieillesse et le vieillissement[45]. Pour la philosophe, aucun sujet n'est tabou, ni la sexualité des hommes et des femmes entre soixante et quatre-vingt-dix ans, ni les comportements déviants de certains vieux grabataires. Fruit d'une recherche de presque vingt-cinq ans, l'ouvrage tient sa force d'un dépouillement d'ampleur des rapports scientifiques et des statistiques, non seulement francophones, mais également américains, soviétiques, scandinaves, ainsi que de plusieurs données issues des pays de l'Est. Pendant plusieurs décennies, l'essai marque les esprits et influence les débats gérontologiques[46].

L'ouvrage de Simone de Beauvoir traduit l'ambivalence *vert-de-gris* des représentations de la vieillesse. Construit autour de réflexions issues de différents champs disciplinaires à la manière d'un manuel en fiches, l'imposant volume se décline en deux temps: un premier moment, «Le point de vue de l'extériorité», donne à lire les données biologiques,

---

42 Stephen Katz, «Simone de Beauvoir's The Coming of Age: The Humanities and Gerontology's Diagram of Science», *Age culture humanities*, 3, 2016.
43 *Le Monde*, 11.07.1970.
44 «Une intellectuelle qui a épousé le siècle», *Le Monde*, 16.04.1986.
45 Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*…, p. 8.
46 Dans son dossier thématique, «Une planète grisonnante», en juin 2013, le mensuel *Le Monde diplomatique* présente des extraits de l'ouvrage de Simone de Beauvoir pour introduire son sujet.

ethnologiques, historiques sur la vieillesse ; le second volet, « L'être-dans-le-monde », s'attache à un discours existentialiste sur l'expérience vécue, la psychologie, la vie quotidienne et des exemples illustres de personnalités au grand âge. Dans la construction de son essai, Simone de Beauvoir renoue avec la méthode du *Deuxième Sexe*, en cherchant à cerner une condition humaine en l'investissant de tous les côtés (biologie, anthropologie, histoire, sociologie, psychologie, philosophie). Du traitement des vieillards dans les tribus primitives d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, l'auteur passe aux biographies de grands écrivains d'Europe, de Sophocle à Hugo et de Sénèque à Tolstoï. En passant de la vieillesse sénile à la vieillesse sereine, elle souligne le caractère ambigu du statut de vieillard à travers l'histoire et les sociétés. En conclusion, elle condamne fermement une civilisation tout entière dévolue au profit et à la rentabilité, ce qui ne laisse plus aucune place aux aînés :

> « *Quand on a compris ce qu'est la condition de vieillards, on ne saurait se contenter de réclamer une "politique de la vieillesse" plus généreuse, un relèvement des pensions, des logements sains, des loisirs organisés. C'est tout le système qui est en jeu et la revendication ne peut être que radicale : changer la vie.* »[47]

Moins de dix ans après la publication du rapport Laroque, la critique portée par *La Vieillesse* pointe explicitement la « politique de la vieillesse » imaginée en 1962 et résumée par les trois enjeux médiatiques rappelés dans la citation (pensions, logements, loisirs). Cette politique ne résout pas la question de l'exclusion des personnes âgées dans la société marchande. L'emportement de Simone de Beauvoir fait écho à son travail littéraire et autobiographique, en particulier son récit *Une mort très douce* (1964) où elle raconte de manière pudique et lucide l'agonie de sa mère. La révolte face à la maladie et à la mort met en scène une souffrance universelle et amorce une réflexion nouvelle sur la vieillesse dont la représentation dominante est teintée d'une couleur *grise*.

La presse française accueille avec bienveillance le livre de la philosophe. En 1970, le quotidien *Le Monde* lui consacre deux articles :

---

[47] Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*…, p. 660-661.

un premier en janvier compare l'ambition de *La Vieillesse* à l'entreprise du *Deuxième Sexe*[48] ; un second plus long et plus critique en février résume l'ensemble de l'ouvrage[49]. Ces premiers comptes rendus insistent le plus souvent sur la représentation *grise* du vieillissement, et ils peinent à faire écho aux éléments plus positifs de la vieillesse *verte*. À la télévision française, l'émission « Lire et comprendre » de la première chaîne présente l'essai, mais le traitement du sujet est plus optimiste que dans la presse politique[50]. En l'absence de Simone de Beauvoir, l'historien Jean Prasteau, animateur de l'émission, invite le juge auprès de la Cour internationale de Justice, André Gros, pour son essai *Vieillesse et longévité dans la société de demain* (1968)[51] ; ce dernier est entouré d'Henri Bour et de Michèle Aumont pour leur livre *Le Troisième Âge, prospective de la vie* (1969)[52] et des médecins Paul René Bize, Jean-Auguste Huet et Claude Vallier pour l'ouvrage *Une vie nouvelle : le troisième âge* (1970)[53]. Autour de l'essai de Simone de Beauvoir, la discussion multiplie les remarques sur le vieillissement individuel où les propos médicaux participent d'une reconnaissance de la vieillesse *verte*. Le professeur Henri Bour développe une description du vieillissement biologique, le Dr Paul René Bize insiste sur la nécessité de bien préparer sa retraite afin de « *l'entamer avec un certain optimisme* », alors que le professeur Huet rejette sévèrement tout abaissement de l'âge de la retraite au nom d'une « *impossibilité technique et financière* ». Cette oscillation entre les lectures pessimistes dans la presse et optimistes à la télévision illustre la reconnaissance de la vieillesse *vert-de-gris* initiée par le rapport Laroque. Sans avoir pu mener de recherches plus approfondies, on se doit de souligner la diffusion médiatique internationale du livre de

48 Jacqueline Piatier, « Simone de Beauvoir et la vieillesse », *Le Monde*, 17.01.1970.
49 Pierre-Henri Simon, « "La Vieillesse" de Simone de Beauvoir », *Le Monde*, 21.02.1970.
50 INA : « Livres sur la vieillesse », collection : Lire et comprendre, diffusion : 25.01.1970, durée : 27 minutes, notice : CAF89019139.
51 André Gros, *Vieillesse et longévité dans la société de demain : essai de réflexion par des conseillers de synthèse*, Paris : Presses universitaires de France, 1968.
52 Henri Bour, Michèle Aumont, *Le troisième âge : prospective de la vie*, Paris : Presses universitaires de France, 1969.
53 Paul René Bize (éd.), *Une vie nouvelle : le troisième âge*, Paris : Centre d'étude et de promotion de la lecture, 1970.

Simone de Beauvoir qui déborde largement les frontières franco-suisses pour résonner jusqu'en Belgique et au Canada[54].

En Suisse romande, les travaux de l'auteure française connaissent une large diffusion, en particulier dans la presse libérale. Dans le *Journal de Genève*, le titre qui barre la page consacrée à l'ouvrage claque en caractère gras : « Nous tuons les vieux ! La vieillesse n'est pas une fatalité, mais un problème ». La journaliste Liliane Roskopf ouvre son compte rendu par un constat amer :

> « *La vieillesse, "cette parodie dérisoire de notre existence antérieure", est-ce une fatalité qui nous accablera tous un jour, à moins qu'on ne jouisse du triste privilège de mourir jeune ? C'est ainsi qu'on l'a toujours considérée, c'est ainsi qu'on ne peut plus la considérer quand on a lu l'essai de Simone de Beauvoir, car elle abat ce mythe de la déchéance fatale du dernier âge pour en faire un problème, et un problème soluble.* »[55]

Impressionnée par « l'enquête exhaustive » de Simone de Beauvoir, la journaliste genevoise reconnaît volontiers le constat d'échec des politiques de la vieillesse. Le « mythe de l'efficacité » ne laisse aucune place aux personnes âgées improductives. Toutefois, Liliane Roskopf ne partage pas les conclusions politiques de l'essai :

> « *Les vieillards, voués au silence, dépourvus même du pouvoir d'imaginer une condition différente, ne peuvent représenter des revendications révolutionnaires. D'ailleurs approuveraient-ils les revendications que Simone de Beauvoir élève en leur nom ? Il demeure qu'en comprenant la condition des vieux, en l'arrachant au silence et à l'indifférence, Simone de Beauvoir manœuvre un*

---

[54] RTBF : « Simone de Beauvoir et la vieillesse ». Émission : Signes des temps, durée : 27 minutes, diffusion : 16.03.1970. Id : TRAM180103. D 63.70/13 V 63.70/13. Archives de Radio-Canada : « Simone de Beauvoir et la vieillesse », diffusion : 13.02.1970, 12 minutes, URL : http://archives.radio-canada.ca/arts_culture/litterature/clips/10187/

[55] Liliane Roskopf, « Nous tuons les vieux ! La vieillesse n'est pas une fatalité, mais un problème », *Journal de Genève*, 07.03.1970.

levier puissant pour bouleverser la société, pour changer la vie [en évidence dans le texte]. »

Marqué du sceau de la vieillesse *grise*, cet article entre en résonance avec le magazine littéraire de la TSR consacré au livre de Simone de Beauvoir en mars 1970. Dans sa présentation de l'émission, l'hebdomadaire des programmes *Radio Je vois tout* introduit le sujet avec une citation tirée du roman autobiographique *La Force des choses* (1963) : « *Mes révoltes sont découragées par l'imminence de ma fin et la fatalité des dégradations ; mais aussi mes bonheurs ont pâli.* »[56] L'inéluctabilité de la vieillesse associée à un temps de frustrations et à l'approche de la mort devient synonyme d'un rétrécissement de la vie. À son tour, le journaliste de *Radio Je vois tout* rend un verdict très sombre : « *Une chose est certaine en tout cas : la vieillesse n'est pas, comme on tend trop souvent à nous le faire croire, l'âge de la sérénité.* » La réception du livre *La Vieillesse* dans le quotidien *La Gazette de Lausanne* n'est guère plus positive. Reconnaissant les qualités d'érudition et l'immense travail de l'écrivain, Pierre Hugli relate, sur une page entière, la culpabilité éprouvée par tous face à la vieillesse : « *C'est un sujet pénible, qu'on n'aime pas aborder, sans doute parce que la société sent qu'elle devrait éprouver une mauvaise conscience en raison du traitement qu'elle réserve à ses plus vieux membres.* »[57] Un élément en particulier neutralise les conclusions politiques de l'essai de Simone de Beauvoir : la question des relations intergénérationnelles. Pierre Hugli critique *La Vieillesse* en soulignant que le « *rôle de la famille dans la condition des vieillards* » aurait mérité de plus amples développements. Le problème de « la ségrégation des personnes âgées » fait écho à la question des relations entre parents et enfants adultes. La « ségrégation de la vieillesse » dans la société occidentale est reprise dans l'émission « Actualité au féminin » en juin 1970 à la télévision suisse romande[58]. C'est à cette occasion

[56] P. M., « La vie littéraire. À propos de la "La Vieillesse", de Simone de Beauvoir », *Radio Je vois tout*, n° 13, 26.03.1970, p. 44-45.

[57] Pierre Hugli, « Simone de Beauvoir et le scandale de la vieillesse », *Gazette de Lausanne*, 28.03.1970.

[58] RTS : « Des parias », collection : Actualité au féminin, diffusion : 19.06.1970, durée : 5 minutes.

qu'un nouvel éditorial anonyme dans le même quotidien lausannois reprend les critiques de la philosophe :

> « *Si nous vieillissons mal, si nos hôpitaux sont pleins de sujets âgés grabataires, c'est parce que la société est mal faite. "Sa politique de la vieillesse est scandaleuse." Ainsi s'exprime Simone de Beauvoir dans un volume remarquable par la richesse de sa documentation et irritant par le caractère outrancier de certaines affirmations.* »[59]

L'agacement de l'auteur de ce billet, auto-désigné « retraité de service », s'explique sans doute par le succès médiatique de la philosophe française. Hormis ces cas d'articles qui n'adhèrent pas à la rhétorique révolutionnaire mobilisée par l'essai *La Vieillesse*, les conclusions politiques de l'ouvrage de Simone de Beauvoir restent au second plan. De manière générale, le balancement entre les différents modèles chromatiques conduit à une reconnaissance consensuelle des politiques de la vieillesse dans les représentations médiatiques.

L'abandon de l'assistance au profit des politiques de la vieillesse

Préalables aux politiques de la vieillesse, les rapports Laroque et Saxer jouent un rôle considérable dans l'élaboration des représentations du vieillissement. De nombreuses études sociologiques décrivent la mise en pratique des conclusions de ces deux rapports[60]. Ces travaux étudient principalement le transfert des coûts sociaux de la population adulte active vers les populations inactives (jeunes et vieux). Comme phénomène culturel, les rapports

---

[59] « Propos sur le 3e âge, "c'est la faute à la société" », *Gazette de Lausanne*, 07.06.1971.

[60] Pierre Gilliand, *Politique sociale en Suisse : introduction*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1988 ; François Höpflinger (éd.), *Alter und Altersforschung in der Schweiz*, Zurich : Seismo Verlag, 1992 ; Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social…* ; Ursula M. Staudinger, *Was ist Alter(n)?: neue Antworten auf eine scheinbar einfache Frage….*

d'experts fournissent un cadre intéressant pour étudier la fabrique idéologique des politiques sociales du troisième âge. De nombreuses études statistiques, démographiques, sociologiques et économiques prolongent les questions posées au milieu des années 1960. En Suisse, la structure proposée par le rapport Saxer n'est pas modifiée lors des mises à jour des enquêtes sur la vieillesse en 1979 et en 1995. Malgré l'hétérogénéité des conditions sociales de la population âgée, la conception d'une politique homogène de la vieillesse reste fondamentalement stable jusqu'à la fin du xx[e] siècle au moins.

Comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent avec l'émergence du terme « troisième âge », la majorité des recherches gérontologiques reprennent une représentation homogène de la population âgée, tout en complexifiant les désignations de la vieillesse. Alors que les rapports d'activité de la Fondation suisse « Pour la vieillesse » se préoccupent durant les années 1920 de l'aide aux « vieillards indigents », le groupe « rentier » s'impose progressivement dans les statistiques suisses comme une catégorie sociale[61]. En 1949, après l'entrée en vigueur de l'AVS, le terme « nos vieux » est utilisé lors des campagnes de récolte de fonds pour la vieillesse misérable en Suisse. Puis les rapports d'experts des années 1960 privilégient des désignations plus neutres et homogènes comme « personnes âgées » et « aînés », suivant en cela les mêmes évolutions sémantiques que les enquêtes françaises. Seule originalité recensée dans nos recherches, les émissions télévisées belges regroupent les personnes du « troisième âge » sous l'expression « trois fois vingt »[62]. Pendant l'après-guerre, la dénomination de « vieillard » s'estompe au profit de multiples appellations qui soulignent les rôles nouveaux assignés à cette catégorie de la population : « retraités », « préretraités », « personnes du troisième âge », « personnes du quatrième âge » ou « seniors ». Toutes ces désignations apparemment neutres illustrent en fait des évolutions

---

[61] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 193-194 et 201.

[62] RTBF : « Le troisième âge », Émission : Féminin Présent, diffusion : 08.11.1971. Id : TRAM282027 ; « Semaine du grand âge ». Émission : Féminin Présent, diffusion : 08.11.1970. Id : 62.70/314 ; « Les voyages ». Émission : Seniorama, durée : 21 minutes, diffusion : 09.04.1973. Id : TRAM230850. D 66.73/18 V 66.73/18

symboliques des représentations politiques de la vieillesse qui effacent l'ancien modèle de l'assistance aux vieillards. En France, le rapport Laroque reconnaît la primauté politique d'une aide à la jeunesse dans les politiques sociales d'après-guerre, mais sa conclusion insiste sur l'urgence d'une politique de la vieillesse :

> « *C'est un fait qu'une masse importante de personnes âgées ont des ressources insuffisantes pour s'assurer des conditions matérielles d'existences décentes et vivent dans des conditions psychologiques et morales déplorables, dans un état d'isolement et d'abandon générateur d'une détresse psychique plus grave encore que la détresse matérielle. Si l'insuffisance de l'effort accompli au profit de ce groupe social peut s'expliquer par la nécessité de favoriser les jeunes, elle ne saurait en tout cas justifier l'absence de toute politique de la vieillesse au cours de la dernière période.* »[63]

L'abandon de l'assistance au profit d'une politique de la vieillesse se perçoit dans la valorisation de l'indépendance des « enfants adultes » vis-à-vis des « parents âgés ». Cet effacement de la solidarité familiale à l'égard de la vieillesse se développe en regard de la montée en puissance des interventions publiques en faveur de la vieillesse. En Suisse également, le modèle de l'aide familiale aux vieillards est encore reconnu par le rapport Saxer en 1966, même si les experts helvétiques relativisent sa persistance à l'avenir :

> « *Chaque génération aime à vivre librement. Jeunes et vieux souhaitent être indépendants dès que possible ou aussi longtemps que possible. On invoque, pour vivre chacun de son côté, les distances (par exemple départ des enfants pour une autre ville) ou la cherté d'appartements trop petits en zone urbaine. Certes, ces conditions rendent difficile la vie en commun de plusieurs générations sous un même toit.* […] *L'accroissement du nombre des vieillards entraîne aussi l'augmentation du nombre des malades atteints d'affections chroniques, physiques ou mentales ; ces cas ne peuvent souvent plus être pris en charge dans la famille. Le plus souvent, celle-ci doit*

63 Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 259.

> *demander l'aide de tiers ou confier le vieillard à un hôpital ou à un home pour vieillards.* »[64]

La cohabitation familiale révèle un point de rupture dans les modalités de prise en charge de la vieillesse. Par exemple en France, 15 % des personnes âgées de plus de 65 ans cohabitent dans leur famille en 1962, alors qu'elles ne sont plus que 5 % à le faire au recensement de 1999[65]. Comme le remarquent les économistes Jérôme Bourdieu et Lionel Kesztenbaum à propos de l'évolution des solidarités générationnelles jusqu'en 1940, les « *logiques de réciprocité sont à la fois constitutives d'un ordre familial donné pour naturel et incarnent un système d'obligations morales tacitement reconnues (on n'abandonne pas ses parents)* »[66]. Le maintien dans le milieu familial des personnes très âgées pose cependant des problèmes face aux charges accrues des nouvelles pathologies du quatrième âge. Comme le résume le rapport Saxer en 1966 :

> « *Lorsque la vie en commun permanente des jeunes et des vieux est imposée par des considérations financières, ou lorsqu'elle n'est reprise qu'à un âge avancé, si bien qu'il n'est plus possible de donner au parent âgé une place utile dans le ménage, elle est très souvent ressentie comme un fardeau. Dans des conditions normales, elle reste cependant la solution idéale des problèmes de la vieillesse. Elle procure aux personnes âgées une large protection, une existence assurée, un logement, une occupation, le contact avec le monde extérieur et, en cas de besoin, de l'aide et des soins.* »[67]

Alors que le rapport Saxer souligne que « *les possibilités de conflits augmentent lorsque deux générations ou plus vivent dans la même*

---

64 Rapport Saxer (1966)…, p. 287.
65 Alain Villez, « EHPAD. La crise des modèles », *Gérontologie et société*, 4, n° 123, 2007, p. 169-184.
66 Jérôme Bourdieu, Lionel Kesztenbaum, « Comment vivre vieux dans un monde vieillissant ? Les personnes âgées en France, 1820-1940 », *Population*, 7, 62, 2007, p. 221-252. Voir également : Danièle Debordeaux, *Les Solidarités familiales en questions : entraide et transmission*, Paris : L.G.D.J., 2002.
67 Rapport Saxer (1966)…, p. 222.

maison»[68], l'évocation du «fardeau de la vieillesse» pour les jeunes générations trouve une traduction dans la presse. Dans un article du quotidien *Le Monde* en 1973, le professeur de gériatrie Robert Hugono, co-fondateur du Centre pluridisciplinaire de gérontologie de Grenoble, signale que la promiscuité dans certains logements constitue un facteur d'accroissement des maltraitances à l'égard des personnes âgées[69]. Le modèle de la cohabitation familiale se heurte à une série d'obstacles, depuis la taille des logements jusqu'à la mentalité individualiste des jeunes ou le refus des personnes âgées de représenter une charge pour leurs enfants. Si le secrétaire général de la Confédération nationale de la famille rurale déclare, en 1963 dans la revue *Esprit*, que «*la place normale des personnes âgées est auprès de leur propre famille*»[70], le psychologue allemand Hans Thomae se montre plus nuancé dans un article paru au cours de la même année: «*l'installation des parents au foyer des enfants semble y accroître les tensions existantes*»[71]. En 1972, l'émission d'actualité de la TSR «Affaires publiques» propose un reportage sur les services sociaux aux personnes âgées[72]. En ouverture, une séquence filmée autour d'une grande table à manger montre trois générations d'une même famille réunies avec le père, la mère, les enfants et la grand-mère. Dit par une voix féminine, le commentaire souligne la persistance de cette tradition familiale:

> «*L'image traditionnelle et rassurante de la grand-mère ou de l'arrière-grand-mère vivant et mourant au sein de sa famille tend de plus en plus à disparaître. Faute de place, faute de temps, les enfants ne peuvent plus garder leurs parents chez eux… Il faut aller à la campagne, dans de grandes fermes, pour trouver encore dans notre pays plusieurs générations qui vivent ensemble. Si pour les jeunes, cette situation peut*

---

68 Rapport Saxer (1966)…, p. 229. Le rapport Laroque conclut de la même manière: Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 219.

69 Robert Hugonot, «Prévenir la dépendance», *Le Monde*, 10.09.1973.

70 François Romatif, «En milieu rural», *Esprit*, 5, mai 1963, p. 777.

71 Hans Thomae, «Vieillissement et problèmes d'adaptation», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963, p. 381-392, citation p. 387.

72 RTS: émission de Roland Bahy, Gaston Nicole, Renato Burgy, collection: Affaires publiques, diffusion: 07.04.1972, durée: 24 minutes.

représenter certains sacrifices, elle est très certainement pour les vieux la plus naturelle, la plus réconfortante. » (Minutage : 01:05)

Condamnée à se dissoudre dans la modernité, l'image idéale d'une famille solidaire sert d'amorce à une dénonciation des situations de solitude et d'isolement de personnes âgées. Une première femme est ensuite filmée dans son appartement, alors qu'elle se sert un verre de vin rouge et affirme avec fermeté vouloir rester chez elle jusqu'à la mort (minutage : 02:20). Après d'autres images filmées dans des logements à loyer modéré, la solitude de la vieillesse en ville permet de souligner la fin du modèle de cohabitation familiale (minutage : 09:05-14:50). Toutefois, l'émission ne se complaît pas dans ce portrait d'une vieillesse *grise* misérable. Au contraire, le commentaire du reportage revient sur des expériences heureuses, contrepoint d'une vieillesse *verte* où la solitude est pleinement assumée :

« *Mais solitude ne veut pas forcément dire tristesse. Il y a partout des personnes âgées qui bien que seules sont heureuses de vivre chez elles, parce qu'elles ont eu la chance d'avoir pu s'organiser une existence qui, sans être luxueuse, leur procure néanmoins encore des moments de bonheur…* » (Minutage : 01:52)

Un dernier sujet permet d'illustrer la rupture du modèle d'assistance familiale : l'abandon des vieux en période de vacances. De manière récurrente, des sujets radiophoniques soulignent le destin tragique de ces « petits vieux » abandonnés à eux-mêmes pendant l'été, alors que leurs enfants partent au bord de la mer[73]. Au milieu de l'été 1969, un reportage d'une dizaine de minutes de l'émission « Panorama » présente la solitude des vieillards parisiens dans une ville vidée de ses

[73] INA : « Lancement d'une campagne en faveur des personnes du 3e âge », collection : Inter-Actualités de 20h00, chaîne : France Inter, diffusion : 05.08.1975, durée : 1 minute, notice : PHD95073695 ; « À Lyon, l'aide aux personnes âgées pendant les vacances », collection : Inter-Actualités de 8h00, chaîne : France Inter, diffusion : 11.07.1980, durée : 1 minute, notice : PHD97021613 ; « L'aide aux personnes agées de Paris », collection : Inter-Actualités de 19h00, chaîne : France Inter, diffusion : 03.05.1981, durée : 1 minute, notice : PHD97026283.

habitants[74]. Dans son reportage, Enrique Martinez donne la parole aux personnes âgées croisées dans les squares. Alors qu'un homme âgé témoigne de la compréhension pour ses enfants qui doivent travailler, une vieille dame dénonce la démission de son fils qui ne lui a pas proposé de l'accompagner dans sa maison de vacances (minutage: 03:12). Une autre femme, âgée de presque 90 ans, «une des plus vieilles du square», raconte ses vacances d'un mois avec «les petits frères» des pauvres, avant de s'épancher sur le désintérêt de ses petits-enfants: «*Je suis pas intéressante pour eux, je suis sans le sou…*» (minutage: 04:23) En réaction à la ségrégation de la vieillesse dans la société de consommation, le journaliste souligne avec un ton affecté: «*Ces vieillards vivent seuls toute l'année… Ils restent seuls sans vacances au mois d'août.*» Le reportage se poursuit dans un hospice où un sexagénaire moque la question sur les vacances en déclarant: «*Remarquez, nous, on a les vacances d'un bout de l'année à l'autre!*» Afin de dédramatiser le sort de ces «vieillards abandonnés», un responsable de la ville de Paris répond au journaliste:

> «*C'est pas si simple, c'est-à-dire que de trouver une responsabilité individuelle ça serait parfait, ça serait visuel, ça serait frappant, ça serait scandaleux, c'est plus compliqué… En fait c'est une responsabilité collective, c'est une espèce de complicité de notre société. La solution ça serait que… au fur et à mesure que les années passent que l'opinion publique prenne conscience des problèmes, mais surtout réfléchisse, s'accorde un peu plus de réflexion, disons quelque temps d'arrêt pour réfléchir et agrandir les points de vue, pas se contenter d'affirmations "les vieillards n'ont pas besoin de vacances, ils n'en veulent pas". Vous avez entendu ce qu'on vous a répondu. C'est assez étrange… Au fond, les choses sont simples, ils sont trop vieux!*» (Minutage: 11:23-11:55)

Au milieu des années 1970, ce marronnier estival du drame de la vieillesse solitaire s'invite encore dans les colonnes du quotidien *Le Monde*. Malgré une offre croissante de vacances pour les retraités,

[74] INA: «Tes pères et mères honoreras», collection: Panorma, diffusion: 21.08.1969, durée: 11 minutes, notice: CAF89028337.

les familles continuent de se débarrasser des grands-parents en haute saison, ce qui choque le journaliste :

> « *Qui peut dire le nombre exact des retraités que leurs enfants citadins placent aujourd'hui en hospice, chaque été, afin de pouvoir eux-mêmes prendre la route ? On chuchote à la grand-mère : "Tu verras, tu seras bien, tu ne manqueras de rien", puis on précipite les adieux : "On t'écrira, on t'enverra une adresse…" Combien de homes spécialisés, au régime parfois frugal mais au cadre "verdoyant et paisible", voient ainsi – comme beaucoup de maisons de retraite – monter en flèche leur clientèle à la belle saison, exactement comme les chenils et les colonies de vacances ? Encore heureux, les vieux, qu'on ne les abandonne pas purement et simplement derrière leurs persiennes, rêvassant, grignotant, comme Mlle G…, une poire cuite et un bout de pain pour passer le temps.* »[75]

L'année suivante, le journal *Le Monde* reprend sans embarras le sujet avec une rhétorique identique. Dans la banlieue sud de Paris, le Manoir-Séjour-Retraite à Ris-Orangis voit sa population croître en flèche au moment du « grand exode estival » du mois d'août 1977[76].

Ces quelques exemples illustrent encore une fois combien les politiques du troisième âge accompagnent une histoire complexe de la vieillesse. Les représentations de la vieillesse rendent compte non seulement d'une réalité matérielle, l'accroissement de la population âgée, mais elles rassemblent une série d'injonctions et de mots d'ordre à destination de cette catégorie de la population. Si les politiques initiées durant les années 1960 ont considérablement amélioré les conditions de vie des retraités, ce n'est pas sur le plan des pensions que l'influence des rapports sur la vieillesse est la plus grande. Le concept de « troisième âge » permet de sensibiliser la population au sort de la vieillesse. La vieillesse devient un nouvel âge de la vie dont tout un chacun pourra jouir à la retraite. Les deux prochains chapitres examineront de plus près les recommandations des politiques de la vieillesse concernant les lieux et les activités des personnes âgées. Ces études de cas permettront de mieux saisir le renversement symbolique opéré par les politiques du troisième âge dans les représentations *vert-de-gris* de la vieillesse.

---

75 Jean Benoît, « Huit millions de laissés-pour-compte », *Le Monde*, 13.08.1976.
76 Jean Benoît, « Les vacances d'une vieille dame », *Le Monde*, 04.08.1977.

Chapitre 6 :

Lieux de la vieillesse entre ombre et lumière

En abandonnant le mode traditionnel d'assistance fondé sur la cohabitation familiale ou sur l'hébergement en hospice, les politiques de la vieillesse cherchent à privilégier l'intégration sociale du troisième âge. Selon les enquêtes gérontologiques, les logements des vieillards révèlent pourtant une ségrégation persistante des populations âgées. Résumé de façon misérabiliste, l'individu vieillissant voit sa mobilité se réduire et son espace de vie rétrécir. Sous un spectre clair-obscur, les retraités expérimentent une étrange géographie où l'accès à l'espace public ne correspond plus aux exigences de la vie active et où l'habitat privé renvoie à un monde de l'intime proche de l'isolement. Au cours de la décennie 1960, les rapports sur la vieillesse focalisent en priorité leur attention sur l'emploi et la transition à la retraite, puis la santé des individus âgés nécessite d'identifier leurs besoins spécifiques. Dans le contexte des politiques du troisième âge, les mesures d'hygiène, de santé et de voisinage impliquent une attention particulière aux lieux de la vieillesse, dont les représentations se traduisent par un éclairage médiatique associant l'ombre et la lumière.

Au début des années 1960, diverses enquêtes sur les conditions de vie des personnes âgées nourrissent l'intérêt médiatique pour le logement de la vieillesse (6 rapports). Après deux occurrences

radiophoniques anecdotiques (2 sujets en 1956 et 1961), des émissions télévisées françaises abordent la question du logement au troisième âge (6 sujets entre 1962-1973). De l'aide-ménagère aux soins à domicile, la question de l'autonomie prend graduellement de l'importance vis-à-vis du montant des pensions de retraite. De manière hétéroclite, plusieurs journaux et quelques magazines développent une réflexion sur ces sujets au cours des années 1950-1960 (14 articles). Face aux difficultés de vie au grand âge, l'objectif de maintien à domicile marque le pas, et le placement en institution devient une étape envisageable. Les lieux d'hébergement collectif de la vieillesse ne suscitent guère d'intérêt avant la décennie 1970. Les scandales liés aux conditions de vie dans les hospices bouleversent la situation : le quotidien *Le Monde* livre des reportages en série (19 articles), avant la reprise du thème par les radios et les télévisions françaises (18 sujets). En Suisse, les archives radio de la RTS n'ont conservé que quelques émissions autour des inaugurations de maisons de retraite, mais plusieurs sur le troisième âge évoquent furtivement le problème du logement (5 sujets entre 1971-1976).

Dans ce chapitre, nous décrirons cinq enjeux des questions du logement pour la vieillesse. Tout d'abord, les enquêtes sur l'habitat révèlent la variété des usages selon les âges. Les besoins spécifiques des personnes âgées oscillent entre une conservation du lieu de vie et une adaptation vers un logement sécurisé. Recommandation prioritaire des politiques du troisième âge, les Cités vieillards et autres foyers logements figurent des réalisations architecturales à mi-chemin entre le logement privé et les hébergements institutionnels. Deuxième enjeu, le maintien à domicile illustre une mise en œuvre concrète des rapports sur la vieillesse, qui ambitionne de maintenir l'indépendance individuelle au cours du vieillissement. Troisième enjeu, les représentations politiques et médiatiques diffusent une certaine idéalisation de la vie rurale des vieillards, alors que la situation du logement en ville renvoie à des conditions de vie prétendument plus difficiles. Quatrième enjeu, une rupture notable s'établit avec les reportages sur les hospices qui sont associés à des « mouroirs ». Ce sursaut médiatique au cours de la décennie 1970 signale une nouvelle sensibilité quant aux lieux de la mort. Enfin, cinquième enjeu, les établissements collectifs de la

vieillesse sont valorisés pour leur sécurité, mais ces institutions sont également perçues comme des lieux de relégation et de ségrégation.

Les biotopes de la vieillesse

Après la Seconde Guerre mondiale, de vastes programmes de construction sont lancés, sans distinction particulière des habitants, des classes d'âge ou de la composition familiale[1]. La modernisation et la rénovation des logements hérités de l'entre-deux-guerres constituent une seconde réponse à la grave crise du logement des années 1950 qui préoccupe autant les autorités politiques que les populations appauvries. Jusqu'en 1963, l'indice moyen de logements neufs achevés chaque année pour 1 000 habitants est de 7 en moyenne européenne et de 9 pour la Suisse, alors que sept millions de logements sont construits en France entre 1945 et 1971 (la guerre ayant détruit un million de foyers)[2]. La plupart des appartements neufs ou rénovés sont construits selon des normes de «confort moderne» et raccordés aux grands réseaux publics de distribution (eau, gaz et électricité). L'essentiel des mesures prises durant les années 1950 vise à protéger une population âgée associée à l'indigence et à la pauvreté. Lorsque l'intégration du troisième âge devient un sujet politique, la question du logement occupe une position centrale. En effet, le «chez soi» intime et privé constitue également un lieu social par les multiples activités qui s'y déploient, depuis la prise des repas ou le travail à domicile jusqu'aux loisirs et à la sociabilité. En 1966, le médecin-chef de l'hôpital gériatrique de Lausanne souligne l'importance du logement, «*le cadre presque permanent de la vie, pour ne pas dire le monde même du vieillard*»[3]. En identifiant les particularités des lieux de vie, les

---

[1] Pour la Suisse: Philippe Thalmann, «Construction de logements», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL: http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13916.php, version: 06.08.2015. Pour la France: Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954: histoire d'une politique*, Paris: Éditions L'Harmattan, 1997, p. 353-379.

[2] Nadine Lefaucheur, «Maternité, famille, État…», p. 421.

[3] Jean-Louis Villa, *L'hygiène mentale*…, p. 13.

politiques du troisième âge renforcent les conceptions positives sur l'autonomie de la personne et la dignité des vieillards, mais elles font également apparaître de nouvelles tensions entre les différentes classes d'âge[4].

Tableau 6: Logements pour personnes âgées malades ou invalides dans les rapports sur la vieillesse

Rapport Laroque (1962)	Rapport Saxer (1966)
1. maison de retraite 2. hospice 3. hôpitaux Autres: services gériatriques	1. cité pour vieillards 2. homes pour vieillards 3. homes pour malades chroniques âgés Autres: cliniques gériatriques, hôpitaux
Les *maisons de retraite* reçoivent seulement des personnes âgées, alors que les *hospices* rassemblent également des malades chroniques et des infirmes de tous âges. Enfin, les *hôpitaux* traitent un nombre croissant de personnes âgées.	La *Cité pour vieillards* se rapproche du foyer logement. Les *homes pour vieillards* sont intégrés à des blocs d'habitation ordinaires. Enfin, les *homes pour malades chroniques* varient d'une région à l'autre.
Source: p. 221-226.	Source: p. 235-260.

Afin d'élaborer les politiques du logement de l'après-guerre, les enquêtes sur les lieux de vie des personnes âgées se multiplient. En Suisse, le rapport Saxer mentionne un rapport général sur les conditions de vie en 1964, puis un deuxième la même année sur les homes pour vieillards et les homes pour malades chroniques. Enfin, un questionnaire est adressé à tous les cantons et aux dix plus grandes villes du pays par

[4] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*..., p. 247-249.

la Commission d'études[5]. La pénurie de logements et les loyers élevés constituent les obstacles majeurs dans les régions urbaines, alors que l'inconfort dans les campagnes n'est abordé que marginalement. En France, le rapport Laroque mentionne plusieurs enquêtes menées par l'INSEE ou par le Conseil supérieur du ministère de la Construction au cours des années 1950. La majorité des retraités habitent le même logement depuis plusieurs décennies. Ces immeubles vétustes ne disposent pas de chauffage central. Avec des installations d'eau et d'électricité rudimentaires, les accès à l'eau chaude ou aux toilettes individuelles représentent l'exception. Les résultats de ces expertises se diffusent rapidement dans les médias. En 1956, la pénurie de logements pour personnes âgées est thématisée à la radio française dans l'émission « Paris vous parle »[6]. Le journaliste Paul Bodin insiste sur le fait que 70 % des plus de 65 ans vivent dans des conditions inconfortables. La problématique du logement des personnes âgées déborde des frontières nationales, et les expériences étrangères font l'objet de multiples articles dans les revues professionnelles et la presse politique. En 1952, le *Journal de Genève* aborde la question du logement des personnes âgées :

> « *Les appartements modernes, en général d'un volume très réduit et d'un prix très élevé, ne sont pas à la portée des vieillards obligés de se rabattre alors sur des maisons anciennes, quand ce n'est pas des taudis.* […] *La solution de l'asile n'est plus en vogue, pour toutes sortes de raisons ; ces établissements tendent à se transformer en maisons de vieillards, en pensions, dont la tonalité est meilleure et où la personnalité du vieillard qui échappe à la vie communautaire est préservée.* »[7]

---

[5] Les villes interrogées sont : Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Winterthour et Zurich. La problématique du logement est au cœur de l'assemblée annuelle de la fondation Pro Senectute en 1961, qui lance les travaux de la commission Saxer. Voir : « "Pour la Vieillesse" va étudier tous les problèmes des gens âgés », *Gazette de Lausanne*, 18.10.1961.

[6] INA : « Les ressources des personnes âgées. Enquête sur les vieux ; 5 », collection : Paris vous parle, diffusion : 15.04.1956, enregistrement : 11.04.1956, durée : 4 minutes, notice : PHD98204460.

[7] « L'actualité : le vieillissement de la Suisse », *Journal de Genève*, 22.11.1952.

Majoritairement pauvres, habitant des logements vétustes et souvent mal équipés, les personnes âgées font l'objet d'une attention médiatique teintée de misérabilisme durant les années 1950. Quinze ans plus tard, l'Association suisse pour l'habitat s'intéresse à une enquête sur le logement des personnes âgées en Belgique et en Hollande. Les innovations de la politique de la vieillesse projettent une lumière inédite sur l'autonomie des personnes âgées, ce que souligne le compte rendu de la revue de l'association :

> « *La situation des personnes âgées et la satisfaction des besoins qui leur sont propres entraînent, en matière de logement, des exigences particulières. Leur âge, les difficultés de déplacement, l'importance des loisirs dont ils disposent, en font des individus dépendant plus que quiconque de leur habitation. Réciproquement, des conditions de logement adéquates permettront de sauvegarder leur dignité humaine, leur indépendance ainsi que leur intégration sociale.* »[8]

Afin d'assurer « dignité humaine », « indépendance » et « intégration sociale » à l'individu, l'accès à un logement adéquat représente un besoin fondamental du troisième âge. Dans ce cadre, la politique du logement constitue la pierre angulaire des politiques de la vieillesse. En 1968, le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique pour l'Europe aux Nations Unies publie une évaluation de la « situation du logement » dans l'ensemble des pays européens[9]. Si les résultats sont incomplets pour de nombreux pays, certaines tendances communes se dégagent dans les pays industrialisés. Dans la majorité des cas examinés, la population âgée se concentre dans les villes. Seules la Finlande et la France ont une population rurale âgée d'importance. Le troisième âge vit dans des logements anciens qui ont des loyers modérés, ainsi que des surfaces d'habitation supérieures à la moyenne. Néanmoins, les plus de 70 ans sont généralement mal

---

[8] « Le logement des personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 12, 38, 1966, p. 17.

[9] ONU, *La Situation du logement et les perspectives à long terme des besoins de logements dans les pays européens*, étude de secrétariat de la Commission économique pour l'Europe, Genève : Nations Unies, 1968.

logés. Dans son article pour le quotidien *Le Monde*, le journaliste Alain Vernholes met l'accent sur l'indépendance des personnes âgées, qui représente la conclusion centrale des travaux onusiens :

> « *Les auteurs de l'enquête indiquent également que le souhait presque unanime des personnes âgées est de vivre de façon aussi indépendante que possible en logements individuels situés en ville ou de telle façon que les contacts avec le monde extérieur soient faciles. De plus, le rapport insiste sur la nécessité de construire des logements spéciaux destinés aux personnes âgées qui ne sont pas malades, mais qui ont besoin d'aide pour continuer à mener une vie indépendante.* »[10]

L'indépendance du troisième âge constitue l'élément unificateur des politiques du logement de la vieillesse. Elle implique à la fois de garantir la dignité et de permettre l'intégration des personnes âgées, ce qui nécessite la création d'« espaces de vieux ». Dans les sujets médiatiques des années 1960, les expériences des Cités pour vieillards en Suisse et le foyer logement en France mettent en lumière ces nouvelles représentations de la vieillesse.

En Suisse romande, les Cités pour vieillards de Genève ou de Lausanne constituent des expériences remarquées de réalisations architecturales spécifiques à la vieillesse[11]. Alors que Genève est la première ville helvétique à soutenir une telle réalisation en 1932, les constructions se développent dans toute la Suisse, pour atteindre 79 cités (4 000 logements) en 1964, 164 cités (6 200 logements) en 1973[12]. Forme intermédiaire entre le logement indépendant et l'hébergement collectif, les Cités pour vieillards proposent un petit appartement qui donne accès à des services en commun (chauffage, vide-ordures, salle de séjour, bains). Libres d'apporter leur mobilier, les habitants bénéficient à la fois d'une sécurité collective et de l'autonomie individuelle dans la

---

[10] Alain Vernholes, « Les personnes âgées sont plus mal logées que l'ensemble de la population », *Le Monde*, 26.07.1965.

[11] Sur les échos en Suisse alémanique, voir : Josef Müller-Trenka, « Alterssiedlungen als soziale Institution », *Rote Revue sozialistische Monatsschrift*, 3, 33, 1954, p. 69-75.

[12] Rapport OFAS (1979)…, p. 264.

Tableau 7: Cités pour vieillards en Suisse présentés dans la revue* Habitation *(1959-1969)

Date	Lieu et nom		Logements	Installations
1932	Genève	Cité des Franchises	165	Une pièce et demie, lavabo et WC individuels, en commun : salle de bains pour 10 personnes.
1946	Berne	Cité Stöckacker	38	Deux pièces avec balcon et cave, en commun : cuisine, deux salles de bains, une douche, une buanderie.
1957	Bâle	Cité Luzernerring	126	En commun : salles de bains (3 groupes avec 4 baignoires et 2 douches), réseau urbain de chauffage à distance.
1958	Zurich	Cité Felsenrain	181	En commun : un réfectoire de 100 places, salles avec douche, baignoires normales et fauteuil, buanderie.
1959	Lausanne	Cité Val Paisible	153	En commun : bains, bibliothèque, TV, téléphone, ateliers de couture et de menuiserie.

Sources : *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 12, vol. 31, 1959 ; Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, *Les Problèmes de la vieillesse en Suisse : rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse (du 16 décembre 1966)*, Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1966, p. 236-237.

tenue de leur ménage. Cette formule d'hébergement est soutenue par le rapport Saxer qui recommande la réalisation de tels logements dans toute localité de plus de 5 000 habitants[13]. Lors de visites des autorités locales ou lors des célébrations de fêtes populaires, les articles de presse vantent les mérites de ces réalisations originales des politiques de la vieillesse[14].

En 1961, la Cité lausannoise du Grand Âge Val Paisible fait l'objet d'un reportage de « Présence protestante »[15]. Dans cette émission dominicale de la TSR, les autorités communales dénoncent les résiliations de bail et les démolitions d'immeubles du centre-ville dont sont victimes les personnes âgées (minutage : 5:55). Sans donner une seule fois la parole aux vieillards, le reportage raconte sans relâche l'objectif des politiques de la vieillesse : assurer l'indépendance et la sécurité des personnes âgées. Représentations de la vieillesse grise, les séquences filmées à Val Paisible rendent compte d'une politique visant le confort du vieillard. Selon une rhétorique héritée de l'assistance, les soins dispensés par la diaconesse sont comparés à ceux d'une « mère de famille » (minutage : 6:43). En conclusion du reportage, le syndic Georges André Chevallaz revient sur la réussite de cette politique à dimension humaine : « *Val Paisible* [apporte aux vieillards] *un foyer, de cette chaleur humaine qui est si nécessaire à tous les âges de la vie, mais particulièrement au grand âge* » (minutage : 8:51). De manière comparable, la *Gazette de Lausanne* emploie les mêmes arguments en faveur de la sécurité des personnes âgées, dans son compte rendu de l'inauguration en 1960 :

> « *La cité fonctionne à plein rendement avec ses deux diaconesses, ses salles de bains et ses buanderies communes, sa grande salle munie de la télévision et tous ses aménagements spéciaux qui, selon la formule*

[13] Rapport Saxer (1966)…, p. 237.

[14] Voir ces deux exemples : H. V., « À Vessy, un nouveau pavillon pour les vieillards », *Journal de Genève*, 23.01.1957 ; C. M., « Une magnifique réalisation de "Pro Senectute". La Cité lausannoise du Grand Âge est achevée », *Gazette de Lausanne*, 28.05.1960.

[15] RTS : « Un souci de l'Église, le logement des vieux », collection : Présence protestante, diffusion : 19.02.1961, durée : 10 minutes.

> *adoptée, donnent aux locataires le maximum de sécurité dans le maximum d'indépendance.* »[16]

Œuvre pionnière, la Cité du Grand Âge vient répondre en priorité aux demandes de relogement des personnes âgées, sans intégrer encore des activités particulières qui attendront les réflexions sociologiques et psychologiques sur le vieillissement des années 1970. Indice de cette évolution, l'Union suisse pour l'amélioration du logement organise un cycle de trois conférences et une table ronde à Lausanne consacré à la « politique de la vieillesse » à l'échelle régionale[17]. À la fin de l'année 1968, ces cours d'information insistent sur la nécessité d'intégrer les personnes âgées dans la vie sociale à l'aide de logements adéquats, mais également en généralisant une offre de services collectifs (repas, blanchisserie, activités et loisirs). La *Gazette de Lausanne* souligne l'importance de ne plus construire de « *grands ensembles pour vieillards* […] *en dehors des centres urbains* »[18]. Selon le point de vue des urbanistes, l'indépendance du troisième âge ne se limite plus au confort matériel, mais il faut intégrer les modes de vie dans les politiques de la vieillesse.

Créés dans le cadre des politiques d'amélioration de l'habitat au cours des années 1950, les foyers logements existent dans plusieurs villes françaises (Lyon, Bordeaux, Grenoble)[19]. Entre le domicile privé et l'établissement médicalisé, ces logements, souvent situés au centre-ville, sont constitués d'appartements indépendants qui proposent

---

[16] C. M., « Une magnifique réalisation de "Pro Senectute" », *Gazette de Lausanne*, 28.05.1960.

[17] Le résumé complet de ce cours est publié dans « Le logement des personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 2, vol. 42, 1969, p. 16-30.

[18] E. Bi., « Union suisse pour l'amélioration du logement. Nécessité de définir une politique de la vieillesse », *Gazette de Lausanne*, 02.12.1968.

[19] Pour une présentation de la résidence « Ma Demeure » à Lyon : Maurice Denuzière, « "Ma Demeure", une expérience lyonnaise qui maintient les "anciens" dans la Cité », *Le Monde*, 11.10.1962 ; Philippe Magnin, « Le logement des personnes âgées, réalisation lyonnaise », *Esprit*, 5, mai 1963, numéro spécial, p. 804-809. Les foyers logements de la région de Bordeaux sont présentés dans ce même numéro.

à leurs résidents des équipements complémentaires comme des restaurants ou des services de blanchisserie. Facilitée par des crédits publics et par la définition de normes techniques, la réalisation de foyers logements est encouragée par les offices municipaux HLM et les caisses d'assurance vieillesse[20]. Rapidement, le foyer logement à la française devient la vitrine des politiques de la vieillesse. En 1962, le magazine du journal télévisé de l'ORTF « Page de la femme » consacre trois émissions hebdomadaires à l'hébergement des vieillards[21]. Dans le dernier sujet, un bureau d'aide sociale de Paris présente une « maison et foyer pour vieillards » dans le XIe arrondissement. Au cœur du *happy end* de l'émission, un résident s'émerveille : « *On a tout le confort, tout y est, tout est bien ! Nourriture, loyer, personnel, tout est épatant…* » (minutage : 08:12). En 1971, le magazine « Rond Point », diffusé en début d'après-midi sur France 2, présente La Résidence du Parc à Fontenay-aux-Roses[22]. Le directeur du lieu insiste sur la rupture opérée par les politiques de la vieillesse : « *On a dépassé maintenant le stade de la charité, du secours et même de l'assistance…* » (minutage : 13:48:04) Trois volets des politiques de la vieillesse sont présentés durant le magazine télévisé : « l'aide-ménagère à domicile », le « foyer logement » et le « foyer résidence ». En rupture avec les émissions des années 1960, le journaliste part ensuite dans le jardin à la rencontre de trois résidents qui mentionnent à l'unisson la « sécurité » et les « activités proposées » qui rendent leur séjour « très confortable ». La fin du reportage donne la parole au rapporteur du bureau d'aide sociale qui insiste à son tour sur le fait que le foyer logement va remplacer l'hospice et les maisons de retraite.

D'autres émissions télévisées rendent compte de la nouvelle politique en faveur des foyers logements. En 1972, la visite des

[20] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 199.

[21] INA Collection : Page de la femme : « Comment vivent les personnes âgées chez elles ? », 29.01.1962, 9 minutes, notice : CAF95053597 ; « Comment vivent les personnes âgées en maison de retraite ? », 05.02.1962, 11 minutes, notice : CAF95054546 ; « Les personnes âgées : pour adoucir leurs vieux jours », 12.02.1962, 12 minutes, notice : CAF95054623.

[22] INA : « Paris s'occupe d'eux », collection : Rond Point, diffusion : 06.02.1971, durée : 24 minutes, notice : CAF93043837.

logements foyers de Grenoble fournit un nouveau sujet d'actualité[23]. En 1973, c'est en duplex d'un foyer logement parisien que l'émission « Vivre au présent » décrit aux spectateurs les conditions de vie des personnes âgées[24]. Après le directeur et plusieurs gériatres, les résidents sont interrogés à leur tour sur les activités organisées par le foyer (jeu de dames, chorale, badminton). Si les foyers logements offrent une amélioration des conditions de vie des personnes âgée, certaines voix critiques se font entendre. Dans un article du quotidien *Le Monde* au titre provocateur, « Les foyers logements, formule dépassée », le journaliste Jean Benoît (1922-2010), ancien artiste proche du mouvement surréaliste, condamne l'idéalisation du foyer logement à la télévision :

> « *La formule était pourtant séduisante : pour un loyer relativement modique, complété par les aides sociales en cas d'indigence, des personnes âgées trouvent place dans un immeuble neuf, apportent une partie de leur mobilier dans un studio flanqué d'une cuisine et d'une salle d'eau, et disposent, au rez-de-chaussée, de services facultatifs : clubs de loisirs et restaurant (deux repas par jour) sans compter l'assistance d'aides ménagères. Tout cela pour quelque 800 francs par mois, nourriture comprise. Mais cette population vieillit vite. Les foyers-logements ne sont pas équipés pour les soins. Quand viennent le veuvage, la solitude et la dégradation physique, les locataires se voient forcés sur le tard – vers soixante-quinze ans ou quatre-vingts ans – de passer dans le système collectif : hôpital, maison de retraite ou hospice, du fait de l'insuffisance des centres médico-sociaux, par manque de crédits.* »[25]

Sans penser la transition entre le logement privé et l'hébergement institutionnel, le journaliste critique essentiellement l'insuffisance de l'offre de foyers logements (moins de 1 % des plus de 60 ans peut

[23] INA : « L'intégration », collection : La qualité de vie, diffusion : 12.05.1972, durée : 65 minutes, notice : CAF93032355.
[24] INA : « L'hiver des personnes âgées », collection : Vivre au présent, diffusion : 29.10.1973, durée : 24 minutes, horaire : 13:48:04, notice : CAF95054629.
[25] Jean Benoît, « III. Des objectifs équivoques », *Le Monde*, 13.08.1973.

bénéficier d'un tel foyer). Écho de la couleur *vert-de-gris* associée aux politiques du troisième âge, le manque de moyens pour soigner le quatrième âge constitue la revendication centrale en faveur de l'indépendance des lieux de la vieillesse. C'est dans ce contexte que de nouvelles initiatives en matière d'aides sociales se développent pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées.

Rester chez soi

Dès les années 1960, les rapports sur la vieillesse soulignent la relation entre le logement et l'indépendance de la personne âgée. Les recommandations des experts se conjuguent en deux temps, d'une part la création de logements spécifiques (Cités pour vieillards en Suisse et foyer logement en France), d'autre part, le développement d'aides au maintien à domicile. Paradoxalement, l'attachement des personnes âgées à leur lieu de vie révèle un manque de mobilité au troisième âge, ce que le rapport Saxer souligne en 1966 :

> «*Actuellement, il est plus avantageux pour beaucoup d'entre eux de rester dans leur ancien appartement, le plus souvent trop grand, que de s'installer dans un petit appartement coûteux d'un bâtiment moderne. Il s'ensuit, autre désavantage, que les jeunes familles avec enfants ne peuvent s'installer dans ces vieux appartements.* »[26]

Le « problème des relations entre générations » fournit un argument politique de poids pour encourager les déménagements vers un logement adapté, si possible avant le départ à la retraite. Selon le rapport Laroque, « *l'arrachement brutal à l'environnement habituel* » peut provoquer de graves « *troubles psychiques* »[27]. Selon le rapport Saxer, un déménagement est « *d'autant plus pénible* » que la personne avance en âge. Cet argument est repris mot pour mot en 1979 dans le rapport de l'OFAS : « *Les déménagements doivent être*

[26] Rapport Saxer (1966)…, p. 220.
[27] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 200.

évités autant que possible dans la vieillesse, car ils peuvent provoquer de graves névroses et menacer l'équilibre psychique lorsque la personne âgée n'y est pas préparée. »[28] Les rapports sur la vieillesse s'appuient sur des arguments médicaux et psychologiques afin de favoriser une mobilité des personnes tout au long de la vie. Or, les retraités n'ont plus ni le dynamisme ni les ressources suffisantes pour transformer et équiper leur ancienne habitation. Dans le champ gérontologique, le sociologue allemand Rudolf Tartler étudie, en 1961, la désorientation du sujet âgé à la suite de son isolement social, ce qui le conduit à défendre vigoureusement les avantages des aides à domicile[29]. Les discussions sur l'hébergement de la vieillesse soulignent sans cesse la nécessité d'éviter tout éloignement des personnes âgées de leur ancien lieu de vie[30].

Les discussions autour du maintien à domicile rendent soudainement visibles les aides apportées jusqu'ici par les familles, ainsi que l'importance des interventions publiques qui se substituent à l'ancienne logique d'assistance. Comme le souligne le rapport Saxer, la construction d'appartements pour vieillards et les aides au maintien à domicile s'inscrivent dans un contexte où le manque de moyens alloués aux politiques de la vieillesse implique de chercher des solutions économiques :

> « *Grâce à la construction de cités et d'appartements pour vieillards et au développement du service d'aides à domicile pour personnes âgées (v. chapitre sur l'aide et les soins), il devrait être possible de limiter considérablement les nouveaux besoins en places dans des homes pour vieillards.* »[31]

Contemporain du vieillissement démographique, le maintien à domicile représente une solution plus économique que la construction

---

[28] Rapport OFAS (1979)…, p. 254.
[29] Rudolf Tartler, *Das Alter in der Modernen Gesellschaft*, Stuttgart : F. Enke, 1961.
[30] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 251-255.
[31] Rapport Saxer (1966)…, p. 266.

d'établissements de long séjour[32]. Les politiques de maintien à domicile regroupent un ensemble hétéroclite de services sociaux depuis l'aide-ménagère jusqu'aux soins infirmiers (repas à domicile, coiffure, pédicure, visites régulières à domicile, assistance juridique et administrative, bibliothèques, organisation des loisirs). Associée à des soutiens publics et à une coordination médicale, cette politique sociale innove en imaginant une action sur les modes de vie, afin de responsabiliser les personnes âgées et de limiter l'hébergement en collectivité. À la fin de la décennie 1980, une étude vaudoise montre que 25 à 30 % des placements en institutions sont évités par des mesures d'aide à domicile[33]. En France comme en Suisse, cette politique est envisagée comme une solution collective à un problème individuel[34].

Introduites dès 1959 en France, les aides ménagères à domicile sont coordonnées au niveau local par les « bureaux d'aide sociale » de chaque commune française. Réservées aux malades et aux isolés, les aides individuelles sont progressivement étendues à l'ensemble de la population âgée, suivant les exemples britanniques et scandinaves mentionnés par le rapport Laroque[35]. En Suisse, le premier service d'aide à domicile pour personnes âgées est introduit par le biais d'assistantes sociales rattachées à l'hôpital de Zurich en 1954[36]. Selon une étude de la Fondation « Pour la Vieillesse », cinquante-deux services d'aides à domicile existent en 1965, ce qui correspond à 1 801 bénévoles pour 7 379 bénéficiaires[37]. En marge des travaux de la Commission Saxer au niveau fédéral, Genève lance une enquête sur la vieillesse à l'échelle cantonale. Une série d'articles sur le sujet

---

[32] Hermann-Michel Hagmann, « (R)évolution démographique et le maintien à domicile : pour un nouveau concept de santé », *Les Cahiers médico-sociaux*, 55, 36, 1992, p. 55-68.

[33] Bernard Bachelard, « Les enjeux économiques du maintien à domicile », *Les Cahiers médico-sociaux*, 34, 1990, p. 183.

[34] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 43-69.

[35] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 215.

[36] Emi Schuler, « Der Haushilfdienst für gebrechliche Betagte », in : *Gesundheit und Wohlfart*, 1955, p. 333-346.

[37] Rapport Saxer (1966)…, p. 289.

est publiée par le *Journal de Genève* au début du mois d'août 1963. Dans ce contexte, les politiques de maintien à domicile représentent des « révolutions dans les conceptions médicales » :

> « *On se rend compte aujourd'hui que l'hospitalisation est souvent néfaste aux patients et tout spécialement aux vieillards. Elle s'accompagne en effet très fréquemment d'une détérioration tant physique que mentale du malade.* […] *Et surtout on hospitalise trop volontiers "pour la vieillesse".* […] *Les personnes âgées aiment en effet rester chez elles. C'est là qu'elles sont le mieux, si elles y reçoivent l'aide nécessaire.* »[38]

Condition de l'indépendance, le maintien à domicile fait figure de solution miracle. Un fait divers sordide bouleverse l'opinion en cet été 1963. Une semaine après l'agonie d'un vieillard solitaire de 82 ans, son cadavre est découvert dans un appartement genevois[39]. La solitude et l'isolement des personnes âgées font écho aux dénonciations récurrentes de la ségrégation du troisième âge. Le scandale provoqué par cette mort isolée permet de dénoncer une exclusion qui « *n'existait pas chez les sauvages ou les peuples primitifs* » et dont l'expérience n'est que « *le triste apanage de nos grandes villes civilisées (ou prétendues telles)* ». Le drame révèle l'ambivalence des politiques de maintien à domicile qui ne remplacent pas la chaleur humaine et ne résolvent pas l'isolement des vieillards.

Face aux problèmes du logement et au manque de structures d'hébergements collectifs, le « maintien à domicile » devient, en trois décennies, la réponse des autorités à la ségrégation des populations âgées[40]. Les représentations médiatiques n'abordent pas la question des coûts sociaux ou le problème de la mobilité du troisième âge. En 1972, l'émission des « Actualités » de la TSR évoque la situation de quelques

[38] « Révolutions dans les conceptions médicales », *Journal de Genève*, 09.08.1963.
[39] « Agonies solitaires et gaspillage hospitalier », *Journal de Genève*, 07.08.1963.
[40] Dans la *Gazette de Lausanne* : « Aide sociale. Le meilleur moyen de soigner les anciens », 10.10.1983 ; « Troisième âge. Favoriser le maintien à domicile », 10.04.1984 ; « Santé publique. Personnes âgées dépendantes : priorité aux soins à domicile », 15.04.1987 ; « Troisième âge. L'avenir du maintien à domicile », 25.09.1987.

retraités «*tirés de la moyenne*»[41]. Après avoir relevé que le niveau de vie est meilleur qu'autrefois et que le loyer de l'appartement est bas, une femme âgée insiste sur les difficultés qu'implique un changement de domicile:

> «*Je crois que c'est très difficile. En tout cas en ville, c'est pour dire pas possible. Y en a qui pourrait par exemple… Oh les jeunes sortent, il leur faut beaucoup d'argent. Non je crois que la mentalité a changé, on tient plus tellement à garder ses vieux parents. Il y a peut-être quelques exceptions, mais en général… Oh oui, moi si j'avais pu prendre mes parents, si j'avais dû, on se serait serré pour les prendre, mais enfin ils ont pas eu besoin de nous, heureusement… Mais j'irai pas chez mes enfants, c'est une charge certains vieillards. On fait beaucoup mais on fait pas assez.*» (Minutage: 10:10)

Madame Pache montre ici une attitude paradoxale en soulignant son altruisme à l'égard de ses parents, rôle typiquement féminin d'une fille dévouée, tout en refusant de demander la moindre aide à ses enfants, sacrifice maternel là encore parfaitement en accord avec le modèle du sacerdoce féminin. Si le témoin exprime son regret face au changement de mentalité vis-à-vis de la cohabitation familiale, le journaliste rappelle que la situation est différente à la campagne où la vie est moins «cruelle». Le leitmotiv du renoncement des personnes âgées à vivre chez leurs enfants est repris dans l'émission télévisée romande «Temps présent» en 1972[42]. Dans ce reportage à la maison de la vieillesse à Vessy (Genève), Monsieur Marquis (74 ans), grand marcheur et ancien sportif, est interrogé à l'atelier où il travaille plusieurs heures par jour. Évoquant ses huit enfants toujours en vie, il déclare explicitement ne pas vouloir habiter avec eux:

> «*Ben vous savez avec les appartements, ils ont tous des appartements juste pour eux, pour les enfants. S'ils prennent une pièce de plus, vous*

[41] RTS: «Quelle sécurité sociale?», collection: Actualités, diffusion: 29.11.1972, durée: 35 minutes.

[42] RTS: «Vieillir ensemble», collection: Temps présent, diffusion: 10.02.1972, durée: 42 minutes.

voyez ce que ça coûte comme différence [haussement d'épaules]. *Et puis, ils ont tous leur appartement depuis quelques temps, ils voulaient pas changer exprès pour moi, vous comprenez… D'ailleurs, c'est difficile maintenant, surtout à cause des prix, c'est exorbitant.* […] *Si on avait de la fortune, on le ferait pas* [de déménager à la maison de Vessy]. *Ah bon, je m'en plains pas jusqu'à maintenant, je me suis toujours trouvé bien.* » (Minutage: 11:25)

Facteur décisif de l'accès à un logement, cette évocation des inégalités de revenus est rare dans les représentations médiatiques de la vieillesse. La plupart des reportages envisagent les personnes âgées comme un groupe homogène et sans distinction de classes sociales ou de richesse. En 1977, un autre reportage de «Temps présent» donne la parole à un couple d'ouvriers à la tête d'une grande famille[43]. Avant d'interroger Agathe et Jérôme Raes, mariés depuis 31 ans et parents de neuf enfants, le commentateur relève: «*La famille nombreuse apparaît aujourd'hui comme une survivance*» (minutage: 08:05). S'estimant victime de discrimination, Agathe Raes souligne les difficultés du monde ouvrier:

«*Les ouvriers, simplement on n'a pas… On n'est pas soutenu, parce que ni financièrement, ni moralement! Parce que justement, on a l'impression qu'il faut pas qu'on soit… De plus, il faut quand même remplir les usines, par qui'ce qu'on va le faire, si les familles nombreuses ne le font plus! Nous avons eu l'impression de cela.*» (Minutage: 12:30)

Par opposition aux difficultés vécues par les ouvriers, «Temps présent» montre une «famille contemporaine» représentative des «classes moyennes». Mariés depuis 8 ans avec deux enfants, Chantal et Pierre Tinguely ont choisi de ne pas avoir un troisième enfant. Afin de motiver ce choix, la mère de famille revient sur le problème du logement:

«*Là chaque enfant a sa chambre et je pense que c'est essentiel qu'ils aient chacun leur coin à eux où ils se sentent bien. Alors un* six

[43] RTS: «Problèmes natalité et AVS», collection: Temps présent, diffusion: 05.05.1977, durée: 72 minutes.

pièces, *là aussi, c'est tout un rapport à ce problème financier.* » (Minutage : 24:25)

Après une cinquantaine de minutes, les analyses de Pierre Gilliand viennent ponctuer les différents portraits de couples proposés par l'émission. Le sociologue insiste sur la nécessité d'anticiper les évolutions à venir, notamment à l'égard du logement :

> « *Eh bien il y a des exemples classiques, par exemple prenons le logement, si vous voulez, parce que c'est un exemple qui a beaucoup frappé ces derniers temps et que la démographie pouvait éclairer. On pourrait très bien dire que l'on n'a plus besoin de créer de nombreux logements, puisque la population n'augmentera guère à l'avenir, mais l'éclairage démographique montre qu'il y a des besoins qualitatifs et on pourrait très bien imaginer, et c'est très important de l'avis de la natalité et de la famille, que l'on voudrait mettre plus d'espace à disposition des familles. En conséquence une politique sociale du logement, il faudrait évidemment envisager des modes de financement, pourrait relancer la construction. Il y a un aspect qualitatif que l'on tend un peu trop à oublier.* » (Minutage : 50:16)

L'exemple du logement permet au professeur Gilliand de souligner les « besoins qualitatifs » à prendre en compte dans une politique du logement. Il signale en outre l'abandon du modèle d'assistance où la prise en charge des vieillards incombait aux proches. Toutefois, les représentations politiques et médiatiques peinent à enregistrer cette modernisation des politiques de la vieillesse, notamment lors des comparaisons de la vieillesse en ville et dans les campagnes.

Vieux des villes et vieux des champs

Dans les rapports des années 1960, la question du logement des personnes âgées rend compte d'une persistance de la cohabitation familiale au sein de la réalité rurale. Les milieux agricoles maintiennent

ce mode de vie afin de faciliter les transitions de l'exploitation entre parents et enfants, comme le signale le rapport Laroque en 1962 :

> « *Dans le cas où la jeune génération continue l'exploitation, il est préférable de loger les parents âgés sur l'exploitation même ou dans le village le plus proche. Il ne sera pas alors toujours nécessaire de construire des logements nouveaux; l'aménagement de bâtiments existants pourra se révéler suffisant. Au contraire, dans les régions d'habitat très dispersé, pour les anciens agriculteurs isolés de leur famille, il s'agit de prévoir un regroupement dans les bourgs.* »[44]

Ce constat fait écho à ce qui est observé en Suisse. À ce propos, le rapport Saxer souligne la meilleure situation des vieillards dans les campagnes agricoles par rapport aux régions urbaines et industrielles :

> « *Il ressort des réponses des cantons au questionnaire préparé par le groupe de travail chargé des problèmes du logement que, dans les* régions essentiellement agricoles [souligné dans le texte] *de notre pays, ce n'est pas un problème aussi aigu que dans les villes, et notamment dans les régions à forte densité de population, de mettre à disposition de l'ancienne génération l'espace dont elle a besoin pour vivre.* »[45]

L'image du « bon vieillard dans les sociétés archaïques » illustre une conception idéalisée du vieillissement dans les campagnes[46]. Le rapport Saxer encense le modèle de solidarité intergénérationnelle du *Stöckli*, annexe de la ferme où se retirent les parents après avoir cédé l'exploitation à leurs descendants. Utilisé dans le canton de Berne

[44] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 203.

[45] Rapport Saxer (1966)…, p. 230.

[46] Sur ce modèle d'assistance et sur le mythe du « bon vieillard » : Aline Ripert, « Le loisir », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 905 ; Michel Philipert, « Le rôle et l'image du vieillard dans notre société », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 930-935. Voir : Joffre Dumazedier, Aline Ripert, « Troisième âge et loisirs », *Revue internationale des sciences sociales*, XV, 3, 1963, p. 466 ; Marie-Noëlle Denis, « Grands-mères d'Alsace : la place et le rôle des personnes âgées dans l'univers de la maison rurale traditionnelle », *Pénélope*…, p. 81-85.

« depuis des générations », cet hébergement des parents à la ferme offre l'opportunité d'une étroite collaboration professionnelle avec les jeunes, tout en maintenant la possibilité de vivre sa vie sans avoir des liens trop étroits. Encore présent dans divers cantons alémaniques à la fin des années 1950, le modèle du *Stöckli* constitue une source d'inspiration pour les réflexions des architectes romands[47]. En France, un système similaire existe avec les *gîtes ruraux* que la revue *Esprit* présente dans son numéro spécial sur le vieillissement en 1963 :

> « *Comment ne pas voir que le milieu rural peut répondre mieux que la grande ville à ces aspirations profondes du vieillard ? Le cadre de vie qu'il lui offre est mieux à sa portée, plus humain, moins anonyme. Les contacts entre personnes qui se connaissent sont plus faciles. La multiplicité des tâches en milieu rural leur permettra de se rendre utiles longtemps encore et la vie moins trépidante répondra mieux à leur besoin de calme et de détente. Sur le plan des activités sociales, les services que peuvent rendre les personnes âgées sont nombreux, à cause de leur temps libre, de leur expérience de la vie. Dans combien d'associations rurales familiales, culturelles, de bienfaisance, ne trouve-t-on pas de personnes âgées rendant d'inappréciables services, en même temps qu'elles se maintiennent dans une vie active et utile qui est la meilleure réaction contre un vieillissement excessif. Peut-être n'est-il pas exagéré de dire que le milieu rural a une vocation particulière dans ce domaine.* »[48]

Membre fondateur de la Jeunesse agricole catholique, François Romatif défend une intégration du troisième âge dans la société rurale. Le vieux des champs bénéficie de conditions de vie favorables, et la campagne garantit un vieillissement en bonne santé. Cette idéalisation du « milieu rural » s'articule à la fois sur la persistance de la cohabitation

[47] M. Détraz, « À la ferme, l'appartement pour les parents », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 8, 30, 1958, p. 10.

[48] François Romatif, « En milieu rural », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 774. Voir également les observations de Jean-René Tréanton, « Le vieillard dans la famille », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 756.

familiale, sur l'opportunité de maintenir une activité professionnelle et sociale, sans oublier le calme et la détente associés au rythme de la vie campagnarde. Habitués à partager la maison des parents, les jeunes n'apprécient pas tous cette formule de cohabitation, comme le montrent un documentaire sur l'histoire de l'habitat rural et les revendications d'indépendance de la jeunesse agricole durant les années 1960[49].

Par un effet de contraste, la vie rurale s'oppose aux difficultés des villes et des régions industrielles. Alors que les paysans disposent de suffisamment d'espace pour une bonne cohabitation familiale, l'habitat urbain devient le nœud gordien des politiques de la vieillesse. Inspiré de l'entraide familiale à la campagne, le rapport Saxer propose la mise en place d'actions de services aux personnes âgées, à l'instar de «l'opération volets» et du «poisson argenté» à Zurich[50]. À l'initiative des organisations pour la jeunesse, «l'opération volets» propose à des adolescents de laver et de remettre en place les fenêtres chez des personnes âgées. La troisième édition en automne 1966 recrute près de 170 jeunes à Zurich, et la Fondation suisse «Pour la vieillesse» envisage d'étendre l'entreprise à d'autres villes. Autre action d'entraide reconnue à l'étranger, l'action «poisson argenté» est lancée pour la première fois en 1965. Les personnes âgées reçoivent un morceau d'aluminium découpé en forme de poisson qui peut se suspendre à la fenêtre, afin de signaler aux passants une demande d'assistance. Ce système permet de lutter contre une «certaine timidité» de la personne âgée qui rechigne à demander de l'aide, mais surtout cela rétablit une ancienne solidarité intergénérationnelle «souvent inexistante en ville». Ces représentations de la vieillesse illustrent une conception négative du vieillissement en milieu urbain. Dans la revue *Habitation* en 1966, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale reconnaît que la ville représente un milieu défavorable au vieillissement de la population:

> «*Les citadins d'aujourd'hui bénéficient d'une alimentation plus riche. De plus, ils se dépensent moins physiquement ce qui entraîne*

[49] Aurélie Luneau, Véronik Lamendour, «À chacun son toit», documentaire de la Fabrique de l'histoire, France Culture, durée: 55 minutes, 23.01.2007.
[50] Rapport Saxer (1966)…, p. 293.

une tendance généralisée à l'obésité. Enfin, le travail à un rythme imposé, l'agitation, le bruit, l'inquiétude et la tension constante favorisent chez beaucoup l'irritabilité, l'anxiété, la fatigue nerveuse, les troubles du sommeil. Une spécialisation précoce et de plus en plus étroite a pour conséquence l'atrophie des points d'intérêts extraprofessionnels, ce qui rend difficile l'acquisition des précieux "hobbies" gages d'équilibre. Ajoutons à cela les toxicomanies collectives (alcool, tabac, thé, café, tranquillisants), la pollution constante de l'air, des eaux, des aliments par les gaz des voitures, les insecticides, les herbicides, les colorants. Nous assistons donc à l'éclosion de toute une pathologie nouvelle : apparition de plus en plus précoce de certaines maladies dégénératives qui sont des phénomènes de vieillissement prématuré. »[51]

La ville représente un environnement hostile pour la vieillesse qui inquiète également les autorités françaises. Le ministère de la Santé publique et de la population commande à l'INED une série de recherches sur les expériences de vie des personnes âgées en ville. Paul Paillat organise avec Claudine Wibaux une enquête sur les « modes de vie » des citadins et des ruraux âgés entre 1959 et 1973. Conseiller scientifique de la Fondation nationale de gérontologie et fondateur de la revue *Gérontologie et Société*, Paul Paillat devient rapidement un spécialiste français du vieillissement de la population. En 1969, le démographe publie une synthèse sur « les besoins des personnes âgées en France », dont un chapitre entier porte sur le vieillissement en ville. L'enquête révèle sans surprise que deux tiers de la population âgée vivent dans des logements inadéquats et vétustes : manque de chauffage, absence d'ascenseur, sous-peuplement des logements, difficultés d'entretien, accès difficile aux soins, tensions entre parents et enfants[52]. Si les personnes âgées sont « mieux logées que les jeunes ménages », plus d'un quart d'entre elles vivent dans

[51] Cartel romand HSM, « Problèmes de la vieillesse : le milieu urbain accélère-t-il le vieillissement ? », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 9, vol. 38, 1966, p. 62.

[52] Paul Paillat, *Conditions de vie et besoins des personnes âgées en France*…, p. 143.

une situation inconfortable. Paul Paillat donne un exemple tiré de la banale réalité :

> « *Un vieillard veuf tombe malade et demeure trop diminué physiquement pour vivre seul. Quelle solution doit-on envisager ? Si ses ressources le lui permettent, il peut envisager un séjour dans une maison de retraite agréable. Sinon il lui faudra recourir à un service public, à moins que quelqu'un de sa famille n'accepte de le recueillir. La décision interviendra donc en tenant compte de nombreux éléments. La solution adoptée n'est pas non plus indifférente à la collectivité, ne serait-ce qu'en raison de son mode de financement.* » (p. 168)

À l'interface de l'individu et de la société, la question du logement en milieu urbain englobe les problèmes de santé physique et morale. Cette hostilité du milieu urbain à l'égard de la vieillesse nourrit un lieu commun des représentations médiatiques[53]. En 1972, une émission de France Culture est organisée autour de Paul Paillat pour y présenter les grandes lignes de son ouvrage sur les « citadins âgés »[54]. Un soupçon d'insécurité plane sur les vieillards en ville, ce que les journaux télévisés thématisent dans de multiples sujets sur les agressions des personnes âgées en 1974-1975[55]. Ces sujets inspirent la réalisation d'un téléfilm de fiction pour la chaîne française TF1, adaptée du roman de Pierre Moustiers, *Un crime de notre temps* (1976)[56]. Alors

[53] Par exemple : Dr Escoffier-Lambiotte, « Stress, détresse et qualité de vie », *Le Monde*, 02.05.1975.

[54] INA : « La vieillesse », collection : Indicatif futur, chaîne : France Culture, diffusion : 16.02.1972, enregistrement : 01.01.1972, durée : 40 minutes, notice : PHD96007058.

[55] INA : « Agressions sur les vieux », collection : JT 13H, chaîne : TF1, diffusion : 23.07.1974, notice : CAF91054789 ; « Les agressions », collection : Le fil des jours, chaîne : TF1, diffusion : 10.02.1975, notice : CAA7502060801 ; « Les milices en Charente », collection : JA2 20H, chaîne : Antenne 2, diffusion : 25.02.1975, durée : 4 minutes, notice : CAB7502190701 ; « Agression des vieux », collection : IT1 20H, chaîne : TF1, diffusion : 08.12.1975, durée : 3 minutes, notice : CAA7501607101 ; « Protection des vieux », collection : JA2 20H, chaîne : Antenne 2, diffusion : 09.01.1976, durée : 3 minutes, notice : CAB7600008001.

[56] Pierre Moustiers, *Un Crime de notre temps : roman*, Paris : Éditions du Seuil, 1976. INA : « Un crime de notre temps », chaîne : TF1, diffusion : 21.09.1977, durée : 88 minutes, notice : CPA77057354.

que le ministre de l'Intérieur organise des cours de prévention et de défense pour les personnes âgées depuis 1972[57], une recrudescence de faits divers tragiques nourrit de nouveaux sujets, radiophoniques cette fois[58]. Ces événements dramatiques inspirent un roman policier à Daniel Pennac, *La Fée Carabine* (1989), dont l'action se déroule dans le quartier de Belleville à Paris.

Plusieurs émissions de la TSR abordent la question du logement des personnes âgées selon une distinction ville - campagne. Dans un reportage des « Actualités » de la télévision romande en 1971, une longue séquence évoque l'insécurité des vieillards en ville[59]. Introduit par des plans de coupe qui montrent des vieux dangereusement penchés à leur fenêtre pour récupérer leur linge ou des vieillards déambulant avec des cannes sous la neige, le commentaire insiste sur le coût de la vie qui oblige les personnes âgées à s'accrocher aux vieux quartiers où les loyers sont abordables (minutage : 23:30). Interrogée après avoir reçu sa lettre de congé, une retraitée inquiète est filmée à l'intérieur de son appartement où l'insalubrité est mise en scène. De nombreuses casseroles sales s'entassent dans une cuisine en désordre, l'eau courante sent mauvais et des bidons serrés servent à conserver l'eau potable prise à la fontaine extérieure (minutage : 27:40). Afin de présenter des logements

[57] INA : « Exposition "l'âge et la vie" (Porte de Versailles) », collection : Inter-Actualités de 13h00, chaîne : France Inter, diffusion : 04.06.1976, durée : 8 minutes, notice : PHD96004194.

[58] INA : « Collecte à la prison des Baumettes en faveur des vieillards victimes d'agression », collection : Inter-Actualités de 19h00, chaîne : France Inter, diffusion : 13.04.1984, durée : 1 minute, notice : PHD98213654 ; « Une 7e vieille dame assassinée dans le 18e arrondissement de Paris », collection : Inter-Actualités de 19h00, chaîne : France Inter, diffusion : 09.11.1984, durée : 1 minute, notice : PHD98216080 ; « Série de meurtres de vieilles dames », collection : Inter-Actualités de 13h00, chaîne : France Inter, diffusion : 14.11.1984, durée : 2 minutes, notice : PHD98216178 ; « Les meurtres des personnes âgées et la peine de mort », collection : Inter-Actualités de 13h00, chaîne : France Inter, diffusion : 14.11.1984, durée : 4 minutes, notice : PHD98216172 ; « Série de meurtres de vieilles dames », collection : Inter-Actualités de 7h30, chaîne : France Inter, diffusion : 15.11.1984, durée : 1 minute, notice : PHY06000732.

[59] RTS : Enquête de François Enderlin et Rudolf Menthonnex, « Comment vivre avec l'AVS ? Enquête sur la sécurité sociale en Suisse et quelques cas de pensionnés », collection : Actualités, diffusion : 17.01.1971, durée : 44 minutes.

modernes, le journaliste propose de visiter le quartier du Lignon où la retraitée pourrait trouver à se reloger. Sur place, la veuve refuse catégoriquement : « *cette grande maison ça me fait peur…* ». Un contre-exemple est présenté avec un appartement moderne. La vieille dame qui vient d'y emménager raconte l'isolement et l'anonymat des nouvelles barres d'immeubles (minutage : 30:00). À l'opposé de cette couleur *grise* de la vieillesse urbaine, le magazine d'actualités régionales et rurales « Horizons » propose, en 1976, un reportage intitulé « Vieillir dans son village »[60]. Le journaliste Jacques Rouiller relève la qualité de vie des vieux dans les campagnes de Suisse romande avec des exemples de « vieillesse heureuse et bien remplie ». Grâce au soutien de l'AVS, il est possible de bien vieillir, sans même remarquer que l'on vieillit (minutage : 06:21). Au village, la facilité des contacts, la cohabitation familiale, la proximité des enfants, les travaux de la ferme et les sociabilités villageoises restent intacts et maintiennent en forme. Avec la formule « dans les villages on vit plus heureux qu'en ville » (minutage : 14:45), l'idéalisation de « la vie d'antan » se construit sur la disponibilité des personnes âgées (minutage : 13:45). L'image de l'ouvrier ou du fonctionnaire à la retraite figure une dénonciation de l'oisiveté, et la vieillesse en ville devient synonyme de rupture et d'ennui. C'est l'occasion pour le journaliste de revenir sur cette « bonne chose » que constitue l'AVS (minutage : 19:20). En conclusion du reportage, un fils de paysan hésite et finit par répondre :

> « *Moi je ne connais pas les vieux des villes. Je ne peux pas vous dire s'ils sont heureux ou malheureux. Je sais que les nôtres, il faudrait pouvoir leur consacrer encore beaucoup plus de temps et ça serait beaucoup plus encore pour notre bénéfice, pour le bénéfice de la génération actuelle, pour le bénéfice de la génération qui monte, d'avoir davantage de relations et de contacts.* » (Minutage : 23:25)

Avec cette valorisation des traditionnelles solidarités intergénérationnelles, la cohabitation familiale devient un modèle harmonieux

[60] RTS : « Vieillir dans son village », collection : Horizons, diffusion : 07.03.1976, durée : 24 minutes.

de prise en charge du troisième âge. Cette évocation du vieillissement à dimension humaine dans les campagnes est persistante à la télévision. En 1985, une enquête de «Temps présent» insiste sur ce point avec l'évocation d'un couple de paysans qui «*ne pensent pas à la vieillesse comme à la ville*» (minutage: 02:35)[61]. Cette idéalisation du vieillissement rural est opposée à l'hospitalisation du grand âge en milieu urbain. Antithèse de la vieillesse *verte* dans les campagnes, les représentations médiatiques des hospices, des maisons de retraite et autres lieux médicalisés de la vieillesse accentuent le contraste sombre de la vieillesse *grise* associée au «quatrième âge». C'est vers ces lieux repoussoir associés à l'image du «mouroir» qu'il nous faut maintenant tourner le regard.

Le sombre héritage des hospices

Hérités des institutions de l'Ancien Régime, les établissements collectifs pour vieillards sont désignés en France comme en Suisse sous les termes généraux «d'hospice» ou «d'hôpital général»[62]. Première forme d'assistance aux personnes âgées indigentes, l'hôpital général n'est pas spécifique aux vieillards, car il héberge également les orphelins, les enfants abandonnés, les infirmes ou les incurables. Avec l'industrialisation, l'urbanisation et la croissance démographique au XIXe siècle, l'hospitalisation des populations pauvres sert autant à encadrer «la question sociale» qu'à soigner des malades. Comme le résume Anne-Marie Guillemard, «*l'image repoussoir diffusée par l'hospice d'une vieillesse déchue et abandonnée, parce qu'imprévoyante, apparaît comme un des instruments de l'entreprise intense de moralisation de la classe ouvrière*»[63]. Au milieu du XXe siècle, l'hospice ouvre grand ses portes à la vieillesse au terme d'un processus de spécialisation

---

[61] RTS: «Destination vieillesse…» 07.03.1985.

[62] Sur la France: Jean-Paul Domin, *Une histoire économique de l'hôpital (XIXe-XXe siècles): une analyse rétrospective du développement hospitalier*, Paris: Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 2008. Pour la Suisse: Pierre-Yves Donzé, *Bâtir, gérer, soigner: histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande*, Chêne-Bourg/Genève: Georg, 2003.

[63] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 18.

hospitalière. Inspirée par le Plan français de réorganisation médicale des années 1960, la pratique de pointe se concentre dans les grands centres universitaires, alors que les petits hôpitaux périphériques de Suisse romande organisent une médecine légère, souvent axée sur la gériatrie[64]. Afin de suppléer la présence de vieillards en milieu hospitalier, de nouvelles institutions se destinent à l'hébergement des personnes âgées. En 1967, le nom d'établissement médico-social (EMS) est adopté par le Plan hospitalier vaudois afin de prendre de la distance par rapport à l'asile[65]. À la même époque, les réformes françaises conduisent à la disparation du terme «hospice des vieux» au profit du concept de «maisons de retraite», même si ce mot désigne souvent les mêmes établissements. Afin de désencombrer les hôpitaux, des sections de jour et des cures de moyen séjour sont proposées par les services sanitaires, prémices de la «grande médicalisation de la vieillesse» des années 1980 avec la profusion d'EMS en Suisse romande et des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) en France.

Les statistiques sur les hospices et les maisons de retraite ne permettent pas d'évaluer précisément l'évolution de ces modes d'hébergement[66]. En France, le taux d'hébergement collectif des personnes âgées tend à baisser entre 1946 et 1954, puis remonte à partir de 1962[67]. En Suisse, les données sont lacunaires, car la santé publique est du ressort de l'administration cantonale, et il n'existe pas d'enquête à l'échelle nationale sur les homes pour personnes âgées[68]. Toutefois, le nombre de lits se raréfie avec l'accroissement de la population des plus de 65 ans, même si le nombre des homes pour personnes âgées est multiplié par trois entre 1964 et 1973[69]. En outre, deux tiers des locataires de logement pour personnes âgées bénéficient d'une aide à domicile à cette époque.

---

[64] Pierre Donzé, *Bâtir, gérer, soigner…*, p. 295-296.

[65] «Home/établissement médico-social (EMS)», in: *Dictionnaire suisse de politique sociale*, URL: http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=399

[66] Agnès Catherin-Quivet, «Évolution de la population âgée en institution et politiques mises en œuvre (1962-2004)», *Annales de démographie historique*, 2, n° 110, 2005, p. 185-219.

[67] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État…*, note 37 et note 38, p. 230.

[68] Rapport Saxer (1966)…, p. 246.

[69] Rapport OFAS (1979)…, p. 276-277.

Jusqu'au milieu des années 1980, le phénomène de l'hospitalisation de la grande vieillesse se développe de manière continue, comme le relève un article du quotidien *Le Monde* :

> « *Beaucoup* [de vieillards] *ne devraient pas occuper ces lits de mouroir, temples des âmes mortes, où les dirigent tantôt l'égoïsme familial, tantôt la crise du logement et souvent le corps médical, soit parce qu'il cherche à s'en débarrasser, soit parce que l'ignorance générale en gérontologie et en neurologie conduit à des erreurs de diagnostic.* »[70]

Antichambre de la mort, l'hospice est associé à l'image du « *mouroir* »[71]. La relégation des personnes âgées dans des établissements hospitaliers met à jour l'abandon de la cohabitation familiale, les problèmes de « la crise du logement » et l'évolution des thérapies médicales vis-à-vis de la vieillesse. La situation intolérable dans les hospices fait l'objet de nombreuses dénonciations. Alors que l'espérance de vie est inférieure à quatre ans quel que soit l'âge au moment de l'admission, ce taux de mortalité en hospice crée une émotion forte[72]. La vie quotidienne d'un pensionnaire à l'hospice est loin d'être celle d'un retraité disposant de loisirs et de temps libre[73].

En banlieue parisienne, la Maison départementale de Nanterre devient l'emblème de l'hospice dans les années d'après-guerre. Prison, dépôt de mendicité et lieu d'internement des vieillards, la Maison rassemble une population hétéroclite de vagabonds, de mendiants et de miséreux[74]. En 1952, une chronique du quotidien *Le Monde* expose les conditions de vie des « vieux de Nanterre » :

> « *L'ensemble des pensionnaires de Nanterre représente une population de plus de trois mille cinq cents personnes que deux*

[70] D[r] Claudine Escoffier-Lambiotte, « La démence sénile », *Le Monde*, 12.02.1986.
[71] Dans *Le Monde :* « Prisons pour vieillards », 11.08.1973 ; « À Nanterre, un univers clos pour des vies sans issue », 16.06.1975.
[72] Jean-Pierre Gutton, *Naissance du vieillard…*, p. 231.
[73] Bernard Ennuyer, « *L'hospice ou la mort anticipée* », *Esprit*, mars 1976, 3, p. 424-448.
[74] « Les cent ans de la Maison de Nanterre. Un havre pour les clochards », *Le Monde*, 06.08.1987.

> *cent sept fonctionnaires suffisent à encadrer et à soigner. Les hommes et les femmes sont logés en dortoirs dans deux quartiers nettement séparés. Seuls les vieux valides de la quatrième section* [900 personnes environ] *ne sont astreints à aucun travail et circulent en liberté.* »[75]

En 1962, le rapport Laroque réclame « l'abandon progressif » des hospices et le transfert de leurs pensionnaires dans les services adéquats[76]. Leitmotiv des sujets médiatiques, le traitement inhumain à l'hospice est dénoncé depuis les années 1960[77]. À la télévision française, les « Actualités françaises » proposent en 1968 une séquence intitulée « La vieillesse des autres » qui s'ouvre sur un constat d'échec à la Maison de Nanterre[78]. Accompagnée par la musique d'un choral de Bach, la mise en scène des feuilles mortes accrochées aux fils électriques qui entourent l'enceinte dramatise le sort des vieillards. Les images de vieux renvoient des figures d'impotents en chaise roulante, de grabataires ou de vieilles dames qui déambulent en chaussons le long des murs en pierre. L'évocation de l'alcoolisme au travers des casiers de bouteilles vides entreposées près d'une cabane clôt la séquence après un dernier gros plan sur un visage de vieux, la cigarette aux lèvres. Recourant à un traitement identique, le journaliste Louis Doucet présente les clochards de Nanterre dans l'émission « Panorama » en 1970[79]. Par son gigantisme et par la faiblesse de son encadrement social, la Maison de Nanterre fait l'objet de dénonciations répétées par Jean Benoît dans le quotidien *Le Monde*. En 1973, une première série d'articles est publiée sous le titre « Les oubliés du quatrième âge »[80]. En 1974, une autre série,

---

75 André Sevry, « Maison départementale de Nanterre », *Le Monde*, 27.11.1952.
76 Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 226, voir aussi : p. 101-103, 106, 222-230.
77 « Les hospices d'Ivry et de Nanterre vont être modernisés », *Le Monde*, 05.12.1960.
78 INA : « La vieillesse des autres », collection : Les Actualités françaises, diffusion : 03.01.1968, durée : 3 minutes, notice : AFE86001087.
79 INA : « Le chemin de Nanterre », collection : Panorama, diffusion : 13.02.1970, durée : 14 minutes, notice : CAF86015542.
80 Dans le journal *Le Monde* : « Prisons pour vieillards », 11.08.1973 ; « Maisons de retraite et “mouroirs” dorés », 12-13.08.1973 ; « Des objectifs équivoques », 14.08.1973.

« Troisième âge en Europe », est proposée par le quotidien français[81]. En 1978, Jean Benoît signe une chronique intitulée « La grande peur des personnes âgées »[82]. En 1981, une nouvelle série s'intéresse à la ségrégation des personnes handicapées[83]. Dans toutes ces enquêtes, Jean Benoît dénonce la logique asilaire de l'hospice. En réaction, un abondant courrier de lecteurs est adressé au quotidien qui dénonce pêle-mêle la ségrégation des vieux, la « *pénurie d'équipements hospitaliers* », la disparition des « *liens familiaux traditionnels* »[84]. Le scandale des hospices prend de l'importance et le sujet médiatique devient un véritable marronnier.

Les reportages sur les hospices circulent entre les différents médias au cours des années 1970. Alors que la presse a commencé cette condamnation, les émissions de télévision amplifient l'écho des dénonciations dans l'opinion. Au début de la décennie, Konstantínos Costa-Gavras utilise l'hospice général de Lille comme décor à son film *L'Aveu* (1970). Avec son univers de couloirs et de herses, l'hospice ressemble plus à une prison qu'à un établissement de soins. En 1975, l'émission hebdomadaire « Le fil des jours » sur TF1 consacre plusieurs reportages au logement des personnes âgées[85]. Le sujet sur la contention des vieillards en milieu hospitalier est illustré par une femme qui raconte, dos à la caméra, les brutalités dont sont victimes les personnes âgées. Ces images de violence à l'égard des pensionnaires de l'hospice de Nanterre provoquent la colère de Claude Sarraute dans le quotidien *Le Monde* : « *Le cauchemar, l'enfer sur terre. Nous sommes tous des vieillards en sursis. Est-ce donc cela qui*

---

[81] Dans le journal *Le Monde* : « Vivre et survivre au pays d'Hamlet », 15.10.1974 ; « Voir Bucarest et mourir… », 16.10.1974 ; « Le troisième âge, phénomène économique », 17.10.1974.
[82] « La grande peur des personnes âgées », *Le Monde*, 06.11.1978.
[83] Dans le journal *Le Monde* : « Le tiers-monde délaissé », 27.03.1981 ; « En France : du ghetto à l'intégration », 28.03.1981.
[84] « Correspondance : Les oubliés du quatrième âge », *Le Monde*, 10.09.1973.
[85] INA, collection : Le fil des jours : « Les maladies de l'immobilisation », diffusion : 10.02.1975, notice : CAA7502055901 ; « Nouvelles maisons de retraite », diffusion : 17.02.1975, notice : CAA7502069001 ; « La retraite chez soi », diffusion : 10.03.1975, notice : CAA7502108201.

nous attend?»[86] L'effroi suscité par le reportage résonne avec celui provoqué par le film de Marianne Ahrne, *La Promenade au pays de la vieillesse* (1974)[87]. Dans ce documentaire produit par la télévision suédoise et diffusé à la télévision française en 1978, la réalisatrice met en scène les réflexions sur la vieillesse de Simone de Beauvoir avec des images filmées dans les hospices de Nanterre et d'Ivry[88]. Dans le sillage des condamnations de l'asile, des prisons et de l'hôpital psychiatrique, les critiques répétées contre les conditions de vie à la Maison de Nanterre rencontrent un nouvel intérêt scientifique[89]. Carmen Bernand publie *Les Vieux vont mourir à Nanterre* (1978) qui présente une enquête au sein du microcosme de la Maison et analyse les restructurations successives de l'assistance aux vieillards[90]. Ancienne élève de Claude Lévi-Strauss et spécialiste des paysanneries andines, l'anthropologue française formée à l'Université de Buenos Aires produit un portrait de Nanterre comme lieu de relégation. Dans cet ouvrage, la vieillesse en institution devient peu à peu une expérience asilaire qui traduit l'isolement de la personne. La Maison de Nanterre devient au cours des années 1980 l'exemple type de «ce qu'il ne faut pas faire». Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la nomination de Joseph Franceschi comme secrétaire d'État aux Personnes âgées en 1981 annonce la fermeture définitive des hospices[91]. En 1986, le

86 Claude Sarraute, «L'enfer sur terre», *Le Monde*, 12.04.1975.

87 Un extrait du film est disponible sur le site de l'INA: URL: http://www.ina.fr/video/I04236278

88 Marianne Arhne, «Filmer la vieillesse», *Les Temps modernes*, 1, n° 647-648, 2008, p. 368-374.

89 Michèle Troude, Bernard Ennuyer, *Il y a toujours des hospices de vieux*, Paris: Stock, 1977.

90 Carmen Bernand, *Les Vieux vont mourir à Nanterre*, Paris: Éditions Le Sagittaire, 1978.

91 Le sujet est traité plusieurs fois dans les actualités de France Inter. INA: «L'état des hospices: ITW Joseph FRANCESCHI (extrait d'Inter 13h00)», collection: Inter-Actualités de 19h00, diffusion: 14.09.1981, durée: 50 secondes, notice: PHY05010629; «Fermeture prochaine des hospices: ITW Joseph FRANCESCHI, secrétaire d'État», collection: Inter-Actualités de 13h00, diffusion: 14.09.1981, durée: 3 minutes, notice: PHD98000725; «Les conditions d'hébergement dans les centres pour personnes âgées», collection: Inter-Actualités de 13h00, diffusion: 21.10.1983, durée: 1 minute, notice: PHD98211656; «Création de comités

journal *Le Monde* présente deux reportages télévisés qui dénoncent le « *dépotoir mouroir* »[92]. La fermeture de Nanterre connaît quelques lenteurs[93]. En 1989, enfin, la Maison de Nanterre change de statut et devient un Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) qui conclut la reconversion de cet hospice en un hôpital.

L'ambivalence des lieux de la vieillesse

Attachées à leur indépendance, la plupart des personnes âgées repoussent aussi longtemps que possible leur entrée dans une maison de retraite. Même si le processus de laïcisation déploie ses effets au cours des années 1960, l'attention au logement de la vieillesse comme lieu de la fin de vie se teinte de réflexions inspirées de la morale chrétienne. L'opposition entre l'hôpital et le domicile privé relaie des représentations normatives entre une mort accompagnée et une mort solitaire. La charge affective reste forte dans les discours politiques et médiatiques. Refusant d'opposer le « maintien à domicile » à l'admission en institution, le rapport Laroque met en garde ses lecteurs contre une conception rigide des lieux de la vieillesse :

> « *L'objectif de "maintien à domicile limité au plus longtemps possible" normalise le moment du placement plus qu'il n'y remédie.*

d'établissement dans les hospices », collection : Inter-Actualités de 7h30, diffusion : 08.11.1985, durée : 1 minute, notice : PHD98222302. Les émissions de toutes les chaînes de télévision rendent compte de la priorité du gouvernement socialiste. INA : « Mitterrand à Alfortville », collection : Soir 3, diffusion : 04.05.1981, notice : DVC8108219601 ; « Maison de Nanterre interview ministre », collection : JA2 20H, diffusion : 05.08.1981, durée : 3 minutes, notice : CAB8101946701 ; « Hospice Nanterre », collection : IT1 20H, diffusion : 05.08.1981, durée : 2 minutes, notice : CAA8100992601 ; « Les vieux de Nanterre », collection : Soir 3, diffusion : 05.08.1981, durée : 2 minutes, notice : DVC8108086301 ; « La maison de Nanterre », collection : Midi 2, diffusion : 13.08.1981, notice : CAB8101175201 ; « Plateau FRANCESCHI Joseph », collection : C'est à vous, diffusion : 08.04.1982, notice : CAA8201200801.

[92] Anita Rind, « La fourrière des humains », *Le Monde*, 09.04.1986.

[93] « Paris. L'hospice de Nanterre en accusation », *Le Monde*, 18.04.1987.

La rupture du domicile, naturalisée comme une fatalité médicale, cache des critères sociaux d'isolement et de pauvreté. Sans voix ni droit, c'est par centaines que des personnes se trouvent orientées vers des hospices souvent éloignés du "milieu de vie habituel" et des villes… »[94]

La question de l'adaptation à un nouveau milieu pose quantité de difficultés psychologiques[95]. Le rapport Saxer recommande un travail d'accompagnement afin que le séjour en maison de retraite soit « *considéré par le vieillard sous son aspect positif* »[96]. Durant les années 1960, les rapports sur la vieillesse sollicitent la construction de petites structures (80 places au maximum), proches des quartiers où se trouvent les populations âgées, afin de laisser la plus grande liberté de mouvement possible et d'encourager les contacts avec le monde extérieur. En 1963, Alfred Sauvy dénonce l'exclusion de la vieillesse en maison de retraite comme une volonté de rendre « les vieux » invisibles[97]. Sans réflexion sur la complémentarité des lieux de soins, cette manière de poser le débat fait l'économie d'une réflexion globale sur un « droit au logement » et se limite à présenter l'hospice comme une solution aussi ultime qu'inéluctable.

L'admission dans une maison de retraite a des effets décisifs sur le comportement et les attitudes des personnes âgées. Dans la *Revue internationale des sciences sociales* en 1963, le sociologue anglais Peter Townsend signe un article intitulé : « Faut-il renoncer aux maisons de retraite ? »[98]. Pionnier de l'étude des populations âgées en Angleterre et au pays de Galles, Peter Townsend décrit le malaise des sociétés occidentales écartelées entre le désir d'isoler les

---

94 Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 405.

95 Delphine Dupré-Lévêque, *Une ethnologue en maison de retraite. Le guide de la qualité de vie*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2001 ; Isabelle Mahon, « Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux », *Espaces et sociétés*, 1-2, n° 120-121, 2005, p. 163-178.

96 Rapport Saxer (1966)…, p. 260.

97 Alfred Sauvy, « La société et les faibles », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 741-754.

98 Peter Townsend, « Faut-il renoncer aux maisons de retraite ? », *Revue internationale des sciences sociales*, XV, 3, 1963, p. 449-461.

« inadaptés » afin de leur fournir un traitement adéquat et la volonté de maintenir les individus intégrés dans leur « milieu normal »[99]. Selon le sociologue, toutes les « *institutions d'hébergement prolongé* » (hôpitaux psychiatriques, établissements pour diminués mentaux, maisons de repos pour incurables, maisons de retraite, maison de redressement, etc.) provoquent des troubles physiques et mentaux, depuis le repli sur soi et l'apathie jusqu'à l'agressivité et la violence. Peter Townsend souligne qu'il est possible de tenir compte des « *aspirations psychologiques individuelles* » d'une majorité de pensionnaires tout à fait capables de vivre de manière indépendante dans un logement adapté. « Faire le pont » entre le foyer familial et l'hôpital se justifie par les effets désastreux de l'inactivité forcée dans les lieux collectifs :

> « *Notre enquête a montré qu'en Angleterre* [les vieillards] *se plaignent d'être inactifs. Beaucoup d'entre eux avaient, par exemple, l'habitude de faire leur cuisine eux-mêmes. Maintenant, ils n'ont plus qu'à attendre qu'on les serve et l'ergothérapie ne donne que des résultats médiocres. Ils se plaignent d'être séparés de leur famille, de leurs amis et de la société. Certains vivent dans des maisons de retraite éloignées des centres urbains. D'autres se trouvent très loin de leurs parents et de leurs amis. Ils ne peuvent pas recevoir de visites fréquentes, et les quelques-unes qu'ils reçoivent se font de moins en moins nombreuses.* »[100]

Selon le sociologue, il ne suffit pas de réunir sous un même toit un grand nombre de personnes du même âge pour créer une communauté au sein des maisons de retraite. L'aspect superficiel des relations sociales nouées parmi les pensionnaires est dénoncé.

Réduits à l'état de « légumes » qui attendent passivement la mort, les pensionnaires des hospices cristallisent une image *grise* de la vieillesse misérable, à l'opposé des espoirs de vieillesse *verte* décrits dans les

---

[99] Peter Townsend, *The Last Refuge. A survey of residential institutions and homes for the aged in England and Wales*, Londres : Routledge & Paul, 1962.
[100] Peter Townsend, « Faut-il renoncer aux maisons de retraite ?… », p. 455.

chapitres précédents. Dans un article du quotidien *Le Monde* en 1962, Maurice Denuzière dénonce l'aspect factice des politiques du logement pour personnes âgées. Il amorce une réflexion sur l'ennui et la perte d'indépendance consécutive à l'admission en institution :

> «*Même dans la maison de retraite la plus confortable ils n'ont plus d'occupations ni de responsabilités. Les jours passent lentement, avec une langueur monotone que rythment les repas. C'est la vie végétative, à l'abri des coups du sort, certes, mais hors d'atteinte des simples joies domestiques. Au bout d'un certain temps ceux qui restent là sombrent dans l'indifférence de la vie active.*»[101]

Au moment où la persistance des hospices dans plusieurs grandes villes bouleverse l'opinion publique, les progrès réalisés ici et là ne suffisent pas à effacer «la promiscuité de caserne» associée à ces lieux d'hébergement. Cette scintillante oscillation des représentations du logement de la vieillesse peut encore s'illustrer dans le traitement médiatique ambivalent de la Maison de la vieillesse de Vessy à Genève[102]. En 1959, les appartements pour couples âgés de Vessy font l'objet d'un sujet au commentaire élogieux du «Ciné journal suisse»[103]. Confortables «mais sans luxe», les «petits logis modernes» permettent de ne plus séparer les couples âgés. À cette occasion, le conseiller municipal Pierre Lacroix revient sur l'abandon du modèle de l'assistance hospitalière, en se déclarant «*heureux de pouvoir inaugurer une maison qui est plus un hôtel qu'un hospice*»[104]. Cette représentation idéalisée des années 1950 contraste avec la présentation de la Maison

---

[101] Maurice Denuzière, «"Ma Demeure", une expérience lyonnaise qui maintient les "anciens" dans la Cité», *Le Monde*, 11.10.1962.
[102] Sur la création de la Maison de Vessy par l'hospice général de Genève en 1921 : Grégory Kloos, *L'Hospice général dans les années 1940 et 1950 : le discours sur l'assistance et les personnes assistées*, Mémoire de DEA en histoire économique et sociale, Université de Genève, 2003.
[103] Cinémathèque suisse : «Maison de la vieillesse Vessy (GE). À la Maison de la vieillesse, un nouveau pavillon contient des petits appartements pour les couples âgés», n° 871/2, 29.05.1959, durée : 22 minutes.
[104] H. V., «À Vessy. On a inauguré hier un nouveau pavillon pour couples âgés», *Journal de Genève*, 07.04.1959.

par l'émission «Temps présent» de la TSR en 1972[105]. Afin de réaliser ce reportage, l'équipe reste dix jours en immersion parmi les 240 personnes âgées. En introduction du sujet, le commentaire présente le départ d'une vieille dame pour la maison de retraite par cette phrase: «*Ce n'est plus le troisième mais le quatrième âge*». Pour une fois, la parole est donnée aux résidents, mais les questions posées orientent les réponses. Interrogée sur les difficultés d'adaptation lors de son entrée dans la Maison, une veuve se plaint de l'ennui (minutage: 02:35). Après avoir abandonné son «*ancien appartement depuis 49 ans*», une vieille dame insiste sur le «*cafard des premiers jours*», la promiscuité en chambre et le bruit lors des repas collectifs dans le grand réfectoire (minutage: 04:08). Regrettant d'avoir quitté son ancien appartement où vivait son fils, une veuve fait part de son «*cafard*», de son «*ennui*» et de sa «*solitude*». La résignation l'emporte sur les autres considérations: «*Je vois pas bien à quoi je sers… Pourriez-vous me dire à quoi je sers? À rien du tout.*» (minutage: 30:00). L'état végétatif de certains vieillards est filmé à plusieurs reprises à la fin du reportage. La vie solitaire en maison de retraite rappelle en contraste le modèle idéalisé de la cohabitation familiale, dont la disparition sert autant à culpabiliser les familles qui «abandonnent» leurs parents qu'à souligner le désintérêt social et politique pour le sort du quatrième âge. Depuis le milieu des années 1970, l'ennui et le manque d'activité forment les lieux communs d'une dénonciation répétée des conditions de vie subies dans les lieux d'hébergement de la vieillesse.

Dernier exemple de circulation d'un sujet médiatique, le film américain *Le Dernier Locataire* (1978) sert d'amorce à la soirée des «Dossiers de l'écran» consacrés à la grande vieillesse et aux maisons de retraite en 1980[106]. Quelques semaines après la diffusion du téléfilm sur la chaîne française Antenne 2, la journaliste Renée Hermenjat revient sur l'histoire de cette famille confrontée à la prise en charge d'un grand-père de 76 ans qui refuse d'être placé dans un asile de vieux. Dans la revue de la section romande de l'Association suisse pour

[105] RTS: «Vieillir ensemble», collection: Temps présent, diffusion: 10.02.1972, durée: 43 minutes.
[106] *Radio Je vois tout*, n° 4, 24.01.1980, p. 26-27.

l'habitat, elle mentionne son émotion de spectatrice pour introduire les enjeux d'un projet de maison pour le quatrième âge à Genève :

> « *Film intéressant, nuancé, humain : chacun des personnages était, comme dans la vie, pétri de bonnes intentions et d'égoïsme, d'autosatisfaction et de culpabilité. Le débat qui suivit le film mit en évidence l'horreur qu'inspire la maison de retraite aux jeunes comme aux vieux. Sur le plateau, un participant, 72 ans, déclara calmement, sans soulever la moindre objection, qu'il avait tout préparé pour mettre fin à ses jours quand le moment serait venu pour lui d'entrer dans une telle maison… Les téléspectateurs téléphonaient nombreux. Ils étaient aussi unanimes à considérer la maison de retraite comme le pire. Une remise en question nécessaire. Il faut honnêtement reconnaître que certaines maisons de retraite ont pu justifier une telle attitude. Il faut pourtant se rappeler que l'opinion publique est presque toujours en retard d'une situation. En réalité, c'est surtout le souvenir des "asiles de vieillards", des "hospices de vieux" qui ont frappé les imaginations.* »[107]

Après avoir reconnu l'importance du maintien à domicile, Renée Hermenjat dénonce autant l'inhumanité du traitement des vieux que les pratiques moralement discutables de la maison de retraite. Comme le montrent ces exemples médiatiques, une nouvelle sensibilité émerge quant à l'indépendance et à la dignité des vieillards. La transformation des hospices en maisons de retraite se justifie par la volonté de ne plus mélanger personnes valides et grabataires. Dans ce contexte, les dénonciations fracassantes contre les mouroirs et les abandons de personnes âgées font obstacle à l'émergence d'une autre conception de l'hôpital, même si des expériences de complémentarité sont envisagées entre hospitalisation et maintien à domicile[108]. L'hébergement en maison de retraite est destiné avant tout aux grands

---

[107] Renée Hermenjat, « Hébergement du quatrième âge : le projet des "Châtaigniers" à Veyrier (Genève) », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, 53, 3, 1980, p. 15-21.

[108] Renée Sebag-Lanoë, « L'hospitalisation de longue durée », *Futuribles, analyse prévision prospective*, mai 1985, p. 127-129.

vieillards, ce qui se limite entre 5 % et 8 % de la population des plus de 65 ans. Cette proportion se renforce jusqu'au début des années 1990, mais l'immense majorité des personnes âgées vit dans un ménage privé au milieu des années 1980 en Suisse[109]. À la suite de la généralisation et de l'amélioration des retraites, associées au déploiement des aides à domicile et des politiques d'autonomie de la personne âgée, l'âge d'admission en institution recule et la durée de séjour diminue. La dignité de la personne âgée en institution devient la préoccupation majeure des politiques de la vieillesse.

De manière globale, la question du logement signale une évolution des représentations, concomitante aux évolutions sociales. L'accroissement du nombre de divorces, l'allongement de la durée de la vie et les nouvelles aspirations individualistes influencent la taille des ménages qui tend à se réduire. Les ambitions résidentielles modifient en profondeur la demande sociale de logement. Par l'implantation de dispositifs locaux au plus près des individus, les interventions publiques en faveur du troisième âge reconnaissent que les nouvelles formes de logement ne doivent plus porter atteinte ni à la liberté ni à l'initiative individuelle. Dans ce cadre, la notion de « qualité de vie » commence à s'imposer. Ces recommandations traduisent une représentation positive du vieillissement perçu en termes de temps du loisir et de l'accomplissement de soi. Ces politiques du troisième âge produisent un mode de gestion qui induit un nouveau modèle culturel de la vieillesse active.

---

[109] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 438-439. Ce taux est encore plus fort si l'on ne prend en compte que les 65-79 ans : 96,3 %.

Chapitre 7 :

Vieillesse dorée, les figures de la retraite active

« *Les vieillards conservent l'intelligence, pourvu que se maintiennent l'application et l'activité ; et ce non seulement chez des gens connus qui exercent des activités, des responsabilités, mais aussi dans le calme de la vie privée.* »

Cicéron (Marcus Tullius Cicero), *De Senectute*, 22.

À partir des années 1970, une palette de cours, d'occupations ou de loisirs est proposée au troisième âge, afin de garantir son intégration dans la société par le maintien en activité. Avec l'émergence de cette offre spécifique, les retraités n'aspirent plus au repos après une vie de travail, mais cherchent à donner un nouveau sens à leur vie. Alors que la déchéance physique et mentale justifiait la retraite proposée au travailleur, l'entrée dans la vieillesse ne correspond plus à un âge précis. Le temps de la retraite propose une étape de vie inédite où la vieillesse se caractérise à la fois par le statut d'inactivité pensionnée, mais aussi par une capacité inédite d'agir. Dans toutes les classes d'âge, de nouvelles aspirations naissent en vue de ce temps après l'âge adulte où la réalisation de soi en pleine maturité représente un gain offert à tous. Ce modèle de la vieillesse active consacre la retraite *dorée* comme une nouvelle couleur de la vieillesse.

En moins d'une décennie, l'image du senior actif devient un sujet récurrent des représentations médiatiques, selon une logique similaire à la mise en scène de la vivacité d'esprit des centenaires. Dès les années 1960, les émissions radiophoniques (8 sujets en 1964) abordent le passage à la retraite, avant la reprise de cette thématique à la télévision une décennie plus tard (7 émissions jusqu'en 1984). Les activités sportives des seniors rencontrent un intérêt grandissant (6 sujets radio et 9 reportages télévisés entre 1969-1980). À cette occasion, les clubs du troisième âge, les cours de préparation à la retraite et les offres de loisirs à destination des seniors participent d'une recomposition des représentations de la vieillesse.

Dans ce chapitre, nous présenterons la variété des activités proposées aux retraités depuis les années 1960. Quatre lieux forts encadrent la figure du senior actif. Tout d'abord, le passage à la retraite représente une transition délicate à négocier, et certains individus peinent à vivre cette crise personnelle. Pour résoudre ce « choc » psychique, des cours de préparation à la retraite sont mis en place, et leur conception révèle une première représentation implicite de la vieillesse active. Deuxième lieu de l'activité des seniors, les Clubs d'aînés se développent durant l'après-guerre selon une logique d'occupation (emploi), puis ils dérivent vers une offre composite de loisirs qui impliquent la participation effective des personnes âgées à leur organisation. Troisième lieu hybride, les Universités du troisième âge constituent une expérience à part, inspirée du mouvement de l'éducation populaire et des revendications de la démocratisation des études durant la seconde moitié des années 1970. Enfin, cette valorisation des activités à la retraite illustre une complexité des âges dans les représentations savantes, politiques et médiatiques. Alors que le modèle du vieillissement actif retarde l'entrée dans la vieillesse proprement dite, la frontière entre le troisième et le quatrième âge se trouve simultanément renforcée par cette visibilité des activités des personnes âgées.

Le choc du passage à la retraite

Avec la généralisation des systèmes de retraite après-guerre, la transition entre la vie active et la vieillesse pensionnée offre un

champ fertile d'études gérontologiques. Alors que l'entrée dans la vieillesse est associée à la retraite, ce passage pose problème, en particulier pour les hommes et pour les cadres supérieurs du salariat. Les difficultés identifiées relèvent simultanément de la perte du statut professionnel, de la réorientation vers la sphère intime et de la disparition du groupe des pairs formé par les collègues de travail. En 1953, Robert Havighurst et Ruth Albrecht proposent un premier modèle explicatif avec la « théorie de l'activité »[1]. À l'aide d'une enquête sur une centaine d'habitants âgés dans une petite ville du Middle West américain, les sociologues décrivent des retraités heureux de leur sort, indépendamment de leur origine sociale ou de leur âge spécifique. Selon la théorie de l'activité, l'investissement de nouveaux rôles lors du passage à la retraite garantit un bon état de santé mental et physique. En 1961, cette conception volontariste d'un vieillissement réussi est remise en cause par les travaux d'Elaine Cumming et de William Henry[2]. Sur la base d'une enquête réalisée à Kansas City auprès de 279 habitants âgés de 50 à 90 ans, les gérontologues élaborent « une théorie du désengagement ». Selon cet autre modèle, le vieillissement se caractérise par une perte de rôles, à la fois professionnel au moment de la retraite et familial avec le départ des enfants ou le décès du conjoint. Ce désengagement réciproque de l'individu et de la société conduit à un isolement progressif des personnes âgées. En situation d'exclusion de la vie sociale, l'état de santé se dégrade, ce qui conduit à une nouvelle prise en charge de la vieillesse par les systèmes sociaux, en remplacement de la vie familiale et professionnelle. Comme le montrent ces deux approches, les recherches gérontologiques américaines réduisent le passage à la retraite à une crise personnelle lors de l'adaptation individuelle à une nouvelle condition de vie sociale[3].

---

[1] Robert J. Havighurst, Ruth E. Albrecht, *Older People*, New York : Longmans Green, 1953.

[2] Elaine Cumming William E. Henry, *Growing Old: the process of disengagement*, New York : Basic Books, 1961.

[3] Vincent Caradec, « Vieillir au grand âge », *Recherche en soins infirmiers*, n° 94, 3, 2008, p. 30.

La découverte du « choc de la retraite » (*Pensionierungsschock*) constitue un paradigme majeur de la science gérontologique[4]. En Europe, l'Association internationale de gérontologie et la Fédération européenne des personnes âgées relaient les travaux pionniers américains[5]. En 1955, le gérontologue allemand Karl Heinz Stauder publie une enquête sur la faillite personnelle lors du passage à la retraite (*Pensionierungsbankrott*)[6]. Après de nouvelles recherches, le modèle du désengagement est critiqué pour ne pas tenir suffisamment compte de la diversité culturelle[7]. Pour soigner cette dépression, les sociologues développent un « art du bien vieillir », conçu comme un projet éducatif pour le troisième âge[8]. Les théories de l'activité et du désengagement polarisent pendant de nombreuses années les débats de la gérontologie sociale, tout en partageant une préoccupation commune en faveur de l'activité des personnes âgées[9].

Le paradigme du choc de la retraite connaît un large écho médiatique après 1955. Connu du grand public francophone grâce à son *best seller* traduit chez Flammarion, *La Vieillesse, destinée et accomplissement* (1959), le professeur Vischer de l'Université de Bâle publie de nombreux articles sur le passage à la retraite, autant dans

---

[4] Matthias Ruoss, « Nach der Arbeit, der "Pensionierungsschock" in der Nachkriegszeit zwischen Belastung und Aktivierung », in : Brigitta Bernet (éd.), *Ausser Betrieb : Metamorphosen der Arbeit in der Schweiz*, Zurich : Limmat Verlag, 2015, p. 125-140.

[5] Sur cette circulation transnationale, voir les trois contributions de Elaine Cumming, Hans Thomae, Peter Townsend dans le numéro « Le troisième âge », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963.

[6] Karl Heinz Stauder, « Über den Pensionierungsbankrott », *Psyche. Eine Zeitschrift für psychologische und medizinische Menschenkunde*, 9, Stuttgart : Ernst Klett, 1955, p. 481-497.

[7] Arlie Hochschild, « Disengagement Theory: a critique and proposal », *American Sociological Review*, 40, 1975, p. 553-569.

[8] Robert J. Havighurst, « The measurement of successfull ageing », in : Clark Tibbitts, Wilma Donahue (éd.), *Social and psychological aspects of ageing*, New York : Columbia University Press, 1962.

[9] Matthias Ruoss, « Aktives Alter(n) in der kapitalistischen Arbeitgesellschaft, ein Beitrag zur Wissensgeschichte der Gerontologie in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts », in : Max Bolze, *Prozesse des Alterns : Konzepte - Narrative - Praktiken*, Bielefeld : transcript Verlag, 2015, p. 159-174.

des journaux scientifiques que dans des revues de vulgarisation[10]. En 1956, il décrit en termes généraux la pathologie du choc de la retraite dans le magazine *Pro Senectute*[11]. Face à l'intérêt pour ce sujet, la Société suisse de gérontologie organise une table ronde sur le choc de la retraite en 1961[12]. Cinq ans plus tard, le rapport Saxer fait l'éloge du manuel du professeur Vischer, *ABC für alte Menschen in gesunden und kranken Tagen* (1966), qui connaît de nombreuses rééditions en Suisse et en Allemagne[13]. Dans cet ouvrage, le professeur insiste sur les «*efforts personnels*» que les vieillards doivent entreprendre, car il ne faut attendre aucun secours de «*la jeune génération ou des autorités*». Les activités récréatives (loisirs, bricolage, etc.), comme les opportunités de travail salarié, forment le cœur d'une politique active de la vieillesse. En France, le président de la Commission d'études des problèmes de la vieillesse, Pierre Laroque, défend également le maintien en activité des personnes âgées, lors d'une intervention télévisée en 1962:

> «*Au fond, n'est-ce pas, la conclusion qui se dégage de ces rapides débats et des travaux de la commission, c'est qu'il faut que la personne âgée soit libre de continuer à exercer une activité si elle le veut. Il faut donc qu'on lui en donne les moyens. Que cette prolongation d'activité est souhaitable du point de vue de l'individu, pour assurer son équilibre physique et psychique, du point de vue de l'économie en raison des perspectives de la démographie française au cours des prochaines années, mais qu'il n'est peut-être pas bon que les personnes âgées aient des activités de même type que les jeunes. D'abord parce qu'il faut que ces activités soient adaptées à leurs possibilités physique et psychique. Et aussi parce qu'il ne faut pas*

[10] Adolf Lukas Vischer, Dina Mazé, *La Vieillesse. Destinée et accomplissement*, Paris: Éditions Flammarion, 1959.

[11] Adolf Lukas Vischer, «Von der Pensionierung», *Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung*, Zurich: Pro Senectute, 34, 4, 1956, p. 109-114.

[12] «Das Problem der Pensionierung», *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung*, 40, 1, 1962, p. 4-6.

[13] Adolf Lukas Vischer, *Abc für alte Menschen in gesunden und kranken Tagen*, Stuttgart: Thieme, 1966.

> *qu'il s'établisse une concurrence entre jeunes et vieux pour les mêmes genres d'activité.* » (Minutage : 10:42)[14]

Afin de conserver un « équilibre physique et psychique », il est essentiel de maintenir l'activité au-delà de l'âge de la retraite. À l'articulation du vieillissement démographique et de la vieillesse individuelle, Pierre Laroque loue l'emploi des personnes âgées, ce qui offre un complément de revenu bienvenu face au faible niveau des pensions. Dans le même temps, le travail des retraités ne doit pas faire concurrence à l'emploi des jeunes, selon une logique similaire aux discussions évoquées au chapitre précédent sur l'accès aux logements des familles ou sur les problèmes de cohabitation avec les enfants adultes. En 1962, l'émission « Cinq colonnes à la Une » propose un sujet sur les difficiles conditions de vie du troisième âge et sur la question de la ségrégation des personnes âgées[15]. Entre la parole du gériatre François Bourlière et celle du démographe Alfred Sauvy, le reportage réalise un micro-trottoir qui évoque les « problèmes de la vieillesse » chez des passants plus ou moins âgés. En conclusion du sujet télévisé, Alfred Sauvy lance une formule choc pour décrire le passage à la retraite :

> « *La retraite guillotine tel qu'on la conçoit, c'est-à-dire le passage brusque de la pleine activité à la pleine inactivité, est très peu recommandable à la fois sur le plan physiologique, psychologique et aussi sur le plan économique, parce qu'elle ne permet pas de donner aux individus de quoi vivre.* […] *Bien souvent, il faut bien se le dire et nous pouvons regarder dans le fond même de notre conscience, la retraite est conçue comme un moyen de faire partir les vieux de façon qu'ils débarrassent la population active, qu'ils donnent des emplois et on va même quelquefois jusqu'à préconiser une sorte de ségrégation dans des quartiers de vieux pour qu'on ne les ait plus devant les yeux, pour qu'on soit débarrassé de cette sorte de remords permanents.* » (Minutage : 06:26 et 07:48)

---

[14] INA : « Les personnes âgées : pour adoucir leurs vieux jours », collection : Page de la femme, diffusion : 12.02.1962, durée : 12 minutes, notice : CAF95054623.
[15] INA : « Onze mille francs par mois », collection : Cinq colonnes à la une, diffusion : 04.05.1962, horaire : 21:02:08, durée : 9 minutes, notice : CAF89015575.

Référence républicaine et jacobine, la «*retraite guillotine*» bouscule l'image idéalisée d'un retraité méritant son repos. Selon le démographe, la ségrégation des vieux représente une «*tendance naturelle*» des sociétés modernes qui cherchent à cacher leurs éléments les plus faibles. Inlassablement, Sauvy combat l'idée reçue que le repos est la seule option du retraité. Dans son livre *Les Limites de la vie humaine* (1961), il refuse «*la retraite guillotine*» qui provoque des troubles psychologiques, qui souvent sont fatals au cours de la première année[16]. En 1975, Alfred Sauvy dénonce l'idée de la retraite à 60 ans au «Journal télévisé de 20 heures» sur France 2[17]. Selon le démographe, il ne faut pas raisonner sur l'âge, car il s'agit d'une «*erreur arithmétique*» qui nie la réalité des individus où chaque cas est très «*différent physiquement, moralement, mentalement*». Le passage à la retraite constitue une rupture brutale, un véritable «choc». La formule de la «retraite guillotine» connaît alors un formidable écho[18]. En 1964, le professeur François Bourlière détaille sur France Inter les troubles consécutifs à un «*arrêt brutal d'activité*»[19]. En 1969, le magazine télévisé «Les femmes aussi» propose un sujet sur la migration des retraités vers la Côte d'Azur[20]. À la fin du sujet, un professeur de gériatrie du centre hospitalier de Nice livre une «opinion bien arrêtée» sur le choc de la retraite:

> «*Il y a une catastrophe, c'est la retraite hein. La retraite c'est complètement stupide… N'est-ce pas, quelqu'un travaille jusqu'à un certain temps et puis brusquement* [geste de la lame qui s'abat] *le*

---

[16] Alfred Sauvy, *Les limites de la vie*…, p. 119.

[17] INA: «La retraite à 60 ans», collection: JA2 20H, diffusion: 02.06.1975, horaire: 20:13:40, notice: CAB7500853401.

[18] Pour d'autres références à la retraite «guillotine», voir la revue *Esprit*, 5, mai 1963: Michel Philibert, «Le rôle et l'image du vieillard dans notre société», p. 931; François Bourlière, «Qu'est-ce que vieillir?», p. 730.

[19] INA: «L'âge de la retraite», collection: Grandes Enquêtes. France Inter, diffusion: 11.02.1964, durée: 8 minutes, notice: PHD94030849.

[20] INA: «Vieillir au soleil», collection: Les femmes aussi, diffusion: 11.11.1969, horaire: 20:19:50, durée: 47 minutes, notice: CPF86630563. Sur ce magazine et ses reportages sur les modes de vie, voir: Agnès Chauveau, «Le voile, le miroir et l'aiguillon…», p. 106-107.

> *couperet tombe. Il y a plus de possibilité, le sujet se sent dé-inséré* [sic]*, angoissé, euh comme ça il sent qu'il ne sert plus à rien, qu'il est inutile.* » (Minutage : 21:42)

Selon le gériatre, la retraite dessert le vieillard : après avoir attendu toute sa vie, il ressent le repos forcé comme « *un très gros traumatisme* ». Les politiques en faveur du maintien en activité des retraités intéressent également les médias de Suisse romande. En 1972, l'émission télévisée « Temps présent » propose un sujet sur la Maison de la vieillesse à Vessy où plusieurs minutes d'antenne sont consacrées aux activités des résidents (minutage : 10:04-14:25)[21]. La nécessité de maintenir une activité lors de la vieillesse est rappelée avec « *l'étonnante vitalité de M. Marquis* » (minutage : 10:22). Dans l'atelier de ferblanterie réservé aux hommes, un collègue de M. Marquis (74 ans) justifie son assiduité au travail : « *On bricole quatre heures par jour et le temps passe vite…* » (minutage : 12:35). En contrepoint, les ateliers de physiothérapie et d'ergothérapie sont présentés comme le pendant féminin des activités proposées à la Maison de la vieillesse (minutage : 13:43). En conclusion de la séquence, la journaliste souligne l'importance du bien-être physique et psychique : « *Ce qui compte en effet c'est de rester le plus valide possible. Donc indépendant… Moralement il est très important de ne pas s'ankyloser.* » (minutage : 13:54). Dans le reportage, les femmes apparaissent plus assidues que les hommes qui préfèrent « *l'oisiveté aux loisirs organisés* » (minutage : 14:08). Cette évocation d'une différence de genre entre les retraités s'efface lorsque le reportage approche Monsieur Camille Cavagliotti (67 ans), un retraité qui ne participe à aucun atelier et qui assume pleinement son oisiveté :

> – Valérie Bierens de Haan : « *Pourquoi est-ce que vous n'allez pas travailler un peu aux ateliers ?* »
> – Camille Cavagliotti : « *Boh ça me dit rien… Je suis pas venu dans un asile de vieillards pour travailler, moi ! Non, non* [rire] *pas bon… Je suis venu ici pour me reposer* [rire]*, mais pas pour travailler.* »

[21] RTS : « Vieillir ensemble », collection : Temps présent, diffusion : 10.02.1972, durée : 43 minutes.

– V. Bierens de Haan : « *Vous allez vieillir en rien faisant…* » [sic]
– C. Cavagliotti : « *Mah, moi je les laisse ceux qui veulent vieillir. Et puis ceux qui veulent travailler je les aime pas moi ! Je les aime pas du tout moi…* » (Minutage : 15:38)

Précédée par des plans de coupe où des vieillards jouent au billard et des solitaires lisent le journal (minutage : 15:20), cette oisiveté masculine laisse le spectateur pantois. Or, M. Cavagliotti est plus alerte qu'il ne semble de prime abord. La journaliste le suit dans sa promenade au quartier des Eaux-Vives à Genève où le retraité retrouve les commerçants et quelques vieux copains qui tous lui promettent, avec une certaine mauvaise foi, de venir le visiter prochainement. L'attention portée à la sociabilité masculine à l'extérieur du domicile renforce le stéréotype du choc de la retraite masculin et l'idée que les femmes s'adaptent aisément à la vie dans les maisons de la vieillesse.

Lié à la perte de repères professionnels, le choc de la retraite touche en premier lieu des hommes. En 1958, la Fondation suisse « Pour la Vieillesse » produit un film (*Un certain jour*) qui met en scène le départ à la retraite d'un cadre zurichois[22]. Représentatif d'un parcours stéréotypé, Monsieur Altdorfer vit une difficile transition de la vie active à sa nouvelle situation de retraité[23]. Secouru par un ancien collègue, le jeune senior s'engage tout d'abord dans des activités familiales en organisant des visites pour sa petite-fille (minutage : 05:52), avant l'intervention d'une aide-ménagère de Pro Senectute (minutage : 09:56), puis l'inscription sur une liste d'attente pour déménager vers une « Cité vieillesse » (minutage : 11:35). Ce cycle des âges linéaire du troisième au quatrième âge s'arrête au seuil de la « vraie vieillesse », synonyme de maladie et de déchéance, et valorise la retraite *dorée* comme un temps pour soi, un temps d'autonomie et d'épanouissement. Afin de lutter contre la dépression qui apparaît lors du passage à la retraite, une première offre de cours de « préparation à

[22] Kurt Seifert, *Eine Jahrhundertgeschichte…*, p. 64-65.
[23] Archives sociales suisses : Pro Senectute Suisse, *Un certain jour*, 1958, durée : 11:11, ID : F 9045-035_f, URL : http://www.bild-video-ton.ch/bestand/objekt/Sozarch_F_9045-035_f

la retraite» voit le jour au début des années 1960[24]. Le rapport Saxer en résume les objectifs:

> «*Le but principal de ces cours est de réunir les hommes et les femmes qui vont cesser leur activité professionnelle et de discuter avec eux des possibilités d'avoir une retraite bien remplie. Ce faisant, on ne cherche pas à donner des règles de vie destinées à assurer une retraite heureuse, mais à inviter les personnes âgées à vivre de façon rationnelle durant leur retraite. Les problèmes d'hygiène physique et mentale qui se posent aux vieillards sont passés en revue, de même que ceux qui concernent l'organisation des loisirs, les activités rémunérées et non rémunérées, etc. Le travail en groupe permet d'étudier les situations individuelles.*»[25]

«Assurer une retraite heureuse» reprend ici le paradigme de la vieillesse active qui constitue le principal argument pour garantir aux personnes âgées une «retraite bien remplie». Au-delà du discours rationaliste et hygiéniste, l'approche proposée couvre des thèmes multiples: soins en santé physique et mentale, questions alimentaires, aide pour les questions juridiques, prévention des accidents, etc. Le rapport Saxer souligne par ailleurs le rôle joué par les caisses de pension dans la publicité donnée à la préparation de cette étape de la vie[26]. En Suisse, les premiers cours sont dispensés à Genève en 1963[27]. La section zurichoise de la Fondation «Pour la vieillesse» organise à son tour un cours modèle pour les salariés dès 55 ans[28]. En France, des expériences similaires ont lieu à Grenoble sous l'impulsion du Centre de préparation à la retraite dès 1966[29]. Cet engouement pour la préparation à la retraite se perçoit dans plusieurs émissions radiophoniques et télévisées en France au tournant des

[24] Jean-Pierre Baujat, *Comment se préparer à la retraite*, Paris: Éditions de l'entreprise moderne, 1963.
[25] Rapport Saxer (1966)…, p. 272.
[26] Rapport Saxer (1966)…, p. 74.
[27] «La "commission des sept" proposera-t-elle la création d'un "hôpital de jour"?», *Journal de Genève*, 04.08.1963.
[28] Kurt Seifert (éd.), *Chronique*…, p. 31.
[29] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 203.

années 1970-1980[30]. En Suisse romande, le professeur Éric Martin signe un billet d'humeur sur la préparation à la retraite dans la *Gazette de Lausanne* en 1977. Rédacteur de chroniques sur la vieillesse publiées entre 1970-1980 dans le quotidien et rassemblées dans un ouvrage intitulé *Les Propos du vieil homme* (1980), le Dr Martin décrit avec ironie et humour la condition des personnes âgées dans la société contemporaine[31]. À l'occasion d'un cours de préparation à la retraite des « employés de l'Administration fédérale », le Dr Martin revient sur le climat infantilisant des activités proposées :

> « [...] *les "élèves", soumis à un ordre du jour très rempli, ont accompli des "travaux pratiques", ils ont réalisé, en particulier, avec du carton, le village de leur rêve. Dans chacun des trois groupes, le même problème a surgi : si l'on a placé facilement l'église au centre, on n'a pas trouvé de place pour le cimetière qui, d'un commun accord, a été supprimé !* [...] *Il n'y a pas de médicament miracle pour rester jeune ; il n'y a que des règles élémentaires d'hygiène de vie qu'il faut observer. On doit avant tout lutter contre l'inertie, mobiliser l'intelligence, développer la curiosité. Les organes inactifs s'atrophient : le cerveau, le cœur, les muscles, les jointures.* »[32]

[30] INA radio : « Ces merveilleux grands-pères. Opération de Radio-France », collection : Inter-Actualités de 13 h00, chaîne : France Inter, diffusion : 18.10.1975, durée : 10 minutes, notice : PHD95075172 ; « Vieillesse et solitude », collection : Parti pris, chaîne : France Culture, diffusion : 11.11.1976, durée : 25 minutes, notice : PHD98210763 ; « Michel Caloni, médecin », collection : Radioscopie, chaîne : France Inter, diffusion : 05.01.1977, durée : 56 minutes, notice : PHD96004684 ; « Les assises du 3e âge à Lyon », chaîne : France Inter, diffusion : 09.10.1977, durée : 36 minutes, notice : PHD97003743 ; « Les Français et la retraite », collection : Le téléphone sonne, chaîne : France Inter, diffusion : 29.01.1980, durée : 33 minutes, notice : PHD97020309 ; « Le vieillissement », collection : Le téléphone sonne, chaîne : France Inter, diffusion : 03.01.1985, durée : 34 minutes, notice : PHD98217905. INA TV : « Les méthodes d'aujourd'hui », collection : À la bonne heure, chaîne : TF1, diffusion : 31.05.1977, durée : 10 minutes, notice : CAA7700741801 ; « Réussir sa retraite ou enfin libre », collection : Un temps pour tout, chaîne : Antenne 2, diffusion : 27.09.1984, durée : 55 minutes, notice : CPB87005658.

[31] Éric Martin, *Les Propos du vieil homme*, Lausanne : Gazette de Lausanne, 1980.

[32] Éric Martin, « Préparons-nous à la retraite ! », *Gazette de Lausanne*, 06.07.1977.

Si le rapprochement du troisième âge avec la jeunesse illustre un «*processus d'involution normale*» qui réduit la personne âgée à un enfant, le Dr Martin reconnaît cependant que les «*problèmes de la vieillesse*» ne sont pas encore suffisamment pris en considération. Archétypes du paradigme de l'activité, les «*règles élémentaires d'hygiène de vie qu'il faut observer*» doivent permettre aux personnes âgées de ne pas vivre la retraite comme le «*post-scriptum*» de l'existence, mais comme une «*partie de la vie qui a sa signification, ses règles, ses privilèges et sa beauté*». En critiquant explicitement le pessimisme de Simone de Beauvoir sur la vieillesse, le gériatre vise une requalification du temps de la retraite avec les mots d'ordre de «l'épanouissement» et du «maintien de sa santé». Convaincu de l'utilité des cours de préparation à la retraite, le Dr Martin souhaite que cette expérience soit étendue à toutes les administrations publiques de Suisse.

En France, le rapport du groupe de travail «Vieillir Demain» (1980) souligne la nécessité d'inscrire les politiques du troisième âge dans une perspective globale, notamment en envisageant les problèmes en amont de la retraite[33]. Sur ce point, la sociologue Anne-Marie Guillemard remarque que les politiques de la vieillesse associées aux discours médiatiques engendrent une «*formidable entreprise d'éducation contrôlée*» qui astreint les retraités à une sévère discipline de l'activité[34]. En 1984, lors de la semaine nationale des personnes âgées, la ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale Georgina Dufoix est invitée à une émission télévisée sur Antenne 2 intitulée «Réussir sa retraite ou enfin libre»[35]. Dans une classe du lycée Rabelais de Paris, le journaliste Jean-Claude Allanic fait réagir la ministre aux propos d'Yves Georges, auteur du *Guide de la retraite* (1988)[36]. Dans la discussion en présence des élèves, la préparation à la retraite occupe

[33] Commissariat général du plan (éd.), *Vieillir demain: rapport du Groupe «Prospective personnes âgées»*, Paris: La Documentation française, 1980.
[34] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 84, 93 et 125. Voir également: Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social*…, p. 217.
[35] INA: «Réussir sa retraite ou enfin libre», collection: Un temps pour tout, chaîne: Antenne 2, diffusion: 27.09.1984, durée: 55 minutes, notice: CPB87005658.
[36] Yves George, *Le Guide de la retraite*, Paris: Éditions Marabout, 1988.

une place centrale. Le dispositif télévisé qui mélange les générations constitue un exemple d'une éducation à la vieillesse de l'ensemble de la population, dès la prime jeunesse. L'apprentissage du vieillissement individuel est une entreprise citoyenne qui nécessite un sursaut de solidarité générationnelle. Cette idée n'est pas nouvelle. En 1964, les « Grandes Enquêtes » de France Inter consacrent une série de sept émissions à « La condition des personnes âgées »[37]. Lors de la dernière émission, une table ronde réunit le directeur de la Sécurité sociale, Pierre Laroque, et le professeur de gérontologie François Bourlière[38]. À cette occasion, le président de la Commission d'études des problèmes de la vieillesse insiste sur son projet éducatif :

> « *Éducation de l'ensemble de l'opinion, pour que tous, tant sur le plan local que sur le plan national, se sentent solidaires de ces personnes âgées que nous serons tous demain et, dans le fond, on peut dire que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres : le B.A.-BA de la politique sociale c'est l'éducation de la solidarité.* » (Minutage : 12:26)

En écho aux propos du professeur qui défend une « *éducation de tous les médecins* » (minutage : 10:55), le projet éducatif proposé par Pierre Laroque expose l'un des fondements des politiques de la vieillesse. Le « problème des vieux » ne se réduit pas à la construction de nouveaux hôpitaux, au contraire il faut ralentir le vieillissement et garantir l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible chez elles. Vingt ans plus tard, l'ambition d'une éducation du troisième âge se vérifie par la création d'une presse spécialisée. En France, la revue *Notre Temps* est créée en 1968 et le magazine *Le Nouvel Âge* sort de presse en 1975[39]. En Suisse, le mensuel *Aînés* est publié à Lausanne dès 1971. Un an plus tard, la Fondation suisse « Pour la Vieillesse » suspend sa revue *Pro Senectute* et publie *Zeitlupe* qui

---

[37] INA : « La condition des personnes âgées », collection : Grandes Enquêtes, chaîne : France Inter, durée : 10 minutes pour chacun des sept épisodes quotidiens, diffusion : entre le 20.10.1964 et le 30.10.1964, notice : PHD94029869, PHD94029870, PHD94029871, PHD94029872, PHD94029956, PHD94029973, PHD94029984.

[38] INA : « La condition des personnes âgées ; 7 », collection : Grandes Enquêtes, diffusion : 30.10.1964, chaîne : France Inter, notice : PHD94029984.

[39] Jean-Jacques Amyot, *Dr Hugues Destrem, témoin…*, p. 120.

s'adresse directement aux personnes âgées. En 1971, la télévision suisse alémanique diffuse une première émission pour les seniors, *Da Capo*, alors que la TSR inaugure en janvier 1978 son émission de services, « La burette ». En 1977, le mensuel *Pour nous* confirme l'élargissement du marché de la presse suisse romande pour le troisième âge. En 1974, la Société suisse de radio et télévision commande une enquête sur le public âgé qui souligne, entre autres, l'importance du maintien en activité à la retraite et l'apport des médias dans ce contexte[40]. Dans les nouvelles grilles de programme, les après-midi sont de plus en plus destinés au public âgé, et les émissions de service proposent des activités spécifiques aux seniors[41]. Auparavant envisagé comme une masse homogène, le public est désormais décliné en divers segments (âge, sexe, domicile, profession, etc.) par les enquêtes d'audience[42]. Ces principes du ciblage accompagnent la volonté de satisfaire et de susciter une demande du troisième âge. Comme le précise le sociologue Jean-Pierre Fragnière, ce processus d'éducation aux principes de l'autonomie du troisième âge accompagne une requalification positive de l'image de la vieillesse basée sur des activités visant à l'intégration sociale[43]. Il faut maintenant décrire plus précisément cette nouvelle offre d'activités proposées par les Clubs d'aînés.

La palette d'activités des Clubs d'aînés

Dès l'entre-deux-guerres, les Églises, les associations féminines ou l'Automobile Club organisent des activités destinées aux aînés, en particulier sous la forme de repas suivis de moments conviviaux

---

[40] Yves Flückiger et Société suisse de radiodiffusion et télévision. Service de la recherche, *Die älteren Hörer und Zuschauer in der Schweiz: eine Untersuchung über Radio und Fernsehen im Leben älterer Menschen*, Berne : Abteilung Publikumsforschung der Schweiz. Radio- und Fernsehgesellschaft, 1974, p. 28-29.

[41] Vincent Caradec, Hervé Glevarec, « Présentation », *Réseaux*, 3, n° 119, 2003, p. 9-23.

[42] Christan Delporte, « Médias », in : Christian Delporte, Claire Blandin (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle*…, p. 527.

[43] Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action*…, p. 59.

en musique ou d'excursions offertes aux pensionnaires des « asiles ». Ces lieux de « rencontre pour vieux » se conçoivent comme des programmes d'occupation et n'envisagent pas une attitude active des personnes âgées. Dans le cadre des ateliers proposés par la Fondation suisse « Pour la Vieillesse » durant les années 1920, la mise au travail représente essentiellement un entraînement physique et mental qui maintient en forme[44]. C'est avec des objectifs similaires que la création des clubs d'aînés se poursuit après-guerre. Afin de combler un manque chronique de ressources financières, l'offre d'emplois à la population âgée s'appuie sur un nouvel argument gérontologique. Après quelques expériences d'inspiration caritative, plusieurs initiatives sont lancées à la fin des années 1950[45]. En France, l'emploi des retraités trouve un écho dans l'émission « Tribune de Paris » du journaliste Raymond Thévenin en 1951[46]. En réaction au problème du vieillissement démographique de la société française, le Dr Charles Claoué lance un plaidoyer en faveur de l'emploi des personnes âgées :

> « *À mon sens, je crois que l'on devrait perfectionner l'organisation de la société dans le sens de l'utilisation des vieillards. Il est une erreur, c'est une erreur de vouloir les supprimer de la société, il ne faut pas en être au stade du cocotier, il faut absolument réagir contre cette conception des choses, je crois que tout le problème de la retraite des vieillards est à réviser, cette interdiction de travailler que l'on a formulé contre tout vieillard ayant une retraite est à mon sens une absurdité. Et j'estime même que la retraite du vieillard devrait augmenter proportionnellement avec l'âge et qu'il devrait pouvoir travailler selon ses besoins, selon son degré de fatigue.* » (Minutage : 14:50)

En Suisse, le mouvement « Vert Automne » qui ambitionne de devenir l'organisation faîtière des groupes d'aînés est fondé par la Fondation suisse « Pour la Vieillesse », par le Comité national suisse

44 Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 234-236.
45 Jean-Louis Villa, *L'hygiène mentale…*, p. 26.
46 INA : « Comment rajeunir ? … », 30.01.1951.

d'hygiène mentale et par la Société suisse de gérontologie en 1957[47]. À l'initiative du psychiatre André Repond, directeur de la Maison de santé de Malévoz près de Monthey (Valais), un appel en faveur de la création de « clubs de travail pour retraités » est lancé sur les ondes de Radio Lausanne. Membre du Comité directeur de Pro Senectute, André Repond préside la Fédération mondiale pour la santé mentale, avant d'accepter divers mandats pour l'OMS et l'Unesco après sa retraite en 1961[48]. Le relais médiatique de l'initiative est assuré par le journaliste radio Fernand-Louis Blanc, afin de coordonner les activités des « Clubs de travail et de loisirs pour les aînés » à l'échelle cantonale. Le Comité directeur de « Vert Automne » rassemble également le directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents (Roger Bobilier), le chef du Centre de documentation pour l'Exposition 1964 (Fritz Roth) et un secrétaire du Parti socialiste suisse (Johannes Roth). Afin de relayer la campagne en faveur des « clubs de travail pour retraités », la *Gazette de Lausanne* évoque l'ambition du projet « Vert Automne » :

> « *Il ne s'agit pas ici de bienfaisance ni de scourisme* [sic]. *On ne se "penche pas sur un problème", on l'empoigne avec toute l'attention qu'il mérite. Et ce reclassement des plus de soixante ans est essentiellement un problème national. Car cette énorme masse de la population qui va toujours s'augmentant* [sic] *et constitue actuellement un véritable poids mort pour la nation, peut devenir un élément utile et même indispensable à notre pays. Tout en permettant à ceux que l'âge atteint de vieillir, volontiers, dans la liberté et la dignité, il prépare l'avenir. Il fait ainsi œuvre de jeunesse.* »[49]

Cette « œuvre de jeunesse » proposée par le mouvement « Vert Automne » signale l'ambitieuse requalification du troisième âge imaginée par la mise en activité des personnes âgées. À l'articulation

---

47 Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action…*, p. 52.

48 Vincent Barras, « Répond, André », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14590.php, version : 10.05.2012. Voir également : Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 209 ; Jean-Daniel Zbinden, Christian Müller, *La Vie et l'œuvre du Dr André Repond, pionnier de la psychanalyse et de l'hygiène mentale*, thèse à la Faculté de médecine, Lausanne, 1991.

49 C. M., « Vieillir dans la joie… », *Gazette de Lausanne*, 17.05.1957.

du vieillissement démographique et individuel, cette représentation de la vieillesse dénonce une conception *grise* des personnes âgées (« *un véritable poids mort pour la nation* ») et défend l'idée que les seniors constituent « *un élément utile et même indispensable à notre pays* ». Selon le quotidien lausannois, le choc de la retraite est un « *problème essentiellement masculin* », car les femmes semblent préservées par l'orientation domestique et familiale de leur intégration sociale. En outre, les travaux envisagés se bornent à des « *activités d'ornement et de complément qui ne sauraient en aucun cas faire concurrence au marché du travail* ». Il faut signaler une inspiration similaire lors de la création de la « Centrale suisse d'adresses » en 1931, association d'utilité publique qui fournit un travail d'appoint aux chômeurs et aux personnes invalides dont de nombreux salariés âgés[50]. En 1957, les « occasions de travail » proposées par « Vert Automne » se focalisent sur une logique d'assistance qui se justifie par les faibles montants des rentes AVS qui ne permettent guère de subvenir au minimum vital. En 1961, Armin Haller lance à Berne « l'Action P », avec un P comme *Pension*[51]. Agent général de la Neuchâteloise Assurances, Armin Haller possède un solide réseau grâce à son engagement dans la Fédération cantonale des sociétés d'employés de commerce[52]. Il développe une œuvre d'entraide pour les retraités qui fonctionne comme un bureau de renseignements et de placement. Fondée par diverses associations économiques avec le soutien du Département fédéral d'économie publique, l'Action P est présente dans différentes villes de Suisse (Bâle, Bienne, Genève, Olten, Saint-Gall et Zurich)[53]. Ces « offices d'occupation » mettent en relation des bénévoles âgées avec des employeurs occasionnels[54]. Il ne s'agit pas, en général, d'emplois permanents, mais seulement d'occupations limitées (emplois temporaires ou d'appoint) : comptabilité pour de petites entreprises ou des homes, traductions, activités d'interprète dans des hôtels, travaux

---

50 CAP AWZ (éd.), *Plaquette du 50e anniversaire*, Lausanne : BVA, 03.09.1982.

51 Rapport Saxer (1966)…, p. 274-275.

52 Christoph Zürcher, « Haller, Armin », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F33529.php, version : 20.10.2008.

53 Kurt Seifert (éd.), *Chronique*…, p. 31.

54 Armin Haller, « Der Tag P, Ein Beitrag zum Problem der Beschäftigung im Alter », in : *Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, 6, vol. 99, 1960, p. 108-111.

à la machine à écrire, statistiques, services en tant qu'auxiliaires de police, aide lors de la visite d'entreprises, soins à un invalide, garde d'animaux… Durant les années 1970, la demande de tels emplois va faiblir et l'Action P sera définitivement dissoute en 1988.

Au milieu des années 1960, la conception des clubs du troisième âge évolue d'un lieu d'occupation vers une nouvelle sociabilité, vecteur d'intégration sociale. Véritable famille de substitution, les rencontres au club valorisent la participation des personnes âgées à l'organisation et à l'animation des activités. Le rapport Saxer souligne cet aspect en 1966 :

> « *À la différence des réunions de personnes âgées dont il a été question jusqu'ici, les membres d'un club sont eux-mêmes responsables de l'organisation, du programme à remplir et du développement de la vie en groupe.* […] *Les programmes varient selon les membres du club, leurs capacités et leurs désirs. Par exemple, on montre des projections lumineuses et des films, on fait des conférences sur divers sujets, on passe des heures agréables en jouant, en chantant ou en récitant, on organise des après-midi de recueillement avec le concours du pasteur de l'endroit. À l'occasion de ces réunions, on ne manque pas de servir du café et des pâtisseries. Des excursions ont lieu deux à quatre fois par an. L'important est que les participants collaborent activement et que tout ne leur soit pas offert de l'extérieur.* […] *La participation à la vie du club permet aux vieillards de faire et d'entretenir de nouvelles connaissances, ce qui est d'une importance capitale car, avec les années le cercle des amis diminue progressivement. Grâce à ces nouveaux centres d'intérêt, les sentiments de solitude et d'ennui qui assombrissent le soir de la vie disparaissent.* »[55]

En France comme en Suisse, le modèle anglais sert de source d'inspiration. En Angleterre, le Club se distingue du « Day Center » qui est destiné aux personnes fragiles et dépendantes, afin de proposer

[55] Rapport Saxer (1966)…, p. 280-281. En 1966, on compte en Suisse 26 associations d'aînés réparties dans 18 localités, à savoir : Aarau, Arbon, Bâle, Berne, Genève, Herisau, Kreuzlingen, Lausanne, Locarno, Lucerne, Morges, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Winterthour, Yverdon et Zurich.

un changement de cadre une ou deux fois par semaine. Dès 1949, Emma Steiger, médecin et secrétaire de la Commission pour la protection de la famille, relate dans la revue *Pro Senectute* ses visites de plusieurs associations anglaises[56]. En 1960, «Vert Automne» change de nom et devient l'Union romande de personnes âgées (URPA) dont le but est de favoriser les échanges et de soutenir la création de nouveaux clubs. Les «sociétés de contemporains où se rencontrent des personnes du même âge» se multiplient à l'instar des clubs «Bel automne», «Soleil d'automne» et «Belle époque» en Suisse romande. La référence à l'automne plutôt qu'à l'hiver renforce la requalification de la vieillesse envisagée par ces désignations des Clubs d'aînés. Les cycles de la vie sont associés à un processus naturel, l'enfance est comparée à l'aube, la vieillesse au crépuscule de la vie. Selon un raisonnement analogue, les représentations de la vieillesse «automne» se construisent par opposition avec les saisons de la croissance et des récoltes, associées à la jeunesse, puis à l'âge adulte. Du côté alémanique, un premier espace de rencontres réservées aux femmes, le «Club du lundi», ouvre ses portes dans une maison de la Croix-Bleue à Bâle en 1952. Témoignage de l'intérêt grandissant des entreprises commerciales pour la clientèle âgée, la Migros, chaîne de magasins de distribution de marchandises à prix de gros, lance dès 1953 plusieurs clubs d'aînés à Zurich, à Schaffhouse et à Lucerne, à l'aide de sa structure de formation «école-club Migros». Organes d'intégration et moyens de lutte contre l'isolement social, les clubs du troisième âge participent au développement des politiques de la vieillesse.

Au tournant des années 1970, les Clubs d'aînés constituent un grand réservoir de sujets médiatiques. Cet intérêt accompagne la diffusion des principes de «l'hygiène mentale du vieillissement» dans l'opinion[57]. En 1972, l'émission de télévision française «Vivre au présent» lance un appel en faveur de la création de clubs du troisième âge afin de lutter contre la solitude des personnes âgées[58]. Quelques semaines plus tard, le «Journal télévisé de 13 heures» propose un sujet

---

[56] Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action*…, p. 51-55.

[57] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 209-210.

[58] INA: «Les personnes âgées», collection: Vivre au présent, diffusion: 25.04.1972, durée: 14 minutes, notice: CAF95054775.

réalisé par la journaliste Annick Beauchamps, à Paris, qui interroge la responsable d'un club d'aînés sur les motivations des membres[59] :

> « *Nous les laissons absolument libres. Libres de choisir leurs loisirs. Nous ne leur imposons aucune contrainte. Nous ne leur demandons absolument pas d'argent. L'accueil de mes amis et moi-même, je pense, leur convient. C'est une maison d'amitiés. Ce n'est pas une garderie.* » (Minutage : 13:27:13)

Cette opposition au gardiennage des enfants, cette autonomie des clubs est rappelée dans plusieurs émissions sur le sujet en Suisse romande. En 1968, le reportage sur le troisième âge de l'émission « Continents sans visa » montre une courte séquence qui représente des personnes âgées jouant aux cartes dans un club (minutage : 58:04)[60]. Cette image rappelle le café comme lieu de sociabilité qui est fort éloigné d'un home pour personnes âgées. En 1970, le sujet « Chacun sa vieillesse » tiré du magazine télévisé jeunesse « Revue 13-17 » évoque le quotidien de retraités, ponctué par une sortie organisée par un club du troisième âge (minutage : 25:30-35:00)[61]. Le reportage de Pierre-Henri Zoller illustre une activité de loisirs où les personnes âgées se comportent comme des touristes. En 1972, l'émission « Affaires publiques » présente une gamme de loisirs proposés à Genève[62]. Par un montage alterné (minutage : 19:03), les activités féminines artistiques (répétitions d'une chorale) s'opposent aux jeux de réflexion considérés comme typiquement masculins (club d'échecs), alors qu'une assistante sociale commente l'intérêt moral et psychique de cette offre au troisième âge :

> « *Mais il est certain que la vieillesse n'est que le prolongement de la vie intérieure que l'on a eue, si cette dernière a été riche, si* [l']*on a*

[59] INA : « Rocard rapporteur de la commission du 3e âge », collection : JT 13H, diffusion : 25.05.1972, durée : 1 minute, notice : CAF95054709.
[60] RTS : « Le troisième âge », collection : Continents sans visa, diffusion : 16.05.1968, durée : 72 minutes.
[61] RTS : « Chacun sa vieillesse », collection : Revue 13-17, diffusion : 28.11.1978, durée : 40 minutes.
[62] RTS : émission de Roland Bahy, Gaston Nicole, Renato Burgy, collection : Affaires publiques, diffusion : 07.04.1972, durée : 24 minutes.

su s'intéresser aux autres, si [l']*on a eu le temps de se préoccuper de sa retraite, alors ce troisième âge, dans la mesure où aucun grave handicap physique ne vient l'entraver et où financièrement on ne se trouve pas trop démuni, doit pouvoir être un âge qui soit encore enrichissant.* » (Minutage : 21:12)

L'idéalisation d'une retraite remplie d'activités devient un sujet récurrent. La conception du club comme service à la personne âgée évolue vers une nouvelle doctrine « hygiéniste » qui souligne la nécessité d'encourager la participation des personnes âgées. Indice d'une transformation des représentations, les discours sur l'activité sportive des seniors complètent les réflexions sur l'occupation et les loisirs du troisième âge.

Alors que le rapport Laroque ne fait aucune mention d'activités sportives pour les personnes âgées en 1962, le rapport Saxer aborde rapidement les bénéfices des exercices physiques en 1966[63]. Empreinte d'esprit patriotique, une nouvelle offre de gymnastique vise à combattre par une activité physique adéquate les effets psychiques et physiques du vieillissement[64]. En 1977, l'École fédérale de gymnastique et de sport de Macolin publie un *Manuel d'enseignement pour monitrices et moniteurs* qui aborde la question de la pratique sportive des personnes âgées[65]. La Société suisse de gérontologie organise une formation des enseignants de sport du troisième âge[66]. Enfin, les offres de cours se diversifient progressivement vers la pratique de la marche, de la natation ou du ski. Alors que le sport était associé à un accélérateur du vieillissement par le célèbre neurochirurgien François Ody dans une émission de Radio Lausanne en 1946[67], un portrait radiophonique du

---

[63] La seule mention de pratiques sportives des personnes âgées concerne la publication d'une brochure par l'association des professeurs de gymnastiques en Suède. Voir : Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 426.
[64] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 240-242.
[65] *Manuel d'enseignement pour monitrices et moniteurs*. Macolin : Bibliothèque de l'École fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, n° 26, janvier 1977.
[66] « 6 % seulement des personnes âgées font de la gym ou du sport », *Gazette de Lausanne*, 30.10.1979.
[67] RTS : « Peut-on prolonger la vie humaine ? », collection : Forum de Radio-Lausanne, diffusion : 08.05.1946, durée : 33 minutes, cote : CDR 686.

tennisman Jean Borotra signale le renversement de cette représentation en 1955[68]. Dans son interview, le sportif de 60 ans affirme s'entraîner sans relâche. La « saine discipline de vie » du sportif constitue le secret de longévité du retraité qui réalise trois entraînements par jour, ne dort jamais plus que sept heures par nuit, mange sans excès et ne boit pas plus d'un verre de vin par jour. Ce nouvel hygiénisme sportif pour le troisième âge rencontre un écho médiatique. En 1968, l'émission télévisée romande « Continents sans visa » présente une leçon de rythmique (ronde dansée au son d'une mélodie jouée au piano) au sein de la maison paroissiale de Carouge (minutage : 25:54-29:20)[69]. Uniquement composé de femmes âgées, le groupe assis en cercle devant la caméra pratique des exercices de coordination des bras. Cette image de la vieillesse active reste marquée par le ton infantilisant du journaliste en *voix off* :

> « *Les personnes âgées retirées de la vie professionnelle, coupées du monde économique, par là même actif, ont tendance à se replier sur elle-même, à s'isoler, parfois, à se laisser aller… Pour les sortir de cette dangereuse léthargie, une organisation protestante offre des cours réguliers de gymnastique qui non seulement agissent sur le physique, mais également sur le psychisme. C'est une occasion de se dégourdir les membres, mais c'est aussi une façon de s'imposer une discipline, de s'intégrer à la société, de se faire des relations et des amis.* » (Minutage : 26:20)

L'hygiène sportive s'adresse au corps et à l'esprit, afin de ralentir le vieillissement physique de l'individu et de favoriser l'intégration sociale du troisième âge. En 1972, l'émission jeunesse « Revue 13-17 » diffuse un sujet sur un cours de natation pour personnes âgées[70]. Le commentaire du reportage mentionne explicitement cette nouvelle

[68] RTS : « Interview de Jean Borotra, joueur de tennis », collection : Radio-Lausanne, diffusion : 01.03.1955, durée : 3 minutes, cote : CDR 2700.

[69] RTS : « Le troisième âge », collection : Continents sans visa, diffusion : 16.05.1968, durée : 72 minutes.

[70] RTS : « Chacun sa vieillesse », collection : Revue 13-17, diffusion : 28.11.1970, durée : 40 minutes.

conception de la vieillesse active: «*On sait aujourd'hui que vieillesse heureuse veut dire vieillesse active.*» (minutage: 32:49). La mise en valeur des sportifs comme figure volontaire et courageuse éclaire sous une couleur *dorée* les thérapies de la vieillesse active. Actualisation des figures héroïques de la longévité des années 1940, plusieurs émissions diffusent des portraits de seniors sportifs à la fin des années 1970. En France, plusieurs sujets d'actualité radiophonique reprennent cette même représentation avec des portraits de sportifs âgés[71]. À la télévision, les champions de tennis, les grabataires sortis de leur léthargie grâce à l'exercice physique ou les nouvelles pratiques sportives ont les faveurs du téléjournal à midi comme le soir[72]. En 1973, l'émission «Vivre au présent» propose plusieurs reportages sur des cyclistes, des joueurs de tennis ou de badminton, des marcheurs et des golfeurs âgés[73]. En 1978, un reportage de la chaîne TF1 insiste sur les bienfaits du sport chez les jeunes retraités de 60 ans[74]. Emblématique de cet intérêt du grand public pour la vieillesse sportive, la personnalité de Jeanne Liberman (1892-1987) fait l'objet de plusieurs émissions radiophoniques et télévisées à

[71] INA radio: «Les problèmes des sportifs quand ils vieillissent», collection: Le sport et l'homme, chaîne: France Inter, diffusion: 30.07.1969, enregistrement: 17.07.1969, durée: 44 minutes, notice: PHD94043040; «Inter-Actualités en direct des Assises du 3e âge à Lyon», collection: Inter-Actualités de 13h00, chaîne: France Inter, diffusion: 09.10.1977, durée: 2 minutes, notice: PHY05018772; «Prologue de Paris-Roubaix cycliste», collection: Inter-Actualités de 19h00, chaîne: France Inter, diffusion: 07.04.1979, durée: 1 minute, notice: PHD98211211; «Le cross du Figaro», collection: Inter-Actualités de 13h00, chaîne: France Inter, diffusion: 16.12.1973, durée: 1 minute, notice: PHD95064215; «Le cross du Figaro», collection: Inter-Actualités de 13h00, chaîne: France Inter, diffusion: 16.12.1979, durée: 2 minutes, notice: PHD97023737; «Ski au troisième âge», collection: JT 13H, chaîne: TF1, diffusion: 29.03.1972, durée: 1 minute, notice: CAF95054585.

[72] INA TV: «Championne de tennis de 80 ans», collection: JT 20H, chaîne: Antenne 2, diffusion: 08.07.1968, notice: CAF95050127; «Santé et vieux», collection: Midi 2, chaîne: Antenne 2, diffusion: 27.07.1982, durée: 1 minute, notice: CAB8200922001; «Vieille dame», collection: Midi 2, chaîne: Antenne 2, diffusion: 02.05.1984, durée: 29 secondes, notice: CAB8400183901.

[73] INA: «L'hiver des personnes âgées», collection: Vivre au présent, chaîne: TF1, diffusion: 29.10.1973, notice: CAF95054629.

[74] INA: «La retraite à 60 ans», collection: L'événement, chaîne: TF1, diffusion: 08.06.1978, durée: 14 minutes, notice: CAA7801384001.

partir de 1975[75]. La doyenne des judokas français connaît une vocation tardive et débute l'apprentissage des arts martiaux à l'âge de 60 ans. Enseignante de yoga et autodidacte, Jeanne Liberman résume son credo par une formule à deux temps: «éloigner la vieillesse» - «préserver la jeunesse». Après son passage remarqué dans l'émission «Radioscopie» de Jacques Chancel en 1975, les éditions Robert Laffont publient son livre à succès, *La vieillesse ça n'existe pas* (1978). Dans la dernière partie de l'ouvrage, Jeanne Liberman résume les leçons de vie qui garantissent la réussite d'un vieillissement actif:

> «*Passé la cinquantaine la plupart des gens s'imaginent qu'ils s'engagent irrémédiablement sur le chemin du déclin. Ils ont l'impression que la partie est jouée, qu'il est trop tard pour entreprendre, que rien ne sera plus jamais comme avant. Ce sentiment négatif est uniquement le résultat d'idées préconçues, qui se trouvent renforcées, dans notre société, par la ségrégation régnant entre les générations. Il y a ainsi des millions d'hommes et de femmes qui se croient vieux alors qu'ils ne le sont que dans leur imagination. La notion de jeunesse ou de vieillesse n'a rien à voir avec le nombre d'années qui se sont effectivement écoulées depuis notre naissance. C'est une question d'état d'esprit. Je connais des vieux de trente ans et des jeunes de quatre-vingts! La vieillesse commence le jour où l'on pense que l'on est vieux, car nous ne sommes rien d'autre que ce que nous pensons être. Il suffit donc de changer le cours de nos pensées pour transformer notre vie. Il faut bien comprendre que l'âge n'entraîne pas la fin du développement, c'est au contraire l'arrêt du développement qui cause la vieillesse.*»[76]

[75] INA: «Jeanne Liberman, professeur de yoga», collection: Radioscopie, chaîne: France Inter, diffusion: 31.10.1975, durée: 55 minutes, notice: PHD95074356; «La vieille dame karaté», collection: Un sur cinq, chaîne: Antenne 2, diffusion: 18.02.1976, notice: CPB7605326804; «Télé troisième âge», collection: Restez donc avec nous le mardi, chaîne: TF1, diffusion: 13.06.1978, durée: 82 minutes, notice: CPA7805663505; «Des parts de la lumière. Jeanne Liberman: plus jeune qu'à 20 ans», Antenne 2, 18.12.1976. Cité par: «Télévision», *Gazette de Lausanne*, 18.12.1976.

[76] Jeanne Liberman, Claude Bobin, *La vieillesse ça n'existe pas*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1978, p. 253-254.

L'optimisme et le volontarisme de l'octogénaire font écho aux axiomes de la théorie de l'activité, en particulier sur la nécessité de maintenir une activité physique à tout âge. Alors que Jeanne Liberman affirme travailler physiquement et intellectuellement douze heures par jour, son régime alimentaire est pauvre en matières grasses, strictement végétarien et sans produit laitier. Cette discipline de fer lui permet de garder «*une parfaite lucidité toute la journée*». Indice de la diffusion des représentations du vieillissement actif, le témoignage de Jeanne Liberman connaît un intérêt jusqu'en Suisse romande où elle est invitée à la télévision en 1978[77]. D'autres cas de femmes âgées adeptes d'arts martiaux font l'objet de reportages radiophoniques et télévisés entre 1960 et 1980[78]. Comme pour les questions stéréotypées posées aux centenaires à propos de leur «secret de longévité», l'intérêt médiatique pour les activités du troisième âge se focalise sur les «utiles leçons d'optimisme» pour réussir sa vieillesse. Élément singulier de ces traductions médiatiques des théories gérontologiques, le caractère volontaire du senior sportif signale l'émergence d'une culture individualiste que l'image de la retraite *dorée* accompagne.

L'Université du troisième âge

Parmi les activités de la retraite, les Universités du troisième âge (U3A) représentent une expérience originale, en marge de la logique commerciale des loisirs proposés aux personnes âgées. La première U3A ouvre à Toulouse en 1973[79]. Au début de l'été, alors que les

[77] RTS: «télé-service à la carte», collection: Burette, diffusion: 07.09.1978, durée: 49 minutes.

[78] INA: «Femme judoka», collection: Page de la femme, chaîne: TF1, diffusion: 14.05.1963, durée: 10 minutes, notice: CAF95053645; «À Agen, des personnes âgées pratiquent l'aïkido», collection: Inter-Actualités de 7h00, chaîne: France Inter, diffusion: 29.05.1980, enregistrement: 28.05.1980, durée: 1 minute, notice: PHD97017199.

[79] René Jeanneret (éd.), *Universités du troisième âge en Suisse*, Berne: Peter Lang Verlag, 1985, en particulier la contribution de Serge Mayence, «Portraits et images: contributions à l'histoire des Universités du troisième âge», p. 17-31.

amphithéâtres sont désertés par les étudiants, une trentaine de retraités sont invités dans les locaux de l'université afin d'assister à des cours spécifiques. La plupart des villes universitaires françaises et suisses se dotent d'une U3A. En 1985, l'Association internationale des universités du troisième âge recense plus de 100 institutions à travers le monde[80]. Quinze ans après ce lancement, le fondateur des U3A revient sur le concept de son projet en quelques mots: «*L'enseignement et la recherche sont les deux vocations de l'Université, nous les avons appliquées au troisième âge, voilà tout.*»[81] L'U3A propose de nombreux services qui visent à élever le niveau de santé physique et mentale des personnes âgées, ainsi qu'à développer la sociabilité et la qualité de vie des retraités. Considéré comme un étudiant capable d'apprendre et de produire de la connaissance, le senior intègre les structures universitaires afin de stimuler sa réflexion et de «*lutter contre le vieillissement cérébral*»[82].

La mise en scène médiatique des Universités du troisième âge rend compte de l'évolution des représentations de la vieillesse active. Six mois après le lancement de l'U3A à Toulouse, Pierre Vellas est l'invité de Jacques Chancel sur France Inter[83]. Pendant 55 minutes, le fonctionnement, les programmes et les conditions d'accès de l'U3A sont abordés. Fort de cette reconnaissance médiatique, Pierre Vellas devient l'invité récurrent de nombreuses émissions radiophoniques[84].

---

80 René Jeanneret (éd.), *Universités du troisième âge en Suisse*…, p. 99-131.

81 «L'adolescence du troisième âge», *Le Monde*, 15.09.1988. Voir: Pierre Vellas, *Les chances du troisième âge*, Paris: Stock, 1974, p. 179-180.

82 Pierre Vellas, «L'apport des Universités du troisième âge», in: Éric Martin, Jean-Pierre Junod (éd.), *Abrégé de gérontologie*, Paris: Éditions Masson, 1977, p. 77.

83 INA: «Pierre Vellas, créateur de "l'Université du 3e âge"», collection: Radioscopie, chaîne: France Inter, diffusion: 27.12.1973, durée: 55 minutes, notice: PHD95064341.

84 INA: «L'université du 3e âge de Toulouse», collection: Le point du septième jour, chaîne: France Culture, enregistrement: 04.01.1974, diffusion: 06.01.1974, durée: 33 minutes, notice: PHD97005015; «Un service de "bibliobus" pour les personnes âgées», collection: Inter-Actualités de 13h00. France Inter, diffusion: 25.09.1975, durée: 1 minute, notice: PHD95074045; «Inter-Actualités en direct des Assises du 3e âge à Lyon», collection: Inter-Actualités de 13h00. France Inter, diffusion: 09.10.1977, durée: 1 minute, notice: PHY05018772; «Rue de l'oubli», collection: Inter-Actualités de 12h00, chaîne: France Inter, diffusion: 05.01.1980, durée: 49 minutes, notice: PHD97019483.

Cet intérêt est amplifié par des articles dans la presse politique. En 1974, Jean Benoît relate dans le quotidien *Le Monde* l'aventure d'un retraité qui «*découvre l'université*» lors du premier anniversaire de l'U3A de Toulouse[85]. Avec enthousiasme, le journaliste écarte la critique d'une initiative «*réservée à des retraités privilégiés*»: l'U3A n'est pas un «super-club», mais un lieu où chaque personne âgée peut «*revivre une nouvelle jeunesse*». En 1976, l'inauguration de deux Universités du troisième âge à Charleroi en Belgique et à Lille en France fournit le prétexte d'un nouvel article où Jean Benoît plébiscite le modèle «d'autogestion» représenté par l'U3A[86]. En 1978, Pierre Vellas est le principal invité de la première édition de «La burette», «émission d'informations sociales et éducatives» à la télévision suisse romande[87]. Aux côtés du fondateur des U3A, la présentatrice Édith Salberg introduit le professeur William Geisendorf, fondateur de l'U3A de Genève, deux «étudiants» Arnold Comte et Marcelle Le Comte, ainsi que le professeur Éric Martin, auteur des chroniques «Les Propos du vieil homme» dans la *Gazette de Lausanne*. Après un premier quart d'heure consacré aux démarches administratives de l'AVS et à l'évocation d'un cas de retraite anticipée, l'émission aborde son principal sujet à l'aide de l'intertitre suivant: «L'Université du troisième âge, pour qui?» Le professeur Geisendorf répond à la lettre d'un téléspectateur inquiet du caractère élitiste de l'université (minutage: 16:31). Pierre Vellas réagit: «*L'Université est une institution de promotion et non pas d'élitisme, elle permet au troisième âge de rétablir pour beaucoup l'égalité des chances, d'accéder à la culture*» (minutage: 17:53). Les U3A offrent l'opportunité à certaines personnes âgées «d'accomplir un vieux rêve de jeunesse». Après ce premier volet, le fondateur des U3A défend des ambitions plus larges:

> «*Nous avons constaté également que du point de vue de la prévention du vieillissement, ou de l'accélération du vieillissement, les exercices intellectuels, comme vous le disiez Monsieur tout à l'heure* [geste

[85] Jean Benoît, «Un "petit vieux" découvre l'université», *Le Monde*, 10.06.1974.

[86] Jean Benoît, «Les universités du troisième âge souhaitent s'ouvrir aux collectivités de retraités», *Le Monde*, 16.06.1976.

[87] RTS: «télé-service à la carte», collection: Burette, diffusion: 05.01.1978, durée: 49 minutes.

en direction d'Arnold Comte], *jouaient un rôle très important. L'activation du cerveau permet de ralentir le vieillissement cérébral. Nous avons à l'Université de Toulouse une équipe neurologique qui procède à des recherches et à des mesures qui ont déjà établi, avec des groupes importants d'étudiants du troisième âge, des heureux résultats de cette stimulation intellectuelle.* » (Minutage : 18:28)

La suite de l'émission aborde le fonctionnement de l'U3A de Genève et l'offre des différents cantons romands (minutage : 19:16-22:30). Enfin, la présentatrice consacre les dernières minutes de l'émission au livre de Pierre Vellas, *Le Troisième Souffle* (1977), qui présente les U3A comme une « révolution culturelle » (minutage : 31:30). En 1979, une nouvelle édition de « La burette » se consacre à la Fête du mouvement des aînés dans le canton de Vaud[88]. Le fondateur du club créé en 1974 est interrogé par Valérie Bierens de Haan. Contrairement aux émissions précédentes qui signalent la nouveauté des clubs d'aînés, ce sont cette fois les animateurs qui sont mis en avant. Proposées aux membres âgés de 50 ans et plus, les activités développées par le mouvement se distinguent du club par leur dimension culturelle. L'ancienne image figée des personnes âgées, stéréotype de la sagesse ou du courage, cède le pas à une représentation plus contrastée de la retraite *dorée* où le senior est devenu un acteur engagé dans la réalisation des activités.

Quinze ans après son lancement, le concept initial des U3A évolue vers des formes diversifiées dont les appellations dérivent du modèle de Pierre Vellas : université interâge, université du temps libre, université de la culture permanente[89]. L'association de l'université au troisième âge constitue un rapprochement inédit entre la situation des retraités et celle des jeunes en formation. Cette proximité symbolique ne débouche pas sur une valorisation réelle

---

[88] RTS : « télé-service à la carte », collection : Burette, diffusion : 01.11.1979, durée : 49 minutes.

[89] Aline Chamahian, « De l'Université du Troisième Âge de Toulouse aux Universités Tous Âges : retour sur le mouvement de constitution des UTA en France », in : *2e Congrès de l'Association française de sociologie*, Bordeaux, 5-8 septembre 2006.

des U3A qui restent pour l'essentiel en marge de la massification des populations estudiantines des années 1980. La représentation de la « jeune vieillesse » illustrée par le senior étudiant à l'université reste médiatiquement ambivalente. Comme le montrent des études sociologiques, le développement de la crise économique après 1974 renforce cette dynamique équivoque. Selon Anne-Marie Guillemard, l'utilisation des préretraites pour réguler l'augmentation du chômage en France modifie la représentation des travailleurs âgés[90]. L'exclusion du groupe des travailleurs actifs producteurs de richesse se ressent de plus en plus comme un état de « mort sociale ». Cet isolement favorise un discours parfois infantilisant, voire culpabilisant, qui réduit les activités du troisième âge à des occupations sans but, déconnectées de la réalité sociale et économique. Analysant ce désœuvrement hors de l'emploi salarié, Pierre Bourdieu souligne la centralité de l'activité professionnelle dans le rapport au temps : « *Le travail est le support, sinon le principe, de la plupart des intérêts, des attentes, des exigences, des espérances et des investissements dans le présent (et dans l'avenir ou le passé qu'il implique).* »[91] De manière similaire, la conception de la retraite comme « temps mort, temps pour rien, vidé de son sens » bouscule les politiques de la vieillesse dont la reconfiguration au cours des années 1970 illustre les ambiguïtés du modèle culturel du vieillissement actif.

Un modèle culturel du vieillissement

Avec l'allongement de la vie, l'arrivée à la retraite et les débuts de la vieillesse ne coïncident plus. Alors que la doctrine d'intégration sociale promue par les rapports sur le troisième âge imposait une nouvelle naturalité de l'âge, les représentations de la vieillesse active gomment les frontières entre travail salarié et activités des personnes âgées. En 1962, le rapport Laroque relève que « l'opinion publique »

[90] Anne-Marie Guillemard, *La Retraite, une mort sociale…*
[91] Pierre Bourdieu, « Ce terrible repos qui est celui de la mort sociale », *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 5.

souhaite dorénavant profiter de la vieillesse comme d'un « temps de repos » :

> « *Le Français souhaite travailler de moins en moins. Le temps gagné sur la mort sera donc à ses yeux un temps de repos ; retraite, inactivité sont assimilées à l'indépendance. Que l'individu aspire à se voir libérer des servitudes du travail est certes compréhensible. Mais pourquoi seulement au terme de son existence ?* »[92]

Cette conception de la retraite *dorée* se fonde sur un modèle culturel qui focalise son attention sur une lecture psychologique du vieillissement. La valorisation du « vieillissement réussi » se conforme aux normes de l'âge adulte où la personne âgée doit assumer son indépendance et son autonomie. Perte de l'identité professionnelle, affaiblissement physique, isolement psychologique, les symptômes du vieillissement sont signalés aussi bien dans les travaux gérontologiques sur le choc de la retraite que dans leurs traductions médiatiques. Grâce à un processus de reconversion lors du passage à la retraite, l'individu doit s'adapter au déclin du vieillissement et mobiliser ses ressources et celles de son environnement afin de se constituer de nouveaux rôles sociaux. La valorisation des seniors actifs rend compte de ce modèle culturel où la conception individualiste dominante ne tient pas compte des conditions sociales et historiques du maintien possible en activité. Symptomatique de cette évolution, les positions du démographe Paul Paillat sur le problème du départ à la retraite se focalisent sur l'état de santé des individus en 1969, alors que, vingt ans plus tard, il s'intéresse en priorité à la qualité de vie du retraité, sans envisager le maintien en emploi[93]. En 1973, un courrier de lecteur au journal *Le Monde* signale explicitement le maintien de cette frontière entre individu valide actif et personne dépendante inactive :

> « *Toutefois, plusieurs de nos correspondants parlent à bon droit de l'importance de l'animation : animer un groupe de personnes*

[92] Rapport Laroque (1962), version 2014…, p. 245.

[93] Paul Paillat, *Conditions de vie et besoins des personnes âgées en France*…, en particulier la deuxième partie, p. 37-95 ; Paul Paillat (éd.), *Passages de la vie active à la retraite*, Paris : Presses universitaires de France, 1989.

âgées, c'est tenter de les intéresser à quelque chose, de les ramener à la vie sociale. Nous n'en sommes encore, dans ce domaine, qu'aux premières expériences. Du reste, auprès de certains invalides, l'animation est-elle possible? L'important n'est-il pas, avant tout, de les entourer de soins et d'affection?»[94]

Derrière la référence philanthropique à l'affection dévolue aux vieillards et la critique de l'insuffisance des moyens de prise en charge des personnes âgées dans les hospices, cette citation illustre une conception standardisée des cycles du vieillissement. La superposition des troisième et quatrième âges renforce l'opposition entre retraite *dorée* et perte d'autonomie du vieillard à la fin de sa vie. Cette conception stéréotypée du vieillissement met en lumière un rapprochement original de la jeunesse et de la vieillesse. Depuis les années 1960, la reconnaissance des loisirs de la vieillesse se rapproche de l'image de la jeunesse oisive[95]. La retraite heureuse et épanouie dans un club se montre sous les mêmes auspices que les groupes de jeunes étudiants ou de lycéens[96]. Les représentations médiatiques laissent transparaître des modèles de comportement qui associent des valeurs contradictoires associées à l'âge. La jeunesse associée à la vitalité et à l'activité fournit un riche univers symbolique que les discours gérontologiques reprennent en faveur du troisième âge, sommé de lutter contre l'inactivité et l'oisiveté. Insistant sur l'attitude passive des retraités de l'après-guerre, les représentations politiques et médiatiques réduisent souvent les vieux à une génération qui n'a eu que peu de temps réellement libre ou peu de ressources pour transformer son temps de retraite en loisirs. En effet, les reportages témoignent le plus souvent de l'insuffisance de moyens mis à la disposition des vieillards ou de l'inadaptation des structures d'encadrement. La mise en lumière des théories de l'activité opère un renversement symbolique. Le sociologue Rémi Lenoir souligne que cette pensée marginale de l'après-guerre «*devient une idéologie publique disposant de la force de l'officiel et des moyens financiers*

94 Correspondance, «Les oubliés du quatrième âge», *Le Monde*, 10.09.1973.
95 «Le rôle de l'image chez l'être vieillissant», *Journal de Genève*, 25.05.1964.
96 Anne-Marie Sohn, *Âge tendre et tête de bois*…, p. 100-119.

des caisses de retraite» au cours de la décennie 1960[97]. La nouvelle représentation sociale de la vieillesse coïncide avec une perception modifiée de la retraite comme «grandes vacances de la vie». Comme le relèvent des sondages réalisés durant les années 1970, la retraite est perçue plus positivement qu'auparavant. En novembre 1975, un sondage de la SOFRES réalisé pour le journal des retraités *Notre Temps* indique que 76% des Français voient la retraite comme un temps d'accomplissement[98]. Trois ans plus tard, un autre sondage, de l'IFOP celui-là, commandé pour un autre magazine de retraités, révèle que la retraite constitue un «*rêve de jeunesse*»[99]. Attendu plus souvent avec satisfaction qu'avec inquiétude, le passage à la retraite incarne de nouvelles revendications d'émancipation et participe d'un esprit de revanche face à l'emploi et à ses contraintes.

Cette image de la retraite heureuse ou revanche sur les «servitudes du travail» se trouve au cœur du film suisse d'Yves Yersin, *Les Petites Fugues* (1979)[100]. Succès populaire avec plus de 400 000 entrées en Suisse et 300 000 de plus en France et en Allemagne, le film évoque la retraite du vieux Pipe, valet de ferme dans un petit village du canton de Vaud en Suisse romande. Après avoir touché le montant de sa première rente AVS, Pipe s'achète un vélomoteur. Petit à petit, il prend goût aux escapades avec son engin, au détriment du travail à la ferme. Inspiré de faits réels, ce récit s'insère dans une nouvelle conception de la vieillesse. Comme le déclare le réalisateur Yves Yersin en 1979:

> «*Le sujet du film, c'est la découverte de l'autonomie dans tous les sens du terme à travers un personnage mythique, abstrait, symbolique: le domestique de campagne Pipe, qui au début du film vit dans un état d'aliénation totale.*» (24 Heures, 04.04.1979)

Dans *Les Petites Fugues*, la retraite devient un moment d'émancipation. Le temps de la vieillesse s'appuie sur une image positive

---

97 Rémi Lenoir, «L'invention du "troisième âge"…», p. 66.

98 Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État* …, note 26 p. 236.

99 Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État* …, note 26 p. 236.

100 Hervé Dumont (éd.), *Histoire du cinéma suisse 1966-2000*, Hauterive: G. Attinger, 2007, tome 1, p. 346-350.

de la retraite «droit au repos» qui se construit en opposition au monde du travail considéré comme aliénation. Cette évocation de la vieillesse en 1979 s'oppose au court-métrage documentaire *Angèle* réalisé une décennie plus tôt par le même Yersin. Dernier chapitre du projet collectif *Quatre d'entre elles* (1968) en collaboration avec Claude Champion, Francis Reusser et Jacques Sandoz, *Angèle* met en scène la solitude féminine dans la vieillesse[101]. Enfermée dans un asile de vieux après avoir voyagé à l'étranger et vécu plusieurs années d'une vie heureuse, Angèle Grammont, qui joue son propre rôle, témoigne de son expérience en hospice. Victime de la raideur administrative, elle refuse d'obéir aux contraintes absurdes de l'institution. Avec ce court-métrage marquant du cinéma suisse, le réalisateur lausannois dénonce la cruauté de la mise à l'écart causée par la vieillesse[102]. Unanimement appréciée à la Semaine de la critique du Festival de Cannes, *Angèle*, cette «saisissante évocation de la vieillesse», constitue le négatif de la vieillesse émancipée mise en scène dans *Les Petites Fugues*. Dans l'œuvre de Yersin, l'évolution des représentations de la vieillesse se reconnaît depuis la vieillesse *grise* de l'exclusion asilaire jusqu'aux reflets d'une vieillesse *dorée* figurée par la libération de la retraite. Cette comparaison entre les deux regards cinématographiques de Yersin pourrait être développée avec l'analyse du film de Marcel Schüpbach, *Murmure* (1971); ainsi que de celui de Lucienne Lanaz et Marcel Leiser, *Le Bonheur à 70 ans* (1974)[103]. Cette image revalorisée de la vieillesse se révèle dans nombre de discours médiatiques au cours de la décennie 1970-1980. Si le travail est considéré comme une aliénation, la retraite devient le temps d'une émancipation possible dans la vieillesse.

---

[101] Hervé Dumont (éd.), *Histoire du cinéma suisse…*, p. 40-44, 350.

[102] Henri-Charles Tauxe, «"Quatre d'entre elles" le réveil du cinéma suisse», *Gazette de Lausanne*, 01.03.1969; Pierre-Pascal Rossi, «Le cinéma des jeunes», Profil 68 Écran, *Radio Je vois tout*, n° 23, 06.06.1968, p. 52. Voir: Freddy Buache, *Le Cinéma suisse: 1898 1998*, Lausanne: Éditions L'Âge d'homme, 1998, p. 117; Martin Schaub (éd.), *L'Usage de la liberté: le nouveau cinéma suisse, 1964-1984*, Zurich & Lausanne: Pro Helvetia & Éditions L'Âge d'homme, 1985, p. 95.

[103] Voir l'entretien tiré du projet Cinememoire, URL: http://wp.unil.ch/cinememoire/files/2012/08/Transcription_Lanaz.pdf. Je remercie Olivier Longchamp de m'avoir signalé ces films.

Chapitre 8 :

Vieillesse argentée, l'émergence du papy-boom

Au tournant des années 1970, la valorisation des activités à la retraite, associée à l'avènement du loisir de masse, recompose les représentations colorées de la vieillesse. Avec l'amélioration des conditions de vie des retraités, le concept de *papy boom* signale la reconnaissance d'une nouvelle clientèle au pouvoir d'achat non négligeable : les seniors argentés. Après avoir suscité l'intérêt des démographes, des médecins et des gérontologues, la vieillesse devient l'objet d'attentions commerciales et d'études économiques de plus en plus en médiatisées. Les reflets économiques de la vieillesse teintent les représentations d'une nouvelle couleur *argentée*.

Les images commerciales de la vieillesse se trouvent épisodiquement dans les représentations médiatiques, depuis les annonces des compagnies d'assurance vie jusqu'aux campagnes publicitaires pour les produits de beauté ou autres remèdes antivieillissement (50 réclames recensées entre 1930-1990). Les acquis de la recherche gérontologique se voient ainsi intégrés dans les discours publicitaires des assureurs (6 exemples). Au cours des deux décennies 1970-1980, plusieurs émissions télévisées (22 sujets) abordent les aspects économiques de la vieillesse. L'intérêt médiatique se porte en priorité sur les voyages des personnes âgées, puis sur la lutte contre le vieillissement, qui forment

un ensemble de thèmes communs aux représentations médiatiques en Suisse et en France.

Dans ce chapitre, nous présenterons quatre regards économiques sur la vieillesse. Tout d'abord, les compagnies d'assurances sur la vie mettent en scène des personnes âgées selon un discours standardisé sur les cycles des âges. Centrée autour d'une conception économique des étapes de vie (scolarité, emploi, retraite), la prévoyance vieillesse offre une première série de représentations entre la crainte du vieillissement et la retraite heureuse. Sous un second angle, l'association du troisième âge à un nouveau type de consommation sert autant à banaliser le vieillissement collectif qu'à revaloriser la vieillesse individuelle. Troisième type de représentation économique de la vieillesse, les voyages des retraités donnent à voir de nouvelles pratiques touristiques qui oscillent entre les vacances organisées et l'exil au soleil. Certains seniors vivent décemment avec une petite retraite en Espagne, quand d'autres colonisent des villages entiers pour en faire des « ghettos de vieux ». Dernier élément, l'offre croissante des cures de rajeunissement présente une nouvelle appréhension du corps vieillissant qui renforce l'idéalisation de la « jeune vieillesse ».

Les âges de la prévoyance vieillesse

Si la Sécurité sociale invente de nouvelles catégories sociales pour décrire la situation économique des personnes âgées (rentiers, pensionnés, survivants, etc.), la prévoyance vieillesse véhicule des représentations qui différencient et structurent les âges de la vie. Produit commercial, l'assurance vie présente ses mérites dans des publicités qui proposent des solutions d'épargne à une clientèle aisée. Diverses annonces sont publiées dans les quotidiens *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, ainsi que dans l'hebdomadaire *Radio Je vois tout*. Afin de sensibiliser au maintien de revenus suffisants pour vivre la vieillesse, le modèle de l'assurance est vanté comme un moyen d'aborder la retraite de manière sereine, c'est ainsi que le discours publicitaire tend à naturaliser et à normaliser les parcours de vie.

Prenons un premier exemple tiré de la campagne publicitaire des Compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie, publiée dans le magazine hebdomadaire *Le Radio* à la fin des années 1930 en Suisse. Dans ces publicités en faveur des assurances vie, la succession des cycles de la vie est associée aux saisons des travaux agricoles au cours de l'année (« *l'été ne dure pas toujours* »). Cette référence à la paysannerie se développe dans d'autres encarts qui valorisent le travail du labour, afin de « *s'assurer le pain pour l'hiver* ». La rhétorique publicitaire s'appuie sur un objectif simple : la tranquillité à l'heure de la retraite. Le discours publicitaire construit alors un parcours de vie standardisé qui véhicule l'image inquiétante de la vieillesse mal préparée : « *mieux vaut s'assurer aujourd'hui, même modestement, que demain* » ; « *c'est la nécessité de prendre à temps des mesures de prévoyance* » ; « *une vieillesse sans soucis, tel est le but de l'assurance sur la vie* ». En outre, la publicité s'adresse autant à la vieillesse individuelle qu'à la question du vieillissement collectif au sein de la famille (« *garantir pour chacun l'existence de sa famille et une vieillesse sans soucis* »). L'objectif d'une vieillesse sereine est proposé dans un discours lisse et égal pour tous, ce qui traduit une représentation homogène de la population âgée.

Comme le montre l'historien Matthieu Leimgruber, les premières assurances privées sont proposées dès 1894, mais c'est au cours des années 1920 que le marché de la prévoyance connaît son premier développement[1]. Par le biais des caisses de pension et de l'assurance vie, la prévoyance vieillesse constitue, durant les années d'après-guerre, un marché financier important où les assureurs occupent une place de choix. Le montant minimal des rentes AVS favorise ce marché, car le caractère obligatoire de l'assurance publique produit simultanément un besoin de sécurité dans la vieillesse, ce que ne manquent pas d'exploiter les publicités. Cette complémentarité est explicitement mentionnée dans les annonces publiées par la compagnie d'assurances sur la vie La Bâloise en 1947 : « *L'État, par l'assurance vieillesse et survivants, assume désormais la protection contre la misère. Le soin de garantir le bien-être demeure affaire de l'individu.* » (*Journal de Genève*, 06.11.1947).

[1] Matthieu Leimgruber, *Solidarity Without the State?...*, p. 44-56.

Illustration 2: Compagnies concessionnaires d'assurance sur la vie (1938-1943)



07.10.1938, p. 1625.
18.11.1938, p. 1885.



25.11.1938, p. 1935.



14.11.1941, p. 1459.



18.09.1942, p. 1203.

Jeunes taillis –
haute futaie

Il est peu de domaines où la prévoyance à longue échéance soit aussi nécessaire que dans l'exploitation d'une forêt.
Instruits par l'exemple de la nature, sachons pourvoir à l'avenir de notre famille et à notre propre vieillesse; l'assurance sur la vie nous trace le chemin.

20.11.1942, p. 1495.



17.09.1943, p. 1207.
10.12.1943, p. 1604.

Source: *Le Radio*

Illustration 3: La vie d'Élise Berger – Société suisse d'assurances générales (1940)



Source: *Le Radio Je vois tout*, XVIIe année, n° 920, 22.11.1940, p. 1464

Autre exemple de cette rhétorique commerciale, la publicité de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine en 1940 présente «l'histoire d'Élise Berger». Après avoir rappelé les dates importantes de sa vie (mariage, établissement à son compte, veuvage, vente de son commerce), la compagnie d'assurances évoque une saisissante valorisation de la retraite sous la couleur de la vieillesse *verte*: «*Libérée de tout souci d'argent,* [Élise Berger] *jouit de son indépendance et espère bien, dans sa verte vieillesse* [sic]*, en profiter le plus longtemps possible.*» Tirée de l'hebdomadaire *Le Radio Je vois tout*, cette magnifique image d'une grand-mère aux cheveux blancs, sereine et bien portante, reprend les codes esthétiques des reportages sur les centenaires: Élise Berger, «*femme seule*» et âgée, goûte une retraite en toute tranquillité grâce à une épargne prévoyante, mais surtout elle «*jouit de son indépendance*». Association de la retraite *dorée* et de la vieillesse *mauve*, cette réclame apparaît de manière avant-gardiste dans un hebdomadaire qui s'adresse sans doute à un public issu de la classe moyenne supérieure. Alors que la création de l'AVS se destine à une population âgée fragile et misérable, le modèle culturel de la petite bourgeoisie complète l'image idéalisée de la prévoyance paysanne illustrée dans les encarts précédents.

À côté des représentations de la vieillesse produites par les assureurs, l'image des personnes âgées est également mobilisée lors des campagnes politiques sur les retraites en Suisse. En effet, le système de démocratie directe helvétique conduit à plusieurs référendums sur l'organisation de la prévoyance vieillesse et son financement en 1947, 1972 et 1978, alors que ces débats techniques rencontrent une moindre publicité en France au cours des années 1950-1970. Au lendemain de la guerre, le plébiscite en faveur de l'AVS est représenté par les journaux romands comme la «*consécration de tout un peuple uni*». Les manchettes de la presse helvétique soulignent tour à tour: «*Un tournant de notre histoire*»[2], «*La double victoire de la raison et du cœur*»[3] ou encore «*Le peuple suisse veut l'assurance vieillesse*»[4]. Au sein des représentations politiques, la popularité des retraites efface la vieillesse derrière la mobilisation de la «communauté

[2] *Tribune de Lausanne*, 08.07.1947.
[3] *Nouvelle Revue de Lausanne*, 07.07.1947
[4] *Journal de Genève*, 07.07.1947.

nationale». Lors de son discours de la fête nationale le 1er août 1947 à La Chaux-de-Fonds, le conseiller fédéral Max Petitpierre s'appuie sur le succès de la votation pour légitimer un patriotisme populaire:

> «*Aujourd'hui, il n'y a plus d'équivoque possible. L'assurance vieillesse, dans la forme où elle a été réalisée, n'est pas une institution imposée au peuple par ses autorités ou par les partis politiques, mais c'est l'œuvre du peuple suisse lui-même, qui a manifesté clairement que, malgré les sacrifices qui en résulteront pour lui, il entend s'engager résolument dans la voie du progrès social.*»[5]

Si le «progrès social» accordé aux retraités est au cœur de la commémoration patriotique de la fête nationale, c'est parce qu'il assure la cohésion du peuple tout entier[6]. Pendant la campagne référendaire de 1947, les annonces dans la presse justifient la réalisation de l'AVS par des slogans qui soulignent l'importance de la communauté nationale: «*un devoir social, national et humain*»[7], «*tout le monde paie, tout le monde touche*»[8], «*le peuple suisse ne veut pas une assistance vieillesse, mais une véritable assurance*»[9]. Autre exemple de cette représentation politique de la vieillesse lors de la campagne référendaire sur l'AVS, un film de propagande, *En avant et du courage* (1947), est commandé par l'Union syndicale suisse (USS)[10]. En conclusion du film, le commandant en chef de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, le général Henri Guisan, proclame un slogan en faveur de la réalisation de l'AVS: «*penser, agir et vivre suisse*» (minutage: 12:26).

---

[5] Discours prononcé par M. le conseiller fédéral Petitpierre le 1er août 1947 à La Chaux-de-Fonds, *DODIS*, n° 355, URL: http://dodis.ch/355.

[6] Sur l'émergence de la solidarité nationale envers la vieillesse dès les années 1930, voir: Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 167-168.

[7] *Tribune de Lausanne*, 30.06.1947.

[8] *Feuille d'Avis de Lausanne*, 30.06.1947.

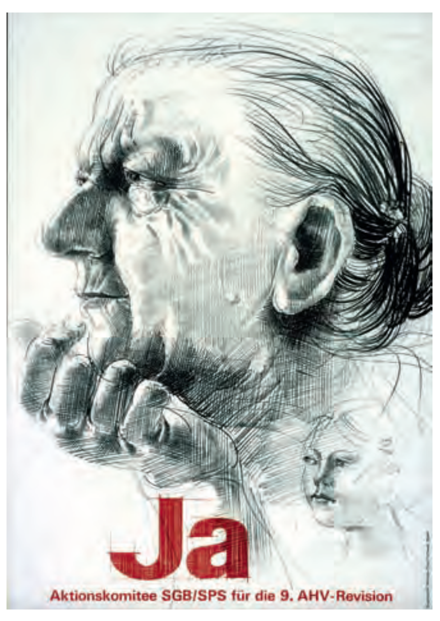
[9] *Feuille d'Avis de Lausanne*, 21.06.1947.

[10] Adolf Forter, «En avant et du courage» / «Lasst uns tapfer beginnen», Zurich: Gloria Film AG, 1947, disponible sur DVD: *Zeitreisen in die Vergangenheit der Schweiz. Auftragsfilme 1939-1959*, Zurich, Praesens-Film AG, 3 dvd, vol. 2. Je remercie Matthieu Leimgruber de m'avoir signalé ce film. Voir également Pierre-Emmanuel Jaques, «Compte-rendu DVD», *Décadrages*, n° 12, printemps 2008, p. 89-91.

Illustration 4 : Deux affiches de Hans Erni sur la vieillesse pour l'AVS en 1947 et pour la neuvième révision en 1978



JA für die AHV, 1947, Plakat, 128 x 91 cm.



JA Aktionskomitee für die 9. AHV Revision. AHV Revision, 1978, Plakat, 128 x 91 cm.

Source : Schweizerisches Sozialarchiv (F Fb-0001-18, F Pc-013).

De manière symptomatique, les arguments politiques ne font pas référence à la vieillesse comme catégorie de la population, tout au plus la figure du vieillard se trouve-t-elle sur quelques affiches.

Lors des référendums sur l'AVS, les images réalisées par Hans Erni (1909-2015) figurent un vieillard au repos, homme ou femme, associé à la jeunesse active sous la forme de portraits en écho dessinés de trois quarts[11]. Considérées comme des objets de discours, les personnes âgées sont reconnues pour leur place dans la communauté nationale,

[11] Antoine Baudin, « Erni, Hans », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F22012.php, version : 23.03.2015.

sans être des sujets politiques. En fait, la solidarité intergénérationnelle représente le sujet principal des campagnes référendaires. Le discours sur les âges de la vie n'apparaît pas explicitement : la vieillesse, comme la jeunesse, représente une figure abstraite. Au cours des années 1960, la campagne autour de « la doctrine des trois piliers » de la prévoyance retraite reprend les mêmes arguments. Introduite lors de la sixième révision de l'AVS en 1963, cette conception de la vieillesse assurée par plusieurs « piliers » est réalisée sous l'impulsion des compagnies d'assurances sur la vie. Reconnus comme une « solution spécifiquement suisse », les trois piliers sont présentés à l'Exposition nationale de 1964 dans le pavillon consacré aux assurances[12]. Lors de la huitième révision de l'AVS, le deuxième pilier (prévoyance professionnelle) devient l'objet de débats au sein des partis et des syndicats qui lancent plusieurs initiatives[13].

Comme le montrent les affiches favorables au système des trois piliers reproduites sous l'illustration 5, une jeune grand-mère dynamique ou, dans une seconde version, un père de famille qui garde sa fille rendent compte des trois âges de la vie : l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse. D'un air serein, les personnes représentées font de la main gauche un signe avec trois doigts levés qui évoque à la fois les trois piliers, les trois âges de la vie, le serment des trois Suisses ou la cérémonie de l'élection des conseillers fédéraux devant le Parlement fédéral. L'historien Matthieu Leimgruber propose une interprétation sur le sens presque mythologique de ces symboles :

> « *Une symbolique forte, qui lie la "solution suisse" à des éléments profonds, voire sacrés, de l'imaginaire politique national. Sans aller jusqu'à la Sainte Trinité, on peut rappeler que cette symbolique évoque les trois niveaux de gouvernement qui caractérisent la Confédération, ses trois langues nationales… De là à dire qu'il s'agit*

---

[12] Matthieu Leimgruber, « Les trois piliers de la sagesse ? La métaphore ternaire de la protection vieillesse », *Aspects de la sécurité sociale*, n° 4, 2005, p. 2-12, voir : p. 7.

[13] « Groupement patronaux vaudois. Un danger pour la Suisse : les effets d'une force centralisatrice », *Gazette de Lausanne*, 30.05.1969 ; G. P., « Au Congrès de l'Union syndicale. Pour une amélioration de l'AVS mais avec le "deuxième pilier" », *Journal de Genève*, 18.10.1969.

Illustration 5: Deux affiches en faveur des trois piliers (1972)



Plakat, 128 x 90,5 cm



Plakat, 128 x 90,5 cm

Vorsorge auf 3 Säulen - 3. Dezember - Pda-Initiative nein - AHV-Vorschlag der Bundes-Versammlung ja

Source: Museum fûr Gestaltung Zürich, Designsammlung, ZHdk. © Ruedi Staub

> *d'une véritable manifestation d'un esprit suisse quasi immanent, il n'y a qu'un pas!*»[14]

Comme en 1947, les représentations de la prévoyance vieillesse mobilisent principalement des symboles nationaux. L'éclipse des personnes âgées, visible depuis les affiches politiques, doit être nuancée par les évocations télévisées du débat sur les trois piliers en Suisse romande. Afin de rendre le sujet accessible aux téléspectateurs, les enjeux économiques sont décodés au moyen d'entretiens avec

[14] Matthieu Leimgruber, «Les trois piliers de la sagesse?…», p. 9.

des retraités qui témoignent de leurs difficiles conditions de vie. En 1969, l'émission d'actualités « Affaires publiques » propose un résumé des problèmes posés par la votation, encadré par une séquence où un facteur apporte la rente AVS à un couple et par la présentation d'un club de personnes âgées[15]. En 1970, l'émission « C'était hier » revient sur le lent développement de l'AVS depuis les années 1920 (minutage : 00:44-06:51)[16]. Après une obscure description des mécanismes de financement des retraites (minutage : 07:54-12:35), le journaliste Jacques Rouiller situe la votation dans une perspective historique :

> « *La Suisse s'est donc dotée il y a vingt-trois ans d'un instrument indispensable de sécurité sociale. C'était, avouons-le, un devoir à remplir à l'égard de nos vieux, même si actuellement encore cet instrument est loin d'être parfait, nul doute qu'il est destiné à s'améliorer toujours, pour enfin permettre à ceux qui ont donné toutes leurs forces à la communauté de pouvoir jouir d'une vieillesse, sinon heureuse, le bonheur étant subjectif, d'une vieillesse exempte tout au moins de soucis financiers.* » (Minutage : 12:35)

Si les références au « *devoir à remplir à l'égard de nos vieux* » et à « *la communauté* » se situent dans la continuité des représentations de la solidarité intergénérationnelle, le sujet télévisé focalise son attention sur le sort des personnes âgées. Mention implicite du modèle de la retraite *dorée*, l'argument en faveur d'une vieillesse « *heureuse* » constitue un nouvel horizon d'attente du troisième âge qui s'adresse à l'ensemble des téléspectateurs. Lors de la campagne référendaire entre 1969 et 1972, d'autres émissions suivent le même modèle en contrepoint qui articule le débat sur le financement à une analyse du vécu des retraités. En 1971, un reportage de l'émission « Actualités » revient sur les faibles revenus du troisième âge et donne la parole à plusieurs retraités[17]. Quelques

[15] RTS : « Quid ? AVS », collection : Affaires publiques, diffusion : 19.11.1969, durée : 13 minutes.

[16] RTS : Jacques Rouiller, « Et l'AVS fut », collection : C'était hier, diffusion : 01.07.1970, durée : 13 minutes.

[17] RTS : François Enderlin, Rudolf Menthonnex, « Comment vivre avec l'AVS ? », collection : Actualités, diffusion : 17.01.1971, durée : 44 minutes.

semaines avant la votation, un autre sujet de la même émission alterne les questions techniques à la réalité empirique[18]. Après une brève introduction historique, l'image d'un nouveau-né dont le bas du dos est tatoué par un code chiffré sert de prétexte au commentaire : « *Les bébés naissent, et en même temps naît leur numéro d'AVS* » (minutage : 01:33). L'alternance se poursuit avec une séquence filmée qui associe des vieillards dans la rue et des ordinateurs qui calculent des rentes. Alors que la « *charge sociale de la vieillesse est de plus en plus lourde* », le reportage procède à une humanisation du sujet en proposant des témoignages « *volontairement tirés de la moyenne* ». Le traitement télévisuel des débats qui entourent les trois piliers de la prévoyance vieillesse signale une évolution des représentations de la vieillesse, où chaque reportage observe un intérêt croissant pour les conditions de vie des personnes âgées. Sortis de l'anonymat par les politiques du troisième âge, les retraités ne sont plus uniquement un élément de mobilisation patriotique, mais leur insertion économique dans la société devient un objet de préoccupation médiatique.

Au tournant des années 1970, les assureurs vie intègrent les réflexions gérontologiques à leurs stratégies publicitaires. Sous le titre « Le troisième âge – problèmes – solutions », l'Association suisse des assureurs (ASSA) lance une campagne publicitaire dans le *Journal de Genève* en février 1971[19]. L'évocation du « choc de la retraite » sert d'amorce au premier encart :

> « *En général, un homme travaille, produit, jusqu'à 65 ou 70 ans. Pendant toute sa vie active, quelle que soit sa profession, il crée, paie des impôts et contribue à édifier une société, un monde dans lesquels il est pleinement intégré. Et puis, un "beau" jour, il cesse ses activités, c'est le repos forcé. Dans la vie de chaque intéressé conscient, c'est une véritable cassure, un drame parfois. Beaucoup ont conscience que, ce jour-là, commence pour eux le*

[18] RTS : « Quelle sécurité sociale ? », collection : Actualités, diffusion : 29.11.1972, durée : 35 minutes.
[19] Voir les publicités de l'ASSA publié du 10-24 février 1971 dans le *Journal de Genève*.

dernier acte de l'existence, celui de la vieillesse avec tout ce que cela comporte. Certes, officiellement, les partenaires du "3e âge" sont toujours "actifs" puisqu'ils continuent de payer des impôts, de voter et de se battre avec les difficultés administratives, avec celles issues de l'augmentation des loyers, du coût de la vie. Cette "activité" mise à part, que reste-t-il? Bien souvent une pensée amère le hante: celle d'être désormais placé en marge d'une société qui bouillonne. »[20]

Indice de la diffusion du modèle de la vieillesse active, les réflexions gérontologiques se transforment en arguments publicitaires. Une semaine plus tard, la ségrégation du troisième âge, dénoncée par les rapports sur la vieillesse, est reprise par la publicité de l'ASSA qui évoque la peur de l'asile:

« *Pour les moins nantis et les imprévoyants, il y a, bien sûr, l'asile. Il en existe de bons, d'accueillants, dans lesquels le pensionnaire conserve sa dignité. Mais il en est d'autres où, par la force des circonstances, du nombre et des tâches à remplir, le vieillard est ravalé au rang de numéro, ce qui le plonge dans une promiscuité à laquelle il est difficile d*[e s]*'adapter. L'asile, en général, c'est triste, parce que cette institution, aussi louable soit-elle, donne au pensionnaire conscient de son état l'impression d'être relégué en marge d'une société au sein de laquelle il a pourtant travaillé 40 ou 50 années durant.* »[21]

Afin d'inciter la population insouciante à contracter une assurance vie, l'image du mouroir résume à elle seule l'exclusion du troisième âge imprévoyant. Cette récupération commerciale des travaux gérontologiques est amplifiée par les échos médiatiques du scandale des hospices en France au milieu des années 1970. Le recours à l'image repoussoir de la vieillesse misérable permet de renforcer le rôle déterminant de l'assurance vie. Cette stratégie commerciale était envisagée avant la fin de la guerre déjà dans un court essai intitulé

[20] ASSA, « Le 3e âge problèmes solutions », *Journal de Genève*, 10.02.1971.
[21] ASSA, « Le 3e âge problèmes solutions… », 17.02.1971.

L'Importance économique de l'assurance sur la vie (1944)[22]. Son auteur, Édouard Guillaume, directeur de la compagnie d'assurances La Neuchâteloise, y détaillait comment le niveau « fort modeste » de l'AVS stimulait le réflexe de la prévoyance. Plus globalement, Edouard Guillaume anticipait en 1944 les politiques de la vieillesse des années 1960-1970, lorsqu'il mentionnait l'intérêt des compagnies d'assurances pour la prévention médicale et l'organisation de lieux de la vieillesse (p. 77). Dernier exemple, la campagne de Winterthur Assurances en 1975 illustre à merveille l'intégration des représentations de la vieillesse dans une logique commerciale.

Leader du marché de l'assurance accident, puis de l'assurance vie, Winterthur Assurances se lance avec succès dans la prévoyance vieillesse en 1923[23]. Lors du centenaire de sa fondation, la compagnie mène une opération publicitaire au mois de mai 1975. Afin de présenter « le Modèle Winterthur », la société achète des pleines pages dans plusieurs quotidiens, dont la *Gazette de Lausanne*. Les cas de retraités désignent des situations d'une vieillesse malheureuse : un cadre fortuné ne réussit pas à faire la grasse matinée et passe ses journées à s'ennuyer ; deux femmes chuchotent quelques propos dans le dos d'un senior isolé ; une vieille femme solitaire regarde seule le temps qui passe ; enfin un fonctionnaire assis sur des cageots des chemins de fer fédéraux regarde dans le vide. Les textes des annonces égrènent des questions dérangeantes. La retraite paisible, « est-ce la belle vie » ? L'isolement dans la vieillesse explique-t-il les reproches faits aux vieux ? La crainte du vieillissement n'est-elle pas le résultat de la ségrégation des populations âgées ? La solitude des vieillards, le choc de la retraite, la pauvreté dans la vieillesse rappellent les problèmes identifiés par les rapports sur la vieillesse rédigés durant les années 1960.

---

22 Edouard Guillaume, *L'importance économique de l'assurance sur la vie: la prévoyance économique et familiale à travers les âges*, Neuchâtel : La Baconnière, 1944. Une courte notice biographique est disponible sur le site de la BNF : URL : http://data.bnf.fr/10471443/edouard_guillaume/

23 Lucas Chocomeli, « Winterthur Assurances », in : Dictionnaire historique de la Suisse, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16611.php, version : 13.11.2013. Voir également : Joseph Jung, *Die Winterthur : eine Versicherungsgeschichte*, Zurich : NZZ Verlag, 2000.

Illustration 6: Campagne publicitaire pour le centenaire de Winterthur Assurances (1975)





Beaucoup de gens se sentent si seuls qu'ils n'ont même pas la possibilité de nous le dire.

Ces gens vivent parmi nous, mais pas avec nous. Ils n'ont personne à qui se confier. Ils sont vieux.

Dans le temps, ils n'avaient pas ces problèmes. Ils avaient leur foyer, leurs amis, leurs collègues de travail.

Aujourd'hui, ils sont à la retraite; ils ont dû emménager dans un appartement plus modeste.

Ils regrettent leur ancien quartier, le brin de causette dans l'escalier, et tout le reste.

C'est difficile quand le cœur doit repartir à zéro, et qu'on n'a plus vingt ans. Beaucoup n'ont plus le courage de recommencer, de se faire de nouvelles amitiés.

L'isolement qui pouvait passer pour de l'indépendance devient solitude avec l'âge. On ne sait que faire de son temps.

Alors qu'attendons-nous pour leur donner un peu du nôtre?

Par crainte de vieillir nous-mêmes, allons-nous bêtement attendre que vienne le temps de notre propre solitude?

Entre nous: quand avez-vous parlé pour la dernière fois à une vieille personne?

winterthur

Jadis, être vieux, c'était aussi être pauvre.

Est-ce encore vrai?

Aujourd'hui, un vieux c'est souvent quelqu'un de seul. Contre cette misère-là ni les augmentations de pensions, ni l'amélioration des maisons de retraite ne suffisent. Il faut autre chose.

Les assurances Winterthur se préoccupent des problèmes de la vieillesse. Pour marquer leur Centenaire, elles proposent des solutions concrètes, sous le nom de Modèle «Winterthur».

Quatre projets sont actuellement en cours de réalisation ou suscitent des recherches:

– un centre de formation et de rencontre réunissant jeunes et vieux dans des activités communes;

– des logements aménagés dans des immeubles ne séparant plus jeunes et vieux;

– l'organisation de services à domicile devant permettre aux personnes âgées de rester plus facilement dans leur milieu familier;

– un concours d'idées destinées à favoriser les relations entre jeunes et vieux.

Ces quatre projets ont été conçus de façon à pouvoir être appliqués dans toutes les agglomérations urbaines.

Le 10 juin, la Winterthur fêtera son Centenaire. À cette occasion, le Modèle «Winterthur» sera présenté au public.

winterthur



Source: *Gazette de Lausanne*, 07.05.1975, p. 8; 16.05.1975, p. 6; 31.05.1975, p. 8; 09.06.1975, p. 8.

Winterthur Assurances suggère de franchir une nouvelle étape et de prendre ses distances vis-à-vis de cette image vieillotte et dépassée. Inspiré par la théorie gérontologique, «le Modèle Winterthur» propose la constitution de lieux de rencontres, de logements aménagés, d'organisation de services à domicile et d'un concours d'idées pour «favoriser les relations entre jeunes et vieux». Ce clin d'œil à une «*vraie politique de la vieillesse*» signale l'intégration des politiques de la vieillesse dans le discours publicitaire[24]. La vieillesse est envisagée par Winterthur Assurances comme un phénomène global. Alors que les publicités mettent en scène autant d'hommes que de femmes (trois exemples de chaque sexe), les arguments commerciaux produisent un effet de cohérence entre les différentes classes sociales représentées (salariés, cadres, fonctionnaires). La campagne des assureurs ne fait pas de distinction entre les sexes, entre les origines sociales ou entre les différents âges du vieillissement. Promesse offerte à toutes les franges de salariés, la vieillesse «heureuse» devient une opportunité à saisir. Le déploiement des politiques de la vieillesse rencontre la montée en charge des systèmes de retraite, ce qui consolide le marché des assurances sur la vie.

La visibilité croissante des personnes âgées dans les annonces publicitaires permet d'identifier l'émergence d'une attention inédite aux enjeux économiques de la vieillesse. La catégorie des «vieux» cède le pas à une nouvelle homogénéisation commerciale des discours portés par le concept de troisième âge. En 1975, un article du quotidien *Le Monde* sur l'économie de la vieillesse aux États-Unis souligne l'intégration des arguments gérontologiques dans le discours publicitaire[25]. Le modèle de la vieillesse active est parfaitement compatible avec le développement d'une rhétorique commerciale qui cherche justement à mettre en activité les consommateurs âgés. La structuration de ce marché du troisième âge marque une étape dans la recomposition des représentations de la vieillesse au seuil des années 1980.

---

[24] «M. Tschudi: "une vraie politique de la vieillesse"», *Journal de Genève*, 10.10.1967.

[25] Dominique Desanti, «L'Amérique découvre ses "seniors"», *Le Monde*, 04.08.1975.

La reconnaissance d'un marché des seniors

Associée au développement d'un marché de la prévoyance vieillesse (assurances vie), l'augmentation de la population âgée favorise la constitution d'une clientèle senior (activités de loisirs). Le concept du troisième âge propose un modèle de consommation associé aux conditions de vie à la retraite. Selon la sociologue Anne-Marie Guillemard, l'arrivée à la retraite des classes moyennes modifie les pratiques:

> «*Lorsqu'elles parviennent à la retraite, ces nouvelles couches moyennes constituent un groupe de retraités aux contours nouveaux: il dispose d'un niveau élevé d'aptitudes et de ressources, il est doté d'un haut niveau d'aspiration et il bénéficie d'un ample système de protection sociale, à la mesure de la position que ce groupe a occupée dans le procès de production et de ce qu'elle lui a permis de négocier. Cependant, la nouvelle capacité consommatoire de ces couches sociales retraitées va demeurer largement sous-utilisée en raison de la faible adaptation de l'offre du marché privé à cette demande, moins aisément mobilisable par ce dernier, et moins solvable, malgré tout, que celle des jeunes ou des adultes.*»[26]

Alors que la gestion d'occupation selon l'ancienne logique de l'assistance occultait le potentiel de consommation du troisième âge, la reconnaissance du pouvoir d'achat des seniors s'accompagne d'une réflexion sur la place de la vieillesse dans la société de consommation[27]. En 1970, l'émission télévisée française «Lire et comprendre» présente plusieurs ouvrages sur la vieillesse, mais c'est autour de l'intérêt économique du troisième âge que la discussion entre les invités se focalise[28]. En écho à leur dernier livre, *Une vie nouvelle: le troisième âge* (1970), les professeurs Paul-René Bize, Claude Vallier et Jean-Auguste Huet décrivent un modèle de vieillesse rendue heureuse

---

[26] Anne-Marie Guillemard, *La Vieillesse et l'État*…, p. 61-62.
[27] Anne Reimat, *Les retraites et l'économie: une mise en perspective historique* XIXe-XXe *siècles*, Paris: Éditions L'Harmattan, 1997.
[28] INA: «Livres sur la vieillesse», collection: Lire et comprendre, diffusion: 25.01.1970, durée: 27 minutes, notice: CAF89019139.

par la liberté de consommer offerte par les pensions de retraite[29]. Neuropsychiatre et professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paul-René Bize insiste sur cet aspect au cours de l'émission télévisée :

> « *Il faut savoir que ce troisième âge c'est une nouvelle vie et qu'il faut savoir l'entamer avec un certain optimisme. Car après tout, si l'on veut y réfléchir, bien sûr, c'est la fin des activités habituelles, mais bon cela peut être le commencement d'autres activités et ceci sous le jour de la suppression des contraintes, on peut enfin devenir libre, alors que tant qu'on travaillait, on était soumis à toute une série de contraintes d'heures, contraintes de temps, contraintes d'obligations multiples. On peut enfin devenir libre, faire ce que l'on veut… Et on peut faire tellement de choses quand on peut faire ce que l'on veut.* » (Minutage : 18:30)

Cet optimisme affirmé se justifie par l'amélioration des conditions de vie qui ouvrent simultanément « un marché à l'économie » (minutage : 25:00). Le professeur Bize énumère les différents segments de consommation au troisième âge, depuis les voyages jusqu'aux loisirs, sans oublier les vêtements adaptés à l'âge, les livres édités pour des lecteurs exigeants, le mobilier qu'il faut réaménager pour les personnes âgées, etc. Selon le neuropsychiatre, les analyses économiques se focalisent trop sur la jeunesse et passent sous silence le potentiel économique des retraités. Une dizaine d'années plus tard, la sociologue Christiane Delbès relève à son tour ce nouvel intérêt commercial pour le marché des seniors en 1981 :

> « *Les promoteurs immobiliers, les banquiers et les organismes de placement n'ont pas tardé à s'intéresser à cette classe d'âge de la population, qui renferme à la fois les plus pauvres et les plus riches de nos concitoyens, et détient une grande partie du capital. Ce fut le tour ensuite des organisateurs de loisirs de prendre conscience du débouché que représentaient les "personnes du 3e âge" ; cible d'autant plus intéressante que les retraités, libérés des contraintes dues au*

[29] Paul René Bize (éd.), *Une vie nouvelle…*

travail, permettraient un meilleur amortissement des investissements de loisirs inutilisés dans la majorité du temps. Quant aux responsables de produits de grande consommation (d'alimentation par ex.), ils attribuent souvent maintenant dans leurs programmes publicitaires […] *la même pondération à la personne âgée qu'aux autres citoyens.* »[30]

La décennie 1970 marque un tournant avec la reconnaissance du troisième âge comme nouvelle cible des techniques de marketing. Entre 1970 et 1996, la croissance du revenu des ménages âgés est presque deux fois plus rapide que celle des autres ménages en France[31]. Dans le cadre d'un projet de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), le professeur Willy Schweizer de l'Université de Berne publie un rapport sur la situation financière des rentiers AVS, intitulé *Situation économique des retraités en Suisse* (1980)[32]. Selon cette étude, seuls 5 % des retraités se trouvent dans une situation financière difficile. Sur la base d'une analyse des revenus, de la fortune et de la consommation des seniors, le professeur bernois conclut que la situation financière des personnes âgées est meilleure que celle de la moyenne des Suisses. Ces conclusions suscitent une vive réaction de Pierre Gilliand qui met en évidence des erreurs méthodologiques[33]. Selon le sociologue lausannois, de larges couches de pauvreté persistent dans la population âgée. Au-delà de cette controverse dont les échos se font entendre dans la presse et à la télévision, l'image du senior argenté se diffuse rapidement dans les représentations médiatiques et politiques au début des années 1980[34].

[30] Christiane Delbès, « Les personnes âgées et la publicité », *Gérontologie et Société*, n° 17, juillet 1981, p. 49-56, citation p. 51.

[31] Agnès Catherin-Quivet, « Évolution de la population âgée en institution et politiques mises en œuvre (1962-2004) », *Annales de démographie historique*, 2, n° 110, 2005, p. 185-219.

[32] Willy Schweizer, *Die wirtschaftliche Lage der Rentner in der Schweiz*, Berne & Stuttgart : P. Haupt, 1980, voir p. 137 et 140-142.

[33] Pierre Gilliand (éd.), *Rentiers AVS, une autre image de la Suisse : inégalités économiques et sociales*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1983.

[34] Le 10 janvier 1982, un débat diffusé à la TSR (Table ouverte) est signalé par le *Journal de Genève* : Marie-José Brélaz, « Les retraités oubliés de la prospérité »,

Organisme pionnier des études de consommation, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) publie des rapports sur l'évolution de la consommation en France depuis 1953[35]. Selon Robert Rochefort, directeur du CREDOC, les causes de l'enrichissement des seniors dès 50 ans sont multiples:

> «*Les quinquagénaires voient aussi partir progressivement leurs enfants du domicile familial, s'autonomiser, et cela réduit le nombre de bouches à nourrir. Pour ceux qui sont propriétaires, c'est aussi le moment où tous les remboursements sont achevés. Et puis il y a l'épargne constituée par les placements sous toutes leurs formes. Qu'ils soient modestes ou plus développés, ils rapportent intérêts, dividendes ou plus-values qui viennent s'ajouter au reste. Bref, il y a en général suffisamment d'argent pour bien vivre…* »[36]

De manière analogue du côté helvétique, l'enquête *Vieillir en Suisse* (1995) souligne que les personnes âgées forment un «*marché intéressant*», car elles sont «*dotées d'un pouvoir d'achat respectable*»[37]. Les «*aînés*» ont plus d'argent disponible, et la structure de leurs dépenses s'est déplacée «*des besoins fondamentaux aux biens de luxe*». L'enquête conclut son chapitre sur «*la pauvreté dans la vieillesse*» par ces mots: «*Le fait qu'il y ait des retraités économiquement faibles ne doit pas nous faire oublier que nombre de personnes âgées se trouvent dans une meilleure situation financière qu'une partie de la génération économiquement active.*» (p. 163). Cette reconnaissance d'un marché des seniors a des effets ambigus sur les représentations de la vieillesse qui oscillent entre une valorisation de l'épanouissement du troisième

---

11.01.1982. Ce thème est repris dans la même émission le 16 mai 1983: Jacques-Simon Eggly, «Solutions réalistes pour augmenter les rentes AVS», 17.05.1983. Sur ce sujet, voir encore: «Vieillir aujourd'hui et demain», 18.09.1982; «Plaidoyer pour l'élévation des petites rentes AVS», 26.04.1983.

[35] Voir: Daniel Benamouzig, «L'État au chevet de "l'économie médicale", la contribution du CREDOC», in: Philippe Bezes, *L'État à l'épreuve des sciences sociales: la fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris: La Découverte, 2005, p. 88-110.

[36] Robert Rochefort, *Vive le papy boom*, Paris: Éditions Odile Jacob, 2000, p. 57.

[37] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 151-154 et 169-171.

âge dans la société de consommation et un dénigrement des retraités privilégiés en regard des difficultés de la jeunesse[38].

Cette ambiguïté des représentations *argentées* des seniors se perçoit en particulier dans le succès de la formule médiatique du *papy boom*. Locution apparue en 1985 dans *Le Petit Robert*, ce concept traduit l'accélération du vieillissement démographique, selon un mouvement analogue à la croissance de la natalité du *baby boom* durant l'après-guerre. En 1981, la revue *Gérontologie et Société* signale ce changement qualitatif dans son numéro spécial « Les médias, la vieillesse et son image ». Dans son éditorial, le fondateur de la revue, le démographe Paul Paillat, relève la requalification de la clientèle âgée associée à l'émergence d'un nouveau marché du troisième âge :

> «*Après une longue indifférence à laquelle n'était pas étrangère la pauvreté des gens âgés, voici que ces derniers sont promus au statut de retraités, assurés de revenus modestes certes, mais réguliers et garantis. Tout est prêt désormais pour l'ouverture d'un "marché du 3e âge", auquel s'intéressent au premier chef les promoteurs de résidences pour retraités aisés, de villages retraite pour les titulaires de pensions plus modestes, sans parler des marchands de loisirs, soucieux d'abaisser leurs frais généraux.*»[39]

Selon plusieurs études sociologiques, les « jeunes retraités » constituent une génération historiquement inédite qui joue un rôle novateur et qui contribue à modifier les représentations de la vieillesse[40]. Intégré à la société grâce à son pouvoir d'achat, le retraité n'apparaît pas comme un vieux, mais comme un consommateur. Dans

---

[38] Sur la confrontation entre les expertises scientifiques et l'image du rentier AVS, voir : Fritz Sager, « "Sanierte Senioren" : der Wandel sozialpolitischer Leitbilder am Beispiel der schweizerischen Alters- und Hinterlassenversicherung (AHV) », *Revue suisse d'histoire*, 61, 2, 2011, p. 208-226.

[39] Paul Paillat, « Éditorial », *Gérontologie et Société*, « Les médias, la vieillesse et son image », n° 17, juillet 1981, p. 3.

[40] Claudine Attias-Donfut, « Les nouveaux retraités, un groupe social novateur ? », *Loisirs et société*, vol. 9, n° 2, 1986, p. 377-401.

un article pionnier sur l'histoire de la vieillesse, Philippe Ariès revient sur ce paradoxe en 1983 :

> « *Par ailleurs, au moment où l'on constate une dévalorisation générale de la vieillesse, on observe aussi le développement d'un marché pour cette classe d'âge avec des biens de consommation et des professionnels spécialisés. Mais cela non plus n'est pas contradictoire, car il y a une certaine marge entre la politique officielle et ses applications d'une part, les attitudes et comportements sociaux d'autre part. Officiellement, la retraite apporte une récompense, l'inactivité est un privilège qu'il convient d'aménager, mais la bienveillance gouvernementale est ambiguë ; les universités du troisième âge, par exemple, sont de véritables ghettos et l'organisation des loisirs consiste essentiellement à remettre en circulation l'argent des vieux. Car il n'y a pas paupérisation, la situation est plus ségrégative que misérabiliste dans l'ensemble.* »[41]

Le marché du troisième âge n'atteint pas l'objectif d'intégration de la population âgée, revendiquée par les politiques de la vieillesse depuis les années 1960. Au contraire, le modèle de la société de consommation renforce la visibilité des inégalités. Philippe Ariès souligne par ailleurs les contradictions des injonctions au bonheur adressées aux personnes âgées qui s'inspirent directement du modèle de la jeunesse, hors de l'activité salariée et insouciante du lendemain[42]. Cette projection des valeurs de la jeunesse sur la vieillesse par la société de consommation est évoquée par Claude Sarraute dans le journal *Le Monde* en 1976 déjà :

> « *La jeunesse alors était au pouvoir. Le renversement de la majorité est tout récent, qui amène les personnes âgées à retrouver droit de cité. Suivant en pointillé la courbe démographique, les lois du marché obligent à élargir la cible. Et la vieillesse ignorée, méprisée, objet de dégoût ou de pitié voit enfin changer son image de marque.* »[43]

---

[41] Philippe Ariès, « Une histoire de la vieillesse ? », *Communications*, 37, 1983. p. 47-54, citation p. 52.

[42] Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen âge à nos jours*, Paris : Éditions du Seuil, 1975, p. 66.

[43] Claude Sarraute, « Laissez-les s'aimer », *Le Monde*, 25.05.1976.

Cette idéalisation ambiguë des personnes âgées s'opère par un regard économique focalisé sur le potentiel de consommation du troisième âge. L'image des rentiers en bonne santé physique et financière se trouve au cœur de l'ouvrage *Papy boom* (1988), publié par Chantal Pelletier, humoriste issue du café-théâtre et bien connue pour son spectacle *Les 3 Jeanne*, avec sa belle-mère Maximilienne Levet, gérontologue[44]. Selon les auteurs, les seniors constituent un groupe âgé socialement favorisé :

> « *Les seniors sont particulièrement attentifs à cette règle* [bien vivre, c'est décider de bien vieillir], *et ne se laissent pas aller. Ils vont. Bien. Ils rigolent même, jetant des regards moqueurs sur ces jeunes qui se pressent aux heures de pointe dans les métros, les autobus et les encombrements, les mines déconfites et le teint vert, angoissés par l'attente du prochain licenciement, la mauvaise humeur de leur patron. Ces vieux, qui n'en sont pas, sont en train de faire changer l'image de l'âge.* » (p. 49)

Loin d'une lecture superficielle, l'ouvrage *Papy boom* met également en lumière les inégalités persistantes au sein de la population âgée, notamment les différences d'espérance de vie selon les catégories sociales. Il n'est pas possible de confondre la retraite *dorée* de Marcel Dassault avec la vieillesse misérable d'une petite dame solitaire aux revenus précaires. De même, si l'entrée dans la vieillesse est repoussée par les progrès médicaux, tout le monde ne devient pas vieux en même temps. Dans le journal *Le Monde*, la journaliste Liliane Delwasse dénonce ces inégalités en qualifiant le concept économique de troisième âge de « *fourre-tout qui cache les inégalités* »[45]. Si la vieillesse « *intervient brutalement à cinquante-cinq ans dans les aciéries de Lorraine* », les riches propriétaires de l'avenue Foch à Paris ne l'expérimentent pas avant « *quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq ans* ». L'oscillation entre la consommation joyeuse et le maintien dans la pauvreté des populations âgées illustre l'ambiguïté des représentations du *papy boom*.

---

[44] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…

[45] Liliane Delwasse, « Demain, les vieux », *Le Monde*, 03.11.1980.

Si le nouveau ciblage de la clientèle argentée influence les messages publicitaires, le marché des seniors ne bouleverse pas fondamentalement les représentations de la vieillesse. Un exemple rapporté par Christiane Delbès est symptomatique[46]. En 1974, lorsque la Société alimentaire Heinz & Cie découvre que des personnes âgées consomment sa gamme d'alimentation pour bébés, elle propose un conditionnement « spécial - troisième âge » qui se solde par un cuisant échec commercial. Comme le résume Christiane Delbès, les personnes âgées refusent de se reconnaître dans des figures qu'elles n'admirent pas. En 1988, Maximilienne Levet et Chantal Pelletier s'interrogent sur cet effacement des figures de la vieillesse : « *Le nouvel âge est pratiquement absent des images. Pourtant, il existe. Pourquoi le cache-t-on ?* »[47] De manière paradoxale, les valeurs de la jeunesse projetées sur la vieillesse active ne cessent de souligner le déclin promis au troisième âge. En 2009, l'historien Michel Vovelle résume cette contradiction :

> « *Dans notre société actuelle, il y a ce double regard des vieillards trop nombreux, riches (issus des Trente Glorieuses), consommateurs (et donc cibles), tardifs et redistributifs* [sic]. *Il ne faut pas oublier en effet l'aide importante de ces vieux envers les plus jeunes. L'assistance s'est inversée ! Donc ce vieux de la publicité, qui fait des voyages, mange des tartines pour bondir de santé, image consumériste, et il y a l'image de la fragilité du vieillard, son isolement et sa solitude.* »[48]

L'effacement de l'âge diffusé par le modèle de la vieillesse active pose problème. La valorisation ambiguë des personnes âgées dans les représentations publicitaires est associée à la reconnaissance d'un nouveau marché de la vieillesse. Cependant, cette requalification de la vieillesse *argentée* ne fait pas disparaître la mise à l'écart de la vieillesse dans la société. Comme argument commercial, les personnes âgées posent problème, car la vieillesse n'évoque ni la beauté, ni le dynamisme. Durant les années 1970, l'analyse des discours publicitaires

---

[46] Christiane Delbès, « Les personnes âgées et la publicité… », p. 51.
[47] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 55.
[48] Michel Vovelle, « Le problème de la vieillesse pour un historien de la mort », *Cliniques méditerranéennes*, n° 79, 1, 2009, p. 21-31, citation p. 29.

fait apparaître une revalorisation symbolique de la vieillesse associée à un passé nostalgique qui idéalise la tradition[49]. Plusieurs personnages féminins inspirés de la figure de la grand-mère deviennent l'icône de cette image traditionnelle de la vieillesse qui fait vendre.

La campagne publicitaire des machines à laver Vedette en 1972 offre un exemple significatif du recours paradoxal à l'image de la vieillesse. La figure très populaire de la « Mère Denis » apparaît à la télévision française en 1972. Personnage légendaire, Jeanne Denis (1893-1989), née Le Calvé, devient une véritable icône à l'âge de 79 ans[50]. Protagoniste centrale des huit spots télévisés diffusés sur les chaînes françaises (1972-1980), cette lavandière à la retraite ponctue la fin des réclames par une phrase devenue célèbre : « *Ch'est ben vrai cha!* »[51] Lors de la publication de sa biographie, la « Mère Denis » participe à l'émission « Apostrophes » de Bernard Pivot en 1976[52]. Nouvelle représentation d'une héroïne de la longévité, la figure de la vieille dame incarne l'amour du travail bien fait, mais surtout la tradition et les valeurs solides que la marque d'électroménager veut symboliser. Comme le relève la sociologue Christiane Delbès, le lancement de la campagne publicitaire ne rencontre pas immédiatement l'intérêt du public :

> « *Il n'en reste pas moins vrai que les publicitaires avaient pris un risque en lançant le personnage de la "Mère Denis", au point que les résultats de la première campagne lancée furent désastreux. "On choquait les consommateurs avec cette vieille femme, laide*

---

[49] Christiane Delbès, « Les personnes âgées et la publicité… »
[50] Serge Grafteaux, *La Mère Denis*, Paris : J.-P. Delarge, 1976.
[51] INA : « Vedette : Lave-linge : Mère Denis et le rinçage », collection : Publicité, diffusion : 03.02.1976, durée : 32 secondes, notice : PUB3249378051 ; « Vedette : lave-linge : mère Denis rince au lavoir », collection : Publicité, diffusion : 16.01.1976, durée : 32 secondes, notice : PUB3214563073 ; « Vedette Lave-vaisselle : Au pays de la Mère Denis », collection : Publicité, diffusion : 09.02.1980, durée : 32 secondes, notice : PUB3216553016 ; « Vedette : machine à laver : merci Mère Denis », collection : Publicité, diffusion : 01.01.1983, durée : 22 secondes, notice : PUB3502555060. Les huit réclames télévisées sont consultables en ligne, URL : http://www.culturepub.fr/tags/mere-denis/
[52] INA : « Les charmes et les colères de la province », collection : Apostrophes, 80, diffusion : 19.11.1976, durée : 74 minutes, notice : CPB92013142.

> *de surcroît", dit J. Bazaine* [le concepteur de la campagne publicitaire]. *Le contraste était trop prononcé, par rapport à l'univers aseptisé auquel le consommateur était accoutumé. Elle surprenait, dérangeait les habitudes et, en quelque sorte, gênait. Finalement, les machines à laver Vedette connurent, grâce à la "Mère Denis", une notoriété considérable et accrurent fortement leur part de marché. L'impact de la "Mère Denis" fut tel que, deux ans après, trois Français sur quatre se souvenaient avoir vu quelque part la "Mère Denis". Son succès est international, elle reçoit des lettres de tous les pays, et a fini par "faire partie du patrimoine français" (ex. : un canapé "robuste comme la Mère Denis"). Ce qui explique sa réussite c'est sa crédibilité, due à son visage buriné et à son sourire, qu'aucun maquillage ni aucun jeu de comédienne n'aurait su inventer.* »[53]

Le ton provocateur de la campagne s'appuie sur l'absence des personnes âgées dans le discours publicitaire dominant des années 1970. Cependant, les arguments commerciaux revendiquent des valeurs consensuelles : la lavandière recommande le progrès technique, mais son autorité est reconnue par son savoir-faire et le respect d'une division traditionnelle des tâches entre les sexes. S'il ne faut pas sous-estimer les résistances à l'utilisation de personnes âgées dans la publicité, la notoriété de la « Mère Denis » fait écho à une évolution des représentations de la vieillesse. En 1989, lors de son décès dans une maison de retraite près de Pont-l'Évêque, la nouvelle fait l'ouverture des journaux télévisés de 20h des chaînes télévisées françaises TF1 et Antenne 2, ainsi que la une du quotidien *Libération* sous le titre « Mort d'une Vedette »[54]. Comme le fait remarquer le sociologue Jean-Didier Urbain, la figure de la « Mère Denis » est surtout un symptôme de nostalgie, une figure exotique de la ruralité qui renforce la ségrégation de la vieillesse, dans un monde opposé à la société urbaine et active du deuxième âge productif[55].

---

[53] Christiane Delbès, « Les personnes âgées et la publicité… », p. 54.
[54] *Libération*, n° 2384, 18.01.1989.
[55] Jean-Didier Urbain, « Les vacanciers des équinoxes », *Communications*, 37, 1983, p. 146.

Les valeurs publicitaires associées aux personnes âgées se déploient selon un éventail de références stéréotypées où les vieux représentent l'ancien temps et deviennent les gardiens de l'authenticité. Dans leur essai *Papy boom*, Maximilienne Levet et Chantal Pelletier résument cette dynamique :

> « *Mamie fait vendre de la qualité, du bon, du vrai. Papy aussi. Mais lui n'est pas dans sa cuisine, il part à la pêche avec son petit-fils, lui fait découvrir le bien-être que peut procurer telle banque ou la saveur d'un vrai fromage. Les papys sont d'ailleurs très "fromage", parce que le fromage, comme le vin d'ailleurs, devient meilleur en vieillissant ? Papy et mamy se voient parfois en second rôle pour vanter les délices d'un dessert, ou alors ils font du pédalo sur des lagons piscines en se disant qu'ils s'aiment : ils ont bien préparé leur retraite ! Pour les antirides, seules sont autorisées les minettes qui prennent leur retraite dès la trentaine. Finalement, les vieux des pubs sont sympas même s'ils ne sont pas très nombreux et tous les espoirs sont permis.* [19]*86*-[19]*87 aura vu un vent tout nouveau soulever les jupes d'une joyeuse Marilyn de 60 ans qui vantait les avantages de la carte vermeil SNCF. Un signe d'encouragement, car n'oublions pas que la vieillesse a hérité d'une image traditionnelle peu flatteuse.* »[56]

Au-delà du lieu commun des produits qui se bonifient avec le temps (« vins, fromages, alcools »), l'ancienneté fait partie des valeurs positives que les publicitaires associent à certaines marques durant la décennie 1980. La figure de la grand-mère inspire une autre campagne publicitaire pour les produits laitiers Nova, avec le personnage de « Mamie Nova »[57]. Toutefois, les publicitaires préfèrent généralement associer des enfants aux personnes âgées, les deux extrêmes de la vie, ou encore décliner leurs campagnes avec plusieurs figures représentant plusieurs âges. Selon l'analyse de Kristin Ross et Sylvie Durastanti dans le livre *Aller plus vite, laver plus blanc* (1997), ces figures

56 Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 57-58.

57 INA : « Mamie Nova : yaourts. Tous y font rien que de m'embêter », collection : Publicité, diffusion : 03.10.1979, durée : 32 secondes, notice : PUB3216389091.

commerciales jouent sur un registre postmoderne où les valeurs de ruralité et de l'âge avancé sont détachées de leur réalité empirique[58]. Les représentations médiatiques des voyages des personnes âgées permettent de préciser cette recomposition ambivalente des couleurs de la vieillesse.

Les seniors en exil

Alors que l'adage veut que « les voyages forment la jeunesse », les vacances des personnes âgées deviennent un objet des réflexions sociologiques dans le sillage des rapports sur la vieillesse[59]. Dans son numéro spécial consacré aux loisirs en juin 1959, la revue *Esprit* ne propose aucun article sur les activités du troisième âge[60]. Quatre ans plus tard, Joffre Dumazedier et Aline Ripert signent un article pionnier sur la question dans la *Revue internationale des sciences sociales*[61]. Les sociologues français introduisent alors les recherches gérontologiques américaines consacrées aux relations entre loisirs et vieillesse[62]. Dans ce contexte, les loisirs en général, et le tourisme en particulier, se présentent essentiellement comme des « occupations de l'âge de la retraite ». Selon cette logique de l'assistance aux vieillards, l'occupation par le voyage ou le séjour touristique ne forme pas encore un marché. Avant l'arrivée à la retraite des classes moyennes d'après-guerre, l'image de la vieillesse pauvre domine les représentations politiques et médiatiques. En Suisse, les premiers voyages pour personnes âgées sont organisés par la Fondation suisse « Pour la vieillesse ». En 1926, une excursion au bord du lac de Zurich connaît un succès retentissant (500 personnes âgées y prennent

[58] Kristin Ross, Sylvie Durastanti, *Aller plus vite, laver plus blanc : la culture française au tournant des années soixante*, Paris : Abbeville, 1997.
[59] Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris : Éditions du Seuil, 1962 ; Alain Laurent, *Libérer les vacances ?*, Paris : Éditions du Seuil, 1973.
[60] Voir : « Loisir », numéro spécial, *Esprit*, juin 1959.
[61] Joffre Dumazedier, Aline Ripert, « Troisième âge et loisirs », *Revue internationale des sciences sociales*, XV, 3, 1963, p. 462-471.
[62] R. W. Kleemeeir (éd.), *Ageing and Leisure: a research perspective into the meaning use of time*, New York : Oxford University Press, 1961.

part)[63]. L'année suivante, la revue *Pro Senectute* s'interroge sur l'intérêt d'organiser des vacances pour les vieillards et pose le problème de leur financement[64]. À côté des bureaux de voyage et de certaines caisses maladie, des institutions sociales proposent des circuits pour personnes âgées (chaîne du bonheur, «Vacances pour la Vieillesse» de la Fédération des coopératives Migros, «Vacances entre amis» de l'institution d'entraide ouvrière)[65]. Les syndicats, les œuvres caritatives et les paroisses proposent également des séjours ou des excursions pour les personnes âgées[66]. Selon le Rapport Saxer, l'objectif des vacances pour retraités est de décharger les familles, mais surtout il faut fabriquer «*des souvenirs dont* [les personnes âgées] *se nourrissent ensuite pendant des mois*»[67].

Autres exemples de cette logique d'occupation de la vieillesse hors du modèle de la société de consommation, des tarifs spéciaux sont accordés au troisième âge à la fin des années 1960. La Société suisse des hôteliers lance l'opération «une saison pour seniors» qui propose aux retraités de bénéficier de tarifs forfaitaires en basse saison[68]. Depuis 1969, un tarif spécial pour rentiers AVS est accordé par les chemins de fers fédéraux[69]. De manière analogue, des tarifs réduits sont mis en place dans les cinémas en Suisse la même année[70]. Les prix AVS, comme les voyages organisés, participent d'un regain d'intérêt pour les activités des personnes âgées qui doivent stimuler la mobilité et le plaisir de la découverte.

---

[63] Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action*…, p. 45.

[64] «Die Bedeutung von Ferien für alte Leute», *Pro Senectute*, 8, 1927, p. 120. Sur la discussion au sein de la Fondation suisse «Pour la vieillesse» dans les années 1920, voir: Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters*…, p. 231.

[65] Sur le développement des vacances des personnes âgées en Suisse, voir: Beatrice Schumacher, *Ferien: Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses: Schweiz 1890-1950*, Vienne: Böhlau Verlag, 2002, p. 67.

[66] Adolf Lukas Vischer, «Ferien für alte Menschen», *Pro Senectute*, 42, vol. 3, 1964, p. 120.

[67] Rapport Saxer (1966)…, p. 285.

[68] Jean-Pierre Fragnière, *Retraités en action*…, p. 57.

[69] «Les voyages forment la jeunesse», *Gazette de Lausanne*, 06.07.1969.

[70] «Cinéma Prix de faveur pour les personnes âgées», *Journal de Genève*, 18.12.1969. Le Ciné journal suisse rend également compte de cette réduction. Cinémathèque suisse: «Cinéma prix AVS», n° 1395/2, 30.01.1970.

En France, plusieurs reportages télévisés relatent l'exil au soleil des retraités du Nord. Tout au long des années 1965-1975, cette émigration dans le Sud de la France, en particulier à Nice, constitue un sujet médiatique récurrent[71]. Derrière la célèbre « Promenade des Anglais » se cache la misère de nombreux retraités en quête de la douceur du climat pour finir leurs jours. Les vieillards se retrouvent dans des taudis urbains, sans ressources suffisantes pour vivre, ni activité pour s'occuper. En 1976, ce sujet inspire la réalisation d'une fiction pour la chaîne télévisée française Antenne 2[72]. Le téléfilm dramatique *Mourir au soleil* (1976) présente la vie de deux retraités, Monsieur et Madame Pagès, qui vivent des heures difficiles au sixième étage d'un immeuble cossu, avec les pannes à répétition de l'ascenseur, le soleil trop chaud et un coût de la vie accablant. Ce tableau des misères de la vieillesse urbaine reprend à grands traits les éléments dénoncés dans les reportages documentaires depuis la fin des années 1960. Cette image de la vieillesse pauvre et exilée est concurrencée par des représentations médiatiques qui focalisent leur intérêt sur la clientèle aisée expatriée au soleil. En 1971, une émission présente pour la première fois à la télévision française les luxueux villages de retraite à l'américaine, en premier lieu Sun City West en Arizona[73]. Ville privée de 40 000 habitants en périphérie de Phoenix, Sun City représente l'archétype de la ville nouvelle sécurisée et réservée exclusivement aux plus de 55 ans (*gated community*)[74]. Dans le reportage de Jean-Claude Héberlé, la

---

[71] INA : « Vieillir au soleil », collection : Zoom, diffusion : 24.02.1966, durée : 20 minutes, notice : CPF07011213 ; « Maison de vieillards à Grasse », collection : JT 20H, chaîne : 1, diffusion : 29.04.1971, notice : CAF95054620 ; « La peur de la retraite », collection : Vendredi, chaîne : FR3, diffusion : 20.05.1977, durée : 60 minutes, notice : CPC77058928.

[72] INA : « Mourir au soleil », collection : Téléfilm de fiction, diffusion : 18.03.1976, durée : 86 minutes, notice : CPB76050804.

[73] INA : « Vieillir au soleil », collection : Vingt-quatre heures sur la deux, chaîne : Antenne 2, diffusion : 20.01.1971, notice : CAF95054636.

[74] Paul V. Dutton, « Des sanatoriums à Sun City. L'invention de la "retraite active" en Arizona », *Le Mouvement social*, 1, n° 258, 2017, p. 85-107. Voir également : Mike Davis (éd.), *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*, Paris : Les Prairies ordinaires, 2008.

ville est présentée comme un ghetto de riches qui expérimentent une vieillesse heureuse. Pendant que certains retraités profitent de leur piscine, des couples de sexagénaires dansent et chantent en chœur devant un animateur. Autour des terrains de golf en plein désert, Sun City propose une anti-ville fondée sur la ségrégation, puisqu'elle exclut les jeunes, les pauvres et les personnes de couleur. Sans être explicitement dénoncée, cette ségrégation est omniprésente dans les images ; la privatisation de l'espace fait disparaître la notion même d'espace public au profit d'une obsession de la sécurité. La multiplication des villas standardisées est soulignée lors de longs panoramiques filmés depuis une voiture où défilent des façades identiques aux motifs répétitifs. En 1975, un article du quotidien *Le Monde* sur le marché américain de la vieillesse revient sur cette ségrégation au sein du troisième âge :

> « *Problème de consommation ? Beaucoup de seniors ont au contraire des retraites confortables, des actions, des propriétés. À ceux-là, il faut faire dépenser, investir. D'abord dans l'immobilier. Orange County, pays de Nixon (il y vit à San-Clemente) passe pour avoir le plus fort revenu par tête d'habitant, du moins dans certaines communes. Les aéroports ont l'air de garages pour coucous individuels. On y construit des "Mondes du Loisir" (*Leisure World*), résidences où 91,5 % des habitants ont plus de soixante-deux ans. On ne pénètre derrière les hauts murs qu'une fois le gardien averti ; de plus, il vous annonce par téléphone.* »[75]

À l'image d'un urbanisme de parc d'attractions, la caricature de la ville états-unienne dans sa version troisième âge (*Leisure City*) permet à la journaliste Dominique Desanti de dénoncer l'habitat pavillonnaire. Le détour par la vieillesse américaine permet de remettre en cause cette vieillesse repliée sur elle-même : les « ghettos de vieux » renforcent les représentations d'une ségrégation des personnes âgées particulièrement forte outre-Atlantique[76].

---

[75] Dominique Desanti, « L'Amérique découvre ses "seniors" », *Le Monde*, 04.08.1975.

[76] Cette rhétorique se trouve encore au cœur d'un sujet de Temps présent en 1998 sur Sun City. RTS : « Geriatric Park », collection : Temps présent, durée : 27 minutes, diffusion : 01.01.1998.

Au tournant des années 1970, l'image d'une vieillesse pauvre qui ne dispose que d'un temps vide s'estompe au profit d'une idéalisation des loisirs à la retraite. L'exil des retraités aisés au soleil impose un nouveau modèle de retraite sereine et épanouie. Comme le relève un journaliste du quotidien *Le Monde* en 1976: «*La Côte d'Azur fait exception, parce qu'elle draine vers le soleil la majeure partie des retraités fortunés ou moyennement aisés et de nombreux étrangers, souvent fixés sur place.*»[77] En 1978, l'Exposition Loisirama 78 à Genève présente toutes sortes d'activités récréatives et réserve une aile entière de l'exposition au troisième âge dans le «Pavillon des Aînés»[78]. Dans l'émission radiophonique de France Inter «Le téléphone sonne», en 1979, la question des voyages du troisième âge n'est abordée qu'au travers d'exemples de retraités épanouis[79]. Devenu banal à la fin des années 1970, le troisième âge est désormais associé au développement des loisirs et du tourisme[80].

Si les voyagistes et les agences touristiques ne développent pas tous une offre, l'intérêt médiatique pour les vacances des retraités participe d'une reconnaissance croissante de cette nouvelle clientèle. Les difficultés d'adaptation du secteur se laissent entr'apercevoir dans un reportage du «Ciné journal suisse» en 1970[81]. Des aides bénévoles recrutées par Pro Senectute rencontrent différents hôteliers, afin de les aider à recevoir la clientèle âgée en villégiature. En France, plusieurs reportages d'actualités rendent compte des voyages organisés pour les personnes âgées[82]. En 1962, un reportage sur les problèmes pratiques

[77] Jean Benoît, «Des retraités heureux», *Le Monde*, 14.08.1976.
[78] Voir: «Loisirama 78», *Journal de Genève*, 07.04.1978.
[79] INA: «Vacances du 3e âge», collection: Le téléphone sonne, chaîne: France Inter, diffusion: 01.06.1979, durée: 30 minutes, notice: PHD97015335.
[80] Christian Lalive d'Épinay (éd.), *Temps libre…*, p. 217-237.
[81] Cinémathèque suisse: «Aides bénévoles Pro Senectute», n° 1428 / 2, 09.10.1970.
[82] INA radio: «Centre de vacances des anciens combattants», collection: Magazine des anciens combattants et victimes de guerre, chaîne: Chaîne parisienne, diffusion: 06.08.1955, notice: PHD98200799. INA TV: «Départ de vieux en vacances», collection: JT 13H, diffusion: 09.05.1959, durée: 55 secondes, notice: CAF95054576; «Retraités de Malakoff à Hyères», collection: Journal de Paris, diffusion: 15.03.1968, durée: 1 minute, notice: CAF95054577.

du séjour à l'étranger des personnes âgées est proposé au début de l'été par le magazine féminin du journal télévisé de l'ORTF[83]. Dès le début des années 1970, les vacances des classes moyennes retraitées deviennent un leitmotiv des journaux télévisés[84]. En 1972, l'émission télévisée française « La qualité de la vie » illustre cette nouvelle manière de représenter la retraite dans le village de Ménilles (Eure) qui rassemble d'anciens ouvriers à la retraite[85]. Sous le titre « Les grandes vacances », le reportage alterne les images de jeunes gens au travail face à des vieillards amusés qui se promènent, dansent et jouent aux cartes.

Focalisées sur les « vacances organisées », les représentations des voyages au troisième âge balancent encore entre valorisation et dénigrement. En 1976, deux articles de Jean Benoît dans le journal *Le Monde* illustrent cette dualité des représentations[86]. Selon le journaliste, l'INSEE révèle que deux millions de retraités partent chaque année en vacances, mais des inégalités importantes existent selon l'avancée en âge et les ressources financières disponibles. Toutefois, ces vacanciers du troisième âge servent surtout à remplir les trous du calendrier scolaire. La « carte des loisirs d'été du troisième âge en France » se concentre dans des régions « en désuétude », comme les campagnes de la Manche, les plages de la Bretagne ou de la mer du Nord… Dans la « civilisation des loisirs », les retraités vacanciers ne doivent pas se mélanger avec le premier ou le deuxième âge. En 1983, la ségrégation du troisième âge est dénoncée par le sociologue

[83] INA : « Les vacances pour personnes âgées », collection : Page de la femme, diffusion : 09.07.1962, durée : 11 minutes, notice : CAF95053615.
[84] INA : « Vacances pour les vieux », collection : JT 13H, diffusion : 16.10.1970, durée : 1 minute, notice : CAF95054581 ; « Les anciens en vacances aux Baléares », collection : Journal de Paris, diffusion : 20.10.1970, durée : 4 minutes, notice : CAF95054582 ; « Retour des retraités des Baléares au Bourget », collection : Journal de Paris, diffusion : 23.11.1970, durée : 45 secondes, notice : CAF95054583 ; « Vacances d'hiver pour retraités », collection : Vingt-quatre heures sur la deux, chaîne : Antenne 2, diffusion : 25.12.1970, notice : CAF95054584.
[85] INA : « Les grandes vacances », collection : La qualité de la vie, chaîne : Antenne 2, diffusion : 12.05.1972, durée : 65 minutes, notice : CAF93032361.
[86] Voir *Le Monde* : Jean Benoît, « I. Huit millions de laissés-pour-compte », 13.08.1976 ; « II. Des retraités heureux », 14.08.1976.

Jean-Didier Urbain qui analyse le paradoxe de «l'occupation vacancière» selon les classes d'âge:

> «*Sur les conseils de ses enfants, de ses voisins, de son club, il est parti au calme comme un malade. Mort lente? Loin de la société et de ses turbulences, écoutant seul les battements de son cœur, il reçoit son dû: le "temps libre" de la retraite. Car il est "libre" d'aller où il veut, lui et tout ce "groupe d'êtres humains à qui l'on attribue le repos et l'invalidité de force", hors des périodes de vacances "obligatoires".*»[87]

Selon le sociologue, les retraités sont reclus dans un espace-temps spécifique, celui du «hors saison» imposé et exploité par les voyagistes. Le caractère factice de ces vacances réservées au troisième âge est souligné par la psychologue Antoinette Mayrat cette même année 1983:

> «*Le commerce s'est bien vite intéressé à ces personnes disponibles hors saison, pourvues de ressources convenables, et disposées à se distraire. On connaît le succès des voyages organisés pour le "3e âge", accessibles même aux budgets modestes grâce aux mutuelles, aux associations, aux municipalités. Ce qui arrête pourtant un bon nombre de candidates, c'est le prix supplémentaire exigé pour une chambre individuelle. Mais les voyages réservés aux personnes âgées mettent en évidence la ségrégation pratiquée dans les pays évolués. Et les exclure du monde normal, c'est accélérer leur vieillissement. Le même reproche est formulé à l'égard des clubs destinés au "3e âge". Ce côté "ghetto" en détourne un certain nombre de femmes.*»[88]

Connotées de façon ambivalente, les «vacances du troisième âge» mobilisent des représentations d'épanouissement individuel, mais la ségrégation sociale de la vieillesse se maintient dans les offres des agences de voyages qui se focalisent sur le hors saison et sur les villégiatures périphériques. Un renversement de perspective se signale

---

87 Jean-Didier Urbain, «Les vacanciers des équinoxes…», p. 138.

88 Antoinette Mayrat, «Vieillesse de femmes seules en région parisienne», *Pénélope*…, p. 92.

cependant dans l'exil réussi de certains retraités de la classe moyenne. En 1983, le magazine « Tell Quel » de la télévision suisse romande diffuse un reportage sur des retraités établis en Espagne intitulé « L'A.V.S. dorée »[89]. Avant de lancer le sujet sur cette « réalité suisse dont nous montrons aujourd'hui le volet souriant », le journaliste Renato Burgy introduit l'émission :

> « *L'équipe de "Tell Quel" a découvert des rentiers heureux, à l'aise, ne se plaignant de rien… Où ça ? Pas en Suisse, bien qu'ils soient suisses… Mais en Espagne, pays dans lequel, au prix d'un exil tardif, d'un déracinement, d'une rupture sociale et culturelle, des couples âgés connaissent une retraite plutôt aisée sur le plan matériel, avec leur seul revenu de l'AVS… Petit miracle dû à la transformation des francs en pesetas.* » (Minutage : 02:17)

Le reportage de José Roy et Igaal Nidam met en scène l'exil au soleil de deux couples « retraités de l'AVS » qui ont « quitté la mère patrie pour vivre au soleil ». Depuis dix ans, Clara et Jenifio Fiaux (79 ans) sont installés sur la Costa Brava. Grâce aux gains de change, leur rente AVS leur suffit pour vivre. Isolé en pleine nature, à une encablure de la mer, le couple est filmé en promenade, sur le « chemin de leur vieillesse ». Un certain esprit de revanche est relevé par Mme Fiaux, ancienne garde-barrière :

> « *Oui, parce qu'on se levait des fois à quatre heures du matin quand je travaillais aux barrières. Et puis même dans le métier, quand je faisais la couture, c'était des fois des nuits entières que je travaillais… Maintenant, c'est un peu la récompense, la revanche. On est plus tranquille. On est heureux là !* » (Minutage : 18:21)

Après le temps passé au travail, l'image de la retraite heureuse se construit sur la reconnaissance du droit au repos. À l'opposé du modèle de retraite isolée et fusionnelle des époux Fiaux, un second couple établi à Benidorm fournit un contrepoint. Sur une musique

[89] RTS : « L'AVS dorée », collection : Tell Quel, diffusion : 09.09.1983, durée : 33 minutes.

rock endiablée, les images des gratte-ciel en bord de mer mettent en scène la fureur urbaine. Comme le relève le commentaire :

> « *Benidorm, à une cinquantaine de kilomètres d'Alicante… Une faune touristique qui grouille douze mois par année… Ici, pas de répit, pas de saison morte ! Benidorm, c'est le Las Vegas de la Costa Blanca, l'empire du soleil et de la discothèque. Village de la démesure, Benidorm atteint bientôt la taille de 400 000 habitants…* » (Minutage : 19:17)

Au sein d'une taverne décorée de petits drapeaux aux effigies des cantons suisses, les membres du Club Suizo de la Costa Blanca se rencontrent comme des « *citoyens de la cinquième Suisse qui n'aiment pas se retrouver seuls* ». À 74 ans, Gertrude et Charles Brandenberger, zurichois d'origine, sont installés dans une résidence du troisième âge où ils pratiquent une vie active et mondaine. Mme Brandenberger oppose l'isolement de la vieillesse en Suisse à l'intégration réussie dans la société de consommation espagnole :

> « *Ils ont quand même un peu plus de cœur ici. Ils respectent les anciennes personnes aussi, pas comme chez nous. Chez nous, on les met de côté et on préfère pas les voir, surtout aux trams quand il s'agit de donner une place… Alors ça, tout est contraire ici… Et puis on a trouvé que la vie était quand même, sous le soleil, c'était une vraie vie, tandis que nous de jour en jour, on craignait la pluie, le froid et tout ça… Parce que nous deux on aime le soleil !* » (Minutage : 21:32)

Les Zurichois insistent sur la qualité de vie de cette « résidence dorée » : le village de retraités offre des services médicalisés à la carte, des docteurs disponibles tous les jours, des soins de balnéothérapie et de massage. Outre l'exil qui prive les retraités des beaux paysages d'automne de la Suisse, l'isolement de la communauté helvétique de Benidorm est rappelé lors d'un tour de table au Club Suizo (minutage : 27:57). L'image de sérénité qui règne dans le reportage n'efface pas la ségrégation de lieux réservés aux riches retraités étrangers qui ne s'intègrent pas vraiment à la population locale. Si l'accès aux soins de

base est garanti, les risques d'une hospitalisation de longue durée ou de lourds problèmes de santé préoccupent certains retraités, sans que les journalistes insistent sur ces questions. À la fin du sujet, le commentaire mentionne une dernière fois l'idéal d'une retraite heureuse au soleil, tout en relevant la modestie des personnes âgées qui «*ont découvert un nouveau style de vie: jouir pleinement des années d'existence, faites de petits plaisirs et d'un grand bonheur…*» (Minutage: 30:47).

Cette émission sur l'exil réussi du troisième âge en Espagne suscite un vif intérêt parmi les téléspectateurs qui écrivent nombreux à l'émission «Tell Quel» durant les mois suivants. Face à cet engouement, un nouveau sujet sur Clara et Jenifio Fiaux est proposé neuf mois plus tard, dans le cadre de la série «Que sont-ils devenus?»[90]. Lors d'une visite à leurs fils, les époux Fiaux expérimentent leur nouvelle célébrité au centre-ville d'Yverdon. Le commentaire du sujet insiste sur la curiosité suscitée par l'émission une année auparavant:

> «*La vie calme et reposante de Monsieur et Madame Fiaux n'a pas laissé indifférents les retraités restés au pays… À la suite de cette émission, nous avons reçu des centaines de demandes de renseignement et aujourd'hui, presque une année après le passage de l'émission, nous devons encore répondre à des questions. Aucune émission de "Tell Quel" n'a provoqué de telle curiosité que celle-là.*» (Minutage: 24:31)

À la fin de cette séquence de quatre minutes, Mme Fiaux témoigne de son attachement en demi-teinte à la Suisse: «*c'est quand même le pays… Mais pour rester, non, on préfère l'Espagne.*» (Minutage: 27:10). La représentation de la vieillesse au soleil révèle ainsi un idéal de retraite paisible bien méritée. De manière symptomatique, les représentations médiatiques de l'exil des retraités helvétiques n'abordent jamais la question des retraités d'origine étrangère restés en Suisse ou rentrés au pays. Depuis l'émigration des retraités à Nice jusqu'aux colonies de personnes âgées en Espagne, sans oublier les villages ghettos de

---

[90] RTS: «Que sont-ils devenus?» séquence «L'A.V.S. dorée» (minutage: 23:09-27:30), collection: Tell Quel, diffusion: 22.06.1984, durée: 29 minutes.

riches seniors américains, les voyages du troisième âge produisent des représentations qui participent d'une revalorisation de la vieillesse comme nouvel âge de la vie, sans aborder l'expérience pénible du vieillissement. Ce dernier point fait l'objet d'autres sujets médiatiques sur la lutte contre les effets de l'âge.

La lutte contre le vieillissement

Avant la Première Guerre mondiale déjà, les publicités pour les produits cosmétiques développent des arguments contre le vieillissement. En 1914, les affiches de L'Oréal proclament arrêter «*l'horloge de la vie*» ou lutter contre la «*peur de vieillir*»[91]. La majorité des publicités associent de manière ambivalente la jeunesse à la vieillesse: pour bien vieillir, il faut rester jeune[92]. Ce mot d'ordre se perçoit dans les propos du fondateur de la société L'Oréal, lorsqu'il souligne l'importance des teintures de cheveux dans la lutte contre le vieillissement des femmes en 1909:

> «*Nous ne sommes plus en ces temps de puritains où l'on croyait qu'une femme devait s'enlaidir pour plaire à Dieu; nous sommes en un siècle de beauté, de luxe et d'art où le premier devoir de toute femme qui a quelque prétention à l'élégance est, que l'on consente à l'avouer ou non, d'être belle et de rester belle. Il ne s'agit pas de se teindre les cheveux pour masquer quelques années ou de faire la coquette lorsque l'âge est passé; mais il faut réparer les maladresses de la nature, harmoniser mieux la couleur de sa chevelure avec la tonalité générale de son visage; et surtout se rapprocher de cette harmonie heureuse que toute femme quelle que soit la forme de son visage peut et doit, avec un peu de soins, un peu de patience et de persévérance, arriver à réaliser pour l'enchantement des yeux de ceux*

---

[91] Jacques Marseille, *L'Oréal: 1909-2009*, Paris: Perrin, 2009, p. 16 et 27.

[92] Raymonde Feillet, Dominique Bodin, Stéphane Héas, «Corps âgé et médias: entre espoir de vieillir jeune et menace de la dépendance», *Études de communication*, 35, 2010.

> *qui vivent autour d'eux, car cette harmonie, c'est la grâce plus belle encore que la beauté.* »[93]

Dans la lutte anti-âge, la clientèle masculine n'est pas oubliée. En 1923, L'Oréal lance une campagne pour la teinture des cheveux blancs chez les hommes âgés dont l'argument principal est centré sur la lutte contre le chômage[94].

Néanmoins, l'image du « vieux beau » rend compte d'une expérience singulière du vieillissement masculin : l'adage veut que les rides virilisent les hommes alors qu'elles sont proscrites chez les femmes. Selon l'historien Georges Vigarello, la « beauté vieillissante » stimule une offre de produits, de médications et de nombreuses cures thérapeutiques[95].

Depuis les années 1920, les publicités inondent les magazines en promettant aux femmes comme aux hommes de ne « pas faire son âge ». Les femmes âgées deviennent progressivement la cible privilégiée des promesses de « rajeunissement » durant les années 1970[96].

Parmi les publicités pour des produits anti-âge présentés dans le magazine *Radio Je vois tout*, trois types d'arguments publicitaires apparaissent de manière chronologique. Tout d'abord, les remèdes proposés dès l'entre-deux-guerres prétendent ajouter de la jeunesse au corps vieillissant. Soigner la peau, teindre les cheveux gris ou améliorer les articulations usées, ces annonces présentent une gamme de produits qui soignent le paraître par une intervention ponctuelle, en surface et en douceur. Un nouveau type d'argument fait son apparition au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec l'explosion des cosmétiques et des médicaments luttant contre le vieillissement. Il s'agit de suspendre le temps, « les femmes ne vieillissent jamais » avec la Crème Tokalon ou les cheveux ne tombent plus avec le « Sang de bouleau »… En voulant

---

[93] Eugène Schueller, *Études historique, scientifique et technique sur les teintures pour cheveux et leurs applications*, Paris, 1909. Cité par : Jacques Marseille, *L'Oréal…*, p. 25.
[94] Jacques Marseille, *L'Oréal…*, p. 138.
[95] Georges Vigarello, *Histoire de la beauté : le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris : Éditions du Seuil, 2004, p. 223.
[96] Catherine Fouquet, Yvonne Knibiehler, *La Beauté pour quoi faire ?: essai sur l'histoire de la beauté féminine*, Paris : Temps actuels, 1982. Voir : Jacqueline Barus-Michel, « La femme, son âge et son narcissisme », *Pénélope…*, p. 53-58.

effacer toute trace du temps, les discours publicitaires repoussent le vieillissement sans stigmatiser les personnes âgées. Enfin, à partir du milieu des années 1970, le discours s'inspire des théories gérontologiques de la vieillesse active, et les publicités vantent des « défenses anti-âge » ou des « principes actifs ». De manière chronologique, les premières publicités tenant un discours sur l'âge se focalisent sur des produits qui luttent contre les effets du vieillissement. Parmi les publicités relevées dans le magazine helvétique *Radio Je vois tout*, de nombreuses occurrences concernent des thérapies contre la vieillesse, des médicaments contre le vieillissement ou des produits de beauté anti-âge.

Avec l'explosion des cosmétiques et des médicaments luttant contre le vieillissement, le discours publicitaire s'inspire des théories gérontologiques de la vieillesse active. Sous un angle individuel et par une intervention ponctuelle, l'intégration du troisième âge dans la société de consommation prolonge l'objectif des politiques de la vieillesse de lutter contre la ségrégation des personnes âgées. La publicité se limite à un discours essentiellement conservateur, afin de capter une audience la plus large possible. Les affiches des compagnies d'assurances misent sur des personnes jeunes et en bonne santé pour « prévenir la vieillesse », alors que les cosmétiques ne cessent d'illustrer leurs produits anti-âge avec de jeunes mannequins.

À travers les représentations médiatiques et publicitaires des produits de beauté « anti-âge », une promesse d'éternelle jeunesse se diffuse et suscite insidieusement une peur de la vieillesse. La quête de la « fontaine de jouvence » nourrit une littérature et une mythologie très anciennes[97]. Si les techniques chirurgicales apparaissent au lendemain de la Grande Guerre, la plupart des publicités pour les cosmétiques annoncent un « effacement » des rides sans intervention médicale, ce qui renforce paradoxalement la présence dans les imaginaires d'une nouvelle chirurgie esthétique disponible. Selon l'historien Georges Vigarello, « *la chirurgie esthétique des rides du visage* » est mentionnée dans une revue médicale française dès 1919. Pour le sociologue David Le Breton,

---

[97] Agostino Paravicini Bagliani, « L'alchimiste et les secrets de jeunesse », *L'Histoire*, n° 314, novembre 2006, p. 60.

Tableau 8 : Annonceurs avec image de la vieillesse dans le magazine* Radio Je vois tout *(1930-1990)

Thérapies	Médicaments	Produits de beauté
1933 « Viriline pour les hommes et Fertiline pour les femmes » 1947 Cure au sel « Kruschen » contre les rhumatismes 1967 « Adams-Trainer » appareil de gymnastique 1968 « Rilton » cure régénératrice du système circulatoire 1969 « Sauna Solis » 1972 « Cure de rajeunissement Goldnerz »	1939 « Hamamélis » plante au « pouvoir de rajeunissement » 1940 « sex44 le produit à base d'hormones qui raffermit et vivifie » 1942 « Arterosan » contre « tous les malaises du retour de l'âge » 1947 « Sirop de brou de noix Golliez » 1949 « Togal » contre les douleurs des articulations 1954 « Forsanose » contre les problèmes de digestion 1962 « Dragée dix-neuf » contre « la constipation [qui] fatigue et vieillit » 1965 « naga-di » complément alimentaire pour lutter contre la « calcification des vaisseaux » 1967 « 2e début » préparation pour faire disparaître les rides 1972 « Antiol » crème et ceinture de maintien contre l'embonpoint 1974 « Calox » adhésif pour prothèse dentaire 1983 « AVC pilules à l'ail » contre les « troubles du vieillissement » 1986 « La bourrache, une petite graine miraculeuse, élixir de jeunesse et sérum de beauté » 1988 « Sanhelios 33 » capsules à base d'ail avec aubépine	1940 « Crème Tokalon » pour les femmes qui ne vieillissent jamais 1942 « Sang de bouleau » contre la calvitie masculine 1946 « Teinte de poudre » pour masquer les cheveux blancs 1950 « Crème Tokalon blanche » contre les rides 1957 « Binella » crème pour « l'hygiène de la peau » 1957 « Minus » pour lutter contre l'embonpoint qui fait paraître vieux 1960 « Crème Mouson » 1965 « bio-placentine » 1966 « cytophiline » 1968 « Savon Cadum » 1968 « Bea Kasser » 1970 « Crème anti-taches » pour les mains 1973 « Hormeta antiride biologique » 1974 « Anti-Grau » teinture pour hommes 1976 « Equalia Vichy » contre le « vieillissement prématuré de la peau » 1982 « Beldam Coop-informations » soins pour la peau 1986 « Algo thermale » pour perdre le surpoids dû au vieillissement 1986 « Principe actif cure énergisante suractivée d'Yves Saint-Laurent » 1987 « Elancyl » contre le « vieillissement prématuré des tissus » 1987 « Ethnoderm gel » contre les « taches brunes du vieillissement » 1988 « Myosphère ROC » pour « vieillir en beauté » 1988 « Winstons Beauty Fluid » pour prévenir le vieillissement

Source : RTS, *Radio Je vois tout*, (1930-1990)

un changement qualitatif s'opère au cours du xxe siècle avec le développement de la société de consommation[98]. Le « discours du marketing » entretient l'idée que faire son âge est condamnable, car il est possible d'intervenir activement pour maintenir sa beauté. Suivant une rhétorique économique, l'investissement dans la beauté du corps constitue une opportunité qu'il faut savoir saisir afin de pouvoir réaliser un profit dans la vieillesse. À l'instar des théories gérontologiques, l'âge n'est plus un motif de renoncement à l'investissement de soi[99]. Selon le modèle de la vieillesse active, le retraité doit rester jeune, faire jeune et agir jeune. Le philosophe Jean Baudrillard analyse plusieurs magazines de beauté (*Elle*, *Vogue*, etc.) dans son ouvrage *La Société de consommation* (1970). À l'intersection entre « mass media, sexe et loisirs », les articles de la presse féminine vantent l'obsession de la minceur, le culte médical du maintien en forme et la sexualisation du corps féminin. L'intellectuel français signale l'émergence d'un « érotisme fonctionnel » qui réduit le corps à un simple objet de consommation :

> « *Les femmes, les jeunes, le corps, dont l'émergence après des millénaires de servitude et d'oubli constitue en effet la virtualité la plus révolutionnaire, et donc le risque le plus fondamental pour quelque ordre établi que ce soit, sont intégrés et récupérés comme "mythe d'émancipation". On donne à consommer de la Femme aux femmes, des Jeunes aux jeunes, et, dans cette émancipation formelle et narcissique, on réussit à conjurer leur libération réelle.* »[100]

En paraphrasant Baudrillard, il faut donner de la vieillesse active aux personnes âgées. Cet intérêt pour la conservation d'un corps tonique banalise le recours aux interventions médicales et à la chirurgie esthétique[101]. Plusieurs sujets médiatiques signalent cette évolution. En 1950 déjà, l'émission de radio « Tribune de Paris » présente la

[98] David Le Breton, « Vieillir en beauté : les jouvences contemporaines », *Champ psy*, 2, n° 62, 2012, p. 127-139.
[99] Kathleen Woodward, *Figuring age: women, bodies, generations*, Indianapolis : Indiana University Press, 1999.
[100] Jean Baudrillard, *La Société de consommation. Ses mythes. Ses structures.*, Paris : Éditions Denoël, 1970, p. 216.
[101] Pat Thane (éd.), *A history of old age*…, p. 284-290.

chirurgie esthétique en présence du Dr Richet[102]. Si le recours à la chirurgie ne se banalise pas avant les années 1980, le chiffre d'affaires des produits de beauté quadruple de 1965 à 1985 en France[103]. Dans leur essai *Papy boom*, Maximilienne Levet et Chantal Pelletier assurent que la chirurgie esthétique antivieillissement est devenue banale avec presque 100 000 interventions réalisées chaque année en France, ce qui représente une « industrie de la beauté » :

> « *De nos jours, l'important n'est pas l'âge qu'on a, mais celui qu'on vous donne. Une industrie de la jeunesse, de la beauté et de la forme met en place de plus en plus de produits et de techniques qui font couler beaucoup d'encre, rapportent de gros bénéfices et atténuent quelques rides. Pas de solution miracle, bien sûr. On ne rajeunit pas. On peut à la rigueur vieillir un peu moins vite. Combattre l'âge, "agir" pour ne pas vieillir.* »[104]

Au milieu des années 1980, de nombreuses émissions télévisées se font l'écho du phénomène d'investissement dans la beauté des corps. Sex symbol des années 1960 avec le film *Barbarella* (1968), Jane Fonda constitue une figure centrale de cet art du bien vieillir[105]. En 1985, l'actrice américaine quadragénaire est la principale invitée de l'émission « Apostrophes »[106]. À cette occasion, Bernard Pivot présente le livre *Le Bel Âge de la femme* (1985) où la militante américaine, reconnue pour ses positions féministes et son engagement contre la guerre au Vietnam, présente ses secrets pour conserver la jeunesse. Aux côtés de Léon Schwartzenberg et Georges Vigarello, l'actrice détaille son hygiène de vie qui soigne l'hydratation de la peau, apporte un soin particulier

102 INA : « Comment rajeunir ? ... » 30.01.1951. Dans le numéro 141 du magazine féminin *Point de vue* (15.02.1951), le professeur Charles Richet présente également son art du bien vieillir.
103 Danielle Allérès, *Industrie cosmétique : art, beauté, culture*, Paris : Éditions Economica, 1986, p. 193.
104 Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*..., p. 39.
105 Charles-Antoine Courcoux (éd.), *L'Âge des stars. Des images à l'épreuve du vieillissement*, Lausanne : Éditions L'Âge d'homme, 2017.
106 INA : « Le corps », collection : Apostrophes, 486, diffusion : 31.05.1985, durée : 76 minutes, notice : CPB85000077.

à son alimentation et multiplie les exercices physiques. Afin d'accepter le processus de vieillissement, il faut vivre en bonne harmonie avec son corps et son esprit. Jane Fonda résume dans un français approximatif son rapport au vieillissement :

> «*Je suis émue, un petit peu angoissée par l'approche de la vieillesse… Surtout car je suis actrice, alors cela compte beaucoup, Hollywood n'est pas très généreux avec les rides. Sur les femmes en tous cas!* [Après l'expérience de la maternité et la mort de mon père, je me confronte aujourd'hui à ma propre vieillesse…] *De avoir haine de ses propres rides* [sic], *ça c'est vraiment l'angoisse! C'est inévitable, inéluctable, les deux. Il vaut mieux les accepter comme expérience de vie. La chirurgie esthétique ne rend pas belle, cela annule la personnalité et toute ressemblance familiale. La beauté c'est d'avoir une étincelle sur le visage… C'est difficile de se sentir bien dans sa peau si on fume, boit et pas de sport!*» (Minutage : 22:02:30)

Par son affirmation d'une nécessaire «*harmonie du corps et de l'esprit*», Jane Fonda fonde son refus de la chirurgie esthétique par une revalorisation de *l'être* sur le *paraître* qui tranche avec le discours publicitaire que nous avons étudié précédemment. Incarnation d'une reconversion réussie, la sémillante quadragénaire abandonne les podiums pour se consacrer à la production de vidéos d'exercices d'aérobic qui se vendent à plusieurs millions d'exemplaires à travers le monde. L'actrice ne s'adresse pas seulement aux personnes d'âge mûr, mais au contraire à tous les âges de la vie.

En 1985, l'émission télévisée suisse romande «Temps présent» propose un documentaire de 58 minutes sur le vieillissement intitulé «Destination vieillesse»[107]. L'inégalité du vieillissement masculin et féminin est signalée dès le début de l'émission par la mise en scène de deux mannequins âgés, l'une femme à la retraite et l'autre homme toujours en activité (minutage : 02:50-06:48). «Jany Joliat, Ancien mannequin» retirée du métier déclare : «*Plus un homme mûrit, plus*

[107] RTS : «Destination vieillesse», collection : Temps présent, diffusion : 07.03.1985, durée : 58 minutes.

il a des chances de travailler… » (minutage : 04:43). Le reportage consacre près de la moitié de son temps d'antenne aux cures de « rajeunissement ». Afin de lutter contre « le vieillissement cellulaire », trois cliniques de beauté en Suisse romande sont présentées. À Lausanne, l'Institut Bioderma fabrique des produits cosmétiques à partir « *d'une mixture dite de cellules fraîches qui, selon la publicité de la maison aurait pour vertu de régénérer l'épiderme vieillissant* » (minutage : 20:17). Réalisé à partir des fœtus de bovins d'où sont extraits le liquide amniotique et les cotylédons placentaires, la mixture est appliquée sur le visage avec une seringue sans aiguille, simulant une technique médicale. Autre institut lausannois, les Laboratoires Steffany proposent « *un traitement de revitalisation fondé lui aussi sur l'utilisation de produit animal* » (minutage : 23:40). Proposées au sein du *Lausanne Palace*, ces injections sous-cutanées d'anticorps prélevés sur des chevaux doivent faire disparaître les rides. Afin de démontrer l'efficacité de son traitement, le représentant du Centre Transvital Steffany Lausanne s'appuie sur des schémas savants de l'épiderme humain, et son discours se teinte de références scientifiques sérieuses : « anticorps tissulaires », « acide ribonucléique - ARN ». Avocate et conseillère en entreprise, une patiente déclare vouloir conserver « *un aspect agréable surtout* », afin de plaire à sa clientèle d'affaires fréquentée « *tous les jours* ». Rester jeune, paraître moins que son âge, devient ici un argument professionnel, ce qui reprend l'argumentation commerciale de la publicité L'Oréal étudiée auparavant. Dernier exemple de cure, la « cellulo-thérapie » proposée par la Clinique La Prairie au-dessus de Montreux[108]. Fondée en 1931 par le Dr Paul Niehans, la clinique doit sa renommée à la visite de personnalités du monde entier, en particulier la venue du pape Pie XII en 1953[109]. Unique témoignage masculin, un patient rapporte les suspicions de ses médecins traitants, adeptes d'une

[108] Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 196-197. Voir : Jean-Pierre Martin, *Histoire de la gériatrie…*, p. 172-173.

[109] Eberhard Wolff, « Niehans, Paul », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14571.php, version : 27.07.2010. La visite du pape Pie XII est encore mentionnée comme argument publicitaire sur le site internet de la clinique : « Revitalisation : Histoire », URL : http://www.laprairie.ch/fr/quality-aging/revitalisation/histoire

« médecine traditionnelle », lorsqu'il leur a annoncé son intention de faire une cure (minutage : 32:08). Après la présentation des trois thérapies de rajeunissement, la conclusion de la journaliste en *voix off* rappelle le manque de certitudes sur l'efficacité de ces traitements :

> « *Suite aux nombreuses controverses qu'ont suscitées les cures de jouvence dans le milieu médical, la prudence est aujourd'hui de rigueur. Les cliniques spécialisées dans ce genre de traitement ne s'aventurent plus à parler de rajeunissement, mais tout au plus de revitalisation. Dans le voyage à destination de la vieillesse, on n'a pas encore inventé de billet de retour.* » (Minutage : 33:37)

La commercialisation de l'industrie cosmétique est abordée au travers du prix des traitements : 2 000 francs le sérum des Laboratoires Steffany contre 10 000 francs la cure de sept jours à la Clinique La Prairie. Le marché de la vieillesse se complète d'une séquence tournée à Bucarest dans la clinique du Dr Aslan que nous avons déjà évoquée au chapitre 2. Le prix du séjour de deux semaines en Roumanie s'élève à 2 000 francs, hôtel et vol compris au départ de la Suisse. Au-delà du rideau de fer, les propos de la doctoresse résonnent des mêmes échos que les publicités capitalistes : « *Retrouver le désir de vivre et de travailler, ça c'est la jeunesse !* » (Minutage : 41:45). Durant la dernière partie du reportage, le téléspectateur est confronté à la dure réalité d'une intervention chirurgicale du visage en Suisse romande (minutage : 45:24-53:42). Alors que le Dr Marc Poget décrit minutieusement les étapes de « *cette grosse opération* », trois femmes ayant recours au lifting témoignent. Confrontées à des photographies d'elles avant les opérations, le rejet de l'image du visage vieillissant est confondant : la première patiente raconte comment c'est son mari qui l'a convaincue et qui paiera l'opération (minutage : 47:13), la seconde témoigne à 72 ans de sa deuxième expérience (minutage : 51:20), la dernière s'écrie en voyant son ancien portrait : « *je me suis complètement oubliée* » (minutage : 53:11). Tout au long de ces différentes cures de rajeunissement, le regard des autres constitue le motif récurrent, sinon exclusif, qui justifie un investissement conséquent pour se sentir bien dans sa peau.

Balisée par des recherches récentes, l'histoire de la prévoyance vieillesse a bien montré comment le marché de l'assurance se développe au xx[e] siècle, mais il manque toujours à l'heure actuelle une histoire de l'émergence du marché de la santé et des soins au troisième âge[110]. Il faudrait pouvoir prolonger la réflexion entamée ici en proposant une histoire des cliniques privées articulée avec le développement du secteur touristique et la consolidation du marché bancaire associée à l'exil fiscal. Notre recherche montre toutefois qu'à partir des années 1970, un nouveau modèle culturel de la vieillesse contribue à la structuration d'une économie des seniors. Depuis la standardisation du cycle des âges par les compagnies d'assurances sur la vie, jusqu'aux messages des fabricants de cosmétiques anti-âge, sans oublier la reconnaissance des loisirs proposés aux seniors, la couleur *argentée* de la vieillesse se teinte de reflets clair-obscur. Côté clair, l'insertion du troisième âge dans la société de consommation réalise le projet d'intégration des politiques de la vieillesse, notamment en promouvant de nouvelles aspirations d'épanouissement à la retraite. Côté obscur, l'accès sélectif au marché de la vieillesse révèle des inégalités profondes au sein de la population âgée qui fissurent la représentation homogène du troisième âge. L'amplitude de ces mouvements contradictoires s'accroît avec l'augmentation de la population âgée et avec le renforcement des attentes en matière de réalisation personnelle lors du passage à la retraite.

---

[110] Nils Undritz, *Le Système de santé en Suisse*, Lausanne: Payot, 1988. Sur le financement des recherches gérontologiques par l'entreprise pharmaceutique CIBA, voir: Matthias Ruoss, *Fürsprecherin des Alters…*, p. 219-222. Voir également: Jon Mathieu, « Sanierung der Volkskultur: Massenmedien, Medizin und Hygiene 1850-1900 », in: *Medizin, Gesellschaft und Geschichte*, 1993, p. 101-146.

Chapitre 9 :

Rayonnement infrarouge, Éros et Thanatos au pays de la vieillesse

Figure de la mythologie grecque, l'association d'Éros et Thanatos impose un motif récurrent dans les cultures occidentales. Aux bords de la palette contrastée des couleurs de la vieillesse, la sexualité des seniors et l'accompagnement de la vieillesse mourante fournissent de nouveaux sujets à partir du milieu des années 1970. Ces expériences intimes dévoilent un traitement médiatique singulier qui associe une timide prise en considération de la parole des personnes âgées et la discussion d'un interdit culturel sur ces questions. Proche du sensationnalisme, la rhétorique médiatique s'appuie principalement sur l'idéalisation d'une parole libérée à propos d'un tabou social et politique. Pour rendre compte de cette dynamique, nous recourrons à l'image du rayonnement *infrarouge* où la longueur d'onde de cette couleur oscille entre le domaine du visible et celui de l'invisible, tout en produisant une élévation de la température.

Dès le début des années 1970, la sexualité des personnes âgées devient un sujet médiatique nourri par les enquêtes sociologiques et l'émergence de la sexologie. Ce thème est principalement mobilisé à la télévision (5 émissions entre 1976-1985), mais la presse recourt également à des reportages qui donnent la parole aux acteurs (10 sujets

entre 1972-1988). Ces représentations médiatiques renforcent l'idée que le sexe au troisième âge constitue une expérience banale, même si la pratique se trouve ensevelie sous un certain nombre de préjugés ou d'interdits. Au même moment, l'accompagnement de la fin de vie devient un sujet sensible. La pratique de l'euthanasie (procédés qui permettent d'abréger l'agonie d'un malade incurable) nourrit un débat politique fortement controversé (12 articles sur une affaire alémanique en 1975 et 21 articles dans le journal *Le Monde* entre 1975-1986), alors que les études thanatologiques cherchent à rompre le silence qui entoure la mort (8 émissions télévisées et 3 sujets radiophoniques entre 1971-1983). En lien avec des questions éthiques, plusieurs médias proposent des réflexions sur la mort assistée et les soins palliatifs (traitement qui atténue les symptômes d'une maladie sans agir sur sa cause) ainsi que sur les pratiques d'accompagnement aux mourants.

Dans ce dernier chapitre, nous analyserons la recomposition des représentations de la vieillesse au cours des décennies 1970-1980 en quatre étapes. Tout d'abord, les interdits culturels sur la sexualité et la mort sont remis en cause dès la fin des années 1960 au travers d'une recrudescence d'études sur ces deux sujets. Alors que cette production livresque mentionne à l'unisson un tabou culturel, une nouvelle sensibilité à l'égard de ces expériences personnelles émerge dans les représentations médiatiques. Deuxième étape, le maintien des pratiques sexuelles chez les personnes âgées et la reconnaissance des recherches en sexologie sont abordés simultanément au milieu des années 1970. Dans ce cadre, les expériences faites par le troisième âge sont évoquées sans discrimination et sur un pied d'égalité avec les pratiques des jeunes ou des adultes. Troisièmement, les réflexions sur les attitudes collectives à l'égard de la mort se diffusent en même temps que la parole sur la sexualité. En mélangeant les débats sur l'euthanasie et l'accès aux soins palliatifs, les représentations médiatiques produisent un idéal de la mort digne qui fait écho au modèle gérontologique de la vieillesse active. De manière symétrique à l'hébergement collectif qui est assimilé à la déchéance du mouroir, les représentations de « la mort digne » idéalisent l'autonomie du mourant. Dernière étape, la banalisation des problèmes du vieillissement dans le traitement de ces deux sujets sensationnels constitue l'indice d'un mélange des couleurs de la vieillesse.

Tabou et renouveau des études sur le sexe et la mort

Dans l'histoire culturelle de l'Europe, le sexe et la mort représentent « un grand thème », inspiré des réflexions de la psychanalyse moderne et de la mythologie antique[1]. La sexualité et la mortalité constituent des expériences intimes que la psychanalyse de la vieillesse aborde sous un angle essentiellement négatif[2]. Au moment où la mort en hospice pose la question de l'accompagnement en fin de vie, les études sur la psychologie des personnes âgées focalisent l'essentiel de leur attention sur l'abandon de la sexualité avec l'âge, le suicide des personnes âgées ou encore « la réduction du vieillard psychiatrique » associée aux démences séniles. Cette conception pessimiste du vieillissement est conjuguée sous le signe de l'abandon, du manque ou de la perte[3]. Dans l'ouvrage *Papy boom*, les auteures affirment que « *la mort est devenue honteuse et interdite comme le sexe à l'époque victorienne* »[4]. Cette thèse du « tabou de la mort » et de la sexualité s'impose dans les représentations médiatiques, alors même qu'une multitude de publications scientifiques et d'ouvrages de vulgarisation sont publiés sur ces sujets.

Au milieu de la Seconde Guerre mondiale, le psychiatre d'origine autrichienne William Reich publie un premier livre, *La Fonction de l'orgasme* (1942), qui apporte une première pierre aux recherches en sexologie[5]. Après la publication des deux rapports Kinsey sur le comportement sexuel humain aux États-Unis en 1948 et 1953, les études de William H. Masters et Virginia E. Johnson révolutionnent

---

[1] Gert Kaiser, Nicole Taubes, *Vénus et la mort: un grand thème de l'histoire culturelle de l'Europe*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999.

[2] Dr Paul Balvet, « Psychiatrie des vieillards », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 827-846 ; Paul-Laurent Assoun, « Le vieillissement saisi par la psychanalyse », *Communications*, 37, 1983, p. 167-179.

[3] Pierre-Yves Baudot, « L'histoire des représentations comme soutien normatif d'une politique publique : le cas des attitudes collectives face à la mort », *Droit et société*, 2, n° 60, 2005, p. 429-447.

[4] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 143. Voir également : Christiane Jomain, *Mourir dans la tendresse*, Paris : Éditions Le Centurion, 1984.

[5] Wilhelm Reich, *La Fonction de l'orgasme*, Paris : L'Arche, 1952.

les approches en sexologie à partir de 1957. En France, en 1971, le Dr Michel Meignant traduit les études américaines de Masters et Johnson sous le titre *Les Mésententes sexuelles* (*Human Sexual Inadequacy*)[6]. Après de nombreux stages au National Sex Forum de San Francisco, ce médecin pionnier de la sexologie en France participe à l'émission radiophonique «Allo, Ménie » et contribue au magazine érotique *Union,* dont le premier numéro sort en kiosque en 1972. Michel Meignant est également engagé par Europe 1 qui lance en 1976 une émission sur «les problèmes de couple» concurrente de celle de Ménie Grégoire[7]. Par ailleurs, les travaux du philosophe Michel Foucault sur la folie (1961) et sur la sexualité (1965) connaissent une large diffusion[8]. Dans ce contexte intellectuel, les sexologues reçoivent une importante reconnaissance médiatique. Comme le soulignent les historiens Blandine Pénicaud et Vincent Vidal-Naquet, la diffusion de la sexologie s'accompagne du développement d'un «marché des thérapies sexuelles» qui s'opposent aux thérapies classiques des psychanalystes[9]. Dans son essai intitulé *Le Nouvel Ordre sexuel* (1974), le sociologue Dominique Wolton dénonce ces nouvelles injonctions morales autour de la sexualité[10]. Ces débats lancent une controverse qui alimente aussi bien les critiques libertaires ou gauchistes que les contestations conservatrices[11]. La centralité de la sexualité dans l'épanouissement individuel devient un leitmotiv des représentations médiatiques.

---

6 William H. Masters, Virginia E. Johnson, *Les Mésententes sexuelles et leur traitement*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1971.

7 «Tribune: un homme, une femme», *Le Monde*, 21.06.1976.

8 Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris: Éditions Gallimard, 1972; Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris: Éditions Gallimard, 1976.

9 Blandine Pénicaud, Vincent Vidal-Naquet, *Les Révolutions de l'amour: sexe, couple et bouleversements des mœurs de 1914 à nos jours*, Paris: Éditions Perrin, 2014, p. 218.

10 Dominique Wolton, *Le Nouvel Ordre sexuel*, Paris: Éditions du Seuil, 1974.

11 Par exemple: Bruno Frappat, «Nous sommes tous des sexologues», *Le Monde*, 16.09.1975; Claude Sarraute, «Radios du cœur pour couples en perdition», *Le Monde*, 17.10.1977; Michel Foucault, «Non au sexe roi», entretien avec Bernard-Henri Lévy, *Le Nouvel Observateur*, 644, 12.03.1977.

Au cours de la même décennie, les réflexions sur la mort connaissent un nouvel essor. En 1970, le sociologue Edgar Morin propose une nouvelle édition de son livre *L'Homme et la Mort*[12]. En 1975, le sociologue suisse Jean Ziegler signe *Les Vivants et la Mort*, ouvrage qui connaît de nombreuses rééditions[13]. Durant la seconde moitié de la décennie, les études sur «les attitudes collectives face à la mort» se développent avec les travaux historiques de François Lebrun et de Michel Vovelle, ainsi qu'avec les recherches de Philippe Ariès et de Robert Favre, qui interrogent à leur tour «le tabou de la mort» dans les sociétés occidentales[14]. Parallèlement à son engagement dans la Société de thanatologie fondée en 1966, l'ethnologue Louis-Vincent Thomas publie un ouvrage de référence, *Anthropologie de la mort* (1975)[15]. Dans un compte rendu publié par la revue des *Annales* en 1976, le spécialiste d'histoire culturelle Daniel Roche souligne le regain des recherches sur la mort: «*Les travaux recensés en tous domaines, chaque année, sur le sujet, dans les* Psychological Abstracts *n'atteignaient pas la dizaine avant 1964; ils dépassent largement la centaine depuis 1970.*»[16] Selon l'historien, la fascination de la mort et de la sexualité renvoie à un «*phénomène central de notre culture comme de nos destins individuels*». Expériences personnelles et intimes, la sexualité comme la mortalité se heurtent à des prescriptions sociales et, en particulier, à l'expression du tabou. Cette évolution des mœurs est relevée en 1979 dans un rapport de l'OFAS qui résume la problématique de la fin de vie:

> «*Dans la vie, la mort est aussi naturelle qu'une naissance. Contrairement aux autres cultures et à autrefois, aujourd'hui, nous avons de la peine à parler de notre propre mort ou de celle de notre*

[12] Edgar Morin, *L'Homme et la Mort*, Paris: Éditions du Seuil, 1970.
[13] Jean Ziegler, *Les Vivants et la Mort*, Paris: Éditions du Seuil, 1975.
[14] François Lebrun, *Les Hommes et la mort en Anjou aux 17e et 18e siècles: essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris & La Haye: Mouton, 1971; Michel Vovelle, *Mourir autrefois: attitudes collectives devant la mort aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris: Éditions Gallimard, 1974; Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort…*; Robert Favre, *La Mort dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, Lille: 1977.
[15] Louis-Vincent Thomas, *Anthropologie de la mort*, Paris: Payot, 1975.
[16] Daniel Roche, «Louis-Vincent Thomas, Anthropologie de la mort», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31e année, n° 1, 1976, p. 133-136.

interlocuteur. Selon différents travaux, la disposition à s'entretenir de la mort ou de s'en préoccuper est favorisée par certaines circonstances de la vie sociale, comme le fait d'avoir vécu un décès dans sa famille ou d'avoir été mis en présence d'un cadavre. Lorsque cette disposition n'existe pas, il est nécessaire d'assister le moribond dans ses derniers jours, mais de nos jours on l'abandonne la plupart du temps, en se contentant de lui donner des soins passifs purement matériels. »[17]

L'abandon du domicile privé au profit de l'hôpital comme lieu de la mort entraîne une perte des rituels d'accompagnement des mourants dans la deuxième moitié du xxe siècle. Alors que la mort prématurée devient de plus en plus rare, cette évolution conduit à une aggravation du traumatisme lié à l'isolement de la mort. Comme le résume Philippe Ariès, « *la mort est devenue un tabou* […] *au xxe siècle, elle a remplacé le sexe comme principal interdit* »[18]. Affaire privée et intime, la mort s'entoure d'un voile de secret. Au début des années 1980, Norbert Elias reprend cette thèse dans son ouvrage *La Solitude des mourants* (1982)[19]. Le tabou de la mort rend compte d'un « *refoulement* » social qui constitue un des aspects du « *processus de civilisation* » auquel le sociologue a consacré de nombreux travaux[20].

Avec les concepts de pulsions de vie et pulsions de mort, Sigmund Freud est à l'origine de la thèse sur la libération des tabous du sexe et de la mort. À la fin des années 1960, l'édition d'une nouvelle traduction de ses œuvres relance la diffusion de cette idée dans la culture francophone[21]. Selon l'inventeur de la psychanalyse, plus cet interdit est marqué, plus il devient essentiel de rompre le tabou par l'émergence de la parole. Comme le rappelle Michel Foucault dans sa leçon inaugurale au Collège de France en 1971, les injonctions à « *dire les choses* » constituent de formidables instruments normatifs qui laissent

---

17 Rapport OFAS (1979)…, p. 107.
18 Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort…*, p. 65.
19 Norbert Elias, *La Solitude des mourants*, Paris : Christian Bourgois, 2012.
20 Jean-Hugues Déchaux, « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », *L'Année sociologique*, 1, vol. 51, 2001, p. 161-183.
21 Sigmund Freud, *Essais de psychanalyse*, Paris : Payot, 1968.

dans l'ombre la question du pouvoir[22]. Le champ des représentations médiatiques constitue un lieu où viennent s'exprimer les injonctions au « bien vivre », comme au « bien mourir ». La promotion médiatique d'une nouvelle psychologie « humaniste » est signalée par le sociologue Robert Castel sous le terme de « *psychanalysme* » en 1973[23]. Selon cette thèse, la psychologie s'installe comme une nouvelle forme de morale qui formalise et normalise les comportements les plus intimes[24]. Le mot d'ordre de libération de la parole sur la mortalité rencontre une rhétorique similaire à celle étudiée sur la sexualité, ce qui représente un point commun dans le traitement médiatique de ces sujets au cours de la décennie 1980[25].

La sexualité du troisième âge

À partir des années 1960, la sexualité devient un sujet médiatique qui joue avec les codes de la censure. En France, la presse féminine évoque les difficultés de la vie des couples, à l'exemple des articles du magazine *Marie-Claire* qui n'hésitent pas à aborder la question du plaisir féminin ou des mésententes conjugales[26]. Sur la nouvelle radio privée RTL (Radio Luxembourg), les émissions de Ménie Grégoire deviennent un véritable phénomène de société avec presque trois millions d'auditeurs certains après-midi[27]. Son émission connaît un écho jusqu'en Suisse romande où le standard téléphonique de la Radio suisse romande saute en 1971, lors de la diffusion des messages

[22] Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris : Éditions Éditions Gallimard, 1971.
[23] Robert Castel, *Le psychanalysme*, Paris : Éditions François Maspero, 1973.
[24] Robert Castel, Jean-François Le Cerf, « Le phénomène "psy" et la société française. Vers une nouvelle culture psychologique », Le Débat, n° 1, 1980, p. 32-45 ; n° 2, 1980, p. 39-47 ; n° 3, 1980, p. 22-30.
[25] Voir : Jérôme Pellissier, *La Nuit, tous les vieux sont gris*……, p. 68 et 307.
[26] Anne-Marie Lugan, *La Presse "féminine": fonction idéologique*, Paris : Éditions François Maspero, 1978, p. 116.
[27] De 1968 à 1978, le programme « Allo Ménie » réunit 40 % des parts du marché radiophonique. Voir : Dominique Cardon, « Droit au plaisir et devoir d'orgasme dans l'émission de Ménie Grégoire », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, note 4, p. 92.

de Ménie Grégoire à l'antenne[28]. Deux ans plus tard, « la Dame de cœur » se voit confier une seconde émission, « Responsabilité sexuelle », qui entend traiter plus explicitement de sexualité. L'enquête sur « le comportement sexuel des Français » menée par le fondateur du planning familial, le Dr Pierre Simon, donne lieu à une émission télévisée, « Actuel 2 », diffusée à une heure de grande écoute en 1972[29]. Dans le quotidien *Le Monde*, le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte rend compte des recherches scientifiques sur la sexualité. La journaliste justifie ses articles non seulement au nom de « *la liberté d'expression* », mais également pour permettre la mise en place d'une « *information* » et d'une « *éducation » sur le sujet* »[30]. Malgré ce contexte favorable, la question de la sexualité du troisième âge reste tout d'abord dans l'ombre. Dans un article du numéro « Vieillesse et Vieillissement » de la revue *Esprit* en 1963, le philosophe Michel Philibert reconnaît que les représentations de la vieillesse ne sont guère compatibles avec les revendications de l'épanouissement sexuel :

> « *Contentons-nous d'évoquer, parmi* [les causes de dévalorisation de la place des vieillards dans la société], *l'importance peut-être croissante prise dans nos mœurs par les satisfactions, ou du moins par les désirs, les phantasmes et les mythes de l'ordre érotique, où les individus sont tentés de chercher des moyens d'expression et de compensation qu'ils trouvent plus difficilement dans un travail mécanisé et dans une vie sociale "massifiée". Sans doute faut-il reconnaître que la gymnastique, l'hygiène, la chirurgie, la parure, le maquillage, permettent aux hommes et aux femmes de notre temps de rester plus longtemps que naguère des êtres "désirables", des partenaires amoureux possibles ; ils conservent plus tard les apparences et certaines des réalités de la jeunesse. Il faut reconnaître aussi qu'au cinéma, et dans la vie, des hommes et des femmes d'âge mûr sont parfois les rivaux heureux de fades jeunes gens, et qu'il*

[28] Myriam Meuwly, « Ménie Grégoire, illusionniste de bonne foi », *Gazette de Lausanne*, 14.12.1971.
[29] Bruno Frappat, « Le comportement sexuel des Français », *Le Monde*, 04.11.1972.
[30] Claudine Escoffier-Lambiotte, « Kinsey 1930, Simon 1972. "De l'interdit à la revendication" », *Le Monde*, 27.10.1972.

> *y a un mythe du séducteur aux tempes grises. Il semble pourtant que si l'on conserve plus tard, si l'on veut conserver plus tard, les apparences et les ambitions de la jeunesse, c'est parce que les valeurs que celle-ci incarne, l'éclat, la fraîcheur, l'élan, la disponibilité, la générosité, l'aventure, ont pris le pas, dans l'appréciation commune, sur celles de prudence et d'épargne, de modération et de sagesse, que l'on prête, mais sans les respecter, à l'âge mûr.* »[31]

Au milieu des années 1960, la jeunesse constitue le modèle par excellence de la beauté, ce qui influence directement les représentations de la sexualité qui lui sont liées. Selon cette conception dominante, la perte du pouvoir de séduction avec l'âge est associée au vieillissement de la libido, ce que le Dr Alexandre Lacassagne décrivait dans ses premiers travaux sur la sexualité des personnes âgées. Dans *La Verte Vieillesse* (1920), « *l'érotisme des vieillards* » s'assimile à une « *folie instinctive* » ou à un « *désordre sexuel* »[32]. Dans un premier temps, le médecin affirme que deux âges de la vie ne doivent pas avoir de sexualité : « *l'enfant et le vieillard doivent être modestes comme des femmes* » (p. 103). À la fin de son ouvrage pourtant, le Dr Lacassagne renverse son diagnostic et constate que chez de nombreux centenaires, les « *fonctions sexuelles* » persistent et que l'activité sexuelle assure « *une longévité marquée* » (p. 267). Selon ce point de vue médical, la pratique de la sexualité est l'indice d'une bonne santé. Inspirés du modèle de la vieillesse active, plusieurs auteurs des années 1980 élargissent la recherche à une sexualité moins physique et intègrent, dans leurs études, les comportements sexuels de manière globale[33]. Enfin, les enquêtes sur la sexualité des seniors se développent entre 1970 et 1990[34]. Dans ce contexte, la libération de la parole sur la sexualité en général favorise la reconnaissance des pratiques spécifiques au troisième âge.

---

[31] Michel Philibert, « Le rôle et l'image du vieillard dans notre société », *Esprit*, 5, mai 1963, p. 928-951, citation p. 931.

[32] Alexandre Lacassagne, *La Verte Vieillesse…*, p. 235.

[33] Robert B. Zajonc, « On the primacy of affect », *American Psychologist*, vol. 39, 2, 1984, p. 117-123. Voir également : Klaus Rainer Scherer, *Approaches to Emotion*, Hillsdale & Londres : L. Erlbaum, 1984.

[34] Christiane Delbès, Joëlle Gaymu, « La vie sexuelle des seniors », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001, p. 69-80.

Dans les représentations médiatiques, les discours sur la sexualité sont mis en scène par une prise de la parole en public qui fonctionne comme un leitmotiv[35]. Dans les émissions radiophoniques et télévisées, la place accordée à l'épanouissement sexuel puis à la performance sexuelle peut également devenir une source d'angoisse. Comme l'analysent Blandine Pénicaud et Vincent Vidal-Naquet, certaines auditrices qui passent à l'antenne des émissions de Ménie Grégoire témoignent d'une gêne face à cette contrainte de l'exposition médiatique[36]. Ce contexte favorise une attention à la « sexualité des vieillards » dont une première mention furtive est signalée dans une émission de France 3 en avril 1976[37]. Quelques semaines plus tard, lors d'un entretien entre Liliane de Kermadec et Nicole Bernheim, la sexualité et l'amour à l'âge de la vieillesse sont abordés comme un chapitre à part d'une conversation sur la solitude des femmes lors du vieillissement[38]. Dès le milieu des années 1970, la recherche du plaisir sexuel chez les personnes âgées n'est plus totalement taboue[39]. En mars 1979, l'émission « Aujourd'hui Madame » consacre une heure aux maux de la vieillesse, puis, dans les cinq dernières minutes, la journaliste Arlette Javelle interroge le médiatique sexologue Gilbert Tordjman sur la « *sexualité du troisième âge* »[40]. Ces rapides mentions de la sexualité des personnes âgées forment rarement un sujet en soi. Par ailleurs, la sexualité au troisième âge fait l'objet de fictions théâtrales et cinématographiques, inspirées notamment par

---

[35] À titre d'exemple, il faut signaler le film ouest-allemand *Michael und Helga* (1968), financé avec l'aide du ministère de la Santé de la RFA et réalisé par Erich Bender, qui propose une éducation sexuelle avec des scènes explicites.

[36] Blandine Pénicaud, Vincent Vidal-Naquet, *Les Révolutions de l'amour…*, p. 219-220.

[37] INA : « La sexualité : 1re partie », collection : Vendredi, chaîne : France 3, diffusion : 30.04.1976, durée : 60 minutes, notice : CPC76070349.

[38] INA : « Liliane de Kermadec : "La rage de l'âge" », collection : Cinéastes sans image, chaîne : France 3, diffusion : 14.06.1976, enregistrement : 01.01.1976, durée : 47 minutes, notice : PHD99249290.

[39] Exemple mentionné par le magazine *Radio Je vois tout* (n° 49, 04.12.1975, p. 70), l'émission « Les chemins de la connaissance » sur France Culture (10.12.1975) aborde la question du plaisir chez les personnes âgées.

[40] INA : « Vivre cent ans », collection : Aujourd'hui Madame, chaîne : Antenne 2, diffusion : 14.03.1979, durée : 58 minutes, notice : CPB79051965.

des œuvres littéraires. Claude Sarraute présente avec enthousiasme le téléfilm belge de Jean-Louis Colmant, *Printemps en hiver* (1975), qui met en scène deux veuves, une mère et une fille, lors de leur rencontre avec un nouveau locataire. La passion qui naît entre la mère (60 ans) et ce nouvel homme (70 ans) contrarie la fille (30 ans), alors que l'amourette transforme les deux amants en «*grands enfants émerveillés, ravis d'échapper à la surveillance des adultes*». En 1976, Claude Sarraute rend compte de la nouvelle visibilité de la sexualité au troisième âge dans le quotidien *Le Monde*:

> «*L'amour à soixante ans, il n'y a pas si longtemps, c'est à peine si l'on en a parlé. Jusqu'à la trentaine, c'était impensable, autour de la quarantaine, cela paraissait improbable; avec la cinquantaine, cela devenait souhaitable. Pourtant, dans les médias, il n'en était jamais question. Sujet tabou. Je me rappelle la sensation causée, en 1973, aux États-Unis par une émission sur ce thème. Rien d'étonnant: on discutait à longueur de grille de la sexualité infantile et de l'homosexualité qu'on n'avait pas encore dit un mot de la sexualité au troisième âge.*»[41]

En conclusion de son article, la chroniqueuse envisage un parallèle entre l'adultère féminin et ce nouveau regard sur l'amour au troisième âge: «*Pour les vieillards, c'était autrefois le cas pour les femmes adultères, le désir, seul l'amour peut le justifier aujourd'hui sur nos écrans.*» Cette nouvelle légitimité de l'amour et de la sexualité à l'âge de la vieillesse rompt avec la moquerie du «*vieillard pervers*» ou de la «*vieille amoureuse*»[42]. Loin d'être pathétique, la sexualité dans la vieillesse participe à la reconnaissance d'une nouvelle étape de vie. Comme en témoigne une lectrice des *Cahiers du GRIF* en 1976: «*Si la sexualité avait été heureuse auparavant, il n'y a aucune raison pour qu'elle ne le soit plus, et ce pour le restant de sa vie. On assiste même souvent à un certain regain quand le risque de grossesse a disparu.*»[43] En 1988, le

---

[41] Claude Sarraute, «Laissez-les s'aimer…»
[42] David Troyanski, «Images de la vieillesse des femmes dans la France du xviiie siècle», *Pénélope*…, p. 12.
[43] Voir le courrier des lecteurs: «Jeanne», *Les Cahiers du GRIF*, 1976, 12, p. 87.

livre *Papy boom* donne la parole à Hélène et Jacques, un couple de retraités qui voyagent autour du monde et assument une nouvelle passion : « *Même sexuellement disent-ils, c'est bien mieux parce qu'on a le temps…* »[44]. La parole libérée sur la sexualité se double d'une libération de la vie sexuelle.

En Suisse, la reconnaissance de la sexualité dans les représentations médiatiques suit un schéma similaire à celui de la France. Dans un premier temps, la sexualité est abordée marginalement dans des sujets sur l'accès aux moyens de contraception[45]. En 1965, l'émission télévisée « Continents sans visa » présente un reportage sur l'ouverture du premier centre de planning familial à Genève[46]. De manière prudente, le sujet est amorcé par une longue introduction avant de proposer une information nuancée sur la contraception. Comme le relève l'historien François Vallotton, cette émission provoque une « *véritable levée de boucliers* », en particulier dans le canton catholique du Valais[47]. En 1970, la discrétion qui entoure la sexualité se perçoit également dans un sujet de l'émission jeunesse « Revue 13-17 » qui évoque furtivement les « amourettes » des résidents d'une maison de retraite[48]. Alors que les hommes et les femmes doivent prendre leur repas dans deux salles séparées, la directrice du *home* reprend à son compte les présupposés de la sexualité infantile des vieillards :

> « *Ils se recherchent entre eux, disons, comme des enfants ou, lorsqu'ils, comme des grands enfants, vont à l'école. Ils se recherchent tout ça, n'est-ce pas, c'est la nature qui veut ça… Même à leur âge, euh un peu tardive… Mais ils reviennent disons aussi peut-être un peu enfantins, n'est-ce pas… Leur but est une petite promenade, une*

[44] Maximilienne Levet, Chantal Pelletier, *Papy boom*…, p. 24.

[45] RTS : « Contraception », collection : Réalités, diffusion : 07.02.1968, durée : 24 minutes.

[46] RTS : « Le planning familial », collection : Continents sans visa, diffusion : 16.05.1968, durée : 60 minutes.

[47] François Vallotton, « Anastasie ou Cassandre ?… », p. 49.

[48] RTS : « Chacun sa vieillesse », collection : Revue 13-17, diffusion : 28.11.1978, durée : 40 minutes.

> *causerie, tout ça… Et pis le soir, ils sont contents ! Chacun va dans sa chambre et pis le lendemain, ils se revoient et c'est à recommencer chaque jour…* » (Minutage : 03:35)

La prise en considération de la sexualité dans les représentations médiatiques accompagne une reconnaissance des pratiques sexuelles au troisième âge. Révélatrice de cette dynamique, la télévision suisse romande consacre en 1976 un numéro de son émission « Temps présent » à la sexualité, sous la forme d'une récolte de témoignages[49]. Le sujet reste sensible pour le chef du département des magazines de la TSR Claude Torracinta qui lance un avertissement en introduction du sujet :

> « *La manière dont notre société aborde aujourd'hui les problèmes sexuels par rapport à la situation d'il y a vingt ou trente ans, pour ne pas dire beaucoup plus longtemps, est d'une certaine façon révélatrice de l'évolution de cette société, l'évolution des mœurs.* […] *Parler de la sexualité à la télévision, c'est bien sûr aborder un sujet difficile, délicat, ne serait-ce que dans la mesure, pour prendre que cet exemple, que si nous sommes habitués à lire un certain nombre de mots, à voir certains mots, nous avons beaucoup plus de mal à les entendre…* » (Minutage : 00:39)

Le journaliste phare de l'émission insiste ici non seulement sur la difficulté de prendre la parole sur ce sujet, mais il indique également que la sexualité touche à « *ce qu'il y a de plus intime, de plus profond de nous-mêmes* ». Ce « *problème de société* » doit être abordé par une « *télévision adulte* » qui montre « *la réalité telle qu'elle est et non telle que nous souhaiterions qu'elle soit* ». Dès lors, le téléspectateur doit exercer sa « *liberté de choisir* », s'il désire regarder ou non le reportage. Le dimanche suivant, l'émission « Table ouverte », animée par Renato Burgy, revient sur ce thème avec des sexologues et avec les auteurs du documentaire, afin de répondre en direct aux questions des téléspectateurs. Malgré la mise en garde de Claude Torracinta, un abondant courrier de lecteurs

[49] RTS : « Vivre sa sexualité », reportage de José Roy et Raymond Vouillamoz, collection : Temps présent, diffusion : 26.02.1976, durée : 74 minutes.

parvient au magazine *Radio Je vois tout*[50]. Dans les réponses fournies aux lecteurs, la principale justification à la diffusion de l'émission s'appuie sur un argument de l'OMS qui reconnaît que la santé sexuelle fait partie intégrante du bien-être de l'individu.

En amorce du sujet «Vivre sa sexualité», l'émission «Temps présent» met en avant un couple d'octogénaires qui se sont retrouvés en maison de retraite après plusieurs années de séparation (minutage: 03:45-06:30). De manière symptomatique, ce premier couple du quatrième âge évoque pudiquement leur première rencontre, les quelques baisers qui s'ensuivent et qui nécessitent de se cacher de la vue des autres résidents. Or, les deux personnes âgées ne parlent pas ouvertement de sexualité. Par la suite, le reportage présente des séquences filmées lors de cours d'éducation sexuelle, ainsi que des extraits choisis parmi un groupe d'adolescents qui parlent ouvertement de sexualité avec «leurs mots à eux». Des séances de thérapies sexologiques décrivent les problèmes de la contraception et de la «misère sexuelle». Que ce soit pour témoigner d'une vie sexuelle normale ou pour évoquer des troubles et des difficultés, les témoins parlent à visages découverts. Les témoignages en gros plan illustrent un processus de libération de la parole sur la sexualité. À la manière d'une thérapie collective, le reportage est construit sur un crescendo qui accompagne une parole de plus en plus explicite sur le sujet. Au total, durant l'émission, plus de vingt minutes sont consacrées à la sexualité des personnes âgées, soit 26% de l'ensemble du temps d'antenne (minutage: 35:50-53:30). Sept cas de personnes âgées sont abordés dans le reportage. Un premier couple vit dans une maison de retraite. Un second, également dans un *home*, décide de se marier pour pouvoir vivre son amour au grand jour. Les témoignages rendent compte de la persistance du désir physique pendant la vieillesse. Les sexualités masculines et féminines sont envisagées distinctement. D'un côté, les hommes signalent aussi bien des troubles de l'érection qu'une plus grande maîtrise de leur désir. De

[50] *Radio Je vois tout*, n° 16, 15.04.1976, p. 9, 11, 15 et 22. Nous n'avons pas trouvé de dossier sur les scripts de cette émission précise de «Temps présent» au sein des archives RTS.

l'autre, les femmes insistent sur le rapport au corps et à l'image de soi qui les préoccupe principalement. Afin d'analyser le vieillissement de la sexualité, le psychiatre et sexologue genevois Georges Abraham intervient à plusieurs reprises dans l'émission. Pionnier des études en sexologie, il est une personnalité reconnue en Suisse romande depuis le début des années 1960[51]. Avec le gynécologue William Geisendorf et le psychiatre Willy Pasini, Georges Abraham participe à la mise sur pied d'un premier enseignement de sexologie à l'Université de Genève[52]. Dans le sujet « Vivre sa sexualité », le Dr Abraham insiste sur la crainte ressentie par la personne âgée de devoir faire face à une « *obligation sexuelle* » ou à une « *obligation du plaisir* », ce qui est contradictoire, car il n'est pas possible selon le sexologue « *d'avoir du plaisir par obligation* » (minutage : 49:07). La mise à distance de la « *performance* » permet au Dr Abraham de proposer un modèle alternatif de « *sexualité du troisième âge* » orientée vers la tendresse. De manière ambivalente, l'effacement de la prouesse technique et fonctionnelle renforce la norme d'une sexualité épanouissante de nature physique.

En 1985, le reportage « Destination vieillesse » de l'émission « Temps présent » ouvre un nouveau chapitre sur la sexualité du troisième âge[53]. Neuf ans après le sujet « Vivre sa sexualité », le Dr Georges Abraham intervient à nouveau, et ses propos sont plus nuancés. Le sexologue évoque la « *peur de vieillir* » comme un universel des sociétés occidentales, mais cette « *peur de la perte de l'efficience, de ne plus être rentable, de ne pas être bien accepté* » domine de façon inédite la société

---

[51] M. J.-D., « Institut de sexologie à l'Université », *Journal de Genève*, 25.01.1971. Voir également : Béatrice Capt, « L'Unité de sexologie de Genève : une renommée qui s'étend au-delà des frontières », *Journal de Genève*, 22.08.1979. Une conférence en 1975 sur « La vie sexuelle et ses problèmes » de Georges Abraham est disponible sur le site du Club 44 de La Chaux-de-Fonds, URL : http://www.club-44.ch/?a=7&archive=170586

[52] Georges Abraham (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris : Payot, 1974. Sur l'enseignement en sexologie, voir : Sylvie Burgnard, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de* la *sexualité dans la Genève des années 1970*, Thèse à l'Université de Genève (SES 780), 2002.

[53] RTS : « Destination vieillesse », collection : Temps présent, diffusion : 07.03.1985, durée : 58 minutes.

(minutage : 08:53). Dans ce contexte, la sexualité féminine devient un sujet à part :

> « *Eh bien, la peur de la femme à ce propos* [du vieillissement] *a coïncidé dans… Dans… Disons dans une époque révolue heureusement, avec la peur de la ménopause, c'est-à-dire, cela voulait dire, ne plus pouvoir reproduire, plus pouvoir être mère encore une fois… Et en plus il y avait la pensée que la sexualité dégringolait en même temps. Aujourd'hui la maternité est devenue, comme vous le savez, moins importante pour les femmes et il y a beaucoup de femmes qui demandent plutôt d'avoir l'orgasme que de pouvoir avoir un enfant. Et alors, je crois que la ménopause n'entre plus vraiment en ligne de compte pour la peur du vieillissement pour la femme. D'une manière qu'il y a là une certaine égalité entre l'homme et la femme à propos du vieillissement, disons, biologique, psychologique et sexuel.* » (Minutage : 09:39)

Si l'entrée dans la vieillesse féminine se confond encore avec la ménopause, le médecin genevois relève que le troisième âge ne signifie en aucun cas la fin de la sexualité. Le relâchement des contraintes sociales offre même un terrain d'épanouissement où l'égalité entre hommes et femmes peut se réaliser. Excellente thérapie contre le vieillissement selon le sexologue, l'orgasme devient le principal objectif d'une sexualité équilibrée à tous les âges. Après avoir présenté un couple où l'homme âgé reconnaît la « *vitalité absolument extraordinaire* » que lui procure sa compagne de 40 ans plus jeune que lui (minutage : 12:10), le psychiatre insiste sur la stricte égalité entre hommes et femmes face aux contacts avec la jeunesse (minutage : 13:34). Au terme de son manifeste en faveur d'une sexualité harmonieuse, le Dr Abraham souligne combien le renoncement sexuel constitue une atteinte douloureuse à la personnalité :

> « *Quelque chose qui semble assez commun, c'est par exemple la peur de ne plus fonctionner bien sexuellement. Cela, ça vaut presque pour tout le monde, pour les hommes, pour les femmes… Je me demande même si la véritable peur du vieillissement ne commence pas par là !* » (Minutage : 34:25)

En conclusion du reportage, l'artiste et prostituée militante Grisélidis Réal (1929-2005) relate les capacités sexuelles de certains

clients octogénaires. Fustigeant le discours angoissé sur la perte de désir physique à partir de 50 ans, la célébrité genevoise évoque avec amusement le cas de certains clients «*adorables*» envoyés par des médecins pour leur assurer «*vitalité et bonne santé*» (minutage: 35:30-38:00). Diffusé sur France 3 au mois d'août, le reportage «Destination vieillesse» rencontre un écho certain de l'autre côté de la frontière, comme le signale le gérontologue Jérôme Pellissier[54].

À la fin de la même année 1985, un programme de la chaîne télévisée française Antenne 2 est entièrement consacré au sexe après 70 ans[55]. En dernière partie de soirée, le reportage envisage l'amour physique au troisième âge. Révélateur de l'intérêt pour la sexualité du troisième âge, le «*plaisir sexuel* [physique]» s'oppose à l'expression d'une simple «*affection*» de tendresse. Les personnes interrogées mentionnent leurs angoisses comme leurs fantasmes. Tout au long de la décennie 1980, les journaux radiophoniques abordent également la question sexuelle à plusieurs occasions[56]. L'épanouissement sexuel dans la vieillesse devient un thème récurrent des représentations médiatiques, ce qui conduit le quotidien *Le Monde* à y consacrer un long article en 1988. Afin de bousculer certains tabous, le reportage commence par décrire un bal de seniors où «*ça drague terrible*». Le journaliste donne ensuite la parole à plusieurs retraités qui s'expriment sur leur sexualité. En reprenant les codes des émissions télévisées, le journal *Le Monde* valorise cette parole libérée:

> «*Voilà qui modifie l'image traditionnelle que l'on se faisait de la vie intime des papis et des mamies. Il y a seulement un quart de siècle, le Dr Georges Valensin se félicitait que l'on accepte enfin la*

[54] Jérôme Pellissier, *La Nuit, tous les vieux sont gris…*, p. 30. INA: «Destination vieillesse», chaîne: France 3, diffusion: 16.08.1985, durée: 57 minutes, notice: CAC87001395.

[55] INA: «Baisse un peu l'abat-jour», collection: Moi je, chaîne: Antenne 2, diffusion: 04.12.1985, horaire: 22h19, durée: 9 minutes, notice: CPB86003478.

[56] INA: «La sexualité chez les personnes âgées», collection: Inter-Actualités de 13h00, chaîne: France Inter, diffusion: 20.08.1983, horaire: 13h18, durée: 11 minutes, notice: PHD98012408; «L'amour à 96 ans», collection: Inter-Actualités de 6h00, chaîne: France Inter, diffusion: 07.11.1985, horaire: 06h08, durée: 11 minutes, notice: PHD98222290.

sexualité d'un quinquagénaire. Il faut admettre aujourd'hui celle des septuagénaires. Quelques journalistes apportent leur témoignage. Ménie Grégoire, par exemple, qui prodigua ses conseils sur les ondes de RTL durant des années. "J'ai découvert avec étonnement nombre d'idylles entre des femmes largement ménopausées et des vieux messieurs pensionnaires de maisons de retraite", dit-elle. Le sujet passionne. En 1984, Radio Bleue osa programmer une série d'émissions sur "Le sexe après soixante ans". "Jamais nous n'avions reçu autant de courrier", se souvient Jérôme Bouvier, qui avait eu cette idée audacieuse. »[57]

Quinze ans après les premières émissions radiophoniques, l'intérêt médiatique pour la sexualité du troisième âge n'est pas retombé. Le journaliste reconnaît que la question reste sensible : « *Dans les médias, même spécialisés, le sujet est rarement abordé.* » Si « *les rapports amoureux sont physiquement plus difficiles* » selon le sexologue Gilbert Tordjman, les témoignages des sexagénaires rendent compte de pratiques épanouissantes. Un sondage réalisé par la SOFRES et mentionné dans l'article du *Monde* rapporte que 83 % des personnes âgées interrogées se déclarent satisfaites de leur vie sexuelle. Blanche, une Parisienne de soixante-huit ans, témoigne dans le journal français : « *J'ai vécu la cessation des règles comme une libération. Fini la pilule ! Mon mari est toujours aussi amoureux et j'ai l'impression de vivre une seconde jeunesse.* » De manière paradoxale, la norme sexuelle du troisième âge se construit sur une référence à la jeunesse adulte, ce qui amène le journaliste à focaliser son attention sur la baisse des performances masculines et le problème de l'orgasme féminin. La question de la sexualité des femmes âgées n'est pas envisagée de manière autonome par le journaliste du quotidien *Le Monde* en 1988. C'est sous l'angle de la solitude que la situation des femmes est évoquée :

« *Pour entretenir une flamme amoureuse, il faut être deux. Or les Françaises de plus de soixante ans sont dramatiquement seules. Passé la retraite, la pyramide des âges devient difforme.* […] *La*

57 « L'amour au couchant », *Le Monde*, 17.02.1988.

disproportion s'accroît au fur à mesure qu'elles grimpent dans la pyramide. À soixante ans, elles sont deux pour un homme, puis trois à soixante-dix ans et quatre à quatre-vingts ans. Au cours d'une récente réunion de pensionnaires de maisons de retraite organisée par Radio-Fourvière à Lyon, une ancienne a eu ce cri du cœur : "Il y a des choses qu'on ne peut échanger qu'avec un homme. Or, dans nos foyers, les hommes manquent. On ne pense plus forcément à la bagatelle, mais on a besoin de tendresse, de caresses, de compagnie". »[58]

Alors que la frigidité commence à devenir un timide sujet médiatique, l'impuissance masculine a les faveurs des représentations médiatiques[59]. Le développement d'une médication spécifique aux troubles érectiles masculins confirme cette reconnaissance différentiée du plaisir pour chacun des sexes[60]. Face aux difficultés de la sexualité du troisième âge, le journaliste se tourne sans surprise vers le Dr Meignant dont les remèdes sexologiques reprennent les recettes des émissions radiophoniques : « *briser le mur de l'ignorance des préjugés et du silence* ». En conclusion de l'article, les « *bienfaits de l'activité érotique* » sont rappelés avant une évocation idéalisée de la retraite *dorée* :

« *Quoi qu'on en dise, la retraite est, pour beaucoup d'anciens, une heureuse découverte. Les voilà soudain disponibles, libres de toute obligation et pourvus de ressources non négligeables. Si les jambes sont encore solides, à eux les aventures et les grandes vacances. Les animateurs de clubs de retraités sont ébahis par leur entrain. "Ils réclament des dîners costumés, des baptêmes de l'air, des séances de yoga et toujours plus d'après-midi dansants", raconte l'un d'eux. Même s'ils ne trouvent pas de compagnon dans leur classe d'âge, ils peuvent le dénicher parmi les plus jeunes. "Mes contemporains*

58 « L'amour au couchant… »,

59 Sur l'impuissance masculine et la frigidité féminine, voir Gérard Le Goués, « Le travail du vieillir », *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 146-152.

60 Emmanuelle Bonetti, « L'impuissance et son traitement. Comment le médicament modifie la définition de la maladie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2, 62e année, 2007, p. 327-351.

m'ennuient, avoue Line, une septuagénaire qui porte encore pantalon moulant. Aussi, depuis longtemps, je choisis des garçons qui ont quinze ans de moins que moi". Pour les messieurs, les sexologues sont sans inquiétude. "Il y aura toujours des minettes à la recherche d'un père", dit sans ambages le Dr Meignant. Ne comptons pas sur les médecins pour décourager les amours du troisième ou du quatrième âge. Pour eux c'est le plus puissant des antidépressifs. »[61]

Les représentations de la sexualité au troisième âge oscillent entre un modèle de tendresse et une libération sexuelle. Avec la valorisation de l'orgasme, l'objectif d'une réussite sexuelle promu par les sexologues concerne toutes les classes d'âge, y compris celle des personnes âgées. Après le veuvage, le départ des enfants et l'arrivée de la retraite, la sexualité des personnes âgées se déploie hors des normes du modèle familial traditionnel. C'est sous cet angle que la sexualité et la sexologie sont mentionnées dans les chroniques du Dr Éric Martin, publiées dans la *Gazette de Lausanne* durant les années 1970[62]. Cette revalorisation du troisième âge au travers d'une sexualité épanouie révèle l'évolution d'une norme du désengagement vers une injonction à l'activité. Cette dynamique se renforce dans les représentations au-delà de notre période, comme l'illustre une soirée thématique organisée par Arte en 2006 ou la diffusion d'une émission médicale à la RTS en 2012[63]. Selon les sociologues Raymonde Feillet, Dominique Bodin et Stéphane Héas, les représentations de la sexualité au troisième âge évoluent d'une conception de l'amour tendresse vers une affirmation de l'amour physique[64]. Le dépassement des représentations traditionnelles de la

---

61 « L'amour au couchant… »

62 Dans la *Gazette de Lausanne* : « L'attente du facteur », 13.02.1976, et « Conférence de sexologie », 01.05.1976.

63 Sylvie Banuls, Monika Kirschner, « Plaisirs d'amour entre deux âges », Arte, 24.11.2006, durée : 52 minutes, URL : http://www.arte.tv/fr/programme/1391696.html RTS : « La sexualité chez les personnes âgées », collection : Specimen, diffusion : 31.10.2012, durée : 4 minutes, URL : http://www.rts.ch/play/tv/specimen/video/la-sexualite-chez-les-personnes-agees?id=4396244

64 Raymonde Feillet, Dominique Bodin, Stéphane Héas, « Corps âgé et médias : entre espoir de vieillir jeune et menace de la dépendance », *Études de communication*, 35, 2010, p. 149-166.

séduction et de l'amitié réservées aux seniors fait place aux reportages sur les implants et l'utilisation de Viagra. En ce sens, la reconnaissance d'une sexualité épanouie au troisième âge coïncide avec la libération de la parole et avec le modèle gérontologique de la vieillesse active[65].

Les représentations de la vieillesse mourante

Au début des années 1970, les réflexions thanatologiques rencontrent un premier intérêt médiatique. En 1972, à la radio française, l'émission « Aux frontières de la vie » aborde pendant presque quatre heures la question de la « *survivance de l'âme après la mort physique* »[66]. Sollicités à de multiples reprises tout au long du sujet, Hubert Larcher et Paul Chauchard expriment le point de vue médical et psychologique sur la question. Catholique et opposant à l'avortement, le Dr Paul Chauchard est l'auteur d'ouvrages de vulgarisation sur la mort et sur la vie sexuelle[67]. Fasciné par les guérisons miraculeuses, le Dr Hubert Larcher a rédigé sa thèse de médecine sur la conservation du sang après la mort[68]. En 1973, l'émission « La Science en marche » de France Culture aborde le problème au travers d'un sujet intitulé « Pourquoi meurt-on ? »[69]. Sous un angle technique, médical et biologique, le Dr Pierre-Georges Duhamel propose un résumé des thèses sur la mort et sur les théories du vieillissement dans son livre *Cette vieillesse qui nous attend* (1972)[70]. Cet ouvrage a déjà fait l'objet

[65] Marie-Hélène Colson, « Sexualité et pathologies du vieillissement chez les hommes et les femmes âgés », *Gérontologie et société*, 1, n° 140, 2012, p. 121.
[66] INA : « Aux frontières de la vie », diffusion : 28.10.1972, durée : 238 minutes, notice : PHD99219369.
[67] Paul Chauchard, *La Mort*, Paris : Presses universitaires de France, 1947 ; Paul Chauchard, *La Vie sexuelle : de l'instinct à l'amour*, Paris : Presses universitaires de France, 1957.
[68] Hubert Larcher, *Le Sang peut-il vaincre la mort ?*, Paris : Éditions Gallimard, 1957.
[69] INA : « Pourquoi meurt-on ? », chaîne : France Culture, collection : La Science en marche, enregistrement : 27.02.1973, diffusion : 28.02.1973, durée : 25 minutes, notice : PHD97005682.
[70] Pierre-Georges Duhamel, *Cette vieillesse qui nous attend*, Paris : Hachette, 1972.

d'un sujet de « La Science en marche » en 1972, mais la question de la mort n'est pas mentionnée[71]. En 1975, le quotidien *Le Monde* publie un compte rendu d'une conférence du professeur Jacques Bréhant (1907-2000) à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris. Après avoir évoqué le cas de patients qui choisissent de voir leur corps conservé dans l'azote liquide à -196 degrés en vue d'une hypothétique résurrection, le professeur associe la question de « l'acharnement thérapeutique » aux problèmes de l'accompagnement des mourants[72]. Jacques Bréhant affirme que « *la mort n'est pas seulement sujet de peur, elle est devenue objet de scandale* ». À la télévision française, le magazine « Question de temps » sur Antenne 2 consacre une émission aux différents aspects de la mort en 1977. Dans le quotidien *Le Monde*, Claire Brisset revient sur le sujet proposé « à une heure de grande écoute (20h30) » :

> « *Le parti pris des auteurs est simple et juste, s'il n'est pas nouveau : les sociétés industrielles cachent la mort, veulent l'ignorer, l'oublier, la renier. Raison de plus pour en parler, pour en restituer la réalité. Quel meilleur instrument pour cela que la télévision ? Aussi l'émission s'ouvre-t-elle sur des scènes à la fois belles et crues, et sur des formules délibérément violentes. "Donner la vie, c'est donner la mort." Et les images d'une naissance alternent avec celles d'un cimetière.* »[73]

Dans l'émission, l'évocation des sociétés humaines côtoie les images de mort violente dans le règne animal. En fin de soirée, la parole est donnée à « *ceux qui en sont revenus* » dont le « *témoignage est précieux car c'est bien le seul, si fragile soit-il, dont nous disposions* ». Diverses personnalités livrent leur expérience d'un état de mort clinique et de leur retour à la vie : les chanteuses Jacqueline Dulac et Juliette Gréco, le

[71] INA : « Cette vieillesse qui nous attend », collection : La Science en marche, chaîne : France Culture, enregistrement : 01.01.1972, diffusion : 11.05.1972, durée : 25 minutes, notice : PHD95071640.
[72] Jean-Marie Dunoyer, « Le malade et le médecin devant la mort », *Le Monde*, 23.01.1975. Cette expérience est également mentionnée dans un récit de science-fiction publié par René Barjavel (*Le Grand Secret*, Paris : Presses de la Cité) en 1973.
[73] Claire Brisset, « Apprendre la mort », *Le Monde*, 02.11.1977.

cycliste Raymond Poulidor, la politicienne Simone Veil, etc. L'émission s'achève sur une séquence consacrée à l'euthanasie, « cette interrogation de notre temps ». En 1977, le magazine « Question de temps » aborde plusieurs aspects des attitudes face à la mort : l'euthanasie, les états de mort imminente (EMI), l'assistance au suicide. Ces trois points constituent des sujets médiatiques fréquents dans les représentations de la vieillesse mourante, ce que nous présentons dans les pages suivantes au travers de différents exemples.

L'année 1975 est marquée par une retentissante affaire d'euthanasie en Suisse alémanique. Le 15 janvier, la directrice de la Santé publique de la Ville de Zurich, Regula Pestalozzi, annonce la suspension du Dr Urs Peter Hämmerli, gastro-entérologue et médecin chef de la clinique médicale de l'hôpital de Triemli. Ce médecin a pris la responsabilité de ne plus administrer ni nourriture ni médicament à une quinzaine de malades incurables âgés[74]. Après l'ouverture d'une enquête, « l'affaire Hämmerli » prend de l'ampleur. L'accusation de meurtre lancée à l'encontre du docteur est assimilée à un « homicide intentionnel » et passible d'une peine de cinq ans de prison. L'arrestation du praticien zurichois scandalise le corps médical. En appui à son chef, le personnel de l'hôpital adresse une lettre au président du Conseil communal de la ville[75]. Le président du conseil d'honneur de la société des médecins zurichois manifeste sa solidarité. Trois jours après la suspension de son collègue, le Dr Pierre Rentchnick, rédacteur en chef de la revue médicale *Médecine et hygiène*, apporte son soutien. Ses propos sont rapportés dans la presse du lendemain :

> « *Si vous voulez, il y a une certaine hypocrisie dans ce domaine. Je le dis parce que je le pense. Mais les juristes nous demandent encore de préciser. L'euthanasie active provoque la mort intentionnellement mais pour la meilleure des causes, non criminellement comme on l'a dit à Zurich.* »[76]

[74] « Curieuses méthodes thérapeutiques dans un hôpital de Zurich », *Journal de Genève*, 16.01.1975.
[75] I. Maliara, « À Zurich, le problème de l'euthanasie est toujours au centre des préoccupations », *Journal de Genève*, 18.01.1975.
[76] Roger d'Ivernois, « En marge de l'affaire de l'hôpital Triemli », *Journal de Genève*, 18.01.1975.

Interrogé par le *Journal de Genève*, le Dr Rentchnick reconnaît qu'il appartient à «*une génération pour qui la mort est un tabou*», mais il mentionne que de nombreux collègues demandent plus de tolérance face à l'euthanasie. Véritable «problème de société», le débat se focalise en premier lieu sur la distinction entre l'euthanasie active (volonté déterminée de raccourcir les jours d'un malade) et passive (suppression de médications qui prolongent inutilement la vie)[77]. Le Dr Hämmerli assure sa défense en revendiquant n'avoir pratiqué qu'une euthanasie passive[78]. Alors que le médecin reçoit de nombreux soutiens et des milliers de lettres d'encouragement, Mme Pestalozzi, auteure de la dénonciation à la suite d'une révélation privée du praticien incriminé, fait l'objet de violentes critiques[79]. L'affaire prend une tournure politique lorsque le parti radical zurichois soutient son élue directrice de la Santé publique[80]. Le 1er avril 1975, le docteur Hämmerli reprend ses activités après une décision du Conseil communal de Zurich qui désavoue Mme Pestalozzi[81]. Après l'acquittement du professeur, une première pétition, qui recueille près de 5 000 signatures, demande l'autorisation de pratiquer l'euthanasie en milieu hospitalier[82]. En 1977, une initiative populaire favorable à l'euthanasie «active» est approuvée à Zurich, mais cet élan libéral se heurte au refus du Parlement fédéral deux ans plus tard[83].

L'affaire Hämmerli trouve des échos en France et en Allemagne[84]. Cette circulation médiatique est alimentée par la publication aux

77 Roger d'Ivernois, «En marge de l'affaire de l'hôpital Triemli…»
78 «L'affaire d'euthanasie au Triemlispital», *Journal de Genève*, 20.01.1975.
79 Dans le *Journal de Genève*: «Un médecin critique les autorités», 20.01.1975; «Le Mouvement républicain demande la suspension de Mme Pestalozzi», 25.01.1975; «Le médecin n'a pas pour tâche de prolonger l'agonie», 11.02.1975.
80 «Euthanasie à Zurich: les radicaux soutiennent leur magistrat», *Journal de Genève*, 23.01.1975.
81 «Les Zurichois ne boudent pas l'hôpital du professeur Haemmerli», *Journal de Genève*, 14.04.1975; «L'affaire de l'euthanasie: suites fâcheuses pour l'hôpital Triemli», *Journal de Genève*, 01.04.1975; «Le docteur Haemmerli reprendra ses activités à Zurich», *Le Monde*, 31.03.1975.
82 «Plus de cinq mille personnes signent une pétition favorable à l'euthanasie», *Le Monde*, 05.02.1975.
83 «L'euthanasie active ne sera pas légalisée en Suisse», *Le Monde*, 09.03.1979.
84 Isabelle Vichniac, «Un praticien de Zurich est soutenu par ses pairs», *Le Monde*, 23.01.1975. L'affaire est encore mentionnée dix ans plus tard au moment d'évoquer

États-Unis du *Manifeste des Quarante* (1974) en faveur de l'euthanasie[85]. D'autres exemples relevés au Danemark, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Hollande sont mentionnés par le quotidien *Le Monde*[86]. Si la dimension transnationale du débat doit être soulignée, il faut préciser les termes de sa traduction dans les représentations médiatiques francophones. Dès le début de l'affaire Hämmerli, le Dr Rentchnick souligne la question éthique face au vieillissement des malades :

> « *Il faut sérier les problèmes. Il faut tout faire pour que les gens qui ont atteint le troisième âge puissent bénéficier pleinement de leur retraite. J'applaudis à ces initiatives tout à fait remarquables. Mais il s'agit là du troisième âge en bonne santé. Nous devons hélas ! parler du troisième âge en mauvaise santé. Si la guérison assure une bonne qualité de vie, il faut faire tous les efforts nécessaires. Je crois qu'il faut parler du troisième âge maladif en fonction d'une qualité de vie que la médecine peut assurer. Il faut la définir, la discuter. Il faut prévoir beaucoup de positions très différentes en fonction de conceptions éthiques, religieuses, etc. Les médecins doivent en premier lieu s'occuper des conceptions de leurs malades avant de leur imposer les leurs.* »[87]

Désemparés face à la mort, la famille et les malades s'en remettent aux décisions du corps médical[88]. Or, les techniques de réanimation pratiquées sur des patients âgés posent le problème de la « qualité de vie » et de « l'acharnement thérapeutique ». Ces questions font l'objet de déclarations des autorités religieuses qui tolèrent l'arrêt de certains soins, sans se prononcer sur l'alimentation par tube ou sur l'assistance respiratoire. En 1967, le pasteur Maurice Ray (1914-2005), évangéliste

---

une affaire aux États-Unis : Dr. Escoffier-Lambiotte, « Karen Quinlan meurt aux États-Unis après dix ans de coma », *Le Monde*, 13.06.1985.

[85] J. Monod, L. Pauling, G. Thomson, « Manifeste en faveur de l'euthanasie », *The Humanist*, juillet-août 1974. Une traduction a été publiée par *Le Figaro*, 01.07.1974.

[86] Dr. Escoffier-Lambiotte, « Le médecin devant la mort. III. L'euthanasie », *Le Monde*, 08.05.1975.

[87] Roger d'Ivernois, « En marge de l'affaire de l'hôpital Triemli… »

[88] Anne Carol, « Une histoire médicale des critères de la mort », *Communications*, 2, n° 97, 2015, p. 45-55. Voir également : Anne Carol, *Les médecins et la mort : XIXe-XXe siècle*, Paris : Aubier, 2004.

et homme de radio charismatique, répond à un courrier de lecteur dans l'hebdomadaire suisse romand *Radio Je vois tout*:

> «*À la manière de ce correspondant, je pourrais citer de nombreux cas. Je n'en prendrai qu'un: celui de vieillards rassasiés de jours, préparés spirituellement à une autre existence qu'ils attendent même avec joie. Ils ne demandent donc qu'à s'en aller. Or, contre leur gré et parfois aussi celui de leur famille, ils sont maintenus artificiellement en vie par une médecine qui ne connaît qu'une perspective: le prolongement de la vie.*»[89]

La dénonciation du «*pouvoir asservissant de la science et de ses techniques*» conduit le pasteur à remettre en cause l'autorité du médecin. Le 3 août 1967, un second courrier est publié dans *Radio Je vois tout* où un radiologue opposé à l'arrêt des soins souligne le réconfort des équipes au chevet des malades[90]. Centré sur les gestes du corps médical, le débat aborde l'accompagnement du mourant. Comme le souligne l'historien Philippe Ariès, la «*mort acceptable*» à la fin du XXe siècle ne doit pas provoquer d'émotions trop fortes chez les survivants[91]. La déchéance et la sénilité qui précèdent la mort deviennent insupportables tant au patient qu'aux praticiens. En France, le journal *Le Monde* consacre au printemps 1975 une série d'articles à cette question sous le titre «Le médecin devant la mort»[92]. Dans

---

[89] Courrier de Maurice Ray, *Radio Je vois tout*, n° 27, 06.07.1967, p. 11.

[90] «*Chaque jour en plus est un don de Dieu et au lieu de s'en aller dans l'effroi d'une vérité cruelle, nos malades, à cause de ce sursis, souvent se libèrent et, suivant leur foi, se préparent à leur fin prochaine, mais aussi à la vie nouvelle qui attend ceux qui, de leur vivant, ont appris à connaître Dieu*», *Radio Je vois tout*, n° 31, 03.08.1967, p. 20.

[91] Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort…*, p. 63.

[92] Dans *Le Monde*, voir les quatre articles du Dr. Escoffier-Lambiotte: «I. Les tourments du crépuscule», 06.05.1975; «II. L'aide aux moribonds», 07.05.1975; «III. L'euthanasie», 08.05.1975; «IV. Du mythe technologique à la sagesse», 10.05.1975. En réponse à cette série, un abondant courrier est publié le 18.06.1975: J. De Goer De Herve, «L'acharnement thérapeutique»; Mme L., «La déchéance ou le suicide»; Mme Boyer, «Le mourant et sa famille»; M. Barbe, «Oui à l'euthanasie»; Alfred Fabre-Luce, «Pour des cliniques de la douleur»; André Dollot, «Que de tabous, que de bastilles»; Pr Lassner, «S'abstenir n'est pas abandonner»; Dr Thelot, «Un combat justifié».

le contexte de « l'affaire Hämmerli » et des débats sur l'euthanasie, le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte examine l'attitude du corps médical face à la fin de vie. Comme dans les émissions télévisées, la journaliste reprend la rhétorique du tabou qu'il faudrait briser :

> « *Il serait déjà essentiel que le voile d'hypocrisie et de secret pesant sur certaines pratiques soit levé, et que celles-ci puissent enfin être soumises au jugement et aux méditations de tous. Les scandales, ou les remous, soulevés par un certain nombre de confessions, de déclarations ou de procès récents montrent l'immensité des incompréhensions ou des ignorances qui prévalent encore en la matière. Une tâche primordiale d'information doit à présent être entreprise afin que les protestations du public ne s'élèvent plus qu'à bon escient, afin qu'aux malentendus succède le dialogue, afin que chacun puisse à la fois revendiquer et assumer en connaissance de cause la dignité de la mort. La sienne et celle des autres.* »[93]

Tout au long de la série « Le médecin devant la mort », le Dr Claudine Escoffier-Lambiotte associe l'euthanasie à une problématique liée au vieillissement : « *dans les sociétés modernes occidentales, ce n'est plus chez des jeunes en pleine possession de leurs moyens physiques et mentaux que survient la mort, mais, dans les deux tiers des cas, chez des vieillards* »[94]. Alors qu'en France la moitié des décès se produisent à l'hôpital, le Dr Escoffier-Lambiotte pose le problème de la « *complexité croissante des techniques médicales* » et de la « *toute-puissance* » des médecins. L'éclatement des liens familiaux, l'affaiblissement des croyances religieuses et la foi dans les progrès de la médecine attisent les tensions autour des débats éthiques. Alors que le troisième âge est censé offrir repos et autonomie, Claudine Escoffier-Lambiotte assimile le quatrième âge à « *une parodie de vie* », ce qui justifie une libéralisation des pratiques d'euthanasie au nom de « *la dignité de la mort* » :

> « *Le halo de culpabilité qui pèse encore sur la mort volontaire ou sur l'aide au suicide, et que sanctionnent toute une série de législations*

93 Claudine Escoffier-Lambiotte, « IV. Du mythe technologique à la sagesse… »
94 Claudine Escoffier-Lambiotte, « I. Les tourments du crépuscule… »

européennes, ne semble, pour sa part, pas compatible avec les conceptions actuelles des libertés individuelles. »[95]

Dans son second article, le Dr Escoffier-Lambiotte mentionne les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross (1926-2004) sur l'accompagnement du mourant en milieu hospitalier[96]. Personnage médiatique, la psychiatre suisse a reçu vingt-trois doctorats *honoris causa* à travers le monde[97]. Son modèle de l'approche de la mort en cinq étapes (refus, colère, marchandage, dépression, acceptation) est enseigné dans les facultés de médecine, mais sa notoriété dépasse largement le cercle des soignants[98]. La traduction en 1975 du best-seller *Les derniers instants de la vie* (1969) joue un rôle majeur dans les représentations de la vieillesse mourante[99]. S'appuyant sur l'intérêt d'Elisabeth Kübler-Ross pour les expériences paranormales, plusieurs médecins développent des travaux sur les récits de patients revenus d'un état de mort clinique[100].

Entre 1975 et 1990, un deuxième objet médiatique apparaît : les recherches sur l'état de mort imminente (EMI) qui font l'objet de multiples publications. Dans son livre *La Vie après la vie* (1977), le Dr Raymond Moody récolte les témoignages de « *rescapés de la mort* »[101]. Dans les récits ainsi publiés, des personnes déclarées cliniquement

---

[95] Claudine Escoffier-Lambiotte, « I. Les tourments du crépuscule… »
[96] Claudine Escoffier-Lambiotte, « II. L'aide aux moribonds… »
[97] Hubert Steinke, « Kübler[-Ross], Elisabeth », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14441.php, version : 03.03.2009.
[98] Nadia Aeby, *La Pensée d'Elisabeth Kübler-Ross dans la structuration du champ de la mort*, Genève : Université de Genève Département de sociologie, 1996. Voir : Michèle Catherine Gantois Chaban, *The Life Work of Dr. Elisabeth Kübler-Ross and its Impact on the Death Awareness Movement*, Lewiston : E. Mellen Press, 2000.
[99] Elisabeth Kübler-Ross, *Les derniers instants de la vie*, Genève : Labor et Fides, 1975.
[100] Nicole Edelman, *Histoire de la voyance et du paranormal : du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris : Éditions du Seuil, 2006. Voir aussi : Thomas F. Gieryn, « Boundary-work and the demarcation of science from non science: strains and interests in professional ideologies of scientists », *American Sociological Review*, 48, 1983, p. 781-795.
[101] Raymond Moody, Paul Misraki, *La vie après la vie: enquête à propos d'un phénomène : la survie de la conscience après la mort du corps*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1977. Voir : « La vie après la mort », *Le Monde*, 28.10.1977.

mortes sont revenues à la vie. Celles-ci racontent avoir ressenti leur corps flotter dans la pièce, puis avoir quitté la salle, avant d'entrer dans un tunnel dont l'issue lumineuse procure un intense sentiment de paix. Le Dr Moody relève que ces témoins n'éprouvent plus de peur face à la mort et que leur amour de la vie a décuplé. Cinq ans plus tard, le psychologue américain Kenneth Ring publie un ouvrage, *Sur la frontière de la vie* (1982), qui est immédiatement traduit en français[102]. Le professeur Ring fonde l'Association internationale pour l'étude des états proches de la mort, dont la section française est présidée par l'anthropologue Louis-Vincent Thomas, également secrétaire de la Société de thanatologie[103]. Ces deux publications motivent la diffusion par la chaîne télévisée TF1 d'une émission de Bernard Martino et Marc Horwitz en 1986[104]. Dans le reportage «Voyage au bout de la vie», la rhétorique médiatique s'appuie encore une fois sur la dénonciation d'un tabou de la mort. Dans sa présentation du documentaire télévisé, le journal *Le Monde* souligne la nécessité de briser le silence sur la question:

> «*En chassant la mort hors de notre univers quotidien, nous sommes aujourd'hui désarmés devant une épreuve qui nous effraie. Ce* Voyage au bout de la vie *bouscule notre confort, nous force à nous interroger sur notre relation à la mort, et donc à la vie, afin de nous rendre plus responsables, de nous rendre conscients de la nécessité d'assumer notre propre mort et celle des autres. En un mot, de nous amener à prendre part à notre évolution d'une façon plus humaine, plus active, plus réaliste, comme le dit Marc Horwitz. "Aujourd'hui, chacun a l'impression qu'il peut être sauvé, on attend le miracle, l'éternité. Mais les médecins ne sont pas des dieux".* »[105]

---

[102] Kenneth Ring, Muriel Lesterlin, *Sur la frontière de la vie*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1982.

[103] Luce des Aulniers, «L.-V. Thomas: éléments de bibliographie», *Religiologiques*, 4, 1991, p. 5.

[104] Bernard Martino, *Voyage au bout de la vie: deux années d'enquête sur les «choses de la mort»*, Paris: Balland, 1987.

[105] V. H., «La mort en face», *Le Monde*, 13.10.1986.

À cette même date, le journaliste français Patrice van Eersel publie *La source noire: révélations aux portes de la mort* (1986)[106]. Ce nouvel ouvrage suscite un regain d'intérêt pour les «*expériences des états proches de la mort*»[107]. En 1988, la chaîne télévisée Antenne 2 diffuse à son tour un documentaire sur l'état de mort imminente intitulé «Les Explorateurs de la mort»[108]. Interrogée par le quotidien *Le Monde*, la Canadienne Anik Doussau revient sur les motivations qui l'ont conduite réaliser ce documentaire:

> «*Comme beaucoup, j'avais lu, il y a plus de dix ans, le livre du Dr. Raymond Moody,* Life after Life, *dit-elle. En faisant ce film, je croyais m'intéresser à la mort. Ma plus grosse surprise a été de découvrir, au fur et à mesure que je rencontrais les rescapés, qu'ils me parlaient de la vie et uniquement de la vie.*»[109]

De manière symptomatique, les représentations médiatiques n'envisagent pas une réflexion sur la vieillesse, ni sur l'accompagnement des personnes âgées. À la recherche du sensationnel, les émissions proclament briser le silence qui entoure le tabou de la mort. Ce traitement médiatique rend difficile l'émergence d'une réflexion nuancée sur la délicate question de la fin de vie.

Un troisième objet médiatique se matérialise en marge des sujets sur l'euthanasie et sur les EMI. Il s'agit de la question de l'aide au suicide et des débats sur l'accompagnement des mourants. Si les représentations de la vieillesse sont peu nombreuses dans les reportages évoqués précédemment, certaines fictions cinématographiques anticipent les enjeux dès le début des années 1970. Une adaptation télévisée

---

[106] Patrice van Eersel, *La source noire: révélations aux portes de la mort*, Paris: Éditions Bernard Grasset, 1986.
[107] Dans *Le Monde:* Roland Jaccard, «Les nouveaux explorateurs de la mort», 16.05.1986; V. H., «La mort en face…»; «Les rescapés de l'au-delà», *Le Monde*, 08.01.1989.
[108] La rediffusion de l'émission est conservée sur support VHS à la Bibliothèque nationale de France: Anik Doussau, François Floquet, «Les explorateurs de la mort», URL: http://cataloguelabs.bnf.fr/ark:/12148/cb38511420h
[109] «Les rescapés de l'au-delà…»

d'un roman de Bernard Clavel, *Le Tambour du Bief* (1970), pose explicitement le problème[110]. Infirmier à l'hôpital, un homme simple et sympathique décide, par amitié et humanité, de mettre fin aux souffrances d'une vieille femme condamnée par la médecine[111]. Autre exemple de fiction, le film de Richard Fleischer, *Soleil vert* (1973), met en scène une société futuriste où l'euthanasie des vieillards permet à la fois de répondre à la surpopulation et de mettre à disposition de la viande humaine reconditionnée[112]. De manière implicite, *Soleil vert* associe la mise à mort des vieillards à l'extermination des malades mentaux pratiquée en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Alors que l'idée de catastrophe écologique imaginée par Fleischer constitue un leitmotiv pour d'autres œuvres de fiction, cet imaginaire de l'euthanasie pratiquée par le régime nazi hante les débats sur la fin de vie depuis les années 1970[113].

Après la question de l'euthanasie au milieu des années 1970, de nouvelles revendications émergent en faveur du droit à « la mort digne ». Alors que la Californie se dote d'une loi contre l'acharnement thérapeutique en 1977 et que les tentatives de dépénalisation de l'euthanasie échouent en France et en Suisse, la question de l'accompagnement en fin de vie connaît un regain d'actualité avec la fondation de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Dans le quotidien *Le Monde*, en 1979, Michel Lee Landa signe un éditorial en faveur de l'ADMD. En référence aux textes législatifs américains, l'écrivain cherche à provoquer une prise de conscience politique des problèmes liés à l'agonie des personnes mourantes. De manière symptomatique, l'écrivain associe le « *droit à une vie sexuelle normale* » défendue par les Panthères grises (mouvement de défense des personnes âgées aux États-Unis), à un « *autre droit*

[110] Bernard Clavel, *Le Tambour du Bief: roman*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1970.
[111] INA : « Le Tambour du Bief », chaîne : Antenne 2, diffusion : 11.05.1971, durée : 96 minutes, notice : CPC76070349.
[112] Richard Fleischer, *Soleil vert* (*Soylent Green*), 97 min. États-Unis, 1973.
[113] Nathalie Magné, « Le catastrophisme climatique dans le cinéma grand public », *Ethnologie française*, 4, vol. 39, 2009, p. 687-695. Voir : André Pichot, *La Société pure : de Darwin à Hitler*, Paris : Éditions Flammarion, 2000.

qui reste à conquérir», celui de pouvoir mourir dignement. Outre cette référence à la sexualité du troisième âge, c'est le recours à la représentation de la vieillesse sénile qui sert de repoussoir :

> «*Pas pour moi le destin de grand-mère sourde et aveugle, qui se parle avec des petits bruits effrayés et qui ne quittera son lit que pour sa tombe. Pas moi le radoteur, le gâteux, le grabataire, qui ne contrôle même plus ses sphincters, dégage une puanteur atroce et dont les fesses ne sont qu'une plaie vive. Une visite à un "mouroir" est fortement recommandée à tous ceux qui ne veulent pas entrer dans la vieillesse à reculons. Je leur garantis une vision saisissante de notre civilisation, une insulte à leur dignité, une remise en question fondamentale comme l'est la présence de certaines maladies mentales.*»[114]

La représentation sombre du quatrième âge est mobilisée en contrepoint de l'idéal d'une vieillesse active associée à l'indépendance du troisième âge. Craignant autant les «*grandes souffrances*» que de «*finir telle une viande de laboratoire*», Michel Lee Landa propose de se réapproprier la mort et les rituels qui l'entourent. Chacun pourra choisir les proches qui l'accompagneront, le lieu et le moment de sa mort. Loin de refuser le débat éthique, l'écrivain conclut en faveur d'une prise de conscience politique : «*Qui décidera ? Et les coups de cafard ? Le poison serait-il en vente libre ? Des études approfondies sont évidemment nécessaires.*» Selon l'auteur américain, le débat ne doit pas se réduire à la question des charges sociales afférentes à l'accroissement de la longévité et à l'acharnement thérapeutique. Depuis sa création en 1980, l'ADMD milite activement pour la reconnaissance d'un droit à choisir sa mort, ce qui alimente la confusion avec les débats sur le suicide assisté et les soins palliatifs dans les représentations médiatiques[115]. En Suisse, Exit, l'équivalent de l'ADMD, a été fondé en 1982[116]. Comme en France, la publicité autour des débats sur la

---

114 Michel L. Landa, «Un droit», *Le Monde*, 17.11.1979.
115 «Choisir le moyen et le moment de terminer sa vie», *Le Monde*, 07.08.1980.
116 Brigitte Kloss, EXIT A.D.M.D. Association pour le droit de mourir dans la dignité et la valeur du testament biologique en Suisse, Travail de diplôme polycopié de l'École d'infirmières et infirmiers en soins généraux de Fribourg, 1986.

mort volontaire participe au flou médiatique entre accompagnement en fin de vie et suicide assisté, jusqu'à l'introduction d'une base légale sur l'assistance au suicide en 2006[117].

En France, le débat médiatique sur l'assistance au suicide est antérieur à la création de l'ADMD. En 1977, la réédition de l'ouvrage de Charles Binet-Sanglé, *L'Art de mourir* (1919), et la publication du livre *Changer la mort* (1977) par le célèbre cancérologue Léon Schwartzenberg lancent les débats[118]. Habitué des plateaux de télévision, Léon Schwartzenberg contribue à la vulgarisation de la question de l'accompagnement des personnes en fin de vie[119]. Le médecin fait scandale dans la presse lorsqu'il reconnaît avoir pratiqué l'euthanasie sur certains patients[120]. L'année 1982 représente une date clé du débat sur l'assistance au suicide. Cette année-là, l'ADMD mène une première action d'éclat avec le livre *Autodélivrance* (1982), un guide qui propose des méthodes de suicide[121]. L'émission de débats « Droit de réponse » sur la chaîne télévisée TF1 fait écho à cette publication et donne la parole à une représentante de l'ADMD en décembre 1982 (minutage : 21:28:05)[122]. Cette même année, deux militants libertaires

---

[117] Aline Steinbrecher, « Suicide », in : *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17450.php, version : 22.06.2016.

[118] Charles Binet-Sanglé, *L'Art de mourir : défense et technique du suicide secondé*, Paris : Éditions d'Aujourd'hui, 1977 ; Léon Schwartzenberg, Pierre Viansson-Ponté, *Changer la mort*, Paris : Éditions Albin Michel, 1977.

[119] INA : « De l'angoisse », collection : Apostrophes ; 118, diffusion : 14.10.1977, durée : 78 minutes, notice : CPB77057447 ; « Médecins dans le siècle », collection : Apostrophes, diffusion : 03.10.1980, durée : 87 minutes, notice : CPB80050580 ; « Léon Schwartzenberg », collection : L'homme en question, chaîne : France 3, diffusion : 12.02.1978, durée : 19 minutes, notice : CPC78051180 ; « Léon Schwartzenberg », collection : L'heure de vérité, diffusion : 05.09.1988, durée : 99 minutes, notice : CAB88036540.

[120] Dans *Le Monde* : « M. Léon Schwartzenberg. Des engagements flamboyants », 30.06.1988 ; « Léon Schwartzenberg, cancérologue français », 14.10.2003 ; Paul Benkimoun, Marion van Renterghem, Sylvia Zappi, « Léon l'insurgé », 15.10.2003.

[121] Association pour le droit de mourir dans la dignité, *Autodélivrance*, Paris : Admd, 1985.

[122] INA : « Les vieux », collection : Droit de réponse, chaîne : TF1, diffusion : 18.12.1982, durée : 75 minutes, notice : CPA82052224.

(Claude Guillon et Yves Le Bonniec) publient un livre à scandale, *Suicide mode d'emploi* (1982)[123]. Si le suicide n'est pas puni par la loi française, l'aide au suicide est assimilée pénalement à une «*non-assistance à personne en danger*»[124]. Au cours de l'été, les courriers de lecteurs et les droits de réponse se succèdent dans les colonnes du journal *Le Monde*[125]. Vendu à plus de 100 000 exemplaires, traduit en sept langues, l'ouvrage fait l'objet de plus de 500 articles de presse et suscite une polémique sans précédent avant l'interdiction de sa réédition[126]. En marge de la diffusion sur Antenne 2 d'un reportage télévisé sur les activités de l'ADMD, Claudine Escoffier-Lambiotte revient sur le contexte particulier des réflexions sur l'assistance au suicide en cette année 1982[127]:

> «*Il est évident que la multiplication des associations ou des ouvrages défendant "le droit à une mort digne" traduit le malaise actuel devant un double phénomène, largement enveloppé d'hypocrisie et de craintes mal formulées: d'une part, l'augmentation considérable de la durée de la vie, une vie souvent misérable et douloureuse; d'autre part, les progrès technologiques qui permettent à la médecine de maintenir un semblant d'existence chez des êtres à qui la nature accordait, jadis, une délivrance miséricordieuse.*»[128]

La revendication d'un droit à une mort digne révèle une profonde transformation des mœurs et des valeurs concernant l'accompagnement

[123] Claude Guillon, Yves Le Bonniec, *Suicide, mode d'emploi, histoire, technique, actualité*, Paris: Éditions Alain Moreau, 1982. Voir: Claude Guillon, *Le Droit à la mort: «suicide, mode d'emploi», ses lecteurs et ses juges*, Paris: Éditions Hors Commerce, 2004.
[124] Dans *Le Monde*: Delarue L'Ancien, «Le droit au suicide», 01.11.1980; Jean-Yves Nau, «Droit au suicide: paradoxes et perversité», 22.05.1982; «Droit au suicide», 25.06.1982.
[125] En plus des articles déjà cités, voir: «Point de vue. "C'est ici le combat du jour et de la nuit"», *Le Monde*, 12.06.1982.
[126] Maurice Peyrot, «Un nouveau procès contre "Suicide mode d'emploi"», *Le Monde*, 16.02.1995.
[127] INA: «La mort douce», collection: Moi…je, chaîne: Antenne 2, diffusion: 13.06.1982, durée: 21 minutes, notice: CPB8205329605.
[128] Dr Escoffier-Lambiotte, «L'Association pour le droit de mourir dans la dignité diffuse un "guide de l'autodélivrance"», *Le Monde*, 12.06.1982.

de la vieillesse mourante. Au mois d'octobre 1982, Christiane Grolier signe un article poignant sur la mort de sa mère dans le journal *Le Monde*. Sous le titre « Une mort si douce », la journaliste raconte, un an après les faits, son geste d'administrer une ampoule anesthésiante afin de délivrer sa mère agonisante. À l'acharnement thérapeutique dénoncé depuis une décennie fait écho une crainte des pressions exercées par les médecins pour hâter la fin de certains vieillards. Christiane Grolier présente alors le courant de « l'accompagnement du mourant » né en Grande-Bretagne :

> «*Au contrôle des naissances peut répondre, dans l'image d'une société bien ordonnée, le contrôle de la mort, une mort qu'on peut rendre douce. Ce fantasme rôde. Ils sont nombreux, les vieillards grabataires, acariâtres, qui "encombrent" les hôpitaux et "coûtent" cher en soins et en médicaments !*»[129]

C'est surtout sur l'éthique chrétienne que se fondent les principaux adversaires d'une dépénalisation de l'euthanasie. Selon les mots de l'anthropologue Louis-Vincent Thomas cité dans l'article, il y aurait un danger à « *voir l'euthanasie s'imposer à nos sociétés* ». Hostiles à l'usage des antalgiques au nom de leur toxicité et de leurs effets funestes, certains opposants défendent « *une philosophie de la douleur rédemptrice* ». Néanmoins, la position majoritaire face à cette difficile question éthique est favorable aux soins palliatifs, à l'interdiction de « l'euthanasie active » et au refus de voir le médecin manifester une « obstination déraisonnable » dans le soin des malades en fin de vie[130]. Quelques semaines plus tard, un reportage télévisé sur la chaîne télévisée française TF1 relance la réflexion sur l'aide au suicide. L'émission « Ma dernière volonté » montre une vieille dame impotente qui ne parvient pas à se faire prescrire une « potion qui la délivrerait de tous ses maux ». Le lendemain de la diffusion du sujet,

[129] Christiane Grolier, « Une mort si douce », *Le Monde*, 25.10.1982.

[130] Claude Broussouloux, *De l'acharnement thérapeutique à l'euthanasie*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1983 ; Patrick Verspieren, *Face à celui qui meurt : euthanasie, acharnement thérapeutique, accompagnement*, Paris : Desclée de Brouwer, 1984.

Claude Sarraute revient, dans son éditorial pour le journal *Le Monde*, sur un débat mal posé :

> « *Bref, le suicide, c'est comme la retraite, ça se prépare. Longtemps à l'avance.* […] *En réalité, ces querelles pour ou contre l'euthanasie ne posent pas le véritable problème. De deux choses l'une, en effet : ou celui qu'il s'agit d'envoyer* ad patres *est conscient et donc capable de faire connaître sa volonté, la dernière, celle de l'instant présent et pas celle qui aura présidé à la rédaction déjà ancienne d'un quelconque "testament biologique". Ou il ne l'est plus, il est à jamais réduit à l'état végétatif, et alors la décision de débrancher ou pas la machine ne présente plus aucun intérêt pour lui.* »[131]

La controverse entre soins palliatifs et euthanasie s'approfondit au cours des années 1984-1985[132]. Comme le relèvent Michèle-Hélène Salamagne et Renée Sebag-Lanoë, la traduction médiatique des réflexions éthiques confond l'accompagnement du mourant avec l'acharnement thérapeutique. Selon ces pionnières des soins palliatifs en France, le contrôle de la douleur permet de maintenir un « *état d'esprit centré sur le confort physique et moral du mourant* »[133]. Fondé sur le double refus du suicide et des souffrances physiques, l'accompagnement en fin de vie doit créer les conditions d'une mort digne. Alors que les soins palliatifs sont issus du Mouvement des hospices, d'inspiration chrétienne et caritative, les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross motivent les premiers groupes de bénévoles laïques. En 1974, la première section de soins palliatifs en milieu hospitalier est inaugurée au Royal Victoria Hospital de Montréal. En 1976, Lausanne échoue à créer une unité de soins palliatifs. En 1977, Renée Sebag-Lanoë introduit l'approche

---

[131] Claude Sarraute, « La qualité de la mort », *Le Monde*, 12.01.1983.

[132] Ce paragraphe est basé sur : Laurent Barrelet, Paul Beck (éd.), « Les soins hospitaliers du malade en fin de vie. Étude comparative d'institutions suisses et étrangères », *Revue médicale de Suisse romande*, 103, 1983, p. 152-154. Voir : Blandine Beth, *L'accompagnement du mourant en milieu hospitalier*, Paris : Éditions G. Doin, 1985, p. 174-182.

[133] Michèle Salamagne, Renée Sebag-Lanoë, « Accompagner le mourant », *Le Monde*, 09.02.1984. Voir dans le même journal : Dr EL, « L'accompagnement du mourant en milieu hospitalier », 24.04.1985 ; « Souffrir inutilement », 18.05.1985.

palliative dans son service de gérontologie à l'hôpital Paul-Brousse de Paris. En 1988, l'Association européenne de soins palliatifs est fondée en même temps que la Société suisse de médecine palliative (SSMP)[134]. Comme le relève la juriste Jeanne Mesmin d'Estienne, la reconnaissance des soins palliatifs se détache des enjeux propres à la vieillesse, car leur développement en milieu hospitalier s'opère au détriment du secteur médico-social[135]. À partir des années 1990, bien que les traitements élaborés en soins palliatifs ne soient pas destinés en priorité aux malades âgés, la réflexion médicale reconnaît progressivement l'accompagnement du mourant comme une composante des thérapies gérontologiques[136].

La vieillesse banalisée entre le visible et l'invisible

Au cours de la décennie 1975-1985, le sexe et la mort deviennent des sujets à caractère sensationnel qui assurent le spectacle médiatique. Cet intérêt participe d'une recomposition ambivalente des représentations de la vieillesse. Dans le spectre visible, les sujets consacrés à la sexualité du troisième âge ou à la vieillesse mourante traduisent une appréhension banalisée de ces expériences intimes. La longévité du désir sexuel est largement reconnue par les sexologues, sans que les représentations médiatiques ne s'en offusquent. Une compassion certaine accompagne les médecins pratiquant l'euthanasie, même si le débat éthique révèle de vives tensions. Sous le spectre invisible, les émissions assoiffées de sensationnalisme ne posent pas les bases d'une compréhension spécifique du vieillissement. La sexualité des seniors se lit comme une réplique décalquée des pratiques des jeunes adultes. Le droit à la mort digne se décline en même temps que la vieillesse active, transposition au

[134] Association européenne de soins palliatifs, URL: http://www.eapcnet.eu. Société suisse de médecine palliative, URL: http://www.palliative.ch

[135] Jeanne Mesmin d'Estienne, «La prise en charge palliative des personnes âgées: vieillesse, fin de vie et politiques publiques», in: Yannick Marec (éd.), *De l'hospice au domicile collectif*…, p. 461-478.

[136] Michèle-Hélène Salamagne, Emmanuel Hirsch, *Accompagner jusqu'au bout de la vie: manifeste pour les soins palliatifs*, Paris: Éditions du Cerf, 1992.

troisième âge des valeurs de la jeunesse autonome et indépendante. Au pays de la vieillesse, Éros et Thanatos ne constituent jamais des figures étrangères. De manière paradoxale, la visibilité médiatique renforce la diffusion de représentations stéréotypées de la vieillesse.

Porté par la jeunesse contestataire, le mouvement de libération sexuelle s'adresse également aux seniors. Les repères physiologiques liés à l'âge se brouillent, comme le résume la sexologue Marie-Hélène Colson :

> «*À la sexualité des plus âgés, considérée comme interdite par nos grands-parents car s'exerçant en dehors des limites de la reproduction, semble se substituer aujourd'hui progressivement un nouveau paradigme, celui d'une sexualité bienfaisante et normative, qu'il faudrait poursuivre inlassablement jusqu'à ses derniers jours. Une sexualité devenue une assurance pour la toute-puissance, contre le vieillissement, contre la solitude, et contre la mort.*»[137]

Réduite à une pratique «*bienfaisante et normative*», la sexualité au troisième âge devient une négation de la vieillesse, car elle permet tout à la fois de lutter «*contre le vieillissement, contre la solitude, et contre la mort*». Centrée exclusivement sur la satisfaction individuelle, cette représentation de la sexualité affiche une norme de réussite axée sur l'amour physique, mais elle jette un voile pudique sur la réalité des pratiques sexuelles du troisième âge. De façon analogue, les sujets sensationnels sur les EMI ou les débats controversés sur l'euthanasie lancent une lumière crue sur des questions éthiques, sans aborder la complexité de la liberté de conscience du mourant ou du personnel soignant. Le plus souvent, les représentations médiatiques focalisent l'attention sur des choix individuels et soulignent simultanément la disparition des anciens rituels collectifs. Dans le journal *Le Monde*, l'écrivain français Robert Solé résume cette situation paradoxale en 1984 :

> «*La mort, jadis familière, est devenue insupportable. Nos sociétés modernes d'Occident ne cessent de la camoufler, comme pour mieux l'oublier. Certains s'efforcent pourtant d'en faire un débat public,*

[137] Marie-Hélène Colson, «Sexualité et pathologies du vieillissement …», p. 112.

au risque de provoquer un grand malaise. […] *Le mot euthanasie ne plaît à personne – et pas seulement parce qu'il rime avec nazi. C'est un mot piège dont le sens a évolué au cours de l'histoire. Au début du dix-septième siècle, il signifiait "mort douce et paisible". Trois cents ans plus tard, il désignait l'ensemble des moyens entrepris pour lutter contre la douleur chez les grands malades. Aujourd'hui, c'est l'acte de donner ou de se faire donner la mort.* »[138]

L'évolution historique du lexique permet à l'écrivain de reconnaître la confusion médiatique entre la « mort douce » (droit à la dignité), la lutte « contre la douleur » (soins palliatifs) et le fait de « donner la mort » (euthanasie). Cette confusion entre les trois débats est récurrente dans les représentations médiatiques, ce qui empêche en retour une réflexion spécifique sur la fin de vie des personnes âgées. Administrés en premier lieu à des patients atteints de cancer ou du VIH, les soins palliatifs se développent suivant une évolution distincte de celle de la gérontologie[139]. Comme le montrent plusieurs reportages de la TSR, les personnes âgées ne sont concernées que d'une manière indirecte par les soins palliatifs[140]. Dans ces réflexions médicales, l'accompagnement du mourant ne produit pas une représentation particulière de la vieillesse. Revenant sur ses recherches, Michel Vovelle décrit comment la question de la mort se distingue de l'histoire de la vieillesse :

« *La mort reste un invariant, car on n'a jamais réussi à l'éliminer et on ne réussira à mon avis jamais. Comme dans tous les invariants, la mort n'a cessé de varier, avec toujours ce butoir de son inéluctabilité, tandis que la vieillesse dépend beaucoup plus de la perception qu'on en a, et par là même, dans l'histoire de longue durée ou même dans le temps court de la vie, il y a une plus grande variabilité.* »[141]

[138] Robert Solé, « Temps de vivre et temps de mourir », *Le Monde*, 21.09.1984.
[139] Michèle-Hélène Salamagne, *Accompagner : trente ans de soins palliatifs en France*, Paris : Demopolis, 2015.
[140] RTS : « Mourir vivant », collection : Temps présent, diffusion : 12.01.1989, durée : 61 minutes ; « Rive Neuve – la nuit », collection : Temps présent, diffusion : 15.10.1998, durée : 60 minutes.
[141] Michel Vovelle, « Le problème de la vieillesse pour un historien de la mort… », p. 22.

L'historien spécialiste des attitudes collectives à l'égard de la mort souligne ici la diversité des perceptions de la vieillesse, diversité qui justement ne parvient pas à émerger dans les représentations médiatiques. À l'affût du sensationnel, les reportages ne posent pas la question intime et privée du suicide. La dépression et les différentes formes de démence sénile constituent pourtant des problèmes reconnus par les politiques de la vieillesse[142]. Alors que les suicides des plus de 65 ans augmentent en Suisse et en France, cette invisibilité médiatique s'explique en particulier par la visibilité accordée aux suicides des jeunes dès le milieu des années 1980[143]. Comme le soulignent les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet en 1984, un adolescent et un sexagénaire ne sacrifient pas la même quantité d'existence : le suicide au troisième âge ne scandalise personne[144]. Ces deux auteurs reconnaissent également que si la relation entre l'âge et le taux de suicide est universellement attestée, le statut social influence de manière déterminante l'expérience du vieillissement : faire « le deuil de soi-même » n'est pas une démarche identique pour tous les individus.

Le droit au plaisir sexuel, comme le droit à une mort digne, traduit une appréhension individualiste de la sexualité et de la mortalité. Apparues au milieu des années 1970, les notions de « dignité » et de « qualité de vie » jettent des ponts entre les réflexions sexologiques et thanatologiques. La question du tabou participe ici d'une articulation originale de la morale et des sciences, selon une dynamique héritée du champ religieux. Comme l'analyse la sociologue Dominique Memmi, la libération de la parole sur la sexualité ou sur la mort fait écho à

[142] Si le rapport Laroque de 1962 n'aborde pas le problème du suicide des vieillards, le rapport Saxer de 1966 le mentionne dans le chapitre sur la gestion des démences séniles (p. 50). Sur ce sujet, voir : Josiane Adrian, « Le suicide », *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 47-54 ; Rapport OFAS (1979)…, p. 52-53 et 71-73 ; Vieillir en Suisse (1995)…, p. 209-211.

[143] INA : « L'adolescent à l'hôpital », collection : Les jours de notre vie, chaîne : Antenne 2, diffusion : 09.03.1983, durée : 51 minutes, notice : CPB83050497. RTS : « Le suicide des jeunes », collection : Temps présent, diffusion : 26.02.1987, durée : 58 minutes.

[144] Christian Baudelot, Roger Establet, « Suicide : l'évolution séculaire d'un fait social », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août 1984, p. 59-70.

un contrôle des conduites privées. Dans son ouvrage *Faire vivre et laisser mourir* (2003), la chercheuse en sciences sociales montre comment des clercs de l'Église catholique participent aux séances de la Société française de thanatologie[145]. Un apparent consensus émerge des réflexions sur le droit à la mort digne. À l'image d'un clerc moderne vantant l'épanouissement de la «libération sexuelle», les sexologues proposent, par le biais de thérapies neutres, un référentiel partagé censé satisfaire les revendications individuelles. L'affirmation des tabous sur le sexe et sur la mort légitime la prise de parole sur ces sujets, sans que soit préconisé pour autant l'abandon des tabous. Symptomatique de cette reconfiguration de la morale, le septième colloque du Centre de sociologie du protestantisme à Strasbourg s'ouvre en 1982 sous l'intitulé: «Les nouveaux clercs dans la société contemporaine»[146]. Inspiré des travaux de Max Weber sur la sociologie des religions, le concept de «conduites de vie» (*Lebensführung*) illustre une analogie entre le discours médical et la confession religieuse. Lors de la conclusion des travaux, le sociologue Pierre Bourdieu développe une réflexion sur l'effacement des frontières du champ religieux[147]. Les systèmes normatifs mis en œuvre par l'Église pour exercer son contrôle sur la vie privée sont bousculés par un recours massif aux savoirs positifs et à une légitimité scientifique. Les différentes arènes publiques où se jouent les représentations collectives de la mort ou de la sexualité illustrent des luttes symboliques entre sexologues, thanatologues, médecins et hommes d'Église. En somme, l'association de la religion et de la science masque la dimension politique de ces débats.

---

[145] Dominique Memmi, *Faire vivre et laisser mourir: le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris: Éditions La Découverte, 2003.

[146] Jean-Paul Willaime, «Les nouveaux clercs dans la société contemporaine», *Archives de sciences sociales des religions*, 2, n° 54, 1982, p. 161-165. Voir également: Gilbert Vincent (éd.), *Les Nouveaux Clercs: prêtres, pasteurs et spécialistes des relations humaines et de la santé*, Genève: Labor et Fides, 1985.

[147] Pierre Bourdieu, «La dissolution du religieux», in: *Choses dites*, Paris: Éditions de Minuit, 1987, p. 117-123.

Conclusion :

Les métamorphoses des représentations de la vieillesse

Après ce parcours d'un demi-siècle au travers des représentations politiques et médiatiques, quels enseignements l'historien peut-il tirer de la composition des couleurs de la vieillesse ? Parmi les multiples nuances de cette gamme colorée, une teinte de base *vert-de-gris* apparaît sur la palette : le vieillissement forme une expérience commune à la vie de chaque individu dont les représentations oscillent entre une image positive (vieillesse *verte*) et une conception négative (vieillesse *grise*). Cette universalité du vieillissement se traduit en différents rayonnements articulés autour de trois pivots chronologiques. Après 1945, le déploiement de la Sécurité sociale dirige la focale de la vieillesse sur le temps de la retraite. Au cours des années 1960, les politiques de la vieillesse se concentrent sur l'intégration sociale du troisième âge. Au tournant des années 1970-1980, les contours de la vieillesse deviennent plus flous, dès lors que le vieillissement apparaît comme une expérience ordinaire, hors de la zone de netteté des représentations traditionnelles. Avant d'énumérer les principales conclusions de notre travail, revenons sur ces trois métamorphoses de la vieillesse au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Alors que la vieillesse représentait une exception dans les sociétés anciennes, la croissance spectaculaire de la longévité humaine et la

baisse de la natalité ont bouleversé la composition de la population au cours du xx[e] siècle. En reliant mécaniquement le vieillissement de la population au déclin de la nation, la pensée démographique interprète d'abord cette croissance de la vieillesse comme une évolution dangereuse. Par contraste avec cette rhétorique alarmiste, le développement de la Sécurité sociale dessine une séquence audacieuse au nom de la solidarité nationale. Au moment où une pension de retraite est promise à chaque membre de la société, la vieillesse voit la crainte de la pauvreté associée à l'âge s'éloigner progressivement. Avec des nuances contrastées, le vieillissement démographique et l'instauration des retraites jettent un clair-obscur sur la vieillesse qui échappe alors à la sphère privée pour devenir un sujet de réflexion dans l'espace public.

Avec l'émergence du concept de troisième âge, les politiques de la vieillesse s'efforcent de poursuivre l'intégration des personnes âgées dans la société. Le moment charnière de cette requalification est sans conteste la publication du rapport Laroque (1962) en France et celle du rapport Saxer (1966) en Suisse. Les échos médiatiques de ces enquêtes conduisent à dénoncer l'image misérable des vieillards indigents parqués dans les « hospices mouroirs » et à revendiquer de nouvelles conditions de vie pour les retraités. En atténuant momentanément la vivacité des débats sur le financement des assurances sociales, la réévaluation du vieillissement individuel disqualifie l'idée réductrice de la vieillesse comme charge collective. Simultanément, ces représentations de la vieillesse s'adressent autant aux personnes âgées qu'au reste de la population destinée inéluctablement à vieillir. Par une revalorisation de la vieillesse active, la perspective de la retraite nourrit l'espoir d'un temps d'épanouissement promis à toutes les classes d'âge. À l'aphorisme « La vieillesse est un naufrage », attribué successivement au vicomte de Chateaubriand, puis au général de Gaulle (à propos de Pétain) par Simone de Beauvoir[1], se substitue le slogan gérontologique « La retraite comme grandes vacances de la vie » signalé par le sociologue Rémi Lenoir[2]. Réalisation d'un progrès social sans précédent, la

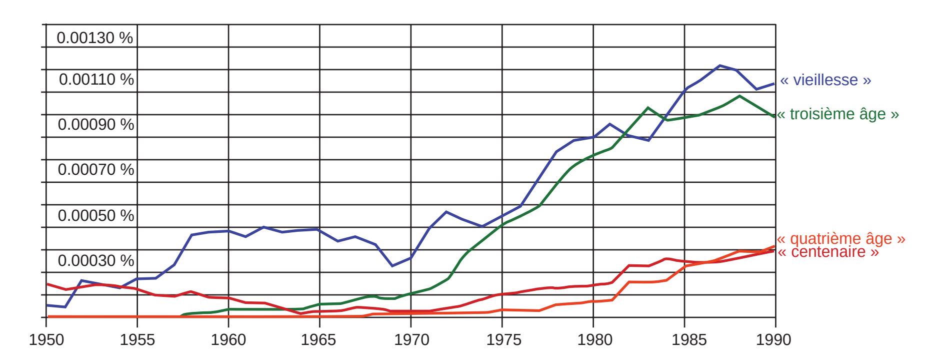
[1] Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*…, p. 638.
[2] Rémi Lenoir, « L'invention du "troisième âge"… », p. 78.

vieillesse se confond avec la retraite qui offre à la fois un temps de vie et un espace de réalisation de soi.

Au tournant des années 1970, les sujets médiatiques de la retraite *dorée* et du marché des seniors *argentés* présentent le troisième âge comme une catégorie homogène. Cette représentation insouciante inspirée de la société de consommation banalise la vieillesse qui est réduite à une cible marketing. Inspirées par les valeurs positives associées à la jeunesse, les représentations du troisième âge rejettent les figures de la « vieille vieillesse » hors du champ médiatique. Sans déstabiliser le modèle de la vieillesse active, les émissions radiophoniques et télévisées sur la sexualité du troisième âge et la vieillesse mourante entrouvrent une réflexion sur les conséquences inéluctables du vieillissement. Les frontières entre les âges tendent à se brouiller. Le caractère irréversible du vieillissement peine à trouver une traduction médiatique qui se limite, pour l'essentiel, à des sujets sensationnels sur l'immortalité ou sur les expériences de mort imminente. De manière paradoxale, la banalisation du troisième âge conduit à une requalification de la vieillesse en bonne santé qui se construit en contrepoint de la vieillesse dépendante (quatrième âge).

De manière globale, la chronologie des représentations de la vieillesse résumée ici est confirmée par les évolutions lexicographiques révélées par le moteur Ngram Viewer de Google Books. Parmi l'ensemble des livres numérisés par le site internet (environ 800 000 ouvrages français en 2012), les fréquences d'apparition des suites de mots « vieillesse, centenaire, troisième âge, quatrième âge » désignent un pivot autour des années 1970, comme l'illustre le graphique 6. Suivant une tendance propre, le sujet « vieillesse » suscite un intérêt précoce dans les publications numérisées dès la fin des années 1950. Au cours des deux décennies suivantes, le désintérêt graduel pour le « centenaire » croise le « décollage » du « troisième âge », mouvement illustré par deux courbes en ciseaux autour de l'année 1964. Phénomène marquant de la période analysée, la mise en application des politiques de la vieillesse durant les années 1970 explique sans doute la croissance exponentielle des apparitions du terme « troisième âge », à peine ralentie après 1985. À l'issue de ce processus, la question du « quatrième âge »

Graphique 6: Fréquences des suites de mots «vieillesse, centenaire, troisième âge, quatrième âge» dans les ouvrages français issus de Google Books (1950-1990)



Source: https://books.google.com/ngrams

apparaît timidement durant la seconde moitié des années 1970, sans effacer le développement concomitant des occurrences «vieillesse» et «troisième âge». Malgré les limites inhérentes à ce type de mesures (approximations de la reconnaissance de caractères, dates de publication erronées, doublons au sein d'un corpus hétérogène, etc.), notre chronologie des représentations de la vieillesse fait écho à ces tendances générales.

Alors que la Sécurité sociale occupe les économistes, les politologues et les historiens depuis plusieurs décennies, l'histoire culturelle de la vieillesse reste encore balbutiante. Esquissée tout au long de notre travail, l'analyse des contenus médiatiques permet la mise à jour d'éléments récurrents et transversaux dans les discours sur la vieillesse, que nous illustrons à l'aide du modèle chromatique. À l'issue de notre recherche, la circulation des sujets entre la Suisse et la France permet de relever la dimension convergente des représentations politiques de la vieillesse. En effet, les représentations ne sont guère influencées par les orientations partisanes des sources étudiées, ni par le type de public cible, qu'il soit cultivé ou populaire. Afin de prolonger cette démonstration, il serait judicieux d'élargir les perspectives de nos investigations à deux pays importants de culture francophone: la

Belgique et le Canada. Si les ressources médiatiques existent à Radio Canada, les archives lacunaires de la RTBF que nous avons visitées ne permettent pas de faire une comparaison avec le matériel récolté en Suisse et en France. De plus, les convergences et les divergences avec les cultures allemandes, scandinaves et anglophones mériteraient une recherche approfondie en vue de l'élaboration d'un modèle transnational de construction des représentations de la vieillesse. De même, il pourrait être fructueux de prolonger le cadre chronologique de notre étude en identifiant les éléments des représentations de la dernière décennie du XX[e] siècle et de les confronter aux images retenues dans la presse du XIX[e] siècle. À cela, il faudrait sans doute ajouter les nombreuses figures littéraires et les œuvres plastiques représentant les personnes âgées. Cette multiplication des images de la vieillesse aurait formé un corpus trop large pour notre recherche, mais il y a certainement dans cette direction des pistes intéressantes à exploiter.

Venons-en maintenant aux principaux enseignements tirés de notre étude des représentations de la vieillesse. Si l'historien n'a pas à épiloguer sur la mise en perspective de ses recherches, l'intensité des débats actuels sur l'avenir des retraites ou sur les défis du vieillissement démographique ne cesse de transparaître derrière l'analyse. Alors que d'aucuns craignent cette nouvelle vieillesse « envahissante », issue d'une croissance massive de la population âgée, le détour par le passé offre un recul bienvenu pour aborder avec sérénité les enjeux à venir du financement des retraites et de la prise en charge du grand âge. Exposées selon un crescendo de la plus simple à la plus complexe, les cinq conclusions suivantes sont envisagées comme des perspectives générales. Au-delà d'une position de stricte neutralité méthodologique, ces propositions dessinent les contours d'un regard potentiellement novateur sur la vieillesse et sur le vieillissement.

Première conclusion : la vieillesse se décline tout en nuances. L'oscillation entre la conception négative du vieillissement démographique et l'image positive de la vieillesse individuelle s'opère par la diffusion de discours scientifiques mobilisés par les représentations politiques et médiatiques. Cette ambivalence s'articule autour de luttes symboliques

entre différents champs d'expertise[3]. Par leurs interprétations du vieillissement de la population, les spécialistes de la vieillesse contribuent non seulement à renverser l'image de la vieillesse *grise*, mais ils esquissent de nouveaux modes de vie associés à la bonne santé des personnes âgées qui forment le modèle de la vieillesse *verte*. Au cours des années 1950-1960, le corps médical, puis les gérontologues, les psychologues et les sociologues signalent les nouvelles dispositions du troisième âge à vivre une vie normale. La légitimité du discours scientifique met progressivement de côté le débat politique et social qui est pourtant au cœur des étapes de la construction des assurances sociales durant la première moitié du xxe siècle. Entre intégration et exclusion des personnes âgées, la reconnaissance de la vieillesse comme une étape de vie ordinaire est un phénomène récent qui bouleverse les conceptions des âges.

Les désignations multiples des personnes âgées révèlent cette évolution des regards sur la vieillesse : vieillards, patriarches, vieux ou vieilles, petits vieux, vétérans, croulants, anciens, ancêtres, sages, inactifs, seniors, vétérans, matures, papy-boomers, tempes grises, cheveux argentés ou silver (équivalent anglo-saxon), retraités ou retirés (traduction littérale de *retired*), personnes âgées, aînés, ou enfin troisième et quatrième âges, autant de termes qui tentent de recouvrir sous un même vocable une hétérogénéité de situations sociales, psychologiques et physiques. La popularisation du concept de senior vers la fin de la décennie 1980 renvoie à un phénomène d'inclusion qui rassemble les plus de 50 ans dans un groupe homogène, important peu qu'ils soient actifs, préretraités ou retraités. Fortement connotée positivement, l'origine du terme renvoie au domaine sportif qui oppose les juniors aux vétérans.

Considérée comme un processus normal par les rapports gérontologiques des années 1960, la vieillesse devient progressivement une pathologie à combattre à partir de la fin des années 1970. Ces discours relayés par les représentations médiatiques mettent en lumière

---

[3] Christiane Restier-Melleray, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, 40e année, n° 4, 1990, p. 546-585.

des pratiques qui valorisent la conservation du corps et de l'esprit (pratiques sportives, clubs du troisième âge, U3A) et qui portent l'attention sur le pouvoir d'achat associé au capital économique accumulé tout au long de la vie (activités des seniors). Cette aspiration à la réalisation de soi dans la vieillesse s'approfondit avec l'arrivée à la retraite de la génération du *baby boom* d'après-guerre. Selon les mots de la sexologue Marie-Hélène Colson, cette «*classe d'âge réinvente la retraite*»[4]. Le vieillissement se confond avec l'expérience de la longévité, le senior se voit vieillir plus longtemps, toujours en bonne santé, toujours actif et autonome, en toute indépendance matérielle et avec de nouvelles aspirations. Le mythe de la fontaine de jouvence est réactivé. Focalisée de prime abord sur la question du vieillissement de l'individu, cette réflexion sur l'épanouissement de la personne âgée semble éloignée des politiques de la vieillesse des années 1960 et, plus encore, de la mise en place de la prévoyance vieillesse autour de la Seconde Guerre mondiale. Effectivement, l'avènement de l'individualisme ne constitue pas l'objectif du développement des retraites basées sur la solidarité intergénérationnelle. Envisageant l'avenir de la Sécurité sociale en 1983, Michel Foucault propose de replacer cette dynamique dans son processus historique. Comme le souligne le philosophe français:

> «*La manière d'appréhender les choses a changé. Dans les années trente et au lendemain de la guerre, le problème de la Sécurité sociale était d'une telle acuité et d'une telle immédiateté que la question de la dépendance entrait à peine en ligne de compte. À partir des années cinquante, en revanche, et plus encore à partir des années soixante, la notion de sécurité a commencé d'être associée à la question de l'indépendance. Cet infléchissement a été un phénomène culturel, politique et social extrêmement important.*»[5]

---

[4] Marie-Hélène Colson, «Sexualité et pathologies du vieillissement …», p. 110.

[5] «Un système fini face à une demande infinie», in: *Sécurité sociale*, Paris: Syros, 1983, p. 39-63, reproduit dans: Michel Foucault, *Dits et écrits. II 1976-1988*, Paris: Quatro Éditions Gallimard, 2001, p. 1186-1202, citation p. 1187. Ce texte fait écho aux cours donnés au Collège de France sur la «naissance de la biopolitique» en 1979: Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris: Éditions Gallimard/Éditions du Seuil, 2004.

Cette hypothèse de la transition de la Sécurité sociale vers un modèle de l'indépendance individuelle constitue selon Foucault un «*phénomène culturel, politique et social*», c'est-à-dire un processus aux dimensions multiples. Depuis l'instauration des retraites, les représentations du troisième âge semblent effectivement évoluer, sous l'influence des politiques de la vieillesse, vers une reconnaissance du maintien de l'autonomie individuelle lors du vieillissement. En outre, l'oscillation envisagée par Michel Foucault de la dépendance à l'indépendance entre en résonance avec la bipartition de la vieillesse entre troisième âge des loisirs et quatrième âge de la fragilité[6]. Dix ans avant cette contribution du philosophe français, le professeur Robert Hugonot soulignait dans un article du quotidien *Le Monde* que la priorité des politiques de la vieillesse était de faire disparaître les «*problèmes du troisième âge*»[7]. La mise à disposition de ressources convenables devait permettre aux retraités «*de prendre en main leurs propres affaires*». Selon le gériatre: «*La mort est inéluctable, le quatrième âge ne l'est pas et seul il est redoutable.*» Les normes d'autonomie et d'indépendance deviennent les principes centraux du modèle de la vieillesse active qui requalifie le troisième âge et banalise le vieillissement.

Deuxième conclusion: la vieillesse met en évidence l'échelle des âges. Inspirée des travaux d'Émile Durkheim sur les «représentations collectives» et des réflexions d'Antonio Gramsci sur «l'hégémonie culturelle», l'analyse des représentations de la vieillesse permet de révéler la construction sociale des âges. Dans son ouvrage *Morphologie sociale* (1938), Maurice Halbwachs affirme que la complexité de l'âge empêche de réduire l'identité d'un groupe humain à son seul âge biologique[8]. Pour le sociologue français, ce n'est pas une condition matérielle particulière, mais la structure des représentations collectives qui soutient l'existence d'une classe d'âge. À la fin des années 1950, la sociologue américaine Zena Smith Blau souligne que la perception

---

[6] Jason L. Powell, Michel Foucault, *Foucault and Aging*, New York: Nova Science Publishers, 2006.

[7] Robert Hugonot, «Prévenir la dépendance», *Le Monde*, 10.09.1973.

[8] Maurice Halbwachs, Alain Girard, *Morphologie sociale*, Paris: Éditions Armand Colin, 1970.

de l'âge dépend en premier chef du milieu dans lequel l'individu vit et évolue[9]. Les références culturelles du groupe d'appartenance influencent les représentations que la personne âgée se fait d'elle-même, selon un phénomène d'imitation et d'adaptation.

Après la mise en place des politiques de la vieillesse, la focalisation sur le troisième âge illustre une représentation dominante qui atteste l'existence d'un groupe homogène et assure l'existence d'une expérience commune[10]. Cette évolution symbolique se repère au travers de multiples types de discours regroupés dans un corpus de sources hétérogènes. Comme le montre notre analyse, les médias assument un rôle d'information du public, mais ils participent également à la fixation des identités autour du concept des âges. Sous une lumière médiatique teintée de *gris*, le déséquilibre démographique entre générations révèle le problème du vieillissement comme charge pour la collectivité. Le vieillissement exceptionnel du centenaire valorise une morale idéale de la tempérance, avant la banalisation de la *verte* vieillesse promise par les thérapies gérontologiques. Le modèle *vert-de-gris* de la retraite intégrée à la société fonde un imaginaire social adressé à tous les âges. Le senior *argenté* renvoie l'image d'un consommateur privilégié associé au modèle de la retraite *dorée*. Si les représentations dominantes ne correspondent pas à un miroir fidèle de la réalité, la composition des couleurs de la vieillesse illustre une échelle des âges dont le schéma s'adresse à l'ensemble de la société.

La publication en français de l'ouvrage *Le Fossé des générations* (1971) de l'anthropologue américaine Margaret Mead ouvre une réflexion sur les échanges possibles entre les âges[11]. Selon cette approche, trois types de transfert culturel coexistent dans les sociétés contemporaines : l'un où les enfants sont instruits par les aînés, un autre où enfants et adultes apprennent de leurs pairs, un dernier où

[9] Zena Smith Blau, *Old Age in a Changing Society*, New York : New Viewpoints, 1973.
[10] Patrick Pietquin, « Vieillesse, mutation sociale et modèle culturel », *Pensée plurielle*, 2, n° 6, 2003, p. 19-22.
[11] Margaret Mead, *Le fossé des générations*, Paris : Denoël Gonthier, 1971.

les parents tirent des leçons de leurs enfants. Selon l'anthropologue, l'inversion de l'échange symbolique traditionnel provoque une renégociation des frontières entre les âges de la vie. Plusieurs travaux en anthropologie sociale et culturelle décrivent cette évolution au travers des rites de passage d'un âge à l'autre par une comparaison entre les sociétés anciennes et les sociétés contemporaines[12]. Si ces rites ne sont pas toujours visibles dans les représentations médiatiques, ils constituent de puissants instruments de classement des âges et des modèles d'identité collective.

À la tripartition fondamentale entre l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse s'ajoutent dorénavant des subdivisions fluctuantes entre « adolescence » et « préadolescence », entre « jeune vieux » (troisième âge) et « vieux vieux » (quatrième âge). Le sens de ces divisions se construit selon des logiques économiques (autonomie financière des retraités comme des adolescents), mais aussi sociales (mouvement des jeunes et associations du troisième âge) ou culturelles (vieillesse active, bénévolats des personnes âgées, fonction éducative des grands-parents). Au cours des années 1960, la reconnaissance d'une classe d'âge homogène des 15-25 ans se réalise selon des modalités similaires à celles de l'émergence du troisième âge. Par un éclairage en retour, les représentations des « jeunes en formation » ou des « personnes âgées à la retraite » renforcent la naturalité de la classe des « adultes en emploi ». L'expression populaire « il faut que jeunesse se passe » figure l'irresponsabilité de la sortie de l'enfance, mais témoigne également du sens des responsabilités imputé à l'âge adulte. Période de contestation, la jeunesse concentre sur elle un ensemble de représentations fortes qui imposent des règles et des valeurs non seulement à cet âge, mais à l'ensemble de la société. En 1970, le magazine jeunesse de la télévision suisse romande « Revue 13-17 » présente une excursion pour personnes âgées qui ressemble à une sortie scolaire (appel des participants dans

[12] Arnold van Gennep, *Les Rites de passage: étude systématique des rites*, Paris: E. Nourry, 1909; Yolande Govindama, *Temps et rites de passage: naissance, enfance, culture et religion*, Paris: Karthala, 2011; Michèle Fellous, *À la recherche de nouveaux rites: rites de passage et modernité avancée*, Paris: Éditions L'Harmattan, 2014.

le car, pique-nique et promenade sur l'alpage)[13]. En conclusion, le reportage donne la parole à l'animateur du club du troisième âge, assis dans un champ, la pipe à la main :

> « *Vous avez en fait deux catégories, euh, où on a vraiment l'impression qu'elles sont hors du circuit, c'est les jeunes et les personnes âgées. Euh, c'est justement les catégories de population qui ne jouent plus de rôle ou qui ne jouent pas encore de rôle dans le circuit économique de notre société de consommation.* » (Minutage : 37:30)

Élément central du reportage destiné à un public âgé de 13 à 17 ans, le rapprochement de la vieillesse à la jeunesse permet de signaler une difficulté commune d'intégration à la « société de consommation ». Une solidarité intergénérationnelle s'esquisse dans ce bref commentaire. Un pont est jeté entre les deux rives des parcours de vie. Ces deux âges extrêmes constituent chacun un tiers de la vie humaine. Ce sont deux périodes de transition, la première vers l'âge adulte, la seconde vers la fin de la vie.

Alors que la jeunesse est une condition passagère qui se clôt par l'entrée dans l'âge adulte (mort de l'enfance), la vieillesse se présente comme un moment d'émancipation (troisième âge) qui se termine par la fragilité et la déchéance (quatrième âge). Ces similitudes symboliques ne permettent pas de donner une image convergente des deux âges de la vie marginalisés hors de l'emploi. Au contraire, les attributs projetés sur la jeunesse renvoient le plus souvent à des valeurs opposées à la vieillesse : vitalité, émancipation et promesses d'avenir contre affaiblissement, dépendance et fragilité. Avec la diffusion des représentations du troisième âge, les qualificatifs attribués à la vieillesse s'inspirent explicitement des qualités généralement associées à la jeunesse. Émancipée des charges familiales, l'expérience *mauve* de la vieillesse laisse entr'apercevoir une émancipation des femmes âgées hors des champs de la séduction et de la reproduction. Au sein des Universités du troisième âge, les personnes âgées peuvent

[13] RTS : « Chacun sa vieillesse », collection : Revue 13-17, diffusion : 28.11.1970, durée : 40 minutes.

poursuivre un « rêve de jeunesse ». Tantôt adolescents contestataires ou vieux excentriques, tantôt jeunes conformistes ou vieux sages, les représentations médiatiques des âges tendent parfois vers la caricature. Aux extrêmes de l'échelle des âges, des marges de liberté s'offrent aux individus vieillissants, en particulier les femmes, qui gagnent une autonomie par rapport aux normes culturelles et sociales.

Troisième conclusion : la vieillesse devient une nouvelle frontière. Les cycles de vie sont renégociés *via* la confrontation des représentations de la vieillesse. Aux âges légaux fixés par le législateur (âge de la retraite, accès aux tarifs seniors) répondent des âges sociaux construits par les pratiques (activité, désengagement). À l'interstice de ces représentations politiques et sociales, des âges culturels véhiculent des modèles et des valeurs dont les couleurs de la vieillesse rendent compte (vieillissement *gris*, vieillard *vert*, vieillesse *mauve*, retraite *dorée*, senior *argenté*). Souvent confondu avec l'entrée dans la vieillesse, le passage à la retraite ne constitue plus depuis la fin des années 1960 une frontière nette entre l'activité et l'inactivité. À la même époque pourtant, un gériatre n'hésite pas à diagnostiquer le déclin des forces physiques et mentales dès l'âge de 30 ans[14]. À l'évidence, l'âge biologique n'est pas un critère d'évaluation objectif. La complexité croissante des âges de la vie produit une altération des couleurs de la vieillesse.

Sous une apparente neutralité, les frontières qui séparent les classes d'âge témoignent de luttes symboliques plus ou moins stabilisées. Les définitions de l'âge constituent un champ d'affrontement entre diverses représentations concurrentes. Alors que le départ à la retraite se négocie entre 60 et 65 ans, le marché de l'emploi qualifie d'âgés les travailleurs dès 55 ans, si ce n'est déjà 45 ans pour certaines professions, voire moins de 30 ans dans certaines disciplines sportives. Simultanément, l'image du jeune senior actif bouscule l'idéal d'une retraite symbole d'un repos bien mérité. Le modèle de la vieillesse active trouble la normalité des cycles de vie. De manière paradoxale, certains hommes retraités peinent à désinvestir leur rôle professionnel, quand les femmes âgées s'épanouissent hors des contraintes familiales. Même

[14] D[r] Jemelin, « Le déclin commence à trente ans », *Journal de Genève*, 21.05.1969.

si ces représentations idéalisent probablement la réalité des pratiques, le vieillissement bouscule les rôles traditionnels du masculin et du féminin. Au sein des représentations de la société de consommation, le senior argenté est valorisé pour son statut de client potentiel. Sans remettre en cause l'aliénation du travail, la retraite constitue une possible revanche sur le temps contraint de l'emploi. Au travers de ces antagonismes symboliques, les frontières entre les âges deviennent de plus en plus mouvantes.

Avec l'avènement de la société des loisirs, le mode de vie des personnes âgées fait l'objet d'une attention gérontologique particulière, bientôt complétée par des études marketing sur la consommation des seniors. Alors que la pension de retraite est présentée comme un revenu de substitution au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le développement du troisième âge nourrit une aspiration des salariés à une vie libérée de l'emploi. À de nombreuses reprises, les représentations médiatiques illustrent cette relation complexe entre droit au repos du retraité et intégration par les activités de la retraite. Comme le relève le rapport *Vieillir en Suisse* (1995), les personnes âgées espèrent réaliser « un certain nombre de rêves et de désirs, dont certains sont transformés en projets » lors du passage à la retraite[15]. Avec la fin du travail salarié, le retraité se libère des contraintes de l'emploi. Avec la pension de retraite, le senior aspire à l'épanouissement personnel.

Depuis les années 1950, les psychologues interprètent le passage à la retraite comme un choc brutal, susceptible d'entraîner une dépression si la cessation du travail n'est pas compensée par des activités. Évoquée au chapitre 3, la table ronde organisée par la revue *Esprit* en 1962 aborde cette question avec des points de vue contrastés sur la baisse de l'âge de la retraite. À cette occasion, Pierre Naville, pionnier de la sociologie du travail en France, réagit contre la réduction du retraité à une figure d'homme désœuvré :

> « *On a beaucoup évoqué aussi le fait que la rupture des habitudes de travail était préjudiciable à la population active. Dans les milieux*

[15] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 57.

de psychologues et même de sociologues, on met souvent cet argument en avant. Un déséquilibre se produirait dans la vie des gens, et toutes sortes de troubles. Mais il faudrait pouvoir comparer la situation actuelle des gens âgés qui, en général, ne disposent que de peu de ressources, avec ce que serait leur vie de retraite s'ils disposaient de ressources convenables. Peut-être s'apercevrait-on que les troubles de la rupture avec le travail professionnel ne sont pas si profonds qu'on veut bien le dire. On disait aussi que les gens en vacances ne sauraient pas quoi faire, qu'ils allaient s'embêter si on leur donnait un mois de vacances. »[16]

Avec la fin de l'activité salariée, la disparition des contraintes professionnelles permet également de jouir de son « temps de retraite ». Comme le résume le sociologue : « *Les gens ne vivent pas exclusivement pour travailler, et quand ils ont fini de travailler, pour mourir. Ils travaillent en définitive pour se donner les moyens de jouir de la vie un peu autrement.* » Depuis les années 1970, les aspirations des retraités sont intégrées à des recherches sociologiques sur le « *temps libre* »[17]. La thèse commune à ces travaux propose un nouvel idéal d'émancipation par un dépassement de la centralité du travail dans la réalisation des individus. Synonyme d'indépendance et d'autonomie, le « *plein-temps de temps libre* » illustre un étrange paradoxe chez les seniors qui éprouvent certaines difficultés à gérer ce « *trop-plein de liberté* » et qui ont « *peur du laisser-aller* » en l'absence de contraintes[18]. En paraphrasant le titre d'un livre du sociologue Lalive d'Épinay, la vieillesse permet de réinventer la vie à l'âge de la retraite[19].

---

[16] « L'âge de la retraite », table ronde organisée en novembre 1962, débat sténographié dans *Esprit*, 5, mai 1963, numéro spécial, p. 874-894, citation de Pierre Naville p. 886-887.

[17] Marie-Charlotte Busch, *La Sociologie du temps libre : problèmes et perspectives : contribution à une définition du champ d'étude*, Paris & La Haye : Mouton, 1974 ; Christian Lalive d'Épinay (éd.), *Temps libre…* ; Roger Sue, *Vers une société du temps libre ?*, Paris : Presses universitaires de France, 1982.

[18] Gilles Pronovost, *Loisir et société : traité de sociologie empirique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 151-179.

[19] Christian Lalive d'Épinay, *Vieillir ou la vie à inventer*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1991.

Simultanément, la crise économique des années 1970 modifie cette idéalisation d'une nouvelle vie promise à l'âge de la retraite. Le « temps libre » reste un espace gagné sur le travail et il n'appartient pas en propre à l'âge de la retraite. Ainsi, le « temps libre » est associé au temps du repos, du divertissement ou des loisirs. Avec l'approfondissement de la crise, la question du temps libre se superpose aux revendications politiques de l'après-1968[20]. Les cas de retraite forcée brouillent les représentations positives de la vieillesse *dorée*. Comme le souligne le rapport *Vieillir en Suisse* (1995) :

> « *Depuis les années 70 toutefois, on note pour la première fois dans l'après-guerre une progression sensible des hommes prenant leur retraite avant l'âge de 65 ans. Entre 1970 et 1980, ce phénomène résultait souvent du désir de ne pas trop attendre pour pouvoir profiter de la nouvelle phase de vie ; mais dès la dernière décennie, il n'exprime plus la volonté des travailleurs mais est une forme d'expulsion que connaissent de nombreux travailleurs âgés. Les données du recensement 1990 indiquent ainsi qu'un cinquième des hommes âgés de 60 à 64 ans sont économiquement inactifs.* »[21]

L'utilisation des préretraites pour gérer le manque d'emplois conduit à ajouter une nouvelle logique au système de retraite qui finance dès lors la lutte contre le chômage[22]. En 1981, le gouvernement socialiste français instaure la retraite à 60 ans. Depuis la fin des années 1980 en Suisse, les départs à la retraite avant l'âge de 65 ans augmentent selon les rapports sur la vieillesse[23]. L'épanouissement espéré lors du troisième âge reste une étape délicate à négocier, et le passage à la retraite continue de mobiliser des valeurs contradictoires.

---

[20] Joffre Dumazedier, *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1988.

[21] Vieillir en Suisse (1995)…, p. 45.

[22] Anne-Marie Guillemard, *Le Déclin du social*….

[23] Jacques Guyaz, « Préretraite : De gré ou de force, les plus de 55 ans sortent du marché du travail », *Domaine public*, n° 1352, 20.08.1998, p. 2 ; Ueli Mäder, « Early Retirement in Switzerland », in : Shimon Bergman, *Early Retirement: Approaches and Variations: an international perspective*, Kassel : Kassel University Press, 1988, p. 87-94.

Quatrième conclusion : le vieillissement produit une lutte des âges. Les représentations de la vieillesse réalisent une homogénéisation des classes d'âge. Pourtant, le rapport au vieillissement se révèle très inégal d'un individu à l'autre, d'une classe sociale à l'autre, d'un pays à l'autre. La dimension consensuelle des représentations politiques et médiatiques entraîne un effacement des inégalités de statuts entre les personnes âgées, ce qui remplace le champ d'affrontements politiques entre catégories sociales par une opposition artificielle entre générations. Dans son essai *La Vieillesse* (1970), Simone de Beauvoir évoque précisément ce processus elliptique :

> « *C'est la classe dominante qui impose aux personnes âgées leur statut ; mais l'ensemble de la population active se fait sa complice. Dans la vie privée, enfants et petits-enfants ne s'efforcent guère d'adoucir le sort de leurs ascendants. Voyons donc quelle est, en général, l'attitude des adultes et des jeunes gens à l'égard de l'ancienne génération.* […] *Ce qui se passe dans le cas du rapport de l'adulte au vieillard, c'est l'inverse* [d'une relation réciproque]. *Le vieillard – sauf exceptions – ne* fait *plus rien. Il est défini par une* exis, *non par une* praxis. *Le temps l'emporte vers une fin – la mort – qui n'est pas* sa *fin, qui n'est pas posée par un projet. Et c'est pourquoi il apparaît aux individus actifs comme une "espèce étrangère" dans laquelle ils ne se reconnaissent pas.* »[24]

Selon l'intellectuelle française, cette altérité de la vieillesse se perçoit en particulier dans le recul de la part des personnes âgées parmi la population active, phénomène observé dans plusieurs pays depuis les années 1930. En écho au phénomène du « *choc de la retraite* », Simone de Beauvoir associe la « *retraite catastrophe* » à un « *sentiment de dévaluation* », une « *perte d'identité* », voire un « *désespoir hébété* ». Cette exclusion sociale des personnes âgées n'est pas le fruit d'un processus naturel, mais rend compte d'une évolution historique singulière. La philosophe française relève que la condition du vieillard est symétrique

[24] Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*…, p. 265-266. Pour la suite du paragraphe, voir p. 321-340, puis p. 280-286.

à celle de l'enfant avec lequel l'adulte n'établit pas un lien de réciprocité. Une décennie plus tard, les réflexions de Philippe Ariès entrent en résonance avec la dévaluation sociale des personnes âgées décrite par Simone de Beauvoir. La crise économique des années 1970 a même renforcé cette ségrégation, comme le rapporte l'historien en 1983 :

> « *Nous avons constaté de nos jours une dévaluation certaine de la vieillesse et une certaine dévaluation de l'enfance. Mais ces deux mouvements sont décalés dans le temps et la dévaluation du vieillard a commencé avant celle de l'enfant. Elle peut même apparaître, c'est cela qui est assez curieux, comme une conséquence d'une surévaluation de l'adolescence ou tout au moins de la jeunesse. L'explication la plus facilement, la plus couramment donnée de cette dévaluation de la vieillesse, c'est qu'on entre dans une époque où les connaissances s'usent très vite et où il faut un renouvellement constant. Le vieillard n'a pas de supériorité sur la jeunesse parce que ses connaissances accumulées sont périmées.* »[25]

Prudent quant à cette explication spéculative, Philippe Ariès insiste avant tout sur la préférence donnée à la jeunesse : dans le monde professionnel, la priorité est accordée au « plus jeune sur le plus vieux ». Afin de rendre compte de cette discrimination liée au vieillissement, le gérontologue américain Robert N. Butler forge le néologisme « âgisme » dans son ouvrage *Why Survive? Being Old in America* (1975), récompensé du prix Pulitzer[26]. Favorable aux politiques de la vieillesse, le psychiatre encourage la recherche gérontologique dans les facultés de médecine en créant le National Institute on Aging en 1976, puis l'American Association for Geriatric Psychiatry en 1978[27]. En contrepoint de la dévalorisation de la vieillesse induite par le concept d'âgisme, le terme de jeunisme renvoie à l'idéalisation

---

[25] Philippe Ariès, « Une histoire de la vieillesse ? », *Communications*, 37, 1983. p. 47-54, citation p. 52.

[26] Robert N. Butler, *Why Survive? Being old in America*, New York : Harper & Row, 1975.

[27] Legacy of Robert N. Butler, URL : http://aging.columbia.edu/about-columbia-aging-center/legacy-dr-robert-n-butler

de la jeunesse. Dans son livre *L'Aventure de l'âge* (1989), le gériatre Pierre Guillet s'inquiète d'une trop grande préoccupation à se maintenir jeune dans les sociétés contemporaines[28]. L'ancien adage qui demandait à chacun d'assumer son âge semble complètement dépassé, et le paraître-jeune l'emporte désormais sur l'envie de rester jeune. Ces processus de disqualification et de requalification de l'âge coexistent dans les représentations politiques et médiatiques de la vieillesse, sans qu'aucune synthèse ne soit possible entre jeunisme et âgisme. L'exemple dramatique de la canicule en 2003 fournit un exemple de cette dualité irréconciliable dans les représentations médiatiques.

La mortalité spectaculaire des personnes âgées au cours de l'été 2003 réveille l'intérêt pour le vieillissement de la population. Avec 15 000 personnes décédées durant le seul mois d'août, la France est particulièrement concernée[29]. En Suisse, environ 1 000 décès supplémentaires sont enregistrés au cours du même été[30]. Dans le sillage de la mise en place des « plans canicule », l'indignation politique se cristallise dans de multiples prises de position inspirées par la dénonciation d'une dépréciation de la solidarité à l'égard des personnes âgées. Au cours des années suivantes, plusieurs essais polémiques dénoncent pêle-mêle le drame vécu par les vieillards et le manque de solidarité à l'égard de la vieillesse fragile[31]. L'avenir incertain du régime des retraites, le financement du grand vieillissement et la focalisation exclusive sur la détresse vécue par les personnes âgées fournissent la trame principale de cette effervescence éditoriale. Cette dramatisation aboutit finalement à une mise en scène de l'opposition entre les classes

---

28 Pierre Guillet, *L'Aventure de l'âge : histoires de bien vieillir*, Paris : Hatier, 1989.

29 INA : « La canicule de 2003 », URL : http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/la-canicule-de-2003/

30 RTS : « Les conséquences funestes de la canicule record de 2003 », URL : http://www.rts.ch/info/suisse/6917998-les-consequences-funestes-de-la-canicule-record-de-2003.html

31 Jean-Charles Escribano, Marie-Thérèse Cuny, *On achève bien nos vieux*, Paris : Oh ! éditions France Info, 2007 ; Jérôme Pellissier, *La Nuit, tous les vieux sont gris…* ; Régis Debray, *Le Plan Vermeil : modeste proposition*, Paris : Éditions Gallimard, 2004.

d'âge dans une nouvelle «*guerre des âges*»[32]. Dans un renversement symbolique qui transforme les victimes de la canicule en responsables d'une crise sociale, ces discours en vogue dans les représentations médiatiques mettent en avant une jeunesse sacrifiée sur l'autel de l'égoïsme des anciens[33].

Nouveau lieu commun des relations supposées conflictuelles entre jeunesse et vieillesse, *la guerre des âges* se construit sur des comparaisons statistiques entre générations, mais cette approche recourt à des descriptions globalisantes qui font l'impasse sur l'étude de terrain et minimise les différences de situations ou de parcours entre les membres d'une même cohorte[34]. L'analyse des représentations de la vieillesse permet d'interroger ces catégories de pensée. En ce début du XXIe siècle, le modèle *gris* de la pensée démographique sur le vieillissement de la population semble très efficace symboliquement. Avec l'image étriquée du «papy krach», la «perspective d'avoir les vieux à charge» attise l'ancienne crainte d'un effondrement des systèmes de sécurité sociale[35]. Dans une «France ridée», le pays perd son dynamisme et son esprit d'entreprise[36]. Avec une logique comptable déshumanisée, le déclin économique fait écho à l'angoisse démographique, sans aborder l'actualisation possible des solidarités entre les âges.

L'organisation des groupes d'intérêt du troisième âge accompagne ces représentations politiques d'une lutte entre générations. Or, ce processus est assez ancien. Dès le début du siècle, les premiers mouvements de protestation portés par des groupes d'âge apparaissent en Grande-Bretagne (National Conference on Old Age, 1916), aux États-Unis (Townsend Mouvement, 1933) et en France (Congrès

[32] Jérôme Pellissier, *La Guerre des âges*, Paris: Éditions Armand Colin, 2007.
[33] Michel Godet, *Le Choc de 2006: démographie, croissance, emploi: pour une société de projets*, Paris: Éditions Odile Jacob, 2003; Patrick Artus, Marie-Paule Virard, *Comment nous avons ruiné nos enfants*, Paris: La Découverte, 2006; Denis Jeambar, Jacqueline Rémy, *Nos enfants nous haïront*, Paris: Éditions du Seuil, 2006.
[34] Serge Guérin, Pierre-Henri Tavoillot, *La Guerre des générations aura-t-elle lieu?*, Paris: Calmann-Lévy, 2017.
[35] Bernard Spitz, *Le Papy-krach*, Paris: Éditions du Seuil, 2006.
[36] Gérard-François Dumont (éd.), *La France ridée*…

général de petits retraités à Paris, 1919)[37]. Plusieurs études historiques et sociologiques ont étudié l'émergence de ce «*lobby gris*»[38]. Les années 1980 marquent une recrudescence des sujets médiatiques sur cette question. Fondées en 1986 en Suisse et en 1988 en France, les Panthères grises se jettent dans l'action politique avec un slogan: «*des vieux qui attaquent et qui ne veulent pas se laisser infantiliser*»[39]. Dans un éditorial du journal *Le Monde* en 1980, la journaliste Liliane Delwasse reprend le fantasme d'une lutte des âges et l'image sombre du vieillissement démographique:

> «*Attention, les vieux arrivent, les vieux sont là! Une cohorte d'octogénaires menaçants s'avance à l'horizon 2000, menaçants pour notre statut de pays à la pointe de l'industrie et du progrès, menaçants car l'avenir, c'est bien connu, est aux pays jeunes, nouveaux, peuplés de bébés au berceau et nous, ridés, flétris, nous nous acheminons à pas sûrs vers la ruine. Voilà, vigoureusement résumé et à peine exagéré, ce qui sourd des discours officiels que les médias contribuent à diffuser depuis environ une décennie. 1968, c'était la grande peur des jeunes, dix, douze ans après, c'est la grande peur des vieux.*»[40]

Renversant les schémas convenus du jeunisme et de l'âgisme, la journaliste loue «*la combativité des vieux*» qui nourrit une revalorisation des personnes âgées comme acteur politique. En Suisse également, la création d'associations de défense des retraités

---

[37] Élise Feller, «L'entrée en politique d'un groupe d'âge: la lutte des pensionnés de l'État dans l'entre-deux-guerres et la construction d'un "modèle français" de retraite», *Le Mouvement social*, n° 190, janvier-mars 2000, p. 33-59.

[38] Henry J. Pratt, *The Gray Lobby*, Chicago: University of Chicago Press, 1976; Christine L. Day, *What Older Americans Think: interest groups and aging policy*, Princeton: Princeton University Press, 1990; Jean-Philippe Viriot Durandal, *Le Pouvoir gris: sociologie des groupes de pression de retraités*, Paris: Presses universitaires de France, 2003.

[39] Laurence Ratier-Coutrot, «La nuit, toutes les panthères sont-elles grises?», *Futuribles*, analyse prévision prospective, n° 88, 1985, p. 62-64. Voir: Renate Gossard, Jacques Huguenin, *La Révolte des "vieilles": les panthères grises toutes griffes dehors*, Paris: Éditions L'Harmattan, 2002.

[40] Liliane Delwasse, «Demain, les vieux», *Le Monde*, 03.11.1980.

fait l'objet de nouvelles études sociologiques[41]. Depuis 1949, les sections de l'AVIVO (Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins) militent pour l'amélioration des prestations de l'AVS. Au milieu des années 1980, l'Association suisse des aînés et la Fédération des associations de retraités et d'entraide fédèrent les intérêts des personnes âgées. Depuis 2001, un Conseil suisse des aînés organise au niveau national les activités des différentes associations de personnes âgées.

Cinquième conclusion: le prisme de la vieillesse décompose les âges de la vie. Les représentations de la vieillesse mobilisent un ensemble complexe de rapports sociaux et de liens culturels. Dépendantes économiquement de la société pour le financement des retraites, dépendantes de l'aide d'autrui pour mener certaines activités quotidiennes, les personnes âgées se trouvent parfois réduites à une charge sociale dans certains discours politiques et médiatiques. La rhétorique n'a guère évolué depuis un siècle… Les sociétés européennes vieillissent, et la baisse de la natalité conjuguée à l'allongement de la vie se traduit dans toutes les projections démographiques par une diminution du nombre d'actifs et une forte progression des plus de 60 ans. En 2020, on estime qu'il y aura plus d'un milliard de personnes âgées de plus de 60 ans dans le monde. En Europe, un quart de la population totale aura dépassé cet âge, ce qui en fera le continent le plus «vieux». La crainte du vieillissement démographique tend à masquer la complexité du phénomène en cours, sans en reconnaître les aspects positifs.

En 1996, la réunion annuelle des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relance une réflexion à l'échelle internationale sur la question du vieillissement de la population. En 1997, le «groupe des huit» (G8), réunion des huit principales puissances économiques du monde, met à l'ordre du jour de sa rencontre annuelle à Denver le concept d'*active ageing* (vieillissement actif). Dans ces réflexions, le modèle du vieillissement

[41] Alexandre Lambelet, *Des Âgés en AG*… Voir aussi: Jean-Philippe Viriot Durandal, *Le Pouvoir gris*…

en emploi domine les propositions politiques[42]. Illustration d'une volonté libérale de transformer le *welfare* en *workfare*, les organisations internationales considèrent que la faiblesse structurelle des taux d'emploi et les perspectives de vieillissement de la population active sont des facteurs de déficit des comptes publics[43]. Tel est le cadre actuel des réformes sur l'emploi des seniors dans le débat des retraites et les nouvelles orientations en matière de politiques de la vieillesse. Cinq ans plus tard, le concept est repris par l'Organisation mondiale de la santé qui tente d'y apporter quelques nuances[44]. À la croisée des débats sur l'avenir des retraites et les discussions sur une promotion de l'emploi des seniors, la réflexion politique renvoie à une vision globale du vieillissement qui aborde tant l'activité au sens large que l'emploi rémunéré ou les pratiques bénévoles et la représentation citoyenne des personnes âgées. Dans le champ gérontologique, la mise en activité des retraités fait évoluer le modèle de la vieillesse active vers l'idée du «*vieillissement productif*»[45]. Dans le prolongement de l'ancien objectif d'intégration sociale imaginé par les agences d'emploi réservées aux personnes âgées durant les années 1950, ce concept tente de concilier activités créatives et revenus accessoires[46]. Alors que la retraite visait à garantir la sécurité sociale des individus, ces nouvelles politiques libérales incitent à retourner sur le marché du travail, seule instance reconnue comme capable d'assurer une bonne intégration des

---

[42] OCDE (éd.), *Maintaining Prosperity in an Ageing Society*, Paris: Organisation de coopération et de développement économiques, 1998.

[43] Bruno Palier, «Du welfare au workfare: les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté», *Regards croisés sur l'économie*, 2, n° 4, 2008, p. 162-168.

[44] Organisation mondiale de la santé (éd.), *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*, Genève: OMS, 2002.

[45] Scott A. Bass, *Achieving a productive aging society*, Westport Conn: Auburn House, 1993.

[46] Elliott Jaques, «Death and Midlife Crisis», *International Journal of Psychoanalysis*, 1963, 46, p. 502-514; traduction française par Didier Anzieu, in: René Kaës, *Crise, rupture et dépassement: analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle et groupale*, Paris: Dunod, 1979, p. 277-305. Voir: Marthe Seguin Fontes, *Le Second Souffle de la créativité*, Paris: Dessain et Tolra, 1977; Didier Anzieu, *Le Corps de l'œuvre: essais psychanalytiques sur le travail créateur*, Paris: Éditions Gallimard, 1981.

personnes âgées. L'idée du progrès social se trouve aujourd'hui remise en cause par la redéfinition des politiques du *welfare*.

Si la représentation grise du vieillissement de la population produite par les démographes durant l'entre-deux-guerres rencontre aujourd'hui encore un intérêt médiatique[47], c'est que la restructuration des systèmes de retraite réclamée par les réformateurs de tous bords se fonde uniquement sur l'anticipation dramatisée d'un déséquilibre entre les générations d'actifs et d'inactifs. Alors que l'accroissement sans précédent de la longévité humaine et de l'espérance de vie constitue un progrès pour l'humanité tout entière, le vieillissement est en passe d'être perçu comme la grande catastrophe du XXIe siècle. Cette perspective refuse d'aborder les logiques de don et contre-don entre parents et enfants, ou encore les solidarités que les générations tissent au sein de l'organisation sociale. S'il permet de saisir l'origine de la valorisation de la vieillesse comme un âge presque comme les autres, le détour par l'histoire offre également des arguments originaux pour comprendre et défendre la place des personnes âgées dans nos sociétés. Le « vieillissement de la population » se réduit dans la presse et dans les médias audiovisuels contemporains à une question économique sur la croissance exponentielle des coûts de la santé ou à des débats politiques sur l'avenir des systèmes de retraite. En proposant d'élever l'âge de la retraite ou d'allonger le nombre d'années de cotisation pour une rente à taux plein, la restriction de l'accès au statut de retraité s'appuie de manière paradoxale sur la reconnaissance du vieillissement comme un âge normal de la vie[48]. Ce discours réduit le champ des possibles et rejette dans l'ombre le potentiel d'émancipation de l'âge de la retraite. Afin de sortir de l'impasse d'une stricte vision comptable sur les coûts sociaux des personnes âgées, la reconnaissance des métamorphoses

[47] Luc Broussy, *Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement*, Paris : Dunod, 2014. Voir également : « Le siècle du vieillissement », *Population & Avenir*, n° 671, 2005.

[48] Voir par exemple le rapport sur le vieillissement du think tank libéral Avenir suisse en 2006 : Marc Comina, Avenir Suisse (éd.), *L'Or gris : comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier*, Zurich : Avenir Suisse, 2006.

de l'âge ravive la question de l'intégration des personnes âgées dans « les sociétés vieillissantes ». Contrairement à d'autres risques couverts par les assurances sociales, la vieillesse constitue un horizon promis à tous les membres de la société qui l'atteindront un jour. C'est au prix d'une représentation multicolore de la vieillesse qu'une réponse originale et émancipée peut être opposée aux discours alarmistes sur le vieillissement démographique. Loin d'être une catastrophe, la vieillesse entendue comme nouvel âge représente un formidable progrès, probablement un des plus importants qu'a connu l'espèce humaine.

Annexes

Index des tableaux, illustrations et graphiques

Sources médiatiques

ARCHIVES DE LA RADIO ET TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE – RTS ARCHIVES

Émissions radiophoniques dépouillées entre 1940-1990 (43 sujets).

Émissions télévisées dépouillées entre 1960-1990 (56 sujets).

Archives numérisées : *Radio Je vois tout* ; scripts « Temps présent », « Continents sans visa », « Tell Quel ».

9 émissions radiophoniques citées (par ordre chronologique) :

09.03.1940	Fête d'une centenaire du Locle, CDR 3125 et CDR 3129.	07 & 16 min.
09.05.1940	Reportage à l'asile des vieillards d'Yverdon, CDR 818.	11 min.
31.12.1940	Visite à une centenaire, CDR 3458.	29 min.
28.10.1941	Visite à un nonagénaire de Lausanne : remise du fauteuil par le secrétaire municipal, CDR 7141.	13 min.
16.01.1944	Les Centenaires, CDR 2388.	05 min.
16.01.1944	Anniversaire d'Edouard Drexler, centenaire, CDR 2388.	16 min.
08.05.1946	Forum de Radio-Lausanne, « Peut-on prolonger la vie humaine ? » CDR 686.	32 min.

01.03.1955	Radio-Lausanne, « Interview de Jean Borotra, joueur de tennis », CDR 2700.	03 min.
04.10.1984	Marcel-William Suès, émission : Journal de midi.	27 min.

34 émissions télévisées citées (par ordre chronologique) :

19.02.1961	« Un souci de l'Église logement des vieux », Présence protestante.	10 min.
20.06.1962	« La Suisse vieillit », Carrefour.	04 min.
01.07.1966	« Les rentes augmentées », Carrefour.	05 min.
16.05.1968	« Le troisième âge », Continents sans visa.	72 min.
13.07.1969	« Pas de vacances ! », Horizons.	02 min.
19.11.1969	« Quid ? AVS », Affaires publiques.	13 min.
29.01.1970	« Fribourg : suite à la 8e révision de l'AVS, les rentes augmentent », Carrefour.	11 min.
01.05.1970	« 1er mai Édition spéciale », Temps présent.	88 min.
19.06.1970	« Des parias », Actualité au féminin	05 min.
01.07.1970	Jacques Rouiller, « Et l'AVS fut », C'était hier.	13 min.
17.01.1971	« Comment vivre avec l'AVS ? Enquête sur la sécurité sociale en Suisse », Actualités.	44 min.
10.02.1972	« Je suis seul(e) ce soir… », Temps présent.	68 min.
19.03.1972	« Entretien avec Hans Peter Tschudi », Dimanche en liberté, Chaîne : La Première.	07 min.
10.02.1972	« Vieillir ensemble », Temps présent.	23 min.
07.04.1972	Affaires publiques.	24 min.
29.11.1972	« Les trois piliers », Actualités.	06 min.
29.11.1972	« Quelle sécurité sociale ? », Actualités.	35 min.
05.01.1973	Carrefour.	11 min.
26.02.1976	« Vivre sa sexualité », Temps présent.	74 min.
07.03.1976	« Vieillir dans son village », Horizons.	24 min.
05.05.1977	« Problèmes natalité et AVS », Temps présent.	72 min.
05.01.1978	« télé-service à la carte », Burette.	49 min.

07.09.1978	« télé-service à la carte », Burette.	47 min.
28.11.1978	« Chacun sa vieillesse », Revue 13-17.	40 min.
30.01.1979	« L'avenir radieux. La retraite pour tous n'est pas encore pour demain », Tell Quel.	27 min.
01.11.1979	« télé-service à la carte », Burette.	40 min.
09.09.1983	« L'AVS dorée », Tell Quel.	33 min.
22.06.1984	« Que sont-ils devenus ? », Tell Quel, (séquence « L'A.V.S. dorée », minutage : 23:09-27:30).	04 min.
07.03.1985	« Destination vieillesse », Temps présent.	58 min.
26.02.1987	« Le suicide des jeunes », Temps présent.	58 min.
13.01.1988	« Maladie d'Alzheimer ou la mémoire blessée », Télescope.	32 min.
12.01.1989	« Mourir vivant », Temps présent.	61 min.
02.03.1989	Danièle Flury et André Junod, « Suisse 2000. Adieu les jeunes », Temps présent.	56 min.
13.01.1995	« Alzheimer : ma sœur et moi », Tell Quel.	20 min.
22.12.1995	« Que sont-ils devenus ? », Tell Quel.	03 min.
01.01.1998	« Geriatric Park », Temps présent.	27 min.
15.10.1998	« Rive Neuve – la nuit », Temps présent.	61 min.

CINÉJOURNAL SUISSE

7 sujets (par ordre chronologique) :

10.07.1947	304/6	69.0 m	Lieu : Suisse. Le peuple a dit OUI. Votation pour AVS.
18.04.1958	816/3	25.5 m	Spectacle organisé en faveur d'une colonie de vacances pour les vieillards.
29.05.1959	871/2	22.0 m	Lieu : Vessy (GE). À la Maison de la vieillesse, un nouveau pavillon contient des petits appartements pour les couples âgés.
19.11.1965	1188	321.0 m	25 années d'histoire en images

19.11.1965	1490	174.0 m	Vieillir en silence
30.01.1970	1395/2	31.5 m	Sur présentation d'une pièce d'identité, les personnes bénéficiaires de l'AVS peuvent demander une carte à la caisse des cinémas qui leur permettra d'obtenir des billets d'entrée à prix réduit.
09.10.1970	1428/2	24.0 m	La Fondation suisse « Pour la vieillesse » a envoyé dans différents hôtels des aides bénévoles qui ont pour tâche d'assister les personnes âgées, afin de rendre leur séjour le plus agréable possible.

SOURCES AUDIOVISUELLES DIFFUSÉES EN SUISSE

8 sujets (par ordre chronologique) :

1941 Josef Dahinden, *Was wird aus dir im Alter ?* Fonds SABZ – CSEO.

1947 Adolf Forter, *En avant et du courage / Lasst uns tapfer beginnen*, Zurich : Gloria Film AG. Voir DVD : *Zeitreisen in die Vergangenheit der Schweiz. Auftragsfilme 1939-1959*, Zurich, Praesens-Film AG, 3 dvd, vol. 2. Disponible sur URL : http://ahvplus-initiative.ch/wp/index.php/en-avant-et-du-courage/?lang=fr

1958 Pro Senectute Suisse, *Un certain jour*, 1958, durée : 11 min. Archives sociales suisses : ID : F 9045-035_f, URL : http://www.bild-video-ton.ch/bestand/objekt/Sozarch_F_9045-035_f

1968 Yves Yersin, *Angèle*. URL : http://www.swissfilms.ch/fr/film_search/filmdetails/-/id_person/87

1971 Marcel Schüpbach, *Murmure*. URL : http://www.marcelschupbach.net/murmure/

1974 Lucienne Lanaz et Marcel Leiser, *Le bonheur à 70 ans*. URL : http://www.jura-films.ch/production/le-bonheur-a-70-ans/

1975 Georges Abraham, *La vie sexuelle et ses problèmes*, La Chaux-de-Fonds : Club 44. URL : http://www.club-44.ch/?a=7&archive=170586

1979 Yves Yersin, *Petites Fugues*. URL : http://www.swissfilms.ch/fr/film_search/filmdetails/-/id_film/-1223254005

SOURCES AUDIOVISUELLES DIFFUSÉES EN FRANCE

7 sujets (par ordre chronologique) :

1967 Jacques Tati, *Playtime*, France.

1973 Richard Fleischer, *Soleil vert* (*Soylent Green*), États-Unis d'Amérique.

1974 Marianne Ahrne, *Promenade au pays de la vieillesse*, Suède. URL : http://www.centre-simone-de-beauvoir.com/produit/promenade-au-pays-de-la-vieillesse/

1976 Marcel Bluwal, *Mourir au soleil*, France.

1986 Paule Baillargeon, *Sonia*, Canada. URL : https://www.nfb.ca/film/sonia/

2007 *Histoire de la vieillesse*, France Culture : La Fabrique de l'histoire, 22-25.01.2007.

2015 Olivier Chaumelle, « La greffe de jouvence du docteur Voronoff », France Culture : La Fabrique de l'histoire, réalisé par Véronique Samouiloff, 17.02.2015.

2015 Delphine Saltel et Véronique Samouiloff, « Allo Ménie, confidences sur les ondes », France Culture : La Fabrique de l'histoire, Histoire de l'intime 2/4, 03.03.2015.

PRESSE EN SUISSE ROMANDE

Journal de Genève (JdG) / *Gazette de Lausanne* (GdL) entre 1940-1990 (3 524 articles)

L'Illustré entre 1950-1970 (11 articles)

Radio Je vois tout entre 1932-1990 (665 articles)

JOURNAUX QUOTIDIENS EN SUISSE ROMANDE

143 articles cités – 81 JdG & 62 GdL (par ordre chronologique) :

25.02.1940 Puck, « Le billet du jour : Pour devenir vieux », JdG.

13.03.1940 Puck, « Le billet du jour : La leçon d'une centenaire », JdG.

17.08.1940 « Une Payernoise centenaire », GdL.

21.08.1940 P. C.-B., « Chronique locale Une centenaire », JdG.

11.03.1941 « Neuchâtel. Une centenaire. », GdL.

24.06.1943 « Une grande œuvre genevoise », JdG.

26.10.1943 Bridoie, « Les grandes personnes », GdL.

03.12.1943 P. G. [Pierre Grellet], « Les Doyens », GdL.

03.01.1944 « Le 1er janvier, M. W. Stamplfli, président de la Confédération s'est adressé au peuple suisse », GdL.

06.02.1950 Mj., « Les conférences. Les femmes et le droit de vote. Que fait-on en Suisse ? », GdL.

12.12.1951 « L'Escalade à la Maison de retraite », JdG.

22.11.1952 « L'actualité : le vieillissement de la Suisse », JdG.

09.12.1955 « L'Escalade commémorée à la Maison de retraite du Petit-Saconnex », JdG.

11.07.1956 « La quatrième révision de l'AVS », JdG.

11.08.1956 Maurice Roch, « Chronique médicale : Vieillir sans crainte », JdG.

28.09.1956 Jean Seitz, « Les femmes et l'AVS », GdL.

12.12.1956 « L'Escalade commémorée à la Maison de retraite du Petit-Saconnex », JdG.

23.01.1957 « À Vessy. Un nouveau pavillon pour les vieillards », JdG.

23.01.1957 H. V., « À Vessy, un nouveau pavillon pour les vieillards », JdG.

09.02.1957 Jean Nicollier, « Marcel Jouhandeau : Réflexions sur la vieillesse et sur la mort », GdL.

09.03.1957 Michel Dentan, « L'homme qui ne voulait pas vieillir », GdL.

13.12.1957 « L'Escalade à la Maison de retraite du Petit-Saconnex », JdG.

22.03.1958 Michèle Savary, « La vieillesse commence à 75 ans, “À la conquête du troisième âge” », GdL.

12.08.1958	« Alerte centenaire », GdL.
14.08.1958	« Amélie Servettaz-Hottelier à Charrot », GdL.
07.04.1959	« À Vessy. On a inauguré hier un nouveau pavillon pour couples âgés », JdG.
09.11.1959	« Notre canton a une nouvelle centenaire », JdG.
28.05.1960	C. M., « Une magnifique réalisation de “Pro Senectute”. La Cité lausannoise du Grand Âge est achevée », GdL.
21.10.1960	« Le conseiller fédéral Tschudi commente la situation de notre politique sociale », GdL.
09.12.1960	« L’Escalade à la Maison de retraite du Petit-Saconnex », JdG.
13.12.1960	« L’Escalade à Val-Fleuri », JdG.
05.06.1961	George Duplain, « Les assurances sociales en Suisse et leur adaptation vues par M. Tschudi », GdL.
18.10.1961	« “Pour la Vieillesse” va étudier tous les problèmes des gens âgés », GdL.
01.03.1962	« Le conseiller fédéral Tschudi traite de l’évolution de nos assurances sociales face à l’intégration », GdL.
06.06.1962	C. M., « Le sort des travailleurs âgés », JdG.
14.12.1962	« Les pensionnaires de la Maison de retraite de Vessy ont fêté l’Escalade », JdG.
29.03.1963	« Le conseiller fédéral Tschudi expose les tâches sociales de la Confédération », JdG.
03.08.1963	J.-D. C., « I. Genève s’occupe-t-elle assez de ses vieillards ? », JdG.
04.08.1963	J.-D. C., « II. Genève s’occupe-t-elle assez de ses vieillards ? Pour ou contre les cités-vieillesse », JdG.
07.08.1963	J.-D. C., « III. Genève s’occupe-t-elle assez de ses vieillards ? Agonies solitaires et gaspillage hospitalier », JdG.
08.08.1963	J.-D. C., « IV. Genève s’occupe-t-elle assez de ses vieillards ? La “commission des sept” proposera-t-elle la création d’un “hôpital de jour” ? », JdG.

09.08.1963	J.-D. C., « V. Genève s'occupe-t-elle assez de ses vieillards ? Révolutions dans les conceptions médicales », JdG.
11.12.1963	« L'Escalade à la Maison de retraite du Petit-Saconnex », JdG.
25.05.1964	« Le rôle de l'image chez l'être vieillissant », JdG.
26.05.1965	« Le métier de femme », JdG.
09.12.1965	« Dans l'avion miracle, une femme pas comme les autres », GdL.
10.12.1965	« L'Escalade à la Maison de vieillesse », JdG.
26.03.1966	Jean-Louis Bory, « Le centenaire », GdL.
30.04.1966	Monique de Meron-Landolt, « Approche de la gérontologie. Les médecins devant la vieillesse », GdL.
28.05.1966	Henri-Charles Tauxe, « La psychiatrie aujourd'hui. La gériatrie : soigner le vieillard et non le séquestrer », GdL.
31.08.1966	Claude Fauque, « Une femme pense aux autres femmes… Ménie Grégoire », JdG.
10.12.1966	« L'Escalade à la Maison de vieillesse de Vessy », JdG.
10.10.1967	« M. Tschudi : "une vraie politique de la vieillesse" », JdG.
24.09.1968	« La prévoyance sociale s'est améliorée en Suisse pendant les dernières années », GdL.
02.12.1968	E. Bi., « Union suisse pour l'amélioration du logement. Nécessité de définir une politique de la vieillesse », GdL.
07.12.1968	« L'Escalade à Val Fleuri », JdG.
21.01.1969	« On a fêté, hier, la centenaire de Plainpalais », JdG.
01.03.1969	Henri-Charles Tauxe, « "Quatre d'entre elles" le réveil du cinéma suisse », GdL.
05.03.1969	E. O., « Transformer l'AVS en une rente populaire ? Opposition des assureurs sur la vie », GdL.
21.05.1969	Dr Jemelin, « Le déclin commence à trente ans », JdG.
30.05.1969	« Groupements patronaux vaudois. Un danger pour la Suisse : les effets d'une force centralisatrice », GdL.
06.07.1969	« Les voyages forment la jeunesse », GdL.
18.10.1969	G. P., « Au Congrès de l'Union syndicale. Pour une amélioration de l'AVS mais avec le "deuxième pilier" », JdG.

06.11.1969 « La Chronique de Pierre Béguin. Deux conceptions de l'AVS », GdL.

18.12.1969 « Cinéma Prix de faveur pour les personnes âgées », JdG.

07.03.1970 Liliane Roskopf, « Nous tuons les vieux ! La vieillesse n'est pas une fatalité, mais un problème », JdG.

28.03.1970 Pierre Hugli, « Simone de Beauvoir et le scandale de la vieillesse », GdL.

11.09.1970 « Vésenaz a fêté sa centenaire », JdG.

16.09.1970 « M. Tschudi et le second pilier de l'AVS », GdL.

25.01.1971 J.-D., « Institut de sexologie à l'Université », JdG.

10.02.1971 ASSA, « Le 3e âge problèmes solutions », JdG.

16.04.1971 « M. Tschudi et la sécurité sociale : "L'invalide ne vit pas que de pain" », GdL.

14.05.1971 « Ne pas oublier le troisième âge… », JdG.

24.05.1971 « Pharma Info », GdL.

07.06.1971 « Propos sur le 3e âge, "c'est la faute à la société" », GdL.

18.06.1971 J.-D., « Le troisième âge et les autres. Une dangereuse ségrégation », JdG.

01.10.1971 « M. Tschudi à Fribourg : Sécurité sociale : que reste-t-il à accomplir ? », JdG.

14.10.1971 « La Chronique de Pierre Béguin. Des rentes populaires ? », GdL.

14.12.1971 Myriam Meuwly, « Ménie Grégoire, illusionniste de bonne foi », GdL.

04.03.1972 Erich Gruner, « Vague d'érotisme en Occident, l'ébranlement général d'une structure sociale », GdL.

08.11.1972 « M. Tschudi explicite le "2e pilier" de la prévoyance », GdL.

21.11.1972 Michel Koch, « Deuxième pilier : pourquoi, pour qui, comment, combien. », JdG.

29.11.1972 « M. Tschudi : comment résoudre le social avec générosité », GdL.

04.12.1972 « Le deuxième pilier plébiscité par les cantons », GdL.

12.04.1973 « Pourquoi les personnes âgées trouvent difficilement un logement », GdL.

06.08.1974 « La vieillesse n'est pas une maladie : il faut améliorer les services de gériatrie », GdL.

15.08.1974 « Centenaire fêtée à Vessy », JdG.

22.11.1974 Alfred Sauvy, « Nous Occidentaux sommes vieux : nous avons peur de vivre », JdG.

04.12.1974 « M. Tschudi : “Une décision réjouissante” », GdL.

10.12.1974 Robert Hainard, « Non à la croissance démographique », JdG.

16.01.1975 « Curieuses méthodes thérapeutiques dans un hôpital de Zurich », JdG.

18.01.1975 « En marge de l’affaire de l’hôpital Triemli… », JdG.

18.01.1975 I. Maliara, « À Zurich, le problème de l’euthanasie est toujours au centre des préoccupations », JdG.

18.01.1975 Roger d’Ivernois, « En marge de l’affaire de l’hôpital Triemli, à Zurich », JdG.

20.01.1975 « L’affaire d’euthanasie au Triemlispital », JdG.

20.01.1975 « Un médecin critique les autorités », JdG.

23.01.1975 « Euthanasie à Zurich : les radicaux soutiennent leur magistrat », JdG.

25.01.1975 « Le Mouvement républicain demande la suspension de Mme Pestalozzi », JdG.

30.01.1975 « La suspension du Dr Hämmerli a été partiellement levée », JdG.

11.02.1975 « Le médecin n’a pas pour tâche de prolonger l’agonie des patients », JdG.

01.04.1975 « L’affaire de l’euthanasie : suites fâcheuses pour l’hôpital Triemli », JdG.

14.04.1975 « Les Zurichois ne boudent pas l’hôpital du professeur Hämmerli », JdG.

13.02.1976 Eric Martin, Chronique du Vieil homme, « L’attente du facteur », GdL.

01.05.1976 Eric Martin, Chronique du Vieil homme, « Conférence de sexologie », GdL.

28.10.1976 « Le troisième âge nous concerne tous », JdG.

11.12.1976 « L’Escalade fêtée à la Maison de Vessy », JdG.

06.07.1977 Eric Martin, Chronique du Vieil homme, « Préparons-nous à la retraite ! », GdL.

07.04.1978 « Loisirama 78 », JdG.

22.08.1979 Béatrice Capt, « L'Unité de sexologie de Genève : une renommée qui s'étend au-delà des frontières », JdG.

30.10.1979 « 6 % seulement des personnes âgées font de la gym ou du sport », GdL.

03.04.1980 « Gymnastique. Les aînés s'organisent », GdL.

11.01.1982 Marie-José Brélaz, « Les retraités oubliés de la prospérité », GdL.

17.04.1982 J.-P. A., « Quatorze conférences sur l'angoisse. Solitude et résignation du vieillard », JdG.

20.07.1982 ATS, « Perspectives pour l'an 2040 : 1 rentier pour 2 personnes actives », JdG.

27.07.1982 Florence Vernet, « Ouverture de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement à Vienne », JdG.

12.08.1982 Florence Vernet, « Après une conférence des Nations Unies. L'Autriche et ses vieux : un cas frappant », JdG.

18.09.1982 « Vieillir aujourd'hui et demain », JdG.

26.04.1983 « Plaidoyer pour l'élévation des petites rentes AVS », JdG.

04.05.1983 F. Aerny, « Alfred Sauvy : "L'Occident mène une politique suicidaire" », JdG.

17.05.1983 Jacques-Simon Eggly, « Solutions réalistes pour augmenter les rentes AVS », JdG.

10.10.1983 X. P., « Aide sociale. Le meilleur moyen de soigner les anciens », GdL.

16.11.1983 « Écouter voir, sur la chaîne romande, à 21h10 : Télescope, Le vieillissement », JdG.

10.04.1984 J. Bd., « Troisième âge. Favoriser le maintien à domicile », GdL.

13.04.1984 Serge Bimpage, « Gériatrie : pas question de former des spécialistes », JdG.

06.10.1984 Françoise Blaser, « Psychiatrie. Le retour du biologique », GdL.

08.11.1984 Léo Léderrey, « L'espérance de vie augmente… les problèmes de gériatrie aussi ! », GdL.

27.02.1985 « Encourager l'épargne logement », JdG.

18.06.1985 M. P., « Enquête. Logement : ce que veulent les aînés », JdG.

18.07.1985 Gérard Joulié, « La Satiété », GdL.

28.01.1986 A. R., « Galerie 16-25 : un nouvel espace d'exposition », GdL.

05.11.1986 Léo Léderrey, « Santé. Les fantômes de l'esprit ou la démence sénile », GdL.

07.04.1987 Ariane Bertaudon, « Le troisième âge par lui-même », GdL.

15.04.1987 Philippe Barraud, « Santé publique. Personnes âgées dépendantes : priorité aux soins à domicile », GdL.

16.05.1987 « Mort de Rita Hayworth », GdL.

13.08.1987 « Écouter voir. Sonia. Film de fiction documentaire sur la chaîne romande à 20h10 », GdL.

25.09.1987 R. B., « Troisième âge. L'avenir du maintien à domicile », JdG.

13.01.1988 « Écouter voir. La maladie d'Alzheimer », GdL.

14.04.1989 « Les derniers jours de Sugar Ray Robinson », JdG.

19.09.1989 « Encouragement à la propriété du logement », GdL.

21.10.1989 « La Fondation Rive-Neuve ébranlée par un voisin », GdL.

31.08.1993 Daniel Abimi, « Choisir de mourir chez soi », JdG.

31.08.1993 Marie-France Mévaux, « Apprivoiser la mort en apprenant la vie », JdG.

09.12.1993 Phillipa de Roten, « Mourir chez soi plutôt qu'à l'hôpital : ce ne sera bientôt plus une exception », JdG.

HEBDOMADAIRES EN SUISSE ROMANDE

2 articles cités de *L'Illustré* (par ordre chronologique) :

17.03.1966 Colette Muret, « Le sort des vieillards en Suisse », *L'Illustré*, n° 11, vol. I, Lausanne, p. 20-25.

19.05.1966 Isabelle Aguet, « Les femmes suisses s'interrogent », *L'Illustré*, n° 20, vol. II, Lausanne, p. 20-27.

13 articles cités de *Radio TV Je vois tout* (par ordre chronologique) :

14.05.1948 « Les vedettes vous répondent », n° 20, p. 669.

22.07.1954 André Pigal, « Va-t-on vaincre la vieillesse ? », n° 29, p. 1351.

28.06.1956	D[r] Lancette, « Docteur, répondez-moi : Peut-on combattre le vieillissement ? », n° 26, p. 1200.
09.01.1958	Géo Kelber, « La marche du temps serait-elle arrêtée grâce à un médicament miracle ? », n° 2, p. 16-17.
12.02.1959	M[e] Corbinelli, « Avertissement aux femmes âgées en instance de divorce », Les propos de l'avocat, n° 7, p. 16.
04.10.1962	M. T. [Martine Thomé], « Serons-nous centenaires ? », n° 40, p. 15.
06.07.1967	Courrier de Maurice Ray, n° 27, p. 11.
06.06.1968	Pierre-Pascal Rossi, « Le cinéma des jeunes », Profil 68 Écran, n° 23, p. 52.
09.10.1969	Fernand Gigon, « Peut-on vraiment rajeunir ? », n° 41, p. 25.
25.10.1979	F. R., « L'art d'être grand-père, un "métier" qui s'apprend », n° 43, p. 48-49.
25.10.1979	« La vie à trois temps », n° 43, p. 11-15.
21.05.1970	D[r] Lancette, « Le courrier du médecin. Je perds la mémoire », n° 21, p. 93.
26.03.1970	P. M., « La vie littéraire. À propos de la "La Vieillesse", de Simone de Beauvoir », n° 13, p. 44-45.

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL EN FRANCE – INA

Émissions radiophoniques entre 1941-1985 (266 sujets)

Émissions télévisées entre 1944-1985 (489 sujets)

214 émissions radio et télévision citées (par ordre chronologique) :

14.03.1941	« Entrée en vigueur de la retraite des vieux ». Collection : Fonds Vichy, disques de la BDIC. Durée : 3 minutes.	PHD95079072
28.07.1950	« à Montmartre on fête le 100[e] anniversaire de Madame Norro ». Collection : JT 20H. Canal : 1. Durée : 1 minute.	CAF92004671
21.09.1950	« On fête une centenaire à Paris ». Collection : JT 20H. Canal : 1. Durée : 4 minutes.	CAF92006250

30.01.1951	«Comment rajeunir? Qui vieillit le plus vite des femmes ou des hommes?». Collection: Tribune de Paris. Enregistrement: 23.11.1950. Durée: 19 minutes.	PHD86032127
08.04.1952	«Le vieillissement de la population française». Collection: Paris vous parle. Enregistrement: 17.03.1952. Durée: 5 minutes.	PHD86036880
06.08.1955	«Centre de vacances des anciens combattants». Collection: Magazine des anciens combattants et victimes de guerre. Chaîne: Chaîne parisienne. Durée: 4 minutes.	PHD98200799
04.02.1959	«Centre de Gérontologie». Collection: Enquêtes et Commentaires. Chaîne: France 3 Nationale. Enregistrement: 01.01.1959. Durée: 8 minutes.	PHD96007014
01.03.1959	«Conférence de Jean Rostand: L'homme de l'An 2000». Enregistrement: 24.02.1959. Durée: 33 minutes.	PHD89021117
09.05.1959	«Départ de vieux en vacances». Collection: JT 13H. Durée: 55 secondes.	CAF95054576
23.03.1960	«Gérontologie et rajeunissement». Collection: Le progrès et la vie. Chaîne: France 1 Paris-Inter. Enregistrement: 03.03.1960. Durée: 18 minutes.	PHD88028719
03.10.1960	«Une centenaire à Dourdan». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 1 minute.	CAF95054487
01.01.1961	«Centenaire». Collection: JT 19H15. Canal: 1. Durée: 1 minute.	CAF95054491
02.06.1961	«Une centenaire dans la Manche». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 1 minute.	CAF95054492
25.09.1961	«La vieillesse». Collection: Édition spéciale. Enregistrement: 25.09.1961. Durée: 10 minutes.	PHD94016865

28.01.1962	«Centenaire dans le 19e». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 29 secondes.	CAF95054500
29.01.1962	«Comment vivent les personnes âgées chez elles?». Collection: Page de la femme. Durée: 9 minutes.	CAF95053597
07.02.1962	«Mesures sociales pour les personnes âgées». Collection: Inter-Actualités de 12h30. Durée: 2 minutes.	PHD94008522
10.02.1962	«Les vieillards». Collection: Édition spéciale. Durée: 10 minutes 30.	PHD94008586
12.02.1962	«Les personnes âgées: pour adoucir leurs vieux jours». Collection: Page de la femme. Durée: 12 minutes.	CAF95054623
13.02.1962	«Les vieillards ont-ils de quoi vivre?». Collection: Édition spéciale. Durée: 10 minutes.	PHD94008604
15.02.1962	«Les vieillards ont-ils besoin de travailler?». Collection: Édition spéciale. Durée: 10 minutes.	PHD94008605
20.02.1962	«Travaux de la Commission Laroque». Collection: L'économie et les hommes. Durée: 14 minutes.	PHD98010983
24.02.1962	«Interview de Pierre Laroque». Collection: Émission du travail. Durée: 4 minutes.	PHD94008783
03.03.1962	«Respect des personnes âgées». Collection: En direct avec vous. Durée: 5 minutes.	PHD94008882
04.05.1962	«Onze mille francs par mois». Collection: Cinq à la Une. Chaîne: France 1 Durée: 9 minutes.	CAF89015575
09.07.1962	«Les vacances pour personnes âgées». Collection: Page de la femme. Durée: 9 minutes 55.	CAF95053615

01.10.1962	«Deux centenaires à Usson du Poitou». Collection: JT 13H Canal: 1. Durée: 1 minute 36.	CAF95054506
05.10.1962	«Centenaire de Mme Tremeau». Collection: JT 13H Canal: 1. Durée: 41 secondes.	CAF95054507
05.11.1962	«Baptême de l'air de Madame Loiseau». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 53 secondes.	CAF95054509
19.01.1963	«Le centenaire Ange Donadieu». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 1 minute 05.	CAF95054515
28.02.1963	«Monsieur Taittinger et les centenaires». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 42 secondes.	CAF95054518
04.04.1963	«Les problèmes de la vieillesse». Collection: Heure de culture française: institutions et société. Chaîne: France 3 Nationale. 21 épisodes diffusés entre le 04.04.1963 et le 05.09.1963. Durée: 10 minutes par épisode diffusé vers 8h45.	PHD90008219, PHD90008239, PHD90008284, PHD90008304, PHD90008329, PHD90008354, PHD90008393, PHD90008413, PHD90008947, PHD90008971, PHD90008993, PHD90009016, PHD90009040, PHD90009059, PHD90009084, PHD90010433, PHD90009107, PHD90009129, PHD90009172, PHD90009196, PHD90009220

14.05.1963	«Femme judoka». Collection: Page de la femme. Chaîne: TF1. Durée: 10 minutes.	CAF95053645
28.08.1963	«Les progrès de la médecine». Collection: Heure de culture française: sciences et techniques. Chaîne: France 3 Nationale. 3 épisodes diffusés entre le 28.08.1963 et le 11.09.1963. Durée: 11 à 12 minutes par épisode diffusé vers 8h50.	PHD90009189 PHD90009213 PHD90009238
30.11.1963	«Le permis de conduire». Collection: Controverse. Chaîne: France 1 Paris-Inter. Durée: 8 minutes 30.	PHD94031979
04.02.1964	«La vieillesse». Collection: Magazine des Sciences. Chaîne: France Inter. Enregistrement: 30.01.1964. Durée: 14 minutes.	PHD94030799
10.02.1964	«L'âge de la retraite». Collection: Grandes Enquêtes. Chaîne: France Inter. Durée: 5 minutes 30.	PHD94030848
11.02.1964	«L'âge de la retraite». Collection: Grandes Enquêtés. Chaîne: France Inter. Durée: 8 minutes.	PHD94030849
23.03.1964	«La vieillesse». 4 épisodes diffusés entre le 23.03.1964 et le 26.03.1964. Collection: Recherche de notre temps. Chaîne: France Culture. Durée: 37-41 minutes par épisode quotidien diffusé vers 19h15.	PHD89027575 PHD89027576 PHD89027577 PHD89027578
20.10.1964	«La condition des personnes âgées». Collection: Grandes Enquêtes. 7 épisodes diffusés entre le 20.10.1964 et le 30.10.1964. Chaîne: France Inter. Durée: 10 minutes pour chacun des sept épisodes quotidiens diffusés.	PHD94029869, PHD94029870, PHD94029871, PHD94029872, PHD94029956, PHD94029973, PHD94029984

10.12.1964	«Hygiène et diététique de la vieillesse». Collection: Enquêtes et commentaires. Chaîne: France Inter. Enregistrement: 10.12.1964. Durée: 4 minutes.	PHD94027817
27.01.1965	«Centenaire d'Ytrac». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 52 secondes.	CAF95054526
01.04.1965	«La régénération des hommes mûrs atteints de sénilité précoce». Chaîne: France Culture. Enregistrement: 29.03.1965. Durée: 6 minutes.	PHD88016431
14.04.1965	«Le vieillissement chez l'homme». Collection: Enquêtes et commentaires. Chaîne: France Inter. Durée: 4 minutes.	PHD94048977
25.10.1965	«Le Métier de femme». Collection: Grandes enquêtes. Cinq épisodes diffusés entre le 25.10.1965 et 29.10.1965. Durée: 18 minutes pour chacun des cinq épisodes.	PHD94027655, PHD94027656, PHD94027657, PHD94027658 et PHD94027659
16.11.1965	«La centenaire». Collection: JT 13H. Canal: 1. Durée: 2 minutes 35.	CAF95054528
24.02.1966	«Vieillir au soleil». Collection: Zoom. Chaîne: Antenne 2. Durée: 20 minutes.	CPF07011213
25.03.1966	«Le troisième âge». Collection: Grandes Enquêtes. Chaîne: France Inter. Durée: 18 minutes.	PHD94033375
30.09.1966	«Le soir de l'âge». Collection: Les Femmes aussi. Durée: 48 minutes.	CPF86630540
24.10.1966	«Les logements pour personnes âgées». Collection: Enquêtes et Commentaires. Chaîne: France Inter. Durée: 3 minutes 35.	PHD94034101
11.02.1967	«Création de la fondation nationale de gérontologie». Collection: Social-Matin. Chaîne: France Inter. Enregistrement: 10.02.1967. Durée: 1 minute.	PHD94027129

31.03.1967	«Gérontologie». Collection: Médecine sans frontières. Chaîne: France Culture. Enregistrement: 28.03.1967. Durée: 40 minutes.	PHD94026400
13.04.1967	«La gériatrie». Collection: Émission médicale. Durée: 70 minutes.	CPF86658538
03.01.1968	«La vieillesse des autres». Collection: Les Actualités françaises. Durée: 3 minutes 48.	AFE86001087
15.03.1968	«Retraités de Malakoff à Hyères». Collection: Journal de Paris. Durée: 1 minute 09.	CAF95054577
18.05.1968	«Le monde contemporain du 18 Mai 1968». Collection: Le Monde contemporain. Chaîne: France Inter. Durée: 20 minutes.	PHD94043644
08.07.1968	«Championne de tennis de 80 ans». Collection: JT 20H. Chaîne: Antenne 2.	CAF95050127
30.07.1969	«Les problèmes des sportifs quand ils vieillissent». Collection: Le sport et l'homme. Chaîne: France Inter. Enregistrement: 17.07.1969. Durée: 44 minutes.	PHD94043040
21.08.1969	«Tes pères et mères honoreras». Collection: Panorma. Durée: 11 minutes 58.	CAF89028337
11.11.1969	«Les ressources des personnes âgées. Enquête sur les vieux; 5» Collection: Paris vous parle. Enregistrement: 11.04.1956. Durée: 4 minutes.	PHD98204460
11.11.1969	«Vieillir au soleil». Collection: Les femmes aussi. Heure de diffusion: 20:19:50. Durée: 47 minutes.	CPF86630563

25.01.1970	«Livres sur la vieillesse». Collection: Lire et comprendre. Chaîne: TF1. Durée: 27 minutes 28.	CAF89019139
13.02.1970	«Le chemin de Nanterre». Collection: Panorama. Durée: 14 minutes 52.	CAF86015542
16.10.1970	«Vacances pour les vieux». Collection: JT 13H. Durée: 1 minute 20.	CAF95054581
20.10.1970	«Les anciens en vacances aux Baléares». Collection: Journal de Paris. Durée: 4 minutes 40.	CAF95054582
23.11.1970	«Retour des retraités des Baléares au Bourget». Collection: Journal de Paris. Durée: 45 secondes.	CAF95054583
25.12.1970	«Vacances d'hiver pour retraités». Collection: Vingt-quatre heures sur la deux. Chaîne: Antenne 2.	CAF95054584
20.01.1971	«Vieillir au soleil». Collection: Vingt-quatre heures sur la deux. Chaîne: Antenne 2.	CAF95054636
06.02.1971	«Paris s'occupe d'eux». Collection: Rond Point. Durée: 24 minutes 50.	CAF93043837
29.04.1971	«Maison de vieillards à Grasse». Collection: JT 20H. Canal: 1.	CAF95054620
11.05.1971	«Le Tambour du bief». Chaîne: Antenne 2. Durée: 96 minutes.	CPC76070349
05.07.1971	«Comment vivre après: exemple à Grenoble». Collection: L'hexagone. Durée: 18 minutes.	CAF06028623
24.12.1971	«Le vieillissement et la retraite». Collection: Biologie et médecine. Enregistrement: 13.12.1971. Durée: 29 minutes.	PHD97005531

16.02.1972	«La vieillesse». Collection: Indicatif futur. Chaîne: France Culture. Enregistrement: 01.01.1972. Durée: 40 minutes.	PHD96007058
29.03.1972	«Ski au troisième âge». Collection: JT 13H. Chaîne: TF1. Durée: 1 minute.	CAF95054585
25.04.1972	«Les personnes âgées». Collection: Vivre au présent. Durée: 14 minutes.	CAF95054775
02.05.1972	«Soixante-dix députés présentent une "Charte du troisième âge"». Collection: Inter-Actualités 19h00. Durée: 1 minute.	PHF08003462
11.05.1972	«Cette vieillesse qui nous attend». Collection: La Science en marche. Chaîne: France Culture. Enregistrement: 01.01.1972. Durée: 25 minutes.	PHD95071640
12.05.1972	«L'intégration». Collection: La qualité de vie. Durée: 65 minutes.	CAF93032355
12.05.1972	«Les grandes vacances». Collection: La qualité de la vie. Chaîne: Antenne 2. Durée: 65 minutes.	CAF93032361
25.05.1972	«Rocard rapporteur de la commission du 3e âge». Collection: JT 13H. Durée: 1 minute.	CAF95054709
22.10.1972	«Grand-mère au pair». Collection: JT 20H. Durée: 3 minutes.	CAF95054555
28.10.1972	«Aux frontières de la vie». Durée: 3 heures 58 minutes.	PHD99219369
31.10.1972	«3e âge». Collection: Vivre au présent. Durée: 11 minutes.	CAF95054722
28.02.1973	«Pourquoi meurt-on?» Chaîne: France Culture. Collection: La Science en marche. Enregistrement: 27.02.1973. Durée: 25 minutes.	PHD97005682

29.10.1973	«L’hiver des personnes âgées». Collection : Vivre au présent. Chaîne : TF1. Durée : 24 minutes 50.	CAF95054629
13.11.1973	«Un club du troisième âge». Collection : Vivre au présent. Durée : 22 minutes.	CAF95054595
04.12.1973	«Tourisme et troisième âge». Collection : JT 13H. Chaîne : TF1. Durée : 3 minutes.	CAF95054590
16.12.1973	«Le cross du Figaro». Collection : Inter-Actualités de 13h00. Chaîne : France Inter. Durée : 1 minute.	PHD95064215
27.12.1973	«Pierre Vellas, créateur de “l’Université du 3e âge”». Collection : Radioscopie. France Inter. Durée : 55 minutes.	PHD95064341
06.01.1974	«L’université du 3e âge de Toulouse». Collection : Le point du septième jour. France Culture. Enregistrement : 04.01.1974. Durée : 33 minutes.	PHD97005015
23.07.1974	«Agressions sur les vieux». Collection : JT 13H. Chaîne : TF1.	CAF91054789
10.02.1975	«Les agressions». Collection : Le fil des jours. Chaîne : TF1.	CAA7502060801
10.02.1975	«Les maladies de l’immobilisation». Collection : Le fil des jours.	CAA7502055901
17.02.1975	«Nouvelles maisons de retraite». Collection : Le fil des jours.	CAA7502069001
21.02.1975	«Les universités du troisième âge». Collection : FR3 dernière. Durée : 4 minutes.	DVC7506013401
25.02.1975	«Les milices en Charente». Collection : JA2 20H. Chaîne : Antenne 2. Durée : 4 minutes.	CAB7502190701

10.03.1975	«La retraite chez soi». Collection: Le fil des jours.	CAA7502108201
02.06.1975	«La retraite à 60 ans». Collection: JA2 20H. Heure de diffusion: 20:13:40. Durée: 1 minute.	CAB7500853401
05.08.1975	«Lancement d'une campagne en faveur des personnes du 3e âge». Collection: Inter-Actualités de 20h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD95073695
25.09.1975	«Un service de "bibliobus" pour les personnes âgées». Collection: Inter-Actualités de 13h00. France Inter. Durée: 1 minute 45.	PHD95074045
18.10.1975	«Ces merveilleux grands-pères. Opération de Radio-France». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Chaîne: France Inter. Durée: 10 minutes.	PHD95075172
31.10.1975	«Jeanne Liberman, professeur de yoga». Collection: Radioscopie. Chaîne: France Inter. Durée: 55 minutes.	PHD95074356
08.12.1975	«Agression des vieux». Collection: IT1 20H. Chaîne: TF1. Durée: 3 minutes.	CAA7501607101
09.01.1976	«Protection des vieux». Collection: JA2 20H. Chaîne: Antenne 2. Durée: 3 minutes.	CAB7600008001
16.01.1976	«Vedette: lave-linge: Mère Denis rince au lavoir». Collection: Publicité. Durée: 32 secondes.	PUB3214563073
03.02.1976	«Vedette: Lave-linge: Mère Denis et le rinçage». Collection: Publicité. Durée: 32 secondes.	PUB3249378051
18.02.1976	«La vieille dame karaté». Collection: Un sur cinq. Chaîne: Antenne 2.	CPB7605326804

18.03.1976	«Mourir au soleil». Collection: Téléfilm de fiction. Durée: 86 minutes.	CPB76050804
30.04.1976	«La sexualité: 1re partie». Collection: Vendredi. Chaîne: France 3. Durée: 60 minutes.	CPC76070349
04.06.1976	«Exposition "L'Âge et la vie" (Porte de Versailles)». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Chaîne: France Inter. Durée: 8 minutes.	PHD96004194
14.06.1976	«Liliane de Kermadec: "La rage de l'âge"». Collection: Cinéastes sans image. Chaîne: France 3. Enregistrement: 01.01.1976. Durée: 47 minutes.	PHD99249290
21.06.1976	«Vos secrets de longévité». Collection: Aujourd'hui madame. Durée: 50 minutes.	CPB76069788
11.11.1976	«Vieillesse et solitude». Collection: Parti pris. Chaîne: France Culture. Durée: 25 minutes.	PHD98210763
19.11.1976	«Les charmes et les colères de la province». Collection: Apostrophes, 80. Durée: 74 minutes.	CPB92013142
05.01.1977	«Michel Caloni, médecin». Collection: Radioscopie. Chaîne: France Inter. Durée: 56 minutes.	PHD96004684
20.05.1977	«La peur de la retraite». Collection: Vendredi. Canal: 3. Durée: 60 minutes.	CPC77058928
31.05.1977	«Les méthodes d'aujourd'hui». Collection: À la bonne heure. Chaîne: TF1. Durée: 10 minutes.	CAA7700741801
21.09.1977	«Un crime de notre temps». Chaîne: TF1. Durée: 88 minutes.	CPA77057354
09.10.1977	«En direct des Assises du 3e âge à Lyon». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHY05018772

09.10.1977	«Les Assises du 3e âge à Lyon». Chaîne: France Inter. Durée: 36 minutes.	PHD97003743
09.10.1977	«Les Assises du 3e âge à Lyon». Collection: Inter-Actualités 12h30. Chaîne: France Inter. Durée: 2 minutes.	PHD97003756
10.10.1977	«Ces fameux centenaires du Caucase». Collection: Portrait de l'Univers. Canal: 2. Durée: 63 minutes.	CPB77054277
14.10.1977	«De l'angoisse». Collection: Apostrophes, 118. Durée: 78 minutes.	CPB77057447
12.02.1978	«Léon Schwartzenberg». Collection: L'homme en question. Chaîne: France 3. Durée: 19 minutes.	CPC78051180
27.02.1978	«Le village de la longévité». Collection: Fenêtre sur l'étranger. Canal: 2. Durée: 26 minutes.	CPB78056087
08.05.1978	«Scandale hospices vieux». Collection: IT1 20H. Durée: 4 minutes.	CAA7800673901
08.06.1978	«La retraite à 60 ans». Collection: L'événement. Chaîne: TF1. Durée: 14 minutes.	CAA7801384001
13.06.1978	«Télé troisième âge». Collection: Restez donc avec nous le mardi. Chaîne: TF1. Durée: 82 minutes.	CPA7805663505
14.03.1979	«Vivre cent ans». Collection: Aujourd'hui madame. Chaîne: Antenne 2. Durée: 58 minutes.	CPB79051965
07.04.1979	«Prologue de Paris-Roubaix cycliste». Collection: Inter-Actualités de 19h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD98211211
01.06.1979	«Vacances du 3e âge». Collection: Le téléphone sonne. Chaîne: France Inter. Durée: 30 minutes.	PHD97015335

14.09.1979	«Les petites familles». Collection: V3 Le nouveau vendredi. Chaîne: FR3. Durée: 51 minutes.	DVC79083309
03.10.1979	«Mamie Nova: yaourts. Tous y font rien que de m'embêter». Collection: Publicité. Durée: 32 secondes.	PUB3216389091
16.12.1979	«Le cross du Figaro». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Chaîne: France Inter. Durée: 2 minutes.	PHD97023737
05.01.1980	«Rue de l'oubli». Collection: Inter-Actualités de 12h00. France Inter. Durée: 49 minutes.	PHD97019483
29.01.1980	«Les Français et la retraite». Collection: Le téléphone sonne. Chaîne: France Inter. Durée: 33 minutes.	PHD97020309
09.02.1980	«Vedette Lave-vaisselle: Au pays de la Mère Denis». Collection: Publicité. Durée: 32 secondes.	PUB3216553016
29.05.1980	«À Agen, des personnes âgées pratiquent l'aïkido». Collection: Inter-Actualités de 7h00. Chaîne: France Inter. Enregistrement: 28.05.1980. Durée: 1 minute.	PHD97017199
11.07.1980	«À Lyon, l'aide aux personnes âgées pendant les vacances». Collection: Inter-Actualités de 8h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD97021613
03.10.1980	«Médecins dans le siècle». Collection: Apostrophes. Durée: 87 minutes.	CPB80050580
03.05.1981	«L'aide aux personnes âgées de Paris». Collection: Inter-Actualités de 19h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD97026283

04.05.1981	«Mitterrand à Alfortville». Collection: Soir 3.	DVC8108219601
19.06.1981	«Le colloque de l'INSERM sur la vieillesse». Collection: Inter-Actualités de 7h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD97026704
19.06.1981	«Hospice Nanterre». Collection: IT1 20H. Durée: 2 minutes.	CAA8100992601
05.08.1981	«Maison de Nanterre interview ministre». Collection: JA2 20H. Durée: 3 minutes.	CAB8101946701
05.08.1981	«Les vieux de Nanterre». Collection: Soir 3. Durée: 2 minutes.	DVC8108086301
13.08.1981	«La maison de Nanterre». Collection: Midi 2. Durée: 2 minutes.	CAB8101175201
14.09.1981	«Fermeture prochaine des hospices: ITW Joseph Franceschi, secrétaire d'État». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Durée: 3 minutes.	PHD98000725
14.09.1981	«L'état des hospices: Itw Joseph Franceschi (extrait d'Inter 13h00)». Collection: Inter-Actualités de 19h00. Durée: 50 secondes.	PHY05010629
22.09.1981	«La vallée des centenaires et la fin de la vallée». Collection: Sept sur Sept. Canal: 1. Durée: 26 minutes.	CAA8101680001
08.04.1982	«Plateau Franceschi Joseph». Collection: C'est à vous.	CAA8201200801
10.05.1982	«Vivre 120 ans». Collection: 2002 L'Odyssée du futur. Chaîne: TF1. Durée: 70 minutes.	CPA8205399201 CPA82053992
02.06.1982	«On n'a pas tous les jours 20 ans…». Collection: Les mercredis de l'information. Chaîne: France 3. Durée: 53 minutes.	CAA8201110601

22.06.1982	«Vivre jusqu'à 120 ans». Collection: C'est à vous. Chaîne: TF1. 25 minutes.	CAA8201143301
27.07.1982	«Santé et vieux». Collection: Midi 2. Chaîne: Antenne 2. Durée: 1 minute.	CAB8200922001
18.12.1982	«Les vieux». Collection: Droit de réponse. Chaîne: TF1. Durée: 75 minutes.	CPA82052224
01.01.1983	«Vedette: machine à laver: merci Mère Denis». Collection: Publicité. Durée: 22 secondes.	PUB3502555060
20.08.1983	«La sexualité chez les personnes âgées». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Chaîne: France Inter. Heure de diffusion: 13h18. Durée: 11 minutes.	PHD98012408
31.08.1983	«Démence sénile». Collection: Midi 2. Chaîne: Antenne 2. Durée: 3 minutes.	CAB8301244101
31.08.1983	«Vivre sa vie après 60 ans». Collection: Le téléphone sonne (Inter-Actualités de 19h00). Chaîne: France Inter.	PHD98222152
21.10.1983	«Les conditions d'hébergement dans les centres pour personnes âgées». Collection: Inter-Actualités de 13h00. Durée: 1 minute 35.	PHD98211656
13.04.1984	«Collecte à la prison des Baumettes en faveur des vieillards victimes d'agression». Collection: Inter-Actualités de 19h00. Chaîne: France Inter. Durée: 1 minute.	PHD98213654
02.05.1984	«Vieille dame». Collection: Midi 2. Chaîne: Antenne 2. Durée: 29 secondes.	CAB8400183901
28.05.1984	«Vieillir en restant jeune». Collection: L'avenir du futur. Durée: 2 heures 30 minutes.	CAA8201143401

27.09.1984	« Réussir sa retraite ou enfin libre ». Collection : Un temps pour tout. Chaîne : Antenne 2. Durée : 55 minutes.	CPB87005658
09.11.1984	« Une 7e vieille dame assassinée dans le 18e arrondissement de Paris ». Collection : Inter-Actualités de 19h00. Chaîne : France Inter. Durée : 1 minute.	PHD98216080
14.11.1984	« Les meurtres des personnes âgées et la peine de mort ». Collection : Inter-Actualités de 13h00. Chaîne : France Inter. Durée : 4 minutes.	PHD98216172
14.11.1984	« Série de meurtres de vieilles dames ». Collection : Inter-Actualités de 13h00. Chaîne : France Inter. Durée : 2 minutes.	PHD98216178
15.11.1984	« Série de meurtres de vieilles dames ». Collection : Inter-Actualités de 7h30. Chaîne : France Inter. Durée : 1 minute.	PHY06000732
03.01.1985	« Le vieillissement ». Collection : Le téléphone sonne. Chaîne : France Inter. Durée : 34 minutes.	PHD98217905
31.05.1985	« Le corps ». Collection : Apostrophes, 486. Durée : 76 minutes.	CPB85000077
15.07.1985	« Congrès médical sur le vieillissement à New York ». Collection : Inter-Actualités de 8h00. Chaîne : France Inter. Durée : 45 secondes.	PHD98220684
19.07.1985	« Congrès sur la gérontologie à New York ». Collection : Inter-Actualités de 8h00. Chaîne : France Inter. Durée : 3 minutes.	PHD98220734
16.08.1985	« Destination vieillesse ». Collection : Vendredi. Chaîne : France 3. Durée : 57 minutes.	CAC87001395
07.11.1985	« L'amour à 96 ans ». Collection : Inter-Actualités de 6h00. Chaîne : France Inter. Heure de diffusion : 6h08. Durée : 11 minutes.	PHD98222290

08.11.1985	«Création de comités d'établissement dans les hospices». Collection: Inter-Actualités de 7h30. Durée: 1 minute.	PHD98222302
04.12.1985	«Baisse un peu l'abat-jour». Collection: Moi je. Chaîne: Antenne 2. Heure de diffusion: 22h19. Durée: 9 minutes.	CPB86003478
05.09.1988	«Léon Schwartzenberg». Collection: L'heure de vérité. Durée: 99 minutes.	CAB88036540

PRESSE QUOTIDIENNE EN FRANCE

Articles du quotidien *Le Monde* entre 1944-1990: 4 335 sujets.

108 articles du quotidien *Le Monde* cités (par ordre chronologique):

27.10.1945	Le dépeuplement de la France
25.11.1946	Marcel Landry, Avons-nous besoin d'un renfort d'étrangers?
10.11.1947	Jean Daric, Les répercussions sur l'ensemble de notre économie
05.07.1950	A. L., La durée moyenne de la vie des Français a augmenté de vingt ans
21.12.1951	Un centre d'études gérontologiques
15.01.1952	H. F., La prolongation de la vie humaine contraindra peut-être une France appauvrie à relever l'âge de la retraite
27.11.1952	André Sevry, Maison départementale de Nanterre
30.05.1956	Alfred Sauvy, I. L'aspect individualiste
31.05.1956	Alfred Sauvy, II. Le rajeunissement de la nation
15.07.1959	B. G. A., La montée des jeunes par Alfred Sauvy
08.09.1959	Philippe Lamour, L'essentiel
05.12.1960	Les hospices d'Ivry et de Nanterre vont être modernisés
10.05.1962	Georges Mauco, Pour une politique de la vieillesse

11.10.1962	Maurice Denuzière, “Ma Demeure”, une expérience lyonnaise qui maintient les “anciens” dans la Cité
28.12.1962	Georges Mauco, Pour un code de la vieillesse
28.12.1962	Alfred Sauvy, La montée des jeunes ne comble pas nos besoins en personnel
25.03.1963	Alfred Sauvy, Les notes de lecture
26.07.1965	Alain Vernholes, Les personnes âgées sont plus mal logées que l’ensemble de la population
16.07.1969	L’alcool est-il une drogue ou un aliment ?
17.01.1970	Jacqueline Piatier, Simone de Beauvoir et la vieillesse
21.02.1970	Pierre-Henri Simon, “La Vieillesse” de Simone de Beauvoir
27.10.1972	Claudine Escoffier-Lambiotte, Kinsey 1930, Simon 1972. “De l’interdit à la revendication”
04.11.1972	Bruno Frappat, Le comportement sexuel des Français
11.08.1973	Jean Benoît, I. Prisons pour vieillards
13.08.1973	Jean Benoît, III. Des objectifs équivoques
10.09.1973	Correspondance : Les oubliés du quatrième âge
10.09.1973	Robert Hugonot, Prévenir la dépendance
10.06.1974	Jean Benoît, Un “petit vieux” découvre l’université
15.10.1974	Jean Benoît, I. Vivre et survivre au pays d’Hamlet
16.10.1974	Jean Benoît, II. Voir Bucarest et mourir…
17.10.1974	Jean Benoît, III. Le troisième âge, phénomène économique
23.01.1975	Isabelle Vichniac, Un praticien de Zurich est soutenu par ses pairs
23.01.1975	Jean-Marie Dunoyer, Le malade et le médecin devant la mort
05.02.1975	Plus de cinq mille personnes signent une pétition favorable à l’euthanasie
10.02.1975	L’enseignement de sexologie est suspendu à l’Université de Vincennes
12.02.1975	Bruno Frappat, Un martyr de la sexologie ?
31.03.1975	Le docteur Hämmerli reprendra ses activités à Zurich

12.04.1975	Claude Sarraute, L’enfer sur terre
02.05.1975	Claudine Escoffier-Lambiotte, Stress, détresse et qualité de vie
06.05.1975	Claudine Escoffier-Lambiotte, Le médecin devant la mort. I. Les tourments du crépuscule
07.05.1975	Claudine Escoffier-Lambiotte, Le médecin devant la mort. II. L’aide aux moribonds
08.05.1975	Claudine Escoffier-Lambiotte, Le médecin devant la mort. III. L’euthanasie
10.05.1975	Claudine Escoffier-Lambiotte, Le médecin devant la mort. IV. Du mythe technologique à la sagesse
11.06.1975	Jean Benoît, Des “petits vieux de Nanterre” aux révoltés du 13e
16.06.1975	Jean Benoît, À Nanterre, un univers clos pour des vies sans issue
04.08.1975	Dominique Desanti, L’Amérique découvre ses “seniors”
16.09.1975	Bruno Frappat, Nous sommes tous des sexologues
25.05.1976	Claude Sarraute, Laissez-les s’aimer
16.06.1976	Jean Benoît, Les universités du troisième âge souhaitent s’ouvrir aux collectivités de retraités
21.06.1976	Tribune : un homme, une femme
13.08.1976	Jean Benoît, I. Huit millions de laissés-pour-compte
14.08.1976	Jean Benoît, II. Des retraités heureux
08.09.1976	Le vieillissement de l’Europe s’accélère
04.08.1977	Jean Benoît, Les vacances d’une vieille dame
17.10.1977	Claude Sarraute, Radios du cœur pour couples en perdition
02.11.1977	Claire Brisset, Apprendre la mort
26.07.1978	Un vieillissement inéluctable
06.11.1978	Jean Benoît, La grande peur des personnes âgées
30.12.1978	Les problèmes du vieillissement se posent aussi dans le tiers-monde

09.03.1979	L'euthanasie active ne sera pas légalisée en Suisse
17.11.1979	Michel L. Landa, Un droit
07.08.1980	Choisir le moyen et le moment de terminer sa vie
03.09.1980	Christiane Grolier, L'individu s'adapte mieux au vieillissement que la société
01.11.1980	Delarue L'Ancien, Le droit au suicide
18.11.1980	Philippe Pons, Le vieillissement de la population menace le "modèle"
03.11.1980	Liliane Delwasse, Demain, les vieux
20.01.1981	Vieillir à l'hospice
27.03.1981	Jean Benoît, I. Le tiers-monde délaissé
28.03.1981	Jean Benoît, II. En France : du ghetto à l'intégration, un chemin difficile
06.08.1981	Jean Benoît, Une visite surprise du secrétaire d'État à la "maison" de Nanterre
11.08.1981	Le maire de Nanterre demande la fermeture du "dépôt de mendicité" et la décentralisation de l'hospice de Nanterre
07.04.1982	Joseph Francesci, La Journée mondiale de la santé et la préparation de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement
07.04.1982	Jean Benoît, 600 millions de plus de soixante ans à la fin du siècle
07.04.1982	Claire Brisset, Éviter une médicalisation excessive
22.05.1982	Jean-Yves Nau, Droit au suicide : paradoxes et perversité
12.06.1982	Point de vue. "C'est ici le combat du jour et de la nuit"
12.06.1982	Claudine Escoffier-Lambiotte, L'Association pour le droit de mourir dans la dignité diffuse un "guide de l'autodélivrance"
25.06.1982	Droit au suicide
25.10.1982	Christiane Grolier, Une mort si douce
07.12.1982	À Lille Mme Dufoix annonce la création de 3 600 emplois en 1983 pour l'accueil des personnes âgées

12.01.1983	Claude Sarraute, La qualité de la mort
09.02.1984	Michèle-Hélène Salamagne et Renée Sebag-Lanoë, Accompagner le mourant
16.08.1984	Michel Constantinidis, L'hospitalisation des personnes âgées
20.09.1984	Cinq docteurs français affirment avoir aidé des malades à mourir
21.09.1984	Robert Solé, Temps de vivre et temps de mourir
25.09.1984	Robert Solé, "Mort douce" et pouvoir médical
02.10.1984	Claudine Escoffier-Lambiotte, Menstruation et ménopause. Vraies douleurs et maux imaginaires
24.04.1985	Claudine Escoffier-Lambiotte, L'accompagnement du mourant en milieu hospitalier…
18.05.1985	Souffrir inutilement
13.06.1985	Claudine Escoffier-Lambiotte, Karen Quinlan meurt aux États-Unis après dix ans de coma
12.02.1986	Claudine Escoffier-Lambiotte, La démence sénile
09.04.1986	Anita Rind, La fourrière des humains
16.04.1986	Une intellectuelle qui a épousé le siècle
16.05.1986	Roland Jaccard, Les nouveaux explorateurs de la mort
13.10.1986	V. H., La mort en face
18.04.1987	Paris. L'hospice de Nanterre en accusation
17.02.1988	L'amour au couchant
30.06.1988	M. Léon Schwartzenberg. Des engagements flamboyants
15.09.1988	L'adolescence du troisième âge
20.10.1988	Le docteur Escoffier-Lambiotte à l'honneur
16.02.1995	Maurice Peyrot, Un nouveau procès contre "Suicide mode d'emploi"
06.01.1996	André Fontraine, Claudine Escoffier-Lambiotte. La passion de son métier
14.10.2003	Léon Schwartzenberg, cancérologue français
15.10.2003	Paul Benkimoun, Marion van Renterghem et Sylvia Zappi, Léon l'insurgé

27.08.2004	Jean-Yves Nau, Elisabeth Kübler-Ross, psychiatre pionnière de l'accompagnement des mourants
19.03.2008	Cécile Prieur, L'association pour le droit de mourir a doublé ses effectifs en cinq ans
31.05.2008	Nicolas Weill, Pierre Simon, médecin et de réformateur social
16.08.2014	Mort de l'animatrice radio Ménie Grégoire

ARCHIVES DE LA RADIO TÉLÉVISION BELGE FRANCOPHONE – RTBF

Base de données Rolodex : 74 émissions télévisées et 4 émissions radiophoniques entre 1961-1990

32 émissions consultées (par ordre chronologique) :

26.11.1961	Malaise Wallon. Cote : 131091.
07.12.1964	Le sous-emploi féminin en Wallonie. Titre : ID D 51.53.3 V 51.53.3. Cote : 113160.
03.01.1968	Home pour vieillards ou 175 francs par jour. Titre : ID D 51.1.93. Durée : 19:25. Cote : 127543.
13.01.1969	Kolkhoziens centenaires à Sukhumi. Émissions soviétiques. Cote : 128667.
13.01.1969	Le poids de l'âge. Émission : Omenscope. Titre : ID B 34 AD 51.80.6 AB. Cote : 367181.
02.11.1969	Problèmes de logement des personnes âgées. Émission : Féminin présent. Titre : ID D 52.7.324 V 52.7.324. Cote : 228850.
26.12.1969	Les loisirs du troisième âge. Émission : Antenne soir. TRAM367177.
16.03.1970	Simone de Beauvoir et la vieillesse. Émission : Signes des temps. Durée : 27 minutes. Titre : ID D 63.70.13 V 63.70.13. Cote : 180103.
02.11.1970	Incendie Home de vieillards. Émission : 30 ans déjà. Titre : ID D 00.11.02 A V 00.11.02 J Durée : 2:00. Cote : 138184.

08.11.1971	Métamorphose d'une personne âgée. Émission : Féminin présent. Titre : ID D 62.71.272 F 5040. Cote : 282042.
08.11.1971	Le troisième âge. Émission : Féminin présent. Durée : 14:01. Cote : 282027.
16.03.1973	Aveugles en révolte. Titre : ID D 61.73.37 B V 61.73.37 B. Cote : 134391.
09.04.1973	Les voyages. Émission : Seniorama. Durée : 21 minutes. Titre : ID D 66.73.18 V 66.73.18. Cote : 230850.
26.12.1973	Troisième âge en Grande-Bretagne. Émission : Tempo. Titre : ID D 62.73.179 V 62.73.179. Cote : 157014.
14.01.1975	Croître et multiplier. Émission : Vivre en Wallonie. Titre : ID D 70.75.4 V 70.75.4. Cote : 175951
07.05.1976	Fine et sa voisine. Cote : 114220.
03.06.1976	Ceux qui restent. Émission : Temps des valises. Titre : ID D 70.76.60 V 70.76.60. Cote : 228814.
20.01.1977	L'homme de la rue. Émission : À vous de choisir. Titre : ID D 61.77.10 V 61.77.10. Cote : 236552.
26.04.1977	Trois ans dans les nuages : pilote de ligne. Émission : Itinéraire. Titre : ID D 71.77.49 V 71.77.49. Cote : 123513.
06.07.1977	Sports personnes âgées. Émission : Antenne soir. Titre : 71.77/74.
17.03.1978	[sans titre - maison de retraite « Le Val des Seigneurs »]. Émission : Antenne soir. Cote : 168508.
26.06.1978	Université du troisième âge. Émission : Seniorama. Titre : ID D 62.78.112. Cote : 186690.
20.08.1978	Sport senior. Émission : Seniorama. Cote : 62.78/37.
28.08.1979	Fête de Marie Pirard à 104 ans. Émission : Antenne soir. Titre : ID D 68.79.125 V 68.79.125. Cote : 163986.
10.12.1980	Les 3 x 20 au bassin de natation. Cote : 71.81/139.
05.03.1981	Le maître d'école. Émission : Antenne soir. Titre : ID D 61.81.25 V 61.81.25. Cote : 169928.
04.12.1981.	Portrait de M. Heck, marcheur de 93 ans. Émission : Vendredi sport. Titre : 71.81/139.

23.09.1982	Vivre mieux : les aides à domicile. Émission : Autant savoir. Titre : ID D 61.82.103 V 61.82.103. Cote : 216793.
05.02.1983	Sport et 3e âge. Émission : Seniorama. Cote : 13.83/23.
25.06.1982	Brevet de natation du 3e âge. Cote : 250103.
23.04.1983	[sans titre - Les vacances et le troisième âge]. Émission : Seniorama. Titre : ID D 13.83.83 V 13.83.83. Cote : 243097.
04.06.1984	Centenaires en Azerbaïdjan. Visa pour le monde. Cote : 22.14/49.

ARCHIVES DE RADIO-CANADA

Site internet : http://archives.radio-canada.ca/

3 émissions consultées (par ordre chronologique) :

17.01.1956	Le centenaire de Sainte-Victoire. Durée : 12 minutes 35. URL : http://archives.radio-canada.ca/societe/famille/dossiers/3570-14669/
18.09.1963	Bonne fête papa !. Durée : 39 secondes. URL : http://archives.radio-canada.ca/societe/famille/dossiers/3570-15610/
13.02.1970	Simone de Beauvoir et la vieillesse. Durée : 12 minutes 35. URL : http://archives.radio-canada.ca/arts_culture/litterature/clips/10187/

Sources publiées

RAPPORTS SUR LA VIEILLESSE EN SUISSE

Commission cantonale genevoise, *Étudier l'ensemble des problèmes relatifs à la vieillesse*, Genève, juillet 1964.

Rapport Saxer (1966)… – *Les problèmes de la vieillesse en Suisse : rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse (du 16 décembre 1966)*, Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1966.

Rapport OFAS (1979)… – Office fédéral des assurances sociales. *Vieillir en Suisse : rapport 1979*, Berne : Office central fédéral des imprimés et du matériel, 1979.

Vieillir en Suisse (1995)… – Commission fédérale « Vieillir en Suisse », *Vieillir en Suisse : bilan et perspectives*. Berne : Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1995.

RAPPORTS SUR LA VIEILLESSE EN FRANCE

Rapport Laroque (1962), version 2014… – Pierre Laroque (éd.), *Rapport Laroque*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2014.

Rapport Laroque (1962)… – Pierre Laroque (éd.), *Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse*, Paris : La Documentation française, 1962.

Paul Paillat, *Conditions de vie et besoins des personnes âgées en France*, Paris : Presses universitaires de France, 1969.

Commissariat général du plan (éd.), *Vieillir demain : rapport du Groupe « Prospective personnes âgées »*, Paris : La Documentation française, 1980.

Théo Braun et Michel Stourm. *Les personnes âgées dépendantes : rapport au secrétaire d'État chargé de la Sécurité sociale*, Paris : La Documentation française, 1988.

REVUES DÉPOUILLÉES EN SUISSE

Revues scientifiques : *Année politique suisse* (1966-1989) ; *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat* (1941-1990).

Autres revues : *Feuille fédérale* (1924-1995) ; *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses* (1941-1990) ; *Radio Je vois tout* (1931-1990).

REVUES DÉPOUILLÉES EN FRANCE

Communications (1982-1990) ; *Esprit* (1945-1990) ; *Futuribles* (1975-1990) ; *Gérontologie et Société* (1972-1990) ; *Population revue de l'INED* (1946-1990) ; *Retraite et Société* (1961-2005).

NUMÉROS CONSACRÉS À LA VIEILLESSE

« La Vieillesse. Problème d'aujourd'hui », *Convergence*, SPES, 1961.

« Vieillesse et vieillissement », *Esprit*, n° 5, mai 1963.

« Le troisième âge », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963.

« Le logement des personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 9, vol. 38, 1966.

« Vacances et tourisme », *Communications*, n° 10, 1967.

« Les médias, la vieillesse et son image », *Gérontologie et Société*, n° 17, juillet 1981.

« Le continent gris », *Communications*, École des hautes études en sciences sociales, n° 37, 1983.

« Vieillesses des femmes. », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*. Paris : Groupe d'études féministes de l'Université Paris 7 & Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985.

« Le vieillissement de la société », *futuribles, analyse prévision prospective, analyse – prévision – prospective*, mai 1985.

« Vieillir », UNILausanne, revue de l'Université de Lausanne, n° 48, vol. 3, 1986.

« Être vieux, de la négation à l'échange », *Autrement*, série mutations, n° 124, octobre 1991.

Retraite et société consacre quatre numéros à la question des femmes : le n° 13 en 1996, le n° 32 en 2000, le n° 43 en 2004 et le n° 63 en 2012.

« Vieillir jeunes, actifs et disponibles ? », *Cahiers du Genre*, n° 31, 2, 2001.

« Le vieillissement », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001.

« Genre et vieillissement », *SociologieS*, mis en ligne le 15 novembre 2012.

MESSAGES DU CONSEIL FÉDÉRAL

Message complémentaire du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants (du 23 juillet 1924), *Feuille fédérale* n° 12, p. 717-778.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet de loi sur l'assurance-vieillesse et l'assurance-survivants (du 29 août 1929), *Feuille fédérale* n° 17, p. 177-408.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet de loi sur l'assurance-vieillesse et l'assurance-survivants (du 29 mai 1946), *Feuille fédérale* n° 13, p. 353-578.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet de loi modifiant celle sur l'assurance vieillesse et survivants (du 25 juin 1956), *Feuille fédérale* n° 29, p. 1461-1544.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet de loi modifiant celle sur l'assurance vieillesse et survivants, ainsi qu'à l'initiative populaire pour l'augmentation des rentes de l'AVS et de l'AI en vue d'assurer un minimum vital suffisant (du 16 septembre 1963), *Feuille fédérale* n° 39, p. 497-584.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à un projet de loi sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (du 21 septembre 1964), *Feuille fédérale* n° 40, p. 705-750.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la huitième révision de l'assurance vieillesse et survivants (du 11 octobre 1971), *Feuille fédérale* n° 45, p. 1057-1193.

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet portant révision de la Constitution dans le domaine de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité et rapport sur l'initiative populaire pour une véritable retraite populaire, (du 10 novembre 1971), *Feuille fédérale* n° 51, p. 1609-1656.

DIVERS RAPPORTS

Commission permanente pour les intérêts féminins en Suisse, *Bericht über die Verhandlungen des schweizerischen Kongresses für die Interessen der Frau abgehalten in Genf, im september 1896*, Berne: [s.n.], 1897.

Comité d'expert de la santé mentale, *Problèmes de santé mentale relatifs à la sénescence et aux personnes âgées, Organisation mondiale de la santé, rapport technique, n° 171*, Genève: OMS, 1959.

Commission fédérale pour la construction de logements, *Wohnungsmarkt und Wohnungsmarktpolitik. Sonderheft der Volkswirtschaft*, Berne: Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1963.

Actes officiels de l'OMS n° 131, Rapport annuel du directeur général à l'Assemblée mondiale de la santé et aux Nations Unies, Activités de l'Organisation mondiale de la santé, Genève: OMS, janvier 1964.

Nations Unies, Commission économique pour l'Europe, *La situation du logement et les perspectives à long terme des besoins de logements dans les pays européens, étude de secrétariat de la Commission économique pour l'Europe*, Genève, Nations Unies, 1968.

Actes officiels de l'OMS, n° 185, 23e Assemblée mondiale de la Santé à Genève 5-22 mai 1970, Genève: OMS, janvier-décembre 1970.

Actes officiels de l'OMS, n° 507, Gérontopsychiatrie, rapport d'un groupe scientifique de l'OMS, Genève: OMS, janvier 1972.

Yves Flückiger (éd.), *Die älteren Hörer und Zuschauer in der Schweiz: eine Untersuchung über Radio und Fernsehen im Leben älterer Menschen*, Berne: Abteilung Publikumsforschung der Schweizerischen Radio- und Fernsehgesellschaft, 1974.

Rapport du groupe lausannois d'étude du malade en fin de vie, Les soins hospitaliers du malade en fin de vie: étude comparative d'institutions suisses et étrangères, 1976.

Commission fédérale pour les questions féminines, *La situation de la femme en Suisse*, Berne: Commission fédérale pour les questions féminines, 1979.

Nations Unies, *Rapport de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement*, Vienne, 26 juillet-6 août 1982 (A/CONF.113/31), New York, 1982.

Commission fédérale pour les questions féminines, *Femmes - pouvoir - histoire: événements de l'histoire des femmes et de l'égalité des sexes en Suisse de 1848 à 1998*, Berne: Commission fédérale pour les questions féminines, 1998.

Organisation mondiale de la santé (éd.), *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*, Genève : OMS, 2002.

Office fédéral de la statistique, *Portrait démographique de la Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2009.

Commission fédérale pour les questions féminines, *Femmes Pouvoir Histoire 2001-2013: politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse*, Berne : Commission fédérale pour les questions féminines, 2013.

DIVERS ARTICLES

« Art de bien vieillir du Prof. Charles Richet », *Point de vue*, n° 141, 15.02.1951.

Noëlle Namia, « On m'a rajeunie en Roumanie », *Paris Match*, n° 1281, 24.11.1973.

J. Monod, L. Pauling et G. Thomson, « Manifeste en faveur de l'euthanasie », *The Humanist*, juillet-août 1974. Une traduction est publiée par *Le Figaro*, 01.07.1974.

Michel Foucault, « Non au sexe roi », entretien avec Bernard-Henri Lévy, *Le Nouvel Observateur*, n° 644, 12.03.1977.

Louis Chauveau, « 13 ans après, les auteurs et l'éditeur de "Suicide, mode d'emploi" en procès », *Libération*, 16.02.1995.

Bibliographie

[s. n.], « Autour de l'assurance vieillesse. Un succès féministe à Zurich », *Le Mouvement féministe*, 22 mars 1941, n° 588.

[s. n.], « AVS et construction de logements pour personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 12, 41, 1968, p. 22-23.

[s. n.], « Fondation de la Société française de gérontologie », *Population*, 16e année, n° 3, 1961, p. 593.

[s. n.], « L'assurance vieillesse et survivants », *Le Mouvement féministe*, 19 octobre 1946, n° 716.

[s. n.], « La construction de logements pour personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 10, vol. 32, 1960, p. 13-18.

[s. n.], « Le logement des personnes âgées », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 2, vol. 42, 1969, p. 16-30.

[s. n.], « Les femmes et l'assurance vieillesse : une lettre à M. Stampfli, conseiller fédéral », *Le Mouvement féministe*, 19 janvier 1946, n° 699.

[s. n.], « Les réalisations de Bordeaux », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 810-817.

A. G., « Alliance nationale contre la dépopulation. – Trois journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population », *Population*, 1948, vol. 3, n° 4, p. 762-763.

A. L., « Ce que les femmes attendent de l'assurance vieillesse », *Le Mouvement féministe*, 3 février 1945, n° 678.

Abraham Georges, Pasini Willy, Eisenring Jean-Jacques, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris : Éditions Payot, 1974.

Achenbaum W. Andrew, *Crossing frontiers: gerontology emerges as a science*, New York : Cambridge University Press, 1995.

Adrian Josiane, « Le suicide », *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 47-54.

Aeby Nadia, *La pensée d'Elisabeth Kübler-Ross dans la structuration du champ de la mort*, Genève : Université de Genève Département de sociologie, 1996.

Aïach Pierre, Delanoë Daniel (éd.), *L'ère de la médicalisation : ecce homo sanitas*, Paris : Éditions Anthropos, 1998.

Ajemian Ina, Mount Balfour M., *The R.V.H. manual on palliative/hospice care: a resource book*, Salem : The Ayer Company, 1982.

Albou Philippe, « L'explosion d'Alzheimer. », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, n° 9, 28, 2005, p. 27.

Albou Philippe, « Les grandes étapes de l'histoire de la psychogériatrie. », *Neurologie Psychiatrie Gériatrie*, n° 6, 32, 2006, p. 45-50.

Albou Philippe, *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, Paris : Éditions Glyphe, 1999.

Allard Michel, *À la recherche du secret des centenaires*, Paris : Éditions Le Cherche midi, 1991.

Allérès Danielle, *Industrie cosmétique : art, beauté, culture*, Paris : Éditions Economica, 1986.

Amyot Jean-Jacques, *Dr Hugues Destrem, témoin et acteur de la naissance gérontologie*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2016.

Apfelbaum Marian, Lepoutre Raymond, *Les mangeurs inégaux*, Paris : Éditions Stock, 1978.

Arcand Bernard, « La construction culturelle de la vieillesse », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 6, n° 3, 1982, p. 7-23.

Arfeux-Vaucher Geneviève, *La vieillesse et la mort dans la littérature enfantine de 1880 à nos jours*, Paris : Éditions Imago, 1994.

Arhne Marianne, « Filmer la vieillesse », *Les Temps modernes*, 1, n° 647-648, 2008, p. 368-374.

Ariès Philippe, « Une histoire de la vieillesse ? », *Communications*, n° 37, 1983, p. 47-54.

Ariès Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen âge à nos jours*, Paris : éditions du Seuil, 1975.

Ariès Philippe, *Images de l'homme devant la mort*, Paris : Éditions du Seuil, 1983.

Ariès Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris : Éditions du Seuil, 1977.

Artières Philippe, Zancarini-Fournel Michelle (éd.), *68 une histoire collective (1962-1981)*, Paris : Éditions La Découverte, 2008.

Association internationale pour la sécurité sociale (éd.), *Recherche sur le vieillissement et la retraite : implications pour la sécurité sociale (rapport de la table ronde de La Haye, 27-29 avril 1976)*, Genève, 1977.

Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), *Autodélivrance*, Paris, 1985.

Assoun Paul-Laurent, « Le vieillissement saisi par la psychanalyse », *Communications*, n° 37, 1983, p. 167-179.

Attias-Donfut Claudine, « Les nouveaux retraités, un groupe social novateur ? », *Loisirs et société*, 9, 2, 1986, p. 377-401.

Attias-Donfut Claudine, Segalen Martine, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1998.

Attinger Karl, *Les caisses de compensation militaires : le régime des allocations pour perte de salaire institué par l'Arrêté du Conseil fédéral du 20 décembre 1939 et ses répercussions*, Thèse en droit à l'Université de Zurich 1945.

Aulniers Luce des, « L.-V. Thomas : éléments de bibliographie », *Religiologiques*, 4, 1991, p. 5.

Aumont Michèle, *Pour le troisième âge : réalités et chances*, Paris : Éditions Le Centurion, 1974.

Avramov Dragana, Maskova Miroslava, Conseil de l'Europe (éd.), *Active ageing in Europe*, Strasbourg : Council of Europe Publishing, 2003.

Aznar Guy, *Non aux loisirs non à la retraite : essai de créativité sociale*, Paris : Éditions Galilée, 1978.

Bach Jean-François, Avrameas Stratis, Bach Marie-Anne, *Immunologie*, Paris : Éditions Flammarion, 1976.

Bachelard Bernard, « Les enjeux économiques du maintien à domicile », *Cahiers médico-sociaux*, 1990, 34, p. 183.

Baldwin Peter, *The politics of social solidarity: class bases of the European welfare state 1875-1975*, New York : Cambridge University Press, 1990.

Baltes Paul B., *Successful aging: perspectives from the behavioral sciences*, New York : Cambridge University Press, 1990.

Balvet Paul, « Psychiatrie des vieillards », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 827-846.

Bantigny Ludivine, *Jeunesse oblige : histoire des jeunes en France, XIXe-XXIe siècle*, Paris : Presses universitaires de France, 2009.

Bard Christine, *Le planning familial : histoire et mémoire (1956-2006)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007.

Bard Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris : Éditions Armand Colin, 2001.

Barjot Alain (éd.), *La sécurité sociale. Tome III 1945-1981 son histoire à travers les textes*, Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1997.

Barras Vincent, Panese Francesco, « Médicalisation de la "vie" et reconfigurations médicales », *Revue des sciences sociales*, 2008, n° 39, p. 20-29.

Barrelet Laurent, Beck Paul, « Les soins hospitaliers du malade en fin de vie. Étude comparative d'institutions suisses et étrangères », *Revue médicale de Suisse romande*, 103, 1983, p. 152-154.

Barrelet Laurent, « Rive-Neuve, unité de soins palliatifs extra-hospitalière, Villeneuve », *Revue médicale de la Suisse romande*, 109, 1989, p. 853-855.

Barthes Roland, *L'aventure sémiologique*, Paris : Éditions du Seuil, 1985.

Barthes Roland, *Mythologies*, Paris : Éditions du Seuil, 1957.

Barus-Michel Jacqueline, « La femme, son âge et son narcissisme », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 53-58.

Bassand Michel (éd.), *La dynamique de la politique du logement en Suisse*, Genève : Université de Genève Département de sociologie, 1974.

Basset Lytta, Fassin Éric, Radcliffe Timothy, *Les chrétiens et la sexualité au temps du sida*, Paris : Éditions du Cerf, 2007.

Baudelot Christian, Establet Roger, « Suicide : l'évolution séculaire d'un fait social », *Économie et statistique*, n° 168, juillet-août 1984, p. 59-70.

Baudot Pierre-Yves, « L'histoire des représentations comme soutien normatif d'une politique publique : le cas des attitudes collectives face à la mort », *Droit et société*, 2, n° 60, 2005, p. 429-447.

Baudrillard Jean, *La société de consommation. Ses mythes. Ses structures*, Paris : Éditions Denoël, 1970.

Baujat Jean-Pierre, *Comment se préparer à la retraite*, Paris : Éditions de l'entreprise moderne, 1963.

Beauvoir Simone de, *La Vieillesse*, Paris : Éditions Gallimard, 1970.

Beauvoir Simone de, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Éditions Gallimard, 1949.

Beck Ulrich, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Éditions Flammarion, 2008 (1986).

Béjin André, Pollak Michaël, « La rationalisation de la sexualité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXII, 1977, p. 105-125.

Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin : des sexologues », *Communications*, n° 35, 1982, p. 159-177.

Benamouzig Daniel, « L'économie de la santé sous surveillance médicale (1960-1990) », *Histoire, médecine et santé*, 4, 2013, p. 41-67.

Benoît-Lapierre Nicole, Cevasco Rithée, Zafiropoulos Markos, *Vieillesse des pauvres : les chemins de l'hospice*, Paris : Économie et humanisme : Éditions ouvrières, 1980.

Benoît-Lapierre Nicole, « Guérir de vieillesse. », *Communications*, n° 37, 1983, p. 149-165.

Berenstein Alexandre, *L'assurance-vieillesse suisse : son élaboration et son évolution*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1986.

Berger Peter A., *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen : O. Schwartz, 1990.

Bernand Carmen, *Les vieux vont mourir à Nanterre*, Paris : Le Sagittaire, 1978.

Bernard Luc, *Europe 1 : la grande histoire dans une grande radio*, Paris : Éditions du Centurion, 1990.

Bernière Vincent, Primois Mariel, *« Actuel » : les belles histoires*, Paris : Éditions La Martinière, 2011.

Bertillon Jacques, « De la dépopulation de la France », *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, décembre 1895, p. 431.

Bertillon Jacques, « Parallélisme des mouvements de population dans les différents pays d'Europe », *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 10, octobre 1904, p. 345-348.

Bertillon Jacques, *Le problème de la dépopulation*, Paris : Éditions Armand Colin, 1897.

Beth Blandine, *L'accompagnement du mourant en milieu hospitalier*, Paris : Éditions Doin, 1985.

Beveridge William, *Henry, Rapport Beveridge*, Paris : Éditions Perrin, 2012 (1942).

Bickel Wilhelm, « Die Überalterung der schweizerischen Bevölkerung », *Die Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 1938, p. 141-155.

Binet-Sanglé Charles, *L'art de mourir : défense et technique du suicide secondé*, Paris : Éditions d'Aujourd'hui, 1977.

Binet Léon, Bourlière François, Aubry Maurice, *Précis de gérontologie*, Paris : Éditions Masson, 1955.

Binet Léon, *Gérontologie et gériatrie : la lutte contre les années*, Paris : Presses universitaires de France, 1961.

Binswanger Peter, *Histoire de l'AVS, Assurance-vieillesse et survivants suisse*, Zurich : Éditions Pro Senectute, 1987.

Bize Paul René, Vallier Claude, Huet Jean-Auguste, *Une vie nouvelle : le troisième âge*, Paris : Centre d'étude et de promotion de la lecture, 1970.

Blanc Jean-Daniel (éd.), *Achtung: die 50er Jahre! Annäherungen an eine widersprüchliche Zeit*, Zurich : Chronos Verlag, 1994.

Blanchet Didier, « Évolutions démographiques et retraites : quinze ans de débat », *Population et sociétés*, bulletin de l'INED, n° 383, octobre 2002, p. 1-4.

Blandin Claire, « Presse quotidienne », in : Delporte Christian, Blandin Claire (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 655-658.

Blöss Thierry, *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris : Presses universitaires de France, 2001.

Bock Gisela, « Pauvreté féminine, droits des mères et États-Providence », in : Duby Georges, Perrot Michelle (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*, Paris : Plon, 1992, p. 381-409.

Boia Lucian, *La mythologie scientifique du communisme*, Paris : Éditions Les Belles Lettres, 2000.

Boia Lucian, *Pour vivre deux cents ans : essai sur le mythe de la longévité*, Paris : Éditions In Press, 1998.

Boia Lucian, *Quand les centenaires seront jeunes : l'imaginaire de la longévité de l'Antiquité à nos jours*, Paris : Les Belles Lettres, 2006.

Bois Jean-Pierre, « Une politique de la vieillesse : la retraite des vieux soldats, 1762-1790 », *Annales de démographie historique*, numéro spécial Vieillir autrefois, 1985, p. 7-20.

Bois Jean-Pierre, *Le mythe de Mathusalem : histoire des vrais et faux centenaires*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2001.

Bois Jean-Pierre, *Les vieux : de Montaigne aux premières retraites*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 1989.

Bollinger Ernst, *La presse suisse : les faits et les opinions*, Lausanne : Éditions Payot, 1986.

Bonetti Emmanuelle, « L'impuissance et son traitement. Comment le médicament modifie la définition de la maladie », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2, 62e année, 2007, p. 327-351.

Botkine Céline Schmid, Rausa-de Luca Fabienne, *Vieillissement démographique et adaptations sociales*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique OFS, 2008.

Bour Henri, Aumont Michèle, *Le troisième âge : prospective de la vie*, Paris : Presses universitaires de France, 1969.

Bourdelais Patrice (éd.), *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques, (xviiie-xxe siècles)*, Paris : Éditions Belin, 2001.

Bourdelais Patrice, « Les générations et le vieillissement », *Le Débat*, n° 1, 1980, p. 101-104.

Bourdelais Patrice, « Une histoire longue et récente », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 36-39.

Bourdelais Patrice, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1997.

Bourdelais Patrice, *Le nouvel âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1993.

Bourdieu Jérôme, Kesztenbaum Lionel, « Comment vivre vieux dans un monde vieillissant ? Les personnes âgées en France, 1820-1940 », *Population*, n° 2, vol. 62, 2007, p. 221-252.

Bourdieu Pierre, « Ce terrible repos qui est celui de la mort sociale », *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 5.

Bourdieu Pierre, *Choses dites. Le sens commun*, Paris : Éditions de Minuit, 1987.

Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, Paris : Éditions de Minuit, 1984.

Bourgeron-Bertranet Ginette, « Expérience d'hygiène mentale », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 847-852.

Bourlière François, *Gérontologie : biologie et clinique*, Paris : Éditions Flammarion, 1982.

Bourlière François, *Les méthodes de mesure de l'âge biologique chez l'homme*, Genève : Organisation mondiale de la santé, 1969.

Boverat Fernand, *L'Effondrement de la natalité et la péréquation des ressources aux charges de famille*, Paris : Éditions de l'Alliance nationale contre la dépopulation, sans date.

Boverat Fernand, *La Race blanche en danger de mort*, Paris : Éditions de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 1931.

Boverat Fernand, *Le danger de la dépopulation française*, Alliance d'hygiène sociale, Congrès de Mulhouse, 2-4 octobre 1931.

Boverat Fernand, *Le vieillissement de la population*, Paris : Les Éditions sociales françaises, 1946.

Boyer-Weinmann Martine, *Vieillir, dit-elle : une anthropologie littéraire de l'âge*, Seyssel : Éditions Champ Vallon, 2013.

Bozon Michel, « La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple », *Sciences sociales et santé*, Volume 9, n° 4, 1991, p. 69-88.

Brittain Vera, *Lady into Woman*, Londres : Draker Publishers, 1953.

Brocas Anne-Marie, « Les femmes et les retraites en France : un aperçu historique », *Retraite et société*, n° 43, vol. 3, 2004, p. 11-33.

Brochand Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France,* Tome 2 1944-1974 & Tome 3 1974-2000, Paris : La Documentation française, 1994.

Broussouloux Claude, *De l'acharnement thérapeutique à l'euthanasie*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1983.

Brouwer Louis de, *Centenaire, pourquoi pas ?,* Millau : R.G.L. de Brouwer, 1978.

Brouwer Louis de, *L'Art de rester jeune*, Saint-Jean-de-Braye : Éditions Dangles, 1981.

Brüschweiler Carl, « Strukturwandlungen der schweizerischen Bevölkerung », *SZVS*, 70, vol. 2, 1934, p. 243-261.

Brüschweiler Carl (éd.) *Wir als Viermillionen Volk, Zur Schweizerischen Landesausstellung 1939*, Berne, 1939.

Brüschweiler Carl, *Die schweizerische Bevölkerungskrise*, Erweiterte Fassung des Radiovortrages vom 6. Mai 1938 « Bevölkerungspolitische Schicksalsfragen der Schweiz » gehalten am 1. Schweiz. Familienkongress in Olten, 20.08.1939.

Brüschweiler Carl, « Die schweizerische Bevölkerungskrise », in : Eidgenössisches Statistisches Amt (ed.), *Bevölkerungsprobleme und Familienschutz in der Schweiz, Referate gehalten an der Bevölkerungs- und Familienschutzkonferenz vom 21.10.1940*, Berne, 1914, p. 3-14.

Buache Freddy, *Le cinéma suisse : 1898-1998*, Lausanne : Éditions L'Âge d'homme, 1998.

Bühler Johannes-Christoph von, *Die gesellschaftliche Konstruktion des Jugendalters : zur Entstehung der Jugendforschung am Beginn des 20. Jahrhunderts*, Weinheim : Deutscher Studien Verlag, 1990.

Büla Christophe, « Gériatrie : une discipline jeune ? », in : *Au fil du temps : le jeu de l'âge : catalogue*, Lausanne & Gollion : Fondation Claude Verdan & Infolio, 2008, p. 75-79.

Burgess Ernest Watson, *Aging in western societies*, Chicago : University of Chicago Press, 1960.

Burgnard Sylvie, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Thèse à l'Université de Genève (SES 780), 2002.

Burlot Fabrice, Lefèvre Brice, « Le sport et les seniors : des pratiques spécifiques ? », *Retraite et société*, n° 58, vol. 2, 2009, p. 133-158.

Busch Marie-Charlotte, *La sociologie du temps libre : problèmes et perspectives : contribution à une définition du champ d'étude*, Paris & La Haye : Mouton, 1974.

Busino Giovanni, « Jeunesse et société en Suisse ou de la condition des jeunes dans les sociétés industrielles avancées », *Revue européenne des sciences*

sociales, tome 11, n° 29, Histoire du mouvement ouvrier en Suisse, 1973, p. 211-222.

Butler Robert N., Lewis Myrna I., *Aging and mental health: positive psychological approaches*, Saint Louis : The C.V. Mosby Company, 1977.

Butler Robert N., *The aging process: therapeutic implications*, New York : Raven Press, 1984.

Butler Robert N., *Why Survive? Being old in America*, New York : Harper & Row, 1975.

Capuano Christophe, « Réseaux familialistes, Bureau international du travail et construction des politiques natalistes et familiales en Europe occidentale de la fin des années 1920 aux années 1950 », in : Lespinet Isabelle, Viet Vincent, *L'Organisation internationale du travail : origine - développement - avenir*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 53-62.

Caradec Vincent, Glevarec Hervé, « Présentation », *Réseaux*, 3, n° 119, 2003, p. 9-23.

Caradec Vincent, « Vieillir après la retraite, une expérience genrée », *SociologieS*, dossier : genre et vieillissement, 2012.

Caradec Vincent, « Vieillir au grand âge », *Recherche en soins infirmiers*, n° 94, 3, 2008, p. 28-41.

Caradec Vincent, L*e couple à l'heure de la retraite*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1996.

Caradec Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris : Éditions Armand Colin, 2012.

Cardon Dominique, Laacher Smaïn, « Les confidences des Françaises à Ménie Grégoire. », *Sciences humaines*, 53, 1995, p. 10-15.

Cardon Dominique, « Droit au plaisir et devoir d'orgasme dans l'émission de Ménie Grégoire », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 77-94.

Cariou Michel, « Psychologie et vieillissement », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 24-25, 1, 1982, p. 147-160.

Carol Anne, *Les médecins et la mort : XIXe-XXe siècle*, Paris : Aubier, 2004.

Carol Anne, « Une histoire médicale des critères de la mort », *Communications*, 2, n° 97, 2015, p. 45-55.

Caspard Pierre, *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2006.

Castel Robert, Le Cerf Jean-François, « Le phénomène "psy" et la société française. Vers une nouvelle culture psychologique », *Le Débat*, n° 1, 1980, p. 32-45.

Castel Robert, *Le psychanalysme*, Paris : Éditions François Maspéro, 1973.

Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 1995.

Castelain-Meunier Christine, « Des revendications féministes aux revendications des retraité(e)s », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 126-129.

Catherin-Quivet Agnès, « Évolution de la population âgée en institution et politiques mises en œuvre (1962-2004) », *Annales de démographie historique*, 2, n° 110, 2005, p. 185-219.

Chaban Michèle Catherine Gantois, *The life work of Dr. Elisabeth Kübler-Ross and its impact on the death awareness movement*, Lewiston : E. Mellen Press, 2000.

Chaineaud Christel, Gallinato Bernard, *La protection sociale contemporaine de la veuve (1870-1945)*, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2012.

Chamahian Aline, « De l'université du troisième âge de Toulouse aux universités tous âges : retour sur le mouvement de constitution des UTA en France », *2e Congrès de l'Association française de sociologie*, Bordeaux, 5-8 septembre 2006.

Charcot Jean Martin, *Leçons cliniques sur les maladies des vieillards et les maladies chroniques*, Paris : A. Delahange, 1867.

Charmaz Kathy, *The social reality of death: death in contemporary America*, Massachusetts : Addison-Wesley, 1980.

Chartier Roger, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, 31, 2003.

Chauchard Paul, *La mort*, Paris : Presses universitaires de France, 1947.

Chauchard Paul, *La vie sexuelle : de l'instinct à l'amour*, Paris : Presses universitaires de France, 1957.

Chauveau Agnès, Tétart Philippe, *Introduction à l'histoire des médias en France : de 1881 à nos jours*, Paris : Éditions Armand Colin, 1999.

Chauveau Agnès, « Le voile, le miroir et l'aiguillon. La télévision et les mouvements de société jusque dans les années 1970 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, n° 72, 2001, p. 97-108.

Chauvin Danièle, Backès Jean-Louis, *L'imaginaire des âges de la vie*, Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, 1996.

Chesnais Jean-Claude, *La transition démographique: étapes, formes, implications économiques: étude de séries temporelles (1720-1984), relatives à 67 pays*, Paris: Presses universitaires de France, 1986.

Christe Sabine, *Au foyer de l'inégalité: la division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2005.

Christen Yves, *Les années Faust ou la science face au vieillissement*, Paris: Éditions Sand, 1991.

Claoué Charles, *Le mal d'Hippocrate*, Paris: [édité par l'auteur], 1950.

Claoué Charles, *Propos sur la chirurgie esthétique*, Paris: Éditions Maloine, 1932.

Clarfield A. Mark, «Dr. Ignaz Nascher and the Birth of geriatrics», *Canadian Medical Association Journal*, 143, 9, 1990, p. 944-948.

Clark Margaret, Gallatin Anderson Barbara, *Culture and aging: an anthropological study of older Americans*, Springfield: Charles C. Thomas, 1967.

Clavel Bernard, *Le Tambour du Bief: roman*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1970.

Clavien Alain, *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne - Journal de Genève*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2010.

Clément Jean-Pierre, «Histoire et champ de la psychiatrie de la personne âgée.», in: Clément Jean-Pierre (éd.), *Psychiatrie de la personne âgée*, Paris: Éditions Flammarion, 2009, p. 3-11.

Colson Marie-Hélène, «Sexualité et pathologies du vieillissement chez les hommes et les femmes âgés», *Gérontologie et société*, 1, n° 140, 2012, p. 109-130.

Comina Marc, *L'or gris: comment, grâce aux seniors, renforcer l'économie en général et l'AVS en particulier*, Zurich: Avenir Suisse, 2006.

Conrad Christoph, Kondratowitz Hans-Joachim von (éd.), *Gerontologie und Sozialgeschichte Wege zu einer Historischen Betrachtung des Alters: Beiträge einer internationalen Arbeitstagung am Deutschen Zentrum für Altersfragen Berlin*, 5.-7. Juli 1982, Berlin: DZA, 1983.

Corbin Alain (éd.), *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris: Éditions Flammarion, 2008.

Corbin Alain, Courtine Jean-Jacques, Vigarello Georges (éd.), *Histoire du corps*, Paris : Éditions du Seuil, 2005.

Courcoux Charles-Antoine (éd.), *L'Âge des stars. Des images à l'épreuve du vieillissement*, Lausanne : Éditions L'Âge d'homme, 2017.

Cova Anne, *Maternité et droits des femmes en France : (xixe-xxe siècles)*, Paris : Éditeur Anthropos Economica, 1997.

Cribier Françoise, « Les progrès récents de la longévité des femmes en France, 1950-1980 », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 40-45.

Cuennet Stéphane, Favarger Philippe Antoine, Thalmann Philippe, *La politique du logement*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2002.

Cumming Elaine, Henry William E., *Growing old: the process of disengagement*, New York : Basic Books, 1961.

Cumming Elaine, « Nouvelles réflexions sur la théorie du désengagement », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963, p. 393-412.

Cunningham Hugh, *Children and childhood in Western society since 1500. Studies in modern history*, Londres : Longman, 1995.

Cuoq-Petit Stéphanie, *Les veuves de la Grande Guerre : d'éternelles endeuillées ?*, Paris : Éditions du Cygne, 2007.

Currat Roxanne (éd.), *Au fil du temps : le jeu de l'âge : catalogue*, Lausanne & Gollion : Fondation Claude Verdan & Éditions Infolio, 2008.

Cuvillier Rolande, « L'épouse au foyer, une charge injustifiée pour la collectivité », *Droit social*, 12, 1977.

D. J., « Journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population. Paris, 22, 23, 24 avril 1948 », Population, n° 2, 1948, p. 407.

D. J., « Les journées pour l'étude scientifique du vieillissement de la population (Paris, 22, 23, 24 avril 1948) », *Population*, 2e année, n° 4, 1947, p. 841-842.

D. L., « L'assurance vieillesse et l'assemblée des déléguées du Secrétariat féminin », *Le Mouvement féministe*, 8 décembre 1945, n° 697, p. 19.

Dabernat René, « Les Français font toujours moins d'enfants », *Gazette de Lausanne*, 12.11.1983.

Daly Mary, *The gender division of welfare: the impact of the British and German welfare states*, New York : Cambridge University Press, 2000.

Daric Jean, « Vieillissement de la population et prolongation de la vie active », *Population*, n° 1, janvier-mars 1946, p. 69-78.

Dauphin Cécile, « Femmes seules », in : Duby Georges, Perrot Michelle (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XIX[e] siècle*, Paris : Plon, 1991, p. 445-459.

Dauphin Cécile, « Pénélope : une expérience militante dans le monde académique », *Les cahiers du CEDREF*, 10, 2001.

Davidson Kate, « La masculinité dans un monde féminisé : le genre, l'âge et les organisations sociales », *Cahiers du Genre*, 2, n° 31, 2001, p. 39-57.

Davis Mike, Dobenesque Étienne, Hazan Éric, *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*, Paris : Les Prairies ordinaires, 2008.

Day Christine L., *What older Americans think: interest groups and aging policy*, Princeton : Princeton University Press, 1990.

De Mause Lloyd, *The history of childhood*, New York : Harper & Row, 1975.

Debordeaux Danièle, *Les solidarités familiales en questions : entraide et transmissi*on, Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2002.

Debray Régis, *Le plan vermeil : modeste proposition*, Paris : Éditions Gallimard, 2004.

Déchaux Jean-Hugues, « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », *L'Année sociologique*, 1, vol. 51, 2001, p. 161-183.

Delacroix Christian (éd.), *Historiographies. I. Concepts et débats. Partie 1. Sources, Domaines, Méthodes*, Paris : Éditions Gallimard, 2010.

Delacroix Christian (éd.), *Historiographies. II. Concepts et débats. Partie 2. Notions, Concepts. Partie 3. Enjeux et débats*, Paris : Éditions Gallimard, 2010.

Delanoë Daniel, « La ménopause comme phénomène culturel », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001, p. 57-67.

Delaunay-Berdai Isabelle, « Le veuvage précoce en France : les raisons d'un oubli », *Recherches et Prévisions*, n° 76, juin 2004, p. 107-112.

Delbès Christiane, Gaymu Joëlle, « La vie sexuelle des seniors », *Champ psy*, 4, n° 24, 2001, p. 69-80.

Delbès Christiane, Gaymu Joëlle, Attias-Donfut Claudine, *La retraite quinze ans après*, Paris : Institut national d'études démographiques, 2003.

Delbès Christiane, « Les personnes âgées et la publicité », *Gérontologie et Société*, n° 17, juillet 1981, p. 49-56.

Delporte Christian, Blandin Claire (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : Presses universitaires de France, 2010.

Denard-Toulet Anne, « Prévention gérontologique », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 853-873.

Denard-Toulet Anne, *La ménopause effacée*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1975.

Denis Marie-Noëlle, « Grands-mères d'Alsace : la place et le rôle des personnes âgées dans l'univers de la maison rurale traditionnelle », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 81-85.

Destrem Hugues, Grailly Roger de, *Physiologie générale diététique et comportement de la vieillesse*, Paris : Éditions Masson, 1953.

Destrem Hugues, *À la conquête du troisième âge ou les secrets de la longévité*, Paris : Éditions Gallimard, 1958.

Destrem Hugues, *La vie après 50 ans*, Paris : Éditions du Centurion, 1966.

Destrem Hugues, *Vivre heureux après 50 ans*, Paris : Éditions du Centurion, 1971.

Détraz Michel, « À la ferme, l'appartement pour les parents », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, n° 8, 30, 1958, p. 10.

Deutsch Helene, Benoît Hubert, *La psychologie des femmes : étude psychanalytique*, Paris : Presses universitaires de France, 1949.

Dienel Hans-Liudger (éd.), *Späte Freiheiten : Geschichten vom Altern : neue Lebensformen im Alter*, Munich : Prestel Verlag, 1999.

Domin Jean-Paul, *Une histoire économique de l'hôpital (XIXe-XXe siècles) : une analyse rétrospective du développement hospitalier*, Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 2008.

Dominguez Muller David, *Radio Luxembourg : histoire d'un média privé d'envergure européenne*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2007.

Donzé Pierre-Yves, Pickstone John V., *L'ombre de César : les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)*, Lausanne : Éditions BHMS, 2007.

Donzé Pierre-Yves, « Les systèmes hospitaliers contemporains, entre histoire sociale des techniques et business history », *Gesnerus*, 62, 2005, p. 273-287.

Donzé Pierre-Yves, *Bâtir, gérer, soigner : histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande*, Chêne-Bourg (Genève) : Éditions Georg, 2003.

Doucet Geneviève, Elia David, *Femme pour toujours : la ménopause oubliée*, Paris : Éditions Hachette, 1985.

Drouard Alain, *Une inconnue des sciences sociales, la fondation Alexis Carrel (1941-1944)*, Paris : Édition de la Maison des sciences de l'homme, 1992.

Driant Jean-Claude, *Les politiques du logement en France*, Paris : La Documentation française, 2009.

Droesbeke Jean-Jacques, Tassi Philippe, *Histoire de la statistique*, Paris : Presses universitaires de France, 1997.

Duhamel Pierre-Georges, *Cette vieillesse qui nous attend*, Paris : Éditions Hachette, 1972.

Dumazedier Joffre, *Le loisir et la ville*, Paris : Éditions du Seuil, 1966.

Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*, Paris : Éditions Méridiens Klincksieck, 1988.

Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris : Éditions du Seuil, 1962.

Dumons Bruno, Pollet Gilles, « Femmes retraitées au début du siècle », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 23-29.

Dumons Bruno, Pollet Gilles, *L'état et les retraites : genèse d'une politique*, Paris : Éditions Belin, 1994.

Dumons Bruno, « Vieillesse et "État-providence" en Suisse romande dans la première moitié du xxe siècle », *Le Mouvement social*, n° 190, janvier-mars 2000, p. 9-31.

Dumons Bruno, *Genèse d'une politique publique : les politiques de vieillesse en Suisse : (fin xixe-1947)*, Chavannes-près-Renens : Institut de hautes études en administration publique, 1993.

Dumont Gérard-François, Chaunu Pierre, Legrand Jean, *La France ridée : échapper à la logique du déclin*, Paris : Le livre de poche, 1979.

Dumont Hervé, Tortajada Maria, *Histoire du cinéma suisse 1966-2000*, Hauterive : G. Attinger, 2007.

Dupâquier Jacques, *Histoire de la population française. Vol. 4. de 1914 à nos jours*, Paris : Presses universitaires de France, 1988.

Durand Pascal, « Presse ou médias, littérature ou culture médiatique ? Question de concepts », *COnTEXTES*, 11, 2012.

Durkheim Émile, *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris : Presses universitaires de France, 1983 (1930).

Dutton Paul V., « Des sanatoriums à Sun City. L'invention de la "retraite active" en Arizona », *Le Mouvement social*, 1, n° 258, 2017, p. 85-107.

Edelman Nicole, *Histoire de la voyance et du paranormal : du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris : Éditions du Seuil, 2006.

Eersel Patrice van, *La source noire : révélations aux portes de la mort*, Paris : Éditions Grasset, 1986.

Ehmer Josef, *Sozialgeschichte des Alters*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag, 1990.

Ehrenberg Alain, *L'individu incertain*, Paris : Éditions Calmann-Lévy, 1995.

Ehrenberg Alain, *La société du malaise*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2010.

Ehrenberg Alain, *Le culte de la performance*, Paris : Éditions Calmann-Lévy, 1991.

Elias Norbert, *La solitude des mourants*, Paris : Éditions Christian Bourgois, 2012 (1982).

Ennuyer Bernard, « L'hospice ou la mort anticipée », *Esprit*, n° 3, mars 1976, p. 424-448.

Escribano Jean-Charles, Cuny Marie-Thérèse, *On achève bien nos vieux*, Paris : Oh ! Éditions France Info, 2007.

Esping-Andersen Gøsta, *Les trois-mondes de l'État-providence : essai sur le capitalisme moderne*, Paris : Presses universitaires de France, 2007.

Estes Carroll Lynn, Biggs Simon, Phillipson Chris, *Social theory, social policy and ageing: a critical introduction*, Maidenhead : Open University Press, 2003.

Estes Carroll Lynn, « Social Security: the social construction of a crisis », *The Milbank Memorial Fund Quarterly. Health and Society*, vol. 61, n° 3, 1983, p. 445-461.

Estes Carroll Lynn, *Social policy and aging: a critical perspective*, Londres : Sage Publications, 2001.

Etter Philip, « Der Geburtenrückgang als nationales Problem. Referat an der Jahresversammlung der Schweizerische Gesellschaft für Volkswirtschaft und Statistik », *Die Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 1938, p. 156-170.

Ewald François, *Histoire de l'État Providence. Les origines de la solidarité*, Paris : Éditions Grasset, 1996 (1986).

Eysenck Hans, « Personality and ageing: An exploratory analysis », *Journal of Social Behavior and Personality*, 1987, n° 3, p. 11-21.

Faure Olivier, « Le regard des médecins », in : Corbin Alain, Courtine Jean-Jacques, Vigarello Georges (éd.), *Histoire du corps*, Paris : Éditions du Seuil, vol. 2, 2005, p. 15-49.

Faurobert Louis, *Culture physique du 3e âge*, Paris : Éditions Amphora, 1976.

Favre Robert, *La mort dans la littérature et la pensée françaises au XVIIIe siècle*, Thèse à l'Université Paris 6, 1976.

Feillet Raymonde, Bodin Dominique, Héas Stéphane, « Corps âgé et médias : entre espoir de vieillir jeune et menace de la dépendance », *Études de communication*, 35, 2010.

Feller Élise, « L'assistance républicaine aux vieillards, de l'assistance obligatoire (1905) au fonds national de solidarité (1956) », *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 38, juillet 1998, p. 4-39.

Feller Élise, « L'entrée en politique d'un groupe d'âge : la lutte des pensionnés de l'État dans l'entre-deux-guerres et la construction d'un "modèle français" de retraite », *Le Mouvement social*, n° 190, janvier-mars 2000, p. 33-59.

Feller Élise, « L'hospice des vieux (1900-1970). De la construction à l'écroulement d'un idéal de prise en charge de la vieillesse », *Cahier d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 1, 2005, p. 43-137.

Feller Élise, « Les femmes et le vieillissement dans la France du premier xxe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 7, 1998.

Feller Élise, « Vieillesse », in : Delporte Christian, Blandin Claire (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 834-838.

Feller Élise, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Paris : Éditions Eli Arslan, 2005.

Fellous Michèle, *À la recherche de nouveaux rites : rites de passage et modernité avancée*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2014.

Ferenczi Sándor, *Thalassa : psychanalyse des origines de la vie sexuelle*, Paris : Éditions Payot, 1962.

Ferro Marc, *Cinéma et Histoire. Nouvelle édition refondue*, Paris : Éditions Gallimard, 1993 (1977).

Fischer Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris : Flammarion, 2000.

Flahault Erika, *Une vie à soi : nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009.

Flamholtz Trien, Rivolier Susan Caroline, *La ménopause réussie*, Paris : Éditions Dessain et Tolra, 1988.

Flora Peter (éd.), *State, economy, and society in Western Europe: 1815-1975: a data handbook in two volumes*, Francfort-sur-le-Main & Londres : Campus & Macmillan, 1983.

Fonda Jane, *Le bel âge de la femme*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1985.

Forette Françoise, *La Révolution de la longévité*, Paris : Éditions Grasset, 1997.

Foucault Michel, « Un système fini face à une demande infinie », entretien avec Robert Bono, *Sécurité sociale*, Paris : Syros, 1983, p. 39-63.

Foucault Michel, *Dits et écrits. II. 1976-1988*, Paris : Quatro Gallimard, 2001.

Foucault Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris : Éditions Gallimard, 1972.

Foucault Michel, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris : Éditions Gallimard, 1976.

Foucault Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris : Éditions Seuil/Gallimard, 2004.

Fouquet Catherine, Knibiehler Yvonne, *La beauté pour quoi faire ? Essai sur l'histoire de la beauté féminine*, Paris : Éditions Temps actuels, 1982.

Fourcaut Annie, Voldman Danièle, *Les crises du logement en Europe au XXe siècle*, Paris : La Découverte, 2013.

Fragnière Jean-Pierre, *Retraités en action : l'engagement social des groupements de retraités*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1996.

Frapier Christel, « La production de logements après la Seconde Guerre mondiale en Europe : quels modèles pour quelle politique ? », *Communication au Second International Conference of Young Urban Researchers*, Lisbonne, 11-14 octobre 2011.

Freud Sigmund, *Essais de psychanalyse*, Paris : Éditions Payot, 1968.

Friedmann Isabelle, Mossuz-Lavau Janine (éd.), *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du planning pour les droits de la femme*, Paris : Éditions La Découverte, 2006.

Friot Bernard, Zech Patrick, *Émanciper le travail : entretiens avec Patrick Zech*, Paris : Éditions La Dispute, 2014.

Friot Bernard, *Puissances du salariat. Emploi et protection sociale à la française*, Paris : Éditions La Dispute, 1998.

Gardanne Charles-Pierre-Louis de, *De la ménopause ou de l'âge critique des femmes*, Paris : Méquignon-Marvis, 1821.

Gautschi Willi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich : Chronos Verlag, 1988.

Gaymu Joëlle, *Le vieillissement démographique et les personnes âgées en France*, Paris : CICRED, 1993.

Geller Sacha, *La température, guide de la femme : de la puberté à la ménopause*, Paris : Éditions Julliard, 1962.

Gennep Arnold van, *Les rites de passage : étude systématique des rites*, Paris : Éditions Émile Nourry, 1909.

George Yves, *Le Guide de la retraite*, Paris : Éditions Marabout, 1988.

Gestin Agathe, « Un nouvel impératif pour les hommes et les femmes retraités : "vieillir-jeune" », *Cahiers du Genre*, 2, n° 31, 2001, p. 203-219.

Geyer Martin, « Die Gegenwart der Vergangenheit. Die Sozialstaatsdebatten der 1970er Jahre um die umstrittenen Entwürfe der Moderne », *Archiv für Sozialgeschichte*, vol. 47, 2007, p. 47-94.

Gieryn Thomas F., « Boundary-work and the demarcation of science from non science: strains and interests in professional ideologies of scientists », *American Sociological Review*, 1983, 48, p. 781-795.

Gill Derek, *Quest: the life of Elisabeth Kübler-Ross*, New York : Harper & Row, 1980.

Gilliand Pierre (éd.), *Rentiers AVS, une autre image de la Suisse : inégalités économiques et sociales*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1983.

Gilliand Pierre (éd.), *Vieillissement démographique et planification hospitalière : étude fondée sur les données de la Suisse et du Canton de Vaud*, Lausanne : Département de l'intérieur Service de la santé publique, 1969.

Gilliand Pierre, Rossini Stéphane, *La protection sociale en Suisse. Recettes et dépenses, 1948-1997. Comparaison avec les pays de l'Union européenne*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1997.

Gilliand Pierre, *Ajouter la vie aux années*, Lausanne: Institut de hautes études en administration publique, 1991.

Gilliand Pierre, *Politique sociale en Suisse: introduction*, Lausanne: Éditions Réalités sociales, 1988.

Gilliand Pierre, *Vieillir aujourd'hui et demain*, Lausanne: Éditions Réalités sociales, 1982.

Gilomen Hans-Jörg, Guex Sébastien, Studer Brigitte, *De l'assistance à l'assurance sociale: ruptures et continuités du Moyen Âge au xxe siècle*, Zurich: Chronos Verlag, 2002.

Glaser Barney G., Strauss Anselm L., *Awareness of dying. Observations*, Chicago: Aldine Publishers, 1965.

Glaser Barney G., Strauss Anselm L., *Time for dying. Observations*, Chicago: Aldine Publishers, 1968.

Glass Justine, *Recettes pour devenir centenaire*, Paris: Éditions Denoël, 1962.

Godet Michel, *Le choc de 2006: démographie, croissance, emploi: pour une société de projets*, Paris: Éditions Odile Jacob, 2003.

Gondonneau Jean, *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris: Éditions Julliard, 1972.

Gorer Geoffrey, *Death, grief, and mourning*, New York: Doubleday Publishers, 1965.

Gorz André, *Le traître; suivi de Le vieillissement*, Paris: Éditions Gallimard, 2005.

Gossard Renate, Huguenin Jacques, *La révolte des "vieilles": les Panthères grises toutes griffes dehors*, Paris: Éditions L'Harmattan, 2002.

Gourdon Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris: Éditions Perrin, 2001.

Govindama Yolande, *Temps et rites de passage: naissance, enfance, culture et religion*, Paris: Éditions Karthala, 2011.

Grafteaux Serge, *La mère Denis*, Paris: Éditions Jean-Pierre Delarge, 1976.

Gravier Jean-François, «Productivité et population.», *Population*, n° 2, 1950 p. 301-310.

Grégoire Ménie, «L'amour de toute une vie», *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 912-927.

Grégoire Ménie, *Comme une lame de fond: cent mille lettres qui disent le mal-être des corps et des cœurs (1967-1981)*, Paris: Éditions Calmann-Lévy, 2007.

Grégoire Ménie, *Le métier de femme*, Paris: Éditions Plon, 1965.

Grégoire Ménie, *Telle que je suis*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1976.

Gros André, *Vieillesse et longévité dans la société de demain: essai de réflexion par des conseillers de synthèse*, Paris: Presses universitaires de France, 1968.

Gruman Gerald, *A history of ideas about the prolongation of life: the evolution of prolongevity hypotheses to 1800*, Philadelphia: American Philosophical Society, 1966.

Gsell Daniela Gabriele, «Der Nahrungsverbrauch alter Menschen: Untersuchungen über die Ernährung von 100 alten Menschen in der Schweiz», *Gerontologia clinica*, vol. 2, 1958, p. 291-306 et p. 321-356.

Gubrium Jaber F., *The myth of the golden years: a socio-environmental theory of aging*, Springfield: Charles C. Thomas Publishers, 1973.

Guelfi Julien, *Non à l'euthanasie*, Boulogne: Axis Éditions, 1987.

Guérin Catherine, *Papy boom: le marketing des seniors*, Paris: Les Presses du Management, 1995.

Guérin Serge, Tavoillot Pierre-Henri, *La guerre des générations aura-t-elle lieu?*, Paris: Calmann-Lévy, 2017.

Guérin Serge, *La société des seniors*, Paris: Michalon, 2009.

Guérin Serge, *Le grand retour des seniors*, Paris: Eyrolles, 2002.

Guérin Serge, *L'invention des seniors*, Paris: Éditions Hachette littératures, 2007.

Guérin Serge, *Le boom des seniors*, Paris: Éditions Economica, 2000.

Gueybaud Jeanne, «L'assurance vieillesse et les femmes», *Le Mouvement féministe*, 21 octobre 1944, n° 671, p. 1.

Guichard-Claudic Yvonne, «L'expérience de la retraite au masculin: et au féminin. Des parcours diversifiés selon les appartenances sociales», *Cahiers du Genre*, 2, n° 31, 2001, p. 81-104.

Guillaume Édouard, *L'importance économique de l'assurance sur la vie: la prévoyance économique et familiale à travers les âges*, Neuchâtel: La Baconnière, 1944.

Guillemard Anne-Marie, *Entre travail, retraite et vieillesse: le grand écart*, Paris: Éditions L'Harmattan, 1995.

Guillemard Anne-Marie, *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris: Éditions Mouton, 1972.

Guillemard Anne-Marie, *La vieillesse et l'État*, Paris : Presses universitaires de France, 1980.

Guillemard Anne-Marie, *Le déclin du social : formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris : Presses universitaires de France, 1986.

Guillemard Anne-Marie, *Les défis du vieillissement : âge, emploi, retraite. Perspectives internationales*, Paris : Éditions Armand Colin, 2010.

Guillet Pierre, « Soigner », *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 96-100.

Guillet Pierre, *L'aventure de l'âge*, Paris : Éditions Hatier, 1989.

Guillon Claude, Le Bonniec Yves, *Suicide, mode d'emploi, histoire, technique, actualité*, Paris : Éditions Alain Moreau, 1982.

Guillon Claude, *Le droit à la mort : « suicide, mode d'emploi », ses lecteurs et ses juges*, Paris : Éditions Hors Commerce, 2004.

Guilly Paul, *L'âge critique*, Paris : Presses universitaires de France, 1958.

Gullette Morganroth Margaret, *Aged by culture*, Chicago : University of Chicago Press, 2004.

Guth Hans, Vischer Adolf Lukas, *Die alten Leute im Kanton Bâle-Stadt : Ergebnisse einer stichprobenweisen Befragung der Betagten*, Bâle : Statistisches Amt des Kantons Bâle-Stadt (Mitteilungen des Statistischen Amtes des Kantons Bâle-Stadt), 1963.

Gutmann David, *Reclaimed powers: towards a new psychology of men and women in later life*, Londres : Hutchinson Publishers, 1988.

Gutton Jean-Pierre, *Naissance du vieillard : essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris : Éditions Aubier-Montaigne, 1988.

Guyaz Jacques, « Préretraite : De gré ou de force, les plus de 55 ans sortent du marché du travail », *Domaine public*, n° 1352, 20.08.1998, p. 2.

Haedrich Marcel, *Citizen Prouvost : le portrait incontournable d'un grand patron de la presse française*, Levallois-Perret : Éditions Filipacchi, 1995.

Hafner Georg, *Bundesrat Walther Stampfli (1884-1965) : Leiter der Kriegswirtschaft im Zweiten Weltkrieg, bundesrätlicher Vater der AHV*, Olten : Dietschi, 1986.

Hagmann Hermann-Michel, « (R)évolution démographique et le maintien à domicile : pour un nouveau concept de santé. », *Les cahiers médico-sociaux*, 55, 36, 1992, p. 55-68.

Hainard Robert, *Expansion et nature : une morale à la mesure de notre puissance*, Paris : Éditions Le Courrier du livre, 1972.

Halay Thierry, *Histoire des centenaires et de la longévité*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2007.

Halbeisen Patrick, Müller Margrit, Veyrassat Béatrice, *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle : Schwabe Verlag, 2012.

Halbwachs Maurice, Girard Alain, *Morphologie sociale*, Paris : Éditions Armand Colin, 1970.

Halin Daphné, *La recherche de l'immortalité*, Amsterdam : Time-Life, 1992.

Hall G. Stanley, *Senescence: the last half of life*, Londres : Daniel Appleton, 1922.

Hall Stuart, *Representation: cultural representations and signifying practices*, Londres : Sage Publications, 1997.

Haller Armin, « Der Tag "P", Ein : Beitrag zum Problem der Beschäftigung im Alter », *Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, vol. 99, 6, 1960, p. 108-111.

Hanon Cécile, Camus Vincent, « Formation à la psychiatrie du sujet âgé : quels enjeux ? », *L'information psychiatrique*, 86, 1, 2010, p. 15-20.

Hanon Cécile, « La psychiatrie du sujet âgé : mythe ou réalité ? », *Le Carnet PSY*, 4, 180, 2014, p. 31-35.

Hartmann Theodor, *Zur Wohn- und Pflegebedarfsdeckung für das Alter. Promotionsarbeit Wissenschaftliche Technische Hochschule*, Zurich : Orell Füssli, 1935.

Hartog François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temp*s, Paris : Éditions du Seuil, 2003.

Hatzfeld Henri, *Du paupérisme à la sécurité sociale : essai sur les origines de la sécurité sociale en France 1850-1940*, Paris : Éditions Armand Colin, 1971.

Havighurst Robert J., « The measurement of successfull ageing », in : Tibbitts Clark, Donahue Wilma (éd.), *Social and psychological aspects of ageing*, New York : Columbia University Press, 1962.

Havighurst Robert J., Albrecht Ruth E., *Older people*, New York : Longmans Green Publishers, 1953.

Hawes Joseph M., Hiner N. Ray, *Children in historical and comparative perspective: an international handbook and research guide*, Londres : Greenwood, 1991.

Head-König Anne-Lise, Lorenzetti Luigi, « Immigration et dynamique démographique en Suisse de la seconde moitié du xixe siècle à la crise des années 1970 », in : *Movilidad y migraciones internas en la Europa latina*, Universidade de Santiago de Compostela, 2002, p. 259-281.

Hebel Pascale, « La consommation de services par les seniors et le poids des contraintes socio-économiques », *Gérontologie et Société*, n° 135, 2010, p. 37-53.

Hédouin Arnaud, « Vers les espaces relationnels de la prise en charge dans les établissements gériatriques », *Gérontologie et Société*, n° 119, 2006, p. 147-163.

Heller Geneviève (éd.), *Le poids des ans : une histoire de la vieillesse en Suisse romande*, Lausanne : Éditions d'En Bas, 1994.

Heller Geneviève, *Historique des maisons de retraite dans le canton de Vaud : rapport de recherche*, Lausanne : édité par l'auteur, 1994.

Henchoz Guillaume, *Psychogériatrie(s) : pratiques, idées et discours mis en valeur par la perspective historique*, Prilly : Association pour la recherche et la promotion en établissements gérontopsychiatriques, 2008.

Hennezel Marie de, Mitterrand François, *La mort intime : ceux qui vont mourir nous apprennent à vivre*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1996.

Hennezel Marie de, Leloup Jean-Yves, *L'art de mourir traditions religieuses et spiritualité humaniste face à la mort aujourd'hui*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1997.

Hermenjat Renée, « Hébergement du quatrième âge : le projet des "Châtaigniers" à Veyrier (Genève) », *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat*, 53, 3, 1980, p. 15-21.

Herzlich Guy, « Les conséquences du vieillissement. La quadrature du cercle. », *Le Monde*, 01.11.1983.

Heywood Colin, *A history of childhood: children and childhood in the West from medieval to modern times*, Cambridge : Polity Publishers, 2001.

Hochmann Jacques, *Histoire de la psychiatrie*, Paris : Presses universitaires de France, 2013.

Hochschild Arlie, « Disengagement Theory: a critique and proposal », *American Sociological Review*, 40, 1975, p. 553-569.

Hochschild Arlie, *The unexpected community: portrait of an old age subculture*, Berkeley : University of California Press, 1978.

Holt Barbara J, « Targeting in Federal Grant Programs: The Case of the Older Americans Act », *Public Administration Review*, vol. 54, n° 5, 1994, p. 444-449.

Holtzman Abraham, *The Townsend movement, a political study*, New York : Bookman Associates Publishers, 1963.

Honegger Claudia, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen : Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zurich : Chronos Verlag, 2007.

Höpflinger François, Stuckelberger Astrid, *Alter und Altersforschung in der Schweiz*, Zurich : Seismo Verlag, 1992.

Höpflinger François, Stuckelberger Astrid, *Vieillesse : principaux résultats et perspectives du Programme national de recherche PNR 32*, Berne : Programme national de recherche, 1999.

Höpflinger François, Ballmer-Cao Thanh-Huyen, *Frauen im Alter - Alter der Frauen : ein Forschungsdossier*, Zurich : Seismo Verlag, 1997.

Höpflinger François, *Vieillesse et recherche sur la vieillesse en Suisse : étude réalisée dans le cadre des travaux préparatoires du Programme national de recherche no 32*, Lausanne : Éditions Réalités sociales, 1992.

Hornung Rainer, *Sexualität im Wandel*, Zurich : Hochschulverlag ETH Zurich, 2004.

Hummel Cornelia, Mallon Isabelle, Caradec Vincent (éd.), *Vieillesse et vieillissement. Regards sociologiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

Illich Ivan, *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*, Paris : Seuil, 1975.

Ilo (ed.), *Older workers, work and retirement*, Genève, 1979.

Imhof Arthur Erwin (éd.), *Le vieillissement : implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le* XVIII*e* *siècle : actes de la Table ronde Paris EHESS, 24-26 octobre 1979*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1982.

Imhof Kurt, *Konkordanz und Kalter Krieg: Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Zwischen- und Nachkriegszeit*, Zurich : Seismo Verlag, 1996.

Irlinger Paul, Louveau Catherine, Métoudi Michèle, *Méthodologie de l'enquête : tours et détours d'une recherche sur les pratiques physiques et sportives*, Paris : INSEP Publications, 1989.

Jabbari Eric, *Pierre Laroque and the Welfare State in Postwar France*, Oxford : Oxford University Press, 2012.

Jankélévitch Vladimir, *La mort*, Paris : Éditions Flammarion, 1966.

Jeambar Denis, Rémy Jacqueline, *Nos enfants nous haïront*, Paris : Éditions du Seuil, 2006.

Jeanneney Jean-Noël, *L'écho du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris : Éditions Hachette, 1999.

Jeanneney Jean-Noël, *Une histoire des médias. Des origines à nos jours*, Paris : Éditions du Seuil, 2011 (1996).

Jeanneret René, *Universités du troisième âge en Suisse*, Berne : Peter Lang Verlag, 1985.

Johnson Malcolm, « La conception de la vieillesse dans les théories gérontologiques. », *Retraite et société*, 3, 34, 2001, p. 51-67.

Jomain Christiane, *Mourir dans la tendresse*, Paris : Éditions Le Centurion, 1984.

Jost Hans Ulrich, Malaguerra Carlo, *Von Zahlen, Politik und Macht : Geschichte der schweizerischen Statistik*, Zurich : Chronos Verlag, 2016.

Jost Hans Ulrich, « Des chiffres et du pouvoir. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du xviiie au xixe siècle », *Forum Statisticum Journal de l'Union des offices suisses de statistique*, 35, octobre 1995, p. 9-59.

Jost Hans Ulrich, *Le salaire des neutres. Suisse 1938-1948*, Paris : Éditions Denoël, 1999.

Jouhandeau Marcel, *Réflexions sur la vieillesse et la mort*, Paris : Éditions Grasset, 1956.

Jung Carl Gustav, *The portable Jung*, New York : The Viking Press, 1971.

Jung Joseph, *Die Winterthur : eine Versicherungsgeschichte*, Zurich : NZZ Verlag, 2000.

Juster Émile, *La ménopause : physio-pathologie, clinique et traitements*, Paris : Éditions Heures de France, 1952.

Kaelble Hartmut, Tassel Dominique, *Histoire sociale de l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris : Éditions Belin, 2013.

Kaës René, *Crise, rupture et dépassement : analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle et groupale*, Paris : Éditions Dunod, 1979.

Kalifa Dominique, *La culture de masse en France*, Paris: Éditions La Découverte, 2001.

Katz Stephen, «Simone de Beauvoir's The Coming of Age: The Humanities and Gerontology's Diagram of Science», *Age culture humanities*, 3, 2016.

Katz Stephen, *Disciplining old age: the formation of gerontological knowledge*, Charlottesville: University Press of Virginia, 1996.

Kérisit Michèle, Pennec Simone, «La "mise en science" de la ménopause», *Cahiers du Genre*, «Vieillir jeunes, actifs et disponibles?», 2, n° 31, 2001, p. 129-148.

Kertzer David, *Aging in the past: demography, society, and old age*, Los Angeles: University of California Press, 1995.

Kielholz Arthur, «Zur Behandlung und Verhütung von Depressionen bei Pensionierten», in: Kielholz Arthur (éd.), *Geisteskraft und Geistesstörung im Alter, Ärztliche Betrachtungen zum Altersproblem*, Zurich 1954, p. 34-37.

Kielholz Paul, «Aetiologie, Prophylaxe und Therapie der Involutionsdepression», *Bulletin des Eidgenössischen Gesundheitsamtes*, vol. 1, 1957, p. 1-7.

Kloos Grégory, *L'Hospice général dans les années 1940 et 1950: le discours sur l'assistance et les personnes assistées*, Mémoire de DEA en histoire économique et sociale, Université de Genève, 2003.

Kloss Brigitte, *EXIT A.D.M.D., Association pour le droit de mourir dans la dignité et la valeur du testament biologique en Suisse*, Travail de diplôme polycopié de l'École d'infirmières et infirmiers en soins généraux de Fribourg, 1986.

Knibiehler Yvonne, *La révolution maternelle: femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*, Paris: Éditions Perrin, 1997.

Knüsel René, Zurita Félix, Gilliand Pierre, *Assurances sociales: une sécurité pour qui? La loi Forrer et les origines de l'État social en Suisse*, Lausanne: Institut de science politique, 1979.

Kohler Nathalie, *La situation de la femme dans l'AVS*, Lausanne: Éditions Réalités sociales, 1986.

Köhler Peter A., Zacher Hans F., Hesse Philippe-Jean, *Un siècle de sécurité sociale 1881-1981: l'évolution en Allemagne, France, Grande-Bretagne, Autriche et Suisse*, Lausanne: Éditions Réalités sociales, 1982.

Konrad Helmut, *Der alte Mensch in der Geschichte*, Vienne : Verlag für Gesellschaftskritik, 1982.

Korpi Walter, « Faces of inequality: gender, class, and patterns of inequalities in different types of welfare states », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 7, 2000, p. 127-191.

Kott Sandrine, *L'État social allemand : représentations et pratiques*, Paris : Éditions Belin, 1995.

Kreis Georg, *Deutsche und Deutschland aus Schweizer Perspektiven*, Bâle : Schwabe Verlag, 2007.

Kübler-Ross Elisabeth (éd.), *Les derniers instants de la vie*, Genève : Éditions Labor et Fides, 1975.

Kübler-Ross Elisabeth, Prym-Khoshkish Renate, *La mort est un nouveau soleil*, Monaco : Éditions du Rocher, 1984.

Kübler-Ross Elisabeth, Leippe Ulla, *Interviews mit Sterbenden*, Zurich : Ex Libris Verlag, 1969.

Labisch Alfons, *Medizinische Deutungsmacht im sozialen Wandel des 19. und frühen 20. Jahrhunderts*, Bonn : Psychiatrie-Verlag, 1989.

Laborit Henri, *Éloge de la fuite*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1976.

Lacassagne Alexandre, *La verte vieillesse*, Lyon : Imprimerie A. Rey, 1920.

Lacaze Jean-Paul, *Les politiques du logement*, Paris : Éditions Flammarion, 1997.

Lalive d'Épinay Christian (éd.), *Temps libre. Culture de masse et culture de classes aujourd'hui*, Lausanne : Éditions Pierre-Marcel Favre, 1982.

Lalive d'Épinay Christian, Christe Étienne, *Vieillesses : situations, itinéraires et modes de vie des personnes âgées aujourd'hui*, Saint-Saphorin : Éditions Georgi, 1983.

Lalive d'Épinay Christian, Bassand Michel, *Temps libre : culture de masse et cultures de classes aujourd'hui*, Lausanne : Éditions Pierre-Marcel Favre, 1983.

Lalive d'Épinay Christian, *Vieillir ou la vie à inventer*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1991.

Lalive d'Épinay Christian, Spini Dario, « Le grand âge : un domaine de recherche récent », *Gérontologie et Société*, n° 123, 2007, p. 31-54

Lambelet Alexandre, *Des Âgés en AG. Sociologie des organisations de défense de retraités*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2014.

Larcher Hubert, *Le sang peut-il vaincre la mort?*, Paris: Éditions Gallimard, 1957.

Laslett Peter, Wall Richard, *Household and family in past time: comparative studies in the size and structure of the domestic group over the last three centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, with further materials from Western Europe*, New York: Cambridge University Press, 1978.

Laslett Peter, *A fresh map of life: the emergence of the third age*, Londres: Weidenfeld and Nicolson, 1989.

Lasserre André, «L'institution de l'assurance-vieillesse et survivants, 1889-1947.», in: Ruffieux Roland (éd.), *La démocratie référendaire en Suisse au xxe siècle. Tome 1: Analyse de cas*, Fribourg: Éditions universitaires Fribourg, 1972, p. 259-326.

Laurent Alain, *Libérer les vacances?*, Paris: Éditions du Seuil, 1973.

Le Bras Hervé, «Parents, grands-parents, bisaïeux», *Population*, 28e année, n° 1, 1973, p. 9-38.

Le Bras Hervé, *L'invention des populations: biologie, idéologie et politique*, Paris: Éditions Odile Jacob, 2000.

Le Bras Hervé, *Le sol et le sang: rhétoriques de l'invasion*, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube, 2016.

Le Bras Hervé, *Marianne et les lapins: l'obsession démographique*, Paris: Éditions Olivier Orban, 1991.

Le Bras Hervé, *Naissance de la mortalité: l'origine politique de la statistique et de la démographie*, Paris: Éditions Seuil/Gallimard, 2000.

Le Breton David, «Vieillir en beauté: les jouvences contemporaines», *Champ psy*, 2, n° 62, 2012, p. 127-139.

Le Breton David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris: Presses universitaires de France, 2013.

Le Goff Jean-Marie (éd.), *Les trajectoires des travailleurs âgés sur le marché du travail en Suisse et en Europe: analyse socio-démographique*, Lausanne: Éditions Réalités sociales, 1999.

Le Goués Gérard, «Le travail du vieillir», *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 146-152.

Le Goués Gérard, *Le psychanalyste et le vieillard*, Paris: Presses universitaires de France, 1991.

Leaming Barbara, Adelstain Françoise, *Rita Hayworth*, Paris : Presses de la Renaissance, 1990.

Lebrun François, *Les hommes et la mort en Anjou aux 17e et 18e siècles : essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris & La Haye : Mouton, 1971.

Lédé Marie-Louise, Siegfried André, *Seule avec les Touareg du Hoggar*, Paris : André Bonne éditeur, 1954.

Lefaucheur Nadine, « Maternité, Famille, État. », in : Duby Georges, Perrot Michelle (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le xxe siècle*, Paris : Plon, 1992, p. 411-429.

Legrand Monique, Voléry Ingrid, « Introduction au Dossier "Genre et vieillissement" », *SociologieS*, dossier : genre et vieillissement, 2012.

Lehr Ursula, *Psychologie des Alterns*, Heidelberg : Quelle & Meyer, 1972.

Leif Joseph, *Temps libre et temps à soi : l'enjeu éducatif et culturel*, Paris : Éditions ESF, 1984.

Leimgruber Matthieu, Lengwiler Martin (éd.), *Umbruch an der « Inneren Front ». Krieg und Sozialpolitik in der Schweiz, 1938-1948*, Zurich : Chronos Verlag, 2009.

Leimgruber Matthieu, « Caisses de pension et rapports sociaux de sexe en Suisse au xxe siècle. », in : David Thomas (éd.), *La production des inégalités*, Zurich : Chronos, 2010, p. 49-64.

Leimgruber Matthieu, « État fédéral, État social ? L'historiographie de la protection sociale en Suisse », *Traverse*, 18, 2011, p. 217-237.

Leimgruber Matthieu, « La politique sociale comme marché. Les assureurs vie et la structuration de la prévoyance vieillesse en Suisse (1890-1972) », *Études et Sources*, vol. 31, Zurich : Chronos, 2005, p. 109-139.

Leimgruber Matthieu, « Les trois piliers de la sagesse ? La métaphore ternaire de la protection vieillesse », *Aspects de la sécurité sociale*, n° 4, 2005, p. 2-12.

Leimgruber Matthieu, « Schutz für Soldatent, nicht für Mutter. Lohnausfallentschädigung für Dienstleistende », in : Leimgruber Matthieu, Lengwiler Martin (éd.), *Umbruch an der « Inneren Front ». Krieg und Sozialpolitik in der Schweiz, 1938-1948*, Zurich : Chronos Verlag, 2009, p. 75-99.

Leimgruber Matthieu, *Solidarity Without the State? Business and the Shaping of the Swiss Welfare State, 1890-2000*, New York : Cambridge University Press, 2008.

Leitner Sigrid, Obinger Herbert, « Feminisierung der Armut im Wohlfahrtsstaat. Eine strukturelle Analyse weiblicher Armut am Beispiel der Alterssicherung in Oesterreich und in der Schweiz », *Swiss Political Science Review*, 2, 4, 1996, p. 189-221.

Lejoncourt Charles, *Galerie des centenaires anciens et modernes*, Paris : Éditions Dupont, 1842.

Lemercier Claire, « Une histoire sans sciences sociales ? », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2, 70, 2015, p. 345-357.

Lenoir Rémi, « L'invention du "troisième âge". Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, mars-avril 1979, p. 57-82.

Lerner Barron H., *When illness goes public: celebrity patients and how we look at medicine*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2006.

Lerolle Anne, « Vieillir en usine… et ailleurs », *Pénélope : pour l'histoire des femmes, 1985,* p. 108-111.

Leuba Geneviève, Büla Christophe, Schenk Françoise, *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer : vulnérabilité et plasticité*, Bruxelles : De Boeck, 2013.

Levinas Emmanuel, Rolland Jacques, *La mort et le temps*, Paris : Éditions de L'Herne, 1992.

Levinas Emmanuel, *Dieu, la mort et le temps*, Paris : Éditions Grasset, 1993.

Lévy Michel Louis, *Alfred Sauvy : compagnon du siècle*, Paris : Éditions La Manufacture, 1990.

Lévy Michel, « Wolton Dominique. Le nouvel ordre sexuel. », *Population*, 30e année, n° 6, 1975, p. 1194.

Liberman Jeanne, Bobin Claude, *La vieillesse ça n'existe pas*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1978.

Liebmann Hersch, « Démographie potentielle et vieillissement de la population. », *Population*, n° 2, 1948 p. 233-248.

Linden Martial van der, Juillerat Anne-Claude, *Penser autrement le vieillissement*, Bruxelles : Éditions Mardaga, 2014.

Lmr, Ligue marxiste révolutionnaire (éd.), *La prévoyance vieillesse en Suisse. Capitalisme suisse et sécurité sociale*, Lausanne : CEDIPS, 1972.

Loup Isabelle, *Mourir vivant : étude de la mise sur pied d'une unité de soins palliatifs : Rive-Neuve*, Lausanne : École d'études sociales et pédagogiques, 1988.

Luchsinger Christine, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit : der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV : 1939-1980*, Zurich : Chronos Verlag, 1995.

Lugan Anne-Marie, *La presse "féminine" : fonction idéologique*, Paris : Éditions François Maspéro, 1978.

Lüth Paul, *Geschichte der Geriatrie : dreitausend Jahre Physiologie, Pathologie und Therapie des alten Menschen*, Stuttgart : F. Enke Verlag, 1965.

Maddox George L., *The encyclopedia of aging: a comprehensive resource in gerontology and geriatrics*, New York : Springer Publishers, 2001.

Maeusli Theo, Steigmeier Andreas, *La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision SSR 1958-1983*, Baden : Hier+Jetzt Verlag, 2006.

Maeusli Theo, Steigmeier Andreas, Vallotton François, *La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision SSR 1983-2011*, Baden : Hier+Jetzt Verlag, 2012.

Magné Nathalie, « Le catastrophisme climatique dans le cinéma grand public. », *Ethnologie française*, n° 4, vol. 39, 2009, p. 687-695.

Magnin Philippe, « Le logement des personnes âgées, réalisation lyonnaise », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 804-809.

Mahon Isabelle « Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux », *Espaces et sociétés*, 1-2, n° 120-121, 2005, p. 163-178.

Maisondieu Jean, « Vieux fous ? », *Autrement*, série Mutations, n° 124, octobre 1991, p. 41-46.

Mandelmann Erling, Fondation Rive-Neuve (éd.), *Fondation Rive-Neuve : 1988 - 1992*, Villeneuve : Fondation Rive-Neuve, 1992.

Marañon Gregorio, *L'âge critique : étude pathogénique et clinique*, Paris : Éditions Félix Alcan, 1934.

Marchand Olivier, Thélot Claude, *Deux siècles de travail en France : population active et structure sociale, durée et productivité du travail*, Paris : Institut de la statistique et des études économiques, 1991.

Marec Yannick (éd.), *De l'hospice au domicile collectif : la vieillesse et ses prises en charge de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013.

Marec Yannick (éd.), *La sécurité sociale, son histoire à travers les textes*, Paris: Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1994.

Maréchal Denis, *Radio Luxembourg 1933-1993: un média au cœur de l'Europe*, Nancy & Metz: Presses universitaires de Nancy & Éditions Serpenoise, 1994.

Maréchal Denis, *RTL, histoire d'une radio populaire: de Radio Luxembourg à RTL.fr*, Paris: Éditions Nouveau Monde, 2010.

Markides Kyriakos S., *Retirement in industrialized societies: social, psychological and health factors*, New York: J. Wiley Publishers, 1987.

Marseille Jacques, *L'Oréal: 1909-2009*, Paris: Éditions Perrin, 2009.

Martin Éric, Junod Jean-Pierre, *Abrégé de gérontologie*, Paris: Éditions Masson, 1977.

Martin, Éric, *Les propos du vieil homme*, Lausanne: Gazette de Lausanne, 1980.

Martin Jean-Pierre, *Histoire de la gériatrie, de l'Antiquité à nos jours*, Levallois-Perret: Éditions Animagine, 2007.

Martin Laurent, Venayre Sylvain, *L'histoire culturelle du contemporain: actes du colloque de Cerisy*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2005.

Martino Bernard, *Voyage au bout de la vie: deux années d'enquête sur les «choses de la mort»*, Paris: Éditions Balland, 1987.

Masters William H., Johnson Virginia E., *Les mésententes sexuelles et leur traitement*, Paris: Éditions Robert Laffont, 1971.

Matarasso Michel, «Thanatos: crise et critique», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 62, janvier-juin 1977, p. 89-104.

Mayrat Antoinette, «À propos de la solitude», *Gérontologie*, 80, n° 38, avril 1981, p. 44-46.

Mayrat Antoinette, «Vieillesse de femmes seules en région parisienne», *Pénélope: pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 87-93.

Mead Margaret, *Le fossé des générations*, Paris: Éditions Denoël, 1971.

Meignant Michel, *Le livre rouge de la sexologie humaniste*, Paris: Éditions Buchet/Chastel, 1975.

Memmi Dominique, *Faire vivre et laisser mourir: le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris: Éditions La Découverte, 2003.

Messenier Denis, « Où vivre ses vieux jours ? », *futuribles, analyse prévision prospective*, mai 1985, p. 119-126.

Metchnikoff Elie, *The Prolongation of Life: Optimistic Studies*, Londres : William Heinemann, 1907.

Meyer Suzanne G., « Trois millions de veuves », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 760-768.

Milward Alan Steele, *The reconstruction of Western Europe: 1945-51*, Londres : Methuen Publishers, 1984.

Minois Georges, *Histoire de la vieillesse en Occident de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 1987.

Mollier Jean-Yves, Vallotton François, Jost Hans Ulrich, *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques, 1860-1940*, Paris : Presses universitaires de France, 2006.

Monachon Jean-Jacques, « Le plan Beveridge et les débats sur la sécurité sociale en Suisse entre 1942 et 1945 », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 18, 2002, p. 321-329.

Monfort Jean-Claude, *La psychogériatrie*, Paris : Presses universitaires de France, 2011.

Montandon Alain, *Figures du vieillir*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005.

Moody Raymond, Misraki Paul, *La vie après la vie : enquête à propos d'un phénomène : la survie de la conscience après la mort du corps*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1977.

Morin Edgar, *L'homme et la mort dans l'histoire*, Paris : Éditions du Seuil, 1951.

Morin Edgar, *L'homme et la mort*, Paris : Éditions du Seuil, 1970.

Mossuz-Lavau Janine, *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*, Paris : Éditions Payot, 1991.

Mouchet André, *Des droits que la loi accorde aux veuves*, Paris : A. Pédone, 1897.

Moulaert Thibauld, Léonard Dimitri, « Le vieillissement actif sur la scène européenne », *Courrier hebdomadaire du C*RISP, 20, n° 2105, 2011, p. 5-33.

Moustiers Pierre, *Un crime de notre temps : roman*, Paris : Éditions du Seuil, 1976.

Mullan Phil, *The imaginary time bomb: why an ageing population is not a social problem*, Londres : Tauris, 2000.

Müller-Trenka Josef, « Alterssiedlungen als soziale Institution », *Rote Revue sozialistische Monatsschrift*, 3, 33, 1954, p. 69-75.

Nascher Ignatz Leo, *Geriatrics: the diseases of old age and their treatment, including physiological old age, home and institutional care, and medico-legal relations*, Philadelphia : Blakiston's son & Co, 1914.

Neugarten Bernice L., « Age groups in American society and the rise of the young old », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, 415, 1974, p. 187-198.

Neugarten Bernice L., *Middle Age and Aging: a reader in social psychology*, Chicago : University of Chicago Press, 1968.

Ngatcha-Ribert Laëtitia, *Alzheimer : la construction sociale d'une maladie*, Paris : Dunod, 2012.

Niehans Paul, Michel Walter, *Introduction à la cellulothérapie : leçons*, Clarens : Éditions Cellorgan, 1974.

Niehans Paul, *La sénescence et le rajeunissement*, Paris : Éditions Vigot, 1937.

Niehans Paul, *La thérapeutique cellulaire*, Lausanne : Éditions Payot, 1958.

Nissim Liana, Benoît Claude, *Études sur le vieillir dans la littérature française : Flaubert, Balzac, Sand, Colette et quelques autres*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2008.

Nobs Ernst, « Die Glarner Alters- und Invalidenversicherung », in *Rote Revue : sozialistische Monatsschrift*, 6, 9, 1926-1927, p. 297-304.

Noiriel Gérard, Chartier Roger, « L'histoire culturelle aujourd'hui. Entretien avec Roger Chartier », *Genèses*, 15, 1994, p. 115-129.

Nye Robert A., « The Evolution of the Concept of Medicalization in the Late Twentieth Century », *Journal of History of the Behavioral Sciences*, n° 29, 2003, p. 115-129.

Obaldia René de, *Le centenaire : roman*, Paris : Éditions Plon, 1959.

Ocde (éd.), *La transition de l'emploi à la retraite*, Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, 1995.

Ocde (éd.), *Maintaining Prosperity in an Ageing Society*, Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, 1998.

Ocde (éd.), *Socio-economic policies for the elderly*, Paris, 1979.

Oms (éd.), *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*, Genève : Organisation mondiale de la santé, 2002.

Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement. », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82.

Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris : Presses universitaires de France, 2004.

Osis Karlis, Haraldsson Erlendur, Kübler-Ross Elisabeth, *Ce qu'ils ont vu au seuil de la mort*, Paris : France Loisirs, 1983.

Paillat Paul (éd.), *Passages de la vie active à la retraite*, Paris : Presses universitaires de France, 1989.

Paillat Paul, « Éditorial », *Gérontologie et Société*, n° 17, juillet 1981, p. 3.

Paillat Paul, « L'Europe vieillit : causes, aspects et répercussions du vieillissement démographique », *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 29, n° 2, 1976, p. 152-166.

Paillat Paul, « Le vieillissement dans la perspective démographique française », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 732-740.

Paillat Paul, « Les Nations Unies et le problème du vieillissement démographique », *Population*, 29e année, n° 6, 1974, p. 1137-1138.

Paillat Paul, « Organisation de la recherche dans quelques pays. », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, 3, 1963, p. 480-489.

Paillat Paul, *Sociologie de la vieillesse*, Paris : Presses universitaires de France, 1963.

Paillat Paul, *Vieillissement et vieillesse*, Paris : Presses universitaires de France, 1986.

Palier Bruno, « Du welfare au workfare : les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, 2, n° 4, 2008, p. 162-168.

Palier Bruno, *Gouverner la Sécurité sociale : les réformes du système français de protection sociale depuis1945*, Paris : Presses universitaires de France, 2002.

Parant Alain, « Croissance démographique et vieillissement », *Population*, 47e année, n° 6, 1992 p. 1657-1675.

Paravicini Bagliani Agostino, « L'alchimiste et les secrets de jeunesse », *L'Histoire*, n° 314, novembre 2006, p. 60.

Parsons Talcott, Bales Robert Freed, Olds James, *Family: socialization and interaction process*, New York & Londres : The Free Press & Collier-Macmillan Publishers, 1955.

Pasquet Yvonne, « Vieillir seule à la campagne », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 73-78.

Pastoureau Michel, *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Paris : Éditions du Léopard d'or, 1989.

Pastoureau Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps : symbolique et société*, Paris : Éditions Bonneton, 1992.

Pauchet Victor, *L'automne de la vie : l'homme et la femme à l'âge critique*, Paris : Éditions J. Oliven, 1932.

Pavillon Monique, Vallotton François, « Des femmes dans l'espace publique helvétique 1870-1914. », in : Jost Hans Ulrich (éd.), *Lieux de femmes dans l'espace public 1800-1930*, Lausanne : Université de Lausanne, 1992, p. 7-53.

Pedersen Susan, *Family, dependence, and the origins of the welfare state: Britain and France, 1914-1945*, New York : Cambridge University Press, 1993.

Pellissier Jérôme, *La guerre des âges*, Paris : Éditions Armand Colin, 2007.

Pellissier Jérôme, *La nuit, tous les vieux sont gris : la société contre la vieillesse*, Paris : Éditions Daniel Radford, 2003.

Pénicaud Blandine, Vidal-Naquet Vincent, *Les révolutions de l'amour : sexe, couple et bouleversements des mœurs de 1914 à nos jours*, Paris : Éditions Perrin, 2014.

Pennac Daniel, *La Fée Carabine*, Paris : Éditions Gallimard, 1989.

Perrault Marcel, Klotz Boris, Widlöcher Daniel, *Traitement des troubles de la ménopause climatérique*, Paris : Éditions Doin, 1961.

Perrig-Chiello Pasqualina, Höpflinger François, Suter Christian, *Générations - structures et relations : rapport « générations en Suisse »*, Zurich : Seismo Verlag, 2009.

Perrig-Chiello Pasqualina, Höpflinger François, Degonda Lucia, *Die Babyboomer : eine Generation revolutioniert das Alter*, Zurich : Neue Zürcher Zeitung, 2009.

Petit-Lievois Françoise, « Aide et action sociales », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 794-801.

Philibert Michel, « L'essor de la gérontologie sociale aux États-Unis », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 994-999.

Philibert Michel, « Le rôle et l'image du vieillard dans notre société », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 928-951.

Philibert Michel, *L'échelle des âges*, Paris : Éditions du Seuil, 1968.

Phillipson Chris, Walker Alan, *Ageing and social policy: a critical assessment*, Brookfield : Gower Publishers, 1986.

Pichot André, *La société pure : de Darwin à Hitler*, Paris : Éditions Flammarion, 2000.

Pietquin Patrick, « Vieillesse, mutation sociale et modèle culturel », *Pensée plurielle*, 2, n° 6, 2003, p. 19-22.

Pigenet Michel (éd.), *Retraites. Une histoire des régimes spéciaux*, Issy-les-Moulineaux : Éditions ESF, 2008.

Pilloud Séverine, Bovet Cécilia, « Les besoins des personnes âgées : une construction sociohistorique mouvante », *Histoire, médecine et santé*, 12, 2017, p. 151-170.

Pitaud Philippe, *La retraite au féminin*, Paris : Éditions Horay, 1983.

Pittet Edmond, Rossel Patrice, *La mort oubliée : traditions et rites funéraires*, Yens-sur-Morges : Éditions Cabédita, 1992.

Poels Géraldine, « Faire l'histoire de la réception télévisuelle : sources, méthodes, questionnements », *Mise au point*, 3, 2011.

Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris : Éditions du Seuil, 2004.

Pollak Otto, Heathers Glen, *Social adjustment in old age: a research planning report*, New York : Social Science Research Council, 1948.

Powell Jason L., Foucault Michel, *Foucault and aging*, New York : Nova Science Publishers, 2006.

Pratt Henry J., *The gray lobby*, Chicago : University of Chicago Press, 1976.

Pronovost Gilles, *Loisir et société : traité de sociologie empirique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1997.

Quadagno Jill, « Generational equity and the politics of the welfare state », in : *Politics and Society*, vol. 17, n° 3, 1989, p. 353-376.

R. S., « Les femmes et l'assurance vieillesse », *Le Mouvement féministe*, 7 avril 1945, n° 682.

Ragon Michel, *L'Accent de ma mère*, Paris : Éditions France Loisirs, 1989.

Ratier-Coutrot Laurence, « La nuit, toutes les panthères sont-elles grises ? », *Futuribles, analyse prévision prospective*, n° 88, 1985, p. 62-64.

Rattner Josef, « Psychologie des Alters », *Gesundheit und Wohlfahrt*, 34, vol. 10, 1954 p. 453-460.

Real Jean, *Voronoff*, Paris : Éditions Stock, 2001.

Reich Wilhelm, *La fonction de l'orgasme*, Paris : Éditions de L'Arche, 1952.

Reimat Anne, *Les retraites et l'économie : une mise en perspective historique XIXe-XXe siècles*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1997.

Renard Didier, « Une définition institutionnelle du lien social : la question du domicile de secours », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 38, juin 1988, p. 370-385.

Repetti Marion, *Du retraité méritant au senior actif : genèse et transformations de la figure sociale de la vieillesse en Suisse*, Thèse de l'Université de Lausanne, 2015.

Repetti Marion, *Les bonnes figures de la vieillesse : regard rétrospectif sur la politique de la vieillesse en Suisse*, Lausanne : Antipodes, 2018.

Restier-Melleray Christiane, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France. », *Revue française de science politique*, 40e année, n° 4, 1990, p. 546-585.

Rigaux Natalie, « Représentations médicales et sociales de la maladie d'Alzheimer », *Études*, 6, 416, 2012, p. 761-770.

Rimlinger Gaston V., *Welfare policy and industrialization in Europe, America, and Russia*, New York & Londres : John Wiley Publishers, 1971.

Ring Kenneth, Doussau Anik, *En route vers Oméga : à la recherche du sens de l'expérience de mort imminente*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1991.

Ring Kenneth, Lesterlin Muriel, *Sur la frontière de la vie*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1982.

Rioux Jean-Pierre, Sirinelli Jean-François, *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2002.

Ripert Aline, « Le loisir », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 899-911.

Ritter Gerhard Albert, *Vom Wohlfahrtsausschuss zum Wohlfahrtsstaat : der Staat in der modernen Industriegesellschaft*, Cologne : Markus Verlag, 1973.

Roach Marion, Rolin Gabrielle, *La mémoire blessée : Alzheimer, un autre nom pour la folie*, Lyon : Éditions de La Manufacture, 1986.

Robert Ladislas, *Les horloges biologiques : histoire naturelle du vieillissement, de la cellule à l'homme*, Paris : Éditions Flammarion, 1989.

Robert Ladislas, *Mécanismes cellulaires et moléculaires du vieillissement*, Paris : Éditions Masson, 1983.

Robine Jean-Marie, Paccaud Fred, « La démographie des nonagénaires et des centenaires en Suisse. », *Cahiers québécois de démographie*, 33, 1, 2004, p. 51-81.

Roche Daniel, « Louis-Vincent Thomas, Anthropologie de la mort. », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 31e année, n° 1, 1976, p. 133-136.

Rochefort Robert, *Vive le papy-boom*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2000.

Romatif François, « En milieu rural », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 769-778.

Rosa Jean-Jacques (éd.), *The World Crisis in Social Security*, Paris : Bonnel, 1982.

Rose Nikolas, « Beyond medicalisation », *The Lancet*, n° 369, 2007, p. 700-702.

Rose Nikolas, « Medicine, History and the Present », in : Jones Colin, Porter Roy (éd.), *Reassessing Foucault: power, medicine and the body*, Londres & New York : Routledge Publishers, 1994, p. 48-72.

Rosental Paul-André, *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2003.

Ross Kristin, Durastanti Sylvie, *Aller plus vite, laver plus blanc : la culture française au tournant des années soixante*, Paris : Éditions Abbeville, 1997.

Rossigneux-Méheust Mathilde, Capuano Christophe, « Expériences de la vieillesse », *Genèses*, vol. 106, n° 1, 2017, p. 3-6.

Royal Ségolène, *Le printemps des grands-parents : la nouvelle alliance des âges*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1987.

Rozenbaum Henri, *La cinquantaine épanouie*, Paris : Éditions Robert Laffont, 1980.

Ruoss Matthias, *Fürsprecherin des Alters : Geschichte der Stiftung Pro Senectute im entstehenden Schweizer Sozialstaat (1917-1967)*, Zurich : Chronos Verlag-Verlag, 2015.

Ruoss Matthias, « Nach der Arbeit, der "Pensionierungsschock" in der Nachkriegszeit zwischen Belastung und Aktivierung », in : Bernet Brigitta (éd.), *Ausser Betrieb : Metamorphosen der Arbeit in der Schweiz*, Zurich : Limmat Verlag, 2015, p. 125-140.

Ruoss Matthias, « Aktives Alter(n) in der kapitalistischen Arbeitgesellschaft, ein Beitrag zur Wissensgeschichte der Gerontologie in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts », in : Bolze Max (éd.), *Prozesse des Alterns : Konzepte - Narrative - Praktiken*, Bielefeld : transcript Verlag, 2015, p. 159-174.

Sager Fritz, « “Sanierte Senioren” : der Wandel sozialpolitischer Leitbilder am Beispiel der schweizerischen Alters- und Hinterlassenversicherung (AHV) », *Revue suisse d'histoire*, 61, 2, 2011, p. 208-226.

Salamagne Michèle-Hélène, Hirsch Emmanuel, *Accompagner jusqu'au bout de la vie : manifeste pour les soins palliatifs*, Paris : Éditions du Cerf, 1992.

Salamagne Michèle-Hélène, *Accompagner : trente ans de soins palliatifs en France*, Paris : Éditions Demopolis, 2015.

Samuel Nicole, Romer Madeleine, *Le temps libre : un temps social*, Paris : Librairie des Méridiens, 1984.

Saunders Cicely, Baines Mary, *La vie aidant la mort : thérapeutiques antalgiques et soins palliatifs en phase terminale*, Paris : Éditions Medsi, 1986.

Saunders Cicely, Baines Mary, *Living with dying: the management of terminal disease*, Londres & New York : Oxford University Press, 1984.

Sauvy Alfred, *Théorie générale de la population*, Paris : Presses universitaires de France, 1952.

Sauvy Alfred, « Boverat Fernand — Le vieillissement de la population », *Population*, vol. 1, n° 3, 1946, p. 550-551.

Sauvy Alfred, « La population française jusqu'en 1956 », *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, décembre 1928 et n° 1, janvier 1929.

Sauvy Alfred, « La société et les faibles », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 741-754.

Sauvy Alfred, « Le vieillissement de la population et la Sécurité sociale », *Revue française du travail*, n° 3, juillet 1946, p. 201-210.

Sauvy Alfred, « Le vieillissement des populations et l'allongement de la vie », *Population*, n° 4, octobre-novembre 1954, p. 675-682.

Sauvy Alfred, *L'opinion publique*, Paris : Presses universitaires de France, 1956.

Sauvy Alfred, *La montée des jeunes*, Paris : Éditions Calmann-Lévy, 1959.

Sauvy Alfred, *Les limites de la vie humaine*, Paris : Éditions Hachette, 1961.

Sauvy Alfred, *Richesse et population*, Paris : Éditions Payot, 1943.

Saxer Arnold, *La sécurité sociale suisse*, Berne : Peter Haupt Verlag, 1964.

Schaub Martin, *L'usage de la liberté : le nouveau cinéma suisse, 1964-1984*, Zurich & Lausanne : Pro Helvetia & Éditions l'Âge d'homme, 1985.

Schaup Susanne, Liard-Brandner Véronique, *Elisabeth Kübler-Ross : toute une vie pour une belle mort*, Paris : Éditions Le Courrier du livre, 1997.

Scherer Klaus Rainer, *Approaches to Emotion*, Londres : Lawrence Erlbaum Publishers, 1984.

Schoeni Céline, *Travail féminin : retour à l'ordre ! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2012.

Schumacher Béatrice, « Familien(denk)modelle. Familienpolitische Weichenstellungen in der Formationsphase des Sozialstaats, 1930-1945 », in : Leimgruber Matthieu, Lengwiler Martin (éd.), *Umbruch an der « Inneren Front ». Krieg und Sozialpolitik in der Schweiz, 1938-1948*, Zurich : Chronos Verlag, 2009, p. 139-163.

Schumacher Beatrice, *Ferien: Interpretationen und Popularisierung eines Bedürfnisses: Schweiz 1890-1950*, Vienne : Böhlau Verlag, 2002.

Schumacher Beatrice, *Un devoir librement consenti : l'idée et l'action philanthropiques en Suisse de 1800 à nos jours*, Zurich : Éditions Neue Zürcher Zeitung, 2010.

Schwartzenberg Léon, Viansson-Ponté Pierre, *Changer la mort*, Paris : Éditions Albin Michel, 1977.

Schweizer Willy, *Die wirtschaftliche Lage der Rentner in der Schweiz, Publikationen des Schweizerischen Nationalfonds aus den Nationalen Forschungsprogrammen*, Berne & Stuttgart : Peter Haupt Verlag, 1980.

Sebag-Lanoë Renée, « L'hospitalisation de longue durée », *Futuribles, analyse prévision prospective*, mai 1985, p. 127-129.

Seematter-Bagnoud Laurence, Paccaud Fred, Robine Jean-Marie, *Le futur de la longévité en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique 2009.

Seguin Fontes Marthe, *Le second souffle de la créativité*, Paris : Éditions Dessain et Tolra, 1977.

Seifert Kurt (éd.), *Chronique Pro Senectute. De l'aide aux indigents au soutien à toutes les personnes âgées*, Zurich : Pro Senectute Suisse, 2007.

Seifert Kurt, *Eine Jahrhundertgeschichte : Pro Senectute und die Schweiz, 1917-2017*, Baden : Hier und jetzt, 2017.

Selye Hans, Verdun Pauline, *Le stress de la vie : le problème de l'adaptation*, Paris : Éditions Gallimard, 1975.

Sevin André, Kremer-Marietti Angèle, *La ménopause*, Paris : Presses universitaires de France, 1982.

Shock Nathan W., *Trends in gerontology*, Stanford : Stanford University Press, 1951.

Shock Nathan W., Baker George T., *The International Association of Gerontology: a chronicle, 1950 to 1986*, New York : Springer Publishers, 1988.

Sohn Anne-Marie, *Âge tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris : Éditions Hachette, 2001.

Sommer Jürg, *Das Ringen um soziale Sicherheit in der Schweiz : eine politisch-okonomische Analyse der Ursprunge, Entwicklungen und Perspektiven sozialer Sicherung im Widerstreit zwischen Gruppeninteressen und volkswirtschaftlicher Tragbarkeit*, Dissenhofen : Ruegger, 1978.

Sommer Jürg, *L'extension des soins à domicile procurerait-elle des économies ? L'expérience américaine*, Bâle : Pharma information, 1989.

Spitz Bernard, *Le papy-krach*, Paris : Éditions du Seuil, 2006.

Stauder Karl Heinz, « Über den Pensionierungsbankrott », *Psyche. Eine Zeitschrift für psychologische und medizinische Menschenkunde*, 9, Stuttgart : Ernst Klett, 1955, p. 481-497.

Staudinger Ursula M., *Was ist Alter(n) ? : neue Antworten auf eine scheinbar einfache Frage*, Berlin : Springer Verlag, 2008.

Stearns Peter N., *Old age in European society: the case of France*, Londres : Croom Helm Publishers, 1977.

Stearns Peter N., *Old age in preindustrial society*, New York : Holmes and Meier, 1982.

Stern Erich, *Vieillir : psychologie du vieillissement et de la vieillesse*, Neuchâtel : La Baconnière, 1956.

Stern, Erich, *Der Mensch in der zweiten Lebenshälfte : Psychologie des Alterns und des Alters*, Zurich : Rascher Verlag, 1955.

Strehler Bernard Louis, *Time, cells, and aging*, New York : Academic Press, 1962.

Studer Brigitte, *Etappen des Bundesstaates : Staats- und Nationsbildung der Schweiz, 1848-1998*, Zurich : Chronos Verlag, 1998.

Studer Brigitte, *Les femmes et l'État : Journée nationale des historiens suisses à Berne, octobre 1996*, Bâle : Schwabe Verlag, 1998.

Sue Roger, *Vers une société du temps libre ?*, Paris : Presses universitaires de France, 1982.

Sullerot Évelyne, *L'âge de travailler*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 1986.

Sutter Gaby, *Berufstätige Mütter : subtiler Wandel der Geschlechterordnung in der Schweiz (1945-1970)*, Zurich : Chronos Verlag, 2005.

Suzman Richard, Matilda Riley, « The oldest old », *Milbank Memorial Fund Quarterly Health and Society*, 63, 2, 1985, p. 177-186.

Suzman Richard M., *The oldest old*, New York : Oxford University Press, 1992.

Tartler Rudolf, *Das Alter in der Modernen Gesellschaft. Soziologische Gegenwartsfragen Neue Folge*, Stuttgart : F. Enke, 1961.

Tauran Thierry (éd.), *La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes. Tome VII Les régimes spéciaux de sécurité sociale*, Paris : Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 2015.

Thane Pat, *A history of old age*, Los Angeles : The J. Paul Getty Museum, 2005.

Thébaud Françoise, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1985, 32, p. 276-301.

Thomas Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris : Éditions Payot, 1975.

Thompson Damian, *Counterknowledge: how we surrendered to conspiracy theories, quack medicine, bogus science and fake history*, New York : W.W. Norton, 2008.

Tibbitts Clark, Donahue Wilma (éd.), *Social and psychological aspects of ageing*, New York : Columbia University Press, 1962.

Tibbitts Clark, « La gérontologie sociale, ses origines, sa portée, ses tendances », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, n° 3, 1963, p. 353-370.

Townsend Peter, *The last refuge; a survey of residential institutions and homes for the aged in England and Wales*, Londres : Routledge & Paul Publishers, 1962.

Tréanton Jean-René, « Le vieillard dans la famille », *Esprit*, n° 5, mai 1963, p. 756.

Trincaz Jacqueline, « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale », *Homme : revue française d'anthropologie*, 38, 147, 1998, p. 167-189.

Troude Michèle, Ennuyer Bernard, *Il y a toujours des hospices de vieux*, Paris : Éditions Stock, 1977.

Troyanski David, « Images de la vieillesse des femmes dans la France du 18e siècle », *Pénélope : pour l'histoire des femmes*, 1985, p. 11-15.

Troyansky David G., *Old age in the old regime: image and experience in eighteenth-century France*, Londres : Cornell University Press, 1989.

Tschudi Hans Peter, *Entstehung und Entwicklung der schweizerischen Sozialversicherungen*, Bâle & Francfort-sur-le-Main : Helbing & Lichtenhahn Verlag, 1989

Undritz Nils, *Le système de santé en Suisse*, Lausanne : Éditions Payot, 1988.

Urbain Jean-Didier, « Les vacanciers des équinoxes », *Communications*, n° 37, 1983, p, 137-148.

Vachet Pierre, *Vivre mieux, rester jeune : remède à nos inquiétudes*, Paris : Éditions Grasset, 1958.

Valat Bruno, « Pierre Laroque et la Sécurité sociale », *Lettre d'information Comité régional d'histoire de la sécurité sociale Midi Pyrénées*, 2 décembre 2001, p. 12.

Vallotton François, « Anastasie ou Cassandre ? Le rôle de la Radio-Télévision dans la société helvétique », in : Maeusli Theo, Steigmeier Andreas (éd.), *La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision SSR 1958-1983*, Baden : Hier+Jetzt, 2006, p. 37-76.

Vaucher Marc, *« Créer, organiser, durer ». Naissance et développement de l'Union des femmes de Lausanne (1896-1916)*, Neuchâtel : Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, 2014.

Vellas Pierre, *Le troisième souffle*, Paris : Éditions Grasset, 1977.

Vellas Pierre, *Les chances du troisième âge*, Paris : Éditions Stock, 1974.

Venayre Sylvain, « Représentation(s) », in : Delporte Christian, Blandin Claire (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 697-701.

Verspieren Patrick, « Sur la pente de l'euthanasie », *Études*, janvier 1984, p. 43-54.

Verspieren Patrick, *Face à celui qui meurt : euthanasie, acharnement thérapeutique, accompagnement*, Paris : Éditions Desclée de Brouwer, 1984.

Vettiger Gretel, *Alte Menschen im Altersheim: Soziologische, psychologische und medizinische Studien im Altersheim der Stadt Bâle*, Bâle: Schwabe Verlag, 1951.

Veyrat-Masson Isabelle, «Télévision et consommation de masse», in: Delporte Christian, Blandin Claire (éd.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris: Presses universitaires de France, 2010, p. 787-790.

Vidal Annie, *La pensée démographique: doctrines, théories et politiques de la population*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 1994.

Vigarello Georges, *Histoire de la beauté: le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris: Éditions du Seuil, 2004.

Villa Jean-Louis, *L'hygiène mentale du vieillissement: réalisations sociales et hospitalières dans les pays occidentaux, l'expérience gérontopsychiatrique lausannoise*, Genève: Médecine et hygiène, 1966.

Villez Alain, «EHPAD. La crise des modèles», *Gérontologie et société*, 4, n° 123, 2007, p. 169-184.

Vincent Gilbert, *Les nouveaux clercs: prêtres, pasteurs et spécialistes des relations humaines et de la santé*, Genève: Éditions Labor et Fides, 1985.

Vincent Paul, «Vieillissement de la population, retraites et immigration.», *Population*, n° 2, 1946, p. 213-244.

Viriot Durandal Jean-Philippe, *Le pouvoir gris: sociologie des groupes de pression de retraités*, Paris: Presses universitaires de France, 2003.

Vischer Adolf Lukas, Mazé Dina, *La vieillesse. Destinée et accomplissement*, Paris: Éditions Flammarion, 1959.

Vischer Adolf Lukas, «Von der Pensionierung», S*chweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung*, Zurich: Pro Senectute, 34, 4, 1956, p. 109-114.

Vischer Adolf Lukas, *Abc für alte Menschen in gesunden und kranken Tagen*, Stuttgart: Thieme Verlag, 1966.

Vischer Adolf Lukas, *Das Alter als Schicksal und Erfüllung*, Bâle: Schwabe Verlag, 1945.

Voldman Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954: histoire d'une politique*, Paris: Éditions L'Harmattan, 1997.

Vovelle Gabrielle, Vovelle Michel, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence: d'après les autels des âmes du purgatoire XVe-XXe siècles*, Paris: Éditions Armand Colin, 1970.

Vovelle Michel, « Le problème de la vieillesse pour un historien de la mort », *Cliniques méditerranéennes*, vol. 1, n° 79, 2009, p. 21-31.

Vovelle Michel, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, Paris : Éditions Gallimard, 1974.

Vuillemin Jules, *Essai sur la signification de la mort*, Paris : Presses universitaires de France, 1948.

Wahl Hans-Werner, Heyl Vera, *Gerontologie - Einführung und Geschichte. Grundriss Gerontologie*, Stuttgart : Kohlhammer Verlag, 2004.

Wanner Philippe, *Âges et générations : la vie après 50 ans en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2005.

Wartburg Werner von, *Die Versicherung in der Schweiz: kleines statistisches Handbuch über das gesamte schweizerische Versicherungswesen und verwandte Gebiete*, Berne : Peter Lang Verlag, 1979.

Wecker Regina, Studer Brigitte, Sutter Gaby, *Die "schutzbedürftige Frau": zur Konstruktion von Geschlecht durch Mutterschaftsversicherung, Nachtarbeitsverbot und Sonderschutzgesetzgebung*, Zurich : Chronos Verlag, 2001.

Whitehouse Peter J., *Le mythe de la maladie d'Alzheimer : ce qu'on ne vous dit pas sur ce diagnostic tant redouté*, Marseille : Éditions Solal, 2009.

Willaime Jean-Paul, « Les nouveaux clercs dans la société contemporaine », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 54, 2, 1982, p. 161-165.

Willi Walter, « Geistige Landesverteidigung », *Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur*, n° 17, 1937-1938.

Willi, Walter, *Besinnung über das Schicksal der Schweiz*, Berne : Peter Haupt Verlag, 1934.

Wolton Dominique, *Le nouvel ordre sexuel*, Paris : Éditions du Seuil, 1974.

Woodward Kathleen, *Figuring age: women, bodies, generations*, Bloomington & Indianapolis : Indiana University Press, 1999.

Zajonc Robert B., « On the primacy of affect », *American Psychologist*, vol. 39, 2, février 1984, p. 117-123.

Zbinden Jean-Daniel, Müller Christian, *La vie et l'œuvre du D*r *André Repond, pionnier de la psychanalyse et de l'hygiène mentale*, Thèse à la Faculté de médecine, Lausanne, 1991.

Ziegler Béatrice, *Arbeit, Körper, Öffentlichkeit: Berner und Bieler Frauen zwischen Diskurs und Alltag (1919-1945)*, Zurich: Chronos Verlag, 2007.

Ziegler Jean, *Les vivants et la mort*, Paris: Éditions du Seuil, 1975.

Zimmermann Christian, *Historique des politiques du logement et de leurs effets en Suisse*, Lausanne: École des HEC, 1990.

Zulian Gilbert B., «Rive-Neuve, du berceau aux fonds baptismaux et maintenant à l'autonomie ou comment un rêve devient la réalité du jour pour que demain soit celle de toujours», *Revue internationale de soins palliatifs*, vol. 23, 2008, p. 133-134.

Sitographie

Sécurité sociale - www.histoiredelasecuritesociale.ch

«Allocations pour perte de gain (APG)», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/institutions/allocations-pour-perte-de-gain/

«Arnold Saxer», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/fonctionnaires-et-representants-dassociations/saxer-arnold/

«Ernst Kaiser», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/fonctionnaires-et-representants-dassociations/kaiser-ernst

«La prévoyance vieillesse en chiffres», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/chiffres/la-prevoyance-vieillesse-en-chiffres/

«Peter Binswanger», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/fonctionnaires-et-representants-dassociations/binswanger-peter/

«Philipp Etter», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/politiciens-et-politiciennes/etter-philipp/

«Pro Senectute», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/associations-et-organisations/pro-juventute-pro-senectute-pro-familia-pro-infirmis-et-pro-mente-sana/

«Trop centralisatrice, trop étatiste: la lex Schulthess échoue devant le peuple», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/synthese/1931/

«Vieillesse», http://www.histoiredelasecuritesociale.ch/risques/vieillesse/

Dictionnaire historique de la Suisse - www.hls-dhs-dss.ch

Barras Vincent, «Repond, André», http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14590.php, version: 10.05.2012.

Baudin Antoine, « Erni, Hans », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F22012.php, version : 23.03.2015.
Chocomeli Lucas, « Winterthur Assurances », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16611.php, version : 13.11.2013.
Degen Bernard, « Assurance vieillesse et survivants (AVS) », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16611.php, version : 13.04.2007.
Gavillet Pascal, « Fernand Gigon », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28754.php, version : 11.07.2007.
Höpflinger François, « Vieillesse », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2826.php, version : 03.01.2015.
Höpflinger François, « Politique de la famille », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16586.php, version : 24.06.2010.
Hürlimann Katja, « Jaeckle, Erwin », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6396.php, version 03.07.2007.
Jorio Marco, « Défense spirituelle », *DHS*. http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17426.php, état : 09.09.2010.
Kurz Daniel, « Logement », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16229.php, version : 07.05.2015.
Mayer Marcel, « Arnold Saxer », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6572.php, version : 04.04.2013.
Steinbrecher Aline, « Suicide », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17450.php, version : 22.06.2016.
Steinke Hubert, « Kübler[-Ross], Elisabeth », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14441.php, version : 03.03.2009.
Steinke Hubert, « Verzár, Fritz », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14680.php, version : 08.07.2013.
Thalmann Philippe, « Construction de logement », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13916.php, version : 06.08.2015.
Tschirren Ursula, « Pro Senectute », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16631.php, version 12.04.2012.
Voegeli Yvonne, « Suffrage féminin », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10380.php, version : 12.02.2014.
Wendl Karel, « Gafner, Raymond », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14044.php, version : 27.04.2005.
Wolff Eberhard, « Niehans, Paul », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14571.php, version : 27.07.2010.
Zürcher Christoph, « Haller, Armin », http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F33529.php, version : 20.10.2008.

Index des noms

M

P

R

S

T

U

V

Table des matières

Achevé d'imprimer
en octobre 2018
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Sandra Lena

La vieillesse a radicalement changé de visage, au cours du XXe siècle. Parmi les vieillards encore verts, des seniors argentés profitent d'une retraite dorée. *A contrario*, le vieillissement démographique pèse sur l'avenir supposément noir des assurances sociales. Ces représentations colorées oscillent entre des valeurs positives et négatives.

Ce livre retrace l'évolution des regards portés sur la vieillesse entre 1940 et 1990. L'éventail des couleurs de la vieillesse reflète des transformations profondes. Le statut de retraité propose une nouvelle identité à la personne âgée. Sous l'influence croisée du poids démographique des vieillards et de l'allongement progressif de la durée de vie, les représentations de la vieillesse se recomposent. Aux âges légaux fixés par le législateur (âge de la retraite, accès aux tarifs seniors) répondent des âges sociaux construits par les pratiques (activité du troisième âge, désengagement lors du passage à la retraite). Enfin, des âges culturels véhiculent des modèles diffusés médiatiquement.

Loin d'être une catastrophe, la vieillesse entendue comme nouvel âge représente un formidable progrès, probablement l'un des plus importants qu'a connus l'espèce humaine.



Dominique Dirlewanger est historien, maître de gymnase et chercheur associé à l'Institut des humanités en médecine du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Depuis 2011, il préside la Conférence cantonale des chefs de file d'histoire des gymnases vaudois. Collaborateur à l'Interface sciences-société de l'Université de Lausanne (UNIL), il a publié l'ouvrage de vulgarisation scientifique *Tell me. La Suisse racontée autrement* (Lausanne, 2010). Ses champs de recherches s'étendent des usages scolaires de l'histoire aux transformations économiques et sociales de la Suisse contemporaine, sans oublier l'histoire culturelle des âges de la vie.


ISBN 978-2-88930-217-8
9 782889 302178